REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER—JUIN 1895

Droits de traduction et de reproduction réservés.

ANGERS, IMP. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXVI

JANVIER-JUIN 1895

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1895

F 07.014

83758

4 N.

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXVI

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1895

Tous droits réservés

THE
NEWBERR
LIBRAR

F 02.014

83758

4 D.

LES

THÉORIES DE LA GENÈSE A MYCÈNES

ET LE

SENS ZOOLOGIQUE DE CERTAINS SYMBOLES

DU CULTE D'APHRODITE

Il n'est pas très utile de faire remarquer en débutant que l'auteur de ces pages n'est point archéologue; ceux qui lui feront l'honneur de les lire s'en apercevront facilement. Il serait moins inutile peut-être d'expliquer pourquoi un zoologiste a voulu retrouver l'idée très ancienne, claire ou confuse, qu'il supposait exprimée par la peinture de certaines formes animales reproduites sur les objets les plus divers avec une insistance visible, et pourquoi, de plus, il s'est imaginé pouvoir, par ses recherches, intéresser à un degré quelconque ceux qui, d'ordinaire, abordent les études de ce genre avec l'esprit façonné par une tout autre culture. Il faudrait donner satisfaction par des raisons trop personnelles pour valoir d'être dites ou trop générales pour trouver place dans cette *Revue*. Qu'il soit donc permis de réserver pour une autre circonstance le « pourquoi » de cet article; il importe seulement, pour pénétrer dans le sujet, d'en connaître le « comment ».

Vers la fin de 1891, M. Perrot me communiqua plusieurs figures de vases mycéniens qu'il destinait au tome VI de son *Histoire de l'art*, en me demandant s'il était possible de spécifier exactement les animaux qui y étaient dessinés. Pour quelques-uns de ceux-ci (poulpe, argonaute, etc.), la chose était aisée; non pas que leurs représentations fussent exactement semblables à celles que combinent aujourd'hui les savants pour signaler ensemble tous les caractères de ces êtres, mais parce que les pein-

tres primitifs, avec un art consommé, avaient fait un choix très concis et très précis de caractères excellents, traçant seulement les lignes essentielles qui donnent à chaque animal son attitude spéciale et qui permettent à tous ceux qui l'ont vu de le reconnaître à coup sûr. Ces animaux avaient certainement été vus et dessinés d'après nature, quoique non copiés sur nature.

D'autres formes, au contraire, exécutées d'ailleurs avec la même sûreté de main, étaient indéchiffrables. Le savoir-faire du peintre ne semblant pas devoir être mis en question plus dans ces cas que dans les autres, je supposai que si les animaux bien reproduits avaient été vus souvent, les autres ne l'avaient jamais été, soit qu'ils fussent rares dans la région, soit plutôt parce qu'ils n'existaient pas du tout.

Cette seconde alternative me parut la vraie quand mon attention se fut portée sur une sorte d'oiseau, oie ou canard, dont la représentation offre un singulier mélange de réel et d'impossible (voir *Ossuaire de Crète*, Perrot et Chipiez, t. VI, p. 239). Tous les individus peints sur le même objet ont la même forme; il n'en est pas deux qui aient le même plumage, comme si l'artiste n'avait pas su, pas pu ou pas osé spécifier trop complètement des êtres mystérieux. Au surplus, chacun de ces animaux porte sur le dos deux petits appendices, invraisemblables s'il s'agit d'ailes d'oiseaux — presque rigoureusement exacts, au contraire, de position et de forme, si l'on veut y voir les appendices d'un *anatife*, crustacé cirrhipède que l'on trouve généralement fixé sur les épaves flottantes.

Quelques-uns, j'en suis sûr, vont se demander comment des formes figurées qui, sans doute, offrent des singularités, mais qui, dans l'ensemble, retracent des oiseaux, peuvent bien suggérer l'idée d'un crustacé en somme peu connu. C'est que justement une légende, venue d'une antiquité imprécise à travers le moyen âge, familière d'ailleurs à ceux qu'a intéressés l'histoire des idées sur la génération spontanée, explique tout au long que l'*oie bernache* ou *bernache de mer* naît de l'*anatife* (Lepas anatifera), le crustacé en question.

Je ne doutai point d'avoir sous les yeux sinon la naissance, du moins un état jeune de cette légende particulièrement tenace, et qui vit encore chez les pêcheurs de nos côtes; il me sembla même comprendre comment avait pu se produire une interprétation d'apparence si bizarre en contemplant ces dessins : oiseaux dans l'ensemble, anatifes dans le détail.

Ayant ainsi rencontré l'idée de génération spontanée ou de genèse, traduite par des êtres irréels, véritables *symboles* d'une croyance, il me sembla difficile de considérer, à côté de cela, comme des copies privées de sens profond les dessins traités de façon plus réaliste. Je me demandai si les animaux représentés n'avaient été choisis que pour leur étrangeté ou pour leur beauté ou s'ils n'avaient pas plutôt tenu une place, à titre de phénomènes explicatifs, dans quelque théorie plus ou moins confuse sur l'origine des êtres. Les décorateurs de Mycènes, en un mot, n'étaient-ils pas toujours symbolistes, même quand ils paraissaient le plus être réalistes ? La nature, au surplus, n'étant alors qu'un immense mystère, naturalisme et mysticisme, non plus que réalisme et symbolisme, n'étaient encore différenciés.

J'ai cru saisir l'idée qu'avait inspirée à ces peuples marins la vie des êtres qu'ils ont figurés. M. Perrot a bien voulu citer les traits principaux de ma reconstruction.

En y réfléchissant depuis et en réunissant les faits que j'ai pu recueillir sans trop de peine, il m'a semblé tenir un système d'interprétation assez plausible et assez cohérent pour mériter d'être soumis à l'appréciation des spécialistes. Un plus érudit tirera parti peut-être des suggestions zoologiques que je ne puis poursuivre davantage sans de longues recherches auxquelles je ne suis point préparé — ou prouvera qu'elles ne sont pas fondées à l'aide de quelque fait irréfutable et que je ne connais pas.

Histoire naturelle moderne, légendes médiévales et iconographie antique du Lepas anatifera.

Le *Lepas anatifera* devait exciter la curiosité de toutes les

populations marines, aussi bien par sa forme que par les circonstances où on le rencontre. J'ai gardé un souvenir très précis des impressions que j'éprouvai en voyant cet animal pour la première fois. C'était à Roscoff, après plusieurs jours de violente tempête, et je marchais le long du rivage à la tombée de la nuit. La côte rocheuse et déchiquetée noircissait; le ciel aussi était noir ; la clarté venait presque exclusivement de la mer grise et blanche, encore toute secouée. Au tournant d'un promontoire, une petite grève, que je connaissais bien pour être de sable jaune, m'apparut jonchée d'objets dont la blancheur éclatait dans la demi-obscurité. Je sentis je ne sais quoi d'étrange à voir ainsi couverte cette grève que je pensais trouver nue. Une impression d'étrangeté ou un désir de connaître ne font guère qu'une seule chose pour nous ; mais il n'en est pas ainsi chez les hommes moins cultivés : l'inconnu et l'inattendu troublent profondément leur esprit plutôt qu'ils ne l'excitent. Si l'on pense au surplus que les anatifes ne peuvent être jetés à la côte que par une tempête, que la découverte en a lieu par conséquent toujours dans l'état de fatigue et de nervosité spéciales où laissent plusieurs jours de dépression barométrique, on admettra que leur rencontre doit causer pour le moins un moment de surprise à d'ignorants pêcheurs. Sur certaines côtes, toutefois, où portent des courants, ou bien au large, on peut trouver les anatifes dans d'autres conditions qui, avec une moindre mise en scène, n'en sont pas moins émouvantes. Ces animaux, alors vivants, sont fixés sur des épaves flottantes. Pour peu qu'on ait vécu chez les hommes de mer, on sait bien qu'ils ne s'accoutument pas à voir sans émotion une épave, soit que, débris de barque, elle leur parle de quelque drame, soit que, pièce de bois quelconque, elle éveille chez eux l'idée des terres inconnues d'où elle est partie, des mystérieux océans sur lesquels elle a roulé de flot en flot, des jours, des mois et des années. Ils ne savent guère exprimer cela ; mais je sais qu'ils le sentent. La rencontre de l'anatife est donc associée toujours à l'idée de surprise, d'épouvante ou de mystère.

Si l'on regarde de près l'un de ces êtres, va-t-on du moins reprendre pied dans le banal et le connu ? Pas du tout ; et pour ma part, j'eus beau tourner et retourner ceux que j'avais recueillis, il me fut impossible de savoir ce que c'était. Sans doute j'étais alors un zoologiste débutant, aussi expérimenté toutefois qu'un pêcheur ; je tiens donc pour assuré que l'examen de ces animaux ne peut fournir aucun rapprochement avec un type vulgairement connu, que cet examen au contraire doit, chez un homme primitif, susciter l'idée d'une chose sans analogue, hors nature, surnaturelle. Il paraîtra bien certain que la ressemblance de cet animal avec d'autres formes n'est point aisée à trouver, si l'on songe que Cuvier en avait fait un mollusque et que de nos jours seulement les zoologistes savent à quoi s'en tenir sur cet être bizarre, qui est un crustacé.

Dans sa jeunesse il nage et vit libre, il porte trois paires d'appendices et présente la forme *nauplius* comme tous les crustacés inférieurs. Puis le nombre de ces appendices croît, les téguments du dos s'avancent sur les deux côtés et enferment comme dans un manteau, ouvert sous la ligne ventrale, l'animal maintenant à six paires de pattes que l'on appelle une *Cypris* et qui est encore nageur. Enfin, cette *Cypris* se fixe par la tête ; sa nuque, en s'allongeant, produit le long suspenseur flexible qui attache l'adulte aux corps flottants ; le manteau se boutonne, c'est-à-dire que ses deux bords se soudent sur la ligne ventrale, sauf en une région par où passeront encore les six paires de pattes. Ce manteau maintenant formé s'incruste de plaques calcaires, devient comme une coquille, apparence qui fait de l'animal un coquillage. Les six pieds, désormais inutiles

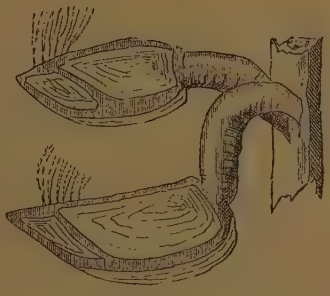

Fig. 1.

pour la marche, sortent et rentrent rythmiquement pour respirer, pour capturer et entraîner des proies dans l'intérieur de la coquille où se trouve la bouche (fig. 1).

Tels sont ces êtres dont l'histoire est demeurée si longtemps inconnue. Qu'ils aient passé pour s'organiser spontanément aux dépens du bois pourri dans la mer, cela est très naturel. Que, dans l'intérieur des terres, cette notion répandue de proche en proche se soit déformée et qu'on ait pu parler d'arbres croissant sur le bord de la mer et produisant des coquillages, rien que de très simple encore; et ces deux interprétations ont pu naître sur n'importe quel rivage. Mais la croyance que chaque anatife, né sur un arbre, donnait ensuite naissance à un canard ou à une oie, l'oie *bernache*, est bien trop particulière pour s'être produite plus d'une fois et en plus d'un endroit, bien trop extraordinaire surtout, car l'idée n'a pu être suggérée *par la vue directe de l'animal. Elle n'a pu se produire que par la convergence de deux représentations, qui, successivement simplifiées l'une et l'autre, sont arrivées à se ressembler.* C'est ce que je vais essayer d'établir.

On trouvera dans Max Müller[1] et dans Carus[2] l'histoire très documentée de cette légende en Angleterre entre le XII^e^ et le XVII^e^ siècle. A cette époque, en effet, elle semble, d'après les textes, si étroitement localisée dans cette région septentrionale, qu'elle a pu passer pour s'être spontanément organisée « dans le cerveau d'un moine irlandais désireux de rendre possible aux jours maigres l'usage de ce t oiseau. »

Max Müller a voulu expliquer la genèse de cette fable, mais, sans contredire en rien sa méthode, que je pense au contraire utiliser dans ce qu'elle a de plus général, je conteste absolument l'application qu'il en fait à ce cas spécial.

1. Max Müller, *Nouvelles leçons sur la science du langage* (traduction Harris et Perrot, 1868), p. 289-309.

2. Carus, *Histoire de la zoologie*, traduction française. Paris, J.-B. Baillière, 1880, p. 153-157.

Voici le résumé de sa thèse.

1° L'oie bernache existe, puisque Linné la décrit sous le nom d'*Anser bernicla* (p. 293).

2° Le nom de cet oiseau que l'on trouvait en Irlande (Hibernia) a dû être successivement *hibernica, hibernicula*, BERNICULA (p. 308).

3° Le nom du cirrhipède *lepas* dérive de *perna*, *pernacula*, BERNACULA, à moins qu'il ne vienne du celtique *barnagh* signifiant aussi *lepas* (p. 291).

Quoi qu'il en soit, la ressemblance des deux noms *bernicula* et *bernacula* a suggéré un rapprochement entre l'oiseau et le cirrhipède, puis comme explication la fable que l'on sait.

L'argument n° 1 n'a aucune portée ; car il implique une méconnaissance complète de la réforme de Linné. — Oui, *Anser bernicla* (L.), c'est à-dire l'oie bernache DE LINNÉ existe. Mais, quel rapport entre cet oiseau *décrit* et celui ou ceux auxquels antérieurement le vulgaire donnait le même nom ? Aucun. Il n'y a pas plus de rapports entre eux qu'entre notre *Lepas* (anatife) et le *lepas* d'Aristote (patelle ou *haliotis*) ou qu'entre notre *Nautilus* (nautile) et le *nautilos* des auteurs grecs (argonaute), etc., etc.

Je conteste aussi la seconde proposition. Sur nos côtes de Bretagne on trouve encore les mots bernache (trochus), bernique (patelle), *bernard*-l'hermite (pagure), corruption, par calembour populaire, de bernache à l'hermite. — Oie bernache est de la même famille et a signifié de prime abord l'oie du coquillage. Je crois que, dans ce cas, je veux dire dans ces régions et à cette époque, l'idée a précédé le nom, mais non pas l'inverse.

J'évacue sans combat le terrain de la linguistique pour me retrancher dans la pure logique. Pour que la thèse de Max Müller soit vraie, il faut évidemment que la légende ait été, *dès son origine*, localisée dans l'Europe septentrionale, dans des pays où le peuple a pu connaître l'Irlande voisine (Hibernia), pour nommer *hiberniculæ* les oiseaux qui en venaient.

Or Pierre Damien (1006-1076) déclare que les oiseaux peu-

vent naître sur un arbre, comme il arrive dans l'île de Thilon aux Indes [1]. Voici donc, antérieurement aux plus vieux textes anglais, une indication d'origine plus ancienne et *plus orientale* pour la fable qui nous occupe.

« De plus, dans le livre principal de la Kabale, le *Zohar* (II, 156) il est dit que Rabbi Abba a vu un arbre des fruits duquel s'envolaient des oiseaux [2]. » Ce texte ne peut être postérieur au XI[e] siècle et l'origine orientale de la fable s'accuse mieux encore.

Prenons ceci pour de simples indications; elles nous préparent toutefois à concevoir l'antiquité de la légende. Je veux maintenant montrer qu'elle existait dans la Grèce primitive, que même elle a pu naître au milieu de ses populations contenant *à la fois des marins et des peintres*. Je place en Argolide, pour m'en tenir aux faits connus, l'origine de cette fable et des autres symboles dont j'aurai à parler; mais comme tout mon exposé est indépendant de la question de race ou de langue, il peut être, par des découvertes ultérieures, reporté sans changement à une époque plus reculée, à un autre peuple et à un autre lieu; il suffit que ce lieu soit un rivage habité par des hommes sachant naviguer et dessiner.

Je vais, ai-je dit, conserver la méthode de Max Müller; il faut pourtant d'abord en étendre la portée. Pour lui, la mythologie comprend « tous les cas où le *langage* usurpe une puissance indépendante, et réagit sur l'esprit, au lieu d'être, ce qu'il devrait être par sa nature, la simple traduction et *l'expression par une forme extérieure et sensible des conceptions de l'esprit* [3]. » Si l'on veut bien admettre que le langage n'est pas le seul moyen d'expression par une forme extérieure et sensible des conceptions de l'esprit, mais qu'aussi le dessin rentre dans cette formule, nous pouvons généraliser une autre phrase de Max Müller : à savoir que « des mots originairement distincts et pour la forme et pour la signification revêtent quelquefois une forme iden-

1. Carus, *loc. cit.*, p. 155-156.
2. Id., *ibid.*, p. 156.
3. Max Müller, *loc. cit.*, p. 279.

tique[1], » par suite d'altérations phonétiques, en y ajoutant que des dessins originairement distincts revêtent une forme identique par simplifications successives, hiératisations, schématisations, qui enlèvent un à un les traits différentiels. Nous arriverons alors à comprendre comment une idée fabuleuse a pu naître non seulement de la convergence de deux noms, représentations sonores, mais aussi de la convergence de deux dessins, représentations visuelles.

Au surplus, cette idée de convergence ne peut-elle trouver une place dans ce que M. Clermont-Ganneau appelle mythologie iconologique ou iconographique, et qui doit rechercher non plus dans l'image la traduction du mythe, mais dans le mythe la traduction de l'image? M. Bérard auquel j'emprunte cette indication ne fait-il pas lui même un large emploi de cette méthode dans ses recherches sur l'origine des cultes arcadiens[2]?

Or, considérons l'un des anatifes exactement représentés (fig. 1), le plus bas par exemple, que faut-il faire à ce *dessin* pour qu'il ressemble au *dessin* d'un canard? 1° ajouter sur le pédoncule de suspension un point qui figurera un œil; 2° réduire le nombre des appendices ou cirrhes, ou encore les grouper en deux paquets, ce que déjà la nature indique, sans chercher dans chacun les détails.

Mais, réduire le nombre, ne pas chercher les détails, c'est l'essence même de l'art, et ces populations maritimes dessinant en artistes des êtres marins ont précisément réduit le nombre et supprimé le détail. Les argonautes figurés n'ont jamais plus de trois bras, tandis qu'en réalité ils en possèdent huit; les poulpes figurés parfois avec huit bras n'en ont souvent que quatre ou même deux. Le nombre des appendices réduit, le point oculaire se placera *tout seul*.

Le germe de la légende est déposé; elle n'a plus qu'à éclore! Les vases de la période mycénienne nous montrent la légende

1. Max Müller, *ibid.*, p. 284.
2. V. Bérard, *De l'origine des cultes arcadiens* (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 1894), p. 36, 37.

déjà formée, donnant déjà lieu à des interprétations diverses et à des recherches d'explications.

Fig. 2.

J'ai voulu reproduire quelques types de lépas... *ansérisés*, si l'on veut me permettre le barbarisme.

C'est d'abord (fig. 2) un canard sans pattes et avec trois appendices sur le dos; on serait fort embarrassé sans doute d'y voir trois ailes (*Gobelet d'Ialysos*, Perrot, t. VI, p. 920); leur présence au contraire est toute simple dans mon hypothèse.

Puis, c'est une bande de cinq animaux (fig. 3), qui portent sur le dos deux ailerons seulement, et qui par là seraient plus oiseaux

Fig. 3.

que les précédents; mais leur corps figure tout à fait la coquille de l'anatife avec ses valves divisées en plusieurs plaques couvertes de stries (*Ossuaire de Crète*, Perrot, t. VI, p. 930). J'ai déjà fait remarquer que tous ces animaux diffèrent par les ornements de leur corps.

Un autre dessin (fig. 4) nous montre parfaitement qu'il ne s'agit pas là de véritables oiseaux, mais d'êtres mixtes, mal définis, représentés avec une certaine latitude (anse d'un vase, Perrot, t. VI, p. 936). Jamais peintre, d'ailleurs habile, ayant constamment des oiseaux sous les yeux, n'aurait ainsi attaché une patte vers l'épaule, s'il avait voulu faire un canard vrai. Qu'est-ce à dire, sinon que nous avons sous les yeux les œuvres de deux écoles? Pour l'une, la première, les

Fig. 4.

ailes de l'oie sont faites avec les cirrhes du lépas, pour l'autre ces cirrhes donnent les pattes.

Il y a encore une troisième interprétation, qui d'ailleurs n'a pu se produire que postérieurement à la légende, une fois celle-ci bien assise et bien indiscutée. Les deux formes précédentes avaient en commun la formation du cou à l'aide du pédoncule suspenseur du lépas; dans celle-ci le pédoncule suspenseur est représenté sur la poitrine en voie de régression et comme une annexe fœtale fixant l'oie au bois sur lequel elle est née (Perrot, t. VI, p. 916).

Fig. 5.

Voici, pour nous résumer, les phases successives des rapports entre le dessin et la légende :

1° Les décorateurs représentent aussi exactement que possible les lépas qui les ont frappés par leur forme ou par les circonstances de leur rencontre.

2° Le dessin de plus en plus simplifié ressemble à celui d'une oie.

3° On raconte que des animaux en forme d'oie naissent dans la mer aux dépens du bois qui flotte.

4° Enfin le bois flottant devient un arbre quelconque qui croît dans la mer; on le figure en indiquant même d'une façon exacte comment on s'imagine la naissance de l'oie sur cet arbre.

Si l'on veut une fois encore revoir l'*ossuaire de Crète* dont j'ai déjà parlé, on y trouvera l'arbre sur lequel naissent les canards.

Fig. 6.

M. Perrot ayant reproduit cette interprétation, je me borne à signaler certains détails qui me font croire que le peintre a voulu suggérer une explication précise. Prenons la feuille supérieure de

la plante représentée (fig. 6) et remarquons à quel point son lobe gauche se contourne (le droit est caché par une autre feuille). Pourquoi cette spirale irréelle? C'est qu'elle permet de retrouver l'oiseau simplement en repliant la feuille par la moitié, et en laissant se redresser le lobe trop courbé à la manière d'un bourgeon qui se déroule en s'ouvrant. Le dessin des nervures, parfaitement chimérique, reproduit après le pli les ornements que l'on a coutume de représenter sur la coquille du lépas (troisième oiseau de la fig. 3).

J'ai insisté, un peu trop longuement peut-être, sur la partie relative aux oies et aux lépas, parce que la tradition nous a gardé sur leur compte une légende précise et invariable; il m'a semblé curieux de trouver, déjà construite à la période mycénienne et dans la Méditerranée orientale, la forteresse où se sont retranchés jusqu'au XVII^e^ siècle les partisans de l'organisation spontanée des animaux supérieurs.

La philosophie zoologique à Mycènes.

Les légendes écrites et dessinées du lépas nous conduisent à cette idée que, dans la période préhellène, le problème des origines était déjà posé et avait déjà reçu une réponse provisoire. La faune terrestre et même aérienne naissait de la faune marine; la mer, source de toute richesse pour les peuples du rivage, était aussi pour eux la source de toute vie. Les êtres étaient mystérieusement élaborés dans ses forêts d'algues aux riches couleurs, dont les souples touffes palpitaient au balancement du flot, et dont le marin ou le plongeur entrevoyait les abîmes déformés de mille façons par la variable réfraction dans l'eau claire.

Tous les animaux figurés sur les vases mycéniens parlent dans le même sens; toutes les formes sont ambiguës et rappellent en même temps un être marin et un être terrestre, — toutes sauf deux : les deux plus importantes peut-être, les plus souvent représentées, les plus vénérées sans doute, celles dont les textes

ultérieurs nous entretiennent le plus longuement et le plus fréquemment, celles du « poulpe rameur et du poulpe sacré »[1] — du poulpe et de l'argonaute. Il faut trouver pour elles une explication spéciale et nous allons commencer par là.

Dans un article, très exactement documenté au point de vue biologique et très érudit, K. Tümpel[2] établit que l'argonaute dessiné sur les objets mycéniens et le poulpe sacré de Vénus que mentionnent et décrivent les textes plus récents, sont un seul et même être. Nous admettons avec cet auteur le lien entre la représentation du céphalopode et le culte d'Aphrodite; mais tandis que pour lui, c'est le culte préexistant d'Aphrodite, déesse de la mer, qui a déterminé la vénération de l'animal capable d'annoncer par son attitude le calme et la tempête[3], nous chercherons à montrer, au contraire, que le culte d'Aphrodite s'est greffé sur une philosophie zoologique préexistante — comme une croix sur un menhir; que ce culte ensuite a emporté dans son extension et mêlé à ses symboles tous les animaux d'abord figurés comme explicatifs de la genèse des êtres et de leurs métamorphoses.

Et, d'abord, quelles raisons de pure zoologie ont pu conduire à vénérer le poulpe et l'argonaute? entendons de zoologie primitive et superficielle, analogue, par exemple, à celle de nos pêcheurs relativement à tout ce qui n'est pas poisson ou qui ne se mange pas. Pourquoi aussi le poulpe et l'argonaute, non tels autres céphalopodes, comme la seiche, la sépiole ou le calmar, de forme plus élégante et de couleurs plus fines? Représentons-nous une barque qui s'éloigne du rivage de l'Argolide, chargée d'hommes enivrés de leur jeune expérience nautique, exaltant leur audace d'avoir quitté la terre, de l'avoir quittée non point comme des animaux qui nagent et se soutiennent *naturellement*, mais par un procédé *artificiel*, qui semble l'expression dernière du génie humain et met celui-ci hors de pair. Quel apaisement de ce grand souffle d'orgueil en rencontrant sur la mer calme un animal qui,

1. Cléarchos de Soli, *in* Perrot et Chipiez, t. VI, p. 1014.
2. K. Tümpel, *Die Muschel der Aphrodite* (*Philologus*, LI, 1892).
3. Id., *ibid.*, p. 398, 399.

comme eux, vogue à la surface, porté par une légère coquille comme eux par leur barque, qui, comme eux, use de la voile et de la rame! Est-il possible que l'argonaute (c'est de lui qu'il s'agit) ait pu leur produire une impression pareille? — Cela est sûr.

Qu'est-ce en effet que l'argonaute? Et je parlerai ici de la femelle seulement; le mâle tout petit, sans coquille, découvert en ces dernières années, était alors parfaitement inconnu : eût-il été rencontré d'ailleurs que, par ignorance totale du dimorphisme sexuel dans l'espèce, il eût été considéré comme un animal d'une toute autre sorte. L'argonaute est un octopode; il ressemble à un poulpe de petite taille analogue à ceux que les pêcheurs antiques, avant même d'avoir quitté la côte, avaient maintes fois capturés et observés. — Et ce poulpe, nu et nageur au rivage, était trouvé au large flottant dans une coquille! Ne va-t-on pas me reprocher comme un artifice de style ce « *dans une coquille* » qui assimile l'argonaute à un navigateur, quand je pourrais aussi bien parler d'un céphalopode *à coquille*[1] et qui nage au large? Là est justement le point intéressant : la délicate et légère enveloppe de l'argonaute ne lui est pas attachée comme l'est celle d'un escargot, d'une littorine ou de tout autre mollusque; il *la tient* avec deux de ses bras recourbés en arrière — ceux que les anciens avaient pris pour sa voile — et si on le capture en le brutalisant tant soit peu... il lâche tout. En sorte qu'il semble y avoir autant d'indépendance morphologique entre le céphalopode et son flotteur qu'entre le matelot et sa barque. Et cette apparence de dualité a si bien paru vraie aux antiques navigateurs de la Méditerranée qu'on la trouve affirmée de texte en texte depuis Aristote jusqu'à Pline[2].

1. En vérité, ce n'est pas une *coquille* qui puisse être comparée à celle de tous les autres mollusques : c'est un flotteur, sans doute formé et plus tard agrandi par la sécrétion des deux bras modifiés qui le retiennent. Par sa nature morphologique ce flotteur est sans homologue, ou bien doit, et c'est mon avis, être comparé au flotteur de la janthine et au byssus d'une moule; non pas à un opercule, comme on l'a dit aussi; car sa place serait alors sous l'entonnoir et non fixé aux bras.

2. K. Tümpel, *loc. cit.*, p. 390-391.

Les premiers conquérants de la mer furent induits en vénération du poulpe nageur (*octopus*) parce qu'ils crurent que quelques-uns de ces céphalopodes, les poulpes sacrés (*argonauta*), avaient, comme eux et avant eux, inventé la navigation.

Les motifs spéciaux de respect spécial pour ces céphalopodes étant admis, on comprendra sans peine comment, autour de l'image d'un poulpe, peuvent se grouper les animaux qui tous par leur forme concourent à suggérer l'idée de la puissance créatrice de la mer et de la transformation des êtres. Une amphore de Pitané nous présente un pareil ensemble. M. Perrot ayant précisément à ce sujet exposé mon hypothèse[1], je me bornerai à mettre brièvement en regard le nom des formes aquatiques et des correspondantes terrestres que rappellent les animaux représentés sur un fond composé d'un poulpe et de poissons :

Oiseaux aquatiques. . .	Lepas anatifera.
Cheval.	Hippocampe.
Hérisson	Oursin.
Fleur	Actinie.
Papillon	Ptéropode.

Comment, sinon prouver, du moins rendre plausible une pareille supposition? J'ai assez longuement parlé des bernaches et des lépas pour n'y point revenir. Quant à la métamorphose présumée de l'hippocampe en cheval, sur quoi l'appuyer? C'est, en tout cas, une idée qui est sûrement venue et que nous retrouvons exprimée plus tard, par exemple dans des fibules provenant de la nécropole de Lucca à Bologne et de la nécropole d'Este et qui figurent des hippocampes montés par des cavaliers[2].

« En Grèce, dit M. Bérard[3], si nous en croyons les légendes, le cheval est venu de la mer, dans le cortège des dieux marins. C'est Poseidon qui l'a donné à la guerrière Athéna... c'est Poseidon encore qui a donné les chevaux d'Achille. » Et l'auteur

1. Perrot et Chipiez, t. VI, p. 924, 932.
2. Chantre, *Recherches anthropologiques dans le Caucase*, t. II (texte), p. 69.
3. V. Bérard, *loc. cit.*, p. 111.

donne des raisons qui semblent excellentes pour appliquer tout ceci à l'importation des chevaux par bateaux. Soit, les chevaux sont venus par bateaux; mais est-ce bien à la *connaissance* de ce fait que s'appliquent exclusivement les légendes et ne peuvent-elles être aussi interprétées comme un souvenir des anciennes *croyances*, pour longtemps encore vivaces d'ailleurs? M. Bérard admet lui-même un rapport entre le symbole cheval et le symbole hippocampe : « Auprès de Dercéto[1], la déesse poisson, il (le cheval) *est devenu* un hippocampe à tête de cheval et à queue de poisson »... Je crois plutôt que c'est l'hippocampe qui a commencé — quand il y a rapport entre les deux symboles, bien entendu; car il serait malencontreux de prétendre que le cheval n'ait jamais pu être représenté pour des raisons personnelles.

A propos des rapports du hérisson et de l'oursin on peut remarquer cette indication du *Physiologus* grec qui, ainsi que l'*Hexaméron* d'Eustathe, compare les piquants du hérisson et ceux de l'oursin; cette comparaison, dit Carus[2], fait certainement supposer une connaissance familière des animaux marins; elle fait aussi, à mon avis, supposer une idée préconçue ou une tradition pour rapprocher ainsi deux êtres si dissemblables d'ailleurs.

Que l'actinie ait semblé la fleur de la mer, l'anémone de mer, comme nous disons encore, cela est trop naturel pour qu'il faille y insister.

Le papillon enfin a-t-il été réputé une adaptation terrestre d'un ptéropode? Cela doit sembler très possible à ceux qui ont vu nager les gracieuses et transparentes cymbulies. Mais le papillon, très souvent représenté d'autre part, a pu entrer pour un autre motif dans ce tableau que j'appellerai un « exposé de la doctrine ». Cette doctrine, en effet, renferme deux idées non nécessairement liées — si peu nécessairement que dans Lucrèce nous trouvons exprimée seulement la seconde et qu'il attaque la première. Ces deux propositions distinctes sont : 1° Tout naît de la

1. V. Bérard, *ibid.*, p. 115.
2. Carus, *loc. cit.*, p. 100.

mer; celle-ci est conservée dans les théories de Thalès et nettement formulée par Anaximandre[1]; 2° Les formes animales s'engendrent les unes les autres. Rien mieux que le lépidoptère ne peut plaider en faveur de cette seconde thèse. C'est la chenille, le ver, qui, enfermée dans le cocon qu'elle file, produit l'insecte aérien, léger et brillant. Ces métamorphoses ont de bonne heure été connues, sans doute, de ces hommes qui manifestement aimaient à regarder la nature.

Il est surprenant de ne point voir ici, ni, que je sache, sur aucun objet de cette époque, la tortue qui plus tard fut vénérée à l'égal de l'argonaute et du poulpe[2]. C'est aussi une forme à la fois terrestre et marine; elle ne pouvait manquer de trouver dans ce groupe de symboles une place prépondérante et si elle ne l'eut pas dès l'abord, c'est sans doute qu'elle ne fut que tardivement connue, étant en fait relativement rare.

Nous le voyons, parmi les innombrables formes marines, les peintres mycéniens ont choisi quelques types seulement, non sans raisons peut-être. En est-il de meilleures que celles dont je viens d'esquisser les grandes lignes?

En dehors des animaux que j'ai signalés on trouve encore quelques ophiures, quelques astéries dont je ne puis pénétrer le sens et surtout un étrange animal enfermé dans un tube. Est-ce un vermet (mollusque gastéropode)? Est-ce une annélide tubicole? C'est un animal en tous cas qui a beaucoup intéressé, car il est souvent reproduit. Zaccharià ben Mohammed el-Kazvini[3], mort en 1283 et réputé comme compilateur d'auteurs anciens, écrit les lignes suivantes qui se rapportent évidemment à cet animal : « L'animal le plus inférieur ressemble aux plantes, il n'a qu'un sens (le sentiment), *c'est un ver qui vit dans l'intérieur d'un tube pierreux*, et qu'on rencontre sur quelques côtes. »

Et cet être le plus simple, le plus facile à organiser, nous parlerait encore du problème des origines.

1. P. Tannery, *Pour l'histoire de la science hellène*.
2. Perrot et Chipiez, t. VI, p. 1014.
3. Carus, *loc. cit.*, p. 135.

Transformation des symboles marins en pays de montagnes.

Il existe dans le Caucase, et notamment à Koban et à Samthavro, un certain nombre de nécropoles au sujet desquelles M. Chantre[1] nous a donné les documents les plus précieux et les plus précis, à la fois sur les caractères anthropologiques des squelettes découverts et sur ceux des mobiliers funéraires dont ils étaient accompagnés.

Les plus vieux tombeaux révèlent les faits suivants : dolichocéphalie de la race, extrême rareté du fer, abondance du bronze, traits généraux de la décoration rappelant d'une façon surprenante ceux de l'art mycénien[2], un culte d'Astarté manifeste[3].

Parmi les nombreux animaux figurés à des titres divers : chiens, gazelles, renards et très rarement chevaux et bœufs, nous retrouvons les types familiers de Mycènes : l'hippocampe, l'oie bernache (employons le mot médiéval et moderne puisque nous ignorons le nom antique) et enfin le poulpe ; mais combien déformés !

L'hippocampe est très reconnaissable et j'insiste sur sa présence juste assez pour établir un lien avec les symboles marins que nous venons de quitter et nous préparer à leur avatar ; car est il déjà moins poisson et plus cheval que sur le rivage où on le voyait chaque jour.

Les oiseaux sont fort abondants et rappellent toujours des canards ou des cygnes ; on sait que des oiseaux de cette forme accompagnent partout les symboles du culte d'Astarté dans son extension d'Orient en Occident[4]. Mon savant ami, M. Chantre, veut y voir des colombes manquées. Pourquoi forcer le fait ? Ce sont des canards, des cygnes, des *oies bernaches* qui, à mon point de vue, doivent rentrer tout droit avec les symboles satel-

1. Ernest Chantre, *Recherches anthropologiques dans le Caucase*, 4 volumes in-4° et un atlas. Paris-Lyon, 1886.
2. Id., t. II, p. 192.
3. Id., *ibid.*, p. 199.
4. Chantre, *loc. cit.*, p. 199.

lites dans un culte d'Astarté, d'Aphrodite ou de toute divinité exprimant la puissance productrice, créatrice, génésique. La colombe est autre chose et vient d'autre part.

Certains de ces oiseaux sont de véritables monstres, et cela est fort embarrassant sans le concours de mon hypothèse; avec elle les monstruosités deviennent toutes simples, étant, comme je vais le dire, des combinaisons de l'oiseau et du poulpe et montrant, par cet amalgame, une fois de plus l'unité de la doctrine enveloppée sous toutes ces figures.

Arrivons au poulpe. J'ai conscience de mon audace en appelant « poulpes » des amulettes trouvées par centaines et que tous déterminent « têtes de béliers ». Voyons pourtant. Et d'abord, il faut bien dire que le bélier n'est pas absolument net, puisque deux naturalistes comme MM. Virchow et Chantre veulent y voir l'un la brebis grise domestique de Crimée, l'autre le mouflon sauvage du Caucase (*Ovis Pallasii*)[1]. L'abondance de ces objets inutiles prouve, je crois, l'importance philosophique, religieuse ou superstitieuse qu'il convient de leur attribuer et, par suite, l'intérêt qu'il y aurait à les déterminer rigoureusement. Pour abréger, je range en un tableau les difficultés que je vois à l'identification du symbole avec une tête de bélier et qui toutes sont des facilités pour l'identifier avec un poulpe.

CARACTÈRES DU SYMBOLE	CRITIQUE DE CES CARACTÈRES	
	Dans le cas du bélier :	*Dans le cas du poulpe :*
1. Tous les animaux sont représentés en entier; le bélier *seul* le serait par sa tête et des centaines de fois.	C'est extraordinaire et cela demande une explication.	C'est très simple, car le poulpe est alors entier.
2. La forme générale est plus large en bas qu'en haut.	C'est le contraire qu'il faudrait.	C'est exact ainsi.
3. Les yeux sont prodigieusement saillants.	C'est faux.	C'est exact.
4. Dans les plus anciens tombeaux les prétendues têtes n'ont JAMAIS *d'oreilles.*	C'est invraisemblable quand tous les autres animaux ont leurs oreilles, leur bouche et quelquefois leurs dents.	C'est très naturel; il n'y a pas d'oreilles à mettre.

1. Chantre, *ibid.*, p. 99.

L'étude directe de l'objet plaide donc en faveur du poulpe; ceci, joint à la présence de l'hippocampe et des bernaches, nous conduit peu à peu vers une opinion plus ferme. Quelques reproductions de ces symboles préciseront encore.

Prenons d'abord un poulpe figuré sur un gobelet d'Ialysos (Perrot, t. VI, p. 932). Il est bien reconnaissable et ses bras sont en réduction (fig. 7). En ne conservant que les deux bras les plus importants on a le poulpe à deux bras, qui a passé au Caucase, ou qui s'est ainsi réduit de lui-même sur place quand le modèle n'a plus été sous les yeux de l'artiste et que la représentation est devenue nécessairement conventionnelle. Le Musée de Saint-Germain possède de nombreux échantillons de

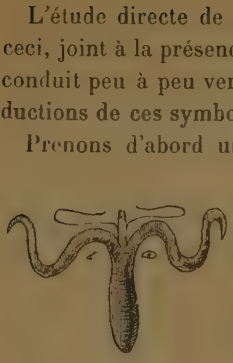

Fig. 7.

Fig. 8.

ces objets; produits en quantité, ils n'ont pas manqué de se modifier, par simplification surtout. Je mets sous les yeux (fig. 8) une série de croquis extraits des magnifiques planches de

M. Chantre (t. II, Atlas). Les numéros indiquent ceux des planches de cet ouvrage et des figures empruntées.

La dernière forme obtenue en ramassant l'hélicoïde dans le plan, ce qui donne une spirale, est un des motifs les plus fréquents dans la décoration de Mycènes et de Tirynthe où il s'est évidemment produit de la même façon.

La convergence du symbole marin avec une tête de bélier avait déjà frappé les artistes de Koban comme elle nous frappe, et, au milieu des innombrables *têtes* dont on ne comprenait plus le sens, on a risqué quelques béliers entiers (pl. VI *bis*, 1), mais on peut dire que, d'une façon presque absolue, la tradition s'est conservée intacte très longtemps. Tous ces objets sont fort bien datés, et il faut entrer dans une période plus récente, quand le pays fut occupé par une autre race, brachycéphale celle-là, pourvue d'une civilisation absolument différente, connaissant le fer, pour voir les béliers, les seuls symboles hérités des populations précédentes, devenir de vrais béliers avec un museau fin, des cornes moins tirebouchonnées, presque droites, des yeux non saillants et *surtout ayant des oreilles*. L'avatar est complet. La nécropole de Stepan-Mitzda offre des types de transition intéressants [1].

Fig. 9.

Je reviens un moment aux oiseaux dont j'ai parlé déjà et qui portent des oreilles ou même des cornes (fig. 9).

Après les transformations du poulpe que nous venons d'indi-

1. Voir Chantre, *loc. cit.*, t. II, p. 145, 146 et Atlas, pl. LVII, fig. 4.

quer, il est facile d'y voir des oiseaux à têtes de prétendus béliers ; c'est-à-dire un complexe de bernache et de poulpe : les deux symboles fondamentaux de la genèse marine.

Je voudrais placer ici quelques observations pour me mettre en garde contre des critiques qui paraîtraient péremptoires. J'ai déjà parlé de la convergence entre l'hippocampe et le cheval, je viens d'esquisser celle du poulpe et du bélier, je parlerai de celle du poulpe et de la figure humaine ; mais le cheval, le bélier et la figure humaine ayant mille raisons d'être représentés pour elles-mêmes, mon explication pourrait sembler contradictoire avec des interprétations antérieures, ou du moins superflue.

Elle n'est, je crois, ni l'un ni l'autre ; car ce sont de pareilles convergences, qui, établissant pour un symbole une multiplicité d'origines, peuvent expliquer aussi une multiplicité de significations sans lien logique entre elles, et une multiplicité d'attributs assignés aux divinités sous le nom desquelles se sont groupés des symboles déjà complexes par eux-mêmes. Et, de plus, convergence d'une part implique divergence au moins d'une autre ; il peut donc arriver aussi que des symboles devenus différents aient gardé de leur origine commune une signification semblable, d'où polyonymie et polymorphie pour l'expression d'une même idée.

Ces problèmes sont de même nature que ceux dont nous cherchons la solution en embryologie en voulant, pour employer une formule elliptique, démêler ce qu'une ontogénie recouvre d'hérédité ou d'adaptation. Ce sont les plus difficiles que nous puissions rencontrer et je ne serais pas surpris d'apprendre qu'il en est de même en archéologie.

Avant de clore ce chapitre, je vais encore ajouter un mot sur l'origine possible *de la main* que les derviches promènent toujours dans le monde oriental ; j'y mettrai toutefois beaucoup plus de réserves que pour tout ce qui précède, car c'est une hypothèse presque gratuite. Voici pourtant quelques indications. Cette main est dès l'antiquité mêlée aux symboles du culte d'Astarté : elle ne manque point à Koban. Les premières mains sont volontiers polydactyles (à six ou sept doigts) ; ceci est pour sur-

prendre, car rien n'est plus facile, je crois, à constater que la généralité du nombre 5 pour les doigts. A-t-on voulu illustrer un phénomène de polydactylie? Le symbole n'aurait pas pris une pareille et si durable extension. J'imagine ceci : une figurine quelconque (hypothétique) a représenté une Astarté tenant dans la main un poulpe : d'où les déesses réelles avec une main toute petite et une autre énorme, formée par le poulpe fondu avec le bras porteur et dont les bras propres sont devenus les doigts de la grande main. Puis la main toute seule est représentée, étant pour beaucoup restée la partie essentielle du symbole et sans qu'on sût trop pourquoi ; elle s'est perpétuée en précisant de plus en plus son apparence chiromorphe, acquise d'abord par simple convergence. On sera moins effrayé peut-être de cette conjecture en songeant que Tümpel a montré que le poulpe réel était devenu l'hydre chimérique[1] ; ce qui, joint à ce que j'en ai dit déjà, fait prévoir une extraordinaire plasticité de forme pour ce symbole.

La décoration géométrique dans l'art mycénien.

Le caractère général de la décoration à Tirynthe et Mycènes est, dit-on, l'emploi du dessin géométrique ; il ne faut pas, bien entendu, comprendre du dessin géométriquement conçu, pour la raison très simple qu'il n'existait pas encore de géométrie. Il faut aller jusqu'à Hippias d'Élée pour voir introduire une courbe autre que le cercle (la quadratrice)[2]. Que dire alors de la spirale? On ne pouvait la connaître que comme la copie d'un objet naturellement spiralé. Lequel ? Je vais montrer comment ces dessins ont été extraits de la nature, ou, pour mieux dire, abstraits ; car ce sont de véritables « abstractions graphiques » du poulpe et de l'argonaute.

1. K. Tümpel, *Der mykenische Polyp und die Hydra* (*Festschrift für J. Overbeck*), Leipzig, 1893, p. 144-164.
2. P. Tannery, *Pour l'histoire de la science hellène*, p. 247.

I. Le *poulpe*. — J'ai indiqué déjà comment, par simplifications successives, le poulpe de Koban avait pris la forme représentée figure 10. On la retrouve encore sur un bracelet d'Ilios (Perrot, *loc. cit.*, p. 959) et sur un pectoral d'or de Mycènes (*id.*, p. 329).

Fig. 10.

II. L'*argonaute* a fourni beaucoup plus. Il est rarement représenté avec quatre bras; pourtant j'en trouve un dessin dans le mémoire de Tümpel et j'en fais dériver la série suivante, en y mettant seulement un peu de symétrie.

La forme 3 (fig. 11) a passé telle quelle à Koban. C'est le svastika que l'on retrouve plaqué sur l'orifice génital des Astartés d'Ilios ou d'ailleurs, ce qui est tout naturel dans le système que j'expose; c'est un incident de la fusion entre les symboles zoologiques et anthropomorphiques dont je parlerai plus loin. Je ne sais si on peut l'expliquer autrement[1].

1 2 3

Fig. 11.

La forme 2 (fig. 11) est l'élément fondamental du champ de spirales d'une stèle de Mycènes (Perrot, *loc. cit.*, p. 765) et forme la trame du plafond d'Orchomène (*id.*, p. 544). On le voit très

1. Il n'importe pas dans mon hypothèse que la croix gammée ait d'abord été droite ou gauche ou indifféremment les deux; si plus tard un sens particulier s'est attaché à chacune des orientations, je n'ai ni à le confirmer ni à le contredire. Je considère aussi le *triscèle*, associé en Troade à la croix gammée, comme dérivé de l'argonaute à trois bras. Je veux faire remarquer de plus combien le tableau de dispersion du symbole donné par M. Goblet d'Alviella (*La migration des symboles*, p. 87), et dont j'ai tardivement connaissance, concorde avec mon hypothèse : départ de l'aire mycénienne, arrivée dernière en Grande-Bretagne et Islande à une époque assez récente pour qu'un symbole associé au précédent, l'oie bernache, ait pu laisser trace dans les traditions et les légendes.

facilement quand on est prévenu. Sur cette trame l'artiste a jeté des rosaces, qui me semblent dériver mieux de l'actinie que de la fleur, et des fleurs entr'ouvertes de nymphæa par groupes symétriques de deux.

La forme 2 (fig. 11), réduite à son quart, donne en se répétant les lignes de spirales si souvent employées (1, fig. 12), et qui en se répétant symétriquement donnent la double chaîne (2, fig. 12) dont chaque élément transversal (3, fig. 12) peut être employé seul et converge alors avec le bouton du lotus (Perrot, 545-546) et avec le double argonaute parfois aussi figuré. La coquille de face (4, fig. 12) et la coquille de profil (5, fig. 12) donnent aussi l'occasion de nombreux décors.

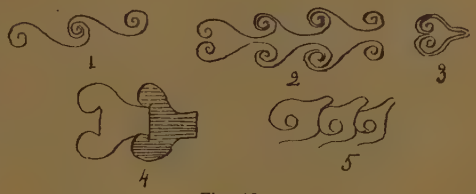

Fig. 12.

Nous avons ainsi, en ajoutant quelques plantes aquatiques : iris, sagittaires, nymphæa, *presque tous les motifs* de la décoration géométrique, les plus importants tout au moins et les plus fréquents.

Introduction du culte d'Aphrodite. — Convergence du poulpe et de la figure humaine.

Bien que parmi les objets découverts à Troie, Tirynthe et Mycènes il y ait des idoles, je suppose, et ce qui va suivre en donnera les raisons, que d'abord la philosophie zoologique existait toute seule ; et ceci nous reporte aux temps sur lesquels Hérodote a pu savoir par tradition que les dieux s'appelaient simplement les dieux.

Les doctrines de genèse et de puissance créatrice n'étaient pas contradictoires avec le culte d'une divinité de la génération et de la fécondité ; elles offraient même, si l'on peut dire, un milieu d'idées favorable à l'introduction d'un tel culte. Il semble que la tradition ait aussi gardé le souvenir du moment où cette introduction, ou plutôt cette superposition, se fit. Empédocle, retraçant à ses con-

citoyens une sorte d'âge d'or, parle des hommes qui « n'avaient comme dieux ni Arès, ni le combat, ni le roi Zeus, ni Cronos, ni Poseidon, mais Cypris la reine. Ils l'honoraient par de pieuses offrandes, des *peintures d'êtres vivants*, de suaves parfums etc... »[1].

Je ne voudrais guère m'étendre maintenant, car, si tout à l'heure encore nous étions sur le territoire de la zoologie, nous entrons maintenant dans le domaine propre de l'archéologie : je vais seulement essayer de montrer qu'il y a un pont entre les deux.

On s'accorde, je crois, pour admettre qu'un culte d'Astarté fut importé dans la Grèce. Quel qu'en fût le point de départ, il me semble que les idoles de Troade et d'Argolide marquent pour ces régions le moment de l'arrivée.

Dans les statuettes découvertes on peut faire deux lots : l'un comprend des idoles plus ou moins jolies, mais dont la figure complète est sans contredit une face humaine; l'autre, le plus important en nombre, renferme des statuettes plus ou moins informes, plus ou moins finies, plus ou moins nues ou chargées d'ornements; toutes ont le même défaut quand il s'agit de comparer leur tête avec la face humaine (à ce point que Schliemann voulait y voir des têtes de chouette). Le défaut commun à toutes ces statuettes est très bizarre : *elles n'ont jamais de bouche*. Ce n'est pas un hasard, et il paraît difficile d'alléguer la maladresse de l'artiste, qui eût alors plutôt mis toutes les dents que d'oublier la bouche.

Je crois voir en ce lot de statues incomplètes un compromis entre le symbole anthropomorphique qui envahit et les symboles zoologiques qui résistent. Reprenons le poulpe du gobelet d'Ialysos que j'ai reproduit plus haut (fig. 7). Il est du plus grand intérêt de remarquer que les *yeux de ce poulpe sont en dehors de son corps* : ce

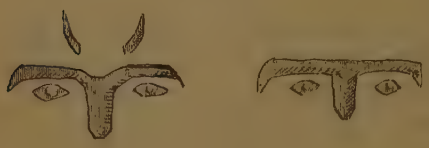

Fig. 13.

1. P. Tannery, *loc. cit.*, p. 388.

qui, par des simplifications du genre de celles que nous avons vues, donneraient les deux formes de la figure 13.

Je laisse à penser si la première de ces figures ne pourrait pas être la souche des divinités cornues, faunes, etc., satellites du dieu Pan qui, lui aussi, peut bien voisiner avec la philosophie de la genèse.

Quant à la seconde forme, elle est en manifeste convergence avec une figure humaine *sans bouche*.

La cruche ici reproduite (Perrot, *loc. cit.*, p. 807) est l'œuvre d'un artisan conservateur qui a placé sur le haut de son vase le vieil emblème marin (fig. 14), dont il ne connaît évidemment plus la signification précise. Il saisit un rapport avec la face humaine; mais il ne prend pas sur lui de transformer si brutalement le traditionnel et toujours vénéré symbole. Cependant autour de lui on prétend exprimer les mêmes croyances avec une forme humaine; il fait aux idées nouvelles la concession d'ajouter deux seins.

Fig. 14.

D'autres en feront un peu plus et l'idole aura acquis droit de cité. Les êtres marins si longtemps révérés deviendront ses compagnons de second plan, mais toujours fidèles — on les retrouve tous à Pompéï, consacrée à Vénus. Ils ont même finalement survécu au culte de la déesse. L'oie bernache a duré jusqu'au XVII^e^ siècle ; et les voituriers napolitains mettent sur les colliers de leurs bêtes autant d'hippocampes que de saints ou de madones.

Frédéric Houssay.

STATUETTE D'APOLLON

(Planche I.)

Parmi les statuettes en bronze qui ont fait partie de la collection du vicomte H. de Janzé et qui sont conservées aujourd'hui au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, il en est une qui, malgré son intérêt, paraît n'avoir jamais été signalée[1].

C'est un adolescent, nu, imberbe, inclinant légèrement son visage qui est d'une grande finesse. Sa chevelure, longue et épaisse, couvre les oreilles par des boucles frisées qui descendent sur les épaules; en arrière, les cheveux retombent sur le dos en une masse allongée en forme de chignon dont l'extrémité se relève[2]. La tête est ceinte d'une torsade sur laquelle passe, de chaque côté, une boucle de cheveux; sur le devant, une autre boucle plus longue est relevée vers le sommet de la tête où elle se confond avec la masse de la chevelure. De la main droite avancée, l'adolescent tenait un attribut qui a disparu; le bras gauche, qui était baissé, manque ainsi que la jambe droite, brisée au-dessous du genou. La jambe gauche, légèrement ramenée en arrière, a été fortement grattée et le pied est refait.

La statuette repose sur un petit piédestal en forme de cippe carré, qui est antique, mais qui ne paraît pas avoir appartenu à la figurine.

La hauteur de la statuette est de 141 millimètres et celle du socle de 32. Le bronze est couvert d'une patine vert clair tirant

1. Cette statuette porte le n° 103 dans le Catalogue des monuments de bronze du Cabinet des médailles (*sous presse*).

2. La patine a été enlevée sur ce point

sur le brun en quelques endroits ; cette jolie patine a malheureusement souffert sur divers points.

L'œuvre est certainement de style grec et on peut la placer vers la fin du v^e^ siècle. C'est sans nul doute une réplique d'une œuvre plus ancienne dont la raideur hiératique devait être plus prononcée. Il y a dans la physionomie douce et plutôt souriante de l'éphèbe une indication sérieuse qui permet, ainsi que les détails du modelé, de considérer la statuette comme une œuvre de style avancé.

Quel est le jeune homme ainsi représenté ? Un athlète ou un dieu ?

C'est le cas de renouveler la polémique, toujours ouverte, relative à la célèbre statue en bronze conservée au Musée du Louvre et connue sous le nom d'Apollon de Piombino [1].

La comparaison de la statuette du Cabinet de France avec cette statue s'impose complètement, car, par son attitude générale et la pose de ses bras en particulier [2], elle offre des points certains de ressemblance.

La coiffure vaut aussi la peine qu'on l'examine. La chevelure de l'Apollon de Piombino est, comme l'a démontré M. Charles Ravaisson-Mollien dans un travail récent [3], composée d'un chignon noué à son extrémité d'où part un large bandeau de cheveux postiches, dirigés vers le sommet de la tête, et qui, passant en dessous du *strophion*, retombent par derrière en mèches ondulées.

La statuette du Cabinet de France présente une coiffure sensiblement différente de celle de l'Apollon de Piombino, mais cependant il faut noter certains détails analogues. Ainsi, les deux mè-

1. Voy. le résumé de la question et la bibliographie dans Overbeck, *Griechische Kunstmythologie*, *Apollon*, p. 25, 26 et 78 à 81 ; M. Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, t. I, p. 311. Cf. *Bull. de Correspondance hellénique*, 1886, p. 273, et 1894, p. 45.

2. Il est vrai que le bras gauche de la statuette fait défaut, mais néanmoins, on peut juger, par le peu qu'il en reste, de la direction qu'il avait.

3. *La coiffure archaïque de l'Apollon de Piombino*, dans le *Bulletin des Musées*, t. III, 1892, p. 107 à 112.

ches courtes qui passent de chaque côté par dessus le *strophion* ou torsade, et le bandeau qui, partant du front, remonte et se perd sur la nuque, paraissent être des cheveux postiches.

Avant de donner un nom à notre statuette, il importe de faire remarquer que des boucles de cheveux, sans être fort longues, tombent sur les épaules. Or, une des raisons pour lesquelles certains auteurs ont refusé le nom d'Apollon à la statue de Piombino est précisément fondée sur le manque de boucles tombantes.

Il est donc possible de considérer le bronze de la collection de Janzé comme une œuvre inspirée par le célèbre Apollon Philésios de Canachos, et c'est, à coup sûr, une gracieuse création de l'art grec sur laquelle il était utile d'attirer l'attention.

J.-Adrien Blanchet.

QUELQUES FIGURINES HÉTÉENNES EN BRONZE

Un certain nombre de figurines en bronze trouvées dans l'Oronte m'ont été communiquées par un de mes amis. Je crois intéressant de les faire connaître et d'indiquer les caractères qui permettent de les rattacher à la civilisation hétéenne.

Les bords de l'Oronte ont été occupés dans l'antiquité par des populations bien différentes. Il est impossible aujourd'hui de reconnaître la race aborigène qui habitait ces contrées; nous savons seulement que les peuples désignés sous le nom d'« Hétéens », les *Khétas* ou les *Khatti*, les possédaient lorsque les Égyptiens et les Assyriens sont venus successivement s'y disputer le chemin qui devait, selon leurs forces respectives, les conduire à la conquête de l'Asie ou de l'Afrique. Les Hétéens ne s'y sont maintenus qu'au prix des plus sanglants combats. Lorsque leur empire a disparu, la Syrie tout entière a subi les envahissements plus pacifiques des Phéniciens qui ont souvent dénaturé le caractère primitif des monuments, en y mêlant des éléments divers empruntés aux croyances et aux mœurs des peuples auxquels ils s'étaient mêlés.

Nos figurines présentent, au premier abord, des caractères communs à toutes les productions des arts primitifs : ainsi on peut leur accorder une ressemblance plus ou moins éloignée, soit avec quelques statuettes de l'Égypte ou de la Chaldée, soit avec celles de la Grèce primitive, soit surtout avec certains petits bronzes de la Phénicie ou de la Sardaigne. On ne serait même pas éloigné d'y soupçonner quelques rapports avec des figurines mexi-

caines! Il y a dans cette première impression une part de vérité qui atteste précisément leur haute antiquité. Les procédés des arts primitifs conduisent toujours à des formes très rapprochées, quant à l'exécution. Ce n'est que par un examen attentif des détails qu'on peut arriver à saisir les différences qui les individualisent et à reconnaître, par leur comparaison avec des monuments d'une provenance certaine, la civilisation à laquelle on doit les attribuer. Il me paraîtrait inutile d'examiner l'authenticité de nos figurines, si ce n'est que, parmi les nombreuses statuettes de la Sardaigne avec lesquelles on pourrait les comparer, il s'en trouve un certain nombre d'apocryphes; mais M. E. Païs en a fait justice en signalant les caractères à l'aide desquels on distingue, dans toute circonstance analogue, l'œuvre véritable de celle d'un faussaire[1].

Un examen même superficiel permet d'arriver promptement à se convaincre de l'authenticité de nos figurines. D'abord il ne saurait y avoir de doute sur leur provenance. Achetées pour un prix modique à un pêcheur illettré, elles portent encore la trace de leur séjour dans l'eau par la gangue qui les entourait au moment de leur découverte. Si les petits objets se déplacent facilement, et si leur présence dans un endroit ne suffit pas toujours pour en déterminer l'origine, cela n'est vrai que pour des faits isolés ; il en est autrement ici. Il ne s'agit pas, en effet, d'une seule figurine ; il s'agit d'un groupe entier recueilli dans un des circuits du fleuve qui semble s'être détourné de son cours pour se frayer un chemin à travers les terres. Il y a, dès lors, de graves présomptions pour croire que ce groupe appartient à une des populations riveraines. Nous avons indiqué que ce devait être à la civilisation hétéenne; notre analyse achèvera bientôt de le démontrer.

La matière de ces figurines mérite de fixer notre attention.

Le bronze est d'une nature assez spéciale; nous en donnons la composition, d'après une analyse minutieuse à laquelle a

1. Voy. E. Païs, dans le *Bullettino archeologico sardo*, II[e] année, p. 191-192.

bien voulu se livrer notre excellent ami, M. Ditte, professeur de chimie à la Sorbonne:

Étain	3,44
Plomb.	3,90
Cuivre.	92,65
Fer.	traces
	99,99

Les monuments hétéens en bronze que nous possédons déjà sont peu nombreux : ce sont de véritables statuettes en ronde bosse ; elles n'ont qu'un rapport éloigné avec nos figurines. Celles-ci semblent attester un état moins avancé de l'art du fondeur, résultant d'un procédé plus élémentaire et d'une exécution plus facile. Elles ont été coulées dans un moule d'une seule pièce fermé par une plaque souvent sans travail et qui ne reproduit que la face, livrant ainsi une image sans épaisseur, juste ce qu'il fallait pour lui donner de la consistance ; quelquefois cependant le couvercle présente un travail sommaire. L'une d'elles accuse même un moulage plus soigné et sera l'objet d'une observation particulière.

La facture révèle sans doute l'enfance de l'art, mais elle n'a rien d'indécis et ne décèle pas les hésitations d'un ouvrier inhabile qui, inconscient de leur valeur, aurait réuni dans une composition hybride des éléments divers recueillis çà et là. Ces figurines sont inspirées par quelque type dont on trouve le souvenir sur certains monuments de l'Asie antérieure appartenant à la civilisation hétéenne. Or ces monuments nous prouvent que la valeur artistique des sculpteurs hétéens n'était peut-être pas à la hauteur de celles de leurs voisins ; de sorte que, si nos figurines en sont le reflet, il faut tenir compte des défaillances des artistes, défaillances qui n'altèrent pas la fidélité de la reproduction du type.

Ces figurines sont au nombre de neuf; plusieurs d'entre elles semblent sortir du même moule et d'autres ne diffèrent que par quelques détails de la coiffure ou du vêtement.

I

La première, à laquelle viennent se joindre plusieurs autres qui représentent le même type, est des plus intéressantes ; elle précise d'une manière incontestable la civilisation à laquelle elle appartient (voyez fig. 1 ci-contre). Elle a 0m,10 de hauteur.

Fig. 1.

Deux de ces figurines portent un bonnet conique au sommet, duquel se développe une sorte de panache ; une autre, identique quant aux autres détails, en est privée. Cette coiffure paraît retomber des deux côtés de la tête et envelopper les oreilles comme cette pièce d'étoffe qui, dans les monuments de Ghiaour-Kalési, accompagne le bonnet conique et tombe sur la nuque [1].

Le masque dessine un nez proéminent, taillé dans le front, tandis que le bas de la figure en retrait laisse à peine soupçonner un menton imberbe qui se confond avec le cou. Les yeux saillants sont indiqués par deux cercles qui les séparent de la joue.

Le costume devait se composer d'une sorte de tunique qui enveloppe les bras jusqu'au coude, et qui, serrée à la taille à l'aide d'une ceinture, descend jusqu'aux genoux. Les jambes, dépourvues de modelé, sont nues et les pieds sont engagés dans la culée de la fonte qui,

1. Voy. Perrot, *Histoire de l'art*, t. IV, p. 760, fig. 352.

le creux une fois rempli, s'est refroidie en agrandissant le conduit dans lequel on a versé le métal. Nous sommes ainsi privés d'un détail de la chaussure qui aurait eu son importance.

Les avant-bras, restés libres, s'écartent symétriquement du corps; chaque main tient un objet. A droite, nous distinguons un symbole que nous renonçons à décrire ; la main gauche semble tenir un sceptre (?).

Sur la poitrine, on remarque deux saillies qui peuvent indiquer les seins ; puis un détail caractéristique qui attire particulièrement l'attention, forme vague qui semble sortir d'une gaine, et s'étend en biais depuis l'épaule jusqu'au tronc. Tout d'abord, à travers la couche épaisse de l'oxyde, on a pu songer à une arme, à un poignard (?) ; mais la poignée de cette arme serait hors de proportion avec la taille des figurines et ne se présente pas de la manière qu'on a l'habitude de la porter. — On pourrait également penser à un enfant dont la tête se trouverait à la hauteur des épaules, tandis que le corps, emmaillotté dans cette sorte de gaine terminée en pointe, descendrait jusqu'à la ceinture (?) ; on s'aperçoit bientôt qu'on ne porte pas ainsi un enfant puisqu'il n'est pas tenu dans les bras de la personne dont il couvre la poitrine.

Ce détail nous a beaucoup intrigué ; aussi, pour en avoir la véritable forme, nous avons fait procéder à un décapage complet d'une figurine. Nous l'avons sacrifiée, ayant un double que nous avons conservé intact. Alors le bronze s'est montré à nu et nous a révélé cet objet qui n'est autre qu'un des caractères de l'écriture hétéenne.

Ce que l'on était tenté de prendre pour la poignée d'une arme ou la tête d'un enfant, c'est-à-dire cette forme ovale laissant apercevoir deux cavités qui semblaient indiquer la place des yeux, avait déjà produit cette illusion lors de l'examen de certaines figures sculptées dans le champ des bas-reliefs hétéens et dans les inscriptions qui les accompagnent. On avait même considéré cette forme comme une fleur épanouie sur sa tige que les mystérieux personnages de la procession de Yasili-Kaia offraient à la divi-

nité suprême du lieu, en s'avançant majestueusement à la rencontre l'une de l'autre [1].

M. Sayce en a, le premier, indiqué la valeur; c'est le déterminatif des noms divins. Les personnages de Yasili-Kaia qui le portent comme une sorte de phylactère épanoui en fleur au sommet d'une tige, sont précisément les divinités mêmes du sanctuaire. Il en est de même de nos figurines; le déterminatif divin surmonte la gaine étendue sur la poitrine et les détails qui nous échappent encore expriment le nom particulier de cette divinité. Nous avons accepté depuis longtemps la valeur de ce signe proposée par M. Sayce. — Nous l'avons vérifiée; mais nous nous écarterions de notre sujet si nous voulions en rapporter ici la preuve; aussi nous nous bornerons à renvoyer à ce que nous avons écrit à ce sujet [2].

S'il pouvait rester maintenant quelque doute sur l'authenticité de ces figurines, ces détails suffiraient pour le dissiper. A l'heure actuelle, où la valeur de ce signe est à peine reconnue par quelques savants qui ont fait une étude spéciale des documents hétéens, je doute qu'un faussaire eût pu le faire entrer assez adroitement dans quelque œuvre frauduleuse, sans que sa supercherie fût immédiatement dévoilée. Il est évident dès lors que ces figurines reproduisent quelques-unes des divinités hétéennes dont le nombre est jusqu'ici très restreint. L'authenticité de ce groupe entraîne celle des autres; certains caractères suffiront d'ailleurs pour corroborer notre opinion. Nous les indiquerons sans qu'il soit nécessaire d'insister.

II

La seconde figurine (fig. 2), à laquelle il convient d'ajouter deux autres formant un second groupe de trois, ne diffère des

1. Voy. Perrot et Guillaume, *Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie*, pl. XXXIV-LII.

2. Voir Sayce, *The monuments of the Hittites* dans les *Transactions of the Society of biblical archaeology*, vol. IV, p. 255; — et notre *Essai sur les éléments du syllabaire hétéen* dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXIV, 2e partie, 1892.

premières que par un détail. Ces trois figurines sont d'inégale hauteur, la plus grande ayant $0^m,15$ de hauteur et la plus petite, $0^m,065$ seulement. L'une d'elles est brisée; le haut du corps a disparu; mais la partie inférieure suffit pour reconnaître qu'elle a été coulée dans le même moule que la plus grande. Ce groupe se relie au premier par une coiffure identique à laquelle manque seulement le panache, et par les symboles qu'on trouve dans la main droite. Les bras sont dégagés de la taille, et sur la poitrine on distingue encore le mystérieux signe divin dont nous avons suffisamment expliqué la valeur. Remarquons toutefois que sur la plus grande figurine ce symbole s'élève au-dessus des épaules et s'arrête à la ceinture, qui semble fermée par une agrafe en forme de boule. Une tunique ornée d'une broderie descend jusqu'aux cuisses et laisse les jambes à nu, tandis que les pieds se perdent dans la culée du métal. Le travail primitif est des plus sommaires et ne porte aucune trace de retouche; les bavures de la fonte n'ont même pas été enlevées.

Fig. 2.

III

La troisième figurine, haute de $0^m,10$, est certainement l'image d'une déesse; nous sommes autorisé à la reconnaître à sa coiffure (voy. fig. 3), sorte de tiare élevée, si caractéristique dans l'iconographie de ces contrées. Elle ne se rattache au surplus à notre groupe que par la facture qui est des plus sommaires. Elle ne peut être vue que de face; la tête est sans épaisseur, la figure ronde, avec deux grands yeux saillants, le nez légèrement proéminent, le menton fuyant. Le corps est nu jusqu'aux hanches. On dis-

tingue sur la poitrine l'intention de figurer les seins; les bras, grêles et sans modelé, sont dégagés de la taille; les avant-bras s'écartent symétriquement des deux côtés du corps; dans chaque main, il y avait un symbole qui a disparu. Le costume se compose d'une tunique qui est serrée à la taille par une ceinture, et s'arrête au haut des cuisses. Les jambes sans modelé se détachent l'une de l'autre, tandis que les pieds se perdent dans la culée de la fonte.

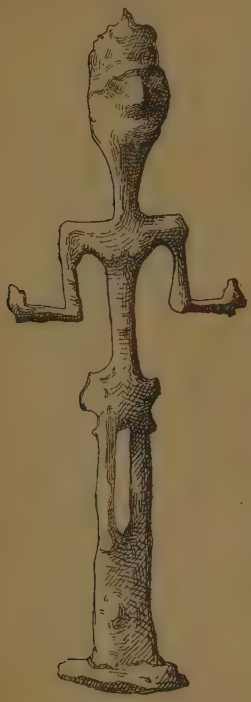

Fig. 3.

Fig. 4.

IV

La quatrième figurine a $0^{m},095$ de hauteur (fig. 4); elle représente un guerrier dont on ne saurait méconnaître le caractère hétéen, très caractérisé par le bonnet conique et par l'ensemble des traits du visage. La tête est, pour ainsi dire, en ronde bosse; le nez est proéminent; les yeux sont saillants; les oreilles s'écartent de la tête; le menton est orné d'une forte barbe taillée en pointe; le cou est long, le corps maigre; les bras sont dégagés du corps et les avant-bras se portent en avant; la main droite tient une coupe, la gauche est mutilée. — Le costume n'est indiqué que par le bas de la tunique terminée par une lourde broderie épaisse qui s'arrête au haut des cuisses; les jambes sans modelé se réunissent avec les pieds dans la culée du métal.

V

La cinquième et dernière figurine (fig. 5), dont j'ai retardé la description, mesure $0^m,11$; elle mérite une attention particulière et diffère des autres par une facture beaucoup plus soignée; cependant elle s'y rattache par le type, le costume et les détails de l'exécution; nous en donnons deux dessins.

N° 1. Face. N° 2. Profil.

Fig. 5.

Le n° 1 la présente de face. La figure est exécutée en haut relief, et les traits très accentués permettent d'en préciser le caractère.

Le nez très proéminent est taillé dans un front bas et fuyant : à la place des yeux, deux grandes cavités ont été jadis remplies par des prunelles, soit en argent, soit en pierres précieuses; la bouche est large, les lèvres sont épaisses et le menton imberbe est légèrement fuyant.

La coiffure consiste en un petit bonnet conique, derrière lequel s'élève en éventail un ornement qui en est détaché au sommet et qui retombe derrière la tête en enveloppant les oreilles.

Le corps paraît nu jusqu'à la ceinture; les seins, inscrits sommairement sur la poitrine, achèvent de caractériser le sexe. Entre les seins, une profonde rainure indique l'attache d'un ornement

ou d'un symbole. — Les bras dégagés tombent d'abord le long du corps, mais les avant-bras se portent en avant. — A la main droite, on a ménagé une sorte de poignée dans laquelle est fixé un sceptre où l'oxyde le retient encore et le fait adhérer.

Le cou est orné d'un torquès mobile qui l'enlace d'un tour et demi ; nous reviendrons sur ce détail. — A partir des hanches une sorte de tunique garnie d'ornements et de franges ciselés après la fonte descend jusqu'à la naissance des cuisses. Cette tunique est retenue par une large ceinture également ciselée, et fermée sur le devant par une forte agrafe ; les cuisses sont grêles ; mais on retrouve l'indication des genoux et des mollets. Quant aux pieds, ils ont été cassés, ainsi qu'une partie de la culée du métal dont les bavures ont été partout ailleurs soigneusement enlevées.

Le n° 2 présente la figure de profil et accuse plus d'épaisseur que dans les autres simulacres ; cependant le couvercle du moule coupe la partie postérieure du crâne et ne laisse intact que le masque. Ce couvercle a été l'objet d'un travail spécial pour continuer l'indication du vêtement par les détails de la ceinture et des broderies. Tout annonce un travail plus avancé que celui des autres figurines, ou peut-être celui d'un ouvrier plus habile.

On pourrait croire que le sceptre et le torquès sont des restaurations modernes indiquées toutefois par la disposition du sujet ou quelque indice que le nettoyage aurait fait disparaître. Un examen attentif permet de se convaincre que ces deux ornements appartiennent bien réellement à la statuette primitive. Ils sont l'un et l'autre en argent. Le sceptre n'est pas formé par une simple tige : il est intentionnellement renflé au sommet. Nous avons insisté sur le fait de son adhérence ; s'il avait été détaché, en nettoyant la figurine lors de sa découverte, il se trouverait libre maintenant dans la poignée à laquelle l'oxydation antique du cuivre le fixe encore.

Le torquès, dégagé du cou par un nettoyage sommaire, tombe sur les épaules et laisse apercevoir une couleur blanche qui nous a porté à nous assurer par la pierre de touche qu'il était en argent comme le sceptre.

Ce n'est pas, du reste, une simple tige enroulée; il faudrait la briser pour l'enlever de la position qu'elle a conservée; sa forme lui est propre et porte la trace d'un travail particulier. En effet, ce torquès n'est pas cylindrique; la partie interne est plate et la partie externe présente des rayures longitudinales intentionnelles; il est plus gros au centre et les deux extrémités viennent se superposer de gauche à droite. L'extrémité supérieure paraît légèrement renflée et se termine en pointe, tandis que la partie inférieure laisse soupçonner l'indication d'une tête de serpent(?) : un décapage, auquel je n'oserais me livrer, donnerait sans doute toute certitude à cette observation.

Que pouvons-nous conclure de cette trouvaille, si ce n'est que la côte de Syrie nous réserve de nombreuses surprises? Ce sont évidemment des œuvres hétéennes, mais quels sont les grands monuments dont elles sont le reflet? — On les découvrira un jour; l'Orient cache encore plus de mystères que ceux dont les découvertes modernes nous ont livré le secret. Gardons-nous donc de conclusions prématurées que des faits nouveaux viendraient démentir.

J. Menant.

EXPLORATION ARCHÉOLOGIQUE

DANS LE MORBIHAN

(Planche II)

La contrée qui s'étend au nord-est de Lorient, sur les deux rives du Blavet, comprenant les communes de Languidic, Baud, Quistinic, Bubry, Melrand, etc., n'a jamais été, au dire des habitants, l'objet de recherches et d'explorations archéologiques. Je ne connais aucun compte rendu de fouilles qui y auraient été opérées[1]. C'est donc un champ nouveau qui s'offre au chercheur et j'ai pensé que l'exploitation en pourrait présenter quelque intérêt. Presque partout le sol offre le même facies géologique, avec ses mouvements de terrain continus, ses hautes collines mamelonnées aux sommets dénudés, ses vertes, fraîches et riantes vallées, ses grands plateaux où chaque année la charrue conquiert une nouvelle parcelle de l'ancienne lande inculte. Le sous-sol est un granit de sédiment, fissile, passant au gneiss et au micachiste, avec des filons et quelquefois de puissantes couches de quartz blanc qui émergent du sol comme des dicks volcaniques. Ces granits peu homogènes se sont décomposés au contact de l'air et de la couche de terre arable en un sable feldspathique, à gros grains de quartz, jaunâtre, empâtant des blocs, des moellons faits des parties les plus dures de la roche primitive; puis, la décomposition devenant plus complète, en terre jaune, arénacée, avec cailloutis granitiques friables. Cette dernière argile grossière se retrouve presque partout sous la couche à humus des terres en labour et des landes. Le caractère fissile de la roche

1. Le tumulus à dolmen de Kergonfals fouillé en 1864 par M. René Galles est bien dans l'intérieur du Morbihan, mais à Bignan, beaucoup plus dans l'est (*Bulletin de la Société polymathique de Vannes*, 1864).

composante et la facile décomposition des parties tendres expliquent l'innombrable quantité de moellons plus ou moins gros qui parsèment la surface du sol, là où la culture ne les a pas fait disparaître. Aux points où le rocher affleure ou émerge de terre on peut voir d'immenses tables plates, absolument détachées, qu'on croirait dues à l'industrie humaine.

Cet aperçu sur la configuration géologique du pays était nécessaire avant de commencer la description des fouilles que j'y ai exécutées. Il rend compte du genre et du mode de construction de sépultures dont l'infinie variété est due bien plus à la nature du sol voisin qu'à des règles rituelles religieuses ou à des états de civilisation. Si l'aspect extérieur est toujours une butte, un tumulus, la sépulture qu'il renferme affecte les dispositions les plus étrangement dissemblables. Comme pour les tombeaux des anciennes civilisations de l'Orient, qui offrent des caractères de forme et de style propres à chaque peuple, on ne saurait encore, pour nos monuments dits celtiques, discerner dans la multiplicité des lieux appropriés où les restes des morts ont été déposés, inhumés ou incinérés, un mode d'arrangement, un choix des matériaux, une conception architecturale pouvant mettre sur la voie de la race qui les a élevés, de l'âge auquel ils appartiennent. Le mobilier funéraire qu'ils contiennent est le seul guide à suivre, et encore est-il souvent trompeur à cause de la persistance des types anciens à travers des âges plus récents. Quel embarras quand il n'y en a pas, quand on ne trouve que des os ou des cendres comme il arrive si souvent!

Tumulus de Locunéhen en Quistinic.

Au nord et à l'est de Quistinic s'étend un vaste plateau élevé de 150 à 175 mètres au-dessus de la mer, d'où l'œil embrasse un magnifique panorama avec, le soir, les feux des phares de Groix et de Quiberon à l'horizon. Il est uniformément couvert de bruyères serrées et, çà et là, de bois de pins dont la culture se développe chaque jour. Des talus s'élèvent alors pour protéger

les semis contre les bestiaux et leurs masses grises, à pans coupés, tracent de grandes figures géométriques sur l'uniformité du tapis roux des bruyères. Et dans ce sol absolument vierge, tel qu'il était il y a des milliers d'années, les paysans, en détachant les mottes de gazon qui servent à dresser les talus, mettent au jour des objets antiques, des vases principalement. J'ai pu recueillir sur le sommet et dans les flancs d'un fossé fait récemment une quantité de débris de poteries intéressantes. Ce sont de grandes écuelles ou jattes à bords rabattus en dehors, ornés de nervures, de filets et de rayures variées, de pâte noirâtre homogène, solide, bien cuite, à couverte noire luisante. Quelques-unes, très épaisses, ont toute la panse garnie de bandes alternées de fines rayures. D'autres débris appartiennent à des pots jaune-rougeâtre, plus grossiers. Le défrichement de ces landes donnerait, je n'en doute pas, à l'amateur qui le suivrait une ample moisson de précieux restes des antiques civilisations du pays.

Les paysans jusqu'ici n'y ont prêté aucune attention et les ont dispersés ou brisés sans l'ombre d'un scrupule. Peut-être n'en sera-t-il plus ainsi après mon passage, car leur esprit a été éveillé par les fouilles qu'ils ont vues et par les recommandations que je leur ai adressées.

Sur un des points les plus élevés de ces landes, exactement à la cote 170 mètres de la carte du Ministère de l'Intérieur, sur le bord même de la route de Baud à Bubry, s'élève, dans une parcelle de terrain dépendant d'une des fermes du village de Locunéhen, un tumulus de 20 à 22 mètres de diamètre à la base et de $2^{m},30$ de hauteur[1]. Couvert seulement de bruyères, comme le sol environnant, il m'avait été signalé et recommandé par un de mes amis qui l'avait gravi bien souvent dans ses déplacements de chasse et la propriétaire, M^me^ veuve Le Garrec, de Caudan, m'avait très gracieusement donné l'autorisation de le fouiller à mon gré.

1. Cayot-Delandre (*Le Morbihan*, 1847) le signale et lui donne 4 mètres de haut Il a été décapité depuis. Ce monument, dit-il, est peut-être un tumulus, peut-être la base d'un ancien donjon féodal.

Le 17 septembre je prenais donc le chemin de fer de Baud et de là une voiture pour Quistinic où m'attendait M. Marec, secrétaire de la mairie de ce bourg, que j'avais prévenu de mon arrivée. Sa parfaite connaissance du pays, son instruction assez étendue et son extrême obligeance, mise volontiers au service de recherches qui l'intéressent, en font un guide et un auxiliaire précieux. Comme on ne pouvait commencer les fouilles que le lendemain, car il fallait réunir le personnel nécessaire, M. Marec me proposa une visite à un tumulus situé au village du Vieux-Saint-Yves, à gauche de la route de Quistinic à Bubry. C'est un énorme tronc de cône d'argile de 13 mètres de hauteur, couronné d'un plateau de 18 mètres de diamètre, aux flancs abrupts, entouré sur plus de la moitié de sa base, vers l'est et le sud, d'une douve profonde de 3 mètres et large de 10 mètres au niveau du talus extérieur qui se confond avec le sol du champ voisin. Le fond de la douve mesure 135 mètres de circonférence. Il est situé dans un bas-fond, sur la lisière d'une dépression qui a dû être un marécage ou un étang[1].

Une fouille a été pratiquée, il y a quelque vingt ans, dans la partie sud du monument où l'on voit la masse des terres rabattues dans la douve et l'excavation pénétrant jusqu'à l'axe du cône; mais arrêtée par la propriétaire, à l'insu duquel le travail avait été entrepris, elle n'a rien produit. Il est certain qu'on a fouillé beaucoup trop haut et je crois sans peine que la demeure du mort est encore inviolée, s'il y en a une. Je pencherai pour l'affirmative, n'ayant qu'une foi bien chancelante dans les mottes féodales.

En revenant à Quistinic, je trouvai la petite équipe de piocheurs formée grâce à l'obligeant concours de mon hôtesse. J'avais recommandé qu'on me procurât des ouvriers parlant français : il y en avait deux sur six, et encore! Mais avec M. Marec

1. Cayot-Delandre donne à ce monument des dimensions très différentes de celles que j'ai mesurées. Il ne doute pas que ce soit une fortification, un donjon féodal.

L'abbé Mahé (*Essai sur les antiquités du Morbihan*, 1825) y voit un barrow.

comme chef de corvée et interprète, j'étais tranquille sur la bonne marche des travaux.

Le 18, à 7 heures du matin, par un temps superbe, sec, ensoleillé, nous arrivâmes au tumulus, distant du bourg de 2 kilomètres.

C'est par un des ouvriers que j'appris qu'un entrepreneur de route était venu, il y a une trentaine d'années, enlever beaucoup de pierres sur le sommet de la butte. Depuis, le petit plateau, ainsi agrandi de 8 mètres de diamètre, avait servi de lieu de réunion et de plaisir, aux époques de fêtes champêtres, de pardons. On y dressait sur quatre perches une sorte de tente-velum et, sous cet abri, jeunes gens et jeunes filles venaient sauter, danser et boire du cidre. Un des nombreux spectateurs de la fouille se rappelait y être venu s'amuser ainsi, étant jeune. Personne ne soupçonnait alors qu'un mort reposât sous le plancher de cette rustique salle de bal.

Cette particularité et le peu d'élévation du monument me décidèrent à tenter une fouille verticale. Je traçai sur le gazon un carré de 5 mètres environ de côté et l'on se mit à l'œuvre. La couche de bruyères et de terre enlevée, nous nous trouvons en présence d'un chaos de moellons de granit, de gneiss, quelques-uns de quartz, de toutes dimensions, enchevêtrés sans ordre les uns dans les autres. C'est un galgal bien caractérisé. A peine si la pioche est nécessaire pour les dégager. Mais la terre du sommet nous gênait beaucoup, comblant les trous à mesure qu'on retirait une pierre, nous empêchant de bien voir et augmentant à mesure qu'on creusait davantage. C'était agaçant et la pelle, à cause des pierres, ne pouvait servir à l'enlever. J'avais déjà trouvé, avec des charbons, des morceaux de poterie antique, à pâte noire grossière, à couverte rougeâtre ou noirâtre. Aussi l'après-midi, sans abandonner tout à fait le trou central, je fis ouvrir une tranchée dans l'est, partant de la base du tumulus. Sur un parcours de 5 mètres environ, nous pûmes tailler à pic les parois dans une terre tassée, sans aucun caillou. Les pelles rencontrent alors de grandes pierres plates, épaisses de 0^{m},15 à

0m,20, posées sur l'argile jaune du sous-sol et inclinées en dedans suivant la pente du galgal.

On les enlève à la main. A partir de là, rien que des pierres entre lesquelles les terres du sommet n'ont pas pénétré; quelques-unes sont nettes, bien sèches; d'autres, le plus grand nombre, recouvertes d'une couche de 0m,002 à 0m,003 de vase mamelonnée que les infiltrations d'eau boueuse y ont déposée. Bientôt les deux chantiers se rejoignent, et le travail est remis au lendemain. Outre les charbons et fragments de poterie je dois signaler la présence dans le galgal de morceaux d'ardoise sans forme bien définie. Il n'y en a pas dans tout le pays aux alentours et je les crois, comme les poteries, mises là intentionnellement.

Le 18 au matin, par le même temps de clair soleil, reprise des fouilles. La fosse centrale atteint environ 1m,30 de profondeur et la tranchée latérale l'a rejointe quand nous pouvons constater une nouvelle disposition des matériaux, tout autre que celle rencontrée jusque-là. Au lieu de pierres de toute dimension, pêle-mêle, sans ciment et facilement extraites à la main, il faut reprendre la pioche pour couper une argile compacte, grasse, avec petites couches de charbon, cendres et matières noires, empâtant de grosses pierres que deux hommes portent une à une en dehors de l'allée. Dans la fosse ces grandes pierres sont posées horizontalement; dans la tranchée, verticalement avec moins d'ordre. En dégageant une des premières nous ramassons dans l'argile qui l'entoure un grain de collier fait d'une matière translucide, d'un blanc légèrement verdâtre, comme une pâte de verre. Disque aux faces non parallèles, au pourtour arrondi de 0m,0165 de diamètre avec un trou central de 0m,006. Les faces sont fortement usées aux approches du trou de perforation qui n'est pas cylindrique, mais montre six pans inégaux et mal venus[1].

1. Les perles et pendants d'oreille en pâte de verre ont été rencontrés dans plusieurs tumulus, mais généralement dans l'enveloppe comme ici et au Mané-el-Hroëck (Morbihan). M. P. du Châtellier en a recueilli dans le cimetière gaulois de Kerviltré (Finistère) et dans une sépulture de la Marne. Ils semblent appartenir à des âges variés et ne pas caractériser une époque particulière.

Enfin, vers 3 heures et demie, en enlevant à la pelle d'épaisses couches de cette argile plastique, véritable terre à modeler dont j'ai fait l'essai entre mes mains, nous mettons à découvert une énorme pierre plate de $2^m,60$ sur $1^m,55$, aux contours très irréguliers et fendue en plusieurs endroits. Son peu d'épaisseur, variant de $0^m,10$ à $0^m,14$, explique facilement ces cassures; mais, grâce à l'exiguïté du trou qu'elle recouvrait relativement à ses propres dimensions, les morceaux détachés étaient exactement restés en place, les parties débordantes des parois du tombeau solidement maintenues dans la maçonnerie extérieure faite de grandes pierres et d'argile. Cet accident nous

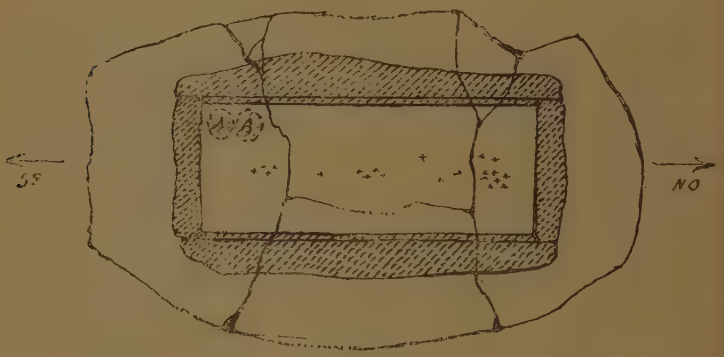

Fig. 1. — Plan du tombeau et table de recouvrement.

était favorable, car remuer une pareille table intacte n'eût pas été facile alors qu'il devenait aisé de l'enlever morceau par morceau. Il y en avait cinq. L'opération faite avec un soin extrême, nous eûmes sous les yeux, au grand émerveillement des ouvriers et des curieux, un superbe sarcophage (c'est la première impression) de $1^m,56$ de long sur $0^m,65$ de large, formé de quatre grandes dalles en gneiss dont les deux des bouts venaient s'appliquer dans des feuillures de $0^m,045$ de profondeur entaillées verticalement dans celles des côtés (fig. 1). Ce dispositif assurait une tenue parfaite de tout l'ensemble et, en effet, rien n'avait

cédé, et l'on se serait cru en face d'une auge monolithe. Sur le bord interne supérieur des deux grandes dalles une pareille feuillure horizontale courait de bout en bout, venant se relier aux dalles verticales des extrémités. Je ne puis en deviner la cause et l'usage, puisque la table de recouvrement passait au-dessus et que sur sa face inférieure il n'y avait aucune arête, aucun ressaut ayant pu venir s'appliquer dans ces rayures. Les faces intérieures des quatre dalles sont planes, certainement travaillées

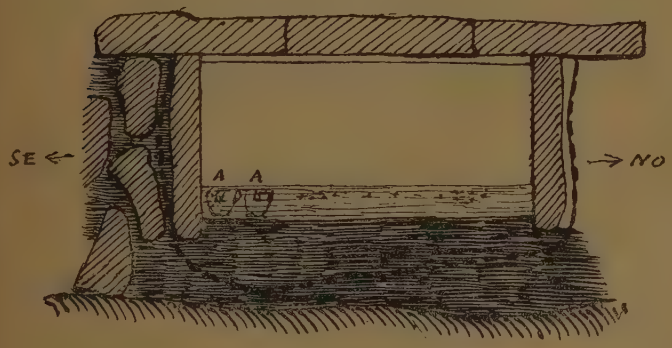

A A', Vases; +++++, Débris d'ossements.

Fig. 2. — Coupe en long, avec projection en pointillé de la dalle S.-O.

de main d'homme, avec quelques défectuosités que j'ai pu prendre, à première vue, pour des dessins en creux. Les faces externes sont irrégulières, telles que la carrière les a produites. Entre ces quatre dalles nettes, propres, sans aucune souillure, provenant des parties supérieures ou environnantes, un vide profond de 0m,78 au fond duquel s'étend partout une couche de terre brune, très divisée, presque granuleuse, que je n'ose fouler aux pieds pour lui arracher ses secrets (fig. 2). Puisque la tranchée E, parvenue à peu de distance de la tombe, permet une entrée facile par ce côté, je fais enlever le blocage de pierres et d'argile qui l'obstrue encore, puis la dalle du bout, et je peux entreprendre, de mes propres mains, la fouille de cette couche

mystérieuse. Elle mesure 0m,15 à 0m,18 d'épaisseur et présente, en plusieurs points, en contact avec les parois principalement, des vides, sortes de poches intérieures, invisibles d'en dessus, où s'écroulent les terres qui leur forment voûte, dès qu'on y touche. L'immobilité et la solitude absolues du tombeau ont été les deux facteurs nécessaires à leur longue conservation. En attaquant la couche par l'angle sud, mes doigts se heurtent bientôt à des objets solides que je dégage avec les plus minutieuses précautions. Ce sont les bords d'un vase A dont la couronne n'est plus entière et dont la panse et le fond ont presque complètement disparu. Je n'en retrouve que les débris informes. En voulant enlever la partie supérieure encore existante, elle se brise entre mes mains en morceaux qui s'écrasent sous la plus légère pression des doigts. La couronne était de 0m,02 à 0m,03 au-dessous de la surface de terre légère, ce qui donne au vase une hauteur de 0m,14 à 0m,15. Les fragments recueillis et que j'ai pu, une fois secs, rapprocher et coller, indiquent un orifice de 0m,15 de diamètre. Le vase est très grossièrement fait à la main, d'une pâte jaune rougeâtre clair, assez fine, sans couverte, avec de rares grains de quartz, très peu cuite. Les bords de l'orifice sont rejetés en dehors et une rainure peu profonde, au fond de laquelle se voient des coups d'ongle, entoure le col à 0m,01 au-dessous du bord. Les anses, au nombre de trois, sont larges (0m,04), avec une nervure médiane d'un dessin très incorrect. Elles s'élargissent en haut et en bas pour s'attacher solidement au col, un peu au dessous de la rainure, à la panse à 0m,04 plus bas. Un autre vase A', plus grossier encore et plus détérioré, existait près du premier. La pâte en est pareille et porte davantage les traces des doigts qui l'ont façonnée. Un fragment plus important que les autres, où l'orifice tout rongé montre un arc de 0m,10 environ, donnerait encore à peu près 0m,15 de diamètre d'ouverture. A 0m,02 au dessous du bord, à l'extérieur, court une nervure très prononcée, produite à n'en pas douter par une pression glissante entre le pouce et l'index, sur un bourrelet de pâte. La face supérieure, modelée par l'index, est presque horizontale et finement rayée

par les stries de la peau et par l'ongle de ce doigt. Sur le gros fragment, le bourrelet porte à un endroit un renforcement de pâte et une lèvre de cassure qui doivent être l'attache d'une anse. J'ai d'ailleurs trouvé, parmi les débris, un morceau d'anse de $0^m,02$ de largeur qui ne peut avoir appartenu qu'à ce second vase.

Un peu plus loin, dans l'axe de la chambre, je ramasse un grand nombre d'esquilles d'ossements (petites croix dans les dessins). Elles se rencontrent aussi vers le milieu et en plus grande quantité en approchant de la dalle du fond nord-ouest, où l'un des morceaux, incurvé, paraît appartenir au crâne.

Enfin toute la terre brune est enlevée sans rien trouver de plus. Le mort a été inhumé avec deux vases pour tout mobilier funéraire. J'éprouve une désillusion d'autant plus grande qu'elle était imprévue, car la jolie perle de pâte de verre découverte au cours des fouilles et surtout la perfection architecturale du tombeau me semblaient attester une civilisation et une richesse dont je devais trouver les vestiges au fond de la sépulture.

Le plancher sur lequel le cadavre avait été couché, les jambes probablement repliées, puisque la chambre n'avait que $1^m,56$, était formé de cette même argile très compacte qui entourait le sarcophage de toute part et l'avait si admirablement préservé des infiltrations. Sur les deux grands côtés un mince dallage en granit, réduit à l'état sableux, régnait de bout en bout sur $0^m,20$ de large. Restait donc entre eux une sorte de chemin de $0^m,25$ de large, un peu en contre-bas du dallage primitif, où l'argile était à nu. C'est là qu'était le corps. Les vases reposaient sur le dallage sud-ouest (fig. 3).

J'ai fait enlever cette argile sur toute l'étendue de la chambre et je n'ai rencontré le sol naturel que $0^m,40$ plus bas. J'ai pu constater que le tombeau avait été dressé sur un point où se montre la roche, ici nue, là recouverte de l'argile jaune grossière qu'on retrouve partout, mais qui pourrait bien, ici, avoir été mise intentionnellement dans les anfractuosités que présentait le rocher très inégal, pour obtenir une aire à peu près plane. Nulle part le pied des dalles ne repose sur la roche ou sur cette

argile ; celles des bouts notamment en sont très distantes. Il est facile de voir qu'on a apporté et étendu sur l'aire qu'on venait de préparer une épaisse couche d'argile plastique dans laquelle les dalles ont été enfoncées, rapprochées, ajustées. C'est sur elle, à l'intérieur, comme nous l'avons vu, que le cadavre a été déposé avec les deux vases et la couche de terre brune légère qui

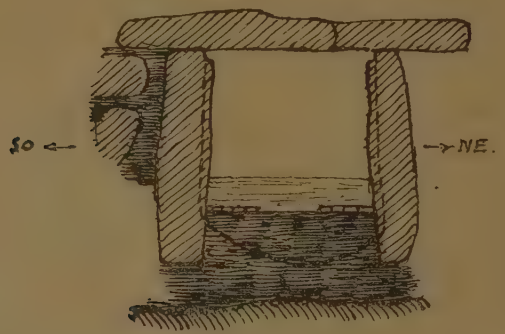

Coupe en travers au 1/32.

Fig. 3. — Projection en pointillé de la dalle N.-O.

les entourait et bien probablement les recouvrait. Et quand la table a été en place on a scellé, mastiqué tout l'ensemble, sur un grand périmètre, avec cette même argile, renforcée de grandes pierres destinées à donner plus de solidité à cette première enveloppe protectrice, sur laquelle se sont entassés le galgal et ses terres de recouvrement dont la masse imposante, se profilant sur le ciel tout en haut de la lande rase, devait attester la puissance du mort qui y reposait et en perpétuer le souvenir.

Il y a dans le fait de cette chambre sépulcrale, enveloppée de toute part d'une pâte compacte, tenace et malléable d'argile spéciale, pour la protéger des infiltrations et mettre le mort à l'abri de tout contact avec l'extérieur, un procédé de construction très original[1]. Je puis certifier que le résultat visé a été

1. On a fréquemment trouvé dans les tumulus funéraires des couches pro-

atteint au delà de toute espérance. J'ai déjà dit que les faces internes des quatre dalles étaient nettes de toute souillure ; sur la couche de terre brune légère, rien non plus qui soit venu la comprimer, la modifier, en altérer d'une façon quelconque l'immuable surface presque pulvérulente. Si, cependant : en deux ou trois endroits j'ai retiré de cette terre, dans ses parties supérieures, de petites masses ovoïdales, percées d'un trou vertical aux parois concrétionnées, allant jusqu'à moitié de leur grand diamètre. Des gouttes d'eau chargées de vase et tombant une à une des cassures de la table les avaient produites.

Ainsi quelques gouttes d'eau, voilà tout ce qui, depuis des milliers d'années, avait pu pénétrer dans cette demeure de la mort, si bien défendue.

A quelle époque ce monument a-t-il été érigé ? Les feuillures taillées sur les bords des deux grandes dalles, avec leur angle interne très arrondi, dénotant plutôt l'usage d'un instrument de percussion et de frottement que celui d'un outil coupant, s'expliqueraient sans le bronze. Le disque perforé en pâte de verre n'a pas de signification bien tranchée. Seuls les vases à anses

Fig. 4. — Coupe du tumulus suivant la ligne N.-O.-S.-E.
La partie en blanc n'a pas été fouillée; la ligne pointillée indique le niveau du sol actuel.

tectrices d'argile dure, en forme de calottes recouvrant généralement le galgal contigu à la chambre ; mais je ne sache pas qu'on ait jamais signalé une disposition semblable à celle-ci, c'est-à-dire une chambre entièrement enveloppée d'argile, comme une chrysalide dans sa coque (fig. 4).

multiples, toujours rencontrés dans des sépultures où il y a du bronze, sembleraient rattacher le tumulus de Locunéhen à cet âge de la civilisation dans nos pays.

Tumulus de la lande de Quistinic.

Dans une lande voisine du tumulus de Locunéhen, que je viens de fouiller, lande située entre les routes de Baud à Bubry et de Baud à Quistinic, dans une clairière au milieu de maigres bois de pins, un petit tertre très écrasé, aux pentes à peine sensibles, de 1 mètre au plus d'élévation, sur le plateau peu accusé qui forme son sommet, avait attiré mon attention un soir que je passais par là.

Le 20 au matin, favorisé par le même beau temps, si favorable à ce genre de fouilles, que j'avais eu les jours précédents, je me rendis en ce lieu avec deux ouvriers et M. Marec. Je leur délimitai l'endroit à explorer et ils se mirent à l'œuvre. Au bout de deux heures nous rencontrons à $0^m,30$ ou à $0^m,40$ de profondeur une grande pierre plate, probablement la table d'une tombe. Nous n'avons pas, comme les jours passés, apporté notre déjeuner et il faut regagner le bourg en laissant un des ouvriers gardien de la fouille. L'après-midi, avec un piocheur de renfort, nous dégageons complètement la table ($1^m,80$ sur $1^m,15$). Elle est complétée, aux deux bouts, par quatre pierres plates plus petites. Des charbons, de nombreux fragments de poterie antique, dont une porte le point d'attache d'une anse, quelques morceaux d'ardoise, m'avaient, dès le début, donné l'assurance qu'il y avait bien là quelque chose. Les matériaux dégagés jusqu'ici consistent en un mélange de terre et de pierres, mais nullement cette disposition si bien ordonnée du premier tumulus.

Les tables enlevées, nous avons sous les yeux une grande fosse de $2^m,75$ de long sur $0^m,95$ de large en moyenne, délimitée par une rangée de pierres et absolument pleine de terre. A mesure qu'on la vide on découvre les parois, courbes aux deux extré-

mités, faites de murs grossiers, irréguliers, en pierres sèches, ces moellons qu'on trouve partout à la surface du sol. Arrivées à 1m,10 de profondeur, les pelles rencontrent une résistance (fig. 5). C'est un dallage fait de grandes pierres plates de 0m,08 à 0m,10 d'épaisseur, assez régulier, non remué. Dans les terres rejetées jusqu'ici il n'y a que des morceaux de charbon, quelques-uns assez gros, et, en deux ou trois endroits, de petits amas de matières grisâtres ressemblant à de la cendre. Sous le

Fig. 5. — Coupe suivant le grand axe S.-E.-N.-O.

dallage, même terre que par dessus, mais plus tassée, destinée à niveler le sous-sol très cahoteux pour la pose du plancher en dalles plates. Sous une de celles-ci, j'ai ramassé un petit éclat de silex noir, le seul pendant les deux fouilles. Enfin nous atteignons le sous-sol naturel (1m,25) sur lequel reposent directement les murs de la fosse qui, comme celle de Locunéhen, est exactement orientée nord-ouest-sud-est.

L'absence de tout mobilier funéraire ne permet aucune conjecture sur la date de ce grossier monument. Rien n'indique s'il est contemporain du magnifique tombeau fouillé la veille, à moins que le fragment de poterie à anse, bien qu'il ne fût pas renfermé dans la chambre, ne le classe à la même époque.

Décidément les anciennes tribus de Quistinic étaient bien pauvres, ou les parents bien avares, qu'ils n'honoraient leurs

morts d'aucun dépôt de ce qui leur avait appartenu pendant leur vie !

Le lendemain je reprenais la route de Baud, non sans m'arrêter en chemin pour visiter le tumulus de Coat-er-Houarn que m'avaient signalé M. Le Guelvouit, secrétaire de la mairie de cette ville, et l'aimable propriétaire de la tombelle de la lande de Quistinic. Je voulais aussi faire le pèlerinage obligé de la Vénus de Quinipily qui a tant fait parler d'elle.

Tumulus de Coat-er-Houarn (bois de fer)[1] *près de Baud.*

En quittant Baud, prendre la route de Bubry. A un kilomètre environ du bourg, après avoir dépassé une maison neuve, atelier d'un forgeron, franchir, sur la droite, un échalier en bois et suivre le petit sentier tracé à travers champs qui vient y aboutir. Toujours montant, avec une direction nord, il vous mènera au village de Coat-er-Houarn, composé de trois fermes appartenant à M. Le Sciellour, de Baud. La plus au nord de ces fermes montre quelques substructions enfouies sous le gazon et les restes d'une grande porte charretière, sans style, seuls vestiges de l'ancien château de Coat-er-Houarn. C'est le nom pompeux dont on gratifie tous les manoirs seigneuriaux et gentilhommières qui couvrent nos campagnes bretonnes. Plus de la moitié des fermes actuelles sont d'anciens manoirs délabrés, avec leurs fenêtres à meneaux, leurs portes ogivales où à plein cintre, souvent sculptées, ouvrant aujourd'hui sur des étables, avec leurs gargouilles, leurs modillons et quelquefois leurs blasons mutilés. Le village est à la limite des terres cultivées; derrière lui, dans le nord, s'étendent de hauts plateaux ondulés, d'immenses landes couvertes de bruyère, d'ajoncs et plus rarement de pins. C'est le même aspect qu'à Quistinic, et je pourrais dire que dans presque tout l'intérieur du Morbihan où le pays, très accidenté, très pit-

1. *Dictionnaire* de Le Gonidec.

toresque, montre partout cette même configuration : des vallons fertiles, boisés, très anciennement cultivés, au fond desquels coulent des rivières et de nombreux ruisseaux ; des défrichements plus récents grimpant aux flancs des collines, tant que la couche arable l'a permis ; puis, en haut, des plateaux arrondis, rocailleux, où la roche sous-jacente affleure en maintes endroits et qui, bien longtemps encore, échapperont à une exploitation évidemment peu rémunératrice. Nous devons à cette disposition géologique du sol de la Bretagne, qui a laissé en friche de grandes étendues de terrain, la conservation, jusqu'à nos jours, de beaucoup de monuments des âges préhistoriques. Placés généralement sur la crête des collines ou sur la pente des coteaux, dans le but de protéger peut-être plus longtemps la dépouille du mort en assurant un sûr et rapide écoulement aux eaux de pluie, si fréquentes sous le climat breton, peut-être aussi dans la pensée que du fond de son tombeau il pourrait embrasser toujours du regard la contrée où il avait vécu, les tumulus ont échappé, comme les landes où ils se dressaient, à la pioche des défricheurs, au soc niveleur de la charrue.

C'est à 150 mètres environ dans l'est-nord-est du village, sur la lisière de la lande, que se voit le tumulus de Coat-er-Houarn, sous la forme d'un tronc de cône très aplati de 30 mètres de diamètre à la base et de 19 mètres au sommet, entouré d'une douve large et peu profonde. Du fond de la douve au niveau du plateau on mesure approximativement 3 mètres au nord-est, $3^{m},50$ au sud-est et au nord-ouest et $4^{m},50$ au sud-ouest où la fosse est plus profonde. Ces différences s'expliquent par la déclivité du sol où s'élève la butte. Les pentes sont régulières, bien conservées. Nulle part trace de tranchées ou d'excavations latérales. Il a dû être très élevé ; mais que de mutilations il a subies[1] ! Est-on

1. Cayot-Delandre, dans son *Histoire du Morbihan*, publiée en 1847, cite cette butte artificielle paraissant, dit-il, avoir servi de base à un donjon du moyen âge ; pour appuyer son opinion il traduit Coat-er-Houarn par Bois de la Garde (Coat-er-Gward). Les dimensions qu'il en donne sont celles que j'ai mesurées cinquante ans plus tard. Il attribue les fouilles pratiquées au sommet

venu y chercher des pierres pour construire le château et les fermes voisines? Les seigneurs du lieu ont-ils approprié cette butte artificielle à la construction d'un donjon, d'un pigeonnier, de fourches patibulaires? Tout cela est admissible. J'estime que la douve a été faite après coup ; elle est creusée au-dessous du niveau naturel du rocher qui se montre sur le flanc du tumulus et dans le talus extérieur du fossé. Des tumulus, indubitablement funéraires, ont été, postérieurement à leur construction, à l'époque romaine ou au moyen âge, entourés de douves parce qu'on leur donnait une destination exigeant cette défense. Je ne partage pas l'avis de quelques archéologues qui voient des mottes féodales dans toutes les buttes artificielles entourées de douves et même dans celles qui n'en ont pas. J'irais plus loin et serais assez disposé à croire que les mottes féodales ne sont que d'anciens tumulus celtiques transformés. J'espère, par de nouvelles recherches, établir la justesse de cette opinion qui peut sembler, à l'heure actuelle, un peu révolutionnaire[1].

Toujours est-il que la pauvre butte de Coat-er-Houarn, avec la décapitation qu'elle a subie et son vaste plateau actuel de plus de 300 mètres carrés de surface, inégal, bosselé, exploité depuis de longs siècles, dans un but de défense, d'orgueil ou de rapacité, n'offrait pas, au premier aspect, un champ d'exploration bien tentant. Je résolus cependant de la fouiller, de lui arracher son secret et par un temps admirable, qui n'a cessé de me favo-

a l'enlèvement des pierres de fondation de la maçonnerie. Cet auteur voit dans presque tous les monticules artificiels des forts de l'époque gallo-romaine ou des mottes féodales ayant souvent succédé aux premiers. C'était le temps de l'archéologie de sentiments, téménos sacrés, alignements-temples, dolmens-autels, etc., etc. On jugeait sur le simple aspect des lieux. Il a fallu la pelle et la pioche pour voir dedans; c'est l'archéologie expérimentale, la vraie.

1. S'il est une butte artificielle qui paraissait répondre à toutes les conditions d'une motte féodale, c'est bien celle de la Motte, petite commune près de Loudéac (Côtes-du-Nord). Elle est énorme, entourée de grandes douves, située dans un fond, en contre-bas et près du village; elle s'appelle la Douve-aux-Lois, nom assez caractéristique d'un lieu où s'exécutaient les arrêts de la justice. Eh bien, en dépit de toutes les prévisions, elle s'est trouvée recouvrir une vaste sépulture par incinération (*Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, t. XIII).

riser pendant tout le cours des travaux, je me mis à l'œuvre le 8 octobre, avec une équipe de huit ouvriers et mon dévoué et zélé auxiliaire M. Marec, de Quistinic.

La veille, j'avais rendu visite à M. le Sciellour qui avait bien voulu m'accompagner au tumulus que je voulais revoir avant de prendre une décision, et là, sur les lieux, tout fut convenu et arrêté pour commencer le lendemain la fouille du Hastel [1], nom sous lequel le tumulus est connu dans le pays [2].

Avec la disposition des lieux que j'ai décrite, une fouille centrale s'imposait. Après détermination approximative du centre du cercle supérieur, je traçai un carré de 6 mètres de côté en ayant soin de donner aux quatre coins les orientations nord, sud, est et ouest de façon que les côtes courussent nord-est, sud-est, sud-ouest et nord-ouest, les deux tombeaux sous tumulus que j'avais explorés en Quistinic m'ayant fourni pour leur grand axe l'orientation nord-ouest-sud-est, que je pouvais espérer retrouver ici.

Comme le monument mis au jour diffère de ceux qu'on a rencontrés jusqu'à présent, à une exception près dont je parlerai plus loin, je me bornerai à transcrire la sèche énumération des notes prises, au cours des travaux, sur mon journal des fouilles. Si la lecture en est aride, ennuyeuse, fatigante dans sa forme monotome et concise, dans ses redites et ses réflexions du moment, je prie cependant le lecteur de la poursuivre jusqu'au bout. Elle aura, à ses yeux, pour porter un jugement sur le monument, une toute autre valeur que celle d'un compte rendu, agrémenté de

1. Beaucoup de nos tumulus bretons portent sur les lieux et sur les plans cadastraux ce même nom (*kastel* avec l'H dur, château fort). On comprend très bien qu'aux époques où leur destination funéraire était ignorée on les ait pris pour des postes militaires, des vigies ; c'est probablement cette appellation qui a donné lieu à l'opinion si longtemps dominante qu'ils étaient des forteresses romaines ou des mottes féodales.

2. Je ne saurais assez témoigner à M. le Sciellour toute la reconnaissance que je lui garde pour l'amabilité et la bonne grâce avec lesquelles il a accueilli ma demande d'autorisation de fouiller le tumulus de Coat-er-Houarn. Trouver de pareils propriétaires fait oublier les ennuis, difficultés et déceptions qui sont trop souvent notre lot, dans notre métier de chercheurs de vieux monuments.

commentaires, fait de souvenir une fois le travail achevé. On ne saurait avoir de parti-pris quand on ignore ce qu'on va trouver le moment d'après. En archéologie l'idée préconçue est la plus grosse pierre d'achoppement de tout progrès.

JOURNAL DES FOUILLES

8 octobre.

Après avoir enlevé le gazon qui tapisse partout la surface très bosselée de la partie à explorer (carré de 6 mètres de côté) et l'avoir à peu près nivelée, commencé au nord-ouest une tranchée large de 1 mètre et profonde de 0m,80 environ.

Mélange de terre très meuble, presque pulvérulente, et de pierres, quelques-unes très grosses. A 0m,50 ou 0m,60 de profondeur, trouvé, en plusieurs points, des amas de matières noirâtres avec charbons. Ils sont plus nombreux en creusant et en se rapprochant du centre.

11h et demie, sur le côté nord-est du carré, rencontré un mur fait de pierres sèches, non taillées, à assises bien marquées, bien qu'irrégulières, et à parement assez lisse. Il est juste à la limite de la fosse tracée. C'est un heureux hasard.

1h, repris les travaux. Dégagé le mur. Continué le travail de la tranchée nord-est.

4h. Dans cette tranchée, trouvé entre de grosses pierres, pêle-mêle, une grande quantité de gros charbons, des rognons informes d'argile calcinée rouge, quelques petits ossements, les uns presque à l'état de charbon, les autres d'une belle teinte bleutée.

Le soir, parmi les pierres transportées à bras sur le flanc sud du tumulus, une meule en granit avec trou central. Une face est bien taillée, plane, avec renflement autour du trou d'axe, l'autre est brute.

9 octobre.

Dégagé le mur nord-est. On voit à son pied une sorte de soubassement fait d'une rangée de pierres irrégulières débordant de 0m,15 à 0m,18.

Du côté nord le mur a été détruit jusqu'en bas, seul le soubassement existe sur une certaine longueur. Dirigé la fouille vers l'est.

10h et demie, trouvé deux débris de l'orifice d'un vase. Ils se juxtaposent. Poterie rougeâtre, douce, semblant faite à la main. Extérieur noirci par le feu.

11h,45. Dans l'angle est, un morceau de meule en granit.

Rencontré le mur sud-est, à angle droit avec le premier.

A leur point de rencontre la partie haute des deux murs est détruite, par une fouille évidemment. En bas, sur la moitié environ de leur hauteur, ils sont bien conservés et l'angle est très net. La partie détruite comprend 1 mètre de chaque côté. Trouvé une pièce de 5 centimes de l'an..... (R. F.).

Le soubassement cesse à 2m,45 du coin est. Le mur repose alors sur d'énormes

pierres empâtées dans de la cendre grise très compacte et sur cette cendre elle-même qui pénètre sous le mur.

Depuis le point où le mur est détruit, dans le nord, nous avons, tout le long et au fond de l'allée creusée, un très inégal et grossier dallage de ces grandes pierres cimentées dans la cendre, d'un ton gris clair.

Dans le coin est, sous de grosses pierres, un important foyer avec objets en fer.

1h. Reprise du travail. Continué le creusement de la tranchée nord-ouest et commencé le dégagement du mur sud-est.

2h (1er *chantier*). Trouvé au milieu des matériaux, à la profondeur de 1 mètre, une médaille féodale en argent. Quelques charbons et matières noirâtres.

5h. Rencontré le rocher naturel (1m,75 de profondeur). Granit fissile à assises très inégales, en escalier. Dessus, de la terre meuble ordinaire, jaune, et de grosses pierres.

Dans les déblais, un fragment de meule en granit.

2e *chantier*. 3h, à 0m,60 du mur sud-est et 1m,20 de profondeur, dans un foyer, un morceau de fer. En même temps, dans les terres meubles au-dessus, un fer à cheval.

Ce mur n'a pas de soubassement comme le premier.

10 octobre.

1er *chantier*. — Je fais attaquer la paroi nord-ouest de la fosse creusée jusqu'au sol pour essayer d'arriver au mur nord-ouest. Même enchevêtrement de pierres et de terres, avec, çà et là, des matières noirâtres, cendres et charbons. Même absence de cendres en contact avec la roche naturelle du fond.

2e *chantier*. — Mur sud-est. Dans cette galerie, épaisse couche de cendres empâtant de grosses pierres, sous lesquelles on trouve des objets en fer, pierres plus petites brûlées, d'autres rougies (fer creux). Cendre gris clair par couches avec terre brûlée plus noire.

Quelques-unes des grosses pierres pénètrent sous le mur qui a dû être construit par dessus, après coup. Nulle part sur ce mur, comme sur le mur nord-est, la moindre trace de feu.

1h, repris le travail. Fait cesser la fouille à la recherche du mur nord-ouest. Commencé le déblaiement du bloc central, sorte d'îlot entre les trois tranchées avec un isthme pour le passage des brouettes. On distingue nettement sur la paroi de ce bloc qui fait face au nord-ouest, au-dessous de l'amoncellement de pierres et de terre supérieures, des couches en stratifications non parallèles mais absolument intactes, sans la moindre interruption ou brisure, de matières noires et charbons d'argile calcinée rouge, de sable de carrière jaune blanc, et de cendres agglomérées avec de grosses pierres.

2h et demie, un os blanc au-dessus de ce foyer central.

4h, dans le nord-ouest, sous une pierre plate (0m,80 × 0m,50) reposant sur la couche de sable, dépôt de débris d'ossements et de charbons.

2e *chantier*. *Galerie sud-est*.

1h et demie, trouvé un morceau de fer (sorte de lame).

1h,45, rencontré le mur sud-ouest, à angle droit avec le second (longueur du mur sud-est, 7m,70).

Le mur sud-est en approchant du coin sud montre un vrai soubassement de 0m,50 de hauteur en forme de coin, reposant lui-même sur les cendres compactes et les grosses pierres du fond.

11 octobre.

Dégagé le mur sud-ouest.

9h et demie, dans la couche de cendre inférieure, un objet en fer.

10h et demie, un petit galet roulé de quartz blanc.

11h, charbons et débris d'os sous le soubassement.

Ce mur sud-ouest présente deux cordons, l'un au pied et l'autre à 0m,68 plus haut. Quelques pierres s'en détachent en les dégageant.

Que signifient ces détails bizarres d'architecture?

Fosse centrale. — Continué l'enlèvement du bloc milieu. Je défends d'aller plus bas que la couche de sable de carrière qui règne jusqu'à 1 mètre à peu près des murs.

Côté nord-est du bloc. — 10h, sous une grande pierre plate reposant sur le sable, charbons et débris d'os.

11h, sous une pierre, au même niveau, charbons, os et petite ardoise.

11h 20, côté du mur sud-est. — Petit foyer avec ossements, fragments et poussière de bois, parcelles de matière blanc jaune résineuse (ambre?). Le morceau plus gros s'est écrasé entre les doigts de l'ouvrier qui l'a ramassé.

Midi. Plus près du centre, toujours sur la couche de sable, une pierre plate (0m,65 × 0m,58) recouvrant un dépôt composé de : charbons, petits ossements très nombreux, un fragment de mâchoire avec deux molaires, petit morceau de poterie rougeâtre (paraît la même que celle trouvée avant-hier), petit silex brun, morceau de brique et objets en fer.

1h et demie. Reprise des travaux.

Galerie sud-ouest. — Les cordons cessent à 4 mètres et à 3 mètres de l'angle sud.

2h. Deux objets en fer avec un peu de charbon sur la couche de cendres.

3h et demie. Fer creux, plein d'eau, sous une pierre du fond.

A 5m,50 de l'angle sud, la muraille montre trois assises de pierres taillées? bien parementés sur deux faces, semblant indiquer qu'il y a eu là une ouverture.

Par le travers de cette porte? petite couche de charbons avec quelques ossements, non remuée, s'étendant sur plus de 1 mètre dans le nord-ouest et le nord-est (bloc central).

Fosse centrale.

3h et quart. Fer sous une pierre petite.

4h et demie. Sous une pierre plate (0m,45 × 0m,90) posée sur la couche sableuse, dépôt composé de : charbons, nombreux ossements, une dent molaire, brique, fer.

12 octobre.

Galerie sud-ouest.

A 8m,35 de l'angle sud, presque au haut du mur, deux pierres faisant saillie de 0m,25. On dirait les restes d'un troisième cordon. Étrange!

10h. Rencontré le mur nord-ouest (mur sud-est 13m,50) angle très bien conservé.

11h et quart. Dans le coin, un foyer assez important. Morceau de fer dans ce foyer.

Toute l'après-midi, suivi le mur nord-ouest bien conservé.

5h. Arrivé à l'angle nord et dégagé l'amorce du mur nord-est. Trouvé la moitié d'un fer à cheval (?).

Fosse centrale.

9h et demie. Arrivé partout à la couche de sable. Mis la pioche dans les couches centrales bien stratifiées et certainement intactes.

Le foyer central est en dos d'âne, la partie la plus épaisse ayant 0m,70. Distance du mur sud-est 6m,80, du mur nord-est 3m,90. Le sommet du dôme, difficile à déterminer à quelques centimètres près, est donc bien au centre du grand rectangle des murs.

Dans la couche supérieure, morceaux de charbon très gros (tous de bois de pins, comme d'ailleurs tous ceux trouvés dans l'enceinte).

La brique (argile cuite rouge) n'occupe qu'un cercle de 2m,20 environ de diamètre.

La couche de sable se prolonge bien au delà.

Les pierres empâtées dans la couche de cendres et de matières brûlées reposent en désordre sur la terre franche qu'on trouve entre elles et le rocher.

11h et demie. Quelques débris d'ossements, sous une pierre de petite dimension au milieu des cendres de la couche inférieure.

11h,45. Un objet en fer, dans la même couche.

Et c'est tout.

Je cherche s'il n'y aurait pas une petite fosse funéraire creusée dans le roc, dans l'axe du cône. Rien. Partout le rocher avec des assises de délit, comme des faces de clivage, que les ouvriers détachent en moellons à figures géométriques (parallélipipèdes) caractéristiques des carrières des granits de sédiment.

Murs. — Détails de construction.

Tous les murs sont faits à pierres sèches. Les moellons sont tels que la nature les a produits dans cette contrée de granite et de gneiss fissiles, c'est-à-dire présentant toujours au moins sur un de leurs côtés, les faces de délit, une surface plane. Les constructeurs, pour obtenir le parement voulu, ont présenté à l'intérieur toutes ces faces de délit et je dois dire que l'aspect de ce vaste développement de murs bien parés peut, à première vue, faire croire à l'emploi du ciseau. Il n'en est rien cependant, ex-

cepté peut-être pour les trois assises du côté droit de l'ouverture du sud-ouest. A l'extérieur, le mur se mêle, sans parement, avec le blocage formant l'enveloppe du tumulus et si j'avais eu l'idée de faire une tranchée latérale, il est bien probable que j'eusse détruit le premier mur rencontré sans m'apercevoir de son existence.

Mur nord-est. — Du point où il a été détruit au coin est il mesure $7^{m},63$. A son pied court un cordon formé de pierres grossièrement plates, de $0^{m},12$ à $0^{m},15$ d'épaisseur, débordant de $0^{m},15$ à $0^{m},20$. Ce n'est pas un soubassement, car il repose sur les grosses pierres du fond, empâtées de cendres, et sur la cendre compacte elle-même. Et puis son adhérence avec le mur, où quelques-uns de ses moellons pénètrent à peine, est faible. Ce cordon finit à $2^{m},45$ de l'encognure est, intentionnellement, sans qu'il y ait eu détérioration postérieure en cet endroit (fig. 6 et fig. 9, D).

Fig. 6.
Coupe du mur N.-E.

Fig. 7.
Coupe du mur S.-E.

Fig. 8.
Coupe du mur S.-O.

Mur sud-est. — Il ne présente pas de cordon pareil; mais dans sa partie sud il montre une sorte de plinthe de $0^m,50$ de hauteur (fig. 7 et fig. 9, E), ayant $0^m,23$ de débordement au coin du sud et venant mourir et se confondre avec le mur à 3 mètres de là. Elle repose aussi, mais solidement, sur les grandes pierres et la couche de cendres du fond. La cimaise triangulaire de ce soubassement n'est pas au niveau du cordon du mur nord-est. Elle est plus haute.

Mur sud-ouest. — Il offre de plus étranges conceptions architecturales. Un cordon de $0^m,16$ à $0^m,33$ de saillie sur $0^m,15$ en moyenne d'épaisseur, fait de moellons mal assortis, court sur une longueur de 4 mètres à partir du coin sud, à un niveau un peu supérieur à la cimaise de tout à l'heure (fig. 8 et fig. 9, F). Quelques-unes de ces pierres sont tombées en dégageant le mur; d'autres, plus grandes ($0^m,32$), sont bien fixées dans la maçonnerie. Plus loin, à $8^m,35$ de l'angle sud, à un niveau encore plus élevé, deux pierres plates accolées, débordant de plus de $0^m,30$ du mur, attestent que là encore a régné un cordon. Elles sont situées peu au-dessous de la plate-forme actuelle du tumulus, à un point où le mur a subi des dégradations qui ont dû atteindre cette sorte de corniche (fig. 9, G).

Au pied du mur, à peu près dans les mêmes conditions que nous avons relatées pour le mur nord-est, un second cordon, peu solide aussi, repose sur la couche de pierres et cendres du fond. Il est à $0^m,68$ au-dessous du premier (fig. 8).

Enfin le mur sud-ouest présente encore une autre particularité. A $5^m,50$ de l'angle sud, à un point où malheureusement la maçonnerie a souffert des multiples mutilations dont le sommet du pauvre monument porte partout les détestables traces, la muraille montre, au-dessus d'une assise de grandes pierres, pouvant former seuil, une triple rangée de moellons avec un double parement bien marqué, l'un dans le sens de la face du mur, l'autre dans celui de son épaisseur. Ces trois pierres sont les seules de l'enceinte qui me paraissent avoir été taillées avec un outil. Elles ont $0^m,45$ d'épaisseur et derrière on n'a rencontré que les pierres et la terre formant l'enveloppe du monument. Il a pu y avoir là

une ouverture, une porte. J'ai fait dégager les pierres qui l'obs-

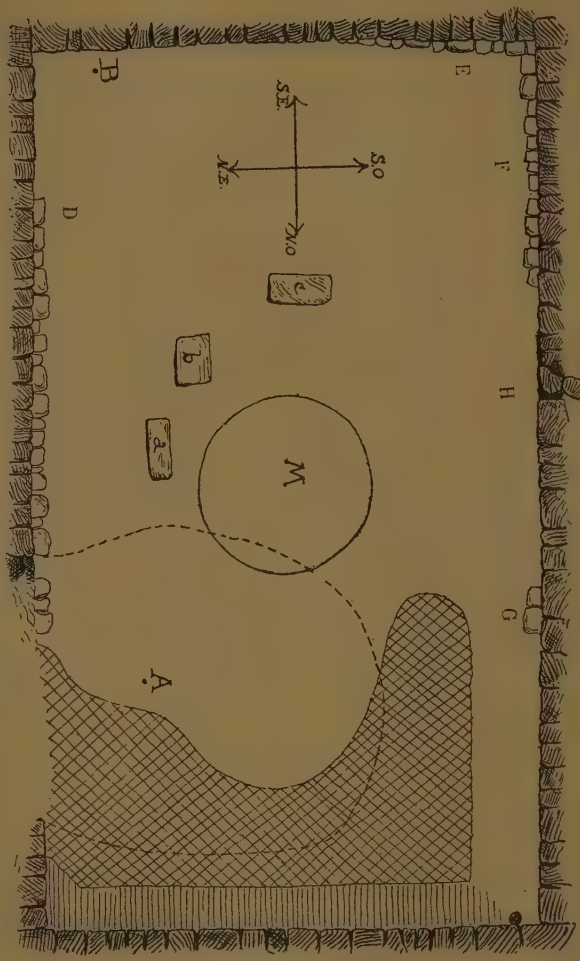

Fig. 9. — Enceinte quadrangulaire du tumulus de Coat-er-Houarn.

Quadrillé : partie non fouillée; traits horizontaux : partie fouillée peu profondément; pointillé : tracé approximatif des fouilles anciennes.

truaient sans rencontrer, avec certitude, le second côté (fig. 9, II).

Mur nord-ouest. — Le peu d'intérêt que m'a semblé offrir le

dégagement de ce mur jusqu'au pied laisse inconnus les détails de construction du quatrième mur qui est entier et bien conservé.

Partout la partie supérieure des murs a été attaquée, plus ou moins profondément, et je n'ai trouvé, en aucun point, une assise régulière qu'on puisse être en droit de considérer comme le faîte de cette construction. Son élévation reste donc inconnue.

Fouilles antérieures.

Au milieu des destructions produites par l'arasement des parties supérieures, par l'adaptation de son plateau à des usages dont il ne subsiste aujourd'hui aucune trace qui puisse les faire soupçonner, par l'enlèvement des pierres, l'arrachement des souches d'arbres, on distingue clairement deux fouilles verticales opérées à des époques inconnues (peut-être cependant datées par les deux monnaies que nous y avons rencontrées).

L'une (fig. 9, B), à l'angle-est, peu considérable, arrêtée à mi-hauteur de la muraille, faite récemment, c'est-à-dire après la Première République; la seconde, beaucoup plus importante, pouvant remonter au XII^e^ ou XIII^e^ siècle (monnaie de Conon II? avec le monogramme). Là le mur nord-est est détruit sur plusieurs mètres. Le fouilleur est parvenu jusqu'au sol, a pénétré dans l'enceinte, a dégagé une vingtaine de mètres carrés du rocher, où je n'ai plus retrouvé la couche épaisse de cendres et de grandes pierres qui existe partout ailleurs, et a même entamé légèrement le foyer central, à dôme d'argile rougie. L'état des lieux, tels que je les ai trouvés, rend bien compte d'une pareille fouille, probablement infructueuse, et recomblée de suite (fig. 9, A).

Que conclure de tout ce qui vient d'être exposé? Je réponds sans hésitation :

Le tumulus de Coat-er-Houarn est une sépulture à incinération de l'âge du fer.

La vaste enceinte rectangulaire, à murs secs dont les détails

de construction indiquent qu'elle a été faite pour un usage intérieur, délimite le lieu consacré où sont déposées les cendres des morts qui ont été brûlés sur place.

Elle a été élevée après l'extinction de l'énorme bûcher allumé sur le petit plateau rocheux qui devait affleurer en cet endroit, car partout elle repose sur l'épaisse couche de cendres durcies et de grosses pierres qu'elles cimentent; nulle part on ne distingue sur le parement des murs la moindre trace de feu ou même de fumée.

Les grandes et grosses pierres gisant pêle-mêle sur le rocher naturel, dégagé pour servir de foyer, me semblent avoir été mises là dans le but de permettre à l'air d'arriver aux couches profondes et centrales du bûcher et de fournir les éléments indispensables à une combustion dont l'intensité a dû être considérable si l'on en juge par la quantité des résidus et leur réduction totale en cendre presque homogène. Elles étaient la grille primitive de ce foyer préhistorique[1]. Puis les cendres ont rempli les interstices et formé avec les pierres l'espèce de béton qu'on trouve aujourd'hui.

Ces grandes pierres, en granit, ont subi l'action d'un feu violent, plusieurs ont rougi et quelques-unes sont presque friables.

Ce genre de monument s'est déjà rencontré[2]; mais, fût-il uni-

1. Dans un tumulus des Côtes-du-Nord, tout en argile, où une couche de charbon s'étendait sur la section entière du tronc de cône, à $2^m,30$ environ du sol naturel, j'ai rencontré vers le centre de ce vaste bûcher une grande quantité de cailloux de quartz blanc disséminés sur un cercle de plusieurs mètres de diamètre. On avait été les chercher assez loin, car les terres environnantes n'en contiennent pas. Ils étaient rougis par le feu et j'en ai brisés plusieurs sous la simple pression des doigts. J'y avais vu un intelligent dispositif pour activer la combustion au centre du foyer.

2. Tumulus de Castel-Coagno, en Cavan (Côtes-du-Nord), fouillé par M. Thubé. Au centre se trouvait une enceinte rectangulaire de 9 mètres sur 8 mètres formée de murs à pierres sèches.

Dedans : couches régulières de cendres, charbons et argile, recouvertes d'un amoncellement de pierres. — On n'y a rien trouvé (*Bulletin de la Société d'émulation*, année 1880).

L'exploration a malheureusement été incomplète. L'intérieur de l'enceinte n'a pas été fouillé jusqu'au pied des murs; on n'y a pratiqué qu'un puits central.

que, qu'il n'en aurait pas moins la destination qu'affirment les dépôts et les objets qu'on y a découverts.

C'est avec la plus grande réserve que je soumets les réflexions qui suivent :

Tout porte à croire que l'enceinte du tumulus de Coat-er-Houarn renferme des sépultures multiples. Le foyer central, bien délimité et caractérisé par les couches d'argile rouge fortement chauffée (fig. 9, M), aurait contenu les restes du puissant personnage à qui le monument était destiné ; les dépôts à ossements et objets divers rencontrés tout autour (hormis dans la partie anciennement violée), dépôts distincts et signalés par de larges pierres de recouvrement (fig. 9, *a*, *b*, *c*), représenteraient les sépultures de parents, de compagnons d'armes, ou de prisonniers et d'esclaves, tués en même temps que leur chef ou sacrifiés à ses mânes. Enfin dans le vaste bûcher auraient aussi été brûlés le cheval du maître et d'autres animaux dont j'ai retrouvé des ossements et une dent arquée, longue et acérée, sans pouvoir dire à quelle espèce elle appartient.

Ce ne sont là que des conjectures auxquelles la disposition des lieux et les trouvailles faites au cours des fouilles, peuvent donner un air de vraisemblance.

Fig. 10.
Grandeur naturelle.

Parmi les objets recueillis, les clous de fer à cheval, semblables comme forme de la tête et comme dimensions (voir ci-contre) à ceux trouvés en grand nombre dans les stations gauloises, le fer de javeline, avec sa douille ouverte sur le côté (pl. II, fig. 3), ce qui pour M. du Châtellier semble caractériser, d'après ses nombreuses fouilles, une provenance exclusivement gauloise et enfin l'objet représenté par la figure 6 de la planche II, qui a la forme des fibules gauloises de la Marne, autoriseraient à penser que notre tumulus, à enceinte rectangulaire, serait la sépulture d'un chef gaulois.

Liste des objets recueillis.

Un fer à cheval, entier, percé de trois trous.

Un demi-fer à cheval, percé de deux trous.

Un morceau de fer à cheval, avec un trou. Les trous sont un rectangle long et non un carré.

Une dizaine de clous de fer à cheval, dont un bien conservé, avec la forme de tête bien caractéristique de ceux trouvés dans les stations gauloises.

Un fragment de lame [épée, poignard ou couteau] (pl. II, fig. 5).

Une agrafe de ceinturon? (pl. II, fig. 1).

Trois fers de javeline dont une avec sa douille qui s'est détachée au moment de la trouvaille (pl. II, fig. 3).

Un morceau de fer, évidé d'un côté. Dans la masse d'oxyde on distingue des parcelles de bois. Peut-être un fragment de fourreau (pl. II, fig. 4).

Un objet qui a pu être un pommeau d'épée, ou appartenir à une cuirasse, un ceinturon, un bouclier (pl. II, fig. 2).

Un objet que j'ai pris d'abord pour une anse de vase, bien que le pied ne porte pas de trou pour un rivet. Ressemble aux grandes fibules des sépultures gauloises de la Marne (pl. II, fig. 6).

Un fragment d'une seconde fibule.

Grand nombres de morceaux de fer indéterminables.

Deux morceaux de poterie luisante, rouge, à contexture savonneuse dite poterie onctueuse[1].

Un petit morceau de poterie plus dure.

Un éclat de silex, retaillé sur une de ses extrémités.

Parcelles d'ambre (brûle avec odeur très caractéristique).

Nombreux ossements, très fragmentés; un débris de mâchoire humaine avec deux molaires. Une autre dent humaine. Une dent d'animal inconnu.

Trois morceaux de meules en granit.

24 décembre 1894. A. Martin.

1. La poterie onctueuse s'est rencontrée dans le néolithique et jusqu'au moyen âge. Elle ne précise donc rien.

LE

MAUSOLÉE D'EL-AMROUNI[1]

(Planche III.)

La Tripolitaine vient de nous fournir un monument qui rappelle, en quelque mesure, le célèbre mausolée de Dougga; c'est un tombeau, décoré de bas-reliefs, qui porte une double inscription, néo-punique et latine. Il a été découvert au lieu dit El-Amrouni, près de Bir-Fatnassia, à deux jours dans le sud de Tatahouine et un jour au nord de Remada, à peu près à mi-chemin entre Douîrat et Nâlout, sur l'ancienne route romaine de Tunis à Ghadamès. Au retour de sa mission chez les Touaregs, M. Foureau m'avait communiqué les deux inscriptions, en me priant de lui dire si elles se rapportaient au même personnage. M. Gauckler, ayant appris que j'avais l'intention d'en donner connaissance à l'Académie, a bien voulu mettre à ma disposition les photographies des bas-reliefs et tous les autres documents qui lui avaient été remis, pour le Service des antiquités par M. le lieutenant d'artillerie H. Lecoy de La Marche, qui a dirigé, pour le compte de M. Foureau, les fouilles d'El-Amrouni[2].

Les ruines du mausolée étaient enfouies sous le sable, dans le voisinage d'autres tombeaux de moindre importance. Seule, la base, formée de quatre grandes marches superposées, était encore en place; toute la partie supérieure s'était effondrée et

1. Lu à l'Académie des inscriptions, le 10 novembre 1894.

2. Ces fouilles faisaient partie de l'exploration entreprise dans le Sud-Tunisien par M. Lecoy de La Marche, adjoint à la mission Foureau, le long de la voie romaine qui va de Gabès à Ghadamès. Depuis l'impression de cet article, M. Lecoy de La Marche a adressé à l'Académie un mémoire complet sur les résultats de sa mission, avec des cartes, des plans, des photographies et de nombreuses inscriptions. Son mémoire a été l'objet d'un important rapport de M. Héron de Villefosse, à la séance du 21 décembre 1894. (Communication nº XXXV.)

les matériaux gisaient dans le sol. Après des fouilles assez minutieuses, M. de La Marche a déterré une trentaine de grandes pierres de taille, en calcaire tendre, mesurant en moyenne de $0^m,50$ à $0^m,60$ sur $0^m,80$, dont plusieurs portaient des moulures, des sculptures et des bas-reliefs dans un remarquable état de conservation, et qui lui ont permis de reconstituer l'ensemble de l'édifice. Voici ce que m'écrit à ce sujet M. Gauckler :

« Le monument devait avoir environ 16 mètres de hauteur. Il se composait de deux étages, surmontés d'une pyramide et reposant sur un soubassement à quatre assises avec caveau voûté. Le caveau, de $2^m,15$ sur $2^m,25$ et $2^m,40$ de hauteur, contenait quatre niches. Il était entièrement rempli de sable, et la dalle de fermeture à l'entrée n'existait plus. En le fouillant on n'a rien trouvé.

« Le mausolée était quadrangulaire, les façades est et ouest étaient un peu plus larges que les façades nord et sud.

« Les deux premières étaient les façades principales.

« La *façade est* présentait au rez-de-chaussée une petite porte donnant entrée dans une cellule. Au premier étage, entre deux pilastres corinthiens, un bas-relief représentant le défunt et sa femme en grandeur naturelle; immédiatement au-dessus, l'inscription latine, puis l'inscription néo-punique; enfin, le bas-relief supérieur.

« La *façade ouest* présentait : un bas-relief représentant Orphée charmant les animaux, au-dessous de la moulure séparant le rez-de-chaussée du premier. En haut du premier étage, un bas-relief représentant Orphée et Eurydice.

« Les *façades nord* et *sud*, moins importantes, n'étaient, à mon avis, décorées chacune que d'un seul bas-relief, entre le rez-de-chaussée et le premier étage. C'est ce qui explique que M. de La Marche n'ait pas retrouvé les deux reliefs qu'il croyait avoir été placés au-dessus du motif principal.

« On remarquera que les deux bas-reliefs nord et sud se correspondent, et présentent des sujets très analogues :

$$\left.\begin{matrix}\text{Orphée}\\ \text{Hercule}\end{matrix}\right\} \text{enlevant aux Enfers} \left\{\begin{matrix}\text{Eurydice}\\ \text{Alceste}\end{matrix}\right.$$

qui se rapportent tous deux aux croyances des anciens touchant l'immortalité de l'âme. »

Les deux inscriptions sont la traduction l'une de l'autre. Elles ont trait à un personnage nommé D. Apuleius Maximus Rideus, pour qui ce tombeau avait été élevé.

Voici le texte de l'inscription latine, tel que me l'a donné notre confrère M. Héron de Villefosse :

DIS Ƃ MANIBVS Ƃ SAC Ƃ
Q APVLEVS · MAXSSIMVS Ƃ
QVI · ET · RIDEVS · VOCABA
TVR · IVZALE · F · IVRATHE · N ·
VIX · AN · LXXXX Ƃ THANVBRA ·
CONIVNX · ET · PVDENS · ET · SE
VERVS · ET MAXSIMVS · F Ƃ
PIISSIMI · P · AMANTISSIMO · S · P · F

Ligne 2. Le prénom *Q(uintus)* a été rajouté après coup sur la moulure qu'il a fait éclater; — ibid., *Apuleus*, pour *Apule(i)us*; — ibid., notez *Maxssimus*; l. 7, il est écrit *Maxsimus*.

Ligne 3. Ce personnage porte, à côté de ses noms latins, un surnom inconnu *Rideus*, qui paraît être de formation latine, bien qu'il ne figure jamais sur les inscriptions latines d'Afrique ; sa femme, son père et son grand-père ont, au contraire, des noms exclusivement indigènes; ses fils, des noms exclusivement latins. C'est un fait que l'on observe fréquemment sur les inscriptions néo-puniques, mais nulle part peut-être le passage des uns aux autres n'est marqué d'une façon aussi claire.

Ligne 4. Les formes *Iuzale, Iurathe* supposent des nominatifs en *a* : *Iuzala*, *Iuratha*.

L'inscription néo-punique, longue de cinq lignes, est gravée dans un cartouche, haut de $0^{m},27$, large de $0^{m},57$, avec une queue d'aronde de chaque côté de l'inscription. La pierre est cassée en plusieurs endroits. Au niveau du premier quart de l'inscription,

à partir de la droite, la cassure a produit une lacune, qui est, suivant les lignes, d'une ou de deux lettres.

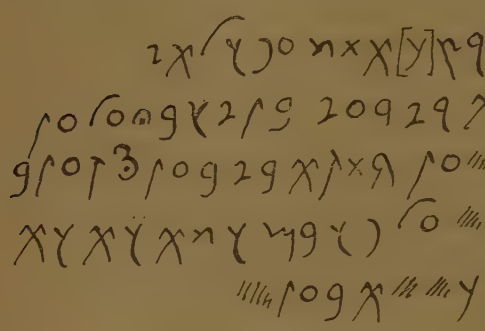

לעל . . ארץ [כ]אם ש עפולאי
מעכ[שמ]א רידעי בן יוב . עלען
בן יר[עת]ען המיתאבי בען 3 תענב_
רע אשת[א] על פו[ד]ם ושאואוא_
רא ומעכ[שמ]א בענ . .

Le texte punique suit, presque mot pour mot, le texte latin, tout en étant plus bref, ainsi que cela a lieu d'habitude. L'*a* latin est rendu régulièrement par ע, l'*e* par א, comme je l'ai déjà constaté sur les inscriptions de Maktar. Il semble, à certaines inexactitudes de transcription, que le scribe n'ait pas été familier avec les noms latins qu'il écrivait. De même qu'à Maktar, la terminaison de tous les noms latins en *-us* est rendue par un א ; dans les noms en *-ius*, *-us* est supprimé. Cela tend à confirmer l'opinion d'après laquelle les indigènes auraient pris les noms latins sous la forme du vocatif, plus familière à leurs oreilles.

Ligne 1. La lecture et le sens de la première ligne sont douteux jusqu'à עפילאי. L'inscription commence par la préposition ל, marque du datif. D'après les analogies des inscriptions funéraires, on serait tenté de la rapporter à Apuleius, et de voir dans les

mots qui suivent un titre de ce personnage[1]; alors sans doute il faudrait considérer le ש qui précède אפולאי comme l'équivalent de אש = *qui et*. Il ne serait pourtant pas impossible, étant donnée la fidélité avec laquelle se suivent les deux inscriptions, que nous n'ayons là la traduction du *Dis manibus sacrum*, quoiqu'en général il soit simplement omis sur les inscriptions néo-puniques. Les lettres ארץ, qu'on lit distinctement après la cassure, sembleraient favoriser cette hypothèse. Il faudrait alors supposer quelque chose comme לעל[ני]ארץ[2] : « aux dieux du pays ».

עפולאי = *Apulei*. Notez la présence de l'*i*, omis sur l'inscription latine. — Je ne peux rien tirer du groupe de lettres אם[כ] ou אם[ו] qui précède le ש.

Ligne 2. מעכ[שמ]א = *Maxime*. — רודעי = *Ridai*, lat. *Rideus*. La transcription punique semble supposer une forme *Ridaius* ou *Rideius* : cf. *Apuleus* = *Apuleius*. Ce nom paraît être de formation latine. La forme *Ridai* est la transcription normale d'un nom latin à terminaison en *-ius* ou *-eius*. Notez l'absence, dans l'inscription punique, de la formule explicative *qui et... vocabatur*. — Ibid., יוב?עלען. La lettre qui précède l'ע est douteuse; = יוב[ד]עלען, ou יוב[ט]עלען, ou simplement יוב[ע]עלען = « Iubaal »? J'incline pour la dernière forme; *baal* se serait alors abrégé en *zal*. C'est en tous cas l'équivalent de *Iuzale*. La terminaison ען = *ân* est très fréquente dans les noms libyques ou dans les transcriptions berbères de noms puniques; les Romains l'ont rendue par *a* : *Iugurtha*, *Massinissa*, *Iasucta*, *Iuzala*, gén. *Iuzale*.

L. 3. יור[עת]ען. Restitué avec certitude d'après la transcription latine *Iurate*. Le nom paraît être d'origine berbère, plutôt que punique. Cette généalogie est suivie des lettres הכותאבי, dans lesquelles M. de Vogüé incline à voir un ethnique. Ce serait la patrie de Rideus, que l'inscription latine ne nous donne pas. Peut-être El-Morteba, à quelques kilomètres de Remada?

1. J'y ai aussi cherché en vain l'équivalent du Q = *Quintus* de l'inscription latine. On comprend d'ailleurs que ce nom ayant été rajouté après coup, il n'en ait pas été tenu compte sur l'inscription néo-punique.

2. La quatrième lettre ressemble à un ה plutôt qu'à un נ.

La fin de l'inscription est occupée, comme dans l'inscription latine, par les noms de la femme de Rideus et de ses trois fils. Ces noms sont précédés des trois lettres בען ou בעת, suivies d'un signe bizarre qui a cette forme : ⅄. D'après l'analogie de l'inscription latine, on devrait s'attendre à trouver l'âge du défunt à cette place. Peut-être ⅄ בעת = « au temps de (c'est-à-dire à l'âge de) 90 ans »; ou ⅄ בען = « fils de 90 ans »? Mais בן s'écrit sans ע; il ne le prend qu'au pluriel (cf. l. 5). On s'étonne en outre de voir 90, qui est un nombre complexe, écrit par un seul chiffre.

Lignes 4-5. [א]תענברע אשת, lat. *Thanubra conjunx*. Je restitue le T qui est douteux sur l'inscription latine, d'après le texte phénicien. Suivent les noms des trois fils, précédés du mot על = « pour ». Cf. *C. I. S.*, 93; le latin a simplement *et*. — פובם corrig. פו[ד]ס = *Pudês*, avec omission de la nasale; lat. *Pudens*. La lettre *n*, dans ce cas, paraît avoir été considérée comme répondant à une nasalisation de la voyelle, plutôt qu'à une consonne distincte. Voyez un phénomène analogue dans *conjunx* = *conjux*. — שאואורא = *Sevevere*. Sans doute le copiste a répété par erreur la syllabe *ve* = וא; il est peu probable qu'il ait voulu rendre par cette double syllabe le *v* consonne. Cf. *Seveverinus*, sur une inscription latine de Cherchel publiées par la *Revue archéologique*, 1891, I (Waille et Gauckler, *Inscriptions inédites de Cherchel*, p. 147 et p. 131, n° 70); ibidem, *Venanantius* = *Venantius*.

Ligne 6. . . בעג sans doute [יה]בעג = « les fils d'elle » ou [יו]בעג = « les fils de lui ». Les restes de lettres que l'on voit dans la cassure ne sont pleinement d'accord ni avec l'une ni avec l'autre de ces lectures.

Je traduis :

> « Au..... [du pays]..., Apulei
> Maxime Ridai, fils de Iub[a]alân,
> fils de Iuratân, [le Motebite, âgé de 90]. Thanubra, sa femme, pour Pude(n)s, et Seveve-
> re et Maxime, ses fils. »

Cette inscription est illustrée par le grand relief qui occupait

le premier étage de la façade, au-dessus de la porte du tombeau. Il représente Apuleius Rideus et sa femme Thanubra, en grandeur naturelle, debout dans une niche qui est surmontée des deux inscriptions. Ils ont l'air de sortir du tombeau, pour continuer à vivre au milieu des leurs. C'est bien le monument au sens antique du mot, le « cippe parmi les vivants », ou le « nom », comme l'appelaient les Hébreux, destiné à perpétuer la mémoire et en quelque sorte la vie du défunt à la lumière du soleil. Thanubra, qui était encore vivante à la mort de son époux, ainsi que nous l'apprend l'inscription, s'était fait représenter par avance à côté de lui, de même qu'elle s'était réservé pour elle, et peut-être pour ses fils, une place dans le caveau.

Fig. 1.

Les bas-reliefs en forme de frise qui décoraient le monument sont d'un autre intérêt. Pour en bien comprendre la signification et l'enchaînement, il faut se rappeler que le mausolée avait quatre faces : une façade principale, avec la porte des caveaux, à l'est ; deux faces latérales, au nord et au sud, et, à l'ouest, une face postérieure, répondant à la façade. Chacune d'elles était divisée en deux étages, un rez-de-chaussée et un premier, séparés par une moulure. Aux quatre angles, des pilastres avec chapiteaux corinthiens supportaient la pyramide qui couronnait l'édifice.

Le rez-de-chaussée de la façade ne portait pas d'ornements ; au contraire, sur les trois autres faces, un bas-relief courait le

long de la moulure qui séparait le rez-de-chaussée du premier. Trois autres bas-reliefs occupaient le haut du premier étage[1]. Ces deux groupes, chacun de trois bas-reliefs, diffèrent profondément, sinon par la nature des sujets qu'ils représentent, du moins par la manière dont ils sont traités.

Les trois sujets du rez-de-chaussée sont empruntés à la mythologie infernale. Celui de la face ouest, opposée à l'entrée du caveau, représente Orphée charmant les animaux. Il est assis au pied d'un arbre et chante, en s'accompagnant sur la lyre. A droite et à gauche, un lion et une lionne accroupis l'écoutent

Fig. 2.

la bouche béante ; derrière le lion, un sanglier ; au-dessus de lui, un ours et un aigle qui vole ; dans l'angle supérieur, un singe accroupi a des larmes dans les yeux. Au-dessus de la lionne, un loup ou un chacal, et un griffon ailé à quatre pattes, dont le corps est entièrement recouvert de plumes (fig. 1). Le bas-relief inférieur du côté sud représente Orphée et Eurydice aux Enfers. Orphée, la lyre dans une main, tenant de l'autre un plectron, suit Eurydice qui semble s'engager dans la porte des Enfers. De l'autre côté de cette porte, on voit Cerbère, Charon dans sa barque et, plus haut, Sisyphe qui roule son rocher et Ixion sur sa roue. Au-dessous de

1. Et non pas deux seulement, comme le croyait M. Gauckler.

la roue, on aperçoit la tête de Tantale, plongé jusqu'au cou dans l'eau du Styx (fig. 2).

Le troisième bas-relief enfin, celui qui lui fait face du côté du nord, représente Hercule enlevant Alceste des Enfers. Il est divisé en deux parties : sur celle de gauche, on aperçoit la porte des Enfers (très mutilée) et Charon debout, les bras croisés dans sa barque ; Hercule tend la main à Alceste voilée, qui est assise à l'avant du

Fig. 3.

bateau, et l'aide à sauter à terre. Sur la partie droite, on voit Hercule, poussant devant lui Alceste toujours voilée qui gravit un escalier (fig. 3).

La manière dont sont traités ces différents sujets, sur les bas-reliefs du rez-de-chaussée, a quelque chose de raide et de conventionnel, presque d'hiératique, qui rappelle les bas-reliefs des sarcophages.

Les bas-reliefs du premier étage sont traités d'une façon beaucoup plus large. Non seulement les motifs d'ornementation, les entrelacements de rameaux, mais les personnages eux-mêmes ont plus de mouvement ; toute la facture a quelque chose de plus libre et de plus artistique. Ils diffèrent tant de ceux de la rangée inférieure qu'on est porté, au premier abord, à y chercher la représentation de sujets d'un tout autre ordre (fig. 4).

M. Gauckler croit néanmoins que les deux rangées de bas-reliefs se rapportent à des sujets analogues, et il intitule les deux bas-reliefs de l'étage supérieur, l'un « Hercule luttant contre Cerbère », et l'autre « Orphée enlevant Eurydice ». Cette attribution soulève de nombreuses objections et ne peut être acceptée sans examen.

Fig. 4.

Fig. 5.

Le bas-relief « Hercule luttant contre Cerbère » représente un enlacement de ceps de vigne, avec des feuilles et des grappes de raisin, qui forment des volutes élégantes. Au centre, un homme nu, barbu, se retourne pour frapper d'une hache à deux tranchants qu'il tient à deux mains une panthère qui s'élance sur lui. Je voudrais que les archéologues grecs me disent si l'on trouve jamais Cerbère représenté de cette façon ; d'autre part, on a peine à croire qu'on ait remplacé la massue d'Hercule par une hache. Sur le bas-relief opposé, « Orphée enlevant Eurydice », nous trouvons les mêmes entrelacements en forme de volutes ; seulement, les ceps de vigne sont remplacés par des rameaux d'olivier. Au milieu, un homme nu, un voile flottant sur son épaule, marche à grands pas, le bras tendu en avant ; il est suivi par une femme voilée, mais le buste et le torse nus, et dont les bras, ramenés en arrière, semblent être attachés derrière le dos.

Sans doute, les scènes de la frise inférieure pourraient faire penser qu'à l'étage supérieur également on a voulu représenter Orphée et Eurydice ; mais, ici encore, l'attribut caractéristique d'Orphée, la lyre, manque, et si le mouvement de l'homme est bien celui d'Orphée cherchant à gagner la lumière, le costume et la pose de la femme conviendraient moins à Eurydice.

Certainement, si l'on considérait ces sujets isolément, on n'aurait pas l'idée d'y chercher l'histoire d'Orphée, et les pampres et l'homme nu luttant contre une panthère vous feraient plutôt songer à des sujets empruntés à quelque mythe orphique ou mithriaque.

Fig. 6.

La question semble tranchée par un troisième bas-relief, que ne connaissait pas M. Gaukler, et qui forme le pendant exact des deux précédents (fig. 6). Ce nouveau bas-relief, que je trouve dans le mémoire de M. Lecoy de La Marche, nous offre, au milieu, un personnage vu de face, les bras ouverts ; le bas de son corps est terminé par deux appendices en forme de queue de poisson. De cette double queue partent des rameaux dont la disposition rappelle celle des bas-reliefs précédents. Quatre figures d'animaux, placées deux par deux de chaque côté de la figure centrale, et la regardant, occupent les intervalles des rameaux. Ces animaux ne sont pas représentés en entier, mais, de même que sur le motif principal, on ne voit que la partie antérieure de leur corps, qui sort d'une sorte de fleur, assez analogue au chou d'où l'on voit émerger les nouveau-nés sur les enseignes des sages-femmes. Ce sont, au premier rang, deux bêtes à l'aspect peu farouche, peut-être un loup et un chien, qui ont l'air de lécher la

main qui les caresse; puis, plus en arrière, un lion et un ours la gueule béante.

La première pensée qui vienne à l'esprit est de voir dans cette scène le mythe de Scylla. Scylla, ayant inspiré de l'amour à Glaucus, excite la jalousie de Circé, qui jette des poisons dans son bain. A peine dans l'onde, elle voit des chiens furieux attachés à ses flancs.

Candida succinctam latrantibus inguina monstris[1].

Elle demeure glacée d'effroi et est métamorphosée en rocher. On voit encore son rocher noir, aux formes déchirées, qui commande l'entrée du détroit de Messine, et l'on comprend comment l'imagination populaire a pu associer les aboiements furieux des vagues contre les rochers de la côte de la Calabre aux squales et aux chiens de mer qui peuplent le détroit, chassés par les pêcheurs au harpon, dont les barques glissent silencieusement à la surface de l'eau. Seulement, le personnage de notre bas-relief n'a pas, autant que l'état de la pierre permet d'en juger, une figure de femme, mais une figure d'homme; et il n'est pas représenté combattant les monstres, comme Scylla[2], mais les apaisant de la main. Enfin, si les deux premiers peuvent être pris à la rigueur pour un loup et un chien, ceux du second rang sont, à n'en pas douter, un lion et un ours, qu'on ne trouve jamais associés à Scylla, et ils forment le pendant exact du lion et de l'ours sur le bas-relief d'Orphée charmant les animaux.

Il est donc difficile de ne pas voir dans ce troisième bas-relief, sinon Orphée charmant les animaux, du moins une scène mythologique inspirée de ce mythe et destinée à lui faire pendant; et ce bas-relief, à son tour, nous fait incliner à reconnaître dans les deux autres, avec M. Gauckler, Orphée ramenant Eurydice des Enfers et Hercule luttant contre Cerbère. Nous aurions donc ainsi deux séries de trois bas-reliefs chacun, se répondant deux à deux, et représentant, sous des formes différentes, les même mythes.

1. Virgile, *Ecl.* VI, 75; Ovide, *Metam.*, XIV, 59-74.
2. Vinet, *Glaucus et Scylla* (*Annali dell' Instituto archeol.*, 1843, p. 194 et tav. LII et LIII). Je dois l'idée de ce rapprochement à M. S. Reinach.

Ces deux séries de bas-reliefs, et là je me sépare de M. Gauckler, devaient probablement occuper les deux faces latérales et la face postérieure de l'édifice, qui avaient ainsi chacun deux bas-reliefs, un bas-relief principal, au niveau du premier étage, un autre, plus étroit, qui courait le long du faîte de l'édifice.

Peut-être faut-il attribuer la grande liberté dont a usé l'artiste dans l'interprétation des sujets de la frise supérieure, à des raisons purement techniques. Après avoir représenté traditionnellement, au bas du monument, des thèmes de la mythologie courante, sous une forme qui sans doute était devenue presque obligatoire, il les a repris, à la partie supérieure de l'édifice, en les adaptant aux nécessités architectoniques, et il a mêlé ses personnages, plus ou moins transfigurés, aux rameaux qui faisaient, le long de la corniche, comme un enroulement de volutes. Peut-être aussi a-t-il subi l'influence d'autres idées, et peut-être faut-il reconnaître, dans les scènes du haut, si étrangement modifiées, la trace de conceptions religieuses très différentes de celles dont les bas-reliefs inférieurs nous ont conservé l'expression.

En tous cas, le sens de ces bas-reliefs ne saurait être douteux ; non seulement ils représentent des scènes relatives à la vie d'outre-tombe, mais l'artiste, peut-être même la veuve de Rideus, a choisi des sujets qui impliquaient l'espérance d'un revoir et d'un retour à la vie, au milieu des larmes et des tristesses de la mort. Seulement, il convient d'ajouter que, voulant évoquer ces idées, il a dû chercher dans la mythologie gréco-romaine des sujets capables de les exprimer.

Ces scènes reproduisant, avec une fidélité poussée jusque dans les moindres détails, plusieurs des épisodes de l'histoire d'Orphée ou de mythes analogues, viennent illustrer, ainsi que l'a bien vu M. de Villefosse, les plaintes que faisait entendre saint Augustin, dans la *Cité de Dieu* (XVIII, 14), sur le rôle d'Orphée dans les cérémonies funèbres ; et l'intérêt de ces représentations est encore accru par l'inscription néo-punique qui les accompagne et qui est la première inscription phénicienne qu'on ait trouvée aussi avant dans le Sud-Africain.

Philippe BERGER.

CHRONIQUE D'ORIENT

(N° XXIX)

Nouvelles et bibliographie générale. — L'année 1894 a fini tristement pour la science. A quelques semaines d'intervalle, nous avons perdu J.-B. de Rossi, A. Fabretti, Brugsch[1], James Darmesteter, Victor Duruy. La presse des deux mondes s'est trouvée d'accord pour rendre hommage à M. de Rossi, qui, dans une longue et glorieuse carrière, avait su exciter l'admiration sans armer l'envie[2]. Le concert d'éloges qui a retenti autour de sa tombe me faisait songer tristement au vol de propos haineux et stupides auxquels la mort de Renan donna l'essor. Et cependant, ils ont bien mérité l'un et l'autre de l'Église éternelle, qui gardera pieusement leur mémoire. Au-dessous d'eux, sans doute, mais très près de Renan, elle donnera une place à Darmesteter[3], qui porta dans l'érudition un cœur chaud et la profondeur d'une pensée philosophique toujours vigilante. Duruy[4] avait dépassé de treize ans le terme que la Bible assigne à la vie humaine, mais il a été soutenu, dans sa lutte contre la vieillesse, par l'intérêt passionné qu'il prenait à l'achèvement de ses deux grandes œuvres, l'*Histoire des Romains* et l'*Histoire des Grecs*. Je ne pense pas qu'on le mette très haut comme historien, car il n'avait pas le goût des difficultés et voyait les choses du passé d'un point de vue trop moderne ; mais il était vraiment *vir bonus dicendi peritus* et savait communiquer la flamme qui brûlait en lui. Que d'enthousiasme n'a pas éveillé, dans les intelligences encore neuves, le récit des guerres médiques dans son charmant abrégé d'histoire grecque ! Et cela est vrai de tous ses livres scolaires. J'ai eu pour précepteur un jeune homme qui fondait en larmes quand il nous lisait, dans l'*Histoire de France* de Duruy, les campagnes de 1814 et de 1815. Peut-être les précis de Duruy survivront-ils même à ses grands ouvrages, parce que leur cadre restreint convenait mieux aux qualités de son éloquence. Il m'avait fait le grand honneur de m'inviter à relire les épreuves de son *Histoire des Grecs* et acceptait de la meilleure grâce du monde les observations — des chicanes, parfois — que je me croyais tenu de lui faire. Voici quelques lignes

1. Cf. *Athen.*, 1894, II, p. 360.
2. Duchesne, *Revue de Paris*, 15 oct. 1894 ; Allard, *Le Correspondant*, 10 oct. 1894 ; Mommsen, *Die Nation*, 13 oct. 1894.
3. Voir les éloquents articles de Bréal dans le *Temps*, du 2 novembre 1894, de Monod dans les *Débats du soir* du 15 novembre, enfin et surtout de G. Paris dans la *Revue de Paris* du 1er décembre.
4. Monod, *Revue internat. de l'enseignement supérieur*, 15 déc. 1894 ; Rambaud, *Revue bleue*, 8 et 15 déc. 1894.

bien caractéristiques qu'il m'écrivait en 1887 et qui donneront, mieux que toutes les phrases, une idée nette de sa personnalité d'historien :

« Je vous remercie pour vos épreuves et pour votre patience... Vous ne me présentez pas trop d'observations de fond, mais j'ai peur que vous ne fassiez beaucoup de réserves *in petto*. Ce livre doit vous plaire médiocrement. Vous voulez battre l'Allemagne sur son terrain [1]... Moi, je ne songe qu'à écrire un livre au vieux goût français, où la vérité générale n'ait pas à souffrir, mais où *toute* vérité n'est pas nécessaire. Si l'École d'Athènes n'avait pas existé, je l'aurais fondée, et j'ai créé, contre vents et marées, l'École des Hautes-Études pour fortifier l'érudition. Aujourd'hui que cette œuvre s'accomplit, et fort bien, j'appuierais peut-être de l'autre côté pour sauvegarder les qualités qui ont valu à notre littérature tant d'influence en Europe. Le mieux serait de combiner les deux méthodes de recherches et de composition. J'y travaille, dans la mesure de mes forces et de mon âge. Y ai-je réussi? *That is the question.* »

Ce à quoi Duruy a réussi, sans conteste, c'est à composer des livres qui instruisent toujours et n'endorment jamais. Il avait en horreur le genre ennuyeux et la prose terne. Comme je l'en félicitais un jour : « Mais, me répondit-il, ç'a été l'origine de tous mes travaux; je me suis mis à écrire pour soustraire nos élèves aux précis de Cayx et Poirson! » *Have, anima candida* [2].

— Sir Charles Newton (1816-1894) s'était, depuis plusieurs années, retiré de la science active : *exemplum, non miles erat.* Mais les grandes choses qu'il accomplit à Halicarnasse, à Cnide et à Blomsbury même sont encore présentes à la mémoire des hommes de notre génération. Il a été non pas le restaurateur, mais le fondateur des études archéologiques en Angleterre; c'est lui qui a substitué, sur ce terrain, la science au dilettantisme [3]. Personne n'ignore qu'il ne fut pas l'ami de tout le monde, mais cela ne justifie nullement le ton de la notice que lui a consacrée un anonyme dans l'*Athenaeum* [4]. Nous y apprenons que Newton a eu grand tort de rapporter en Angleterre le lion de Cnide, plus tort encore de le placer dans l'Elgin Room, qu'il n'a eu qu'à moitié raison d'acheter la collection Blacas et qu'au lieu d'acquérir les antiquités de Castellani, il aurait dû acheter la collection chypriote de Cesnola. Il serait long de répondre à ces propos, tous inspirés par la malignité et qui trahissent leur mobile par cette phrase finale : « *His manner to those whom he did not care to conciliate was not engaging, and provoked opposition which militated against his success.* » Qu'on

1. Duruy, comme Nisard, ne pouvait se défaire de l'idée que l'érudition est chose allemande. O Casaubon! O Scaliger!

2. Je tiens de Duruy qu'on a fort exagéré la part qu'il prit à la préparation de l'*Histoire de César*; en revanche, il était l'auteur de la plus grande partie du *Luther* de Michelet. Le bruit a couru que tous ses précis n'étaient pas de lui, qu'il les avait fait rédiger par d'autres; il m'a assuré que c'était une erreur, que le seul ouvrage qu'il n'eût pas écrit entièrement est une Histoire de France populaire (1863). C'est la lecture de ses précis qui avait attiré sur lui l'attention de Napoléon III. Nisard me disait que, de tous les ministres de l'Empire, Duruy était celui que l'empereur avait le plus aimé, avec lequel il se sentait le mieux en communion d'idées et même d'utopies. On sait déjà, mais on saura mieux un jour, contre quelles cabales Napoléon III le soutint pendant les 73 mois de son grand ministère, où il jeta les fondements de l'édifice que Jules Simon et Jules Ferry ont élevé plus tard.

3. P. Gardner, *Acad.*, 1894, II, p. 476.

4. *Athen.*, 1894, II, p. 797.

lise, après cela, dans les *Monuments de l'art antique*, ce que Rayet dit de Newton dans sa notice sur le Diadumène de Vaison ; et l'on reconnaîtra, une fois de plus, que personne n'est prophète en son pays[1].

— Terrien de Lacouperie († 11 octobre 1894) était peut-être le seul savant qui réunît la connaissance du chinois à celle de l'assyrien et du sanscrit. Quand même il ne devrait pas rester grand'chose de sa tentative pour retrouver en Babylonie l'origine de la vieille civilisation chinoise, il n'en aura pas moins rendu un grand service en appelant l'attention du public sur ce problème. Le *Babylonian and Oriental Record* n'a pu vivre depuis 1887 que grâce à son infatigable activité. Mal récompensée, d'ailleurs, car il est mort très pauvre, après avoir lutté longtemps contre les dures nécessités de la vie. On a le sentiment qu'une force intellectuelle a disparu faute de soutien ; la presse anglaise en a fait son *mea culpa*, mais trop tard[2]. « *His whole life*, écrit éloquemment l'*Academy*, *may be described as at silent protest in favour of the organized endowment of research in this country*. » Puisse cette protestation silencieuse être entendue !

— Il est singulier et attristant qu'un aussi grand homme que Brunn ait pu disparaître presque inaperçu[3]. Nous avons d'autant plus lieu de remercier M. Emerson, qui lui a consacré quelques pages excellentes et a publié en phototypie le premier portrait et le dernier buste qui conservent les beaux traits de ce savant[4]. Le buste a été aussi reproduit, à côté de celui de W. Henzen, en tête d'un cahier des *Rœmische Mittheilungen* (1894, p. 101).

— Je suis heureux de signaler la publication de trois index, ceux de la *Gazette archéologique* (1876-1889), de la *Zeitschrift für Ethnologie* (1869-1888) et de la *Société des Antiquaires de France* (1807-1889). Ce dernier, dû à M. Prou, est un modèle du genre et sera reçu avec reconnaissance dans toutes les bibliothèques ; celui de la *Gazette* est très médiocre.

— On a beaucoup *congressé* pendant l'été de 1894 et j'aurais fort à faire si je voulais seulement indiquer ce qui a été dit de plus important à Bruxelles, Oxford, Sarajevo, Spalato, Inspruck, Genève, Caen, etc. Mais je dois m'interdire ce vaste domaine : c'est déjà trop, peut-être, que je résume ici les comptes rendus de quelques sociétés scientifiques. Qu'il me suffise d'exprimer le regret que le Congrès d'archéologie chrétienne à Spalato n'ait été suivi par aucun savant français. Arrivé le lendemain de la clôture, j'ai pu visiter, sous la conduite de Mgr Bulic, les ruines de Spalato et de Salone : on fera de ce coin de terre, quand on voudra consentir à quelques dépenses, le vrai musée du IVe siècle après J.-C. Quant aux trouvailles mycéniennes des environs de Sarajevo, je

1. Nos lecteurs connaissent déjà les belles pages que Miss Eugénie Sellers a écrites sur son maître et ami (*Revue archéol.*, 1894, II, p. 273).

2. *Acad.*, 1894, II, p. 308. Terrien était né en Bretagne, mais établi en Angleterre, où il s'était fait naturaliser.

3. M. P. Gardner s'en est déjà plaint. (*The Acad.*, 1894, II, p. 122).

4. *American Journal*, 1894, p. 366, pl. XVI. L'iconographie des savants est beaucoup trop négligée ; le *Journal* ferait très bien de s'en occuper avec quelque suite. On aimerait voir reproduits, dans une publication accessible, les traits d'un O. Müller, d'un Letronne, d'un Bœckh, d'un Jahn.

les ai exposées avec quelque détail ailleurs[1] et ne pourrais m'y arrêter sans sortir de mon cadre.

— Ce qui devient vraiment agaçant, c'est la multiplication des recueils d'essais offerts à tel ou tel professeur à telle ou telle occasion. La seule année 1894 nous apporte des *Mélanges Fœrstemann* (Leipzig)[2], des *Mélanges Lipsius* (Leipzig), des *Mélanges Drisler* (New-York)[3]. Les mémoires qu'on imprime dans de pareils volumes sont aux trois quarts enterrés ; la plupart des savants n'apprennent même pas qu'ils existent. Je demande un Congrès international des philologues pour mettre fin à l'anarchie des publications (évidemment, personne ne m'écoutera, mais ce sera dommage).

— L'atlas publié par M. Fougères[4], contenant 885 gravures empruntées pour la plupart aux grands ouvrages de MM. Perrot, Duruy et Saglio, rendra de grands services aux étudiants, qui le préféreront à l'ouvrage similaire de M. Schreiber, où l'illustration est moins bonne. Dès qu'un nouveau tirage sera devenu nécessaire, il faudra remplacer le faux Sénèque d'Herculanum (fig. 873) par le vrai Sénèque de Berlin et substituer un dessin exact à la mauvaise reproduction du Mécène de Dioscoride (fig. 883). Le grandissement de la gemme d'Aspasios (fig. 134) montre combien déraisonnent ceux qui médisent des vieilles gravures de Picart, si supérieures aux produits contemporains du *gillotage*.

— Le *Rapport* de M. H. Weil sur les travaux des Écoles d'Athènes et de Rome signale plusieurs travaux qu'il y aurait eu tout intérêt à imprimer, au lieu de les soumettre d'abord au jugement d'une compagnie. M. Ardaillon a étudié les ports antiques de la Grèce, au point de vue que M. G. Hirschfeld appelle « typologique » (le *Rapport* se méprend tout à fait sur le but d'un pareil travail en lui reprochant de ne pas reposer sur des observations personnelles). M. Bourguet a envoyé à l'Académie la copie et le commentaire d'une inscription de 208 lignes, comptes d'une commission chargée de veiller à la construction du temple de Delphes, et le texte de la liste des versements faits par les Phocidiens après la Guerre Sacrée pour s'acquitter de l'amende dont ils avaient été frappés. M. Millet a composé un mémoire sur les églises et peintures murales byzantines subsistant à Trébizonde, qui paraît présenter un grand intérêt pour l'histoire de l'art au XIVe et au XVe siècle. En somme, je regrette de devoir dire, une fois de plus, que l'usage d'adresser des mémoires à l'Académie est suranné et que le temps employé à en rendre compte est généralement perdu.

— Ceux qui s'occupent de la partie mystérieuse des religions antiques, Dionysiaques, culte des Curètes et des Corybantes, divination enthousiaste, auront profit à lire trois ouvrages d'un jeune médecin attaché à la Salpêtrière,

1. *L'Anthropologie*, 1894, p. 554. Cf. Munro, *The Times*, 8 octobre 1894.
2. Büttner-Wobst, *La statue d'Apollon à Daphnae par Bryaxis*; Poland, *Bibliothèques attachées aux gymnases grecs*; A. Lemke, *Bagadania* (ce district cappadocien serait identique au Bechten des textes égyptiens).
3. Cf. *Class. Rev.*, 1894, p. 424. On trouve dans ce recueil trois mémoires de M. Merriam, dont il sera question plus loin, et un de M. Sachs, suivant lequel la Méduse Ludovisi serait Penthésilée mourante (!).
4. *La vie politique et privée des Grecs et des Romains*, Paris, 1895.

M. le Dr Meige, qui fait preuve d'une remarquable connaissance des textes, des monuments antiques et du folk-lore. Certaines provinces de l'archéologie ont beaucoup à attendre de ceux qui en abordent l'étude avec des lumières qui manquent généralement aux archéologues[1].

— Dans une monographie consacrée à Esculape et publiée en Amérique (*Cornell Studies*), Mrs Alice Walton a dressé une liste de 207 Asclepieia connus par les textes ou les inscriptions, auxquels viennent s'ajouter 161 autres dont l'existence est moins assurée. Je regrette de n'avoir pas vu ce travail, qui fait une grande part à l'épigraphie, mais crois d'autant plus devoir le signaler qu'il est l'œuvre d'une dame[2].

— On s'applaudit de pouvoir annoncer une édition anglaise des *Meisterwerke* de M. Furtwaengler[3], édition préférable à l'original, et cela pour trois motifs : 1° il y a des additions considérables; 2° les planches sont insérées dans le volume, au lieu de former un album; 3° elles sont bonnes ou satisfaisantes, au lieu d'être médiocres ou pires. — La dernière partie du livre, relative à l'art archaïque, a été supprimée, l'auteur devant prochainement revenir sur ces questions avec plus de détail dans un ouvrage spécial. La traduction anglaise a été faite ou révisée par Miss Sellers; elle est exacte et se lit avec agrément.

— M. Furtwaengler ne se prodigue pas en *recensions*, mais quand il en publie une, cela compte. Telle est encore celle qu'il a donnée du travail de M. Kalkmann sur les proportions du visage dans l'art grec[4]. En principe, il croit la méthode mauvaise, condamnée par l'insuccès même de la courageuse tentative de l'auteur. M. Kalkmann a été amené à retirer le Sauroctone à Praxitèle, ainsi que l'Eubouleus et le Satyre au repos, parce que leurs « canons » diffèrent de celui de l'Hermès; il a conclu qu'aucune des Amazones de nos musées ne peut remonter à un original de Polyclète, etc. M. Furtwaengler n'admet pas davantage les résultats positifs de M. Kalkmann : l'Apollon lycien remonterait à Polyclète, la figure de Stephanos à Pythagoras, l'Apollon de l'*omphalos* au maître argien de Polyclète, l'Arès Borghèse serait antérieur à ce sculpteur, la tête de l'Athéna de Pergame serait un original du ve siècle adapté à un torse plus récent de l'époque des Attalides. En somme, M. Furtwaengler réagit contre la

1. Dr Henri Meige, *Les possédées des dieux dans l'art antique* (*Nouvelle iconographie de la Salpêtrière*, n° 1, 1894); *L'hystérie dans l'art antique* (*Internat. medic. photogr. Monatsschrift*, nos 5 et 6, 1894); *Les possédées noires*, Paris, Schiller, 1894 (voir, à la p. 72, d'intéressantes indications sur l'origine du culte du serpent et le rôle fatidique attribué à ce reptile).

2. M. Bérard en a rendu compte, *Revue critique*, 1894, II, p. 491, article où il a émis quelques aphorismes dignes de remarque sur la méthode en mythologie. — Dans le même recueil (p. 516), il a proposé la *triade* suivante : 1° Τηλέφασσα = Δελέφατ = *Dilbat*; 2° Κάδμος = *Qedem, matin*; 3° Εὐρώπη = *Ereb, soir*. Dilbat étant la planète Vénus chez les Chaldéens, étoile du matin et du soir, on aurait ainsi l'explication de la légende qui fait de Cadmus et d'Europe les enfants de Téléphassa. C'est très joli, mais je n'en crois rien.

3. *Masterpieces of greek art* (Londres, Heinemann, décembre 1894). Il y a 207 illustrations (au lieu de 162 dans l'édition allemande). A la pl. XVIII est reproduite la « tête d'Aberdeen », du Musée Britannique, où Miss Sellers propose de reconnaître un original de Praxitèle. Les quelques notes signées de ses initiales témoignent d'une singulière finesse de jugement.

4. *Phil. Woch.*, 1894, p. 1105, 1139.

maxime *artem regunt numeri*, mais il ne conteste ni l'utilité ni le mérite du travail de M. Kalkmann, où il reconnaît *höchst wertvolles Material*.

— La seconde livraison des *Monuments Piot*, complétant le premier volume, contient différents mémoires relatifs à l'archéologie grecque. J'en indique le contenu en note, mais m'abstiens d'en discuter les résultats, car cela m'entraînerait trop loin[1].

— L'étude de M. Paul Vitry sur les épigrammes de l'*Anthologie* relatives à des œuvres d'art[2] appartient à un genre littéraire qui est un peu délaissé, mais à tort. Parce que les éléments d'un pareil travail se trouvent dans des mémoires de MM. Jahn, Benndorf et autres, ce n'est pas une raison pour ne pas leur donner une forme française et les rendre généralement accessibles. M. Vitry écrit bien et fait preuve de goût.

— La restitution du coffret de Cypsèle, proposée par H. Stuart Jones, a le mérite de n'être pas seulement littéraire ; tous les archéologues étudieront avec intérêt la planche qui la résume[3]. Mais, dans les travaux de ce genre, on compile des motifs ou l'on en invente : en compilant, on n'apprend rien de nouveau ; en inventant, on marche à l'aventure. Il y a des occupations plus utiles. A la fin de l'article de M. Jones, on trouvera une collation du *Leidensis* A de Pausanias (V, 17, 5-19), avec l'indication de toutes les variantes des mss. et des conjectures des éditeurs.

— Une magnifique tête de marbre, passée du palais Borghèse dans la collection de M. Humphry Ward, a été publiée par Miss Sellers, qui en a très justement reconnu l'affinité avec la Vénus sortant de l'onde du trône Ludovisi[4]. Ce dernier ouvrage est cependant plus archaïque ; la tête Ward appartient à la période de transition entre Calamis et Phidias.

— Une belle tête de femme de la collection Hertz à Rome, publiée par M. Amelung[5], offre une frappante analogie de détail avec ce qui reste de la tête de la Niké de Péonios, alors qu'elle n'en présente aucune avec les têtes du fronton oriental d'Olympie. Si cette découverte se confirme, il faut en conclure, d'après le style de la réplique romaine, que la seule date assignable à la Niké est celle de 450 avant J.-C.

— M. H. C. Urlichs, comme M. Overbeck, repousse la conjecture de M. Klein,

1. Pl. XV, XVI, p. 105, athlète (?) de l'école d'Argos, bronze du Louvre (avec bras droit anciennement rapporté, fondu à part et ajusté à l'aide de chevilles ; on peut ne pas accepter cette hypothèse) ; pl. XVII, adolescent au repos, marbre du Louvre provenant d'Égypte, apparenté au Narcisse de Berlin (*Meisterwerke*, p. 483) ; pl. XVIII-XIX, tête de femme, marbre du Louvre, dont l'analogie avec *Athen. Mitth.*, t. I, pl. XIII, ne me frappe point ; pl. XX, p. 143, miroir en bronze du Louvre, avec Aphrodite assise sur un bouc (la Pandémos de Scopas) ; le même article décrit un disque en marbre du Louvre avec représentation analogue ; pl. XXI-XXII, p. 151, médiocre Vénus pudique en bronze, provenant des environs de Saïda, au Louvre ; l'éditeur nie que le type de l'Aphrodite de Cnide soit plus ancien que celui de la Vénus pudique et croit que ce dernier se rattache directement à celui des figurines de style oriental ; pl. XXIII, p. 165, ivoire chrétien du Louvre avec la prédication de saint Paul.
2. *Revue archéol.*, 1894, I, p. 315.
3. *Journal of Hell. Stud.*, 1894, p. 30, pl. I.
4. *Journ. Hell. Stud.*, 1894, p. 198, pl. V.
5. *Röm. Mitth.*, 1894, p. 162, pl. VII.

qui voulait substituer *encriomenos* à *encrinomenos* dans le texte de Pline relatif à l'athlète d'Alcamène. Suivant lui, cette épithète signifie « excellent » et il essaie de l'établir tant par le recueil des textes où figure le verbe ἐγκρίνειν que par le témoignage d'une inscription de Brescia (*C. I. L.*, V, I, 4429) où l'on trouve un affranchi nommé *Encrinomenus* [1].

— Lors de la découverte du groupe des lutteurs à Florence, les deux éphèbes étaient acéphales. Suivant M. Graef, la tête attribuée par le restaurateur au lutteur de dessous appartient à celui de dessus et la vraie tête du premier est celle qu'on a donnée au troisième Niobide (n° 253 de Dütschke). L'auteur considère le groupe comme une œuvre de la fin du IVe siècle, sculptée dans un atelier non attique qui ne subissait pas encore l'influence de Lysippe. L'article est extrêmement confus et mal rédigé [2].

— Dans une brochure publiée à Paderborn en 1894, M. Freericks a cru pouvoir affirmer que l'Apollon du Belvédère avait été découvert sans le tronc d'arbre, sans pieds, peut-être aussi sans le mollet gauche. M. Petersen a répondu avec détail à ces étranges assertions, qui, nous dit-il, ont été vivement approuvées par plusieurs artistes [3].

— Revenant sur l'Amazone de Naples, M. Sauer affirme, à l'encontre de M. Petersen, que cette statue a bien été retravaillée et que, par suite, l'enfant mutilé qu'indique le croquis de Bâle peut avoir été enlevé par un restaurateur entre 1550 et 1657 [4]. M. Petersen, dans une note, maintient ses dénégations.

— Une Ménade de la ville Albani porte, sur un pilier au revers de la tête, la signature de Kriton et de Nikolaos (Lœwy, n° 346). Cette signature ne s'applique qu'à la tête, le corps étant de provenance étrangère. Or, le style de cette tête se retrouve dans une série de Caryatides découvertes à Rome sur la voie Appienne et provenant, suivant toute vraisemblance, d'un édifice construit par Hérode Atticus (le Triopeion). Il existe des répliques du même type à Athènes, provenant peut-être d'un temple d'Isis. M. Bulle voit dans ces œuvres des imitations plus ou moins fidèles de sculptures attiques remontant au Ve siècle [5].

— Le bel article de M. Petersen sur la colonne de Marc Aurèle me fait regretter de ne pouvoir faire entrer les choses romaines dans cette *Chronique*. Un mot seulement. L'auteur a essayé de prouver qu'une interprétation à la fois naïve et tendancieuse de certains bas-reliefs de la colonne a donné naissance à la légende de la *legio XII fulminata*. Les guerriers agenouillés sont devenus les légionnaires chrétiens en prière; des soldats surpris par un orage, on a fait l'armée romaine sauvée de la soif par un miracle [6]. Curieux et nouveau chapitre de mythologie iconographique [7]!

1. *Blätter f. d. bay. Gymnasialschulwesen*, 1894, p. 609.
2. *Jahrb. des Instit.*, 1894, p. 119.
3. *Röm. Mittheil.*, 1894, p. 249.
4. *Röm. Mittheil.*, 1894, p. 246. Cf. *Revue archéol.*, 1894, II, p. 70.
5. *Röm. Mittheil.*, 1894, p. 134. Page 158, l'ouvrage *Terres cuites du Louvre* est attribué à tort à M. Froehner.
6. Ces conclusions ont été discutées par MM. de Domaszewski (*Rhein. Mus.*, 1894, p. 612) et Harnack (*Sitzungsb.* de Berlin, 1894, p. 835). Ce dernier pense que Marc Aurèle, dans sa lettre au sénat, avait parlé des soldats chrétiens de l'armée et de leurs prières pour obtenir la pluie. Cf. Duchesne, *Bull. crit.*, 1894, p. 476.
7. *Röm. Mittheil.*, 1894, p. 78. Dans le même fascicule, p. 74, M. Petersen a

— M. Bücheler a fait observer que les tables iliaques diffèrent de la tradition homérique autant qu'elles se rapprochent de l'*Ilias latina*. M. Brüning ajoute que ces tables présentent des analogies avec beaucoup d'autres monuments (peintures de Pompéi, urnes étrusques, etc.) : la source commune serait une série de peintures, peut-être le *bellum Iliacum pluribus tabulis* de Théon de Samos. Le travail de M. Brüning est fort intéressant [1].

— Poursuivant ses études iconographiques [2], M. Six reconnaît Lysimaque dans un buste de bronze de la villa d'Herculanum, Euthydème Ier, roi de Bactriane, dans une étonnante tête du Musée Torlonia, qualifiée de « vieux pêcheur » [3], T. Quinctius Flamininus dans la tête n° 318 du Musée de Berlin. Il pense aussi que le buste en bronze très restauré de la villa d'Herculanum, appelé successivement Ptolémée Apion, Bérénice, la Libye, Apollon, etc., n'est autre que celui de la maîtresse de la maison [4].

— M. C. Torr a donné un petit *Corpus* des représentations de navires sur les vases dipyliens. Un fragment céramique des environs de Cnide fournit le type de transition entre ces barques et celles qui paraissent sur les vases à figures noires [5].

— Rééditant, avec toute la précision désirable, les vases découverts en 1839 dans la *grotte d'Isis*, propriété de la famille Polledrara, M. Cecil Smith, qui avait autrefois attribué cette poterie à Naucratis, aboutit à la conclusion suivante : « C'est un produit italien local, fabriqué peut-être à Caere sous les influences combinées d'importations ioniennes et naucratiennes agissant sur un fonds artistique principalement dérivé de Corinthe » (p. 219) [6]. La date serait 610-600 avant J.-C. Dans cet important mémoire, M. Smith s'occupe aussi du *bucchero* et de la poterie italienne primitive, au sujet desquels je dois renvoyer également au travail de M. Gamurrini, servant de commentaire aux magnifiques découvertes faites récemment dans les nécropoles falisques [7].

— M. Hartwig pense que le nom de *Gauris* doit être effacé de la liste des peintres de vases et remplacé par celui de Μαυρίων, qu'on a lu dernièrement sur une pyxis d'Aïdin, acquise par le British Museum [8].

publié une intéressante statue d'Esculape assis (Matz et Duhn, I, n° 53) et M. Amelung un bas-relief représentant Esculape et Hygie (p. 75), dont le style rappelle le n° 85 *a* de Munich.

1. *Jahrb. des Instit.*, 1894, p. 136, 165, avec 39 vignettes.

2. Sur Ptolémée VI, cf. *Ath. Mitth.*, 1887, p. 212; sur Pyrrhus, *Röm. Mitth.*, 1891, p. 279.

3. Suivant M. Six, elle serait en marbre asiatique et aurait pu être rapportée de la côte d'Asie par un des Giustiniani de Chios.

4. *Röm. Mitth.*, 1894, p. 103, pl. V.

5. *Revue archéol.*, 1894, II, p. 14.

6. *Journal of Hell. Stud.*, 1894, p. 206, pl. IV-VIII.

7. *Monumenti antichi dei Lincei*, tome IV. Première partie, avec 210 gravures dans le texte et un atlas de 12 planches in-folio (90 fr.). Texte par Gamurrini, Barnabei, Cozza et Pasqui. Je n'ai jamais rien vu d'aussi absurde, d'aussi extravagant que l'atlas in-folio qui accompagne ce coûteux volume ; il ne contient *pas une seule figure* qui n'eût pu figurer dans le texte in-4°. Le seul motif du format de l'atlas est évidemment de justifier le prix de la publication, qui est exorbitant. Et c'est une Académie qui donne de pareils exemples !

8. *Classical Review*, 1894, p. 419.

— La princesse de Tricase possède un vase à colonnettes de Ruvo (que je crois avoir jadis vu à Paris), où figure Thésée serrant la main de Poseidon au milieu d'autres personnages. C'est *Teseo nel mare* (Paus., I, 17, 2), tenant à la main une coquille où est renfermé l'anneau de Minos. Ces explications avaient été données d'abord par Jatta[1].

— J'ai déjà signalé la nouvelle théorie de M. Svoronos sur la signification *astronomique* de certains types monétaires (ainsi la tortue d'Égine se rapporterait à la constellation de la Lyre, χέλυς, cf. χελώνη). Les numismatistes auxquels j'en ai parlé ne la trouvent pas raisonnable; mais on en lira l'exposé avec intérêt[2]. Dans quelques notes paraît le fameux Dupuis, auteur de l'*Origine de tous les cultes*; il y a longtemps qu'on ne l'avait rencontré en bon lieu, mais il vaut mieux que sa réputation.

— M. Isaac Taylor a depuis longtemps émis l'idée que les runes, au lieu d'être un alphabet latin modifié transmis au nord de l'Europe par les Germains, dérivaient d'un alphabet grec archaïque que le commerce de l'ambre fit pénétrer dans le nord. Cette thèse a été reprise et développée par M. Stephens, en opposition avec l'école *germaniste* de M. Wimmer. Le fait capital, c'est qu'en dehors des pays scandinaves, où l'on connaît dix mille incriptions runiques, dix-neuf textes seulement de cette nature ont été trouvés dans l'Europe celtique et germanique. Ces textes sont insignifiants et, chose plus importante, gravés sur des objets mobiliers, d'un transport facile. Si les Germains avaient joué le rôle que leur attribue M. Wimmer, il en resterait cependant quelques traces. Je partage complètement l'opinion de M. Stephens[3].

— M. Bischoff, qui a déjà tant fait pour la reconstitution des calendriers antiques, s'est occupé cette fois de Cos, Calymna, Rhodes et Tauroménium[4]. A la fin de son travail il a donné une liste des mois doriens qui ont été découverts depuis la publication de sa première étude (1884)[5].

— Une classe intéressante d'inscriptions, les *décrets de condoléances*, a été étudiée avec détail par M. Buresch[6]. M. S. Bruck a publié des additions et corrections à la liste des tablettes d'héliastes donnée dans le *Corpus inscriptionum atticarum*[7].

— Rendant compte de la nouvelle édition des *Kulturpflanzen* de Hehn par Schrader et Engler[8], M. Sayce rappelle que Hehn, en 1880, saluait avec joie la tentative de Stephani qui voulait prouver l'origine barbare et hérule des tré-

1. *Röm. Mittheil.*, 1894, p. 229 : cf. *Notizie*, 1893, p. 242.
2. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 101-128. Page 122, l'auteur émet une théorie nouvelle sur les pièces dentelées : les dentelures représenteraient des rayons et donneraient aux pièces une valeur astronomique. *Quis credat?*
3. Cf. *Acad.*, 1894, II, p. 258.
4. Bischoff, *Beiträge zur Wiederherstellung altgriechischer Kalender*, Leipzig, 1894.
5. Lacédémone, Λύκειος; Cnide, Ἐλάφριος; Callatis, Πεταγείτνιος; Calédon, Ποτάμιος; Astypalée, Ἰοβάκχιος au lieu de Ληναιοβάκχιος; Mycènes, Πάναμος; Tégée, Λεσχανάσιος et Παναγόρσιος; Messénie, Μναστήρ, Ἀγριάνιος et peut-être Φυλλικός.
6. *Rhein. Mus.*, 1894, p. 424-460.
7. *Athen. Mitth.*, 1894, p. 283.
8. *Acad.*, 1894, II, p. 283.

sors de Mycènes. « La démonstration de Stephani, disait-il, a enlevé une pierre de mon cœur; mais Schliemann et ses Grecs, Gladstone et ses Anglais seront joliment fâchés! » Autant en emporta le vent, et voici ce qu'écrit maintenant M. Sayce : « Les modifications que nos connaissances nouvelles obligent d'apporter aux conclusions de Hehn sont presque innombrables. A chaque instant nous trouvons qu'une plante ou un animal à qui il assignait une origine orientale est, après tout, indigène en Europe. Ici, encore, ce que M. S. Reinach a appelé le « mirage oriental » s'est évanoui et les résultats auxquels le savant français est arrivé dans le domaine de l'archéologie et de l'art reçoivent une curieuse illustration du monde animal et végétal. » M. Sayce poursuit en disant que le nom du vin en hébreu, *ya'in*, lui semble maintenant apparenté au grec οἶνος et que ce mot appartient au rameau européen des langues indo-européennes, de même que la vigne est indigène dans la presqu'île des Balkans. Pour l'âne, qui est certainement un animal asiatique, M. Sayce conteste la conclusion de M. Schrader, qui cherche dans l'est de l'Europe la source commune des mots ὄνος et *asinus*. En terminant, il proteste contre l'erreur de Movers, reproduite par Hehn et Schrader, d'après laquelle *Rimmon*, dans *Hadad-Rimmon*, signifierait « grenade ». Le vrai nom du dieu serait *Rammân*, qui signifie peut-être le « tonnant ».

— Une Hongroise, Mlle de Torma, qui a fait depuis 1875 des fouilles considérables à Tordosh, essaie d'établir que les Daces primitifs ont reçu leur civilisation de la Babylonie prè-sémitique et qu'ils honoraient un dieu solaire analogue à celui des Chaldéens[1]. Un critique de l'*Academy* (1894, II, p. 309) remarque à ce sujet ce qui suit : « Il y a bien loin de Hongrie en Babylonie. Il est difficile de croire, avec Mlle de Torma, que les marques sur poteries hongroises remontent vraiment aux signes cunéiformes et c'est une erreur de dire que la croix gammée ait jamais été connue en Babylonie et en Assyrie. Elle est caractéristique de l'ancien art égéen et sa présence sur les antiquités hongroises indique une relation entre elles et l'art préhistorique de la Méditerranée orientale. Les curieux parallèles entre quelques-uns des vases découverts à Tordosh et les *vases à chouette* d'Hissarlik sont un témoignage dans le même sens, de même que la ressemblance de certaines figures en terre cuite exhumées par Mlle de Torma avec les idoles troyennes de Schliemann. » J'ajoute que l'on a récemment trouvé, à Butmir près de Sarajevo, des antiquités *égéennes* du même genre. La théorie combattue dans le « Mirage oriental » ne paraît donc pas en progrès; je le constate d'autant plus volontiers que, lors de la publication de ma brochure à ce sujet, un illustre philologue me conseilla paternellement d'en faire disparaître tous les exemplaires.

Athènes. — Le tombeau de l'Amazone Antiope était à l'est du Musée, près du péribole de l'Olympieion, c'est-à-dire à l'intérieur de la ville. Pausanias (II, 1) le dit bien clairement, M. Dragoumis le répète bien longuement et je me perds en conjectures sur le véritable sujet de son article[2].

1. Sofie von Torma, *Ethnographische Analogieen*, Iéna, 1894.
2. Dragoumis, *Athen. Mittheil.*, 1894, p. 374.

— Un soi-disant Darbé, dont j'ai bien envie de ne point respecter l'anagramme, donne à la *Chronique des arts* un fort spirituel article sur les décors athéniens de *Gismonda*[1]. Parthénon à dix colonnes de façade, intérieur de palais avec cheminée énorme, Louis XIV athénien avec sa cour dépaysé sur l'Acropole florentine, tous ces menus contresens historiques ont été joliment relevés par le chroniqueur. On lui sait gré de n'avoir pas été pédant, alors qu'il avait moyen de l'être[2].

— En même temps que M. W. White, mais indépendamment de lui, M. Milchhoefer a soutenu que l'opisthodome n'était pas une partie du Parthénon, mais un édifice indépendant; seulement, le savant allemand place cet l'édifice à l'est de l'Acropole au lieu de l'identifier, comme M. White, à l'opisthodome reconstruit du temple A[3].

— M. E. Curtius a repris l'étude du *groupe du peplos* dans la frise orientale du Parthénon. Si, dit-il, M. Furtwaengler a eu raison de penser que les sièges qu'on apporte doivent servir aux dieux, le prétendu *peplos* ne peut être qu'un tapis (στρωμνή) destiné à être étendu devant les sièges. Une inscription récemment découverte à Magnésie mentionne une fête dans laquelle les trois plus beaux tapis doivent être portés devant l'autel des XII dieux sur l'agora[4].

— Une statuette en bronze de l'Acropole, découverte en 1888, a été l'objet d'un article de M. de Ridder[5] : c'est une addition précieuse à la série des *cosidetti* Apollons. Contrairement à M. Furtwaengler, qui croyait cette figure éginétique, l'éditeur la considère comme indigène, attique, ce qui me paraît très plausible. Les planches sont admirables. On doit aussi à M. de Ridder un bon catalogue illustré des bronzes de la Société archéologique d'Athènes; c'est un livre désormais indispensable pour le classement des collections d'antiquités.

— M. Richards a publié quelques beaux fragments de vases à figures rouges découverts sur l'Acropole d'Athènes[6] (Pélée et Thétis, exploits de Thésée, loutrophore, etc.).

— C'est un Scandinave, M. Wide, qui a fait connaître l'inscription des Iobakchoi découverte par M. Dörpfeld entre le Pnyx et l'Aréopage[7]. Le texte a une longueur de 162 lignes et paraît dater des environs de 250 après J.-C. (l'archontat d'Ariston, mentionné en tête, est inconnu). On trouve d'abord une relation de l'assemblée dans laquelle ont été adoptés les statuts des Iobakchoi; à deux reprises, il est question des « marques d'assentiment » de l'auditoire (καλῶς ὁ ἱερεύς! πολλοῖς ἔτεσι τὸν κράτιστον ἱερέα! καλῶς ὁ ἀνθιερεύς[8]!). Suit le règlement

1. *Chronique des arts*, 1894, p. 309.
2. M. Sardou a répondu à Darbé dans les *Débats du matin* du 24 décembre; il pense que son contradicteur n'a rien lu ni rien vu, ce qui est évidemment excessif. Darbé a répliqué (*Chronique*, 1894, p. 326) en prouvant qu'il connaît au moins l'*Akropolis* de Boetticher, laquelle a été fort utile au décorateur de *Gismonda*, et, chose moins banale, Laonic Chalcocondyle, dont il a cité un intéressant passage sur le réveil de la nationalité grecque au xv[e] siècle.
3. *Philologus*, 1894, p. 352; cf. *Revue arch.*, 1894, II, p. 76.
4. *Phil. Woch.*, 1894, p. 1501.
5. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, pl. V, VI, p. 44.
6. *Journal of Hell. Stud.*, 1894, p. 186, pl. II-IV.
7. *Athen. Mittheil.*, 1894, p. 248-282.
8. Cf. *ibid.*, 1881, p. 167.

adopté sur les conditions d'entrée dans la confrérie, la date des réunions, les devoirs des membres et des fonctionnaires, l'ordre des séances. Pour devenir membre, il faut s'adresser au prêtre et subir un examen devant les Iobakchoi; le diplôme n'est délivré qu'après payement d'un ἰσηλύσιον dont le montant est réduit pour les fils des initiés (25 deniers au lieu de 50). On paye aussi une cotisation mensuelle; aucun membre ne peut se dispenser d'assister aux réunions sans une excuse admise par le prêtre. Pendant les séances, on ne doit ni chanter, ni applaudir, ni faire de vacarme, ni injurier son voisin, le tout sous peine d'amende. Si l'on en vient aux coups, le coupable devra être immédiatement traduit devant une réunion convoquée *ad hoc*; si la partie lésée porte plainte devant le tribunal, et non devant ses confrères, sa conduite sera punie d'une amende. Contre les perturbateurs de la paix dans les réunions, il y a d'abord le rappel à l'ordre simple : le coupable reçoit un avertissement sous forme d'un coup de thyrse. Si on lui ordonne de quitter le local et qu'il refuse, les appariteurs, nommés ἵπποι[1], ont ordre de l'éloigner de force. Tout Iobakchos qui meurt a droit à une couronne de 5 deniers; ceux qui suivent ses obsèques, mais ceux-là seulement, reçoivent une mesure de vin. Il y a encore beaucoup de détails curieux et nouveaux; ce beau texte aurait bien mérité une traduction[2].

— Un fragment d'un catalogue éphébique a été découvert par M. Pollak dans le mur d'une maison à Athènes[3]. Une transcription de ce texte n'eût pas été inutile; ainsi col. 2, ligne 6, il faut certainement lire Εὐφρόσυνος; l. 13, Φιλοκράτης; l. 14, Ἀρτεμίδωρος; l. 16, Παράμονος, etc. Si l'éditeur avait reconnu, col. 1, l. 9, Φιλοκρατης Εὐπυρίδης, de la tribu Léontis, il se serait reporté à *C. I. A.*, III, n° 1177, l. 53, où le même éphèbe est mentionné dans la même tribu, et il n'aurait pas écrit (col. 2, l. 22) ANT...ΙΔΟΞ là où il ne peut y avoir eu qu'ΑΤΤΑΛΙΔΟΣ.

Pirée. — Le Louvre a acquis en 1880 un bas-relief gréco-romain découvert au Pirée qui représente Némésis[4], les deux ailes repliées, debout sur le dos d'un homme nu terrassé, tenant de la main droite une roue et accompagné d'un serpent. L'inscription, composée de trois distiques, est curieuse, parce que la déesse s'y désigne elle-même :

Εἰμὶ μὲν ὡς ἐσορᾷς Νέμεσις μερόπων ἀνθρώπων,
εὔπτερος, ἀθανάτα, κύκλον ἔχουσα πόλου.

1. A rapprocher des prêtresses de Déméter dites πῶλοι et d'autres désignations semblables, vestiges de cultes zoomorphiques.
2. A remarquer encore les mentions d'un βουκολικός (*quid?*), du στιβάς (lieu des réunions), des ἱεροὶ παῖδες (enfants de chœur), une quittance donnée par le prêtre pour les cotisations, l'évaluation des amendes tantôt en deniers et tantôt en drachmes, une allusion obscure à des représentations dramatiques, où Palémon et Aphrodite font pendant à Dionysos et Koré, la mention d'un dieu nommé Πρωτεύρυθμος, d'ailleurs tout à fait inconnu, etc.
3. *Athen. Mittheil.*, 1894, p. 401.
4. Delamarre, *Revue de Philol.*, 1894, p. 266. Cet article est le spécimen d'une publication annoncée sur les inscriptions grecques du Louvre, travail qui ne sera vraiment utile qu'à la condition de donner les textes en fac-similé.

M. Delamarre a justement signalé dans ce bas-relief et dans l'épigramme des réminiscences orphiques qui en augmentent l'intérêt. L'auteur de la sculpture, qui en a fait aussi la dédicace, s'appelle Artémidore.

Phalère. — Les bas-reliefs de Phalère (Ἐφημ. ἀρχ., 1893, pl. IX, X) ont été réédités par M. Crosby (*Amer. Journ.*, 1894, pl. XII), qui croit reconnaître, dans le second, Hermès recevant Démos, Kephisos et les nymphes. Il me semble bien difficile de considérer comme virile la figure où M. Crosby voit Hermès; M. Cavvadias me paraît avoir eu raison de l'appeler Artémis, bien que l'explication de la scène reste fort obcure.

Éleusis. — M. Philios a publié une importante collection d'inscriptions éleusiniennes[1] : 1° décret relatif à la construction d'un pont sur le Rheitos; on emploiera pour cela les pierres restées disponibles de l'ancien temple prépersique, dont une partie avait déjà servi à la construction du mur. L'architecte s'appelle Démomèlès. L'inscription, antérieure à Euclide, est surmontée d'un bas-relief comprenant quatre figures d'un très beau style, Athéna serrant la main du Démos et les deux déesses d'Éleusis; 2° lettre de remerciement d'Hadrien aux Eumolpides; 3° dédicace de deux chorèges de la fin du v^e^ siècle, relative à une victoire au concours de la comédie avec Aristophane et à une victoire au concours tragique avec Sophocle[2]; 4° fragment faisant connaître un nouvel archonte du III^e^ siècle avant J.-C., Φιλῖνος; 5° contrat pour la construction d'un édifice public vers le début du III^e^ siècle avant J.-C.; un passage du texte paraît indiquer qu'il y avait deux théâtres à Éleusis, dont l'un voisin d'un stade; 6° texte relatif à la construction du portique de Philon, avec détails très obscurs. Un nommé Βλεπαῖος Σωκλέους s'engage par contrat à fabriquer avec du bronze Μαριέως, contenant un douzième d'étain, les πόλοι et les ἐμπόλια pour les ajustements des σφόνδυλοι des colonnes du portique. On comprend à peu près que cela signifie : le bronze pour les goujons des tambours, mais les πόλοι et les ἐμπόλια sont aussi nouveaux que le χαλκὸς Μαριέως[3] : 7° fragment de colonne cannelée, avec dédicace à Déméter et à Koré et le mot ἐποίησεν (VI^e^ siècle). Les trois lignes sont gravées de droite à gauche, mais quelques lettres vont de gauche à droite; 8° fragment d'inventaire du V^e^ siècle; 9° réédition plus complète de l'inscription déjà donnée dans l'Ἐφημ. ἀρχ., 1888, p. 49. Il y a longtemps qu'on n'avait eu sous les yeux un pareil bouquet de raretés épigraphiques. Tous nos compliments à M. Philios.

Aphidna. — M. Wide a ouvert un tumulus à Aphidna, où il a trouvé douze tombes d'époque mycénienne avec des squelettes carbonisés, des vases mycéniens, un collier et des boucles d'oreille d'or, des bracelets et deux bagues de cuivre. Un des squelettes était, paraît-il, celui d'un homme d'une taille extraordinaire[4].

1. *Athen. Mittheil.*, 1894, p. 163.
2. M. Foucart a repris l'étude de ce texte (*Comptes rendus de l'Acad.*, 14 déc. 1894) et en a conclu : 1° qu'Aristote était bien renseigné quand il parlait de l'association permise aux chorèges; 2° que la tragédie couronnée est l'*Œdipe à Colone*, représentée après la mort de Sophocle par les soins de son petit-fils, en 401.
3. Sans doute de Marion à Chypre.
4. *Phil. Woch.*, 1894, p. 1628.

Laurium. — M. Ardaillon a donné des indications précises et d'un grand intérêt sur la méthode suivie par les anciens dans l'exploitation des mines de plomb argentifère[1]. — M. Cordella a publié un décret du IVe siècle avant J.-C., rendu par les Suniens au sujet de l'établissement d'une nouvelle agora, don de Leukios (cf. *C. I. A.*, II, 1, 172). On comprend maintenant pourquoi un poète comique d'Athènes employait le mot Σουνιεύς comme synonyme d'homme riche. Une autre inscription est l'épitaphe d'un ingénieur des mines, ἀρχιεαμινευτής, qui porte le nom étrange et étranger d'*Ianibélos*[2]. M. Wolters a fait connaître un fragment archaïque de la même région : ce sont seize lettres gravées dans le roc à Agrésila[3].

Béotie. — Sur un vase béotien conservé à Athènes, deux acteurs comiques sont occupés à écarter des oies d'un mortier où ils écrasent des raisins avec un pilon[4]. Ces acteurs sont les véritables ancêtres des *phlyakes* des vases italo-grecs, mais ils se rattachent étroitement, d'autre part, aux représentations burlesques de la céramique béotienne indigène. Ici, seulement, l'influence attique a transformé les démons en acteurs.

Copaïs. — Après MM. Campanis et Curtius, la topographie et l'histoire du lac Copaïs ont occupé M. Philippson. Son mémoire, que je n'ai pas vu, est accompagné d'une carte[5].

Delphes. — Il n'est pas bien facile de résumer, sans répéter des choses déjà dites, les informations qui nous parviennent sur les fouilles de Delphes. Mes dernières nouvelles s'arrêtaient en juillet 1894; elles sont d'abord complétées par un très bon rapport de M. Homolle[6], d'où je détache, en manière de rectification, les lignes suivantes (il s'agit du grand temple) : « On n'a recueilli ni une métope, ni un fragment de frise, ni le petit doigt d'une figure ayant appartenu aux frontons. C'est par erreur que l'on a annoncé la découverte d'une tête de cheval qui aurait appartenu au char du Soleil...; il semble bien que cette tête doive être rapportée à une offrande... On en est réduit à supposer que les empereurs romains, postérieurement à Pausanias, ont fait enlever les deux groupes pièce par pièce avec grand soin. Les métopes auraient subi le même sort. La frise que nous avions cru pouvoir attribuer au temple a trouvé ailleurs sa place légitime, et nous avons vainement cherché non seulement les métopes, mais un débris quelconque de ces portiques de marbre dont la munificence des Alcméonides avait décoré les deux façades principales. . Seuls, les mufles de lion, qui jouaient le rôle de gargouilles, se sont retrouvés en grand nombre. » Suit la description des tambours de colonnes, chapiteaux, triglyphes; les colonnes ioniques, attribuées au temple par Curtius, de Witte et Pom-

1. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 168.
2. *Athen. Mitth.*, 1894, p. 238.
3. *Ibid.*, p. 247. L'éditeur n'a tenté aucune explication; je n'y comprends rien non plus.
4. *Athen. Mitth.*, 1894, p. 346 (Körte).
5. *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde*, 1894 (*Amer. Journal*, 1894, p. 429).
6. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 174.

tow, n'en ont jamais fait partie. Les galeries souterraines, signalées par M. Foucart, n'ont rien donné.

J'ouvre une parenthèse pour dire que l'enlèvement des frontons et des métopes n'est pas croyable, que si l'on n'en a rien découvert jusqu'à présent, cela signifie peut-être simplement que l'on trouvera le tout à la fois... quelque part! Ce sera un beau jour pour nos chers Delphiens.

Tout en haut de la Voie Sacrée, on a dégagé une énorme base où se lit une dédicace de Gélon, qui avait offert un trépied d'or et une Niké, œuvres du toreuticien Bion de Milet (Diod., XI, 26, 7). Près du même endroit étaient les fragments de deux chevaux archaïques, provenant peut-être du char des Cyréniens, une base de trépied ornée de trois danseuses, un omphalos de marbre, des fragments de colonnes en tige de silphium (trésor de Cyrène). Devant le fronton ouest, on a mis la main sur un dépôt de bronzes et de terres cuites, dont les plus anciennes sont de rares fragments mycéniens. Les inscriptions recueillies dans cette région sont très importantes[1]. Dans l'intérieur du temple et aux abords, ce sont surtout des textes d'époque romaine, concernant des lettrés, des savants, des philosophes auxquels on accorde des récompenses ou des privilèges.

Le trésor des Béotiens, temple dorique en calcaire bleuâtre, a pu être identifié grâce aux inscriptions gravées sur ses assises, entre autres un règlement de frontière entre deux villes de Béotie. La construction en tuf qui domine le trésor des Athéniens est peut-être le βουλευτήριον. Entre le trésor des Athéniens et celui des Siphniens, là où l'on avait découvert en 1893 l'Apollon argien, on a exhumé les fragments d'une statue presque identique. Sur le dallage même de la Voie Sacrée, gisait une base de statue décorée d'un bas-relief de style sévère, deux lions dévorant un cerf[2]. Le trésor des Sicyoniens était orné de métopes en tuf, œuvres du vi[e] siècle, dont plusieurs fragments ont été découverts (les Dioscures et Idas ramenant les troupeaux enlevés par eux, un sanglier, un bélier, des cavaliers, l'enlèvement d'Europe)[3]. Ces sculptures sont complètement peintes, mais les fonds sont incolores. Le trésor des Siphniens est un vrai chef-d'œuvre d'architecture fine et délicate : « la perfection même de l'archaïsme finissant. » C'est à lui qu'il faut attribuer la frise que l'on crut d'abord provenir du grand temple. Cette frise est admirable : on y remarque surtout une scène d'enlèvement, Athéna ailée sur un char traîné par quatre chevaux ailés, des scènes de combat, entre autres une Gigantomachie, Athéna luttant contre Encelade, Apollon, Artémis et Dionysos, ce dernier désigné par un cimier de casque en forme de canthare, Cybèle traînée par des lions et marchant au combat avec Héraclès, Éole déchaînant les vents, une assemblée des dieux. C'est de cette frise que

1. Décret de Delphes accordant l'ἀσυλία à Smyrne et au temple d'Aphrodite Stratonikis ; fragment des comptes du sanctuaire vers 345, avec renseignements sur les représailles exercées contre les Phocidiens et leurs complices, les travaux d'architecture du temple, une liste géographique de proxènes, etc. ; base signée de Crésilas de Kydonia.

2. *Bull.*, 1894, p. 185.

2. *Bull.*, 1894, p. 187. M. Homolle n'est pas certain que ces métopes aient appartenu au trésor des Sicyoniens.

provient le quadrige publié autrefois par MM. Conze et Michaelis. Le fronton représente la dispute du trépied entre Hercule et Apollon, en présence d'Athéna et de Latone. Le style en est asiatique et très inférieur à celui de la frise. Celle-ci est l'œuvre d'un maître argien, comme le prouve une signature d'artiste, non encore complètement déchiffrée, qui est gravée sur le bouclier d'un des géants [1].

— Les Caryatides, dont il a été question dans notre précédente *Chronique*, n'appartiennent pas au trésor des Siphniens, mais décoraient une tribune; le visage de l'une d'elles, qui est bien conservé, rappelle les œuvres attiques de la fin du VI^e^ siècle [2].

— A l'angle du mur hellénique, vis-à-vis de l'exèdre qui figure sur le plan de M. Pomtow, on a dégagé un second exèdre couvert d'inscriptions. « Les noms d'Abas, Acrisios, Lyncée, Persée, Héraclès y figurent avec celui de l'artiste auteur des statues, Antiphanès d'Argos. » La signature est gravée de gauche à droite, mais les noms sont inscrits de droite à gauche, par un archaïsme bien digne d'attention. C'est le monument désigné par Pausanias (X, 10, 5); l'autre exèdre présentait le groupe de statues figurant les Épigones. Au monument des rois d'Argos est contiguë la base du trophée de Lysandre. La base du taureau des Corcyréens, œuvre de Théopropos d'Égine (Paus., X, 9, 3-10, 5), a été retrouvée à 100 mètres de sa place primitive [3].

— Dans une communication sur les métopes du trésor des Athéniens [4], M. Homolle a essayé de montrer qu'il y en avait à l'origine trente, dont au moins dix-sept sont connues avec certitude. Les sujets sont empruntés à la légende d'Hercule (lion de Némée, Géryonie, combat contre une Amazone, dompte des chevaux de Diomède). Hercule, particulièrement honoré à Marathon, était ici bien à sa place; peut-être Thésée avait-il aussi la sienne. Le style est celui des vases à figures noires et à figures rouges de la même époque (480-470), en particulier d'Euphronios, dont la Géryonie (Klein, p. 54) paraît dériver du même modèle que celle des métopes. Les frontons d'Égine sont certainement postérieurs; la statue d'Anténor est plus ancienne, le groupe des Tyrannicides plus récent. M. Doerpfeld a songé à attribuer les sculptures delphiques à Callimaque; M. Homolle pense plutôt à Hégias ou à Critios.

— Parmi les découvertes isolées, il faut citer quatre statues archaïques (type des Apollons, des κόραι et de la Niké d'Archermos); un Apollon archaïque en bronze (haut. 0^m^,40); une statuette de bronze au type du Doryphore; enfin, une quarantaine de vases mycéniens, une épée, une fibule d'un type presque unique, un casque corinthien [5]. Mais la plus belle trouvaille de la campagne de 1894 — du moins pour le grand public — est un Antinoüs presque intact, sauf les bras, dont le corps est évidemment la copie d'un modèle polyclétéen. On a pu

1. *Comptes rendus de l'Acad.*, 1894, p. 358.
2. *Bull.*, 1894, p. 195.
3. *Bull.*, 1894, p. 186.
4. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 169; cf. *ibid.*, p. 182. On a trouvé beaucoup de nouvelles inscriptions : actes relatifs aux τεχνῖται, catalogues de théores, pythaïstes, exégètes athéniens; décrets de proxénie; nouveaux fragments musicaux.
5. *Bull. de Corresp. Hellén.*, *l. l.* et *Comptes rendus de l'Acad.*, 28 sept. 1894.

en voir le moulage à Paris et M. Homolle en a donné une belle héliogravure dans la *Gazette des Beaux-Arts*[1]. La statue était placée tout près du grand temple.

— Les appréciations de M. Furtwaengler sur les résultats des premières campagnes de Delphes sont bien faites pour encourager les explorateurs[2]. « Les fouilles ont été secondées par un bonheur extraordinaire; elles ont rendu au jour des trésors dont nous n'avions pas la moindre idée, dont les plus confiants n'auraient osé espérer la découverte... L'art archaïque est représenté là par des ouvrages plus fins, plus beaux et plus importants que partout ailleurs... La frise des Siphniens dépasse tout ce que nous connaissions jusqu'à présent en fait de bas-reliefs archaïques. » M. Furtwaengler pense que cette frise, où il voit l'œuvre d'artistes pariens, est apparentée à la plus belle des κόραι de l'Acropole (Ἐφημ. ἀρχ., 1887, pl. 9), qui n'est ni chiote ni attique. Il faut désormais admettre l'existence, dans la seconde moitié du VI^e^ siècle, d'une école parienne très originale et très importante. Les Caryatides ne sont pas pariennes, mais rappellent les œuvres que l'on attribue à l'école de Chios. Le trésor des Athéniens, dont l'architecture est la plus délicate que l'on connaisse, devient, parce que la date en est connue, un point de repère dans l'histoire de l'art. Il suffit à montrer que les sculptures d'Égine ne remontent pas au VI^e^ siècle, mais au V^e^ (vers 489-487, suivant M. Furtwaengler). « Nous devons aussi modifier nos idées sur les sculptures en marbre prépersiques de l'Acropole; elles n'appartiennent pas principalement, comme on l'a cru, à l'âge des Pisistratides, mais à l'époque comprise entre l'expulsion des Pisistratides et 480. Les têtes des métopes de Delphes ont exactement le même type que la plupart des κόραι prétendues chiotes de l'Acropole; il faut donc que celles-ci, en partie du moins, datent de 490-480... Il devient également impossible, grâce à ces découvertes, de faire remonter les sculptures d'Olympie jusqu'au début du V^e^ siècle. »

— Les textes publiés par M. Couve, avec un soin louable, se rapportent à des athlètes, à des artistes couronnés et à des vainqueurs aux jeux[3] : 1° honneurs rendus à Cléocharès, fils de Bion, athénien, ποιητὴς μελῶν, auteur d'un prosodion, d'un péan et d'un hymne au dieu de Delphes, qui, devenus classiques, devaient être enseignés aux enfants par le χοροδιδάσκαλος pour être chantés aux théoxénies. Comme le décret provient du trésor des Athéniens, M. Couve suppose que Cléocharès est l'auteur du fameux hymne avec notation musicale, qui se trouverait ramené par là au début du III^e^ siècle[4]; 2° proxénie de Damoclès, qui avait pris part à un concours; 3°, 4° proxénie d'un historien, peut-être Zénodote de Trézène, qui avait fait des lectures à Delphes; le décret

1. *Gazette des Beaux-Arts*, déc. 1894, p. 441 et suiv. Cet article, écrit pour le grand public, donne des gravures des objets suivants : un oiseau à face humaine et un griffon en bronze (analogues à des objets trouvés à Olympie et ailleurs); un vase de style protocorinthien; l'Apollon argien; un fragment de Victoire ailée du type de la Nikè d'Archermos : la face sud du trésor des Athéniens; les Caryatides dansant; un vase en bronze; l'Antinoüs.
2. *Phil. Woch.*, 1894, p. 1274.
3. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 70.
4. Cf. Pomtow, *Rhein. Mus.*, 1894, p. 577, suivant lequel le péan a été composé entre 230 et 220; les hymnes auraient été gravés entre 185 et 135.

doit être gravé dans le temple d'Apollon par les soins du δαμιοργός (détail nouveau); 5° honneurs accordés aux musiciens Cléodoros et Thrasyboulos, qui ont donné des auditions des œuvres d'anciens poètes pour lesquelles ils ont composé un accompagnement musical; 6° honneurs rendus à une χοροψάλτρια (mot nouveau) de Cymé; 7°, 8° dédicace de Satyros, fils d'Eumène, samien, personnage déjà daté par une inscription que j'ai découverte au théâtre de Délos; il lui arriva, dit le texte, d'être seul à prendre part au concours de flûte; vainqueur sans concurrent, il offrit aux dieux et aux Hellènes un hymne chorique intitulé *Dionysos*, puis un fragment des *Bacchantes* d'Euripide avec accompagnement de cithare. Un second texte, d'époque postérieure, gravé sur la même pierre, honore un χοραύλης de Magnésie du Méandre; 9° inscription en l'honneur d'un Athénien qui a transporté un trépied sacré à Delphes et l'a rapporté, en escortant aussi la prêtresse chargée du sacrifice; le sens est encore obscur; 10°, 11°, 12° honneurs rendus à l'athénien Alkidamos, lequel avait accompagné à Athènes le char qui ramenait dans cette ville un trépied purifié (voir le texte précédent, il y a là toute une affaire qui nous échappe); honneurs rendus à un hiéromnémon qui a siégé comme juge aux concours pythiques après avoir eu le prix de la tragédie nouvelle à Athènes; 13° proxénie d'un citharède du temps de Titus; 14° honneurs rendus à un gymnasiarque; 15° honneurs rendus à un χοραύλης; 16° honneurs rendus à un Romain, ayant fait partie de l'amphictyonie delphique comme Nicopolitain; il avait pris à sa charge les frais de la députation et ceux de la statue que la ville de Delphes lui décerna.

— La nouvelle inscription musicale présente de fâcheuses lacunes, mais le texte a pu en être restitué avec assez de certitude par M. Weil. C'est un éloge d'Apollon terminé par un morceau en l'honneur d'Athènes et des Romains. Près du temple d'Apollon on a découvert un péan, œuvre d'un poète de Scarphée en Locride, qui remonte aux environs de 340 avant J.-C.[1].

— Le *Bulletin* nous apporte le récit d'une fête originale, l'exécution de l'hymne à Apollon à l'École d'Athènes, en présence de LL. MM. helléniques et d'une foule de hauts personnages[2]. Des auditions du même chant, avec accompagnements divers, ont eu lieu un peu partout. Mais le maître de M. Jourdain a cette fois eu tort et la musique, même grecque, n'a pas eu le don de faire régner l'harmonie. Une longue polémique s'est notamment engagée dans le *Musical Times* sur les principes de la notation musicale et l'exactitude de la transcription proposée; il s'est même trouvé un Allemand pour la qualifier de *grobe Fälschung*, à quoi un Anglais a répondu que cette façon de parler était *disgusting* et un autre Allemand, M. Crusius, qu'elle était *wiederlich*. Des injures, on n'en est heureusement pas venu aux coups. Je ne puis vraiment entrer ici dans le détail de toutes les querelles, d'abord parce que je n'y entends pas grand'chose, et puis parce que ce serait beaucoup trop long. Mais il sera bon qu'un des lutteurs prenne un jour la peine de résumer toute cette littérature musicale à l'usage de ceux qui n'ont pas le temps de tout lire.

— Dans son ouvrage *The modes of ancient greek music*, M. Monro a fait une

1. *Comptes rendus de l'Acad.*, 28 septembre 1894.
2. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 172.

découverte importante : à savoir que le dessin mélodique concorde, presque sans exception, avec l'accent tonique. Cette loi lui a été révélée par l'étude de l'hymne à Apollon découvert à Delphes. Quant à la thèse qu'il soutient dans ce livre (confusion des modes avec les tons), elle a généralement été considérée comme paradoxale; ce n'est pas ici le lieu d'y insister [1].

— M. Six reconnaît le type de l'Ériphyle de Polygnote (*Nekyia*) dans une petite statue de bronze autrefois publiée par Dumont (*Céramiques*, II, pl. 35). L'hypothèse me paraît très ingénieuse et d'accord avec la description de Pausanias (X, 29, 7) [2].

— Répondant à un article de M. Holleaux [3] et réitérant une observation de Sokoloff (restée enfouie dans un recueil russe), M. Nikitsy montre que dans six décrets delphiques on a pris à tort le mot ΧΙΟΥ pour un nom d'homme, alors qu'il s'agit d'un hiéromnémon de Chios [4].

Phocide. — M. Paris a découvert quelques textes nouveaux dans ces régions aujourd'hui bien explorées [5] : à Daulis, une sorte de procès-verbal d'invitation à un banquet, chose nouvelle; à Hyampolis et à Exarchos, des épitaphes; à Smixi, un long texte mutilé où il est question de terrains donnés à Apollon et à Artémis; à Zéli en Locride, quatre lignes archaïques avec Θ pourvu à l'intérieur d'une croix de Saint-André (forme nouvelle). La partie la plus importante de son article est la réédition d'un acte d'affranchissement d'Hyampolis, très mal publié par M. Curtius. C'est un document d'époque romaine, où les dieux Isis et Sérapis et l'empereur Trajan sont pris à témoin. Ce sont les dieux qui, par un souvenir archaïque, sont invoqués comme garants et témoins de l'acte. Au revers du même marbre est une dédicace à Sérapis, Isis et Anubis.

Mycènes. — M. Pottier a signalé, dans une peinture dipylienne, une « copie gauche et naïve d'un genre de vases en usage chez certains peuples tributaires de l'Égypte » [6]. Ces tributaires sont des Kefti et les Kefti, suivant M. Pottier, sont des Phéniciens, auteurs des « jardinières » en question. Mon ancien collaborateur καὶ ἀεὶ φιλός part de là pour insister sur le « disparate profond » qui subsiste entre les œuvres de l'orfèvrerie et celles de la sculpture mycénienne ; il croit encore que les *beaux* objets mycéniens sont importés de Syrie. Je ne suis pas de cet avis et ne vois pas trop ce que la « jardinière » prouve à cet égard. Si les Kefti, comme je le crois, étaient des Égéens de Crète établis sur la côte syrienne, dont les Phéniciens historiques — les seuls que nous connaissions — ont été les élevés et les héritiers [7], rien de plus naturel que de retrouver sur les vases à demi barbares du Dipylon les types stylisés de leur industrie.

1. *Revue critique*, 1894, II, p. 348 (Th. Reinach) ; *The Nation*, 1894, II, p. 364; *Class. Review*, 1894, p. 448. Voir aussi Crusius, *Supplementband* du *Philologus* de 1894, travail considérable sur les fragments musicaux de Delphes.
2. *Athen. Mitth.*, 1894, p. 335-339.
3. *Bull.*, 1892, p. 456.
4. *Athen. Mitth.*, 1894, p. 194.
5. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 53.
6. *Revue des Etudes grecques*, 1894, p. 117.
7. J'ai développé cette manière de voir, à propos du bouclier d'Achille, dans un livre publié en collaboration avec M. Bertrand (*Les Celtes*, Paris, 1894, p. 218).

— M. Frothingham appelle l'attention sur la construction en dôme découverte par M. Falchi à Vetulonia, dans le tumulus dit *La Pietrera*, et la compare aux *tholoi* mycéniennes. « Dans aucun cas, dit-il, nous n'avons un véritable dôme, mais dans le type grec mycénien, nous voyons le prototype du Panthéon, tandis qu'à Vetulonia nous trouvons un précurseur d'un type beaucoup plus avancé, celui des coupoles byzantines sur pendentifs [1]. »

— M. A. B. Cook a publié un remarquable mémoire sur le culte des animaux à l'époque mycénienne, qui marque un stage intermédiaire entre le totémisme et l'anthropomorphisme [2]. On peut contester telle ou telle de ses hypothèses [3], mais le fond de sa théorie me paraît plausible. Entre 1500 et 1000 avant J.-C., conclut-il, il a existé dans l'Archipel et sur ses bords un culte d'animaux très étendu : ces animaux étaient le lion, le taureau, le cerf, l'âne, le bœuf, le cheval, la chèvre et le porc. Les adorateurs de l'âne et du lion revêtaient des peaux asines et léonines; leur rituel comportait une hydrophorie mystique et des danses mimétiques. Des προτομαί de taureaux, de chevaux et de chèvres étaient également adoptées par les ministres de leur culte; une victime humaine, affublée d'une tête de cerf, était sacrifiée au dieu-loup sur le mont Lycée en Arcadie. En terminant, M. Cook a recherché les traces du zoomorphisme primitif dans la civilisation développée des Hellènes et en a classé les survivances sous deux chefs, croyances religieuses et usages sociaux.

— M. Weniger a soumis à la Société archéologique de Berlin une restitution du bouclier d'Achille qui a été tirée à peu d'exemplaires et que je regrette de n'avoir point vue [4].

Argos. — Les fouilles américaines de 1894 à l'Héraeon ont fait découvrir une très belle tête d'éphèbe, appartenant à l'une des métopes du temple [5]. On a prétendu qu'elle ressemblait beaucoup au Doryphore; en réalité, elle rappelle surtout certaines têtes des métopes du Parthénon. Rien n'est plus oiseux, quand il s'agit d'œuvres de cette partie du v[e] siècle, que de discuter pour savoir si elles sont attiques ou argiennes; on finit par dire, comme l'auteur visé, qu'il y a des influences argiennes dans les Caryatides de l'Érechtheion et des influences attiques un peu partout. M. Richardson a publié des tuiles estampées de l'Héraeon [6]; la plus intéressante porte Σωκλῆς ἀρχιτέκτων, mais l'auteur aurait dû savoir qu'une tuile pareille a déjà été donnée dans le *Bulletin* (t. XII, p. 357) [7]. Les inscriptions découvertes au cours des mêmes fouilles ont été commentées par M. Wheeler [8]; notons un Σ archaïque en forme d'ς cursif

1. *Amer. Journ. of Archaeol.*, 1894, p. 213. Je ne conçois pas que l'auteur de cet article puisse attribuer la tombe de Vaphio au VII[e] siècle (p. 215).
2. *Journ. Hell. Stud.*, 1894, p. 81.
3. P. 148, M. Cook ne connaît pas le travail de Roscher sur l'Ἵππος βροτόπους de Nicée, ce qui l'a conduit à des explications inadmissibles.
4. *Archaeol. Anz.*, 1894, p. 122.
5. *American Journal*, 1894, p. 331, pl. XIV.
6. *Ibid.*, p. 340.
7. L'article contient une discussion intéressante sur le sens du mot ἀρχιτέκτων = *supervising architect* (p. 347).
8. *Ibid*, p. 351.

(p. 352) et un B d'un type nouveau (p. 354). Les fragments d'inventaires et de contrats de louage sont malheureusement trop mutilés pour être utiles[1].

Épidaure. — M. Cavvadias avait déjà été frappé de l'analogie des sculptures du temple d'Épidaure avec celles du Mausolée d'Halicarnasse. Ce sont des œuvres d'une même école, dans laquelle Scopas et Timothée eurent pour successeurs Bryaxis et Léocharès. L'attribution des sculptures d'Épidaure à Timothée ayant été démontrée par M. Foucart, M. Winter les rapproche de la *Léda* du Capitole, dont l'analogie avec le *Ganymède* de Léocharès avait déjà frappé O. Müller et O. Jahn. Il pense que le groupe de Léda est le plus ancien des deux et doit être l'œuvre de Timothée, qui fut maître de Léocharès comme Scopas fut maître de Bryaxis[2].

Trézène. — De l'inscription Le Bas-Foucart 157 *a*, M. Mylonas a retrouvé une copie meilleure dans les papiers d'Eustratiadis. L'article du savant grec est un exemple de la méthode qui consiste à remplir cinq pages avec ce qui tiendrait fort à l'aise en une seule[3].

Olympie. — La *proedria*, salle de séance des hellanodiques, est l'aile sud du Bouleutérion, dont l'aile nord est le Bouleutérion *stricto sensu*. L'*hellanodikeion*, où demeuraient les hellanodiques, est le *Südostbau*, qui avait été complètement rebâti et transformé avant l'époque de Pausanias. Tels sont, très écourtés, les résultats auxquels une étude fort intéressante a conduit M. Konrad Wernicke[4].

Messénie. — Après avoir retrouvé et réédité la γραμμένη πέτρα, c'est-à-dire l'ὅρος entre le territoire de Lacédémone et la Messénie, M. Pernice a décrit les ruines de Jánitsa, à deux heures de Kalamata, où s'élevait une forteresse analogue à celle de Mycènes. Dans une chapelle voisine se trouve l'inscription déjà publiée par M. Foucart (*Bull.*, 1877, p. 31), et une autre inédite, reste d'un décret en l'honneur d'Ageda[mos?]. M. Pernice propose de placer à Jánitsa la ville de Phères, où Télémaque passa la nuit en allant de Pylos à Sparte. Le même jeune homme (Télémaque) se rendit de Pylos à Sparte en voiture, et M. Pernice dit, en effet, avoir reconnu les vestiges d'une route carrossable qui traverse le Taygète près de Jánitsa[5].

Sparte. — Là où un archéologue américain croyait avoir découvert l'édifice circulaire d'Épiménide, M. Crosby affirme qu'il y a seulement la base de la statue colossale de Démos décrite par Pausanias (III, 11, 9). Les fouilles faites au printemps de 1893 paraissent lui avoir donné raison[6].

Thessalie. — L'Éphorie générale a reçu un bronze du vi[e] siècle, saisi chez

1. Un long article, d'un lyrisme très indiscret, sur les fouilles de l'Héraeon a paru dans le *Times* du 30 août 1894.
2. *Athen. Mittheil.*, 1894, p. 157, pl. VI ; cf. mon article dans la *Chronique des Arts*, 1894, p. 283.
3. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 135.
4. *Jahrb. des Instit.*, 1894, p. 127.
5. *Athen. Mittheil.*, 1894, p. 351.
6. *Amer. Journ. of Archaeol.*, 1894, p. 212.

un brocanteur de Larissa, qui, bien que plus archaïque, rappelle, dans son ensemble, l'Athéna Parthénos de Phidias[1].

Athos. — M. Ph. Meyer a publié un recueil de documents originaux concernant l'histoire des couvents du mont Athos[2].

Constantinople. — M. Geffroy a fait une découverte très importante : c'est celle d'un dessin inédit représentant la colonne d'Arcadius. Nous y reviendrons quand ce dessin aura été publié[3].

— Au mois d'août 1894, M. Hilprecht est allé à Constantinople pour travailler sur les objets de Nippur qui ont été attribués à la Turquie à la suite des fouilles américaines[4]. Il a remis à Hamdi-Bey, que cela a dû amuser beaucoup, un diplôme de docteur ès lettres de l'Université de Philadelphie.

Panticapée. — Une tête colossale de lion en marbre, haute de 7 pieds (?), a été découverte à Panticapée. Suivant un bruit enregistré par l'*Athenaeum* (1894, II, p. 576), cette sculpture appartiendrait au VII[e] ou au VIII[e] siècle avant J.-C. Il faudra voir avant de croire.

— M. E. von Stern a montré à la Société archéologique de Berlin la photographie d'un modèle en terre cuite d'un chariot scythe, découvert dans une tombe d'enfant à Kertch du III[e] siècle avant J.-C.[5].

— Je ne connais qu'indirectement un travail de M. Kulakowsky sur une chambre funéraire chrétienne, datant de l'an 491, qui a été découverte à Panticapée[6].

Malte. — Signalons, sur les confins de notre domaine, un programme de M. Alb. Mayr touchant la numismatique ancienne de Malte, Gozzo et Pantellaria[7].

Corcyre. — Revenant sur l'inscription publiée par M. Brugmann[8], qu'il lit Μῶς μ̓ ἱσατο, M. Six a émis l'idée que le bloc portant ce texte archaïque est un Apollon Agyieus, un bétyle d'Apollon[9]. Le rapprochement avec deux monuments analogues de Pompéi donne une certaine vraisemblance à cette hypothèse.

Calaurie. — Les fouilles de MM. Wide et Kjellberg au temple de Calaurie ont été peu fructueuses; mais on a fait reparaître les fondations du temple où mourut Démosthène et celles de quelques autres édifices. Parmi les trouvailles, on signale une gemme insulaire, un fragment de vase mycénien et un fragment de stèle relatif aux locations des terres de Poseidon[10].

Eubée. — M. Papabasileios a publié une inscription éphébique de Chalcis et une dédicace à Sérapis, Isis et Anubis par les nommés Aphrodisios et Athurmis

1. *Petit Temps*, 7 novembre 1894.
2. Ph. Meyer, *Die Haupturkunden für die Geschichte der Athosklöster*, Leipzig, 1894 (cf. *Phil. Woch.*, 1894, p. 1332).
3. *Comptes rendus de l'Acad.*, 3 août 1894.
4. *Athen.*, 1894, II, p. 202.
5. *Phil. Woch.*, 1894, p. 1501.
6. *Röm. Quartalschrift für christl. Alterthumskunde*, 1894, p. 49.
7. Cf. *Class. Rev.*, 1894, p. 471.
8. *Indog. Forschungen*, 1893, p. 87.
9. *Athen. Mitth.*, 1894, p. 340.
10. *Bull. de Corresp. hellén*, 1894, p. 196.

(nom nouveau)[1]. M. E. A. Gardner a décrit un lécythe découvert à Érétrie et orné de figures brun sombre sur fond blanc qui représentent la mort de Priam. L'auteur croit que l'origine de la technique des vases de cette classe doit être cherchée à Cyrène et à Naucratis ; il n'admet pas qu'Athènes ait été le centre de fabrication unique des lécythes à fond blanc[2].

Thasos. — M. Joubin a donné une héliogravure d'une partie du bas-relief de Thasos (l'Hercule tirant de l'arc) que j'avais publié autrefois d'après le dessin de M. Christidis[3]. Il dit que l'inscription et la procession bachique découvertes en même temps en 1866 n'ont pu être retrouvées à l'Arsenal maritime de Constantinople, ce qui est fort regrettable. Je ne comprends pas ce que M. Joubin peut bien entendre par « le caractère anti-ionien » du relief de Thasos, si ce n'est que ce relief d'Hercule ne ressemble pas aux statues féminines de l'Acropole, ce qui, *a priori*, n'était pas invraisemblable.

Samothrace. — Une nouvelle liste de théores mentionne des envoyés d'Aegae, de Cyzique (?), d'Halicarnasse, de Chios, d'Eresos et de Nysa[4].

Lemnos. — La seconde partie de l'important travail de M. Pauli sur l'inscription étrusque de Lemnos a paru en 1894 (*Altitalische Forschungen*, t. II). Ceux qui sont tentés d'exagérer le rôle des Sémites dans la Méditerranée aux dépens de celui des Pélasges feront bien de ne pas négliger ce travail. Dans un appendice, M. Pauli donne son approbation à la théorie que nous avons exposée au sujet des noms en *-etta*, *-itta*, théorie que personne, en France, n'a pris la peine ni d'approuver ni de réfuter.

Délos. — Une intéressante discussion sur le théâtre de Délos, complètement déblayé en 1893, a eu lieu à l'Institut hellénique[5]. Publiant les textes relatifs au théâtre de Délos qui sont contenus dans les comptes des hiéropes, M. Homolle en conclut d'abord que le gros œuvre était terminé au début du IIIe siècle. Ces textes fournissent en outre la nomenclature des différentes parties du théâtre, qui présente un intérêt de tout premier ordre. » En somme, dit il, l'idée que l'on se fait de la scène, d'après les inscriptions de Délos, est celle d'une estrade entourée à sa partie inférieure et surmontée de décors; d'une décoration à deux étages, communiquant par un escalier. » Il remarque aussi que le théâtre de Délos répond trait pour trait aux règles données par Vitruve, qui a bien connu la forme du théâtre grec. M. Doerpfeld, présent à la séance, a répondu. Il a maintenu que les acteurs avaient toujours joué dans l'orchestre, en avant du proscénion garni de décors, et que si le proscénion a été appelé λογεῖον, c'est parce que c'est l'endroit où parlaient les dieux apparus dans les hauteurs du ciel. Quand plus tard on transféra le nom de λογεῖον à l'orchestre, le proscénion s'appela θεολογεῖον. Cette manière de voir, directement opposée à

1. Ἀθηνᾶ, 1894, p. 176.
2. *Journ. Hell. Stud.*, 1894, p. 170. Aux pages 171-172, on trouvera une liste qui complète celle de Heydemann, *Röm. Mitth.*, 1888, p. 104.
3. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 64, pl. XVI ; cf. mes *Chroniques*, p. 103 (*Revue archéol.*, 1885, I, p. 472).
4. *Athen. Mitth.*, 1894, p. 397.
5. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 161.

celle de M. Homolle, ne peut manquer d'être qualifiée d'*ingénieuse*, mais je doute un peu qu'elle finisse par prévaloir.

— Les fouilles que M. Couve a poursuivies à Délos ont donné des résultats très importants. Il a étudié le quartier des maisons et en a déblayé plusieurs qui, par leur grandeur, leur richesse, leur ordonnance justifient pleinement les descriptions de Vitruve. M. Couve a relevé de jolies peintures sur stucs, des chapiteaux en forme de têtes de lion et de taureau accouplées, un bas-relief archaïsant avec une procession de divinités et — pièce capitale — la meilleure réplique connue jusqu'à ce jour du Diadumène de Polyclète[1].

Mélos. — M. Körte considère comme *définitivement résolu* (par M. Furtwaengler) le « problème de la Vénus de Milo » et croit qu'on peut désormais, sans hésitation, attribuer cette statue à la fin du IIe siècle[2]. D'autres critiques des *Meisterwerke* ont pensé de même. Ils ont tort. M. Furtwaengler a sauté à pieds joints par-dessus le témoignage de Voutier, ce qui est un premier inconvénient de sa thèse; le second, c'est que la restauration imaginée par lui, dont on trouvera une gravure dans l'édition anglaise des *Meisterwerke* (p. 380), est, à mon humble avis, fort vilaine. La question n'est pas résolue du tout et je suis maintenant tout à fait persuadé que l'horrible main avec la pomme n'a jamais appartenu à la statue.

— M. Mironoff ayant prétendu que la Vénus était une Victoire ailée, M. Petersen lui a répondu qu'elle ne portait pas la moindre trace d'ailes et qu'il en était de même de la Vénus de Capoue. L'hypothèse du savant russe méritait à peine d'être discutée[3].

Amorgos. — On annonce que M. Tsountas a fouillé une vingtaine de tombes préhistoriques, contenant des lames en bronze, des terres cuites et une petite statue en marbre. Les vases ressemblent à ceux de Théra; les anses trouées servaient au passage de cordes[4].

— On a découvert à Minoa un décret de la communauté samienne en l'honneur du médecin Ouliadès[5]. Quelques autres textes d'Amorgos, sur lesquels on se propose de revenir, ont été publiés dans les *Nouvelles* du *Bulletin* (1894, p. 197).

Samos. — Continuant son étude sur les monnaies primitives d'Asie Mineure[6], M. Babelon a énoncé les deux thèses suivantes : 1° toutes les monnaies primitives en électrum qui sont taillées dans le système dit euboïque ont été frappées à Samos; 2° les monnaies en électrum qui ne sont pas de poids euboïque et qu'on a jusqu'ici attribuées à Samos n'appartiennent pas à cet atelier[7]. — M. Babelon pense que Samos a commencé à frapper monnaie antérieurement au milieu du VIIe siècle; c'est aussi l'époque du premier essor de la gravure en pierres fines.

1. *Comptes rendus de l'Acad.*, 30 nov. 1894.
2. *Phil. Woch.*, 1894, p. 1040.
3. *Röm. Mittheil.*, 1894, p. 90.
4. *Petit Temps*, 7 novembre 1894.
5. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 161.
6. Cf. *Revue numism.*, 1894, p. 149 et *Revue archéol.*, 1894, II, p. 93.
7. *Revue numism.*, 1894, p. 254.

Icarie. — L'étude de M. Bürchner sur Icarie intéresse surtout la géographie moderne, mais on y trouvera une édition révisée de la carte de l'amirauté anglaise, qui sera fort utile aux voyageurs archéologues[1]. L'île n'a certainement pas encore donné ce qu'on peut attendre d'elle.

Léros. — M. Paton a réédité un texte de Parthéni, déjà publié par Oikonomopoulos (1888), décret honorifique en faveur d'un citoyen qui paraît avoir été un riche armateur. Le décret doit être placé dans le temple τῆς Παρθένου, d'où le nom actuel de la localité[2].

Crète. — En terminant, devant la *British Association*, sa lecture sur l'épigraphie mycénienne, M. Evans a exprimé l'opinion que les Philistins et les Éteocrétois étaient identiques entre eux et identiques aux « peuples de la mer » qui figurent, sur les monuments égyptiens, avec des vases dont les types se retrouvent sur les gemmes insulaires. Les analogies entre les signes crétois et ceux de l'alphabet phénicien doivent s'expliquer par une colonisation crétoise de la côte syrienne, remontant à une époque très reculée. M. Halbherr, qui est en Crète, est tout à fait d'accord avec M. Evans sur l'existence de l'épigraphie « éteocrétoise », à laquelle il dit avoir ajouté encore deux nouveaux signes en une semaine. Le même archéologue signale, dans la nécropole d'Erganos, trois tombes mycéniennes à coupole, inviolées, qui contenaient six squelettes bien conservés et de nombreux objets, ainsi que deux nouvelles villes de la même époque, l'une près d'Erganos, l'autre entre Lyttos et Tnatos. Une caverne près de Lebena a donné aux explorateurs quelques vases analogues à ceux de Théra[3].

— M. Evans ayant rendu compte, dans le *Times* du 29 août, de ses surprenantes découvertes en Crète, M. Cecil Torr a écrit à ce journal (30 août) pour exprimer son scepticisme sur deux points. M. Evans disait avoir recueilli plusieurs scarabées égyptiens de la XII[e] dynastie, attestant que les relations entre la Crète et l'Égypte remontaient aux environs de 2500. M. Torr demande : 1° si lesdits scarabées n'ont pas pu être apportés d'Égypte à une époque bien postérieure; 2° sur quoi M. Evans se fonde pour assigner la date de 2500 à la XII[e] dynastie[4].

— Signalons un bon et intéressant compte rendu, par M. Larfeld, de la publication des lois de Gortyne due à M. Comparetti[5]. D'accord avec ce dernier, il place les anciennes lois vers 610 et le grand code vers 580 avant J.-C. (et non vers 450, comme l'a voulu Bücheler).

— Un travail considérable sur la Crète d'après les découvertes récentes a été publié par M. Bellezza; je n'ai pas eu l'occasion de le voir[6].

1. *Petermanns Mittheilungen*, 1894, p. 256.
2. *Classical Review*, 1894, p. 375.
3. *Acad.*, 1894, II, p. 136.
4. M. Torr est revenu sur ses idées relatives à la chronologie égyptienne, qu'il voudrait abaisser de plusieurs siècles, dans son ouvrage intitulé *Ancient ships* (1894).
5. *Phil. Woch.*, 1894, p. 1200, 1232.
6. *Rivista di filologia*, 1894, p. 481-543.

— M. Wernicke est revenu sur l'épigramme de Phaestos, dont le sens paraît être celui-ci : la Grande Mère rend des oracles, mais seulement à ceux qui sont ὅσιοι et qui ont des enfants ; c'est donc que les oracles de Rhéa concernent les enfants seulement, et qu'on ne peut la consulter sur autre chose. Mais fallait-il vraiment appeler cela θαῦμα μέγ' ἀνθρώποις? Je crois que ces mots ambitieux s'appliquent aux oracles mêmes, ou plutôt à ce que l'on va apprendre dans le temple de la déesse :[1]

Πάντες δ'εὐσεβίες τε καὶ εὐγλώθοι πάριθ' ἁγνοὶ
ἔνθεον ἐς Μεγάλας Ματρὸς ναὸν, ἔνθεα δ'ἔργα
γνωσῆθ' ἀθανάτας, ἄξια τῶδε ναῶ[2].

— M. Joubin[3] a donné une phototypie du bas-relief gréco-romain de Hiérapytna, qui représente un éphèbe, coiffé d'un pschent à double corne, entre un Horus militaire assis et Isis. La scène se passe dans un temple et l'auteur de l'article y reconnaît une « scène d'initiation ». Peut-être s'avance-t-il beaucoup en ajoutant (p. 166) : « Le relief de Hiérapytna comble une importante lacune dans notre connaissance si imparfaite des mystères antiques. » L'Horus militaire doit être rapproché d'une belle figurine en bronze de la collection Gréau (pl. XVII du Catalogue de M. Froehner).

Rhodes. — Sur la pente nord de l'acropole de Rhodes on a découvert un tombeau creusé dans le roc qui contenait une couronne de laurier en or du poids de 150 grammes, une *kalpé* de bronze doré avec ossements brûlés et une quantité de vases, dont quelques-uns renfermaient des perles perforées en terre cuite dorée. L'inscription trouvée tout auprès mentionne le démotique Κυμισαλεύς (de Camiros)[4].

— A 8 kilomètres à l'ouest de Lindos, au lieu dit Keskindos, on a trouvé une base quadrangulaire, ex-voto d'un astronome avec indications graphiques qui paraissent concorder avec le système planétaire d'Hipparque. C'est tout ce que j'en puis dire d'après le résumé qu'a donné M. Hiller von Gaertringen[4].

Chypre. — M. de Landau a publié une note sur l'inscription phénicienne d'Hiram (*C. I. S.*, n° 5)[5]. L'auteur croit, avec Schrader, que la Karthadast du texte est Citium et que la soumission de cette ville est attestée par Ménandre (*ap.* Jos., *Antiq.*, VIII, 5, 3), suivant lequel Hiram aurait subjugué τοὺς Τιτυαίους (corriger Κιτυαίους au lieu d'Ἰτυκαίους, conjecture de Gutschmid). C'est peut-être à cette occasion que Kition reçut le nom de Karthadast. Cette ville sera restée soumise depuis 800 environ jusqu'en 701 ; sous Asarhaddon, nous rencontrons, dans les textes phéniciens, un roi de Karthadast. On a pensé que le Hiram de

1. *Athen. Mitth.*, 1892, p. 290.
2. *Recueil de Travaux*, 1891, p. 162. Ce bas-relief est à Tchinli-Kiosk ; il provient peut-être d'un autel.
3. *Athen. Mitth.*, 1894, p. 299.
4. *Jahrb. des Instit.*, 1894, p. 125.
5. Wilh. von Landau, *Beiträge zur Alterthumsk. des Orients*, I. Leipzig, 1893. Un autre essai du même fascicule concerne le récit du siège de Tyr par Salmanassar dans Ménandre.

l'inscription de Chypre est Hiram Ier, l'ami de Salomon, mais M. de Landau croit qu'il s'agit d'Hiram II, parce que Hiram Ier, dans la Bible, est seulement roi de Tyr, מלך צור, tandis que le Hiram du texte devait être aussi roi des Sidoniens, מלך צדנם.

— On a exposé à Londres le produit des fouilles faites à Amathonte par MM. Williamson, A. H. Smith et Myres, à l'aide d'une somme léguée par Miss Emma Turner. Les trouvailles comprennent plusieurs modèles de navires en terre cuite, qui rappellent l'envoi de Cinyras à Agamemnon. Suivant M. Jebb, le résultat des fouilles dans la nécropole viendrait à l'appui de la théorie de M. Munro, combattue par M. Furtwaengler, sur la contemporanéité, à Chypre, des différents types de céramique commune [1]. Un article du *Times* (29 décembre 1894) insiste sur le fait que des scarabées au cartouche de Thoutmès III ont été découverts, à Amathonte, dans des tombes « qui ne peuvent pas être plus anciennes que le VIe siècle, d'après le reste de leur contenu. » L'auteur voit là une nouvelle preuve que ces scarabées, provenant d'une fabrique de Naucratis, ne sauraient être invoqués pour dater les sépultures. Il signale encore, parmi les produits des fouilles, de belles spirales en or émaillées, terminées par des têtes de griffon, une série de pierres gravées de la fin du VIe siècle (déesse ailée, navire de guerre, discobole, vache et son veau), des lingots d'or et d'argent de type et de poids uniformes, une scène de banquets sur un vase peint de fabrique locale, enfin plusieurs stèles en calcaire, recouvertes d'un enduit blanc sur lequel ont été exécutées des peintures. Il est bien à désirer qu'on publie des reproductions en couleurs de ces curieux fragments.

— M. Myres a exposé à Oxford une collection chypriote provenant de ses récentes fouilles à Citium, Amathonte, Kalopsida, Hagia-Paraskévi, etc. Cette collection est particulièrement riche, dit-on, en poteries et en bronzes [2].

Asie Mineure. — MM. Hula et Szanto ont publié les premiers résultats de leur voyage de 1893, fait aux frais de la fondation Liechtenstein [3]. Disons tout de suite qu'ils ont découvert trois villes nouvelles, Kasossos, Hygassos et Kallipolis. Partis d'Aïdin, les voyageurs trouvèrent dans le mur d'Amyzon (Mazyn-Kalessi) une inscription intéressante : Βασιλεὺς Ἀντίοχος στρατηγοῖς, ἱππάρχαις, πεζῶν ἡγεμόσι, [ἑτ]α[ίροις ?], στρατιώταις καὶ τοῖς ἄλλοις... τὸ ἱερὸν τοῦ Ἀπόλλωνος ΜΑΟΣΤΟΕΝ (sans doute le reste d'une épithète locale du dieu). Puis ils étudièrent les ruines d'Alinda, sa nécropole, son théâtre, son portique. A Kafadji, ils découvrirent des contrats de louage analogues à Le Bas nos 323 sqq. et *Athen. Mitth.*, t. XIV, p. 369. L'un deux, relatif au renouvellement d'un contrat avec l'héritier du premier fermier, mentionne un βασιλεὺς τοῦ κοινοῦ τῶν Καρῶν. Citons encore un décret du δῆμος Ὀλυμεών où l'on trouve deux fois des personnages désignés par leur nom grec suivi de leur nom carien : Ἑρμίας Ἑκατόμνως Λέοντος, Φανίας Κάσησυς Φανίου. A Mendelia, ou copia un décret honorifique

1. *Journ. Hell. Stud.*, 1894, p. VI.
2. *Athen.*, 1894, II, p. 798.
3. *Sitzungsb. de l'Acad. de Vienne*, t. CXXXII et à part.

où il est question des Mylasiens et des Rhodiens, ainsi qu'un texte carien d'une seule ligne que M. Deecke transcrit ainsi :

K'niühe — eegeseaä — disaü

ce qui signifierait : Ἡγησίας Αἴσου Κνίδιος (??). A Héraklée du Latmos une inscription permit d'identifier le temple d'Athéna ; à Kadi-Kalessi, MM. Hula et Szanto découvrirent des peintures byzantines dans une grotte, représentant des épisodes de la vie de J.-C. Mylasa donna aussi quelques textes nouveaux ; l'un d'eux mentionne un ἀρχιδικαστὴς δικαστηρίου τοῦ ἐγ Καρίαι, qui est un Rhodien (époque de la domination rhodienne) ; un autre est en dialecte rhodien, un troisième concerne le règlement d'une fête de femmes (Thesmophories?) ; un quatrième est un fragment de lettre royale ; un cinquième paraît être un testament. Mentionnons encore des contrats de louage, la dédicace d'une fontaine, celle d'un Éros dans un édicule (τὸν Ἔρωτα σὺν τῇ περιεχούσῃ αὐτὸν θαλάμῃ). Occupés surtout de réviser les inscriptions déjà connues, les auteurs ont donné un fac-similé de l'inscription relative à Tacite (*Bull.*, t. XIV, p. 621), où l'on avait cru découvrir que le grand historien s'appelait Publius ; en réalité, les lettres ΠΟ seraient les restes du mot ἀνθυπά]τω. Nous indiquons sous forme de tableau les autres résultats importants de l'expédition :

1° *Eski-hissar.* Dédicaces à Zeus Labraundos, à Déméter et Koré. — Dédicace Φιλόλογος Νύνφαις εὐχήν.

2° *Ulash* (au sud de Mylasa). Inscription révélant l'existence des Κασωσσεῖς, avec un temple de Zeus [1] ; autre texte relatif à un sacrifice aux morts avec le mot nouveau τυράλφιτον.

3° *Pedasa.* Une inscription nouvelle et le texte *Bull.*, t. XIV, p. 627.

4° *Halicarnasse.* Honneurs rendus à Sylla ; inscription éphébique ; dédicace à Isis et à Sérapis ; nombreuses *Nikeinschriften.*

5° *Idyma.* Mention d'un κοινὸν τῶν. . . ωσιτενίων ; nom de tribu Λοσεύς.

6° *Baïr.* Temple d'Esculape et épitaphe d'un citoyen d'Hygassos ; donc Hygassos (Steph. Byz.) est Baïr, à 2 heures au sud-ouest de Kyr-Vasili.

7° *Turan-Tchiflik.* Identifié par une inscription à Kallipolis (Steph. Byz.)

8° *Pisye.* Épitaphes.

— MM. Heberdey et Kalinka sont assez aimables pour m'informer des résultats de leur voyage en Asie Mineure pendant l'automne de 1894. De Denizlü ils ont gagné Cibyra, Elmaly, Rhodiapolis, Akalissos, Idebessos, Limyra, Myra, Sura et Aperlae. Chemin faisant, ils ont recueilli plus de 300 inscriptions, dont 2 latines et 5 lyciennes. A Karabük, dans la vallée supérieure du Alazhyr-tschaï, ils ont découvert le Κορμέων δῆμος, qui, au témoignage d'une inscription inédite d'Ibessos, formait, avec cette ville et Akalissos, une *sympolitie.* Une autre inscription a permis de fixer Apollonia à Avassari, à 2 heures vers l'ouest de Tristomo. Beaucoup de nouveaux fragments et huit blocs complets sont venus compléter la célèbre inscription d'Opramoas à Rhodiapolis. Mes félicitations aux heureux explorateurs.

1. Le nom de la ville est Κασωσσός.

— M. A. Munro a fait un voyage à l'ouest de Brousse, dans un pays qui est encore assez peu connu. Ses recherches ont porté sur Apollonia, Lopadion, Panorme, Cyzique, Manias, Poïmanenon, Balukiser, etc.[1]. Les renseignements donnés par l'auteur sur ses découvertes d'inscriptions et de monuments sont trop vagues pour être répétés. Une autre excursion l'a conduit dans la région montagneuse comprise entre le Rhyndacus et le Macestos[2]. A Tavshanly, à 2 heures de Delikli-Tasch, il croit avoir trouvé l'emplacement d'une ville antique importante ; celui de Hiéra Gormé serait à Kebsud et non à Kirmasti ou Kestelek. La carte de Kiepert est très défectueuse pour ce pays.

— Voici un nouveau lot d'inscriptions, provenant de la récolte étonnamment riche faite en 1886 par MM Cousin et Deschamps[3]. On trouvera dans la note l'indication des provenances et quelques indications complémentaires[4]. Une autre série, dont l'intérêt n'est pas moindre, a été publiée par M. Fabricius[5].

1. *Athen.*, 1894, II, p. 361.
2. *Ibid.*, p. 536.
3. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 5.
4. P. 5, *Tralles* (dédicaces d'Éros dorés et de Nikés); p. 7, funéraire de *Mankeuï*, avec le nom de femme Μανδάνα ; *Karabounar* (sarcophage ; liste de citoyens ayant donné l'argent pour les colonnes d'un édifice ; épitaphe d'un prêtre de la Θεὰ Σύγκλητος) ; p. 9, Magnésie du Méandre (ὁ δῆμος Μιθριδάτην Ἰαζήμιος [*quid*]? εὐεργέτην, p. 10 ; M. Αὐρ. Νήκανθρος [*sic*], p. 11 ; décret en l'honneur d'une stéphanéphore, p. 12 ; décret en l'honneur de Moschion, p. 13 ; liste de contributions volontaires, p. 14) ; p. 14, *Priène* (trois longues inscriptions qui ne sont mêmes pas transcrites, p. 16, 17) ; p. 18, *Palatia* (dédicaces à Hadrien) ; p. 19, *Iéronda* (funéraire bilingue) ; *ibid.*, sur la route d'Iéronda à Akberki, ὅρος τεμένους Ἀπόλλωνος Πευανάσσεως (?) ; p. 21, *Kasikli* (mention d'une stéphanéphore) ; p. 22, *Iasos* (dédicace d'un vainqueur aux jeux ; inscription latine mentionnant un bienfaiteur de la ville nommée *potens*, p. 23 ; graffites avec le mot νίκη, p. 24) ; p. 24, *Bargylia* (inscription byzantine) ; p. 25, *Halicarnasse* ; p. 26, *île d'Arkonnèse* (dédicace d'un κοιτὼν ἐν τῷ ἱερατικῷ οἴκῳ et d'une pince à épiler, τὸ μαδιστήριον) ; p. 27, *Keramos*, *île de Kedreaï* (honneurs rendus par le κοινὸν Λερνατιαστῶν [?]) à un vainqueur aux jeux ; p. 30, dédicace en dorien des Cédréates à Vespasien) ; p. 30, *Bair-keui*, site antique dans la presqu'île au sud-ouest de Marmara ; p. 31, *Marmara* (décret daté par le prêtre d'Athéna Lindia et de Zeus Polieus ; allusion obscure aux ἀγεμόνες rhodiens) ; p. 33, *Karaman-keui près d'Alabanda*, *Andjin-keui* (nécropole intéressante) ; p. 35, *Berber-Khané*, *Lagina*, *Stratonicée*, *Dikil-tasch* ; p. 38, *Kargouil-Karias* ; p. 39, *Akhyr-keui*, *Meserliah* décret en l'honneur d'un prêtre, d'une prêtresse et de sa mère ; dédicace à Hadrien Antonin sur l'architrave d'un monument ; p. 42 *Kapruklar* (dans les ruines près du théâtre, quelques inscriptions dont une chrétienne) ; p. 43, *Tchaudir* (fragment en dorien). — Je dois dire, voulant être franc, que ces textes sont insuffisamment commentés.

5. Fabricius, *Archaeol. Unters. im westlichen Kleinasien*, dans les *Sitzungsb.* de Berlin, 1894, p. 899. — *Mikhailly*, entre Magnésie et Thiatyre : honneurs rendus à un certain Bacchius par les κατοικοι. — P. 900, traces d'une ville près de *Bighaditch* (Le Bas, n° 1765). — P. 901, *Tchaousch-kioï*, au delà du Macestos : dédicace en un distique d'un autel χρυσοχόῳ. — P. 903, *Bélia* (= Παλαιά?). — *Maden*, dédicace Διῒ Κραμυηνῷ (et non Κραμψηνῷ comme avait lu Contoléon, *Ath. Mitth.*, 1889, p. 90). — *Ibid.*, la ville d'*Argiza* est voisine de Bazar-kioï (*C. I. L.*, III, 7084 ; *Supplem.*, p. 1278). — P. 904, ὅροι (sans désignation de localité). — P. 904, *Avdjilar* près d'Antandros : fragment d'une liste de magistrats annuels éponymes. — P. 907, *ibid.* : épitaphe en hendécasyllabes, dialecte dorien affecté. — P. 910, *ibid.* : dédicace à Marc Aurèle par la ville d'Antandros avec mention d'un asiarque inconnu, Ti. Claudius Philopappus. — P. 911, *Zeitünlü* : dédicace θεοῖς πᾶσι καὶ πάσαις en l'honneur d'Attale III. — P. 911, ruines de *Cébrène*. — P. 914, épitaphe archaïque de cette localité, *à l'intérieur* d'un sarcophage. — P. 915, *Amyzon* (Mazyn-Kalessi) en Carie : dédicace d'un monument par Ἰδριεὺς Ἑκατόμνου (suc-

— On ne connaît encore que très peu les résultats des fouilles de M. Chantre à Boghaz-Keui et à Kara-Euyuk, où il a trouvé des textes cunéiformes et des poteries présentant une certaine analogie avec celles du style mycénien [1]. Une publication de luxe étant en préparation, nous ne perdrons rien à attendre qu'elle ait paru.

Amasia. — Une inscription métrique de Kansa (sandjak d'Amasia) est relative à l'aménagement d'une source encore recherchée pour ses vertus curatives. Une autre, de Iakhoub près Haïreddin, est un *Kaibel* assez banal, où le signe X est employé pour marquer la fin des vers. Ces textes ont été honnêtement publiés par M. Hubert, qui les a traduits [2].

Bithynie. — Parmi les inscriptions découvertes par le major de Diest en Bithynie [3], il y a des *Kaibel* assez insipides et deux dédicaces, l'une à Ζεὺς ἐπιδήμιος, l'autre à Ζεὺς Βάλης. Ces deux épithètes sont nouvelles, mais la première me semble être simplement la traduction du *Jupiter redux* des Latins (Orelli, n° 1256). Je m'étonne que M. Fœrster ait été chercher à ce propos le Ζεὺς ἐπιβήμιος d'Hésychius.

Nicée. — Le Cabinet des médailles a récemment acquis une monnaie inédite de Nicée portant au droit le buste d'Antonin le Pieux et au revers l'image du dieu Mên, monté sur l'ἵππος βροτόπους dont la signification a été déterminée par M. Roscher [4]. M. Blanchet a fait observer que cette interprétation avait été indiquée dès 1851 par Beaulieu.

Troie. — Le rapport de M. Doerpfeld sur les fouilles de Troie en 1894 est accompagné d'un plan où sont figurés la citadelle de la 6e couche et le sanctuaire d'Athéna de la 9e [5]. Toute l'enceinte de la ville mycénienne a été déblayée ; elle présente trois systèmes de construction différents, attribuables à la longue durée du travail. Mais cette enceinte de 500 mètres de développement, conservée presque partout sur une hauteur de 5 mètres, peut-elle être celle de la ville que les Grecs ont ruinée et rasée ? M. Doerpfeld répond que l'on exagère certainement, même aujourd'hui, quand on parle de la destruction complète d'une ville. Hérodote n'a-t-il pas affirmé que Mardonius avait rasé les murs pélasgiques d'Athènes ? Les murs de la Troie mycénienne présentaient quatre portes et trois tours ; la partie protégée par l'enceinte s'étageait en terrasses qui portaient les édifices et les maisons d'habitation. Les trouvailles de détail ont consisté

cesseur de Mausole), avec mention d'un Ζεῦξις Κυνάγου qui reparaît dans une inscription de Pergame (n° 189.) C'est probablement Zeuxis, le satrape syrien de Lydie (Polyb., XVI, 24, 6). — P. 917, *Karadja-Hissar = Pedasa* (?), dédicace d'un monument à Titus. — P. 918, *Meserle* : dédicace à Hadrien καὶ Διὶ Ἄλλῳ καὶ τῇ πατρίδι d'un πρόναον λίθινον σὺν τῇ κρηπείδι. — M. Kiepert a donné, à la suite de cet article, quelques textes copiés par lui en 1886 (p. 919, *Ilidja-kioï* près de Poïmanenon ; p. 920, dédicace de *Teos* aux Nymphes).

1. *Comptes rendus de l'Acad.*, 19 octobre 1894.
2. *Revue archéol.*, 1894, I, p. 308.
3. *Athen. Mitth.*, 1894, p. 368.
4. *Revue numism.*, 1894, p. 301 ; cf. *Revue archéol.*, 1892, I, p. 119.
5. *Athen. Mittheil.*, 1894, p. 380, pl. IX. — M. le capitaine Boetticher a renouvelé ses protestations dans une brochure intitulée *Troja im Jahre* 1894, dont un chapitre est intitulé : *Das todtgeborene Kind von* 1893-94.

surtout en fragments de poteries indigène et mycénienne. M. Doerpfeld signale aussi la découverte des murs de la seconde ville, celle d'un grand portique attenant au temple d'Athéna et d'un troisième théâtre romain. J'avoue n'avoir pas lu sans quelque regret : 1° qu'il n'a pas pu obtenir l'autorisation de fouiller les grands tumulus de la Troade; 2° qu'il considère les fouilles de Troie comme terminées. Il faudrait qu'il se produisît un mouvement d'opinion en Allemagne pour en *exiger* la continuation.

— La loi des Iliens contre la tyrannie et l'oligarchie a été rééditée, avec un long commentaire, par M. Brückner [1].

Myrina. — Une jolie terre cuite de la collection Pozzi à Paris représente Ariane ou une Ménade sur une mule; j'en ai publié une héliogravure [2].

Smyrne. — Notons, par acquit de conscience, une épitaphe de Smyrne même et une inscription de Kukludja près de Smyrne [3], funéraire avec clause pénale. M. Fontrier a aussi communiqué une épitaphe en vers de Bournabat surmontée d'un bas-relief mutilé [4].

— J'emprunte ce qui suit aux *Débats du matin* (11 décembre 1894) :

Il arriva un jour à M. Ruskin de traiter de façon fort sévère une tête grotesque sculptée sur la tour de Santa-Maria Formosa, à Venise. Il y voyait une œuvre de pure imagination, conçue par un artiste « ignoblement amoureux du laid. ». Survint M. Charcot, qui reconnut dans l'effigie anathématisée par le fougueux esthète les stigmates d'une déformation pathologique de la face, stigmates reproduits avec une exactitude scrupuleuse. Dans un article de la *Nature*, le docteur Regnault, qui avait déjà fait un travail du même genre sur les sculptures égyptiennes, prouve aujourd'hui que certaines statuettes grotesques de Tanagra ou de Myrina, regardées d'ordinaire comme des caricatures inventées par la fantaisie des sculpteurs, sont en réalité des copies fidèles de la nature. Il insiste tout particulièrement sur les déformations craniennes et signale, en diverses figurines, les représentations parfaitement exactes de la microcéphalie, de l'acrocéphalie, de la scaphocéphalie, de l'hydrocéphalie.. Une des statuettes mérite une attention spéciale : c'est une terre cuite de Smyrne (n° 707 du catalogue du Louvre), représentant un idiot microcéphale qui s'étrangle en avalant gloutonnement. C'est un accident très fréquent, paraît-il, dans les asiles d'aliénés; et le geste de l'idiot portant les mains à sa gorge sous l'impression de l'étouffement, l'expression de son visage, la forme de son crâne et de son front, sont d'une vérité frappante pour les pathologistes. M. Heuzey nous montrait récemment, par de vivants exemples, que la beauté des lignes, dans l'art grec, est faite de réalité; M. Regnault nous fait voir à son tour qu'il en est de même pour la laideur.

La terre cuite de Smyrne dont a parlé M. Regnault reproduit un modèle alexandrin qui a également été imité en Gaule (voir mes *Bronzes figurés*, p. 14, 17).

Lydie. — A Seïd-Obasi, à quelques heures d'Apollonis en Lydie, M. Fontrier a trouvé une dédicace Διὶ Μανυγινῷ (nom nouveau) et une inscription éphébi-

1. *Sitzungsb.* de Berlin, 1894, p. 461.
2. *Revue archéol.*, 1894, I, p. 289, pl. X. Je me propose de publier prochainement un petit *Corpus* des figurines analogues de la Gaule romaine.
3. *Athen. Mittheil.*, 1894, p. 297, 298.
4. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894 p. 199.

que mutilée. A Sari-Veïler, au nord de Germé, il a copié une inscription relative à la construction d'un édifice, où il est question d'un médecin, prêtre d'Esculape pour la seconde fois [1].

Magnésie. — Une inscription de 93 lignes, que M. Kern a commentée [2], porte l'intitulé suivant : ὑπὲρ τῆς καθιδρύσεως τοῦ ξοάνου τῆς Ἀρτέμιδος τῆς Λευκοφρυηνῆς εἰς τὸν κατεσκευασμένον αὐτῇ νῦν Παρθενῶνα καὶ περὶ τοῦ ἐπιτελεῖσθαι αὐτῇ καθ' ἕκαστον ἐνιαυτὸν ἐν μηνὶ Ἀρτεμισιῶνι τῇ ἕκτῃ ἱσταμένου σπονδὰς καὶ θυσίας, συντελεῖσθαι δὲ καὶ ὑφ' ἑκάστου τῶν κατοικούντων θυσίας πρὸ τῶν θυρῶν κατ' οἶκου δύναμιν ἐπὶ τῶν κατασκευασθησομένων ὑπ' αὐτῶν βωμῶν. Plus loin, il est dit que chaque habitant doit élever un autel devant sa porte avec l'inscription Ἀρτέμιδος Λευκοφρυηνῆς Νικηφόρου. Ce dernier mot rappelle la courageuse attitude des Magnètes dans la première guerre mithridatique. Le reste du texte, que M. Kern a seulement résumé, offre mille détails pleins d'intérêt sur le culte. Une autre inscription, que M. Kern attribue à Antioche de Pisidie, colonie des Magnètes, présente cette mention singulière : στεφανηφοροῦντος τοῦ θεοῦ τοῦ μεταφρήτορος. Le dieu μεταφρήτωρ (*phratorum ductor*) est Apollon, qu'il est assurément singulier de trouver nommé comme stéphanéphore de l'Artémis leucophryène de Magnésie [3].

Tralles. — Une cistophore inédite de Tralles a permis à M. B. Head de rétablir, dans les fastes asiatiques, le nom encore inconnu du proconsul de 56-55 avant J.-C.; il s'appelait C. Septimius T. F. [4].

Bargylia. — Un texte, dont l'original serait à revoir, a été signalé à M. Fontrier comme existant dans le château de Bargylia. Il paraît y être question d'une procession d'Apollon Daphnéphore [5].

Halicarnasse. — M. B. Keil a étudié les systèmes de numération employés dans une inscription de cette provenance (*Bull.*, t. IV, p. 314) [6]. L'un est simplement le système attique, où A = 1, B = 2, KA = 21, etc. Dans l'autre, 1 marque l'obole, D la drachme, 2 D le statère, enfin la haste droite avec deux petits cercles à chaque extrémité, 10 statères. Il y a aussi des signes pour les fractions d'oboles, — = 1/4, = = 1/2, ≡ = 3/4. L'article est trop complexe et touche à trop de sujets pour être longuement analysé ici.

Hiéropolis. — Comme on pouvait s'y attendre, M. V. Schultze n'a rien laissé subsister du roman greffé par M. Ficker, avec l'approbation de M. O. Hirschfeld, sur la célèbre inscription d'Abercius [7]. Grâce à Mgr de Waal, M. Schultze a pu faire collationner l'inscription à Rome; cette collation a pleinement

1. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 158. Ce dernier texte est fort imparfait; quand se décidera-t-on à publier des similigravures d'après des estampages ?
2. *Archaeol. Anz.*, 1894, p. 122.
3. Suivant M. Kern, l'épithète *Leukophrys* désigne les collines blanches au nord du Thorax, où se trouve aujourd'hui le village turc de *Gümüsch-keui* (= *Silberdorf*).
4. *Class. Rev.*, 1894, p. 420.
5. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 199.
6. *Hermes*, 1894, p. 249.
7. *Theol. Literaturblatt*, 4 et 11 mai 1894. — Au Congrès de Spalato, il y avait unanimité dans le même sens.

confirmé les lectures de M. Ramsay [1]. Jusqu'à nouvel ordre, le caractère chrétien de ce texte ne doit plus faire doute pour la science.

Dorylée. — Suivant M. Preger, Dorylée n'occupait pas l'emplacement de la ville actuelle d'Eski-Sher, mais la colline de Shar-öyük, à 3 kilomètres de là ; Eski-Sher est la nouvelle Dorylée fondée en 1175 par Manuel Ier, alors que M. Ramsay plaçait cette ville byzantine à Karadja-Sher [2]. M. Noack a étudié une série de bas-reliefs funéraires de même provenance, dont M. Joubin a publié récemment deux exemplaires [3] ; c'est un travail important sur une classe de monuments trop négligés [4].

— L'Artémis persique, représentée sur une stèle de cette ville qui peut remonter aux environs de l'an 530, est un des plus intéressants spécimens connus de l'ancien art grec en Asie Mineure, tout pénétré d'influences ioniennes [5]. Elle offre une analogie frappante avec un bas-relief de l'Artémision d'Éphèse, qui appartient à l'époque de Crésus. MM. Radet et Ouvré, en publiant ce monument, ont cru qu'il portait le coup de grâce à la théorie développé par M. Studniczka sur l'origine grecque de la prétendue Artémis persique ; je suis loin d'en être aussi certain qu'eux.

Lycie. — M. Imbert a étudié les termes de parenté dans les inscriptions lyciennes [6]. On savait déjà que *tideimi* = fils, *lada* = épouse, *prñnezi* = famille, *cbatra* = fille ; M. Imbert ajoute *tuhes* = neveu, *qahbu* = bru, *ddedi* = frère ou beau-frère, *epñneni* = grand-père, *eni* = père, etc. Il annonce, à la fin de son article, qu'un *Corpus* des inscriptions lyciennes sera publié en 1895 par l'Académie de Vienne. C'est une heureuse nouvelle.

— Contestant, comme M. Noack, les résultats de l'exégèse de M. Benndorf sur le mausolée de Trysa, M. Gurlitt [7] s'écarte de lui en attribuant une signification précise à la Centauromachie (noces de Pirithoüs) et à l'Amazonomachie (Thésée et les Amazones). Quant à la scène de la ville assiégée, au milieu du mur de l'ouest, il hésite et se sent de nouveau porté, malgré M. Noack, à la mettre en relations avec la fable troyenne, mais il ne veut pas concéder que la femme assise sur une mule soit Hélène. Je ne vois pas pourquoi l'on se donne tant de mal pour obscurcir de nouveau ce qu'a si bien éclairci M. Benndorf.

1. *Theol. Literaturblatt*, 27 juillet 1894.
2. *Athenische Mittheilungen*, 1894, p. 301-314.—P. 306, dédicace d'une statue de T. Clodius Eprius Marcellus, l'accusateur de Thrasea, proconsul d'Asie de 70-73 ; les frais sont supportés par un citoyen dit ἀρχιπαραφύλαξ (titre nouveau, mais on connaissait les παραφύλακες, p. 307, n° 1). — P. 308, mention d'une φυλὴ Σεβαστή ; p. 309, φυλέται Παφίης ; p. 311, Διὶ βροντῶντι εὐχήν ; p. 312, inscription chrétienne ; p. 313, dédicace à Poseidon d'une statue de l'ἀλιεὺς γέρων ; *ibid.*, dédicace au dieu Hermos sous un bas-relief représentant un homme couché, tenant un poisson et un vase ; ce témoignage est important pour la rectification du cours de l'Hermos sur nos cartes.
3. *Revue archéol.*, 1894, pl. V, IV, p. 181-183.
4. *Athen. Mittheil.*, 1894, p. 315-334. Les notes contiennent de nombreux matériaux relatifs à la représentation, sur les monuments funéraires, d'objets de toilette, d'outils, etc.
5. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, pl. IV *bis*, p. 129.
6. *Mém. de la Soc. de Ling.*, 1894, p. 449 sq. A la page 458, M. Imbert a publié, d'après M. Benndorf, une dédicace inédite de Tlos.
7. *Athen. Mitth.*, 1894, p. 283.

Pamphylie. — M. Bérard a fait connaître une dédicace à Zeus Poliouchos qu'il a découverte autrefois à Pergé [1].

Pisidie. — Deux inscriptions funéraires d'Isbarta et d'Aïdomusch ont été publiées par M. Doublet. La première est intéressante par la formule d'imprécation qui la termine [2].

Cilicie. — Feu Waddington avait reconnu que les monnaies attribuées à la colonie romaine de Ninive étaient, en réalité, celles de la *Colonia Ninica Claudiopolis* en Cilicie. M. Ramsay, arrivé de son côté à la même conclusion, l'a développée dans la *Revue numismatique* [3]. L'emplacement de Ninica reste incertain, car il ne faut pas confondre cette ville avec l'autre Claudiopolis d'Isaurie, qui a été retrouvée à Mut. Je dois dire que l'article de M. Ramsay est d'une lecture extrêmement difficile ; c'est à peine si je suis sûr de l'avoir exactement compris.

Syrie et Palestine. — M. l'abbé Beurlier a donné une intéressante étude sur le κοινόν de Syrie [4]. Il a montré que le syriarque Artabanès, mentionné par Malala sous Commode, occupa ses fonctions en 181 et qu'un second syriarque, Hérode, mentionné dans les Actes des martyrs Tarachus, Probus et Andronicus, exerça sa charge en 304.

— M. G. A. Smith a publié un ouvrage d'ensemble sur la géographie historique de la Terre Sainte [5]. En rendant compte de ce livre, M. Sayce a rétracté son adhésion à l'étymologie proposée par Ebers pour *Caphtor*. « La découverte faite par moi, l'hiver dernier, de la forme hiéroglyphique de ce nom à Kom Ombo prouve que ce ne peut être un composé de *Kaft* et de l'égyptien *ur* (grand). Mais la transcription hiéroglyphique montre assez que M. W. Max Müller a tort en faisant de ce mot une autre forme de Kaft. Il ne peut pas non plus avoir raison en plaçant Kaft en Asie Mineure. Le décret de Canope atteste catégoriquement que Kaft était la Phénicie, et les scribes égyptiens de l'ère ptolémaïque savaient naturellement la signification d'un nom mieux que les érudits allemands d'aujourd'hui » [6]. Fort bien, mais si le nom en question est celui d'un peuple plutôt que d'un pays, il reste toujours admissible que les Kafti ont été, sur la côte syrienne, les prédécesseurs à « civilisation égéenne » des Phéniciens de l'histoire.

— Reprenant la vieille question de Tarshish, M. Le Page Renouf [7] s'inscrit en faux contre l'identification traditionnelle de ce pays avec Tartessos. La présence des Phéniciens à Tartessos n'est pas prouvée et la ville elle-même peut avoir aussi peu de réalité que l'Eldorado. Pour l'auteur, Tarshish est simplement la

1. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 200.
2. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 200.
3. *Revue numism.*, 1894, p. 164.
4. *Revue numism.*, 1894, p. 286.
5. *The historical geography of the Holy Land.* Londres, 1894 (cf. *Academy*, 1894, II, p. 121).
6. Telle n'est pas l'opinion de M. Griffith (*Acad.*, 1894, II, p. 237) qui croit, avec M. Max Müller, que les identifications d'époque ptolémaïque doivent être acceptées avec caution.
7. *Proc. Soc. Bibl. archaeology*, 1894, p. 104, 138.

Phénicie; le nom signifie *fractus*, ce qui indiquerait une région côtière (cf. ἀκτή rapproché d'ἄγνυμι). Cette hypothèse ne sera admise par aucune personne informée de la belle dissertation de Fr. Lenormant sur ce sujet, dans le dernier tome des *Origines de l'histoire*. Mais il est vraiment inconcevable que M. Le Page Renouf, traitant de l'origine de l'étain, rapproche encore le mot κασσίτερος du prétendu accadien *id-kasduru*, pour conclure que ce métal peut être venu d'abord du Paropamise. Le mot accadien *id-kasduru* n'a jamais existé; c'est le résultat d'une fausse lecture que M. Oppert a désavouée dès 1886 (cf. *L'Anthropologie*, 1892, p. 277). Là où je suis d'accord avec l'auteur, c'est quand il dit que le bronze et l'étain homérique peuvent parfaitement provenir de l'ouest de l'Europe et que le bronze et l'étain de Mycènes attestent une civilisation qui s'était éteinte *perhaps before a single phoenician ship had reached the western coast of the Mediterranean*. Mais il est fâcheux que cet égyptologue distingué traite des sujets sur lesquels il n'a évidemment pas pris la peine de se tenir au courant.

— Les nouvelles recherches de M. Marmier[1] sur la géographie de la Palestine concernent le territoire de Dan d'après le livre de *Josué* et celui de Benjamin d'après le même livre [2]. Je ne puis qu'exprimer de nouveau le regret de voir publier de pareils travaux sans l'accompagnement d'une carte, qu'un topographe comme M. Marmier ne serait pas embarrassé de dessiner lui-même.

— Une campagne intéressante a été poursuivie dans l'*Academy* par Sir Henry Howorth contre le texte massorétique de la Bible, qu'il croit intentionnellement altéré, et en faveur de la version des Septante, qui serait à la fois mieux autorisée et plus authentique. Je ne puis, sous la rubrique *Palestine*, faire ici de l'exégèse, mais je signale cette série de lettres, avec des réponses parfois très instructives, à ceux qui n'ont pas encore perdu le goût des questions graves[3].

— Lisez un joli bout d'article de M. Loisy, qui appelle l'Évangile hébreu — que nous n'avons pas — « le document hypothétique le plus respectable qui soit au monde », mais engage à ne pas lui demander plus qu'il ne peut donner. Contrairement à M. Resch, il ne croit pas que la Galilée de la Christophanie soit la banlieue de Jérusalem, *gelilâ*[4]. L'hypothèse est pourtant bien séduisante.

— Je ne veux plus revenir sur l'Évangile de Pierre[5], mais il ne me convient pas de laisser dire par le P. Séméria que j'aie soutenu « l'antériorité du pseudo-Pierre sur les Canoniques »[6]. J'ai dit textuellement: « Le nouvel Evangile se rapproche, d'une manière générale, des trois synoptiques, mais s'il présente des concordances littérales avec celui de Marc, c'est à celui de Matthieu qu'il est le plus étroitement apparenté. Faut-il en conclure que le rédacteur de l'Evangile de Pierre ait connu nos textes de Matthieu et de Marc? Loin de le croire, je considère cette opinion

1. *Revue des Études juives*, 1894, p. 27.
2. Gabaa = El-Djib (p. 39); Ramathaïm-Sophim = Oumm-Suffa (p. 42).
3. Voir tout le second semestre de 1894 de l'*Academy* et en particulier 1894, II, p. 352. Voici un passage caractéristique: « *The Hebraists have had it their own way very largely because they have had command of a bogey in the shape of a difficult language, which has frightened quiet people into acquiescence in their dogmatic assertions.* » Il n'est pas mauvais que des hommes indépendants parlent quelquefois ainsi.
4. *Revue crit.*, 1894, II, p. 101.
5. Pour les derniers travaux à ce sujet, voir *Athen.*, 1894, II, p. 123.
6. *Revue biblique*, 1894, p. 541.

comme insoutenable, car si les analogies sont grandes, tantôt dans l'esprit, tantôt dans la lettre, les divergences sont aussi beaucoup trop profondes pour qu'on puisse admettre un rapport de dépendance. *A fortiori*, les concordances avec le livre de Luc ne peuvent s'expliquer que par la relation des deux textes avec des sources communes... Loin d'être une compilation des trois Evangiles, avec des détails de fantaisie ajoutés çà et là, celui de Pierre paraît avec l'autorité d'une composition de même valeur, de même époque, dérivant de sources aujourd'hui perdues, la masse flottante des traditions fragmentaires, les unes écrites, les autres orales, auxquelles les rédacteurs des Evangiles synoptiques ont puisé. Ce qu'il ajoute à notre connaissance peut être vrai ou faux, mais remonte sans conteste à l'âge même de la fermentation apostolique, à la génération des contemporains de Jésus. » Je n'ai pas un mot à changer à cela, mais je désire qu'on ne m'attribue pas tout autre chose [1].

— Un anonyme a relevé dans le sacramentaire léonien (Migne, t. LV) les mots : *Sicut Evangelium ait, Christum in cubile requirentes*. Suivant l'abbé Duchesne (*Orig. du culte*, p. 135), cela s'appliquerait aux mauvais moines *qui in adulteriis vitam degunt* ; mais l'anonyme demande à quel *Evangelium* cette citation est empruntée ? Il prie M. Resch, l'auteur des *Agrapha*, de bien vouloir l'éclairer à ce sujet [2].

Sindjirli. — Les fouilles ont recommencé au début de 1894 [3]. Au-dessous du palais d'Asarhaddon on a retrouvé les traces d'un édifice beaucoup plus ancien, flanqué de tours. Le palais de l'ouest, composé de trois édifices, a été également déblayé. On a constaté l'absence de la voûte, dont on croyait pouvoir attribuer l'invention aux Assyriens. Les matériaux sont le bois, les briques cuites au soleil et la pierre. A l'entrée d'un des monuments sont deux sphinx de pierre, qui supportaient des colonnes de bois. La queue des sphinx a la forme d'un serpent. Un autre sphinx est caractérisé par une tête humaine surmontant la tête de lion (type des *Kheroubim* ?). Un bas-relief représente Panammu sur son trône, avec l'architecte (?) debout devant lui ; le même bloc porte une inscription relative à la construction de l'édifice. Sur un autre bas-relief figure un archer qui tient de la main gauche un objet ou M. de Luschan reconnaît trois doigts de cuir, servant à tendre l'arc sans blesser la main. Citons enfin des bas-reliefs funéraires, l'un avec inscription hittite, l'autre avec inscription sémitique, des meules à bras, des fibules du type assyrien (VIIIe siècle), etc. Tout cela est encore fort peu connu, mais la discrétion ne messied pas aux explorateurs.

Tyr. — La collection du consul Loytved à Beyrouth contient une statue fragmentaire de Tyr, du style égyptisant, avec une inscription gréco-latine au revers, suivant laquelle le personnage représenté serait un prêtre d'Osiris [4].

Lachisch. — Le P. Scheil a donné, après M. Sayce, une lecture différente de la tablette cunéiforme découverte par M. Bliss [5]. Quoique contestant plusieurs

1. Un théologien anglais s'est récemment rangé à mon opinion (*Athen.*, 1894, II, p. 189).
2. *Revue biblique*, 1894, p. 437.
3. *Philol. Wochenschrift*, 1894, p. 1564.
4. *Zeitschr. f. ægypt. Spr.*, t. XXXI, 2 ; *Am. Journ.*, 1894, p. 381.
5. *Revue biblique*, 1894, p. 433.

transcriptions du savant anglais, l'auteur reconnaît bien, à deux reprises, le nom de *Zimrida* : c'est là l'essentiel.

— M. J. H. Gladstone a analysé quelques objets en métal de T.-el-Hesy[1]. Une hache de cuivre de la couche inférieure, sans étain, présente des traces d'antimoine. Des clous de bronze (1400-1100 av. J.-C.) ont 45,8 de cuivre, 10,3 d'étain et 1,2 de fer (la corrosion a fait disparaître une partie du cuivre). Un bronze de la période israélite (1100-800 av. J.-C.) donne 63,4 de cuivre et 7,5 d'étain. Pendant cette période, les objets de bronze disparaissent rapidement devant ceux de fer, mais il est remarquable que les outils en silex se rencontrent depuis la période amorite jusqu'à la partie supérieure de la couche israélite, où ils sont d'un excellent travail.

Jérusalem. — Le Dr Bliss, qui fouille à Jérusalem pour le compte du *Fund*, croit avoir trouvé les fondations du premier mur de la ville ; ses travaux ont rendu à la lumière trois grandes tours carrées et une porte, au-dessous de laquelle se voient les traces d'une porte plus ancienne[2].

— Le *Temps* du 22 décembre a publié la nouvelle suivante :

On annonce la découverte à Jérusalem d'une table votive qui se trouvait sur le mur d'enceinte de la ville, derrière la porte de fer de Neby Dâud, récemment renversée par un ouragan. D'après le docteur Bliss, elle fut construite par la troisième légion, dans l'intervalle de la destruction de la ville par Titus et de la fondation d'Ælia Capitolina par l'empereur Hadrien : elle porte une inscription latine invoquant la protection de Jupiter en faveur de l'empereur Trajan.

Comme les inscriptions en latin sont fort rares à Jérusalem, celle-ci promet d'offrir un réel intérêt ; elle est en partie couverte de plâtre, mais on peut la déchiffrer sans peine.

Ce qui précède est confirmé par l'*Academy* (1894, II, p. 542), où l'on ajoute que M. Bliss a déjà suivi l'ancien mur sur une longueur de plus de 1000 pieds.

— On a découvert une mosaïque intacte (oiseaux, vigne, inscription arménienne), à 100 mètres du couvent de Saint-Étienne. Dans les environs était une inscription grecque fragmentée[3].

— Le Père Séjourné croit que l'attaque du mur extérieur par Titus a eu lieu non point au nord, comme le croyait Saulcy, mais à l'ouest, entre la citadelle actuelle et l'ancienne tour Psephina[4].

— Le tome II de la Ἱεροσολυμιτικὴ βιβλιοθήκη de M. Papadopoulos Kerameus a paru en 1894 à Constantinople. Il contient la description de 706 manuscrits grecs du couvent de Saint-Sabas, aujourd'hui à la Bibliothèque patriarcale de Jérusalem. La plupart appartiennent malheureusement à une époque où l'imprimerie était déjà connue en Occident[5].

— Les Pères Dominicains ont découvert à Bettir le plus ancien milliaire de la région, datant de 130 après J.-C. C'est le huitième de la voie qui allait

1. *Proc. Soc. Bibl., archaeology*, 1894, p. 95.
2. *Acad.*, 1894, II, p. 357.
3. *Revue biblique*, 1894, p. 629.
4. *Revue biblique*, 1894, p. 444.
5. *Byz. Zeitschrift*, 1894, p. 638.

de Jérusalem à Éleutheropolis. Au même endroit se trouvait l'épitaphe d'un légionnaire, déjà signalée par M. Cl.-Ganneau, et dont le P. Germer-Durand a donné une transcription nouvelle [1].

— Une borne milliaire des environs de Jérusalem, datant du califat d'Abd el-Melik, est la plus ancienne inscription arabe où paraissent les points diacritiques. En même temps que ce document, M. Cl.-Ganneau a communiqué une dédicace de la X[e] légion *Fretensis* à Trajan et une borne milliaire d'Adjloûn, avec le nom du légat P. Julius Geminius Marcianus (162 ap. J.-C.) [2].

— Suivant M. Heidet, la Maspha assignée par Josué à la tribu de Benjamin se trouverait à El-Birêh, entre Ramallah et Bethel. Le même article contient des recherches sur l'emplacement de Gabaon (Nebi-Samuel) et de Beroth (Elt Gib). Il est accompagné d'une bonne carte [3].

— On signale une dédicace à Antonin et deux autres textes de Gerasa ; l'un d'eux mentionne une date, 291, correspondant à peu près à 215 après J.-C. A Irbid, les élèves de l'École biblique ont révisé l'inscription déja donnée par M. Cl.-Ganneau (*Recueil d'archéologie orientale*, t. I, p. 16) ; à Mzérib, ils ont copié plusieurs textes, dont l'un en vers ; une autre épitaphe métrique a été trouvée à Nawa (avec mention d'Alkinoüs, ἀμύμονος Ἀλκινόοιο). Les commentaires sont insuffisants [4].

Jaffa. — La collection Oustinow contient une sculpture en pierre rouge qui représente une figure féminime ailée, peut-être une Psyché avec des ailes de papillon [5].

Maximianopolis. — Un bas-relief en basalte, à Soueîda dans le Hauran, représente une scène de la Gigantomachie où, suivant M. Clermont-Ganneau, Jupiter et Hercule paraissent sous les traits de deux empereurs, peut-être Dioclétien et Maximin. On trouve, notamment dans l'art gallo-romain, plus d'un exemple de sujets mythologiques ainsi *actualisés* par les détails de l'armement et du costume [6]. Une ville de Maximianopolis existait précisément dans ce district de la province d'Arabie et M. Cl.-Ganneau pense que Soueîda en marque l'emplacement.

— M. Phil. Berger a rapporté de Syrie une pierre gravée représentant un adorant faisant face à un lion, avec l'inscription phénicienne archaïque *Adonis cha* [7].

Palmyre. — M. von Duhn a découvert à Amsterdam une peinture du Hollandais Hofstede, représentant les ruines de Palmyre, qui avait été mentionnée par Bruyn. Ce tableau, exécuté vers 1693 à Alep, probablement d'après des croquis pris sur place, présente un réel intérêt. La note du savant allemand à

1. *Revue biblique*, 1894, p. 644. L'auteur de l'article ignorait encore la communication de M. Cl.-Ganneau.
2. *Comptes rendus de l'Acad.*, 20 juil. 1894.
3. *Revue biblique*, 1894, p. 321.
4. *Revue biblique*, 1894, p. 621-626.
5. *Palest. expl. fund*, 1894, p. 147 ; cf. *ibid.*, 18°3, p. 296.
6. *Comptes rendus de l'Acad.*, 13 et 20 juil. 1894.
7. *Comptes rendus de l'Acad.*, 5 octobre 1894.

ce sujet est accompagnée d'indications peu banales sur les plus anciens explorateurs de Palmyre[1].

Sinaï. — Le monde des théologiens en Angleterre — et qui n'est pas un peu théologien là-bas? — a été mis en émoi par la publication partielle d'une traduction du *Codex Lewis* (ms. syriaque des Évangiles, copié au Sinaï par Mmes Lewis et Gibson)[2]. Le passage désormais célèbre est le début de *Matthieu*. On y lit (I. 16) : « Jacob engendra Joseph; Joseph, auquel fut fiancée Marie la Vierge, engendra Jésus, qui est appelé le Christ. » Après cette assertion formelle de la descendance naturelle vient le récit surnaturel (v. 18-21, 24, 25), avec quelques variantes. Y a-t-il contradiction, juxtaposition de deux versions, interpolation ébionite ou gnostique ? La question, à vrai dire, est ancienne, mais le nouveau texte en accroît, si l'on peut dire, l'acuité. Parmi les nombreux commentaires qu'il a provoqués, j'ai remarqué surtout celui de M. Conybeare. Suivant lui, les deux versions ne semblent contradictoires qu'aux modernes[3]; les Juifs du temps de J.-C. pouvaient admettre « the two processes in different spheres », l'un conférant l'âme, l'autre le corps[4]. Dans le texte sinaïtique, l'ange dit à Joseph de connaître Marie, parce que celui qui doit naître d'Elle viendra du Saint-Esprit; cela est conforme aux idées de Philon. Au verset I, 16, la Mère de Jésus-Christ est appelée « Marie la Vierge »; M. Conybeare se demande si cette épithète de παρθένος n'aurait pas été attachée à Marie, dans la communauté de Jérusalem, lorsque, après la mort de Joseph, elle fut comptée parmi les veuves non remariées (καθάπερ ἡ χήρα διὰ σωφροσύνης αὖθις παρθένος, Clem., *Strom.*, VII, 12; *secunda virginitas in viduitate*, Tert., *De exh. cast.*, I; τὰς παρθένους τὰς λεγομένας χήρας, Ignat., *Ad Smyrn.*, XIII; cf. Phil., *De Cherub.*, I, 148). Cette dernière hypothèse est extrêmement intéressante; mais il faut dire que le texte d'Ignace, qui en est le meilleur appui, n'est pas tout à fait certain. M. Conybeare est encore entré dans des développements tout à fait curieux sur la conformité du *Credo* de Philon (*Credo* dégagé de ces écrits) et du *Credo* chrétien, où les allégories philoniennes sont simplement matérialisées[5]. Je recommande avec insistance la lecture de ces articles; il est déplorable que l'attention des lettrés, en France, ne puisse être éveillée sur ces questions.

Assyrie et Babylonie. — Le jeudi 29 août 11542 avant J.-C., l'étoile de Sirius ou Sothis fut visible en plein jour au moment d'une éclipse du soleil. M. Oppert, qui est l'auteur de ce calcul, pense que le phénomène dont il s'agit, point de départ des cycles sothiaques, a été observé dans l'île de Tylos, dans

1. *Archæol. Anz.*, 1894, p. 112.
2. R. Harris, *Contemp. Rev.*, nov. 1894; Conybeare, *Acad.*, 1894, II, p. 400, 474; Badham, *ibid.*, p. 401, 512; Simcox, p. 424; Charles, p. 447; Lewis, p. 475; Allen, p. 512. J'en passe.
3. Sauf *Matth.*, I, 19, qui serait une grossière interpolation.
4. M. Charles a essayé de montrer que la même doctrine paraît dans les vieilles versions latines et arméniennes (*Acad.*, 1894, II, p. 448). Pour ce savant, *Matth.* I, 1-17, est une généalogie ébionite affixée à tort, par le rédacteur définitif, à la généalogie surnaturelle (cf. *Acad.*, 1894, II, p. 556); c'est le contrepied exact de la théorie de l'école de Tubingue.
5. *Acad.*, 1894, II, p. 534.

le golfe Persique, berceau de la civilisation chaldéenne. Nous aurions donc là, de beaucoup, la plus ancienne date connue de l'histoire[1]. A quoi je répondrai que, dans l'état actuel de nos connaissances, il ne me semble pas légitime de vieillir à tel point l'humanité, c'est-à-dire la civilisation, puisqu'il fallait déjà que l'humanité fût civilisée, très civilisée même, pour s'étonner d'un phénomène astronomique et en conserver le souvenir.

— Comme les villes assyriennes étaient déjà ruinées lors des débuts de l'art persan, M. Boscawen suppose, pour expliquer l'analogie des arts persan et assyrien, que la civilisation du royaume arménien de Van a servi d'intermédiaire. Cette hypothèse est intéressante, mais, comme l'a fait observer M. Frothingham, il ne faut pas non plus perdre de vue les influences élamites et hétéennes [2].

— Parmi les tablettes de Kouyoundjik, M. Bezold dit avoir découvert quelques textes fragmentaires qui indiquent les attributs et le costume des différents dieux : ainsi *Bilit* porte une corne, *Ea* a une tête de serpent, *Irishkigal* a deux cornes de gazelle, etc.[3].

— On lit dans l'*American Journal* (1894, p. 274) : « Malgré tous leurs efforts, les éditeurs du *Journal* éprouvent généralement plus de difficultés à être renseignés sur les travaux archéologiques des Américains que sur ceux des savants étrangers. » Je consolerai peut-être les éditeurs du *Journal* en leur disant que je suis, *mutatis mutandis*, dans le même cas. Le *Journal* est donc réduit à des informations de seconde main sur les fouilles de Niffer, où M. Haynes a continué les travaux de M. Peters, découvrant environ 8000 tablettes cunéiformes et d'autres objets. Sous les débris du temps de Sargon Ier (3800 av. J.-C.?), il a encore recueilli des inscriptions. Le gouvernement turc a généreusement autorisé le transport au Nouveau-Monde d'une partie de cette bibliothèque épigraphique, qui doit être publiée par M. Hilprecht.

Tello. — M. Heuzey a publié une héliogravure de la « masse d'armes aux lions », et un croquis de la pointe de lance « en cuivre ou en bronze », qui atteint la longueur inusitée de $0^{m},80$[4]. Ce sont là, dit M. Heuzey, « des armes datées, infiniment plus antiques que beaucoup d'armes préhistoriques. » D'accord, mais n'est-il pas aujourd'hui bien établi que l'épithète de *préhistorique* n'a pas de valeur absolue, que le préhistorique de l'Amérique, par exemple, dure jusqu'à Colomb, celui de la Scandinavie jusqu'au triomphe du christianisme? A la suite de cet article, le savant archéologue a donné une nouvelle traduction des tablettes d'Entéména, marquant les limites du terrain de la métairie royale. Nous y voyons qu'Entéména, prince agriculteur et planteur, à la différence de son belliqueux prédécesseur Eannadou, avait fait de ses plantations des bois sacrés sous la protection de Nina (divinité des eaux) et de Nin-harsag (la Dame des montagnes), qui est appelée ailleurs la Mère des Dieux. M. Heuzey s'est souvenu à ce propos de la Cybèle phrygienne, Μητὴρ θεῶν et μητὴρ ὄρεια[5].

1. *Comptes rendus de l'Acad.*, 31 août 1894.
2. *Amer. Journ.*, 1894, p. 403, 404.
3. *Amer. Journ.*, 1894, p. 401.
4. *Revue d'assyriologie*, 1894, p. 52 et pl. III.
5. *Ibid.*, p. 64.

— La huitième campagne de fouilles de M. de Sarzec a été marquée par une découverte de la plus haute importance, celle d'une bibliothèque d'environ 30,000 tablettes couvertes d'inscriptions (inventaires des troupeaux sacrés, contrats, actes aux noms des princes de Sirpourla et des rois d'Our). L'explorateur s'est appliqué à dégager les parties souterraines du palais de Tello et en particulier le massif du patési Our-Baou, prédécesseur de Goudéa. On signale encore, parmi ses dernières trouvailles, plusieurs nouveaux fragments de la stèle des Vautours, des cailloux sacrés couverts de caractères archaïques, des cylindres, deux têtes de taureau en cuivre aux yeux incrustés de nacre et de lapis, etc. D'autres tells plus au sud ont livré une nouvelle moisson d'inscriptions et de statuettes, dont les têtes, par bonheur, sont intactes. Tous ces monuments ont été remis aux mains du délégué ottoman, sous réserve des droits de publication de l'auteur des fouilles[1].

Les Hétéens. — Un pêcheur a trouvé dans l'Oronte des figurines de bronze dont l'une porte au cou un torques d'argent ; le nettoyage d'une autre figure de cette série y a fait reparaître, d'après M. Menant, le symbole royal hétéen[2].

— « Je me suis efforcé de prouver l'identité du séjour primitif des Hétéens et des Pélasges, à savoir la Syrie septentrionale, la Cappadoce et l'Asie Mineure, en particulier la région occidentale de ce pays qui est baignée par la mer Égée. Et, en vérité, les migrations des Pélasges ne sont pas seulement parties de la Syrie, confondue plus tard avec la Phénicie, ni des seules contrées de l'Ionie et de la Lydie, à travers les îles de l'Archipel, mais des côtes du Pont, de la Colchide et de la Palus Méotide. Avec l'identité historique des centres primitifs des Pélasges et des Hétéens, nous essayerons d'établir celle de leurs noms et nous reconnaîtrons dans le nom des Pélasges celui des Hétéens précédé de *pel*, mot chamitique qui signifie *migrare, pellegrinare.* » Je traduis ces lignes de la p. 37 du premier volume d'un grand ouvrage, qui ne comprend pas moins 750 pages ; nos lecteurs ont déjà deviné qu'il s'agit des *Hethei-Pelasgi* du R. P. de Cara. C'est là, désormais, et non plus dans nos *Chroniques*, qu'il faudra chercher l'exposé d'une thèse devenue maintenant accessible à tous. La critique, jusqu'à présent très réservée, a le devoir de la prendre à corps et d'en discuter à fond tous les arguments[3] ; c'est, du reste, le meilleur hommage qu'elle puisse rendre à une œuvre qui, vraie ou fausse dans ses grandes lignes, n'en reste pas moins une des plus importantes de notre temps par l'érudition, la bonne foi et la singulière ingéniosité de son auteur[4].

— M. Sayce a rendu compte, sur un ton assez découragé, de la dernière tentative de M. Jensen pour résoudre le problème hétéen[5]. Il insiste d'abord sur

1. *Revue archéol.*, 1894, II, p. 285.
2. *Comptes rendus de l'Acad.*, 5 oct. 1894.
3. Ceci s'adresse surtout aux néo-Moversiens, dont les théories et les étymologies sont absolument inconciliables avec celles du R. P. de Cara. Il faut qu'elles se mesurent en champ clos.
4. R. P. Cesare de Cara, S. J., *Gli Hethei-Pelasgi, ricerche di storia e di archeologia*, vol. I. *Siria, Asia Minore, Ponte Eussino*, Roma, 1894.
5. Jensen, *Zeitschr. der d. morg. Ges.*, t. XLVIII, 2; Sayce, *Acad.*, 1894, II, p. 259.

l'inexactitude des textes publiés, qui vicie à l'origine les tentatives de déchiffrement. Pour la plaque de Tarkondêmos, il dit tenir de M. Hilprecht qu'elle est de l'époque des tablettes de T. el-Amarna, non pas de celle de Sargon, et que le dernier mot doit s'y lire *Metan*, c'est-à-dire *Mitanni*. Quant aux déchiffrements de M. Jensen, M. Sayce trouve qu'il n'y a rien à en retenir. « Le fait est que l'insuffisance de nos matériaux et l'incertitude de la lecture qui pèse sur beaucoup de ceux que nous possédons *rend impossible le déchiffrement phonétique des textes hétéens* [1]. Un déchiffrement graphique est une autre affaire ; et, grâce à l'usage des idéogrammes, je crois pouvoir dire quelle est la signification générale des inscriptions. Mais je suis convaincu depuis longtemps (?) que nous ne serons jamais en état de les lire tant qu'on n'aura pas découvert un texte bilingue de quelque longueur... J'ai essayé toutes les combinaisons, possibles et impossibles, qui me venaient à l'esprit : tout a été vain. » *Amen* [2] !

— M. Cordenons a essayé de montrer que l'écriture euganéo-vénitienne, au lieu d'être, comme l'a cru M. Pauli, d'origine grecque, dérive directement de l'Asie Mineure, d'où viendraient également les Euganéo-Vénètes [3]. M. G. Meyer a fort malmené son travail, où l'inspiration du P. de Cara est sensible [4]. « Voilà, dit-il, un nouveau produit de ce dilettantisme qui se sent irrésistiblement attiré par les problèmes les plus difficiles. » Le jugement de P. de Cara lui-même, dans la *Civiltà cattolica*, contraste avec cette condamnation sévère ; je n'ai pas lu le livre et m'abstiens de départager ses critiques.

Égypte. — Alexandrie. — J'ai eu récemment l'occasion de voir, dans une collection privée à Paris, un moulage de l'Aphrodite d'Alexandrie, aujourd'hui dans la collection d'Aremberg à Bruxelles (Friederichs-Wolters, n° 1475). J'en parle ici parce que cette statue est un chef-d'œuvre, qu'elle est encore inédite et qu'un archéologue belge, ayant accès dans la collection princière susdite, devrait bien nous rendre le service d'en publier des héliogravures [5].

— On va démolir des bâtiments provisoires, ayant servi à une exposition, qui occupent un terrain situé près d'une ancienne mosquée, au-dessous du fort de Kom-el-Dick. C'est là qu'on place depuis longtemps le tombeau d'Alexandre ; l'École anglaise d'Athènes se propose d'y entreprendre des fouilles [6].

— Parmi les inscriptions grecques copiées, aux Musées du Caire et d'Alexandrie, par M. L. Strack [7], il y a plusieurs morceaux intéressants [8]. L'éditeur, que je ne connais pas, doit être un fort honnête homme, car il a traduit tous

1. C'est une opinion que m'a souvent exprimée James Darmesteter.
2. M. Jensen a répondu en résumant sa théorie (*Acad.*, 1894, II, p. 450) et en accusant M. Sayce de l'avoir mal lu (p. 451).
3. F. Cordenons, *Un po' più di luce sulle origini, idioma e sistema di scrittura degli Euganei-Veneti*, Venise, 1894.
4. *Phil. Woch.*, 1894, p. 1206.
5. On me dit que ce marbre avait été offert pour 16,000 francs à M. de Nieuwerkerke, qui le refusa : le prince d'Arenberg le paya plus tard 35,000.
6. *The Times*, 31 août 1894.
7. *Athen. Mitth.*, 1894, p. 212.
8. P. 213, donation au grand dieu Souchos, en l'honneur du roi, d'un terrain appartenant à des éphèbes, étudiants en médecine (?) ; le dieu est figuré au-dessus du relief sous l'aspect d'un crocodile couronné, avec Ptolémée Alexandre Ier en

les textes publiés par lui, bien qu'ils soient difficiles, et ne s'est pas contenté de commenter ce qu'il comprenait.

— M. Mahaffy a découvert dans le pectoral d'une momie un papyrus de 240 avant J.-C., déclaration de propriété faite à propos d'un payement d'impôts, qu'il aurait dû publier autrement qu'en majuscules, ce qui est vraiment trop commode[1]. Le même article contient une dédicace aux souverains, Ptolémée et Arsinoé, à Sarapis et à Isis, par un stratège envoyé pour chercher des éléphants de guerre (vers 220 av. J.-C.) et quelques textes de Nubie, dont une longue inscription très importante en ioniques mineurs, qui a été commentée par M. Bury. Ce commentaire est uniquement métrique et grammatical; mais le morceau est difficile, et tout ce que M. Mahaffy y a vu, c'est que « l'auteur a eu un songe ou une vision et le dieu Mandoulis lui a ordonné d'aller écrire son poème sur les murs de son temple. » Il faudrait cependant avoir le courage de se tromper et renoncer à cette habitude, blâmable même au point de vue éthique, de publier des textes presque nus.

— M. Flinders Petrie réclame énergiquement la fondation d'une École anglaise d'égyptologie au Caire[2] et insinue que les savants anglais devraient avoir leur part des fonctions publiques relatives à la conservation des antiquités. Cela, c'est de la politique pure; mais l'existence d'une École anglaise au Caire ne pourrait qu'être profitable à la science. L'Égypte doit être aux Égyptiens, et l'égyptologie à tout le monde.

— On doit à l'*Egypt exploration fund* un atlas de l'Égypte ancienne en huit cartes in-4°. Peut-être, vu la nature du pays et l'étroitesse de la vallée du Nil, vaudrait-il mieux donner un pareil ouvrage sous forme d'une série de 20 à 30 cartes dans le format in-16.

— A propos de la publication du major Hanbury Brown, M. Maspero[3] a traité la question du lac Moeris, au sujet de laquelle il avait depuis longtemps, comme M. Brown vient de le faire, repoussé l'hypothèse presque universellement admise de Linant. Voici la conclusion de l'égyptologue français : « Tout l'échafaudage de théories construit pour expliquer le Moeris classique repose sur un texte unique, celui d'Hérodote : les autres auteurs ne font que reproduire Hérodote, en appliquant au Birkèt Kéroûn ce qu'Hérodote avait dit de son Moeris.

adoration devant lui. Les limites du terrain sont exactement indiquées. — P. 220, donation à Isis, en l'honneur de Ptolémée Eupator, fils de Ptolémée Epiphane, d'un temple et de ses annexes; l'inscription fait connaître un dème de Maronis à Alexandrie. — P. 228, mention du titre τῶν ἀρχισωματοφυλάκων. — P. 229, mention d'un officier présidant au transport de l'émeraude (?) et chargé de veiller sur les marchands qui rapportent l'encens du mont Coptos; l'inscription apprend qu'Evergète II régnait dans l'automne de 129, par suite qu'on a eu tort de placer seulement en 127 le début de son second règne. Le titre ἐπὶ τῶν πλῶν est nouveau. — P. 234, dédicace Ἀρσινόῃ Φιλαδέλφῳ. — P. 236, fragment d'inscription que l'éditeur croit apocryphe. — Le premier de ces textes a été publié presque en même temps dans le *Bulletin* (1894, p. 14) par M. Mahaffy, en même temps qu'une stèle analogue du Fayoum. Le commentaire du savant anglais est nul; il n'a ni transcrit ni compris ce qu'il copiait.

1. *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 145. Il y a quelques noms curieux (*Chazaros*, perse, *Sitalcis*, thrace, *Jeab* (?), juif, *Bala*, phrygien).
2. *Acad.*, 1894, II, p. 340.
3. *Revue critique*, 1894, II, p. 73.

Hérodote a vu le Fayoum au moment de l'inondation; il a pris pour un lac artificiel, servant à régler la crue, l'étendue d'eau comprise entre les digues qui enferment les bassins du Fayoum [1]. »

— A la dernière réunion de l'*Egypt exploration fund* (26 octobre 1894), le chairman, Sir John Fowler, s'est exprimé comme il suit : « Il y a peu de danger que les temples de Philae soient détruits, car ils sont maintenant sous la protion de tout le monde civilisé, y compris le peuple égyptien, et parce que leur conservation n'est pas, comme on l'a cru d'abord, incompatible avec les mesures proposées pour l'irrigation de l'Égypte. » Nous sommes heureux d'enregistrer cette double assertion [2]. Il faut cependant la contrôler par une lettre fort intéressante publiée dans le *Times* du 29 décembre 1894. L'auteur commence par constater que « le sentiment l'a emporté sur l'utilité » et que le nouveau projet de barrage (à la cataracte d'Assouan) maintiendra le niveau *maximum* du Nil à 26 pieds au-dessous de celui qu'on avait prévu d'abord. Donc le transport des édifices de Philae à l'île de Bigeh est inutile (il paraît qu'on y avait sérieusement pensé); le temple d'Isis et la colonnade resteront à sec, même à l'époque des plus hautes eaux. Mais les eaux envahiront toute la partie basse de Philae et détruiront les constructions en briques, les quais de l'est et du nord. Peut-être des travaux de consolidation et de réparation pourraient-ils les sauver pendant quelques générations encore; on ne saurait espérer davantage. La solution adoptée est donc, comme le dit l'auteur de l'article, un « compromis »; on se ferait illusion en célébrant trop haut le triomphe des intérêts de l'art dans la lutte soutenue contre les projets des ingénieurs.

— La collection découverte par M. Flinders Petrie à Coptos a été exposée à Londres du 23 juillet au 1er septembre 1894. Il en a paru à cette occasion un petit catalogue [3], où les sculptures dites préhistoriques sont décrites à la page 7 [4]. Plusieurs personnes ont émis l'opinion que, loin d'appartenir à une époque plus ancienne que 5000 avant J.-C. (p. 8), ces ouvrages sont ptolémaïques ou romains. Attendons qu'on les ait publiés.

— Dans une tombe de la VIe dynastie à Assiout, on a découvert deux groupes de statuettes en bois représentant des soldats; chaque groupe en compte quarante. Le premier se compose d'Égyptiens, le second de nègres, d'une taille inférieure. Les détails de leur costume et de leur armement sont très curieux [5].

— Deux bateaux égyptiens bien conservés ont été découverts à Dashour. Une tombe de la XIIe dynastie à Assiout a fourni un beau modèle de bateau ponté, avec un cabine à double chambre où sont assises cinq figures [6].

1. *Ibid.*, p. 77.
2. *Acad.*, 1894, II, p. 357.
3. J'en dois un exemplaire à l'amabilité de M. C. Torr. — Dans *L'Anthropologie* (1894, p. 683), M. Cartailhac adopte l'opinion de M. Petrie en qualifiant les statues de « primitives, préhistoriques. » Il ajoute : « Parmi les objets figurés on voit l'éléphant, l'autruche, une coquille bien typique, le *pteroceras*, la scie de l'espadon, qui manquent dans les monuments historiques (?) et nous reportent à la mer Rouge et même à une région plus méridionale. »
4. Cf. *Revue archéol.*, 1894, II, p. 111.
5. *Acad.*, 1894, II, p. 334.
6. *Acad.*, 1894, II, p. 334.

— Les faïences ont joué un rôle important dans l'architecture égyptienne, non moins que dans celle de l'Assyrie et de la Perse. M. A. Gayet incline même à penser que le point de départ de ce système de décoration doit être cherché en Égypte, où les figurines en émail bleu font leur apparition sous la XI[e] dynastie [1].

— Papyrus. — Il faut savoir gré à M. Gradenwitz d'avoir analysé la suite des *Aegyptische Urkunden* de Berlin (t. I, 10 et 11; t. II, 1) [2], mais je n'y vois rien qui mérite d'être signalé isolément.

— Le capitaine Lyons annonce dans l'*Academy* (1894, II, p. 334) qu'un Grec de Medina (Fayoum) vend des manuscrits grecs écrits sur peau qui sont les produits de son industrie. Il m'est déjà arrivé d'en voir de semblables, qui ne pouvaient guère induire en erreur; mais un paléographe averti en vaut deux.

— Un papyrus de la collection de Genève, publié par M. Nicole [3], contient une requête adressée par des fermiers égyptiens de Socnopéonèse à un centurion romain, le sollicitant d'intervenir contre cinq personnes qui les empêchent d'ensemencer un terrain communal. Le préfet d'Égypte mentionné dans ce texte, Aquila, était déjà connu (203 ap. J.-C.).

— Un papyrus récemment acquis par le British Museum, et qui paraît antérieur au IV[e] siècle de notre ère, contient quelques fragments de la version des Septante, *Psaumes*, XI, 7-XIV, 4 [4]. Le papyrus de Vienne, avec fragments de Zacharie et de Malachie, est aujourd'hui attribué au VII[e] siècle; celui de Londres est donc actuellement le doyen des manuscrits de la Bible grecque. Le texte en est d'ailleurs très fautif.

— Dans sa longue étude sur l'inscription étrusque de la momie d'Agram [5], M. Lattes est parti du même point que Corssen et M. Deecke, à savoir l'hypothèse d'une affinité de l'étrusque avec les anciennes langues italiques. Le caractère du texte serait rituel et, en partie du moins, funéraire.

— A propos du papyrus de l'*Iliade* à Genève, M. Diels a insisté sur la mauvaise qualité de ces éditions alexandrines d'Homère, dont nous commençons à connaître des fragments assez nombreux : ce qu'il y a de nouveau est le résultat de grossières interpolations, qui ont disparu de la vulgate byzantine [6].

Musées et collections. — Londres. — M. Murray a donné un utile recueil, très peu coûteux, de soixante-deux peintures décorant des fonds de coupe au British Museum. Les planches comptent parmi ce qu'on a fait de mieux en Angleterre [7].

— Une stèle funéraire attique de la fin du V[e] siècle, qui vient d'entrer au British Museum, a passé par de curieuses traverses. Il y a quelques années

1. *Gazette des Beaux-Arts*, juillet 1894, p. 54. A la page 57 est gravé un prisonnier asiatique, plaque de revêtement découverte à T. el-Yahoudi; un autre spécimen existant au Louvre, et représentant un nègre, figure à la p. 61.
2. *Phil. Woch.*, 1894, p. 1597.
3. *Revue archéol.*, 1894, II, p. 34.
4. *Athen.*, 1894, II, p. 379 (avec fac-similé, p. 320).
5. E. Lattes, *Saggi intorno alla iscrizione etrusca della mummia*, Milan, 1894. (cf. Deecke, *Phil. Woch.*, 1894, p. 1109).
6. *Sitzungsb.* de Berlin, 1894, p. 349. Cf. Nicole, *Revue de philol.*, 1894, p. 104.
7. Murray, *Designs from greek vases*, London, 1894.

encore, elle était murée dans une cave à Jersey. Le fils du propriétaire de la cave emporta la stèle à Inverness, d'où elle est enfin partie pour trouver un asile définitif à Londres. M. Murray rappelle à ce propos qu'une stèle attique, autrefois copiée par Spon, s'est retrouvée dans un jardin à Hampstead et qu'une autre s'est rencontrée dans la cour d'une maison à Connaught Square [1].

Berlin [2]. — Parmi les acquisitions de l'*Antiquarium*, nous ne pouvons signaler que quelques pièces très importantes, une fibule gravée de Thisbé (cavalier, svastikas); une collection de lames de bronze trouvées au pied de l'Acrocorinthe, avec curieuses gravures (le métal présente un ton doré); miroirs à reliefs d'Érétrie (Scylla, Nikés, Aphrodite Epitragia); ῥόμβος ou τροχός de Corinthe, avec plaques gravées; hydrie en bronze (chalcidienne) de Randazzo en Sicile; statuette archaïque de guerrier avec ζωστήρ et μίτρη; statuette d'Hercule, du type Farnèse; statuette d'Hermès, portant une tortue sur la main gauche.

— Une tête d'enfant du Musée de Berlin, dite de Marcellus, fait le sujet du 34e *Winckelmannsprogramm* par M. Kekulé. L'auteur montre que ni la statue d'Otricoli (au Capitole) ni celle de Pompéi ne représentent Marcellus et que la tête de Berlin doit rester sans désignation. Ce travail est assez banal; il ne tient pas compte de la ressemblance évidente entre la tête de Berlin et celle de Vienne (Sacken, pl. XXVI, no 123) et laisse de côté, à propos de Germanicus, des monuments aussi célèbres que la pierre gravée d'Épitynchanus. M. Kekulé nous avait habitués à mieux.

— M. Robert ayant déclaré faux le *Plato-relief* passé de la collection Prokesch au Musée de Berlin [3], M. Schoene a combattu cette opinion, tout en abandonnant l'explication traditionnelle du sujet (Platon et ses disciples) [4]. L'article de M. Schoene est acompagné de deux héliogravures, qui ne convaincront personne de l'authenticité de ce bas-relief.

Vienne. — Une statue du Musée impérial, restaurée en Euterpe, dérive, suivant M. de Schneider, d'une Koré de l'école de Praxitèle. L'article qu'il a publié sur cette statue est, comme tout ce qu'il fait, approfondi et plein de choses nouvelles [5].

Dorpat. — Les inscriptions égyptiennes du Musée ont été publiées par M. Wiedemann [6].

Saint-Pétersbourg. — L'Ermitage s'est enrichi, en 1893, de sept plats et six coupes en argent, tous découverts dans la région de Perm et de Viatka. Une seule trouvaille, faite près de la rivière de Tomis, se composait de cinq plats, quatre coupes et six colliers. Ce trésor comprenait un plat de travail byzantin (ve-vie siècle ap. J.-C.), avec des estampilles grecques qu'on n'a pas dé-

1. *Journ. Hell. Stud.*, 1894, p. IV.
2. *Archæol. Anz.*, 1894, p. 115.
3. *Hermes*, 1894, p. 417.
4. *Jahrb. der kön. preuss. Kunstamml.*, t. XV, fasc. 4.
5. *Jahrb. der oesterr. Kunstsamml.*, 1894, p. 135 (p. 135, réflexions judicieuses sur les *scalpellini* trop décriés; p. 136, détails peu connus sur les acquisitions faites à Stanislas Poniatowski par le Musée de Vienne).
6. *Proc. Soc. Bibl. archaeol.*, 1894, p. 150 et suiv.

chiffrées; tout le reste de la vaisselle d'argent recueillie par la Commission archéologique consiste en pièces sassanides. Voici, d'après M. Smirnow[1], l'indication sommaire des principaux objets : 1° plat avec l'image d'un mouflon, portant un collier, au milieu d'un parc (analogue à Koehler, *Ges. Schr.*, t. VI, pl. 6); 2° autre avec lion dévorant un cerf; 3° un roi chasseur, sur un cheval qui se cabre, attaqué par deux sangliers. Le roi porte un couvre-chef rond avec deux cornes de bélier en or rappelant la coiffure de Sapor en 359. A la partie inférieure de ce plat, dont la décoration est nouvelle, on distingue une inscription pehlvie non encore déchiffrée; 4° plat avec l'image d'une femme, vêtue d'une robe très longue, qui, assise sur un monstre ailé, joue d'un instrument à vent. Ce motif paraît au Pendjâb (Grünwedel, *Buddhist. Kunst in Indien*, fig. 32). De l'autre côté du plat, inscription pehlvie non déchiffrée; 5° plat avec l'image de deux guerriers aux prises, revêtus de cuirasses à écailles; l'un se sert de son arc, l'autre d'un javelot. A terre sont tombés deux petits boucliers ronds, deux haches, deux épées cassées, comme si l'on assistait au dernier épisode d'une lutte déjà longue. M. Smirnow pense qu'il faut en chercher l'explication dans l'épopée persane. — Parmi les autres objets, nous citerons encore une coupe dont l'anse est ornée de l'image d'un Persan barbu, avec boucles d'oreilles, qui boit dans une patère, et plusieurs coupes décorées de motifs divers, paons becquetant des feuilles, oiseaux, luttes d'un oiseau contre un serpent, etc.

Louvre. — Le Musée égyptien s'est enrichi d'un véritable chef-d'œuvre, la statuette en bois de la prêtresse Toui, supérieure des Recluses de Min ou Mînou, l'Ammon ithyphallique de Coptos[2]. Le travail, qui date de l'époque des derniers Ramessides, est d'une finesse admirable : « Les Japonais seuls, écrit M. Bénédite, ont eu le secret d'une pareille minutie. »

— Suivant M. Ph.-E. Legrand, la métope du Parthénon au Louvre n'est pas celle qu'expédia Gaspari au mois de février 1788, mais celle que Fauvel enleva le 12 décembre de la même année. La première serait égarée ou détruite. Il établit aussi que Fauvel n'agit pas à l'insu des autorités turques, mais avec la complicité du voïvode, que Choiseul et lui avaient su gagner. Le panneau de la frise orientale, qui est au Louvre, fut découvert sous un tas de décombres par Fauvel le 25 janvier 1789; il ne serait donc pas exact, comme l'a cru M. Michon, que ce panneau ait été *détaché*, ce qui est seulement vrai de la métope[3].

New-York. — M. Merriam a fait connaître une statue de bronze du Musée métropolitain, découverte à Chypre par M. de Cesnola, où il a parfaitement reconnu et défini les caractères de l'art de Polyclète. A la même occasion[4], il a étudié la

1. Smirnow, *Notice sur les plats sassanides recueillis par la Commission archéologique en* 1893. Kazan, 1894 (en russe). — Les savants slaves qui veulent bien m'honorer de leurs envois m'obligeront beaucoup en les accompagnant de résumés *en français ou en russe*; ils m'épargneront ainsi un long travail.
2. Bénédite, *Gazette des Beaux-Arts*, sept. 1894, p. 251, avec une héliogravure. Cf. Maspero, *Comptes rendus de l'Acad.*, 17 juillet 1894.
3. *Revue archéol.*, 1894, II, p. 117.
4. *Mélanges Drisler*, p. 195.

légende de Géryon à Chypre, d'après trois fragments de statues et le bas-relief bien connu de cette provenance, qui sont également à New-York. On trouve pour la première fois, dans son article, une reproduction correcte des trois boucliers historiés de la grande statue (p. 208). Contrairement à MM. Perrot, Brunn, etc., M. Merriam se refuse à voir dans le bas-relief une œuvre du VII[e] siècle, influencée par l'art assyrien, mais se range à l'opinion de MM. Cecil Smith et Furtwaengler, qui l'ont assigné à la seconde moitié du VI[e] siècle[1]. Enfin, un groupe mutilé trouvé par M. A. de Cesnola à Golgoï a fourni à M. Merriam la matière d'une intéressante dissertation sur le combat d'Hercule contre l'hydre, qui a pour auxiliaire le crabe[2]. Ici, le crabe mord le pied du héros, comme dans le texte des scholies d'Aratus. Ce groupe appartiendrait aux environs de l'an 500 avant J.-C.

— La collection de sceaux orientaux appartenant au Musée métropolitain de New-York est aujourd'hui, nous dit M. Ward[3], la plus riche du monde après celle du Musée Britannique. Elle s'est récemment accrue de deux cylindres et de cinq sceaux circulaires avec inscriptions hittites dont le *Journal* a donné des phototypies[4]. M. Ward a publié en même temps quelques sceaux de sa collection, analogues à ceux qui appartiennent à M. Schlumberger.

Washington. — Le Musée a reçu du Khédive une collection de caisses de momies et de sarcophages égyptiens, accompagnée d'un grand nombre de petits objets de culte et d'ornement[5].

Collection Lipperheide. — La collection des bronzes de M. Franz von Lipperheide a été exposée en 1894 à Inspruck. Elle comprend huit cents pièces, surtout italiques et romaines, parmi lesquelles trente-deux casques; l'un d'eux, de type corinthien, provient de Grèce et porte une inscription archaïque. Il y a aussi quantité d'épées, de poignards, de lances, des boucliers, des vases à reliefs, une main votive, vingt miroirs gravés, etc. On annonce la publication prochaine d'une description illustrée de cette collection; j'ai bien peur que ce ne soit encore un in-folio[6]!

Collection Tyskievicz. — M. Robert ayant déclaré fausse la coupe de Néphélé publiée dans la *Collection Tyskievicz* (pl. XII), M. Hartwig a fait une étude approfondie de l'original, que M. Robert n'a point vu, et assure qu'elle est parfaitement authentique[7]. Ce qui a trompé le professeur de Halle et mis en éveil les soupçons d'autres personnes, c'est que la planche publiée n'est pas tout à fait exacte. La conclusion qui s'impose, c'est qu'il faut en donner une photogravure. Je ne sache pas que M. Robert ait encore répondu à M. Hartwig[8].

1. *Mélanges Drisler*, p. 204.
2. *Ibid.*, p. 218.
3. *Amer. Journal*, 1894, p. 361.
4. *Ibid.*, pl. XV.
5. *Amer. Journ. of archæol.*, 1894, p. 238.
6. *Archæol. Anz.*, 1894, p. 126.
7. *Phil. Woch.*, 1894, p. 1531.
8. Je tiens à dire, puisqu'il s'est produit quelque confusion à ce sujet, que cette pièce de la collection Tyskievicz est la seule, parmi celles qu'on a publiées jusqu'à présent, dont l'authenticité m'ait paru douteuse, en même temps que d'autres personnes s'en inquiétaient.

Varia. — Le *Matin* du 1er décembre se scandalise que le conservateur du Musée de marine ait à émettre un vote « quand il s'agit d'acquérir un Boticelli (*sic*) ou à transmettre des instructions à M. Homolle ou à M. de Sarza (*sic*). » Alors voilà un journaliste qui se mêle de parler des affaires du Louvre et qui s'imagine que le Louvre a des instructions à donner aux auteurs de fouilles. Et dire que nous sommes disposés à croire les feuilles quand elles parlent des choses que nous ignorons!

— Un correspondant « occasionnel » du même journal (26 décembre 1894) croit devoir rappeler « à l'insouciance de nos archéologues officiels et autres mandarins assoupis dans la routine » la « situation navrante » faite au monument de Lysicrate. Pensez donc! Ce charmant édicule appartient à la France et on néglige de le transférer « sur notre sol, au centre d'une de nos galeries du Louvre ». Le correspondant ignore naturellement qu'il existe une loi des antiquités et que la Grèce n'est pas le Bornou. « On craindrait, je parie, de froisser les Grecs! Mais ceux-ci se gênent-ils pour s'approprier les produits des fouilles qu'avec notre argent nous pratiquons sur leur sol? » On voit de quelle équité, de quelle connaissance profonde des affaires témoigne ce petit morceau. Mais voilà l' « incurie administrative » avertie. Monument de Lysicrate, préparez-vous à franchir les mers, au nez des douaniers grecs ébahis!

— Le *Figaro* a fait une trouvaille auprès de laquelle celle de l'Antinoüs de Delphes ne compte pas. Il a découvert un Antinoüs barbu! Oyez plutôt; il s'agit, dans le n° du 7 décembre 1894, de l'élection de M. Henry Houssaye à l'Académie française :

> H. Houssaye a quarante-six ans. La nature de ses travaux — beaucoup plus sérieux que les paternels — était mal faite pour répandre les traits de cet historien créateur parmi le gros public, qui ignore cette tête régulière, à profil grec, *dont les cheveux et la barbe semblent avoir été taillés d'après quelque marbre antique d'Antinoüs.*

La confusion d'Antinoüs avec Lucius Verus est amusante. Je ne trahirai pas le nom de l'auteur.

— Un mot, en terminant, sur une affaire qui me concerne. Les six *Chroniques* que j'ai publiées depuis 1890 pourraient être réunies en un volume, comme l'ont été les précédentes; j'en possède déjà un index, dressé pour mon usage personnel. Quelques-uns de mes lecteurs ont émis l'idée que la réimpression de cette seconde série de *Chroniques* répondrait à un besoin,

Sed mea qui vendit bibliopola negat,

attendu que le premier volume (1883-1890) n'a pas encore fait ses frais. J'hésite donc entre deux partis : réimprimer les *Chroniques* avec corrections, ou publier simplement l'index que j'ai sous les yeux avec renvois aux pages de la *Revue*. Je prie mes lecteurs, et surtout les bibliothécaires, de bien vouloir me donner leur avis sur cette petite question.

Saint-Germain-en-Laye, fin décembre 1894.

Salomon Reinach.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1894

M. Menant rappelle qu'il a récemment présenté à l'Académie quelques figurines en bronze sur l'authenticité desquelles il hésitait à se prononcer. Une analyse chimique, faite par M. Ditte, professeur à la Sorbonne, a permis de voir sur la poitrine d'une de ces figurines un signe de l'écriture hétéenne, le signe divin; elles sont donc parfaitement authentiques.

M. Héron de Villefosse communique les photographies et les dessins (exécutés par M. le marquis d'Anselme de Puisaye) des principaux objets trouvés à Carthage par le R. P. Delattre dans les fouilles de la nécropole voisine du Sérapéum. On y remarque un vase grec à figures noires représentant Achille et Troïlos, une série de figurines rhodiennes, des scarabées imités des scarabées égyptiens, des bijoux en or, et plusieurs lamelles en argent repoussé, débris d'un bracelet. Sur ces lamelles est figurée une palmette sacrée identique à celle que M. Renan avait trouvée sur les monuments phéniciens de l'île d'Aradus. Le P. Delattre a joint à cet envoi le plus précieux des monuments découverts dans ces fouilles, le pendant de collier en or, portant une inscription punique de cinq lignes que M. Héron de Villefosse a confiée à M. Philippe Berger. — M. Philippe Berger donne la traduction de cette inscription : « A Astarté Pygmalion Iadamelek, fils de Paddaihillets. Que puisse protéger Pygmalion! » Le point vraiment nouveau de ce petit texte est la mention de Pygmalion comme dieu et son association avec Astarté, association dont on pouvait déjà trouver un indice dans l'histoire de la statue de Pygmalion. La formule finale : « Que protège Pygmalion! », ou peut-être « Pygmalion protège qui le protège », est aussi fort intéressante au point de vue des idées religieuses des Carthaginois. Les caractères de l'inscription, qui sont archaïques, confirment la date assignée par M. de Villefosse à ces monuments (VI^e^ ou VII^e^ siècle av. J.-C.).

M. Ch.-Em. Ruelle lit une note intitulée : *Le musicographe Alypius corrigé par Boèce*. En comparant les tableaux de notation musicale grecque donnés par Alypius, auteur du II^e^ ou III^e^ siècle, avec ceux du ton ou trope lydien contenus dans l'Institution musicale de Boèce, on constate une différence dans la description et la figuration de trois notes chromatiques. Plusieurs raisons techniques déduites dans cette communication tendent à motiver le remplacement des signes d'Alypius par les signes de Boèce dans le tableau général de la séméiographie musicale chez les anciens Grecs. Le *digamma* renversé (instrumental) d'Alypius en serait exclu, et le *gamma* retourné de Boèce prendrait sa place. Le delta instrumental qui est surmonté d'un accent le perdrait et serait traversé par une barre. Même modification pour deux signes, l'un vocal, l'autre instrumental, savoir, le *tau* renversé et le *demialpha*, branche de droite.

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 1894

M. Oppert donne la traduction d'un acte publié par le R. P. Strassmayer, daté de mai 658 avant J.-C , et relatif à la vente d'un terrain divisé en trois parcelles, équivalant ensemble à 625 mètres carrés, pour la somme de 30 drachmes. Cette pièce est surtout intéressante parce qu'elle mentionne un siège de Babylone et la famine qui y régnait alors (deux litres et demi de blé valaient 1 franc 87 cent.). Le roi qui régnait alors était Saosduchin, que son frère Sardanapale de Ninive avait attaqué. Les habitants, fatigués du siège qui ne prit fin qu'en 648 avant J.-C., se révoltèrent et firent périr le monarque dans les flammes. Il est possible que ce fait ait donné naissance au mythe de Sardanapale le fainéant, se brûlant sur un bûcher avec ses femmes.

M. Foucart communique une inscription grecque des premières années du IVe siècle, publiée, sans commentaires, dans les *Mittheilungen* de l'Institut allemand, 1894, p. 174. C'est la dédicace de deux chorèges athéniens associés qui ont remporté deux fois le prix au concours des tragédies, puis des comédies à la fête des Dionysiaques. Il montre que cette inscription confirme le témoignage d'Aristote sur l'association permise aux chorèges, et établit que la tragédie qui obtint le prix est l'*Œdipe à Colone*, représenté, après la mort du poète, par les soins de son petit-fils, en 401. La comédie est d'Aristophane; c'est une des pièces perdues que l'auteur composa entre 399 et 389.

M. Schlumberger communique des photographies qui lui ont été envoyées par M. Degrand, consul de France à Scutari d'Albanie, au retour d'une expédition en Mirditie. A Ourosch, capitale presque inexplorée de cette contrée inaccessible entre toutes, M. Degrand a étudié en particulier les églises. Dans l'une d'elles, celle de Saint-Alexandre il a pu photographier deux très belles croix processionnelles du XVe siècle, formées de plaques d'argent repoussé avec sujets en relief ornés d'émail et d'inscriptions en dialecte vénitien très élégamment gravées. Dans l'église des Saints-Serge et Bacchus, bâtie à la fin du XIIIe siècle, par les deux rois de Serbie, Ourosch et Stéphane, et leur mère Hélène, qui passait pour Française, descendant de Baudoin II de Constantinople. M. Degrand a photographié deux inscriptions. L'une donne la date de la fondation du temple; l'autre est gravée sur la dalle funéraire commune à la princesse et à ses fils. M. Schlumberger donne quelques détails sur les monuments de la capitale de ce farouche clan albanais. M. Degrand est un des très rares Européens qui y aient pénétré depuis vingt ans.

M. Salomon Reinach lit une note sur une pierre gravée représentant Diomède qui vient d'enlever le Palladium, pierre signée du nom de Polyclète (un homonyme du célèbre sculpteur) et qui, volée à Florence au commencement du XVIIIe siècle, n'est plus connue aujourd'hui que par d'anciens dessins et des empreintes. Les archéologues modernes ont suspecté l'authenticité de la gravure et celle de la signature. M. Reinach montre que l'une et l'autre étaient déjà connues vers 1430, époque où Niccolò Niccoli aperçut cette pierre au cou d'un enfant, dans une rue de Florence, et l'acheta cinq florins à son père (Vespasiano, *Vite*, éd. Lud. Fratri, t. III, p. 86). M. Reinach exprime le vœu

que sa communication provoque quelques recherches dans les collections particulières, surtout en Grande-Bretagne, où il est probable que ce chef-d'œuvre de la glyptique antique, dont l'authenticité est définitivement établie, se dissimule depuis près de deux cents ans.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE

Le colonel de la Noë fait une communication sur l'enceinte vitrifiée de Castel-Sarrazi (Dordogne).

M. Héron de Villefosse communique une inscription romaine de Reims, mentionnant un personnage originaire de Soissons.

M. Babelon signale la coutume des Carthaginois de faire enterrer dans leur maison des scorpions en bronze.

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE

M. le Président propose de transmettre à M. le baron de Mohrenheim, à l'occasion de la mort du Tzar, l'expression des sympathies de la Société. Cette proposition est adoptée.

M. Bertrand présente un fac-similé en galvanoplastie de l'un des vases de Vaphio découverts en 1889.

M. Molinier établit qu'il faut rayer des œuvres de Donatello une plaquette représentant un Satyre et une Bacchante, connue sous le nom de patère Martelli.

M. Müntz fait quelques observations sur la gravure en pierres dures au xv^e^ siècle.

M. Homolle présente une série de photographies des fouilles de Delphes.

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE

M. Babelon communique les photographies de deux statues en marbre découvertes à Sainte-Colombe-lès-Vienne (Isère).

M. Héron de Villefosse pense que l'une d'elles est une *Tyché* ou une *Tutela*.

M. Blanchet signale une statuette en bronze du Cabinet des Médailles figurant un Hermaphrodite.

M. le baron de Baye décrit un tombeau de femme du x^e^ siècle dont le mobilier a été rapporté par lui de Kiev.

M. Ravaisson rapproche des statues dites d'Amhyrrhoé et de la Niobide similaire une statue de Stockholm, une statue du Vatican et l'Erato de l'Apothéose d'Homère.

M. Enlart rend compte d'une découverte de sculptures du moyen âge faite à Douai.

M. de Villefosse communique de la part de M. Du Châtellier la photographie d'une borne inscrite trouvée dans le Finistère.

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE

M. de Lasteyrie annonce que la table de la Société est terminée.

M. le baron de Baye communique, au nom de M. Robert Guerlin, trois photographies d'un fragment de stèle découvert à Amiens.

M. Prou lit une notice de M. Farcinet sur Geoffroy la Grand-Dent.

M. l'abbé Bouillet communique la photographie d'une empreinte humaine provenant de Schlestadt.

M. de Villenoisy présente le moulage d'une brique conservée au Musée de Grenoble.

M. de Villefosse présente une statuette de marbre du Musée du Louvre représentant une Aphrodite vêtue.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Notes archéologiques.

I. Le livre intitulé : *Les Celtes et les Gaulois dans les vallées de Pô et du Danube* (Paris, Leroux, 1894) donne, aux p. 86-89, une liste de poignards à antennes. Il faut y ajouter les exemplaires suivants :

Jura (*Barésia*). — Tumulus de Marigny, dit *Molard du Prince*. Le poignard à antennes en fer, découvert dans cette sépulture, est un des plus beaux que l'on connaisse; je le reproduis d'après un dessin appartenant au Musée de Saint-Germain (fig. 1). Il a été mentionné par le Dr Le Mire, *Les tumulus de la Combe*

Fig. 1. — Poignard à antennes, de Marigny.

d'Ain, p. 5 (extr. des *Mémoires de la Société du Jura*, 1878). Les fouilles des tumulus de la Combe d'Ain ont été faites par MM. le président Clerc et Jules Le Mire.

Gard (*Saint-Hippolyte-du-Fort*). — Ce spécimen m'est signalé par M. de Saint-Venant, qui l'a vu. « Une partie de la lame, m'écrit-il, est comme couverte d'une mince couche de bronze qui s'écaille; la rouille a rongé une partie des

supports des antennes. » L'objet, qui appartient à M. le pasteur Cahous de La Salle (Gard), a été découvert en compagnie d'un bracelet de fer ovale ouvert et strié transversalement.

II. La liste des grandes épées de fer du type de Hallstatt publiée dans *Les Celtes*, etc. (p. 149-151, avec complément, p. VII) comporte aussi quelques additions.

Cher. — M. de Saint-Venant nous signale trois exemplaires, à savoir :

a) L'épée de *Sainte-Montaine*, découverte par M. le comte R. de la Guère (de Bourges) en 1890, dans un tumulus haut de 1m,40 qui contenait en outre un javelot (*Mém. de la Soc. des Antiq. du Centre*, 1891). La lame, en feuille de sauge, a un peu plus d'un mètre de long, sans la soie plate qui est brisée et réduite à 0m,114. Cette lame à deux tranchants est munie d'une forte nervure centrale et de deux crans très nets près de sa naissance. Il y a des traces de bois adhérentes à la soie et des rivets dont les uns sont en fer, les autres en bronze. L'épée de Sainte-Montaine est peut-être la plus grande épée en fer que l'on connaisse.

b) Un tumulus, situé à 60 mètres du précédent, a fourni des fragments d'une épée semblable, qui n'ont pas été conservés.

c) Une autre épée du même type, quoique bien plus petite (0m,74 à partir du commencement de la soie qui est mutilée, mais conserve encore un rivet de bronze), se trouve au Musée de Bourges ; elle a été découverte en 1889 dans un tumulus à Font-James (commune de Châteauneuf-sur-Cher).

Les tumulus du Jura ont certainement fourni aussi plusieurs spécimens d'épées hallstattiennes en fer. On lit, en effet, dans l'opuscule cité du Dr Le Mire (p. 14) : « Sur le territoire de Villars-sur-l'Ain, nous avons ouvert quatre tumulus de petite dimension : les deux premiers ne renfermaient que des fragments ou plutôt des traces d'ossements humains *et des débris informes d'épées de fer, poignées comme toujours à soie plate*, dans le genre des épées de bronze trouvées précédemment. »

J'ai pu m'assurer récemment que le Musée de Carlsruhe possède deux grandes épées en fer non signalées dans l'ouvrage cité plus haut :

d) Exemplaire découvert en novembre 1885 dans un tumulus de Mentzingen à l'est de Bruchsal.

e) Exemplaire avec rivets de bronze découvert en 1891 à Salem, avec un objet d'une forme particulière qui est soit un couteau, soit un fragment d'une bouterolle de fer.

III. La statistique des bouterolles à ailettes est donnée dans *Les Celtes*, p. 154-156. A la p. 154 on a figuré l'épée à bouterolle de Baresia (Jura), dont le Musée de Saint-Germain possède le moulage. L'article cité du Dr Le Mire mentionne une seconde épée avec bouterolle découverte dans la même région (*Les tumulus de la Combe d'Ain*, p. 13). J'ai aussi noté au *Maximilianeum*, musée archéologique d'Augsbourg, deux grandes épées de bronze avec bouterolles à ailettes, provenant l'une du tumulus de Justing près de Leipheim (fouille de 1889), l'autre d'un tumulus près de Bobingen, au nord-est de Schwabmünchen (fouille de 18[illegible]8).

IV. J'ai dressé une statistique et une carte des rasoirs de bronze dans l'ouvrage de M. Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise* (2e éd., p. 440) et dans *Les Celtes, etc.* (p. 217). Carte et statistique sont également incomplètes aujourd'hui. Voici quelques indications complémentaires.

En visitant, au mois de septembre dernier, le Musée de Zara, j'ai pu y étudier le contenu de deux tombes à inhumation, avec squelettes accroupis, qui ont été découvertes à *Nona*, à 10 kilomètres au nord de Zara sur le rivage. Dans l'une d'elles étaient *deux rasoirs de bronze*, de type lunulé avec petit manche à bouton ajouré, qui est celui des rasoirs de Villanova (p. ex. *Matériaux*, 1872, t. VII, p. 184). Un troisième rasoir analogue provient d'*Asseria*, au nord-est de Zara. Il est intéressant de rencontrer ces objets sur la rive droite de l'Adriatique, où je ne sache pas qu'ils aient encore été signalés. Du reste, les tombes de Nona mériteraient une étude spéciale. Les fibules sont à arc simple, quelques-unes pourvues d'un manchon d'ambre; il y a un très grand nombre de perles d'ambre perforés, en forme de disques aplatis. Le même musée contient un curieux objet en ambre provenant d'une tombe romaine de Nona : c'est un anneau dont la partie supérieure offre la silhouette d'un enfant jouant avec un canard.

Sur la côte italienne vis-à-vis de Zara, aux environs de Rimini, M. Brizio a récemment signalé, dans la nécropole villanovienne de *Verucchio*, deux rasoirs de bronze décorés d'incisions en creux (*Notizie degli Scavi*, septembre 1894). Cette nécropole a donné encore trois objets d'un intérêt considérable. Le premier est un casque en terre cuite, du même type que les casques en bronze de Falaise, de Pass-Lueg près de Salzbourg, de Corneto, etc. (fig. 16), preuve certaine que le type en question est plus ancien qu'on ne l'a cru jusqu'à présent. Le second est une fibule d'un dessin entièrement nouveau (fig. 15); le troisième est une réplique du disque en bronze ajouré dont on connaît déjà des exemplaires provenant du trésor de Bologne, de Tarquinii et de Vetulonia. C'est l'image stylisée d'un homme debout entre deux canards, motif que l'on retrouve, mais habillé à l'égyptienne, dans le trésor d'Égine récemment acquis par le Musée Britannique (*Journ. of. Hell. Stud.*, t. XIII, p. 197 et 201). Ce type est-il oriental ou occidental? La chose vaut la peine d'être examinée de près, car elle implique la solution du problème posé par l'emploi décoratif des canards vers la fin de l'âge du bronze.

Salomon Reinach.

Le cimetière gaulois de Blussangeaux.

Le village de Blussangeaux est situé sur la rive droite du Doubs, après que cette rivière a fait un coude pour se diriger vers l'Isle-sur-le-Doubs. Derrière le village, le terrain est mis en culture. Il y a 0m,30 à 0m,40 de terre végétale, puis, à une profondeur indéterminée, des sables calcaires, plus ou moins fins, alluvions déposées par la rivière. Les habitants, profitant de cette circonstance, ont ouvert, selon les besoins, au lieu dit « Les Pôles », un certain nombre de sablières. C'est à cet endroit que se trouve un cimetière gaulois, qui pouvait

être circonscrit dans ce lieu dit. L'extraction du sable a fait découvrir des ossements humains, des vertèbres supérieures, des os des jambes et des bras, cer-

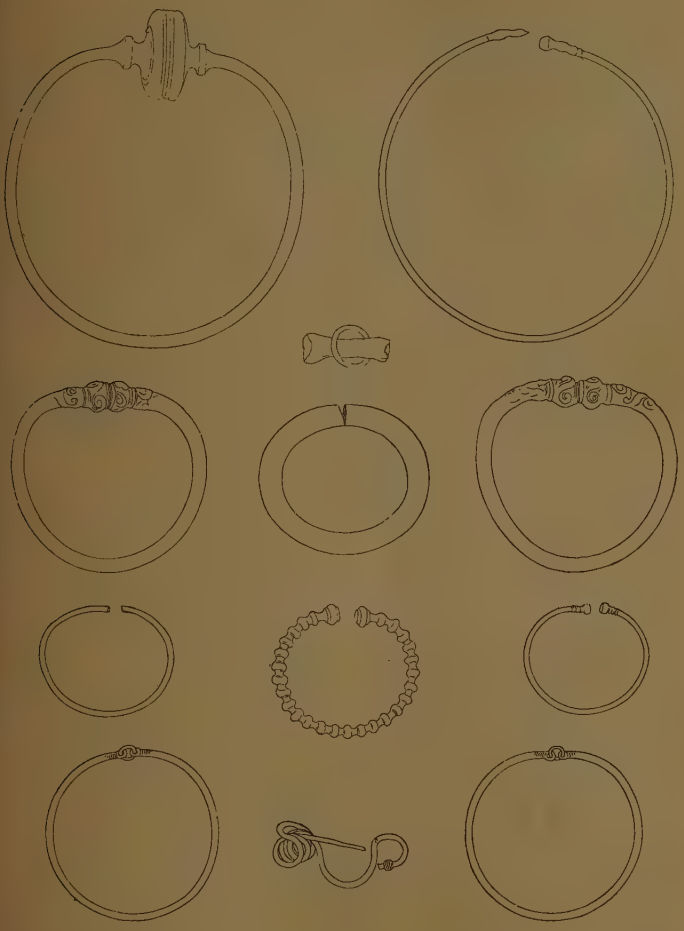

Fig. 1.

taines phalanges des mains, dont quelques-unes étaient garnies d'anneaux semblables à ceux dont nous donnons les dessins (fig. 1). Ces ossements se rencontrent à 0^{m},70 ou 0^{m},80 de profondeur. Une fouille régulière que nous

fîmes vers 1882 mit à découvert quatre squelettes, parmi lesquels trois d'adultes et un d'enfant. Deux des grands avaient chacun une fibule en fil de bronze rond sur la poitrine; au cou, aux bras et aux jambes, des bracelets et torques simples ornés de stries symétriques ou perlées. Le squelette de l'enfant portait au côté une courte lame en fer. Cette dernière circonstance, et le bruit qu'on avait déjà rencontré en ce lieu des squelettes accompagnés d'armes en fer, nous fit faire plus tard une fouille nouvelle qui produisit deux squelettes avec scramasax, *umbo*, boucles, en un mot toutes les armes que l'on rencontre dans les tombeaux burgondes de notre pays.

A 2 ou 3 kilomètres du lieu dit « Les Pôles » se trouve la tour romaine (?) du *Châtelot*, entourée de fossés et de ruines du moyen âge. Dans les champs environnants nous avons rencontré sur le sol des éclats et grattoirs en silex. Ce fait laisse supposer que, dans ces parages, habitait une tribu celtique qui avait son cimetière au lieu dit « Les Pôles » et que ce cimetière fut utilisé ultérieurement par les envahisseurs barbares du v^e^ siècle.

Henry L'Épée.

L'époque gauloise à Mandeure (Epamanduodurum).

A Mandeure (*Epamanduodurum*), village à 12 kilomètres de Montbéliard,

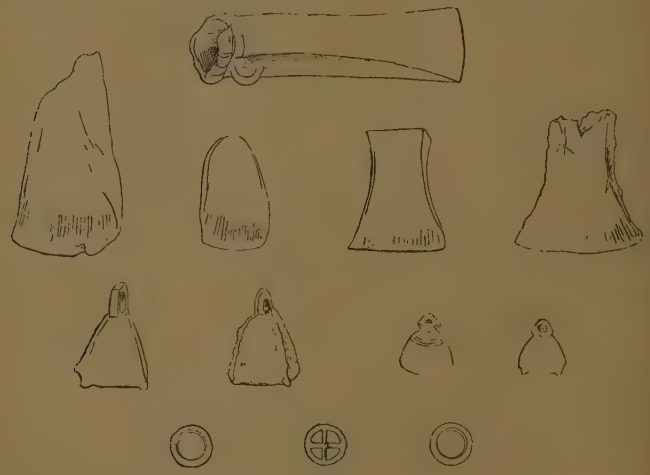

Fig. 2.

existent les vestiges d'une cité romaine. Déjà ravagée en 379, elle subit à plusieurs reprises des incendies et pillages qui la ruinèrent totalement. Depuis des siècles le terrain est fouillé en tous sens et les nombreux objets artistiques en métal ou en marbre qu'on y trouve sont disséminés un peu partout.

Avant le XVIIe siècle le prince Frédéric de Montbéliard (de la maison de Wurtemberg) y ordonna des fouilles importantes qui furent dirigées par Jean Bauhin, le savant botaniste et médecin du prince. Beaucoup d'autres savants de Besançon, d'Alsace, de Montbéliard et d'ailleurs y firent aussi des fouilles plus ou moins importantes.

Depuis longtemps nous pensions que les Helvétiens, nos voisins, devaient entretenir des relations suivies avec les Séquanais et qu'Epamanduodurum, placée à la sortie du Jura, pouvait avoir été une étape servant aux transactions entre les deux pays; il devait donc y avoir des dépôts ou des marchés avant la conquête romaine. Vers 1885, en fouillant un tas de décombres, on mit à découvert huit lingots de forme hémisphérique pesant de 32 à 230 kilogrammes — ensemble plus de 900 kilogrammes. Analysés à Paris, tous renfermaient du cuivre, de l'argent et même de l'or. Nous pensons que c'était le produit de la fusion d'objets prélevés sur les vaincus. On trouve près de ce lieu beaucoup de monnaies gauloises en argent et en bronze, des clochettes (*tintinnabula*) en grande quantité et différents objets d'ornement.

En examinant attentivement les pierrailles sorties des champs, on découvre des fragments de hache, même des haches entières en pierres de diverses natures, des haches en bronze de diverses formes. Nous donnons les dessins de quelques-uns de ces objets que nous jugeons d'un âge antérieur à l'époque romaine (fig. 2). Henry L'Épée.

— M. Édouard Faure a publié sous le titre : *Les études orientales à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, 1838-1894, une plaquette qui a été distribuée aux membres du Congrès des orientalistes. On y trouve un résumé des travaux relatifs aux études orientales présentés aux séances, des notes sur deux membres fondateurs de la Société, orientalistes éminents, Adolphe Pictet et Frédéric Soret, et la bibliographie complète des opuscules de numismatique arabe de ce dernier.

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XIVe année, fascicules III-IV, octobre 1894. — Paul Hartwig, *Joueurs d'osselets* (pl. IV). — Paul Fournier, *Le premier manuel canonique de la réforme du XIe siècle* (appendice). — St. Gsell, *Tipasa, ville de la Maurétanie Césarienne* (pl. V, VI, VII, VIII, IX, 61 figures dans le texte. Étude très complète et d'un haut intérêt. C'est, revue, corrigée, augmentée sur bien des points, la thèse latine de M. Gsell, qui n'avait pas été mise dans le commerce. On remarquera surtout la description et la reproduction des sarcophages païens et chrétiens; nulle ville d'Afrique n'a encore donné autant de ces monuments que Tipasa; les plus importants sont reproduits dans les planches qui accompagnent le mémoire). — Ed. Jordan, *Un diplôme inédit de Conradin*. — G. Goyau, *Le vieux Bordeaux à la Bibliothèque impériale de Vienne* (reproduction dans le texte de plusieurs dessins anciens). — Bibliographie : Lucius Lector, *Le conclave, origines, histoire, organisation*, etc. (P. Fournier). — Spruner-Sieglin, *Hand-Atlas* (G. Goyau). — Nécrologie. *J. B. de Rossi*, par M. A. Geffroy.

BIBLIOGRAPHIE

W. Helbig, **L'épopée homérique expliquée par les monuments.** Traduction française de M. Fl. Trawinski, lauréat de l'Institut, avec une introduction, par M. Maxime Collignon, membre de l'Institut, chez Firmin-Didot et Cie, 1895.

Il y a une vingtaine d'années déjà qu'un érudit allemand publiait un livre intéressant sous le titre de *Réalités homériques*[1]. L'auteur cherchait à y reconstituer, à l'aide d'ingénieux rapprochements de textes, la vie sociale des contemporains d'Homère. Cet essai manquait de contrôle et l'on put continuer à se demander quelle part dans les descriptions du poète il fallait faire aux entraînements de la poésie, au penchant des aèdes à idéaliser et à donner pour *réalités* les créations de leur imagination. Entre le réel et l'idéal la part, en effet, *a priori*, est bien difficile à faire dans Homère, et l'on a pu légitimement douter jusqu'à hier que le bouclier d'Achille, par exemple, fût, en prenant au sérieux les données du poète, œuvre réalisable. Les merveilleuses découvertes de ce dernier quart de siècle ont sensiblement modifié les conditions du problème. Nous ne sommes plus réduits à chercher dans les textes seuls, les descriptions de l'*Iliade* et de l'*Odysée*, annotées par les commentateurs, des éléments d'une reconstitution matérielle de l'habitation, du costume (hommes et femmes), des objets de toilette, du mobilier, des armes offensives et défensives, des bijoux des Grecs d'Europe et d'Asie à l'époque homérique. Les célèbres et fécondes fouilles de Schliemann et de ses imitateurs ont exhumé de palais et de tombeaux, les uns de plusieurs siècles antérieurs à l'âge homérique, les autres contemporains, toute une série d'antiquités, parmi lesquelles des scènes figurées mettent sous nos yeux les objets eux-mêmes ou leur représentation et rendent possible une *illustration* du texte d'Homère, non pas conjecturale, hypothétique, fruit d'interprétations plus ou moins contestables, mais s'appuyant sur des réalités. L'œuvre, toute possible qu'elle était, n'en était pas moins fort délicate. Ces précieuses antiquités non seulement sont dispersées dans un grand nombre de musées et la plupart inédites, mais toutes ne sont pas contemporaines d'Homère, tout en pouvant l'être du temps où les chants héroïques mis en œuvre dans l'*Iliade* ont pris naissance. De plus, les unes appartiennent à l'Asie Mineure, d'autres aux îles de la Grèce, d'autres à la Grèce du nord ou au Péloponnèse. Il est des séries qu'il faut compléter par les données que nous fournissent les collections phéniciennes ou assyriennes contemporaines. Une grande sagacité, une grande prudence dans le choix des objets à rapprocher des textes était donc une condition indispensable du succès. Personne n'était aussi bien préparé que M. W. Helbig pour mener à bien une entreprise aussi compliquée. Excellent helléniste, l'un des plus érudits parmi les archéologues, connaissant mieux que personne l'archéologie classique, le domaine de l'archéologie dite préhistorique lui était également familier. L'*Epopée homé-*

1. Buchholz, *Homerische Realien*, 1873.

rique expliquée par les monuments offre donc toute garantie et nous pouvons féliciter M. Trawinski d'avoir mis cet excellent livre à la portée du grand public. *Cent quatre-vingt-dix-huit* figures, dont quelques-unes ont l'importance d'une planche, figures d'une authenticité hors de toute contestation, mettent sous les yeux des lecteurs les éléments du problème. Quand bien même quelques-uns des rapprochements entre les objets figurés et le texte d'Homère paraîtraient constestables, la vue de cet ensemble n'en sera pas moins pour le lecteur une véritable révélation de ces siècles héroïques. Le plaisir que l'on éprouve toujours à relire Homère en est doublé : une claire vision des choses donne un nouveau charme à cette poésie déjà si vivante par elle-même. Nous ne saurions trop recommander cette attachante traduction.

Alexandre Bertrand.

Les émaux byzantins de la collection de M. A. de Zmièrigorodskoi. Avec texte de M. Kondakoff, 28 planches en couleur et de nombreuses vignettes (*non mis dans le commerce*).

Le gentilhomme russe qui a fait les frais de ce magnifique ouvrage s'est épris de bonne heure des études archéologiques. Après quelques tâtonnements, ses préférences se fixèrent sur les émaux byzantins, dont il réunit une collection à peu près unique. Dès 1884, il en confia la description à un prêtre catholique d'Aix-la-Chapelle, Jean Schulz, qui passait pour très compétent en matière d'émaux rhénans. Malheureusement, Schulz n'était pas au courant de l'archéologie slave et le mémoire qu'il rédigea, publié après sa mort par M. de Zmiénigorodskoï (1890), ne rendait nullement inutile un travail plus étendu sur le même sujet. M. de Z. en chargea le professeur Kondakoff, dont on connaît la haute autorité dans tous les domaines de l'art byzantin. Son ouvrage se divise en quatre parties : 1° une introduction technique sur l'histoire de l'émail (p. 1-98); 2° un catalogue descriptif des monuments les plus remarquables de l'émaillerie byzantine, où je signalerai particulièrement des vues originales sur la *Pala d'oro* (p. 115); 3° et 4° la description des émaux cloisonnés et des émaux russo-byzantins de la collection Zmiénigorodskoï. M. Kondakoff a écrit dans sa langue, mais il a paru trois éditions de l'ouvrage, l'une en russe, la seconde en français (traduite par M. Trawinski), la troisième en allemand (traduite par M. Kretschmann). Chaque édition a été tirée à 200 exemplaires numérotés, dont aucun n'a été mis en vente. M. de Zmiénigorodskoï s'est acquis des titres durables à la reconnaissance des savants par la libéralité avec laquelle il a distribué cet ouvrage aux principales bibliothèques des deux mondes. Le livre lui-même, dédié à Alexandre III, est bien digne, par son exécution matérielle, de l'honneur que lui a fait le feu Tsar en acceptant la dédicace. Les planches en couleur, où tout l'or employé est de l'or de ducat, les vignettes, le papier, le magnifique portrait inachevé de M. de Zmiénigorodskoï par Gaillard, qui en orne le frontispice, tout concourt à faire de cette monographie, déjà si intéressante par elle-même, une des plus somptueuses publications de notre temps. Je me plaindrais même volon-

tiers qu'elle soit trop belle, car c'est à peine si l'on ose y toucher. Les œuvres d'art sont faites pour rester en place, dans des cadres ou sous des vitrines; mais un livre, surtout un livre dont le texte est aussi important que celui-là, doit pouvoir être manié sans crainte, avec une sollicitude amicale qui n'exclut pas la familiarité. S'il existait une édition in-8° du texte seul, imprimé sur le papier qui sert au commun des mortels, je me hâterais d'en faire l'acquisition.

M. Kondakoff a montré, tant dans l'introduction que dans les commentaires, une connaissance approfondie de son sujet. Je ne sais si sa préoccupation constante des origines orientales de l'art ne l'a pas conduit à des exagérations de doctrine, alors surtout que nous possédons des œuvres de l'émaillerie gauloise qui sont incontestablement antérieures aux objets similaires découverts en Orient. L'auteur croit, avec Duranty, que la Perse et les régions adjacentes ont été le foyer d'où a rayonné la technique de l'émail, comme celle de la verroterie cloisonnée; il ne me semble pas, à la vérité, qu'il ait démontré cette thèse. Mais si l'on fait abstraction de ces difficiles questions d'origines, sur lesquelles nous ne serons peut-être jamais éclairés, tout le monde conviendra que pour la période *historique* de l'émaillerie on ne saurait trouver de meilleur guide que l'*Introduction* de M. Kondakoff. La traduction française se lit avec facilité; si les fautes d'impression y sont assez nombreuses, cela tient sans doute à ce que l'ouvrage a été imprimé à Francfort, où ont également été exécutées les belles planches qui sont une fête pour les yeux.

Salomon Reinach.

Dr Deneffe. Étude sur la trousse d'un chirurgien gallo-romain du IIIe siècle. Chez Caals, Anvers, 1893.

L'auteur de ce petit mémoire s'occupe de l'histoire de la chirurgie depuis « sa prime jeunesse » et a doté l'Université de Gand d'une collection d'instruments de chirurgie antiques ou appartenant au moyen âge. Cette longue étude d'un même sujet lui donne en pareille matière une autorité indiscutable. De là l'intérêt de la brochure qui vient de paraître. Elle contient la description détaillée d'une trousse de chirurgien trouvée à Paris, près de la barrière d'Italie, qui a fait partie de la collection de M. Toulouze. A propos de chaque pièce, M. le Dr Deneffe rappelle les instruments analogues déjà connus. Neuf planches en phototypie permettent au lecteur de se rendre compte *de visu* de la forme des instruments et de suivre les dissertations techniques de l'auteur. Une sorte de préface contient des renseignements intéressants sur la chirurgie et les méthodes chirurgicales antiques. On y verra notamment que l'*asepsie* — sinon l'*antisepsie* — n'est pas née d'hier.

R. C.

LE

TOMBEAU DE SULLY

A NOGENT-LE-ROTROU

(Planche IV.)

L'on voit à Nogent-le-Rotrou, dans une chapelle dépendant de l'hôpital de cette ville, un monument funéraire qui n'est autre que celui de Maximilien de Béthune, duc de Sully, et de Rachel de Cochefilet, son épouse. Ce monument est assez peu connu des archéologues, et il mériterait de l'être davantage, car, outre l'intérêt que lui donne le grand nom du personnage dont il recouvrait les restes, il est extrêmement intéressant par lui-même : c'est un document de la plus haute importance pour l'iconographie de Sully; c'est surtout un spécimen remarquable de cette sculpture funéraire du commencement du XVII^e^ siècle où se continuaient, malgré l'envahissement du classicisme, les excellentes traditions réalistes de l'école française, de cette sculpture dont nous pouvons admirer au Louvre des œuvres telles que la statue de la duchesse de Retz, de la duchesse de Tresmes ou du grand prieur Amador de la Porte [1].

Peu de temps après la mort de Henri IV, Sully s'était retiré complètement des affaires. Il vécut encore trente et un ans loin de la cour. C'est dans sa terre de Sully, entre Gien et Orléans, qu'il s'était retiré en 1610, mais il mourut dans son château de Villebon le 22 décembre 1641. En 1624, il acheta au père du grand Condé le château de Nogent-le-Rotrou; il y commença même des restaurations qu'il ne put achever à cause des embarras que les reli-

1. Cf. Courajod, *Chronique des arts*, 1883, p. 83 ssq.; 1884, p. 229; 1889, p. 50 (*Nouvelles salles à créer au Musée du Louvre*), etc.

gieux de Saint-Denis de Nogent lui suscitèrent en sa qualité de huguenot[1]. Il dut y renoncer et, la même année, il acheta aux d'Estouteville le château de Villebon, où il fit ce qu'il n'avait pu faire à Nogent et où il séjourna à partir de cette date jusqu'à sa mort[2]. Il n'en conserva pas moins de nombreuses attaches à Nogent-le-Rotrou. C'est ainsi qu'il fut un des principaux bienfaiteurs de l'hôpital de Saint-Jacques-de-l'Aumône qui avait été fondé en 1190 par le comte Rotrou IV. Il n'est donc pas étonnant que sa veuve Rachel de Cochefilet ait fait, après sa mort, et probablement d'après ses volontés, transporter son corps à Nogent-le-Rotrou et lui ait fait élever dans l'hôtel-Dieu le mausolée que nous voyons encore ainsi que la chapelle où il est renfermé. Rachel de Cochefilet avait quatre-vingts ans lorsque son mari mourut. Elle avait été mariée une première fois au sire de Châteaupers et pouvait avoir trente ans lorsque Sully l'épousa en 1592. Elle eut neuf enfants de ce second mari, et, bien que très âgée lors de sa mort, elle vécut encore une quinzaine d'années après lui. Elle continua sans doute à combler l'hôtel-Dieu de Nogent de ses libéralités, consacrant ses œuvres pies à la mémoire de son mari. C'est ainsi que fut probablement élevée de ses deniers la porte monumentale surmontée des armes de Sully, dont la grille est datée de 1653 et qui sert encore aujourd'hui d'entrée à l'hôpital, porte bien somptueuse pour un établissement de charité, mais qui devait, dans l'intention de ses constructeurs, être digne de celui dont les restes reposaient dans ce lieu. Rachel de Cochefilet mourut à Paris en 1672; elle fut enterrée aussi à l'hôtel-Dieu de Nogent-le-Rotrou, et nous voyons sa statue à côté de celle de son mari.

I

En arrivant à l'hôpital de Nogent-le-Rotrou, c'est cette porte

1. Cf. E. Lefèvre, *Eure-et-Loir pittoresque*, 1858 : *Arrondissement de Nogent-le-Rotrou*, p. 28.
2. Cf. G. Duplessis, *Villebon* (*France artistique et monumentale*), 1894.

de 1653 qui se présente d'abord à nous. Remarquons d'abord que, si elle ne fut achevée qu'en 1653, si du moins ce n'est qu'à cette date que la grille en fut posée, elle était projetée depuis longtemps auparavant et dès la construction du mausolée de Sully. C'est ce que nous apprend un acte conservé dans les archives de l'hospice de Nogent[1], en même temps qu'il nous montre que c'était bien pour Sully qu'on la faisait :

« Le 27 mars 1643 devant Michel Demus, tabellion juré, etc., la duchesse de Sully donne à l'Hostel-Dieu de Nogent-le-Rotrou le rachapt à elle dû de la seigneurie de Montdousset... Ce faict pour aider à faire rebâtir le petit logis, qui sera démoli par la ruine du portail qui sera faicte pour rebâtir un autre portail à l'entrée de la grande cour du dit Hostel-Dieu et à la charge de faire par les commissaires paver depuis le pavé du dit portail jusqu'à celui de l'entrée de la sépulture de feu Monseigneur le duc de Sully, qui sera de largeur de 6 pieds. »

Ainsi la duchesse indemnisait l'hôpital des démolitions qu'allait occasionner la construction de *son* portail, et c'était si bien l'entrée du tombeau de Sully, et non celle de l'hôpital, que l'on devait construire un chemin pavé pour mener de cette porte non pas aux bâtiments de l'hôpital, mais à la sépulture du duc.

Cette porte, nous dit l'auteur du Supplément aux *Mémoires* de Sully[2], « est d'une très belle architecture ». Elle ne manque pas, en effet, au premier abord, d'un certain aspect de grandeur et de majesté. Elle est construite dans ce style antique qui faisait fureur alors. C'est un grand arc en plein cintre décoré de bossages et flanqué de deux colonnes corinthiennes en saillie, qui supportent un entablement assez régulier et au-dessus un fronton couronné de sculptures fort endommagées par le temps, où l'on reconnaît cependant deux Hercules couchés soutenant les

1. Archives de l'hospice de Nogent, Pièces com., cote *V*. Ce document a été cité par M. Lefèvre, *op. cit.*, p. 28.

2. On lit après les *Mémoires* de Sully, qui s'arrêtent en 1610, au tome VIII de l'édition de 1747, un *Supplément à la vie du duc de Sully depuis sa retraite*. C'est ce Supplément qui va nous fournir quelques indications précieuses pour notre étude.

armes de Sully et un paon en pierre. C'est une décoration riche, luxueuse, solennelle, qui convient bien peu à l'entrée d'un asile où l'on soulage les souffrances et les misères, mais n'est-ce pas là un des caractères de ce style classique où les églises ressemblent à des salons et la porte d'un hôpital à celle d'un palais? Toutefois, si notre porte est bien de son époque par l'ensemble du style, nous y retrouvons aussi un caractère dont nous aurons à relever d'autres traces à propos du mausolée de Sully. C'est de l'art classique par l'intention, mais provincial par l'exécution. Ces colonnes veulent être antiques, mais les chapiteaux en sont lourdement et grossièrement sculptés ; on n'y trouve pas cette habileté dans le pastiche qu'il faut au moins reconnaître à l'art du temps. De plus, ils supportent mal l'entablement qui leur est superposé; ils sont trop larges et font saillie au dehors. Les vases décoratifs qui s'élèvent au-dessus des colonnes, de chaque côté du fronton, sont maigres et pauvres d'effet. Des figures de chérubins, enfin, que l'on voit dans l'entablement entre l'architrave et la corniche, n'arrivent pas, malgré leurs efforts, à reproduire le type banal du chérubin joufflu, le triomphe de l'art jésuite. Ils sont plus individuels, portent une marque plus originale et n'en sont pas plus mal pour cela, d'ailleurs.

II

Cette porte monumentale et majestueuse franchie, nous sommes dans la cour de l'hôpital. Des bâtiments modernes la bordent de deux côtés; à droite se trouve l'église gothique de Notre-Dame, et, contre cette église, sans communication avec elle, s'élève la chapelle de Sully au-dessous de laquelle est creusé le caveau où furent descendus les cercueils. Le tombeau n'est donc pas dans l'église, mais à côté de l'église, et cela est tout naturel si l'on songe que Sully était resté fidèle à la religion réformée, qu'il était le protecteur des églises de toute la région et que jamais des catholiques n'auraient admis son tombeau dans leur sanctuaire, quelque reconnaissance qu'ils pussent lui avoir

par ailleurs. Ce fut un pasteur de l'église d'Authon, Jacques Couronné, qui présida à l'inhumation du corps de Sully, assisté de tous les ministres des environs. Il est donc tout naturel qu'il n'existe aucune communication entre l'église Notre-Dame et la chapelle.

Cette chapelle ne porte pas, comme la porte d'entrée, de date apparente, mais il est certain que c'est Rachel de Cochefilet qui la fit élever pour abriter le tombeau de son mari. Ce tombeau, pour le dire en passant, ne fut pas exécuté du vivant du duc et par ses soins, mais seulement après sa mort en 1642[1]. L'aspect et le style de la chapelle suffiraient en tous cas à en fixer la date. C'est un petit édicule hexagonal surmonté d'une sorte de dôme ou de coupole en forme de cloche qui fait un effet assez bizarre. La décoration générale en est un peu moins classique que celle de la porte; cela tient peut-être à ce qu'elle est antérieure d'une dizaine d'années, ayant été faite sans doute dès après la mort de Sully en 1642. Mais nous y retrouvons aussi les traces de ce provincialisme maladroit dans l'emploi des éléments classiques que nous avons déjà noté dans la porte d'entrée. Aux angles de la chapelle sont plaqués des pilastres avec des sortes de chapiteaux ioniques; mais pilastres et chapiteaux sont brisés pour épouser la forme de l'angle de l'hexagone, ce qui est un contre-sens décoratif et produit un effet assez disgracieux. La porte de cette chapelle, au contraire, petite porte basse qui donne accès auprès du tombeau même, est décorée d'une ornementation solide et puissante qui sent déjà le classique, mais qui n'est pas textuellement copiée sur des modèles antiques. Le tympan en est formé d'une sorte de coquille, de valve, sur les bords de laquelle on remarque comme des têtes d'animaux. Cela est d'une fantaisie puissante, encore assez fréquente à l'époque de Louis XIII.

1. On fut même obligé, pendant la durée des travaux, de laisser le cercueil exposé dans une chambre du château de Villebon décorée à cet effet (cf. *Suppl. aux Mémoires de Sully*, *loc. cit.*).

III

L'extérieur de cette chapelle ne paraît pas avoir été remanié depuis sa construction : à peine soupçonnons-nous un petit vase de fleurs maigrelet qui surmonte le tympan de la porte et qui pourrait bien avoir été ajouté après coup. Il n'en est malheureusement pas de même de l'intérieur; nous ne sommes pas certains de pouvoir nous faire une idée exacte du monument tel qu'il fut conçu au XVII^e^ siècle.

Voici, en effet, ce que nous voyons : deux statues de marbre blanc, à genoux, les mains jointes, celle de Sully et celle de sa femme, sont placées côte à côte sur un massif carré de maçonnerie peinte en imitation de marbre. Sur les côtés de ce massif, et sans qu'on ait pris la peine de les encadrer dans la décoration nouvelle, des plaques de marbre blanc sculptées sont attachées par des crampons. On y voit les armes de la famille, entre autres celles de Sully qui portait d'*argent fascé de gueules* avec des Hercules en supports[1], comme nous en avons déjà vu sur la porte d'entrée. Cet arrangement est certainement moderne et nous ne savons pas s'il reproduit exactement le monument primitif. Sur la table de faux marbre, devant les statues, est placé un petit sarcophage de marbre noir qui a été offert — bien malencontreusement pour l'effet artistique du monument — par les descendants de la famille lorsqu'ils ont recueilli et enlevé il y a peu d'années ce que la Révolution avait laissé des restes de leurs ancêtres[2]. Quant à la décoration de l'intérieur de la chapelle, elle est très simple : la voûte est peinte en bleu avec des étoiles d'or. Sur le

1. Le dessin du tombeau, qu'a publié M. Duplessis dans sa notice sur Villebon, n'est pas très exact. Les armoiries nous en fournissent une preuve de détail. L'artiste a supprimé les Hercules et dessiné un écu quelconque.

2. Il paraît que les restes de Sully et de sa femme avaient, pendant la Révolution, été retirés de leur caveau et de leurs cercueils de plomb, puis enterrés dans un coin du cimetière Notre-Dame ; c'est assez récemment que l'on prétendit les retrouver. Le comte de Béthune, descendant de la famille, les réclama et les transporta dans le caveau de sa famille, à l'exception de quelques ossements qu'il laissa à Nogent dans le sarcophage en question.

mur qui fait face aux statues sont inscrits en or sur fond bleu les Dix commandements de Dieu, et sur le mur opposé, derrière les statues, se voit une longue épitaphe sur une plaque de marbre noir. Le reste n'est que du badigeon.

Disposition des statues, épitaphe, décoration, tout cela ne nous paraît pas original, tout cela a subi des restaurations. Dans quelle mesure ce qui subsiste nous donne-t-il une idée de l'état ancien? C'est ce que nous allons chercher.

La décoration simple ne doit pas trop nous étonner dans un monument protestant, non plus que la présence, pour tout ornement, du Décalogue. Cette décoration était déjà telle en 1844. M. E. Lefèvre, dans l'*Annuaire du département d'Eure-et-Loir*[1] de cette année, nous la décrit ainsi. Suivant lui, le tableau où sont tracés les Dix commandements de Dieu aurait remplacé une représentation des Tables de la Loi. Nous savons encore par le Supplément aux *Mémoires* de Sully que la voûte était peinte en azur et semée de fleurs de lis et que l'intérieur était « orné des armoieries et des alliances de la maison de Béthune ». C'est probablement de peintures murales qu'il est question ici. Nous savons aussi qu'à Villebon la duchesse de Sully avait fait construire une sorte d'oratoire[2], où s'élevait la statue de son mari et où l'on voyait également les Dix commandements de Dieu avec des peintures d'armoiries, d'emblèmes et de devises, et, chose curieuse, avec une répétition de l'épitaphe de Nogent-le-Rotrou.

Cette épitaphe, nous n'en avons plus l'original à Nogent. Celle que nous y voyons occupe pourtant bien la même place. « Les statues étaient tournées vers l'orient et derrière celle du duc se lisait son épitaphe. » Elle occupe encore cette place. C'est une inscription en petits caractères carrés et sans grande finesse tracée sur une plaque de marbre noir. Cette plaque est elle-même encadrée d'une bordure de marbre jaune d'un effet décoratif déplorable. Au-dessous, un ornement quelconque, draperie

1. *Topographie*, p. 77.
2. C'est aujourd'hui la salle de billard du château de Villebon.

banale en plâtre, suffirait à nous prouver que nous sommes en présence d'un remaniement. Voici la première partie de l'inscription, qui se rapporte à Sully et à sa femme :

CY GIST

Le corps de très haut, très puissant et très illustre Seigneur, Monseigneur Maximilien de Béthune, duc de Sully, marquis de Rosny, *prince souverain d'Henrichemont et de Boisbelle*, lequel depuis l'âge de XIIII ans *s'attacha au* roy Henri le Grand *auprès duquel il se trouva à la mémorable bataille d'Ivry qui rendit ce monarque vainqueur de ses ennemis et paisible possesseur de sa couronne.* Il y gagna par sa valeur la cornette blanche et fit de sa main plusieurs prisonniers de *distinction. Ses services, ses vertus et son zèle pour son maître si digne d'être chéri lui méritèrent pendant toute sa vie la confiance et l'amitié de ce grand Roi qui l'honora successivement* des dignités de duc et pair, gouverneur du haut et bas Poitou, grand voyer et grand maître de l'artillerie de France, *charge dont il était déjà revêtu lorsque, semblable à l'aigle dépositaire des foudres de Jupiter*, il prit et emporta la forteresse de Montmélian que l'on regardait comme imprenable et plusieurs places du duché de Savoie. *Il administra seul* les emplois et charges de surintendant des finances du royaume avec une *prudence et une* économie *qui lui ont attiré l'admiration de ses contemporains et de la postérité.* Il continua ses fidèles services jusqu'au jour malheureux où *le plus grand et le meilleur des Roys* perdit la vie par la main *d'un parricide. Honoré par Louis XIII du bâton de maréchal de France*, il passa les restes de sa vie *dans le sein de sa famille* et dans une douce *et paisible* tranquillité. Il mourut le XXII Décembre MDCXLI dans son château de Villebon *d'où* son corps *a été transporté* ici à Nogent-le-Rotrou, dit le Béthune, où repose à côté de ses illustres cendres très haute, très puissante et très illustre Dame Madame Rachel de Cochefilet, duchesse de Sully, son épouse, morte à Paris en MDCLXXII à l'âge de LXXVII ans.

Quelques mots sont dès l'abord suspects dans cette épitaphe, quand ce ne serait que ce jugement de la postérité, invoqué bien tôt, semble-t-il. La suite ne nous laisse plus de doute. Sur la même plaque de marbre plusieurs lignes ont été méthodiquement effacées. M. Lefèvre, qui a publié l'inscription dans son *Annuaire* de 1844, les a sautées; nous avons cherché à les lire, et voici ce que nous y avons vu, malgré quelques mots qu'il nous a été impossible de restituer :

Pierre-Gaspard-Marie Grimod, comte d'Orsay et de Nogent-le-Béthune... baron de P... et souverain seigneur de Delain, a fait rétablir et... ler cette épitaphe à la mémoire de Maximilien... son... et son prédécesseur dans la seigneurerie de cette ville de Nogent.

Et plus bas sur une autre plaque de marbre, sans qu'on voie trop la raison de cette séparation :

Hommage rendu aux Mânes du Grand Sully tant en son nom qu'en celui de la sérénissime princesse Marianne de Hohenlohe-Waldenbourg, comtesse d'Orsay et de Nogent, son épouse, en MDCCLXXXIV.

Il n'y a plus de doute maintenant, nous sommes certains de la date de l'inscription que nous lisons. Elle est de 1784. La question est de savoir si cette rédaction est une copie de l'épitaphe originale ou si elle en est seulement inspirée. Fort heureusement, nous avons conservé, dans le Supplément aux *Mémoires* de Sully, le texte de l'épitaphe de 1642; il nous a paru intéressant de le rapprocher de celui que nous lisons actuellement et dont la rédaction date de 1784. Le voici :

CY GIST

Le corps de très haut, très puissant et très illustre seigneur, Monseigneur Maximilien de Bêthune, duc de Sully, marquis de Rosny, lequel depuis l'âge de 14 ans courut toutes les fortunes du roi Henry le Grand entre lesquelles est cette mémorable bataille qui adjugea la couronne au Victorieux, où il gagna par sa valeur la cornette blanche et fit de sa main plusieurs prisonniers de marque. Il fut par lui honoré en reconnaissance de ses vertus et mérites des dignités de duc et pair, gouverneur du haut et bas Poitou et grand maître de l'artillerie, en laquelle, comme portant les foudres de son Jupiter, il prit et emporta la forteresse de Montmélian qu'on regardait comme imprenable et plusieurs places du duché de Savoie, des charges de grand voyer et de surintendant des finances qu'il administra seul avec une prudente économie. Il continua ses fidèles services jusqu'au jour où ce César des Français perdit la vie par la main parricide d'un de ses sujets, après la mort duquel il se retira chez soi, où il passa les restes de sa vie dans une douce tranquillité. Il mourut âgé de LXXXII ans le XXII Décembre MDCXLI dans son château de Villebon. Son corps est ici à Nogent-le-Rotrou, dit le Béthune, où repose à côté de ses illustres cendres très haute, très puissante et très illustre Dame Madame Rachel de Cochefilet, duchesse de Sully, son épouse, morte à Paris l'an MDCLIX, à l'âge de LXXXXVII ans.

Remarquons, d'abord, que les chiffres donnés par l'épitaphe de 1784 pour la mort de la duchesse et pour son âge étaient éminemment absurdes, puisque, d'après eux, la duchesse n'aurait même pas été née en 1592, date de son second mariage. Ceux-ci, au

contraire, nous présentent une solution beaucoup plus acceptable, puisqu'ils lui donnent trente ans en 1592.

De plus, nous voyons ici dans le détail combien peu l'on s'est fait faute de remanier le texte, de l'augmenter, de le corriger, de l'expliquer, de le rajeunir, de le mettre enfin au goût du jour jusque dans des détails de langue. L'allusion aux foudres de Jupiter ne paraissait plus assez claire, on l'a précisée ; le « César des Français » choquait, on l'a remplacé ; « il se retira chez soi » ne se disait plus, on l'a supprimé; le mot « parricide » ne paraissait plus s'employer comme adjectif, on en a fait un substantif, etc.[1].

L'exemple de l'épitaphe est curieux, car il nous fait pressentir le traitement que l'on a pu faire subir au monument lui-même.

Que ne pouvons-nous retrouver de même l'état original du monument? La description des *Mémoires* est très vague et nous laisse dans l'indécision. L'inscription nous a appris qu'en 1784 le comte d'Orsay, seigneur de Nogent, a dû faire rétablir l'épitaphe. Comment se fait-il qu'elle en ait eu besoin? et n'a-t-il pas touché également au tombeau? Est-il l'auteur responsable du massif de maçonnerie si lourd et des faux marbres qui n'encadrent même pas les armoiries? C'est que la Révolution a passé par là, elle aussi. M. E. Lefèvre, dans son *Annuaire* de 1844, nous raconte que les cercueils auraient été ouverts, le plomb fondu pour faire des balles[2], les cendres profanées et la tête de Sully promenée au bout d'une pique. M. Lefèvre s'emporte contre cette rage révolutionnaire et cette inimaginable barbarie. Peut-être y a-t-il là quelque exagération. Nous ne trouvons guère de trace de cette furie dont il parle. Les statues sont intactes ; à peine un ongle manque-t-il à une des mains de Sully. Comment ces furieux au-

1. Tous les passages en italiques dans la rédaction de l'épitaphe de 1784 sont des additions ou des corrections.

2. La tradition rapporte, à Nogent, que lors d'un passage de troupes républicaines qui marchaient sur la Vendée les cercueils de plomb du duc et de la duchesse de Sully furent transportés à la mairie pour leur fournir des balles. Ce n'est pas d'ailleurs la seule preuve que nous ayons du vandalisme exercé dans les provinces par les troupes de la République. Cf. Félix Chambon, *Pont-du-Château pendant la Révolution* (*L'Auvergne historique*, 1894, p. 151).

raient-ils respecté l'image de celui dont ils traînaient les ossements dans la rue? Trois lignes seulement ont été effacées dans l'épitaphe. Le reste, qui exalte les vertus d'un roi et de son ministre, qui traite de parricide le meurtrier de ce roi, n'a pas été touché. On a effacé seulement le nom du dernier oppresseur du pays et l'énumération de ses titres lorsqu'on fut débarrassé de celui qui les portait. Le comte d'Orsay était sans doute détesté à Nogent. Il avait épousé une Allemande et avait dû être des premiers à émigrer. Sully, au contraire, n'avait dû laisser que de bons souvenirs dans le pays. Voilà une rage bien froide et bien méthodique. La sépulture n'en fut pas moins violée et les statues peut-être bien dérangées. Il se peut donc que nous soyons en présence d'une restauration postérieure à la Révolution, d'un arrangement, comme nous en avons tant d'autres, des fragments conservés du mausolée[1]. Aucun document ne nous permet jusqu'à présent de résoudre ce problème. Il est bien regrettable en tous les cas que nous ne puissions nous rendre compte de la disposition primitive du monument, car certaines questions de date qui se posent en présence des fragments qui nous restent seraient probablement résolues par le fait même.

IV

De ces fragments les uns, comme les plaques d'armoiries, sont peu importants ; les autres, au contraire, sont du plus haut intérêt : la statue de Sully surtout est un morceau capital.

Le ministre de Henri IV est représenté dans son grand costume de cérémonie, couvert du manteau ducal qui s'entr'ouvre pour laisser voir son haut-de-chausse tailladé. Il porte la fraise tuyautée qui devait déjà passer de mode au moment où il mourut, mais qu'il se plaisait sans doute à porter encore en souvenir de

1. Toutefois, l'on n'a pas gardé le souvenir, à Nogent, que jamais les statues aient été enlevées de leur emplacement primitif, comme cela arriva pour tant de monuments pendant la Révolution.

sa jeunesse, peut-être aussi pour cacher une blessure qu'il avait reçue au cou dans un combat. La tête, légèrement tournée vers la gauche, est admirable, digne des plus grands artistes. On est, dès l'abord, frappé de la noblesse tranquille du profil, de cette ligne formée par le front dégarni et le nez légèrement aquilin. La barbe est longue et régulière et fait songer à ces belles têtes si expressives et si graves du XVI^e^ siècle et de la Réforme. L'expression est sereine, presque souriante, bien que le sourcil soit légèrement froncé. On sent l'énergique volonté et la haute intelligence de l'homme, bien que le nez un peu large et le pli un peu dur de la lèvre accusent plus de droiture et de solide raison que de finesse et d'élévation.

L'exécution de toute la figure, d'ailleurs, trahit la même habileté chez l'artiste : les cheveux et la barbe sont finement et harmonieusement traités ; les mains sont d'une pureté et d'un modelé exquis et rappellent encore les jolies mains de l'école de Germain Pilon. Les draperies enfin sont d'une admirable souplesse, et la figure tout entière d'un marbre un peu jaune et doré achève de séduire les yeux.

Sur la base de cette statue, du côté droit, nous lisons cette inscription :

B · BOVDIN · F · 1642

Nous connaissons un Thomas Boudin, qui avait exécuté à la cathédrale de Chartres une partie des sculptures de la clôture du chœur et était mort à Paris en 1637. Celui-ci ne peut être que son fils Barthélemy Boudin [1]. C'était le quatrième enfant que ce Thomas Boudin eut de sa femme Marie Aumont. Il naquit en 1610 et eut pour parrain « Barthélemy du Tremblay, sculpteur ordinaire du roi ». Il vécut donc probablement, comme son père et son parrain, dans ce milieu des sculpteurs des maîtrises et des corporations parisiennes dont son père avait signé les statuts en 1619. Il habitait lui-même à Paris, rue de la Tisseranderie. Ce n'était donc pas pour Nogent un artiste local. Mais on le connais-

1. Cf. le *Dictionnaire* de Jal.

sait sans doute à Villebon, grâce à la réputation que son père s'était faite par ses sculptures de Chartres et pour lesquelles il avait été peut-être lui-même son aide et son continuateur. C'est tout ce que nous savons de lui et cela est regrettable, car la figure de Sully n'est pas loin d'être un chef-d'œuvre.

Elle devait être infiniment supérieure en tous cas à cette autre statue que la duchesse de Sully avait fait exécuter par un artiste italien, que l'on ne nous désigne pas autrement, pour cet oratoire du château de Villebon, dont nous avons déjà parlé et que nous décrit le Supplément aux *Mémoires*. Cette statue n'est plus à Villebon. M. G. Duplessis ne sait ce qu'elle est devenue. M. E. Lefèvre, en 1858, écrivait qu'elle avait été transportée à Sully et très mal exposée lorsque la famille de Béthune avait abandonné Villebon, et il souhaitait de la voir revenir à sa place primitive. Quoi qu'il en soit, la description que nous en avons dans les *Mémoires* et l'admiration dont elle y est l'objet (elle peut aller de pair, dit-on, avec les monuments de la Grèce et de Rome) nous la font entrevoir comme une œuvre de style ronflant et théâtral. Le duc, appuyé sur un écusson, tient son bâton de maréchal de la main droite, d'un geste noble et bien connu ; et le laurier couronne sa tête, sans doute pour garnir son front, chauve comme celui de Jules César. Combien le motif de l'œuvre de Boudin est plus sincère, plus grave, plus recueilli ; cette belle statue, à genoux, les mains jointes, sans attirail antique, et dont l'expression vraie de la physionomie fait toute la beauté [1].

Le Supplément aux *Mémoires* de Sully nous dit en parlant de tout le monument : « Une inscription marque que cet ouvrage qui est très bien exécuté fut fait en 1642 par B. Boudin. » Et M. Lefèvre, qui n'y regarde pas de si près, affirme que Rachel de Cochefilet a commandé *les deux statues* à Boudin. Mais c'est la statue de Sully seule qui est signée sur la base. Était-ce Boudin

1. On pourrait également la comparer avec un buste de Sully qui se trouve à Villebon, au-dessus d'une porte de la cour, et qui, d'après le cadre où il est placé, ne doit pas être moderne. Cf. Lefèvre, *Eure-et-Loir pittoresque*, p. 45.

qui avait été chargé par la duchesse de l'exécution de tout le monument? L'état actuel ne permet pas de nous en rendre compte. La place de sa signature nous ferait plutôt croire qu'il n'a reçu de commande que de la statue du duc. Quant à celle de la duchesse, nous nous refusons à croire qu'elle puisse être de la même main que le Sully. C'est une figure lourde et pâteuse, sans aucun intérêt. La tête est assez régulière, mais sans expression; les traits sont épais et mous. L'attitude est raide, sans rien de la souplesse que l'on sent dans l'œuvre de Boudin, les mains lourdement traitées et sans finesse. Les plis du vêtement sont rigides et tombent en des cassures sans grâce. Le tout enfin est d'un marbre gris qui est loin de valoir, comme effet, celui de la statue voisine[1].

Notre première impression en voyant cette œuvre avait été de la reporter beaucoup après la statue de Sully, d'en placer l'exécution seulement à la mort de la duchesse, dix-sept ans plus tard. Elle aurait été alors traitée par un artiste quelconque, à un moment où auraient été perdues les traditions qui avaient fait la sculpture française du début du siècle si vraie et si vivante. Mais il faut bien reconnaître que par le costume, par la coiffure, la statue porte bien la date des environs de 1642. C'est bien la même grande collerette plate et laissant la gorge un peu découverte, la même chevelure divisée en masses lourdement symétriques, que nous trouvons au Louvre dans la statue de Marguerite de Luxembourg, duchesse de Tresmes, et qui, elle, est de 1645. La physionomie de la femme qui paraît encore jeune, dans la maturité un peu grasse des environs de la cinquantaine, ne saurait nous servir d'indice, puisque nous savons qu'elle avait quatre-vingts ans en 1642. Elle est donc certainement flattée. C'est un portrait rétrospectif, qu'il ait été exécuté en 1642 ou en 1659.

Quoi qu'il en soit, c'est probablement là l'œuvre d'un sculpteur provincial et sans grand talent qui travaillait en même temps que

1. A examiner les statues par le revers, on constate encore que les plis du manteau de la duchesse sont notablement moins longs que ceux du duc. Il semble que les statues n'aient pas été faites pour être ainsi côte à côte.

le Parisien B. Boudin et en même temps que ses compatriotes, sans doute, les architectes provinciaux — les maçons serait peut-être plus juste — qui construisaient la chapelle et la porte d'entrée. Il faudrait avouer, si l'on découvrait un document qui mît cette figure au compte de Boudin, qu'il fut bien mal inspiré cette fois et que son ciseau avait de singulières inégalités.

Tel est l'ensemble de ce monument, dont une partie est une œuvre d'art d'une grande valeur, et qui soulève encore bien des questions intéressantes auxquelles nous avons essayé de donner une solution du moins provisoire.

P. Vitry.

LYCURGUE ET NIKÉ

Le Louvre possède une amphore panathénaïque datant de l'archontat d'un Théophraste[1], qui doit être l'archonte de 313 avant J.-C. plutôt que celui de 340; en effet, l'inscription présente η et ω, tandis que les amphores de l'archontat de Pythodelos, en 336, ont ε et ο[2].

Fig. 1.

Sur ce vase on voit, comme à l'ordinaire, Athéna entre deux colonnes; mais, ici, l'une des colonnes est surmontée de l'image d'un dieu ou d'un homme, tenant une figure de Niké (fig. 1).

Stephani a pensé[3] que la figure sur la colonne était Ploutos ou Triptolème. Mais ce peut être aussi la statue d'un mortel; puisque nous voyons que les statues d'Harmodios et d'Aristogiton ont été peintes sur le bouclier d'Athéna dans un vase panathénaïque de la même époque[4]. Et si nous comparons cette image à des statues comme le Sophocle du Latran, le Démosthènes du Vatican ou l'Eschine de Naples, nous conclurons qu'elle représente la statue de quelque orateur.

Il est vrai que, dans ces statues, la main n'est pas levée; mais c'était le geste attribué à un orateur dans une statue de Céphisodote l'ancien[5].

1. *Monumenti*, t. X, pl. 48 A.
2. *Ibid.*, pl. 47 A, 47 B.
3. *Compte rendu* pour 1876, p. 75.
4. *Monumenti*, t. X, pl. 48 D.
5. Pline, XXXIV, 87 : *fecit et contionantem manu elata.*

L'orateur Lycurgue avait complété et décoré le stade panathénaïque une douzaine d'années avant la date de l'amphore du Louvre[1]. Il n'y aurait donc rien d'étrange à ce qu'une statue de lui figurât sur la colonne de l'amphore. Bien entendu, il ne peut être question de la statue en bronze de l'Agora[2], qui ne fut élevée qu'en 307, sous l'archontat d'Anaxikrates. Mais ce pouvait être la statue de bois que firent de lui les fils de Praxitèle, Céphisodote et Timarque[3].

Fig. 2.

Ces sculpteurs n'ont guère pu faire une statue de bois sans addition d'or ou d'ivoire; or, il est à remarquer que, sur le vase, la figure de l'homme est noire et celle de la Niké blanche, comme si l'on avait voulu indiquer une différence de matériaux. Il est probable que, si la grande figure représente Lycurgue, la petite Niké est un souvenir des statues de Niké en or massif que Lycurgue dédia à Athéna[4].

La petite Niké est placée sur un curieux piédestal, dans la main de la grande figure. Malheureusement, la peinture est trop indistincte pour qu'on en suive les contours[5]. Cependant nous pouvons conjecturer qu'il avait la forme d'une proue de navire, sachant que des images de Niké sur une proue se voient sur les colonnes d'une amphore panathénaïque sous l'archontat de Nikétès (332 av. J.-C.) [fig. 2][6].

1. Plutarque, *Vit. orat.*, VII, 6, avec le décret, III, 5.
2. *Ibid.*, VII, 31 et III, 8.
3. *Ibid.*, VII, 39.
4. *Ibid.*, VII, 5 et III, 4.
5. Je dois à M. Pottier la note suivante : « La petite Victoire, elle-même très sommaire, est posée sur une sorte de boule blanche dans laquelle on ne distingue aucun trait précis, ni même aucun contour bien arrêté, la couleur blanche étant en partie usée et laissant transparaître le fond. »
6. *Monumenti*, t. X, pl. 47 D.

Sur une autre amphore panathénaïque du même archontat[1], Niké paraît voltigeant au-dessus de la proue. Il y a là certainement un traitement plus heureux du même motif, car la déesse ailée doit être imaginée dans l'air plutôt que posée sur le navire (fig. 3).

Fig. 3.

Ceci suggère une question : La Niké de Samothrace et toutes les statues similaires n'ont-elles pas été inspirées par quelque peinture représentant Niké voltigeant au-dessus d'un vaisseau de guerre? Le sculpteur était obligé de placer Niké sur le vaisseau même, afin de lui donner un support, alors que cette nécessité ne pesait pas sur le peintre. Il est vraisemblable que ce motif parut d'abord dans la branche de l'art qui était le mieux capable de l'exprimer.

Cecil Torr.

1. *Monumenti*, t. X, pl. 47 e.

EPONA

Dans la *Revue archéologique* de 1894, j'ai publié une jolie statuette en terre cuite de la collection de M. le Dr Pozzi, représentant Ariane ou une Ménade assise à gauche sur une mule au repos[1]. A cette occasion, M. F. de Mély a bien voulu me communiquer le croquis d'une figurine en bronze que je reproduis, d'après son dessin, au cours du présent article (n° 11). Découverte à Janville (Eure-et-Loir), elle n'a fait que passer sous les yeux de M. de Mély, qui ne sait où elle se trouve aujourd'hui. Le motif — une femme assise à droite sur un cheval au trot — est suffisamment connu par la série des monuments gallo-romains, bas-reliefs ou figurines, où l'on incline, depuis une cinquantaine d'années, à reconnaître des images d'Epona, bien que cette désignation ait été contestée de nos jours par plusieurs antiquaires allemands. Occupé depuis longtemps à réunir des matériaux sur cette question, en vue d'une *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain-en-Laye*, il m'a semblé que l'occasion était bonne pour donner un petit *Corpus* des représentations d'Epona, dont beaucoup sont encore inédites et dont les exemplaires publiés sont dispersés dans un grand nombre de recueils. Un catalogue descriptif ne pouvant suffire, je me suis décidé à dessiner au trait toutes celles de ces images dont je pouvais me procurer un moulage, une photographie ou une gravure[2]. Les croquis que l'on trouve plus loin n'ont aucune prétention artistique : ils doivent servir uniquement à préciser le motif et à permettre de reconnaître les objets. Au cours de la préparation de ce travail, j'ai dû m'adresser, pour obtenir des renseignements, à nombre d'a-

1. *Revue archéol.*, 1894, I, pl. X, p. 289.
2. Les dessins que je n'ai pas exécutés moi-même sont signalés en leur lieu.

mateurs et de conservateurs de collections, tant de France que d'Angleterre, d'Allemagne et de Hongrie ; je suis heureux de dire que pas une de mes lettres n'est restée sans réponse et que j'ai souvent reçu de bonnes photographies là où je ne demandais qu'un dessin. Je tiens à remercier tous les antiquaires qui m'ont ainsi témoigné leur obligeance ; on trouvera leurs noms dans les notices dont ils m'ont facilité si aimablement la rédaction.

Les documents que j'ai réunis sont classés sous trois chefs :

1° *Écuyères gallo-romaines ;*

2° *Divinités féminines associées à des chevaux, mais non montées ;*

3° *Inscriptions et textes mentionnant la déesse Epona.*

Dans chaque section, les objets sont classés par pays, en suivant, pour la France, l'ordre alphabétique des départements.

Comme conclusion de ce catalogue raisonné et illustré, j'essaierai d'établir que la déesse équestre est bien Epona, contrairement à l'opinion de MM. Becker, Lindenschmit et Peter; la démonstration de ce fait me paraît maintenant pouvoir être faite avec rigueur.

Les articles *Epona* dans le *Lexikon der Mythologie* de M. Roscher (1886) et dans le *Dictionnaire des Antiquités* de M. Saglio (1891) ne contiennent pas d'essais de catalogue. Ce que l'on a tenté jusqu'à présent dans cette voie est peu de chose, comme en témoignent les indications suivantes. En 1842, Düntzer ne connaissait pas encore d'image d'Epona équestre[1]. En 1843, Chassot de Florencourt en signale deux[2]. Becker, en 1858, en énumère huit[3]. En 1870, Lindenschmit déclare en avoir réuni quatorze, dont treize dans la vallée du Rhin[4]. M. Weckerling, en 1885, porte le nombre de ces figures à vingt[5]; enfin, M. Hett-

1. *Jahrb. der Alterthumsfr. im Rheinlande*, 1842, t. I, p. 89.
2. *Ibid.*, 1843, t. III, p. 49.
3. *Ibid.*, 1858, t. XXVI, p. 91.
4. Lindenschmit, *Alterthümer*, t. II, 1, 6.
5. Weckerling, *Die römische Abtheilung des Paulus-Museums*, Worms, 1885, p. 45.

ner, en 1893, comptait environ trente exemplaires du même type, mais n'en donnait pas d'énumération [1]. Le catalogue qui va suivre en contient *soixante*, c'est-à-dire deux fois plus que n'en connaissait M. Hettner. Il est certain qu'on pourrait encore accroître cette liste par l'étude des musées de l'est de la France et de la vallée du Rhin. Nous souhaitons que notre travail ait pour résultat de stimuler les recherches dans cette direction, et nous recevrons avec reconnaissance les renseignements qu'on voudra bien nous transmettre tant sur des pièces inédites que sur celles dont la publication nous a échappé.

I. TYPE ÉQUESTRE

A. FRANCE

Ain. — 1. Bronze. Haut. 0^{m},123. Figurine découverte à *La Madelaine* près Bagé-la-ville, arrondissement de Bourg, acquise en 1849 par le Cabinet des Médailles. La déesse, plutôt couchée qu'assise sur sa monture, tient une patère de la main droite. Mon dessin est un calque de la gravure qui doit paraître dans le *Catalogue des bronzes de la Bibliothèque nationale* (n° 691); l'épreuve m'a été obligeamment communiquée par M. Babelon.

N° 1. — La Madelaine (Ain). Bronze.

Allier. — 2. Terre cuite blanche. Figurine découverte à *Néris* et publiée par Tudot, *Collection de figurines en argile*, fig. XXIV, p. 21. La déesse, tenant une patère et une corne d'abondance, est assise à gauche, ce qui a déjà frappé Tudot. « C'est le seul exemple, dit-il, que nous voyons de cette déesse assise sur le côté gauche du cheval ; celles qui ont été rencontrées à Largillière, à Laforêt et à Vichy sont toutes assises sur le côté droit... Nous insistons sur ce fait qui semble révéler un usage particu-

1. Hettner, *Die römischen Steindenkmäler des Provinzialmuseums zu Trier*, p. 62.

lier à la Gaule, celui de se servir plus habituellement de la main gauche que de la droite, coutume qui s'accorderait (!!) avec la tendance à écrire dans un sens opposé au nôtre. » Nous reviendrons plus bas sur cette question, et ne citons ici l'opinion de Tudot qu'à titre de curiosité.

N° 2.
Néris (Allier). Terre cuite.

N° 3.
Saint-Pourçain (Allier).
Terre cuite.

3. Terre cuite blanche. Figurine découverte à *Saint-Pourçain,* arrondissement de Gannat. Au Musée de Saint-Germain, n° 28029 (collection Esmonnot).

3 *bis*. La même localité a donné une figurine en terre cuite blanche, représentant une femme assise à droite sur un bœuf (au Musée de Saint-Germain, n° 28033). Elle rentre évidemment dans la série qui nous occupe et ne saurait être considérée comme une Europe ou une Ménade[1].

N° 3 *bis*.
Saint-Pourçain (Allier). Terre cuite.

4. Terre cuite blanche. Figurine découverte au champ Lary à *Toulon-sur-Allier*, aujourd'hui au Musée de Moulins. Elle a été publiée deux fois : Tudot, *Collection de figurines,* pl. XXXV; *Catalogue du Musée départemental de Moulins,* 1885, n° 649, pl. XVII.

5. Terre cuite blanche. Figurine de Toulon-sur-Allier, au Musée de Saint-Germain (n° 27962).

Côte-d'Or. — 6. Pierre. Haut. 0^{m},41. Statuette découverte en

1. J'ai noté, au Musée de Vienne (Autriche), une figurine de plomb de provenance inconnue (n° 1249), qui représente une femme assise à gauche sur un taureau trottant vers la gauche. Comme le style en est indigène, elle m'a fait songer à la figurine de Saint-Pourçain; mais je n'indique ce rapprochement qu'avec réserve.

1811 à *Dijon*, dans les substructions du *castrum Divionense*, au cours des fouilles entreprises pour la construction du théâtre. Elle appartenait au Dr Marchant et se trouve aujourd'hui au Musée de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or; j'en dois une photographie à l'obligeance de M. d'Arbaumont. Le dos d'Epona est appuyé contre un fond en forme de disque; elle tient de la main droite levée un objet indistinct. La housse sur laquelle elle est assise descend presque jusqu'à terre. — Signalée dans le *Catalogue du Musée d'antiquités de la Côte-d'Or*, 1894, p. 356, n° 1877 (voir aussi l'*erratum* de cet ouvrage).

N° 4.
Toulon-sur-Allier (Allier). Terre cuite.

7. Pierre. Bas-relief du Musée de Beaune, découvert à *Meursault*. L'image a été reproduite par Bigarne, *Étude sur l'origine, la religion et les monuments des Kalètes-Édues*, Beaune, 1872, pl. IV, 3, p. 116 : « Encastrée dans le mur d'une maison de Meursault, elle a été trouvée dans les vignes, entre le village et Puligny... Cette statue à cheval est une sorte de Panthée qui reproduit les caractères des trois personnes de la Trinité gauloise. Je la considère comme la représentation de Belisama... La femme assise est l'Isis céleste, dont la tête est entourée du disque du soleil ou de la lune... Le chien sculpté sur le devant rappelle le troisième personnage de la Trinité gauloise; nous avons vu que cet animal est l'attribut de Nehanellia, la déesse des eaux de l'île de Walche-

N° 5.
Toulon-sur-Allier (Allier).
Terre cuite.

N° 6.
Dijon (Côte-d'Or). Pierre.

ren[1]. » Le nimbe est un détail que nous retrouverons dans un autre monument (n° 28).

8. Pierre. Haut. 0m,28. Statuette (le revers n'est pas modelé) découverte à *Vitteaux* et donnée par M. Beaune, en 1863, au Musée de Saint-Germain (n° 1476). La déesse pose les pieds sur le dos d'un poulain qui lève la tête vers un vase plein de fruits qu'elle tient de la main droite. La tête de la monture d'Epona a complètement disparu par suite d'une cassure.

N° 7.
Meursault (Côte-d'Or).
Pierre.

9. Pierre. Bloc haut de 0m,26 sur 0m,24 de large et de 0m,09 d'épaisseur, pesant 6 kilogrammes. Découvert à l'ouest de *Vitteaux*, au champ dit *des Mises*, en même temps qu'un chapiteau ciselé de cuivre rouge, creux à l'intérieur et haut de 0m,075 (pommeau de canne?). Cette sculpture appartenait en 1894 à M. Durandeau, qui l'a publiée dans le *Réveil bourguignon*, journal bi-mensuel (25 avril 1894) sous le nom de « Déesse Vitellia. » — « Elle est assise, dit-il, sur le dos d'une vache sacrée, posant ses pieds sur un petit veau qui tourne la tête du côté des pis maternels. » Mais la croupe de l'animal sur lequel la divinité est assise n'est pas celle d'une vache ; malgré l'extrême maladresse de l'exécution, il faut reconnaître ici une jument avec son poulain.

N° 8. — Vitteaux (Côte-d'Or). Pierre.

9 *bis*. M. Changarnier me signale obligeamment un bas-relief du Musée de *Beaune*, qui représente un poulain tétant sa mère ; il a pu faire partie d'un groupe analogue au précédent.

Eure. — 10. Terre cuite blanche. Mare de *L'Argillière*, commune

1. Cette citation a pour but de donner une idée de l'ouvrage étrange auquel nous l'empruntons.

de Baux, près du Vieil-Évreux[1] (Tudot, *Collection de figurines*, pl. XXXIV, C, D, E).

Eure-et-Loir. — 11. Bronze. Haut. 0m,075. Statuette découverte près de *Janville*, arrondissement de Chartres, restée entre les mains d'un paysan, mais dessinée par M. F. de Mély, qui m'a communiqué son croquis. La déesse tient une patère et des fruits (?).

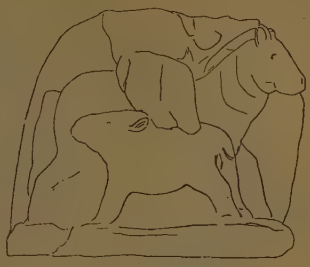

N° 9. — Vitteaux (Côte-d'Or). Pierre.

Finistère. — 12. Terre cuite blanche. Statuette découverte à la station de la Tourelle sur le mont *Frugy*, Ergne Arnal, à 3 kilomètres de Quimper, appartenant à M. Paul du Châtellier (manoir de Kernuz). La déesse, dont la tête est entourée d'une chevelure formant des bandeaux épais, tient de la main droite un vase à verser. — Gravée dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires*, 1892, p. 83 (H. de Villefosse) et dans le *Supplément à l'Album Caranda* de M. Moreau, 1892, I, fig. 3[2]. Pour les autres terres cuites découvertes au même endroit, voir Blanchet, *Étude sur les figurines*, p. 81.

N° 10.
Mare de L'Argillière (Eure).
Terre cuite.

Gironde. — 13. Pierre. Bas-relief découvert entre 1840 et 1844, pendant la construction du Palais de Justice de *Bordeaux*. La gravure donnée dans le *Bulletin monumental* (1856, p. 573) est plus complète que la photographie, due à M. Amtmann, qu'a bien voulu me communiquer M. Jullian; je juxtapose ces deux images, sans me dissimuler que la première est probable-

1. *Mare de l'Argillière* dans le *Dictionnaire topographique* de l'Eure, par le marquis de Blosseville; *Largillière* dans Tudot; *Lardillère* dans le *Catalogue du Musée des Antiquaires de Normandie*, p. 233.

2. Mon dessin est pris sur une photographie.

ment très *interpolée*. Le relief est mentionné par M. Jullian, *Inscriptions de Bordeaux*, t. I, p. 84 ; t. II, p. 321.

N° 11. — Janville (Eure-et-Loir). Bronze.

Isère. — 14. Bronze. Haut. 0m,095. Statuette découverte à *Vienne* en 1867, passée au Cabinet des Médailles avec la collection Oppermann (n° 693). L'obligeance de M. Babelon m'a permis de prendre un calque de la gravure qui doit paraître dans le catalogue illustré. Epona porte des fleurs et des fruits sur ses genoux ; sa monture, sauf qu'elle n'a pas de cornes, ressemble plus à un bélier qu'à un cheval.

Jura. — 15. Bronze. Haut. 0m,357. Groupe découvert à *Loisia*, au hameau de la Sarrazine, canton de Saint-Amour, le 1er juillet 1860[1], et donné au Cabinet des Médailles par P. Dupré le 5 juillet de la même année (n° 689). Le socle a 0m,24 sur 0m,12 et 0m,063 de hauteur ; il supporte une petite base, percée d'une ouverture, où l'on a reconnu un *tronc* destiné à recevoir les offrandes[2]. C'est, au point de vue de l'art,

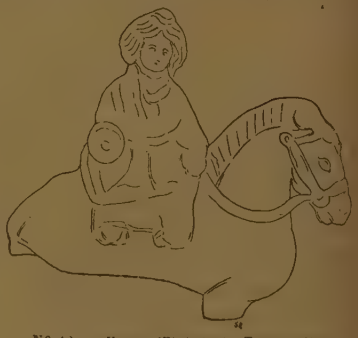

N° 12. — Frugy (Finistère). Terre cuite.

1. *Revue archéol.*, 1860, II, p. 281.
2. Cf. H. de Longpérier, *Revue archéol.*, 1869, I, p. 164.

le plus beau monument connu où figure Epona. Il a été gravé dans l'*Histoire des Romains* de Duruy, t. III, p. 111; dans le *Dictionnaire* de M. Saglio, fig. 2707; dans le *Supplément à l'Album Caranda* de M. Moreau, 1892, I, fig. 13; dans le *Catalogue des bronzes de la Bibliothèque nationale* (n° 689). Cf. Robert, *Épigraphie de la Moselle*, t. I, p. 14. La déesse tenait une patère de la main droite.

a. N° 13. *b.*

Bordeaux (Gironde). Pierre (*a*, d'après le *Bulletin monumental*, 1856; *b*, d'après une photographie, 1894).

16. Bronze. Haut. 0m,056. Statuette découverte en 1891 par l'abbé Guichard à *Pupillin*, canton d'Arbois, acquise par le Musée de Saint-Germain. Mentionnée dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires*, 1891, p. 89 (Chatel) et publiée dans mes *Bronzes figurés*, n° 181.

N° 14.
Vienne (Isère). Bronze.

Marne. — 17. Bronze. Haut. 0m,146. Statuette découverte en 1878 à *Reims*, dans les fondations d'une maison, avec d'autres bronzes représentant Vénus tenant une pomme, Priape (?), un Amour, Esculape et des monnaies du IIe siècle après J.-C. Il s'agit sans doute d'un laraire mis en sûreté au moment des invasions. Les yeux d'Epona sont en argent; de la main droite, elle tient des fruits, de la gauche un fil de métal, où MM. Babelon et Blanchet (dans le catalogue sous presse) reconnaissent des débris de rênes, tandis que le premier éditeur,

N° 15. — Loisia (Jura). Bronze.

M. Guillaume, y voyait un serpent enroulé et ajoutait : « Ce serpent n'est pas douteux, on en distingue très bien les mâchoires ouvertes et la queue effilée. » La statuette est posée sur un socle mouluré que notre dessin ne reproduit pas. — Guillaume, *Mémoires de la Société des Antiquaires*, t. XXXIX, 1878, p. 105 et 112, pl. IV ; *Catalogue des bronzes de la Bibliothèque nationale*, n° 690.

N° 16. Pupillin (Jura). Bronze.

Meurthe. — 18. Pierre. Bas-relief découvert à *Scarpone*, près de Dieulouard, connu seulement par de mauvais dessins.

En 1575, le géographe anversois Ortelius, passant à Scarpone, y vit un bas-relief de marbre (?) encastré dans le mur d'une maison ; il le dessina et le fit graver[1]. « Plus tard, dit Beaulieu[2], ce morceau de sculpture ayant été extrait du mur pour être transporté à Luxembourg, on découvrit à la face postérieure un autre bas-relief représentant un paysan vêtu du sagum gaulois et coiffé du chapeau pointu, *cucullus*, en usage chez les Romains de la classe inférieure. Il tient un fouet de la main droite, et dirige de la main gauche le manche d'une charrue attelée de deux bœufs. Ces deux bas-reliefs ont été dessinés par le P. Wiltheim, jésuite[3], et sont figurés dans la Notice de D. Calmet[4]. » Dom Calmet voyait dans l'Epona de Scarpone une paysanne portant des légumes au marché; Ortelius rapporte qu'à Scarpone on di-

N° 17. — Reims (Marne). Bronze.

1. Ortelius et Vivianus, *Itinerarium per nonnullas Galliae belgicae partes*, p. 44.
2. Beaulieu, *Archéologie de la Lorraine*, Paris, 1843, t. II, p. 122.
3. L'ouvrage de Wiltheim était manuscrit au temps de Beaulieu; il a été publié depuis (Wiltheim, *Luciliburgensia*, pl. XXXI, n° 112).
4. T. II, p. 449, et t. I, pl. III, fig. 18 et 19.

sait que c'était une reine du nom de *Scarpinia* ; Wiltheim suppose que c'est Pomone, Cérès ou Ops. Beaulieu y voit « l'équinoxe du printemps et le symbole de la reproduction générale des êtres » ; il ajoute que « le paysan conduisant sa charrue figurerait l'équinoxe d'automne, époque à laquelle on prépare les terres pour l'ensemencement[1]. » L'année même où s'imprimaient ces lignes, Chassot de Florencourt reconnaissait Epona dans la figure qui nous occupe[2] ; mais il ignorait qu'elle provînt de Scarpone et croyait, comme Freudenberg et Becker l'ont fait après lui[3], qu'elle avait été découverte près de Luxembourg. Le même bas-relief a été reproduit par Prat, *Histoire d'Arlon*, *Atlas*, pl. XVI, d'après le dessin de Wiltheim, et avec la désignation d'« *Ops*, la Grande Nourricière » (t. I, p. 58).

N° 18. — Scarpone (Meurthe). Pierre.

Cet ouvrage fort rare donne des renseignements précis sur le sort de la collection Wiltheim qui n'est plus guère aujourd'hui qu'un souvenir[4]. Alexandre Wiltheim, jésuite, mort vers 1694, avait commencé vers 1630 l'ouvrage intitulé *Luciliburgensia seu Luxemburgum romanum*, qui a été publié en 1852 à Luxembourg par le Dr Neyen. Wiltheim fut témoin, en 1671, de la destruction des vieilles murailles d'Arlon (*castrum Orolauni*), où se trouvaient quantité de débris antiques. Antérieurement à cette époque, les antiquités d'Arlon avaient été deux fois mises au pillage : en 1065, par l'abbé de Saint-Hubert, Thierry Ier, qui vint y prendre des matériaux pour construire l'église de son abbaye ; entre 1557 et 1604, par Pierre Ernest, comte de Mansfeld, gouverneur du duché de Luxembourg et du comté de

1. Beaulieu, *op. laud.*, t. II, p. 125.
2. *Jahrb. der Alterthumsfr. im Rheinlande*, t. III (1843), p. 50.
3. *Ibid.*, t. XVIII, p. 104 ; t. XXVI, p. 92.
4. Prat, *Arlon*, t. I, p. IX, 36, 43, 44.

Chiny, qui fit transporter tous les objets romains qu'il put découvrir à Luxembourg, pour décorer son palais et les jardins de Clausen. D'après une tradition, Philippe II, en 1609, fit enlever les tableaux, bustes, statues, etc., du palais et du jardin de Mansfeld, que le prince lui avait légués, et les envoya à Madrid; on ajoute qu'en 1649 il fit vendre les jardins de Clausen et ce qui s'y trouvait encore. D'autre part, les frères jésuites Guillaume et Alexandre Wiltheim avaient formé une belle collection d'antiquités dans le jardin de leur collège à Luxembourg. Après la mort d'Alexandre, elle fut dispersée ; une partie des pierres servit, dit-on, à la construction d'un nouveau collège des Jésuites; d'autres, avec les monnaies, furent acquises par le conseiller de Ballonfaux. A son tour, le cabinet Ballonfaux passa, en 1727, aux mains du baron de Meysembourg, président du Conseil provincial, puis à MM. le baron de Marchand et d'Ausembourg. Suivant un témoignage isolé, quelques pierres de la collection Ballonfaux furent achetées par le comte de Villers et transportées au Musée de Metz. Quoi qu'il en soit, le nombre des monuments dessinés dans le *Luciliburgensia* et dont on peut indiquer le possesseur actuel, est extrêmement restreint; la plupart, y compris notre n° 18, doivent être considérés comme perdus.

N° 19. — Senon (Meuse). Pierre.

Meuse. — 19. Pierre. Bas-relief découvert en 1850 à *Senon*, arrondissement de Montmédy, dans les ruines de bains romains, et transporté au Musée de Verdun. Il est décrit comme il suit par M. F. Liénard : « Un bas-relief en pierre, haut de 0^{m},45, représentant, dans une niche cintrée, une femme vêtue à l'antique et assise de côté sur un cheval fortement membré, d'un fort bon dessin et marchant à droite; la femme qui le monte semble lui saisir la crinière de la main gauche; elle tient de la main droite

un objet devenu informe et qu'on ne peut déterminer » (*Archéologie de la Meuse*, t. III, p. 62 et pl. VIII, 2).

N° 20.
Cutry (Moselle). Pierre.

Moselle*. — 20. Pierre. Haut. 0m,39. Bas-relief découvert à *Cutry*, canton de Longwy, qui était en 1853 dans la collection Lambertye à Metz. V. Simon (1851) et G. Boulangé (1853) ont pris ce bas-relief et les suivants pour des représentations de paysans allant au marché ou de postillons; ils n'ont pas reconnu que le personnage figuré devait être féminin. — V. Simon, *Mémoires de l'Acad. de Metz*, 1851, p. 138; G. Boulangé, *L'Austrasie*, *Revue de Metz*, t. XII (1853), p. 619, pl. IV, 6; J. Kamp, *Jahrbuch der Alterthumsfr. im Rheinlande*, t. XLVI, p. 172; Robert, *Épigr. de la Moselle*, t. I, p. 15 (indications superficielles et inexactes).

N° 21.
Fontoy (Moselle). Pierre.

21. Pierre. Haut. 0m,30. Bas-relief découvert à *Fontoy*, arrondissement de Briey. Simon, en 1851, le signale à Metz dans le cabinet de M. Pagnat et ajoute : « Il est d'une très belle conservation, il nous semble représenter très positivement un postillon; il a sur la tête une sorte de turban; il est vêtu d'un sagum ou tunique flottante ornée de dessins; sa face est vue de trois quarts. Il a un fouet ainsi qu'il était prescrit aux postillons d'en porter. Si la simple exhibition de ce fouet suffisait pour que celui qui le tenait à la main obtînt, dans le relai de poste, ce qu'il demandait pour son service, aujourd'hui la même exhibition de ce fouet semble nous commander de ne pas hésiter dans l'attribution que nous devons donner au personnage qui le porte » (*Mémoires de l'Académie de Metz*, 1851, p. 139, pl. I, 3).

N° 22.
Hiéraple (Moselle). Pierre.

En l'absence de tout autre document que la mauvaise gravure donnée par Simon, je ne puis affirmer qu'il ait fait erreur au sujet de l'attribut ; mais il est plus que probable que ce bas-relief appartient à la série qui nous occupe et ne représente pas un postillon.

N° 23. Metz (Moselle). Pierre.

22. Pierre (grès rouge). Haut. 0m,24. Bas-relief de style tout à fait barbare, trouvé au *Hiéraple* près de Forbach, qui avait été donné à V. Simon par Altmayer de Saint-Avold. Il est difficile de se prononcer sur le motif (V. Simon, *Mémoires de l'Académie de Metz,* 1851, p. 139, pl. I, 1).

23. Pierre. Haut. 0m,32. Bas-relief découvert à la citadelle de *Metz*, le 10 août 1867 ; Musée de Metz. Ch. Robert y a reconnu un ex-voto à Epona, et a proposé de restituer comme il suit l'inscription gravée dans le fronton : [*Eponae*], *Dexter*[*ius*] *Decmin*[*us votum solvit*]. En l'absence de tout autre bas-relief avec figure équestre qui porte le nom d'Epona, cette restitution est téméraire ; mais Becker a eu tort de la combattre en alléguant que les figures équestres n'avaient rien de commun avec Epona. Il faut ajouter que la dissertation de Robert sur Epona est assez superficielle et qu'il n'a pas même fait effort pour se renseigner sur les monuments de cette série qui ont été découverts en Lorraine. — Robert, *Épigraphie de la Moselle*, p. 14, pl. I, 4 ; Becker, *Jahrb. der Alterthumsfr. im Rheinlande*, t. LVI, p. 204 ; Ihm, *ibid.*, t. LXXXIII, p. 55 (dans le même sens que Robert).

N° 24. — Murville (Moselle). Pierre.

24. Pierre. Haut. 0_m,38. Bas-relief très fruste découvert à *Murville*, arrondissement de Briey, « parmi des débris de cons-

truction où l'on remarqua notamment un pavé qui paraît avoir été celui d'une écurie » (V. Simon, *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1851, p. 140, pl. I, n° 2).

N° 25.
Clermond-Ferrand (Puy-de-Dôme). Terre cuite.

Puy-de-Dôme. — 25. Terre cuite blanche. Long. 0m,10. Statuette découverte à Clermont-Ferrand et entrée au Musée de Saint-Germain (n° 1664). Epona tient dans ses mains une rosace et des fruits (ou un petit animal?).

N° 26. — Aluze (Saône-et-Loire). Pierre.

Saône-et-Loire. — 26. Pierre. Bas-relief d'*Aluze*, canton de Chagny. Il en existe un moulage au Musée de Saint-Germain (n° 2810). — Bulliot et Thiollier, *Mission de saint Martin*, fig. 74; *Supplément de l'Album Caranda*, 1892, I, fig. 7.

27. Terre cuite blanche. Haut. 0m,089. Figurine très indistincte, trouvée à *Cluny* en 1867, achetée à Charvet en 1869 par le Musée de Saint-Germain (n° 9811).

28. Pierre. Haut. 1m,10. Bas-relief découvert à *Fontaine-les-Chalon* et transporté au Musée de Chalon (n° 82). La tête de la déesse est entourée d'un nimbe, qui date probablement du moyen âge, alors que les images de ce genre étaient prises pour celles de saint Martin ou de la Vierge. Albert Dumont a signalé, au Musée d'Athènes, des *cavaliers thraces* avec nimbe; or, on sait que cette dernière figure a été confondue avec celle de saint George[1]. — *Autun archéologique*, 1848, p. 230 (Déméter, Po-

N° 27.
Cluny (Saône-et-Loire). Terre cuite.

1. Dumont, *Mélanges*, p. 291.

seidon, Hippios et le poulain Arion !); Bulliot et Thiollier, *Mission de saint Martin*, fig. 73; *Supplément de l'Album Caranda*, 1892, I, fig. 11.

N° 28. — Fontaine-les-Chalon (Saône-et-Loire). Pierre.

N° 29. Mellecey (Saône-et-Loire). Pierre.

29. Pierre. Haut. 1m,10. Bas-relief découvert en 1864 à *Mellecey*, arrondissement de Chalon, dans les fondations d'une maison qui aurait anciennement servi de chapelle. Il a d'abord appartenu à Boisserand de Chassey, qui l'a donné au Musée de Chalon (n° 81). On reconnaît une femme assise à droite sur une jument au trot que suit son poulain. Mon dessin est le calque d'un croquis très sommaire que m'a envoyé le conservateur du Musée de Châlon. — *Bulletin de la Société des Antiquaires*, 1865, t. IX, p. 148; Bulliot et Thiollier, *Mission de saint Martin*, p. 147.

N° 30. Rully (Saône-et-Loire). Pierre.

30. Pierre. Bas-relief encastré dans un mur de la chapelle d'Agneux, commune de *Rully*; il y en a des moulages aux musées d'Autun et de Chalon. La déesse tient une patère et une corne d'abondance. — Bulliot et Thiollier, *Mission de Saint-Martin*, p. 146, fig. 71; *Supplément de l'Album Caranda*, 1892, I, fig. 5.

Saône (Haute-). — 31. Pierre. Haut. 0m,53. Bas-relief découvert à *Luxeuil*, arrondissement de Lure. — Desjardins, *Bulletin monumental*, 1879, p. 651 (très mauvais dessin).

N° 31. — Luxeuil (Haute-Saône). Pierre.

Vienne (Haute-). — 32. On lit dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires*, 1864, p. 100 : « M. Creuly rend compte d'une découverte intéressante qu'il a faite récemment au village de *Jabreilles*. Il s'agit d'un petit monument regardé par les habitants comme représentant saint Martin, et qui, à ce titre, jouit d'une grande vénération dans le pays. M. Creuly y a reconnu l'image de la déesse Epona, tenant une corne d'abondance et de l'autre s'appuyant sur un cheval. Des génies ailés et les trois déesses mères décorent les autres faces de ce monument, qui doit être donné au Musée de Limoges. » Ce monument n'est pas entré au Musée de Limoges; il est même tout à fait inconnu dans cette ville.

N° 33. Grand (Vosges). Pierre.

Vosges. — 33. Pierre. Haut. 0m,35. Bas-relief découvert à *Grand*, arrondissement de Neufchâteau, et transporté au Musée d'Épinal. Epona tient une corne d'abondance appuyée sur son épaule. « Dans le catalogue de 1852, ce petit bas-relief était décrit comme représentant Cérès voyageant et portant l'abondance par toute la terre, mais sur les observations de M. Chabouillet, il est rendu à la déesse Epona » (Laurent, *Catalogue du Musée d'Épinal*, 1868, p. 56, n° 17)[1]. Notre croquis est un calque du dessin publié dans le *Supplément de l'Album Caranda*, 1892, I, fig. 10.

N° 34. — Chavillot (Vosges). Pierre.

34. Pierre. Haut. 0m,50. Bas-relief provenant de la forêt doma-

1. Voir aussi le *Catalogue* donné par M. Voulot, *Série lapidaire*, n° 65.

niale de *Chavillot*, commune de Frémifontaine, arrondissement de Saint-Dié; actuellement au Musée d'Épinal (Laurent, n° 18; Voulot, n° 66). Notre croquis est un calque du dessin publié dans le *Supplément de l'Album Caranda*, 1892, I, fig. 4.

N° 35. Tonnerre (Yonne). Bronze.

34 *bis*. — Fragment de même provenance, conservé au même musée. « La déesse, dont il ne reste que la partie inférieure, ne paraît pas assise sur le cheval, mais debout et appuyée contre lui » (Laurent, n° 19; cf. Voulot, n° 67). Je n'ai pas de dessin de ce monument.

N° 36. — Provenance gauloise inconnue. Bronze.

Yonne. — 35. Bronze. Haut. 0^{m},122. Cheval découvert à Tonnerre et acquis par le Musée de Saint-Germain en 1889. Le trou pratiqué sur le dos atteste qu'il servait de monture à une Epona. — *Bulletin de la Société des Antiquaires*, 1889, p. 89; S. Reinach, *Bronzes figurés*, n° 298.

Provenance gauloise indéterminée. — 36. Bronze. Figurine conservée au Cabinet des Médailles (n° 692); mon croquis est fait sur la gravure du *Catalogue illustré* sous presse, qu'a bien voulu me communiquer M. Babelon.

B. LUXEMBOURG

Luxembourg. — 37. Pierre. Haut. 0^{m},36. Bas-relief découvert à *Alt-Trier*, d'abord entre les mains de Dorow, puis acquis en 1820 de cet antiquaire par le Musée de Bonn. La déesse, très maigre, tient les jambes écartées; sur ses genoux sont deux animaux, un corbeau et un chien (?). Dorow y voyait une Isis, Creuzer une Artémis λευκόπωλος ou λεύκιππος; c'est Freudenberg qui l'a qualifiée le premier d'Epona. — Becker, *Jahrb. der Alterthumsfr. im Rheinlande*, t. XXVI, p. 94; Dorow, *Opferstätten*, frontispice de la livraison II-III, p. 50, 51; Engling, *Publications de la Société du*

Luxembourg, t. VIII (1852), pl. XI, 1, p. 14; Freudenberg, *Jahrbücher*, t. XVIII, p. 104; Hettner, *Catal. des Bonner Mus.*, n° 215;

N° 37.
Alt-Trier (Luxembourg). Pierre.

N° 38. — Conteren (Luxembourg). Pierre.

Ihm, *Jahrbücher*, t. LXXXIII, p. 55, fig. 14; Lindenschmit, *Alterthümer*, t. II, 1, 6, 1; Overbeck, *Catal. des Bonner Mus.*, p. 20, n° 25; Wagner, *Nachrichten von Alterthümern*, II, pl. III, 26, p. 78.

38. Pierre. Bas-relief découvert à *Conteren*, connu seulement par le dessin de Wiltheim (pl. XCIX, n° 483)[1]. Il est probable que le dessin est retourné et que la figure était assise à droite; on peut cependant douter qu'il s'agisse d'une Epona. — Cf. Becker, *Jahrb. der Alterthumsfr. im Rheinl.*, t. XXVI, p. 93; Lindenschmit, *Alterthümer*, t. II, 1, 6, texte.

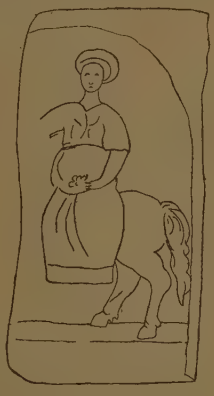

N° 39. — Echternach (Luxembourg). Pierre.

39. Pierre. Bas-relief découvert à *Echternach* (Andethanna), connu seulement par le dessin de Wiltheim (pl. LIV, n° 207, p. 224). Il est probable que le dessin est retourné et que la

1. *In vico numi romani reperti sunt et in cavea hoc equitis simulacrum* (Wiltheim, *Lucilib.*, p. 327).

figure était assise à droite (cf. le n° précédent). Wiltheim dit que l'on prenait le personnage équestre pour saint Martin. — Cf. Chassot de Florencourt, *Jahrb. der Alterthumsfr. im Rheinl.*, t. III, p. 50; Freudenberg, *ibid.*, t. XVIII, p. 104; Becker, *ibid.*, t. XXVI, p. 73.

C. ALLEMAGNE

Bade. — 40. Pierre. Long. 0m,25. Bas-relief découvert à *Büschig* près de Bretten; au Musée de Carlsruhe. Epona tient une pomme (?); ses pieds s'appuient sur une planchette. — *Jahrb. der Alterthumsfr. im Rheinlande*, t. LXXV, p. 237 (gravure); *Führer im Mus. von Carlsruhe*, p. 54. Moulage à Saint-Germain, n° 26255.

N° 40. Büschig (Bade). Pierre.

N° 41. Kœnigsbach (Bade). Pierre.

41. Pierre. Haut. 0m,50. Bas-relief encastré dans la tour de l'église de *Kœnigsbach* (Amt Durlach), à l'ouest de Carlsruhe. Epona tient une pomme dans la main gauche; ses pieds portent sur une planchette ornée. — Mone, *Zeitschrift für Gesch. des Oberrheins*, t. XIV, p. 50; Näher, *Jahrb. der Alterthumsfr. im Rheinlande*, t. LXXVII, p. 223 (gravure).

N° 42. — Stettfeld (Bade). Pierre.

42. Pierre. Haut. 0m,285. Bas-relief découvert en 1884 à *Stettfeld* près de Bruchsal; au Musée de Carlsruhe. Epona tient de la main droite une patère ou un panier de fruits; ses pieds reposent sur une planchette. Je dois le dessin de cette figure inédite à l'obligeance de M. le conseiller Wagner, conservateur du Musée de Carlsruhe. — *Korrespondenzblatt der westd. Zeitschrift*, 1884, p. 49.

Palatinat rhénan. — 43. Pierre. Long. 0m,11. Bas-relief décou-

vert à *Rheinzabern* près Germersheim; au Musée de Carlsruhe. — Lindenschmit, *Alterthümer*, t. III, x, 3, 6; *Korrespondenzblatt, der westd. Zeitschr.*, 1884, p. 49; *Führer*, p. 54. Moulage à Saint-Germain, n° 26256.

N° 43.
Rheinzabern (Palatinat). Pierre.

44. Une autre Epona de Rheinzabern, en terre cuite, a été publiée par Schweighaeuser, *Antiq. de Rheinzabern*, pl. XII; cf. *Jahrb. der Alterthumsfr. im Rheinl.*, t. XXVI, p. 99. L'animal, dont les jambes ne sont même pas indiquées, ressemble plutôt à un taureau ou à un bélier qu'à un cheval. On ne sait où a passé cet objet, que M. Wagner ne connaît pas.

N° 45.
Spire (Palatinat). Terre cuite.

45. Terre cuite du Musée de *Spire*. Haut., 0m,11. — Lindenschmit, *Alterthümer*, t. III, x, 3, 2. Moulage à Saint-Germain, n°23531. Je dois aussi une photographie de cet objet à l'obligeance de M. Harster.

46. Pierre. Bas-relief du Musée de Spire, trouvé à *Waldfischbach* au sud de Kaiserslautern, à l'endroit appelé Heidelsburg, avec des inscriptions et des bas-reliefs romains. Il décore un côté d'un piédestal dont deux autres faces sont sculptées; sur l'une, on voit un renfoncement présentant l'aspect d'une coquille; sur l'autre, quatre

N° 46. — Waldfischbach (Palatinat). Pierre.

grands vases, dont l'un en forme de seau. La femme à cheval (assise à gauche) s'avance vers un édifice en forme de tour. M. Mehlis observe avec raison que cette représentation est unique; il propose d'y voir soit une femme héroïsée qui se dirige

vers la Heidelsburg, soit plutôt Epona chevauchant vers son propre sanctuaire. — *Jahrb. der Alterthumsfr. im Rheinlande*, t. LXXVI, p. 240 (Näher); t. LXXVII, p. 77 (Mehlis).

N° 47.
Worms (Hesse rhénane). Pierre.

Hesse rhénane. — 47. Pierre. Haut. 0^{m},29. Bas-relief découvert près de *Worms*; au Musée de Worms. Epona tient des fruits dans la main droite. — Lindenschmit, *Alterthümer*, t. II, 1, 6, 2; *Supplément de l'Album Caranda*, 1892, 1, fig. 12. Moulage à Saint-Germain, n° 23550.

48, 49. Terre cuite. Haut. 0^{m},08 et 0^{m},10. Deux figurines en terre rouge, avec des traces d'une couverte blanche, découvertes en 1880 près de *Worms*; au Musée de

N° 48.
Worms (Hesse rhénane). Terre cuite.

N° 49. — Worms (Hesse rhénane). Terre cuite.

Worms. J'en dois des photographies à l'obligeance de M. Weckerling, conservateur du musée, qui a publié des croquis de ces figures dans son ouvrage: *Die römische Abtheilung des Paulus Museums der Stadt Worms,* 1885, p. 45, pl. I, fig. 4 et 5. Il semble que chacune des Epona tient un petit animal. Remarquer l'analogie des n^{os} 45 et 48.

49 *bis*. M. Weckerling, dans l'ouvrage que nous venons de citer (p. 45), mentionne une terre cuite représentant Epona, découverte également à Worms, qui se trouverait au Musée de Mayence.

50. Terre cuite. Haut., 0^{m},14. Statuette au Musée de *Darmstadt*.

— Lindenschmit, *Alterthümer*, t. III, x, 3, 1. Moulage à Saint-Germain, n° 23551.

N° 50. — Darmstadt (Hesse rhénane). Terre cuite.

N° 51. — Mayence (Hesse rhénane). Pierre.

51. Pierre. Haut., 0m,16. Bas-relief découvert à la citadelle de *Mayence*; au Musée de Mayence. — Lindenschmit, *Alterthümer*, t. III, x, 3, 4. Moulage à Saint-Germain, n° 26254.

52. Pierre. Haut. 0m,22. Bas-relief découvert à *Castel* près de Mayence; au Musée de Bonn. C'est un des plus remarquables de la série. Epona tient une pomme (?); ses pieds reposent sur une planchette. Dorow voulait y reconnaître Julia Mammaea *mit dem Reichsapfel* (?). — Becker, *Jahrb. der Alterthumsfr. im Rheinl.*, t. XXVI, p. 97; Dorow, *Opferstätten*, III, pl. XIV, p. 28; Hettner, *Catal. des Bonner Mus.*, p. 79, n° 216; Ihm, *Jahrbücher*, t. LXXXIII, p. 55, fig. 15; Lindenschmit, *Alterthümer*, t. II, 1, 6, 3; Moreau, *Supplément de l'Album Caranda*, 1892, 1, fig. 8; Overbeck, *Catal. des Bonner Mus.*, p. 32, n° 59; Wagner, *Nachrichten von Alterth.*, t. I, p. 169. Moulage à Saint-Germain, n° 26253.

N° 52. Castel (Hesse rhénane). Pierre.

53. Terre cuite. Haut., 0m,15. Figurine découverte à *Castel* près de Mayence; au Musée de Mayence. Un objet circulaire

(patère ou fleur) est figuré entre les mains de la déesse; on a cru y reconnaître une rose, offerte à Epona comme ex-voto d'après un passage bien connu d'Apulée[1]. La housse qui tient lieu de selle descend jusqu'au sol. — Lindenschmit, *Alterthümer*, t. III, x, 3, 3; Blanchet, *Mémoires de la Soc. des Antiquaires*, 1890, pl. II, 17. Moulage à Saint-Germain, n° 21059.

N° 53. — Castel (Hesse rhénane). Terre cuite.

Prusse rhénane et Nassau. — 54. Pierre. Haut. 0m,43. Bas-relief très mutilé découvert en 1889 à *Trèves* en construisant la caserne sur la rive gauche de la Moselle; au Musée de Trèves. — Hettner, *Steindenkmäler*, no 104.

55. Terre cuite fragmentée, au Musée de Wiesbaden, découverte en 1849 dans la villa romaine de *Marienfels* (Amt Nastätten). Sur les genoux de la déesse est un petit animal sans tête; au revers, une housse quadrangulaire. Signalée *Jahrb. der Alterthumsfr. im Rheinl.*, t. XXVI, p. 96.

N° 54. — Trèves (Prusse rhénane). Pierre.

56. Pierre. Haut., 0m,21. Bas-relief découvert à *Heddernheim* (camp romain); au Musée de Wiesbaden. La déesse tient une patère. — Lindenschmit, *Alterthümer*, t. III, x, 3, 5; *Jahrb. der Alterthumsfr. im Rheinl.*, t. XXVI, p. 98. Moulage à Saint-Germain, n° 23553.

N° 56. Heddernheim (Nassau). Pierre.

57. J'ai noté en 1886, au Musée de Hombourg, la moitié inférieure d'une statuette en terre cuite d'Epona trouvée près de la source de *Hombourg*.

58. Terre cuite. Haut., 0m,15. Figurine découverte à *Boppard*, au nord de San-Goar; au Musée de Bonn. La déesse paraît tenir sur ses

1. *Mémoires de la Société des Antiquaires*, 1890, p. 185.

genoux deux petits animaux. Je dois une photographie de cet objet à l'obligeance de M. le professeur Loeschcke.

D. AUTRICHE-HONGRIE.

Tyrol. — 59. Pierre. Haut., environ $0^m,75$. Bas-relief encastré au-dessus d'une porte à *Bregenz* sur le lac de Constance. La déesse, entourée de chevaux, tient dans chaque main une patère. Ce monument, comme nous le verrons plus loin, permet d'identifier définitivement à Epôna la déesse équestre qui nous occupe. Il est encore intéressant à d'autres égards.

N° 58. — Boppart (Prusse rhénane). Terre cuite.

Bregenz, menacée en 1407 par une coalition de montagnards suisses, fut sauvée, en janvier 1408, par le comte Rodolphe de Montfort qui les écrasa. Cette victoire fut attribuée à une femme qui serait venue de nuit apprendre au comte où se trouvait le camp des Suisses. Bientôt une légende se forma : on dit que la femme en question s'appelait *Gutha* (c'est-à-dire Judith), puis

N° 59. — Bregenz (Tyrol). Pierre.

Ehrguta (« *Ehret die Guta* »), enfin *Hergotha*. Les veilleurs de nuit à Bregenz ont conservé, pendant des siècles, l'habitude de

crier : *Ehret die Guta* ou *Ehreguta*. L'historien Jean de Müller croyait savoir qu'il existait à Bregenz une image de Hergotha, objet d'un culte populaire. Une tradition voulait qu'elle fût venue à cheval, malgré la glace et la neige, au camp de Rodolphe de Montfort. Le monument auquel cette tradition est attachée se trouve dans la ville haute de Bregenz, au-dessus d'une des anciennes portes de la ville, à 25 pieds du sol. Il n'a pu être dessiné qu'en 1851, par un peintre établi en haut d'une échelle. Bergmann, en 1852, y a reconnu Epona nourricière des chevaux (*wahrhaft mütterlich um ihre fünf Pferde besorgt*). — Bergmann, *Sitzungsberichte der Wien. Akad.*, 1852, pl. I, 2, p. 4 et suiv.; Becker, *Jahrb. der Alterthumsfr. im Rheinl.*, t. XXI, p. 182; Peter, *ap.* Roscher, *Lexikon der Mythol.*, p. 1292.

E. Italie.

Pompéi. — 60. Peinture à fresque sur le mur d'une étable. Une femme, assise à gauche sur une mule marchant à gauche, tient de la main gauche un enfant. A droite et à gauche de la niche, on voit un dieu lare tenant une patère et une corne d'abondance; au-dessous sont un esclave conduisant deux mulets et un grand serpent près d'un autel. La femme est blonde, vêtue de blanc; l'enfant est enveloppé d'une étoffe verte. Jordan a reconnu dans la figure principale la déesse Epona, ce qui a été contesté par Peter, sous prétexte que rien n'autorisait à admettre l'existence d'une Epona κουροτρόφος; mais le fait que cette image s'est rencontrée dans une écurie et qu'elle surmonte une peinture représentant un conducteur de mulets milite en faveur de l'opinion de Jordan. Il est cependant incontestable que le motif primitif a été transformé, dans la ville alexandrine de Pompéi, sous l'influence du type d'Isis tenant dans ses bras l'enfant Horus. Nous trouvons, d'ailleurs,

N° 60.
Pompéi (Italie). Peinture.

chez les Alexandrins, quelque traces de l'association d'Isis avec l'âne. Dans le roman d'Apulée, Isis apparaît en songe à Lucius, transformé en âne, et lui indique comment il pourra reprendre sa forme première. M. Lafaye a déjà reconnu que le rôle joué par Isis dans la fable de l'Ane devait être une addition alexandrine, parce qu'il n'en est pas question dans la version plus ancienne que nous a conservée Lucien [1]. Un passage de Minucius Felix (xxvm) mentionne Isis à côté d'Epona : *Asinos in stabulis cum vestra vel sua Epona consecratis, et eosdem asinos cum Iside religiose devotatis*[2]. Nous pensons donc que le nom d'Epona ne peut être attribué avec certitude à la figure de Pompéi et que celui d'Isis pourrait lui être substitué. — Jordan, *Annali dell' Instit.*, 1872, tav. d'agg. D; *Bull. dell' Instit.*, 1871, p. 180; Fiorelli, *Scavi di Pompei*, p. 108, n° 40; Sogliano, *Le pitture murali campane*, dans *Pompei e la regione sotterata*, p. 93; Peter, art. *Epona* dans le *Lexikon* de Roscher, p. 1293; Saglio, *Dictionnaire*, fig. 570.

Les soixante monuments que nous venons de décrire suggèrent diverses observations.

I. En ce qui concerne, d'abord, leur *distribution géographique*, nous croyons devoir la rendre sensible par la carte ci-jointe, où les monuments en pierre, peu transportables, sont indiqués par des *points*, tandis que les autres, bronzes ou terres cuites, le sont par des *croix*. On remarquera que les figures d'écuyères font complètement défaut dans la Narbonnaise, qu'elles sont extrêmement rares en Aquitaine et en Armorique, mais qu'elles

Distribution des figures d'écuyères.

1. Lafaye, *Culte des divinités d'Alexandrie*, p. 77.
2. Je reviendrai ailleurs sur les difficultés que présente ce texte.

sont, au contraire, fort nombreuses dans trois régions bien déterminées, celles d'Autun, de Metz-Trèves et de Worms-Mayence, c'est-à-dire dans la partie orientale de la Gaule, celle où stationnaient les légions.

II. En ce qui concerne *la matière*, les monuments énumérés plus haut se répartissent comme il suit : 34 EN PIERRE (Côte-d'Or, nos 6, 7, 8, 9; Gironde, 13, Meurthe, 18; Meuse, 19; Moselle, 20, 21, 22, 23, 24 ; Saône-et-Loire, 26, 28, 29, 30 ; Haute-Saône, 31 ; Haute-Vienne, 32; Vosges, 33, 34 ; Luxembourg, 37, 38, 39 ; Bade, 40, 41, 42; Palatinat, 43, 46 ; Hesse, 47, 51, 52 ; Prusse rhénane et Nassau, 54, 56 ; Autriche-Hongrie, 59) ; 17 EN TERRE CUITE (Allier, 2, 3, 4, 5 ; Eure, 10 ; Finistère, 12 ; Puy-de-Dôme, 25 ; Saône-et-Loire, 27; Palatinat, 44, 45 ; Hesse, 48, 49, 50, 53 ; Prusse rhénane, 55, 57, 58) ; 8 EN BRONZE (Ain, 1 ; Eure-et-Loir, 11 ; Isère, 14 ; Jura, 15, 16 ; Marne, 17 ; Yonne, 35 ; provenance indéterminée, 36). Un seul monument est une peinture (Pompéi, 60). Le fait que la grande majorité des monuments est en pierre atteste le caractère populaire du culte d'Epona ; une seule de ses images, celle de Loisia (15), témoigne d'un art quelque peu raffiné et présente aussi des détails (comme le diadème et la nudité du torse) qui ne se rencontrent pas dans les autres.

III. En général, on ignore la nature de l'édifice antique où les monuments qui nous occupent ont été recueillis ; cependant, il y a deux cas où l'on peut affirmer qu'ils étaient placés dans une écurie (24, 60).

IV. En ce qui concerne leurs *dimensions*, on remarquera qu'elles sont toujours modestes ; les bronzes sont des statuettes de lararies, les bas-reliefs sont quelquefois des ex-voto (no 23, le seul exemple à peu près certain), le plus souvent des images tutélaires, qui devaient être placées sur les portes ou sur les parois intérieures des écuries. Très souvent, dans les bas-reliefs, l'écuyère se détache sur une niche (nos 7, 8, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 28, 29, 30, 31, 34, 37, 39, 41, 47, 54, 60).

V. Arneth a déjà fait observer, en 1859, que les bas-reliefs

représentant des divinités à cheval sont anépigraphes[1]. La seule exception que nous ayons rencontrée est le bas-relief de Metz (n° 23). Ce fait peut être rapproché de celui qui a été constaté pour les images, toujours anépigraphes, du dieu gaulois au maillet; pour l'instant, je ne vois pas qu'on puisse l'expliquer.

VI. En ce qui concerne l'*attitude* de la déesse, nous la trouvons cinquante et une fois assise à droite sur un cheval marchant à droite et cinq fois seulement assise à gauche sur un cheval marchant à gauche. Encore ces cinq cas (2, 38, 39, 46, 60) doivent-ils probablement se réduire à trois, les n^{os} 38 et 39 n'étant connus que par des dessins de Wiltheim.

Dans aucun cas, la déesse n'est assise à gauche sur un cheval marchant à droite.

Il paraît certain que les femmes, dans l'antiquité, étaient généralement assises à droite de leur monture. Cependant les témoignages ne sont pas assez précis pour qu'on puisse considérer cette habitude comme une règle générale. De textes, je n'en connais qu'un seul, celui où Achille Tatius décrit une peinture représentant Europe assise *à droite* sur un taureau (ἡ παρθένος μέσοις ἐπεκάθητο τοῖς νώτοις τοῦ βοὸς, οὐ περιβάδην, ἀλλὰ κατὰ πλευράν, ἐπὶ δεξιὰ συμβᾶσα τῷ πόδε)[2]. Parmi les monuments, il faut faire abstraction des bas-reliefs et peintures où une femme est assise à droite sur un animal marchant à droite, ou à gauche sur un animal marchant à gauche; ces derniers sont beaucoup moins nombreux que les premiers[3], mais on ne peut en tirer aucune conclusion précise, la *représentation intégrale* de l'écuyère ayant dû nécessairement préoccuper les artistes. Les seuls documents dont le témoignage soit explicite sont ceux qui montrent des femmes assises en sens contraire du mouvement de leur monture. Or, ces monuments sont extrêmement rares. Le plus célèbre est une figure du grand autel de Pergame, où l'on voit une

1. *Wo eine Inschrift ist, befindet sich keine Abbildung, und wo eine Abbildung ist, keine Inschrift* (Arneth, *Sitzungsb. der Wien. Akad.*, 1859, p. 587).
2. *Erotici scriptores* de Didot, I, 1, p. 28.
3. J'en ai indiqué plusieurs dans mes *Bronzes figurés*, p. 51, note 1.

déesse, probablement Séléné, assise à droite sur un mulet qui galope vers la gauche [1]. Cette figure fait pendant à une autre, Eos assise à gauche sur un cheval galopant vers la gauche [2]. Une peinture de Pompéi représente un cavalier (et non une écuyère) assis à gauche sur un mulet marchant vers la droite [3]. Sur une mosaïque de Préneste, on voit Europe assise à droite sur le taureau allant vers la gauche [4]. Dans les bas-reliefs et les peintures de manuscrits de l'époque chrétienne, où la *Fuite en Égypte* est si fréquemment représentée, je constate toujours que la Vierge est assise dans le sens de la direction de la monture, direction qui, dans la majorité des cas, est de gauche à droite [5]. Au xv[e] siècle, je trouve quelques exemples de femmes assises à gauche sur des chevaux allant à droite, par exemple dans un manuscrit français de la *Théséide* de Boccace (vers 1450), dont une miniature représente une chasse au faucon, avec trois femmes assises à gauche sur des chevaux marchant à droite [6]. Une gravure du *Maître de* 1480 (partie de chasse) montre une femme assise à gauche sur un cheval allant à droite [7] ; la même particularité se retrouve sur une gravure célèbre d'Albert Dürer [8]. Ce ne sont là que des indications recueillies un peu au hasard et qui auraient besoin d'être complétées par une étude spéciale du sujet. Ajoutons qu'au moyen âge et à la Renaissance, comme aujourd'hui encore dans les milieux rustiques, les femmes montaient volontiers à califourchon [9].

1. Baumeister, *Denkmäler*, fig. 1423.
2. *Ibid.*, fig. 1421.
3. Saglio, *Dictionnaire*, fig. 1887.
4. D'Agincourt, *Histoire de l'art*, pl. XIII, 8.
5. Pour des monuments du x[e]-xii[e] siècle, voir Rohault de Fleury, *La Sainte Vierge*, t. I, pl. XV, XLII, XLIII. Un même manuscrit grec du xi[e] siècle (pl. XV) figure la Vierge à droite sur un mulet à droite (retour d'Égypte) et la Vierge à gauche sur un mulet à gauche (fuite en Égypte). Voir aussi d'Agincourt, *Histoire de l'art*, pl. XCV, où, dans une même composition, se rencontrent les deux attitudes, suivant la direction de la monture (église de Sant'-Urbano alla Caffarella près de Rome).
6. *Jahrb. der österreich. Sammlungen*, 1893, pl. XXXI. En 1408, il est question d'un docteur en théologie chevauchant « tout d'un côte, comme chevauchent les nobles femmes » (Gay, *Gloss. archéol.*, s. v. *Equitation*).
7. Henne am Rhyn, *Kulturgeschichte des deutschen Volkes*, t. I, p. 376.
8. *Ibid.*, p. 380.
9. *Ibid.*, p. 340 (gravure de Schöngauer) ; Lübke, *Gesch. der Plastik*, t. II,

VII. Dans quatre exemples (Bade, nos 40, 41, 42 ; Hesse, 52), la déesse a les pieds posés sur une planchette ; dans cinq autres, dont le second et le troisième sont douteux, il paraît n'y avoir sur le cheval qu'une très longue housse (Côte-d'Or, n° 6 ; Palatinat, 43 ; Hesse, 49, 53 ; Prusse rhénane, 55). Dans trois exemples (Côte-d'Or, 8, 9 ; Saône-et-Loire, 26), la déesse repose ses pieds sur un poulain.

L'usage de la planchette ou marchepied se constate dès le ve siècle avant J.-C., dans la plus ancienne image que nous possédions d'une écuyère, la prétendue *Hélène* de la frise de Trysa [1]. Elle persista au moyen âge, comme le montre, par exemple, une sculpture d'un chapiteau de Saint-Benoît-sur-Loire (xie-xiie siècle) [2]. En comparant cette figure à notre n° 60, on pourrait se demander, bien que les étapes intermédiaires fassent encore défaut, si le type populaire d'*Epona* (*Isis*) *kourotrophe* n'a pas exercé quelque influence sur celui de la Vierge dans des scènes comme celles de la *Fuite en Égypte*, où elle paraît généralement sur une mule, portant l'Enfant divin dans ses bras. On a déjà fait observer que certaines représentations de la Vierge se rattachent à des divinités kourotrophes du paganisme, entre autres aux déesses-mères si fréquentes dans l'art gallo-romain.

Bas-relief de Saint-Benoît-sur-Loire (xiie siècle).

La planchette ne disparut que vers la fin du moyen âge, en même temps que s'introduisait la selle de côté. J'emprunte les lignes suivantes à l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* (1885, p. 207) ; l'auteur de l'article, Alphonse R., n'a pas indiqué de références : « On prétend que les dames commencèrent

fig. 310 (ivoire du xive siècle). On voit aussi souvent des femmes chevauchant en croupe derrière un homme ; il existait à cet effet des selles spéciales (Gay, *op. laud.*).

1. Benndorf, *Das Heroon von Gjölbaschi*, pl. XIII ; *Dictionnaire* de Saglio, fig. 2716. Cf. le bât de chameau figuré sur le vase de Midas, *Archaeol. Zeit.*, 1844, pl. XXIV (Saglio, *Dictionnaire*, fig. 1049).

2. *Bulletin monumental*, 1868, p. 614.

à avoir des selles de côté en 1380 et que cet usage fut introduit en Angleterre, en 1388, par la reine Anne de Bohême, femme de Richard II Avant le xvi[e] siècle, les femmes montaient à cheval les deux jambes à droite et la main gauche vers la tête du cheval, ce qui leur permettait de prendre la gauche très commodément. Or, Brantôme rapporte que, de 1533 à 1540, Catherine de Médicis était fort bien à cheval, « ayant été la première d'avoir « mis la jambe sur l'arçon, d'autant que la grâce y était bien plus « belle et apparaissante que sur la planchette [1]. » Ne serait-ce pas lors de la suppression de cette planchette que les femmes auraient pris l'habitude de monter à cheval les deux jambes à gauche, pour avoir la main droite ver la tête du cheval? »

Nous avons déjà vu que, dès le xv[e] siècle, on rencontre plusieurs exemples de femmes assises à gauche ; d'autre part, en 1620, dans le *Voyage de Marie de Médicis*, Rubens montre encore la princesse assise à droite, alors que cette attitude n'était imposée par aucune considération artistique [2]. Il semble donc que les changements introduits par Catherine de Médicis n'aient pas eu toute la portée qu'on leur attribue.

A l'époque de la Renaissance, on fit aussi des planchettes en métal. Brantôme rapporte que M. de Salvoyson, au pillage du château de Verceil, eut pour sa part « une planchette d'or qui était à l'asquenée de la duchesse quand elle chevauchait dessus » [3].

VIII. Les *attributs* de la déesse sont une patère (n[os] 1, 12, 15, 16, 19, 26, 34, 42, 56), deux patères (59), une patère et une corne d'abondance (2, 4, 28, 30), une patère et des fruits (11), une corne d'abondance seule (5, 7, 32, 33), un vase avec fruits (8), une corbeille avec fruits (18, 20), des fruits (14, 17, 25, 39, 47), un seul fruit circulaire ou une fleur (40, 52, 53), une couronne (17 ?). Le

1. Brantôme, éd. Lalanne, t. VII, p. 345. Dans un compte de l'écurie de la reine, l'argentier mentionne en 1561 la fourniture d'un *étrier à barbacane*, c'est-à-dire couvert et destiné à maintenir le pied gauche (Gay, *Gloss. archéol.*, s. v. *Équitation*).

2. *Musée du Louvre*, n° 2097 (Lafenestre, p. 180).

3. Brantôme, éd. Lalanne, t. IV, p. 105.

fouet du n° 21 est très douteux. Dans un seul monument (60), la déesse porte un enfant ; plus souvent, elle tient sur ses genoux un ou plusieurs petits animaux (37, 48, 49, 55, 58).

IX. La plupart des monuments sont en trop mauvais état ou trop sommairement modelés pour qu'on puisse distinguer les détails du costume. Dans un seul cas (15), la déesse a le torse nu ; dans un autre (37), elle paraît avoir une jambe nue. Partout ailleurs, elle est sévèrement drapée.

X. L'*allure* du cheval est le plus souvent le trot ou l'amble (nos 1, 6, 7, 11, 13, 16, 19, 21, 24, 27, 29, 31, 33, 37, 38, 41, 42, 47, 52, 53, 54, 59) ; plus rarement l'animal est au repos (2, 3, 4, 5, 9, 10, 12, 14, 26, 40, 43, 45, 50, 51, 56, 58) ; plus rarement encore au pas (18, 20, 22, 23, 30). Deux fois seulement il est lancé au galop (17, 34).

XI. Outre les animaux qu'elle porte sur ses genoux, dans cinq exemplaires, la déesse est parfois accompagnée d'un poulain, tantôt suivant la jument qui lui sert de monture (nos 8, 9, 15, 26, 28), tantôt faisant mine de la téter (18, 30). Dans un cas seulement, Epona est accompagnée d'un chien (7). Le bas-relief de Bregenz (59) est l'unique exemple d'une Epona à cheval entourée d'autres chevaux ; mais ce monument établit un lien étroit entre la série des divinités équestres et celle qui va maintenant nous occuper.

Salomon Reinach.

(*A suivre.*)

LES

VASES PEINTS GALLO-ROMAINS

DU MUSÉE DE ROANNE

(Planches V-VI)

Parmi les diverses variétés de poterie gallo-romaine, il en est une qui ne paraît pas occuper la place qui lui convient dans l'histoire de notre céramique nationale : nous voulons parler de la poterie peinte à décoration géométrique. Il semble que les vases sigillés, grâce à leur extrême abondance et à l'intérêt de leur ornementation figurée, aient eu quelque sorte détenu trop exclusivement l'attention des archéologues. Au temps de l'empire romain, cette vaisselle de terre dite de Samos, imitation économique de la vaisselle de métal précieux, se répandit dans toutes les régions du monde antique et y détrôna presque complètement la céramique peinte. Avec elle le procédé du moulage se substitua à l'emploi du pinceau, évolution dont les conséquences ne tardèrent pas à devenir funestes aux progrès artistiques de l'industrie fictile, car la pratique du moulage appelait à sa suite le surmoulage et ses déplorables abus. Et c'est ainsi que, d'abord par raison d'économie, plus tard par impuissance, les potiers livrèrent au commerce ces reliefs frustes, trop communs parmi les innombrables tessons de terre samienne.

Si grande et si universelle qu'ait été la vogue des vases moulés, on rencontre cependant dans la Gaule romaine quelques régions où les anciennes traditions de la céramique peinte ont lutté contre les procédés nouveaux. Il serait utile d'en dresser le dénombrement, ou tout au moins d'établir l'inventaire des produits de ces divers centres de fabrication. C'est à titre de contri-

bution à ce travail que nous venons signaler une collection assez intéressante de vases peints appartenant au Musée de la ville de Roanne.

Ces vases sont de provenance exclusivement locale : ils ont tous été recueillis sur le sol même de la ville de Roanne, l'antique *Rodumna*, connue par les textes de Strabon et de Ptolémée et par la carte de Peutinger.

Jusqu'à la création du musée, les objets que les travaux de construction ou de terrassement ramenaient à la surface du sol furent le plus souvent dispersés. En 1844, un archéologue roannais conçut et réalisa le projet de l'organisation d'un musée. Quatre ans après, cette petite collection s'enrichissait de trouvailles faites fort à propos dans un cimetière de *Rodumna*. Un propriétaire du quartier Saint-Jean, en défonçant un jardin, rencontra un certain nombre de vases cinéraires parmi lesquels figuraient plusieurs vases peints. Quelques mois plus tard, un jardinier occupant un immeuble contigu au premier apportait au Musée une fort belle *olla*, ornée de peintures remarquablement conservées. De 1848 à 1891, les accroissements de la collection archéologique eurent peu d'importance. Pendant cette période, le sol de la ville fut cependant, à diverses reprises, bouleversé par de vastes tranchées, qui, faute de surveillance, demeurèrent improductives pour la science. En 1893, la direction du Musée nous ayant été confiée, nous avons immédiatement exploré par des fouilles méthodiques la portion encore non bâtie du cimetière gallo-romain de la rue Saint-Jean, où trois petits jardins nous ont rendu une soixantaine de vases funéraires, parmi lesquels on compte cinq vases peints. Un peu plus tard, au printemps dernier, la construction d'une manufacture, dans le quartier dit de la Livatte, ouvrit, au cœur de l'ancienne ville romaine, un champ fécond en débris antiques. Ces dernières fouilles, dont nous avons eu le loisir de suivre le cours, donnèrent lieu à d'intéressantes constatations, témoignant tout à la fois de l'abondance extrême de la vaisselle peinte à *Rodumna*, pendant la période gallo-romaine, et de la pauvreté des habitants qui en faisaient usage. Les tran-

chées, dont l'une mesurait 70 mètres de longueur sur 2 de profondeur, coupaient une stratification archéologique, formée d'une couche épaisse de tuiles romaines brisées, recouvrant des aires d'habitations en béton grossier. Aucun pavement quelque peu luxueux, aucun revêtement de stuc n'ornaient ces modestes demeures, qui, à en juger par l'absence de substructions murales, n'étaient que des cabanes de bois recouvertes de tuiles. Deux vases peints furent retirés entiers des décombres, mais nous y avons récolté une quantité considérable de tessons similaires, mêlés à des vases en terre commune et à des fragments peu nombreux de poterie rouge.

Par suite de ces divers apports, le Musée de Roanne possède actuellement seize vases peints, dont neuf sont entiers et les sept autres assez complets pour se prêter à une restauration sûre. Cette collection céramique est complétée par une série de tessons, choisis parmi les plus typiques.

Bien que d'un usage commun, ces vaisseaux présentent tous les caractères d'une bonne fabrication et se distinguent des terres ordinaires par la qualité de la pâte qui est dure et homogène. La couleur en est d'une nuance rosâtre assez claire et l'épaisseur des parois égale à peu près celle des vases samiens. Les formes, qui n'offrent pas une grande diversité, peuvent se ramener à trois types bien définis. Au premier appartiennent une série de bols ou de jattes à peu près hémisphéroïdaux, dont la lèvre est renforcée d'un rebord arrondi. Les dimensions sont communément celles de nos écuelles, mais on rencontre aussi de petites tasses et de grandes jattes, comparables à nos saladiers. Le second type est une sorte d'*olla* globulaire, quelquefois pourvue de couvercle. Enfin nous grouperons dans une troisième série un certain nombre de vases à liquides, assez variés de forme, mais se rattachant au type du *guttus* ovoïde. Les plats, les assiettes, les soucoupes, si abondants dans la céramique samienne, ne sont pas représentés dans notre collection. Une autre particularité de ces vases, c'est l'absence d'anses ou d'oreillettes sur tous les exemplaires quelle qu'en soit la forme.

Leur galbe, quoique simple, est marqué d'une recherche incontestable d'élégance, mais ils empruntent toute leur originalité à la décoration, obtenue par l'application de couleurs ocreuses, soigneusement lustrées.

Sous ce rapport nous distinguerons trois groupes :

1° Des vases recouverts extérieurements d'un engobe blanc, qui laisse à nu la partie voisine de la base et dont le champ est limité par deux zones rouges ou brunes.

2° Des vases semblables aux précédents, mais avec addition de dessins géométriques de couleur brune, bistrée ou violacée, tracés au pinceau sur le fond blanc de l'engobe.

3° D'autres vases entièrement recouverts d'un engobe blanc, avec ornementation géométrique particulièrement soignée et ne présentant pas de bandes circulaires rouges.

Il faut remarquer que si les tessons de la seconde série, à couverte blanche unie et bandes de couleur vive, semblent être les plus communs, un examen attentif permet souvent d'y retrouver les linéaments presque invisibles d'une ornementation peinte qui s'est effacée avec le temps. C'est que l'engobe, bien que mince, est très adhérent à l'argile, tandis que les dessins offrent si peu de solidité que non seulement l'action de l'humidité du sol, mais encore celle de la lumière leur est funeste. Nous en avons la preuve par l'altération sensible qu'ont subie les vases exposés au Musée depuis 1848.

La recherche de la variété apparaît dans le tracé du décor, tempérée cependant par l'observation systématique de certaines règles de composition qui impriment comme un air de famille à tous les produits de cette fabrication. Le peintre évite les redites, se plaît à l'invention et marque chaque pièce d'un caractère d'individualité propre, tout en lui conservant certains traits de ressemblance avec ses congénères. Le système ornemental, sobre à la base et à l'orifice du vase, prend comme le vase lui-même toute son ampleur à la panse, où s'étale, répété en nombre impair, le motif principal.

Sans entrer dans des descriptions trop longues, puisque les

planches jointes à ce texte, planches exécutées d'après les aquarelles très exactes de M. Pillard, professeur de dessin au lycée de Roanne, nous permettent de les abréger, nous passerons en revue les plus curieuses de ces poteries, après les avoir groupées en trois classes, d'après leur décoration.

A. — *Vases à engobe blanc et dessins bruns sans zones rouges.*

1° *Olla* cinéraire trouvée en 1848 dans le cimetière gallo-romain de la rue Saint-Jean, maison Coutaret. Elle contient des ossements calcinés et un moyen bronze très fruste. Le motif principal du décor, répété cinq fois, est un ovale inscrivant un fleuron crucifère à pétales aigus. Sur la base courent un rang de damiers et des zones de hachures ou bâtons rompus. Le haut du vase porte une suite de traits obliques d'une extrême ténuité, repliés en crochets au sommet, motif qui se rencontre sur d'autres pièces. Le vase est entier et ses peintures ont gardé une fraîcheur de conservation exceptionnelle. Il mesure $0^{m},17$ de diamètre.

2° Autre *olla* globulaire, de même provenance, contenant aussi des cendres et un moyen bronze fruste de Trajan. Très élégante et d'un style géométrique très pur, cette pièce serait la plus belle de la collection si la peinture ocreuse avait conservé sa vivacité de ton primitive. Toujours ménagés en blanc sur champ brun, les médaillons de la panse sont au nombre de sept et de forme orbiculaire ; des arcs de cercle les subdivisent en quatre segments égaux et symétriques. Ce décor central est encadré, suivant la règle ordinaire, par des galons de perles, des hachures et des damiers. Pièce entière, mesurant $0^{m},14$ de diamètre.

3° Autre *olla* cinéraire de même forme et de même provenance (fouilles de M. Joseph Déchelette). Fragmentée et incomplète, elle se prête cependant, grâce à la symétrie des ornements, à une restitution certaine. Le haut reproduit presque identiquement la décoration de la première, mais la panse offre une disposition fantaisiste ; elle porte, répété trois fois, une sorte de médaillon

ellipsoïdal, au centre duquel se développe un système symétrique de traits ondulés ou repliés en volutes.

On remarquera que ces trois *ollæ* sont des vases funéraires. D'autre part, aucun tesson de ce même type n'a été rencontré à Roanne parmi les nombreux débris de vaisselle domestique, soit dans les fouilles de la Livatte, soit ailleurs. Nous ne serions donc pas éloigné de croire que ces *ollæ* en camaïeu sombre, d'une ornementation particulièrement soignée et dépourvues de bandes rouges, étaient spécialement consacrées aux usages funéraires. Nous aurions ainsi dans cette céramique gallo-romaine à couverte blanche — qu'on nous permette ce rapprochement un peu prétentieux — une série analogue à celle des lécythes blancs de l'Attique dans la céramique grecque. Toutefois les vases à bandes rouges avec ou sans dessins servaient aussi à recueillir les cendres des morts, concurremment avec les *ollæ* en camaïeu. En d'autres termes, celles-ci paraissent exclusivement cinéraires et ceux-là tout à la fois cinéraires et domestiques. Mais avant de porter ici une affirmation, il convient d'attendre que de nouvelles découvertes aient confirmé nos premières observations.

B. — *Vases à engobe blanc et dessins brun-violacé, à deux zones rouges ou brunes.*

1° *Guttus* ovoïde dont le décor presque entièrement effacé consistait en trois bandes de motifs linéaires très simples, tels que des hachures et des chevrons. Il a été trouvé en 1885 dans les fondations du collège de Roanne. Hauteur, 0m,14.

2° Autre *guttus* à panse plus allongée dont les peintures sont méconnaissables. Il provient du cimetière de la rue Saint-Jean et contient des ossements calcinés. Hauteur, 0m,24.

3° Petit bol ou tasse de même provenance qui accompagnait une sépulture d'enfant. Son ornementation, qui est presque intacte, consiste en une sorte de pyramide à degrés, couchée, alternant avec un double chevron placé dans le même sens. Nous

avons vu à Moulins, dans la collection de M. Bertrand, un tesson qui reproduit exactement ce curieux motif. Diamètre, 0m,09.

4° Bol de même provenance; sur la panse un chevronnage dessiné par des faisceaux de traits minces et parallèles, comme ceux d'une portée musicale. L'intérieur de chaque chevron est rempli par des lignes serpentines. Diamètre, 0m,14.

5° Bol à larges rubans obliques alternant avec des traits ondulés, très légers. Même provenance. Diamètre, 0m,125.

6° Autre bol d'un profil peu élégant et d'une ornementation assez lourde, formé par la répétition d'une figure quadrangulaire à côtés concaves, alternant avec des lignes droites verticales qui encadrent un rang de perles. Fouilles de la Livatte. Ce vase, incomplet mais reconstitué, mesure 0m,23 de diamètre.

Les autres vases ou fragments de cette série offrent des dispositions analogues, que nous croyons inutile de décrire [1].

C. — *Vases à engobe blanc sans dessins, à deux zones rouges ou brunes.*

Pour se représenter les vases de cette classe, qui sont assez communs et qu'il n'est pas utile d'inventorier, il suffit de supprimer par la pensée la décoration géométrique des précédents. Il est à noter que la zone supérieure est toujours unie, tandis que celle du bas est divisée en deux par un trait brun.

On voit que toutes ces poteries présentent une valeur artistique inégale. Mais si l'ornementation peinte est loin d'offrir toujours le même degré de perfection, la nature et la couleur de la pâte sont identiques pour les trois séries [2].

1. Le grand bol n° 10 est figuré entier dans notre dessin; le Musée de Roanne n'en possède que la partie supérieure, mais, grâce à la symétrie du décor et à l'uniformité des bases, la reconstitution ne laisse aucune incertitude. Il a été trouvé dans la fouille de la Livatte.

2. Cette observation s'applique seulement aux poteries roannaises. En d'autres localités foréziennes, on rencontre des vases peints d'une argile plus grossière.

Avant d'aborder l'examen des questions qui se présentent relativement à l'origine de ces vases et à leur filiation artistique, il serait intéressant de passer en revue les produits similaires, recueillis sur le sol de la Gaule. Nous ne sommes pas en mesure de remplir cette tâche complexe, mais nous pourrons, à l'aide de quelques rapprochements pris çà et là, indiquer combien a été vaste l'aire géographique de cette poterie.

Pour suivre autant que possible l'ordre des découvertes, il nous faut passer d'abord de la vallée de la Loire aux bords du Tarn.

En 1861, M. Élie Rossignol découvrait à Montans près Gaillac — dans les débris qui remplissaient un puits gallo-romain — deux cruches presque entières dont la décoration insolite attira son attention. « La découverte capitale, dit-il dans le compte-rendu de ses fouilles[1], est celle de fragments de deux vases, *à couverte blanche, chargés de lignes peintes en noir et en rouge*. Convaincu de l'importance de ces vases, j'en ai recherché patiemment tous les débris et j'ai été assez heureux pour pouvoir, avec plus de vingt morceaux, reconstituer les deux vases presque en entier. Ils sont de grandeur moyenne et leur décoration consiste en des lignes circulaires noires au-dessus des anses et, au-dessous, en deux bandes circulaires rouges formant bordure en haut et en bas de la panse, et entre lesquels sont dessinés en noir et en bistre des losanges cannelés, séparés par des lignes perpendiculaires pleines et à simple trait; sur l'un d'eux, au-dessus comme au-dessous de la bande principale des losanges, sont une suite de lignes formaut zigzags. Le bas de ces deux vases est de couleur bistre. C'est la première fois que j'ai trouvé à Montans des vases de cette nature, ayant leurs motifs de décoration peints en plusieurs couleurs, à la manière des vases étrusques, au lieu de les avoir en relief comme tous les vases découverts jusqu'à ce jour. »

M. Rossignol signale en outre une cruche à couverte blanche ornée d'une zone rouge. Bien que cette description passe sous

1. *Bulletin monumental*, 1861, p. 400.

silence la nature et la couleur de l'argile ainsi que l'aspect, mat ou lustré, de l'engobe, la planche qui l'accompagne nous permet de rattacher sans hésitation les vases de Montans non pas à la même fabrique, mais au moins à la même classe céramique que ceux de Roanne. On retrouve dans les uns et les autres l'emploi des mêmes couleurs et le tracé de motifs linéaires similaires. Toutefois les vases de Montans sont *ansés*, à l'inverse des vases ségusiaves. Comme le démontre M. Rossignol, ils sont postérieurs à la conquête et appartiennent ainsi que les nôtres au Ier et au IIe siècle. Mais ce qu'il importe de constater, c'est que l'industrie céramique florissait alors à Montans. « Il s'y est trouvé, dit M. Rossignol, des fours pleins de vases qui y avaient été placés pour la cuisson, et, à côté des tas de poteries de rebut, des moules pour la fabrication des poteries à relief, enfin des fragments de ces vases. »

Si la céramique peinte se rencontre dans la région du sud-ouest, elle est au contraire inconnue dans les stations antiques de la vallée du Rhône, au-dessous de Valence. Nous en avons vainement cherché des spécimens dans les collections archéologiques de Marseille, Avignon et Arles, et une petite enquête ouverte à ce sujet nous a donné seulement des résultats négatifs assez précis pour être concluants.

Dans la Gaule centrale, il nous faut tout d'abord faire mention des trouvailles de M. Bulliot au mont Beuvray. On peut voir au Musée de Saint-Germain, parmi les objets provenant de Bibracte, quelques tessons peints et surtout un vase ovoïde presque complet qui semble sorti du même four que ceux de Roanne, tant est parfaite la ressemblance de la pâte et du décor. Le savant président de la Société éduenne a fait ressortir l'intérêt spécial qui s'attache à cette poterie. Le petit *guttus* ovoïde de Saint-Germain a d'ailleurs attiré l'attention de M. Mazard, qui, discutant sur la provenance locale ou étrangère de quelques terres du Beuvray, ajoute :

« Des doutes pourraient exister sur un petit vase ovoïde qui appartiendrait, avec d'autres fragments, à un genre de fabrica-

tion différent. Leur pâte rosâtre, plus ou moins achevée, est couverte d'un mince engobe blanc lustré, sur lequel sont traînées, en couleurs ocreuses, des bandes circulaires ou des raies verticales ou horizontales traçant des dessins très primitifs. Séduit par la régularité des contours, la délicatesse de l'ornementation, et, d'autre part, par des procédés de fabrication nouveaux, M. Bulliot, recherchant l'origine de cette céramique, a cru y reconnaître les caractères d'un travail grec ou oriental et, comme conséquence, les preuves d'une importation étrangère[1]. » Tout en rendant hommage à la compétence de M. Bulliot, M. Mazard n'accepte pas l'hypothèse d'une origine étrangère. « Que les Éduens, dit-il, en relations avec les villes grecques du littoral et de la Méditerranée, aient eu par elles les produits de pays éloignés, c'est possible; mais ces quelques poteries ne sauraient suffire à autoriser cette conclusion. » Observant ensuite que les vases peints de Bibracte ne sont point *ansés*, M. Mazard en tire argument contre la vraisemblance d'une provenance hellénique. Sans contester la valeur de cette observation, nous aurons à examiner plus loin si des motifs plus sérieux ne doivent pas intervenir dans la discussion.

M. le Dr Plicque, bien autorisé, par ses belles découvertes de Lezoux, à parler de la céramique antique, a publié en 1887 dans la *Gazette archéologique* un vase peint, cerclé de bandes rouges, à décor tout à fait similaire aux nôtres. Ce vase, ainsi que ceux du Forez, serait, dit-il, sorti des fours arvernes de Lezoux; toutefois, certaines traces de style hellénique s'expliqueraient par ce fait que les officines fictiles arvernes auraient eu pour premiers fondateurs des artistes venus de Grèce au milieu du 1er siècle. « Mais si l'on se demande d'où venait l'homme qui a créé avec tant de rondeur cette ornementation à la fois originale et savante, on admettra sans doute qu'il n'était pas à son coup d'essai et qu'il avait emprunté à l'Orient ses aspirations mysté-

1. *Étude descriptive de la céramique du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye*, par H.-A. Mazard, 1875, p. 53.

rieuses. » M. Plicque ajoute encore à l'appui de son opinion : « M. Héron de Villefosse m'a appris que M. Bulliot avait recueilli au mont Beuvray des fragments de vases semblables au mien, mais de plus petites dimensions, sur lesquels on avait relevé des caractères grecs. » Il y a ici une confusion dont la portée pourrait avoir quelque gravité. En réalité — et nous tenons ce fait de M. Bulliot lui-même — aucun des fragments peints du Beuvray ne porte la moindre estampille ou inscription. C'est d'ailleurs un caractère général de la poterie peinte gallo-romaine d'être anépigraphe et c'est un de ceux qui la distinguent des autres poteries contemporaines. Quelques tessons de Beuvray portent, il est vrai, des graffites grecs, mais ce sont des terres noires ou grises, de fabrication grossière. Pour plus d'exactitude encore, nous dirons que M. Bulliot conserve un seul tesson *teint* plutôt que *peint* sur lequel on lit le mot OYPAK..., mais c'est un fragment de vase à enduit rouge, enlevé par place, n'appartenant pas à la série que nous étudions ici. Au surplus, de tels graffites, sans révéler une origine grecque, confirmeraient simplement le caractère celtique de cette poterie, puisque nous savons par César que les Gaulois se servaient de l'alphabet grec.

Dans la région lyonnaise, la céramique peinte, sans être très rare, est moins commune que dans le Roannais. Le Musée de Lyon n'en possède qu'un exemplaire entier, accompagné de quelques fragments. En outre, il est singulier qu'Artaud, dans son copieux mémoire sur la céramique antique [1], passant en revue tous les genres de poteries, riches ou communes, trouvées à Lyon, n'ait point fait mention de celle qui nous occupe.

En revanche, nous ne pouvons assez signaler les découvertes de cette nature, faites soit en Forez, soit dans l'Allier, bien que les pièces s'y rencontrent rarement entières. En 1890,

1. Ce travail de P. Artaud, conservateur du Musée de Lyon, qui abonde en renseignements intéressants, est resté manuscrit, bien que les planches en aient été gravées. Il a pour titre : *De la céramie et principalement des vases sigillés des anciens, avec les procédés pour les imiter*. 2 vol. in-fol. mss.(Lyon, Bibliothèque du Palais des Arts).

M. Vincent Durand a publié et décrit dans le *Bulletin de la Diana*[1] une jatte provenant d'Allieu (Loire), tout à fait analogue aux nôtres, bien que d'une terre plus commune. Il est intéressant de constater qu'on y retrouve, dans le tracé des losanges grillés, le motif principal des cruches de Montans. En terminant la description de cette pièce, M. Vincent Durand indique les incertitudes qui entourent les origines des poteries similaires. « Il y a là, dit-il, un style à part dont l'origine ne semble pas encore parfaitement établie : soit qu'il appartienne à un art national antérieur à la conquête romaine et qui lui aurait survécu, soit qu'il faille y reconnaître des influences parties de la Grèce et de l'Orient. » Depuis lors, M. Vincent Durand, au cours des fouilles qu'il a entreprises à l'oppidum gaulois du Crêt-Châtelard de concert avec M. Auguste Chaverondier, a eu la bonne fortune d'exhumer une collection de vases peints, dont quelques-uns, particulièrement remarquables, apporteront pour l'étude de cette céramique de nouveaux et précieux documents. Ils seront prochainement publiés dans le compte-rendu des fouilles du Crêt-Châtelard.

Nous ne connaissons que très imparfaitement les collections archéologiques du nord de la France, mais un vase ovoïde du Musée de Rouen, trouvé à Alizay (Eure) et analogue à ceux de Roanne et du Beuvray, démontre que la poterie peinte n'était pas inconnue dans le voisinage de la vallée de la Seine.

Par contre, nous ne mentionnerons que pour mémoire les vases de Compiègne, trouvés par M. de Roucy en 1867 dans un cimetière gallo-romain de Chevincourt (Oise). Ces cruches et bouteilles en terre commune, enluminés de bariolages rouges en zigzags, tracés à cru, sans application préalable d'engobe, n'ont rien ni comme technique, ni comme recherche décorative qui permette de les comparer à nos vases ségusiaves[2].

1. *Bull. de la Diana*, t. V, 1889-1890, p. 351.

2. Nous passerons aussi sous silence la série des vases peints gallo-romains de la vallée du Rhin, à rinceaux blancs appliqués à la barbotine sur fond noir et à inscriptions bachiques. L'étude de cette céramique, dont la bibliographie

Nous avons vu que tantôt en raison de leur rareté locale, tantôt à cause de la singularité de leur aspect, ces poteries ont fait naître certaine perplexité chez les archéologues qui ont agité la question de leur origine.

Sommes-nous, s'est-on demandé, en présence d'objets importés ou de produits d'une industrie nationale ? Nous n'hésitons pas à répondre que l'abondance de ces vases sur le sol antique de *Rodumna* suffit à faire écarter toute hypothèse d'importation étrangère. On se rappelle qu'en observant les conditions de leur gisement à travers les substructions des habitations pauvres de la Livatte, nous avons eu les preuves de la modicité du prix vénal de cette vaisselle. On peut en conclure que le lieu de fabrication ne devait point se trouver éloigné de Roanne. Cette ville, d'ailleurs, où l'argile abonde, a possédé à l'époque gallo-romaine des ateliers céramiques, et il est possible que les ateliers d'où sortirent aux siècles derniers des faïences communes, imitées des terres de Nevers, aient perpétué une industrie très ancienne. Vers 1860, notamment, un four antique fut découvert dans ce quartier de la Livatte, près des Casernes. Son contenu fut transporté au musée d'où il a disparu sans que l'inventaire en ait été dressé. En attendant d'être servi par le hasard de quelque nouvelle découverte de même nature, nous n'avons donc que des présomptions à invoquer en faveur d'une origine roannaise.

Il paraît d'ailleurs probable que plusieurs localités se sont livrées simultanément à cette fabrication, comme à celle de la poterie samienne.

Le droit de propriété industrielle en est réclamé par M. Plicque pour les potiers arvernes de Lezoux. Mais en Forez, M. Vincent Durand a recueilli lui-même des fragments de cette poterie sur l'emplacement de l'établissement céramique de Montverdun, fragments qui semblent attester, dit-il, que cette fabrication n'a pas été ignorée des Ségusiaves. M. Rossignol, de son côté, a

est exclusivement allemande, nous entraînerait sans profit à de trop longs développements.

des raisons pour voir dans les cruches de Montans le produit d'une industrie locale. La poterie peinte comme la terre samienne ne paraît donc pas avoir été en Gaule l'objet d'un monopole de fabrication exploité par une seule localité [1].

Mais si les vases de cette espèce sont bien des produits indigènes, portent-ils du moins les traces d'une influence étrangère, originaire, comme on l'a dit, de la Grèce ou de l'Orient? Leur filiation artistique possède-t-elle de tels titres nobiliaires et peut-elle se réclamer légitimement d'illustres ascendants, ou dérive-t-elle tout simplement des poteries celtiques, telles que les Gaulois les fabriquaient avant la conquête?

Prenons garde de ne pas nous laisser surprendre par cette illusion trompeuse que l'on a justement appelée « le mirage oriental. » Noublions pas qu'il ne s'agit en réalité que d'une simple ornementation linéaire dont tous les éléments se tirent sans peine et comme spontanément d'un petit nombre de figures primitives. L'examen des faits tend à faire rejeter toute hypothèse d'influence hellénique ou asiatique. Les Grecs sans doute ont connu la poterie géométrique, mais sans nous arrêter à en noter les caractères, il nous suffit de recourir à la chronologie pour lui refuser tout droit de paternité sur les vases gallo-romains. En effet, ce style géométrique, contemporain de la période mycénienne, disparaît vers le VII[e] siècle au plus tard pour faire place au style figuré [2]. Comment donc les potiers grecs, venus soit à Lezoux, soit dans toute autre région de la Gaule, à une époque voisine de la

1. L'analyse chimique des terres pourrait peut-être lever toute incertitude sur cette question, mais cette opération présente de nombreuses difficultés pratiques. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler ce que dit Brongniart à propos des vases étrusques comparés aux vases grecs. « Il n'est pas présumable que les argiles employées à Vulci aient eu exactement la même composition que celle de la Grèce. Mais comme ces différences peuvent n'être que très faibles, une seule analyse ne suffirait pas pour résoudre cette question ; il faudrait au moins la pâte de dix vases de Nola et celle d'autant de vases de Vulci, pour espérer obtenir des résultats de différence et de ressemblance dans lesquels on puisse avoir quelque confiance. C'est un travail extrêmement long et difficile, d'un résultat incertain et qu'un archéologue passionné peut seul entreprendre » (*Traité des arts céramiques*, 3[e] édition, 1877, p. 590).

2. Olivier Rayet et Maxime Collignon, *Hist. de la céramique grecque*, 1888, p. 36.

conquête romaine, y auraient-ils introduit un style archaïque qui leur était à coup sûr bien moins connu qu'il ne l'est à nous-mêmes?

Cet argument n'aurait pas la même portée contre l'hypothèse d'une influence asiatique. On connaît assez mal l'histoire de la céramique chez les anciens peuples de l'Orient latin et il serait difficile d'établir avec certitude qu'à l'instar des Grecs, ils ont tous abandonné de bonne heure la décoration géométrique. Les rares tessons recueillis en Syrie, en Palestine, et en Phénicie et se rattachant au type du fameux vase de Jérusalem, donné au Musée du Louvre par M. de Saulcy, ont été trouvés, il est vrai, à une profondeur assez grande pour permettre de leur attribuer une antiquité reculée. Mais dans un voyage en Syrie nous avons rencontré nous-même des poteries beaucoup plus récentes qui n'étaient pas sans analogie avec les premières. Le style géométrique très pur du vase de Jérusalem rappelle par certains points celui des poteries ségusiaves, malgré l'absence de l'engobe et malgré des différences de forme essentielles. Peut-être est-ce cette ressemblance qui portait un archéologue très éclairé à chercher sur la côte de Syrie l'origine de nos vases, dont les dessins avaient été soumis à son examen.

D'autre part, nous ne pouvons à ce propos passer sous silence l'importance des influences syriennes sur la Gaule impériale, d'autant plus qu'elles se sont exercées particulièrement dans le pays des Ségusiaves. Pour en mesurer l'étendue, nous ne saurions mieux faire que d'emprunter le passage suivant à l'étude récente de M. Salomon Reinach sur les origines de l'art gallo-romain. « Il est certain, dit M. Reinach, qu'au IIe siècle, sinon au Ier, Antioche était, après Alexandrie, le plus grand foyer de la civilisation grecque en Orient. Dès les débuts de la prédication chrétienne, les Syriens sont nombreux en Gaule; ils y étaient venus bien avant pour faire le commerce, s'établissant de préférence à Vienne et à Lyon[1]. Saint Pothin qui introduisit le chris-

1. Voir Renan, *Origines du christianisme*, t. VI, p. 468.

tianisme en Gaule est un Asiatique, peut-être un Smyrnéen, bien que son nom se trouve aussi en Égypte. Ce furent des colons syriens qui apportèrent à Lyon l'industrie de la soie; on les rencontre également à Bordeaux. Même à l'époque mérovingienne, il y a des marchands syriens non seulement dans le sud de la Gaule, mais à Orléans et à Tours[1]... Peut-on cependant admettre que l'influence de la Syrie se soit fait sentir sur l'art gallo-romain à ses débuts? Ce qui nous éloigne de cette opinion, c'est le fait qu'au 1er siècle de l'Empire, il n'y avait pas à proprement parler d'art syrien. La Syrie était à cet égard une dépendance de l'Égypte[2]. »

Nous avons indiqué rapidement les arguments que pourraient apporter les défenseurs du système de l'influence orientale. Mais on sera fortement tenté de ne pas recourir à une filiation aussi lointaine si l'on songe qu'en réalité le style géométrique n'est d'aucune nationalité, qu'il est le patrimoine commun de tout art primitif, qu'il apparaît non seulement sur les antiques poteries asiatiques, mais sur les vases du Mexique et du Pérou comme sur les poteries de la Kabylie.

Or les Gaulois connaissaient, eux aussi, cette décoration rudimentaire et la plupart des motifs qui ornent nos bols gallo-romains dérivent de ceux que nous trouvons, tracés à l'ébauchoir, sur les poteries celtiques, notamment les lignes ondulées, les bâtons rompus, les chevrons et les damiers. Il semble que cette céramique peinte soit née de la combinaison de deux procédés déjà connus. En effet, les vases à engobe uni, rouge, brun ou blanchâtre, ne sont point rares à l'époque de l'indépendance. D'autre part, un grand nombre des poteries de cette époque présentent la décoration linéaire incisée dont nous parlions.

La présence des vases peints dans les *oppida* gaulois tels que Bibracte et le Crêt-Châtelard, opposée à leur rareté dans la province romaine, est un témoignage en faveur de leur origine cel-

1. Longnon, *Géog. de la Gaule mérovingienne*, p. 177.
2. *Gazette des Beaux-Arts*, 1894, p. 39.

tique. Cette fabrication se perpétua et peut-être même se perfectionna après l'invasion, luttant contre la concurrence des procédés nouveaux, et conservant ses caractères originaux, tels que la simplicité des formes, la rareté des anses et l'habitude de ne pas estampiller les pièces, pratique opposée à celle des potiers romains.

Nous jugeons donc inutile de recourir à une inspiration venue du dehors pour expliquer l'origine de la poterie peinte à l'époque gallo-romaine ; nous la considérons comme nationale autant par sa naissance que par ses ascendants, et si inférieur qu'ait été le génie artistique de la Gaule, comparé à celui des civilisations orientales, nous croyons qu'on le rabaisserait à l'excès en lui refusant la paternité de cet art céramique, dont le thème décoratif, réduit à de simples combinaisons linéaires, sans représentation figurée, n'est à tout prendre que la caractéristique d'un art encore primitif.

Joseph Déchelette.

NOTE

SUR UN DISQUE EN BRONZE DU CABINET DE FRANCE

Dans son *Catalogue*[1], M. Chabouillet a signalé au Cabinet des Médailles la présence d'un médaillon de bronze, dont il donne la description suivante :

« Deux sujets : 1° L'aigle romaine tenant la foudre dans ses serres, planant entre deux troupes de soldats, guidées chacune par une enseigne. Au-dessous de celle de gauche, on lit : LEG XV. Au-dessous de celle de droite, on lit : LEG SECVNDA. Entre les deux troupes, on lit : AVREIVS CERVIANVS ; au-dessous de cette inscription, un disque. — 2° Divers animaux, un lion, un chien, deux paons, puis une plante et ces mots VTERE FELIX, qu'on trouve si souvent sur les monuments des premiers siècles de notre ère. »

En réalité, le Cabinet des Médailles possède deux médaillons[2] ou plutôt, pour parler correctement, deux disques où le même sujet est représenté, celui que M. Chabouillet a décrit et un second, qui n'était point exposé dans les vitrines à cette époque, — ce qui explique que l'éminent conservateur n'en ait pas fait mention : c'est ce dernier qui fera l'objet de cette note ; sur l'autre je dirai mon sentiment en quelques mots pour terminer.

Le monument n'est point inédit. On en trouve un dessin fidèle,

1. *Catalogue des camées et pierres gravées de la Bibliothèque impériale*, p. 535, n° 3140.

2. Ils sont tous deux décrits dans le *Catalogue des bronzes de la Bibliothèque nationale* de MM. Babelon et Blanchet, nos 1363 et 1364. Le dessin qui y figure nous a servi à obtenir l'image qui est donnée dans notre texte.

avec quelques mots de commentaires, dans un ouvrage du XVII^e siècle[1]. Nous y apprenons que l'objet a appartenu jadis à la collection du cardinal Gasparo di Carpegna. Quand et comment il a passé dans celles de la Bibliothèque nationale, c'est ce que toute l'érudition de M. Babelon n'a pu m'indiquer. Par là nous

savons aussi qu'il y a deux siècles, il était monté, à la façon d'une coupe, sur un pied qui ne lui appartenait pas et qui n'était sans doute pas antique. On aperçoit encore aujourd'hui, au revers de la plaque, la trace que la courbe de ce support y a laissée.

Actuellement le document se présente sous la forme d'un disque assez peu épais, mesurant 0^m,12 de diamètre. Il est fait d'un bronze très riche en cuivre, recouvert sur la face d'une légère

1. Buonarroti, *Observazioni istoriche sopra alcuni medaglioni* (Rome, 1698, in-4°), p. 17 et suiv., pl. XVII.

couche d'argent. Un trou rectangulaire ménagé au milieu permettait de le fixer quelque part, par le moyen d'un clou, dont la tête faisait saillie au milieu du petit cercle en guilloché qui forme aujourd'hui le centre du sujet.

Tout autour et dans un cercle concentrique à celui-ci, sont disposées différentes représentations qui méritent quelque attention. Elles sont réparties en deux registres. Le registre supérieur montre deux groupes de soldats marchant l'un vers l'autre. En haut, un aigle tenant le foudre dans ses serres, et, de chaque côté deux enseignes — comme sur de nombreuses monnaies militaires[1]; près de celle de gauche se voit un sanglier, près de celle de droite, un capricorne; sous chacune d'elles est inscrit un nom de légion; d'une part, *leg(io) XX V(aleria) V(ictrix)*, de l'autre, *leg(io) secunda Augusta*. Toutes ces images sont d'une singulière naïveté et trahissent un dessinateur maladroit. Au-dessous de l'aigle, on lit les noms : *Aurelius Cervianus*.

Le registre inférieur est occupé par des animaux; à gauche un lévrier poursuit un lièvre; au milieu, un second lévrier court après un cerf; à droite est un lion. En bas, deux paons, dont l'un semble becqueter une grappe de fruits, — la tige qui la porte porte également une fleur. En haut, la formule bien connue : *Utere felix!*

Les plus instructives de ces représentations sont celles que renferme le registre supérieur. Les dix soldats sont malheureusement trop imparfaitement figurés pour que l'on puisse raisonner clairement sur leur costume ou sur leur armement. Tout au plus pourrait-on dire que la forme ovale du bouclier s'applique mieux à des cavaliers qu'à des fantassins, armés généralement du *scutum* rectangulaire. Mais on sait que celui-ci paraît avoir été délaissé même dans l'infanterie à une certaine date que l'on connaît mal, antérieurement au IV^e^ siècle[2]; il n'y a donc, en fait, aucune conséquence à tirer de l'absence du *scutum* sur cette

1. Cohen, *Med. cons.*, p. 321, n° 11; p. 227, n° 1; *Monnaies et médailles impériales*, I, p. 303, n° 56; p. 337, n^os^ 270-272; p. 317, n^os^ 1-8, etc.
2. Saglio, *Dict. des antiquités*, s. v. *Clipeus*.

plaque. Quant au casque, il paraît pourvu d'un couvre-nuque et d'une visière — bien que celle-ci soit si étrangement dessinée qu'on dirait d'un toupet saillant sur le front des soldats. On connaît, dans l'armement romain, des casques de cette sorte, mais on ignore l'époque précise où ils étaient en usage[1].

Les enseignes qui se voient de chaque côté de l'aigle sont d'une forme assez insolite; elles offrent quelques détails qui caractérisent d'ordinaire les *signa* : traverse fixée vers le haut de la hampe, à la façon des bras d'une croix, de chaque côté de laquelle pendent des bandelettes de pourpre terminées par des feuilles de lierre en argent[2]; phalères qui décorent la hampe[3]; couronne qui surmonte immédiatement la traverse[4]; mais on y distingue, d'autre part, au-dessous de la traverse, une large pièce d'étoffe qui ne peut appartenir qu'à des *vexilla*. Et, de fait, on connaît de rares exemples de *vexilla* figurés de la sorte ou à peu près[5]. Ce sont donc deux *vexillum* que le graveur a voulu dessiner, ce qui marque que chaque groupe de soldats représente une vexillation, l'une de la légion XX^e^ Valeria Victrix, l'autre de la légion II^e^ Auguste.

Ces deux légions faisaient partie de l'armée de Bretagne; elles y vinrent en 43, lors de l'expédition de l'empereur Claude, et y demeurèrent jusqu'à la fin de l'empire[6]. Elles y sont signalées par un grand nombre d'inscriptions, et fournirent plus d'une fois des détachements qui se réunissaient soit pour former la garnison de postes du *vallum*[7], soit pour coopérer à quelque travail[8]. Leur présence simultanée sur la plaque du Cabinet des Médailles est donc toute naturelle.

1. Saglio, *op. cit.*, s. v. *Galea*, fig. 3397 et fig. 3405. Cf. ce que dit dans cet article M. Salomon Reinach (surtout p. 1448 et 1449).
2. Domaszewski, *Die Fahnen im römischen Heere*, p. 50.
3. *Ibid.*, fig. 12 à 52.
4. *Ibid.*, fig. 19, 24, 25, 26.
5. *Ibid.*, p. 79, fig. 100.
6. Pfitzner, *Geschichte der röm. Kaiserlegionen*, p. 223 et 265; Ch. Robert, *Coup d'œil général sur les légions romaines*, p. 14 et suiv.
7. *C. I. L.*, VII, 401, 978, 964, 1139.
8. *Ibid.*, 912.

La même réflexion s'applique aux deux animaux qui accompagnent les *vexilla* : ce sont les emblèmes connus des légions XX^e^ et II^e^. Le capricorne est représenté à côté du nom de la II^e^ légion sur des monnaies de Carausius[1] et sur des bas-reliefs découverts en Angleterre[2]; le sanglier, à côté du nom de la XX^e^ légion sur d'autres bas-reliefs[3] et sur des monnaies de l'empereur Victorin[4].

Le registre inférieur représente évidemment une chasse, non point une chasse quelconque, ainsi que le prouve la présence d'un lion, mais un de ces divertissements qui se donnaient dans les amphithéâtres à l'époque impériale. On retrouve dans cette scène tous les animaux qui paraissaient dans les spectacles de cette sorte : les fauves, le gibier à poil et les paons qui, comme d'autres oiseaux au brillant plumage, servaient surtout à flatter les yeux des spectateurs[5]. Si le dessin n'est pas de pure fantaisie, ce qu'il est assez difficile d'admettre, il doit avoir quelque rapport avec l'ensemble représenté au registre supérieur. Pour trouver ce rapport, il suffit de se reporter à un document analogue découvert en Angleterre, à un vase de terre actuellement conservé au Musée de Colchester. Les sujets qui s'y voient n'ont été publiés que dans des revues locales ; aussi je n'hésite pas à en reproduire ici l'image (voir à la page suivante), d'après un dessin que je dois à l'amabilité de M. le professeur Haverfield[6].

Le centre de la composition est occupé par une paire de gladiateurs : Memnon, un *secutor,* marche contre un rétiaire Valentinus, qui élève le doigt pour avouer sa défaite et demander grâce. A gauche, deux hommes sont occupés à combattre un ours que l'un, Mario, excite du fouet tandis que l'autre, Secundus,

1. Cohen, *Monnaies impériales*, VII, p. 16, n° 132.
2. Bruce, *Roman Wall*, p. 115; id., *Lapid. septent.*, p. 34, 35, 36, 39.
3. Bruce, *Roman Wall*, p. 217, 229, 268, 347.
4. De Witte, *Les légions de Victorin* (*Revue numismat.*, 1884, p. 296, n° 9).
5. Friedländer, *Mœurs romaines* (trad. franç.), II, p. 281 et suiv.
6. Ce dessin a été exécuté d'après celui qu'a publié M. Smith, *Collectanea antiqua*, IV, pl. XXI; cf. p. 82. La *Revue archéologique* y a fait autrefois allusion (X, 1853, p. 620). M. Hübner en a inséré une description au *Corpus inscr. lat.*, VII, 1335, 3. Voir le commentaire et la bibliographie qui y sont donnés.

se prépare à le percer d'un dard; à droite, comme sur notre disque, se voient des animaux à poil, lièvre et cerfs, poursuivis par un chien, dans un cartouche au pointillé surmonté des mots : *legionis XXX*. Ceux qui se sont occupés de ce vase n'hésitent pas à voir dans cette scène une allusion à un spectacle donné au camp de la légion XXX^e^. Ils ont rappelé qu'il y avait des gladiateurs attachés aux légions [1], comme aussi des chasseurs [2]; et que les soldats étaient, tout autant que les civils, friands de ces sortes de distractions.

Vase de Colchester.

Nous en avons, d'ailleurs, une preuve éclatante dans la présence d'amphithéâtres auprès des camps romains : sans parler de l'*amphitheatrum Castrense* de Rome, destiné sans doute aux plaisirs des cohortes prétoriennes et des cohortes urbaines [3], il suffit de rappeler que l'amphithéâtre de Lambèse [4] et celui de Petronell [5] étaient bâtis aux portes mêmes du camp, et très loin de la ville à laquelle la présence des soldats donna naissance.

C'est dans le même sens qu'il faut interpréter les dessins qui ornent le disque du Cabinet des Médailles. Il y est fait allusion à quelque chasse représentée en présence de deux vexillations de légions de Bretagne, dans l'amphithéâtre voisin du camp ou dans l'enceinte qui en tenait lieu. Il y a là une constatation qui

1. Tac., *Ann.*, I, 22 et suiv.
2. Brambach, *I. Rh.*, 211 : *ursarius leg(ionis) XXX U(lpiae) V(ictricis)*.
3. De Ruggiero, *Dizionario epigrafico*, I, p. 146.
4. R. Cagnat, *Guide à Lambèse*, p. 48.
5. Kubitschek, *Führer durch Carnuntum* (2^e^ édition), p. 59 et suiv.

n'est point sans intérêt pour l'histoire de la vie militaire sous l'empire romain.

Je voudrais pouvoir répondre aussi hardiment à deux questions qui se posent tout naturellement. D'abord, quel est cet Aurelius Cervianus, d'ailleurs parfaitement inconnu, dont le nom est gravé au centre du disque et qui est bien vraisemblablement le possesseur de l'objet? Il n'est point aisé de le dire ; mais il est facile de dire ce qu'il n'était pas. On ne peut guère voir en lui un *venator*, comme ceux qui figurent sur le vase de Colchester : la présence d'un gentilice parmi ses dénominations, sans s'y opposer absolument, n'est point faite pour appuyer une telle hypothèse. Ce ne peut pas être non plus un officier ou même un sous-officier : il est probable qu'il n'aurait pas manqué, en ce cas, de faire suivre son nom de son titre. Serait-ce un simple soldat? Je me demande s'il n'aurait pas indiqué sa qualité par l'addition du *miles* et surtout par un numéro légionnaire. Cette dernière supposition est pourtant la moins invraisemblable de toutes, le gentilice Aurelius convenant assez bien à un légionnaire; mais je n'oserais affirmer qu'elle soit la vraie.

Autre question. A quoi servait ce disque? Sur quel objet était-il appliqué? La formule : *Utere felix* indique un objet usuel; c'est tout ce qu'on peut, je crois, raisonnablement avancer à cet égard.

La date du monument ne saurait, non plus, être déterminée avec certitude. La barbarie du travail n'est point un argument dont il faille se prévaloir; et la faute en est, peut-être, autant à la maladresse du graveur qu'à l'époque où il a vécu. On doit chercher ailleurs. La Bretagne ayant été abandonnée en 409 par les Romains[1], le disque ne peut remonter qu'au IIe, IIIe ou IVe siècle. Le surnom Aurelius, que porte le possesseur de l'objet, autorise d'autre part à le croire postérieur au IIe siècle.

On ignore comment cette plaque est entrée dans la collection du cardinal Carpegna. Je ne crois pas qu'on puisse douter qu'elle

1. Tillemont, *Hist. des empereurs*, V, p. 585.

ait été fabriquée en Angleterre. Qu'elle en ait été apportée à Rome dès l'antiquité par quelque soldat de l'armée de Bretagne venu en Italie, ou bien au XVII^e^ siècle par quelque antiquaire, peu importe. L'essentiel est de savoir quel est son pays d'origine.

Il n'y a point, d'ailleurs, à douter de son authenticité. L'aspect général est satisfaisant, la paléographie des devises très correcte. Mais, ce qui est plus probant encore, les détails sont tels qu'il était impossible, au XVII^e^ siècle, de les inventer. La juxtaposition des noms de deux légions qui occupaient toutes deux le même pays, le fait que des vexillations de l'une et de l'autre se trouvent réunies sur des inscriptions de découverte relativement récente, et que les *vexilla* de ces deux légions sont accompagnés ici des animaux qui caractérisent précisément ces deux corps de troupes, tout cela est suffisant pour exclure toute idée de fraude, toute supercherie.

Je n'en dirai point autant du disque qu'a décrit M. Chabouillet. Celui-là est assurément faux. Il suffit de le comparer au précédent pour s'apercevoir que c'en est une reproduction grossière, avec quelques menues additions et suppressions. Ainsi, il y a un soldat de plus de chaque côté ; mais certains animaux ont disparu, le lièvre, par exemple, avec le chien qui le poursuit. Le trou central a été remplacé par un petit rectangle de même taille rempli par un guillochage. On s'aperçoit de plus que le graveur était de la dernière maladresse. La pointe dont il s'est servi a glissé à certains endroits et a dépassé le point où le trait devait s'arrêter, particulièrement dans le tracé des caractères, où on remarque de grandes éraflures. On notera aussi que la légion XX·V·V est devenue sur ce disque une légion XXV. Je n'affirmerais pas que la plaque qui porte cette contrefaçon n'est pas antique. Ce qui est moderne, c'est le dessin dont on l'a couverte, comme aussi la queue qu'on y a ajoutée, pour lui donner l'aspect d'un miroir.

R. CAGNAT.

VASE GREC

DE LA

COLLECTION DE M. CECIL TORR

Notre collaborateur, M. Cecil Torr, possède un lécythe athénien, haut de 0m,19, qu'il a bien voulu faire dessiner à Londres pour la *Revue* et qu'il nous autorise à publier. Ce vase est à fond noir; la figure principale est rouge, avec *perizoma* violet et rehauts blancs sur le bouclier; l'intérieur du bouclier est également de couleur violette. Dans le champ, on lit l'inscription ΖΕΦΥΡΙΑ ΚΑΛΕ. Le nom de Ζεφυρία est nouveau.

Ce vase a fait partie de la collection de feu Joly de Bammeville et a été vendu à Paris le 12 juin 1893. Dans le catalogue de vente,

rédigé par M. Froehner, il est décrit sous le n° 4 (p. 6). La notice du savant antiquaire renferme deux inexactitudes. En premier lieu, il n'y est fait aucune mention de l'inscription, qui est cependant très lisible. En second lieu, M. Froehner prend la figure principale pour celle d'un jeune guerrier, alors que le dessin de la poitrine prouve à l'évidence qu'il s'agit d'une femme.

Est-ce une Amazone? L'absence de tout attribut caractéristique, tant dans l'armement que dans le costume, ne permet pas de le croire. Il vaut mieux y reconnaître une jeune fille dansant la pyrrhique, comme celle dont il est question dans l'*Anabase*[1]. Le même motif, dont on signale quelques exemples sur des vases attiques de style libre[2], a pu, d'ailleurs, être prêté à des Amazones, puisque Callimaque montre les Amazones dansant la πρύλις, qui est l'équivalent crétois de la πυρρίχη[3], autour du simulacre de l'Artémis éphésienne[4]. Le *subligaculum* que porte notre figure (περίζωμα) reparaît dans de nombreuses peintures de vases qui représentent des danseuses se livrant à l'exercice appelé κυβίστησις ou *saut de carpe*, que Xénophon a décrit dans le *Banquet*[5].

Salomon Reinach.

1. Xénophon, *Anab.*, VI, 1, 12 13. Cf. Apulée, *Metam.*, X, p. 733 Oud. : *Puelli puellaeque... graecam saltantes pyrrhicam.*

2. Stackelberg, *Graeber der Hellenen*, pl. XXII; *Bull. napolit.*, t. V (1847), p. 99; *Archäol. Zeit.*, 1850, pl. XXI (où Stephani croit cependant reconnaître des danseurs, *Compte rendu* pour 1864, p. 233). C'est bien un danseur, mais de formes très efféminées, qui figure sur un vase de Saint-Pétersbourg, *Atlas du Compte rendu* pour 1864, pl. 6. Une femme s'ajustant une cnémide paraît sur un vase du recueil de Tischbein, t. IV, pl. 55. — Je dois plusieurs de ces indications à l'obligeante érudition de M. Saglio.

3. Cf. Furtwaengler, *Archäol. Zeit.*, 1885, p. 137.

4. Callimaque, *Hymn. in Dian.*, 240. Stackelberg et Panofka ont tous deux pris pour des Amazones les jeunes filles pyrrhichistes figurant sur les vases qu'ils ont publiés (*Graeber der Hellenen*, pl. XXII; *Archäol. Zeit.*, 1850, pl. XXI, p. 228).

5. Xénoph., *Sympos.*, 2 et 7; cf. Stephani, *Compte rendu* pour 1864, p. 238 et Millin-Reinach, *Vases*, p. 87.

REQUÊTE

ADRESSÉE A DES OFFICIERS ROMAINS.

(Papyrus inédit de la collection de Genève)

J'ai transcrit et commenté dans un des derniers fascicules de la *Revue archéologique* (juillet-août 1894) le texte d'une plainte adressée en l'an 207 au centurion Julius Julianus par des agriculteurs de Soknopéonèse qui avaient pris à ferme un terrain appartenant à cette bourgade du nome Arsinoïte. Les hypothèses émises au cours de cet article, tant sur les circonstances et le fond même de l'affaire que sur le système alors en vigueur pour l'exploitation de l'αἰγιαλός — comme on appelait dans le pays ce domaine public situé au bord du lac Mœris[1] — et sur l'emploi ordinaire du revenu qu'on en tirait, se trouvent en grande partie confirmées par deux documents nouveaux. Ils figurent, sous les numéros 32 et 33, dans le premier volume tout récemment paru des Papyrus de l'archiduc Rénier (p. 159-161). Le n° 33 contient le détail des redevances en nature versées par les tenanciers de l'αἰγιαλός pour une année de fermage. Ces tenanciers, appelés ici δημόσιοι γεωργοί, dénomination certainement consacrée, ont fourni une quantité de froment brut exactement proportionnelle à l'étendue de leurs lots respectifs, lesquels varient de 22 1/2 aroures à 3 3/4. Chaque fermier paye 2 artabes et demie de grain pour 1 aroure de terrain loué. La superficie totale de l'αἰγιαλός (93 aroures = 26 hectares environ), ainsi que la somme des fermages[2], est indiquée au début de l'acte : ces

1. Et non au bord du Nil, comme je l'ai dit en deux passages de mon article (p. 36 et 40-41). Soknopéonèse s'élevait sur la colline occupée aujourd'hui par le village de Dimeh.

2. 218 artabes = 85 hectolitres.

chiffres sont sensiblement inférieurs aux résultats obtenus par l'addition des articles du compte, écart provenant sans doute de l'omission de un ou deux *item* dans la liste. On remarquera que le nombre des fermiers est à peu près le même que dans le papyrus de Genève, ce qui semble témoigner, pour la mensuration des lots, d'une certaine tradition établie.

Notre document est daté de l'an 28 d'un règne anonyme, et le papyrus de Genève de l'an 207; or, en comparant les deux listes de fermiers, on voit qu'elles contiennent plusieurs noms absolument semblables et suivis des mêmes patronymiques ; ces noms désignant donc, selon toute probabilité, les mêmes individus, l'on peut affirmer dès lors que les deux papyrus ont été écrits vers la même époque et que M. Wessely a eu raison de penser, pour celui de Vienne, à l'an 23 du règne de Caracalla, soit à à l'an 215 après J.-C.

Le n° 32, daté de l'an 218, est un contrat de fermage, dressé sous forme de requête ou de projet à l'adresse d'Aurélius Casius, grammate impérial du nome d'Arsinoé, région d'Héraclide. Deux indigènes du bourg de Soknopéonèse demandent à louer pour une année une parcelle de l'αἰγιαλός. L'ἐκφόριον ou redevance en nature qu'ils s'engagent à payer — terme que le papyrus de Genève connaît aussi — est de 2 artabes par aroure, proportion moins forte qu'au n° 33, de trois ans plus ancien; cette différence provient certainement d'une baisse des blés à la suite d'abondantes récoltes.

Le formulaire est minutieux : étendue et limites de la parcelle en question, signalement des deux fermiers, etc., tout y est détaillé avec rigueur. Nul doute que les vingt-cinq fermiers du papyrus de Genève, individuellement ou par groupes, n'eussent passé avec le grammate impérial d'alors des contrats tout semblables à celui-là. Bien significatif est le fait que dans la location de l'αἰγιαλός, c'est-à-dire du domaine public dont les revenus vont au θησαυρός ou ταμεῖον de la κώμη, ce n'est pas le κωμογραμματεύς ou grammate local siégeant à Soknopéonèse, mais le βασιλικὸς γραμματεύς ou grammate impérial de la région, qui traite avec les

fermiers. C'est évidemment que l'autorité centrale du district avait un intérêt direct au payement régulier des fermages de la κώμη. Je supposais, en commentant un passage du papyrus de Genève, qu'une partie du blé versé dans les greniers du bourg représentait la fraction de l'annone qui devait en sortir périodiquement pour être dirigée sur la capitale du nome et de là sur Alexandrie. Il me semble que cette hypothèse explique bien l'intervention du grammate impérial dans l'affermage de l'αἰγιαλός.

Voici maintenant un document nouveau tiré de la collection de Genève. Il remonte à la même époque à peu près que la requête des vingt-cinq fermiers, puisque c'est un appel au même centurion, Julius Julianus[1]. Le papyrus mesure 11 centimètres de long sur 8 1/2 de large. A gauche, toute la marge a disparu avec une partie du texte. L'écriture est une onciale assez négligée. Je me sers du même procédé de transcription que j'ai déjà employé dans mes précédents articles.

[ιουλ]ιωι ιουλιαν[ω]ι εκατονταρχωι
[και ι]ουλιω κονωνι δεκαδαρχω
παρα νεμεσουτος γνατιου μητρος
νεμεσιλλης απο κωμης φιλαδελ
φιας της ηρακλειδου μεριδος ο α
νηρ μου νεμεσιων νεμεσιωνος
χιριστης ων πρακτορων αργυρι
κων της αυτης κωμης απεσ
[χετο] μου τη Ϛ′ του οντος μη
[νος] φαμενωθ περι ωραν εκτην
[και ουκε]τι επανηλθεν αναζητουσ
[ης δε] μου συν τοις της
[κωμη]ς δημοσιοις μεχρι του
[δε ου]δεπο ευ[ρον] υφορουμε
[ουν] μη αρ[α ε]νθρωσ[κω]ν
[ελ]κθεν υ[δα]τι διο και υμιν
[του]το φαν[ερ]ον ποιου[μαι ινα]

1. J'ai dit, dans mon article sur la plainte des vingt-cinq fermiers, qu'à ma connaissance, aucune pièce de ce genre adressée à l'autorité militaire n'était

La fin manque.

Lignes 1 et 2, les deux mots εκατονταρχωι et δεκαδαρχω sont figurés par deux sigles, un ρ = ἑκατόν et un ι = δέκα surmontés chacun d'un χ = αρχῳ; ligne 7, χιριστης = χειριστής; ligne 14, ουδεπο = οὐδέπω et υφορουμε = ὑφορῶμαι.

Traduction.

A Julius Julianus, centurion,
et à Julius Conon, décurion,
de la part de Némésus, fille de Gnatius
et de Némésilla, du bourg de Philadel-
phie, région d'Héraclide. Mon ma-
ri, Némésion, fils de Némésion,
agent des percepteurs des taxes
du dit bourg, m'a quit-
tée le 6 du présent mois
de Phaménoth, vers la sixième heure,
et il n'est plus revenu. Me met-
tant à sa recherche avec les
autorités du bourg, je ne l'ai pas encore trouvé. Je soupçonne
donc qu'il est peut-être tombé à l'eau
sans qu'on s'en aperçût. C'est pourquoi je vous
fais connaître la chose à vous aussi, afin que...

Némésion, le mari disparu, était χειριστής des πρακτόρων ἀργυρικῶν ou receveurs des taxes de Philadelphie, un des bourgs du nome Arsinoïte, région d'Héraclide. Le terme de χειριστής, dans le sens d'intendant ou d'économe, remonte à l'époque ptolémaïque. Il désigne ici l'agent, quelque chose comme le comptable ou le caissier des πράκτορες ἀργυρικοί. Dans une pièce datée de l'an 255

antérieure au règne de Septime-Sévère. Or, je viens de trouver dans la collection de Genève une requête à un centurion datée des empereurs Marc-Aurèle et Commode (175-180). La justesse des observations que j'ai présentées dans cette partie de mon travail n'en est d'ailleurs pas infirmée.

(*Griechische Urkunden*, n° 14) — c'est le budget d'une κώμη pour cette année-là — un χειριστής, qui porte aussi le nom de Némésion, verse au trésor l'*item* principal des recettes, le montant des taxes en espèces, évidemment, et, au chapitre des dépenses, il est chargé de faire un achat pour le compte de la κώμη.

Némésion a quitté sa femme le 6 Phaménoth = le 2 mars. C'est peu de jours après, peut-être le lendemain même, que ne le voyant pas revenir elle prend l'alarme; c'est avant la fin du mois, dans le terme de trois semaines au plus, que, ses recherches et celles des magistrats de Philadelphie demeurant sans résultat, elle a recours à l'autorité militaire. Le genre de service qu'elle en attend était spécifié dans les dernières lignes du papyrus, celles que nous avons malheureusement perdues. Du passage qui les précède, on peut induire, sans grande chance d'erreur, que Némésus demandait au centurion, transformé ici en chef de gendarmerie, d'ordonner des sondages dans les eaux du Nil ou du lac Mœris, au delà du cercle nécessairement assez restreint où les recherches des δημόσιοι de Philadelphie avaient dû s'enfermer. A quel endroit la lettre de Némésus, partie de cette localité, parvint-elle au centurion Julius Julianus? Les vingt-cinq fermiers de Soknopéonèse s'adressaient également à lui. Son ressort s'étendait donc au territoire de l'une et l'autre κώμη. D'autre part, dès la moitié du IV^e^ siècle, nous voyons de nombreuses requêtes expédiées de Philadelphie au quartier de la 5^e^ aile des *praelecti*, situé à Dionysiade, dans le voisinage des deux bourgades en question[1]. Peut-être y avait-il à Dionysiade, déjà sous Septime-Sévère, un détachement de troupes romaines. En tout cas des papyrus remontant à cette époque et plus haut encore attestent la présence dans le nome Arsinoïte de nombreux légionnaires appartenant à la II^e^ Trajane.

Il paraît assez étrange que Némésus s'adresse à la fois au centurion et au décurion, à l'officier supérieur et à l'un de ses

1. Et c'est bien là que la *Notitia dignitatum* place le camp de ce corps de cavalerie.

subordonnés. La première explication qui vienne à l'esprit, c'est que le décurion, plus accessible que son chef ou plus connu de Némésus, est ici l'intermédiaire choisi par elle pour remettre sa requête à son véritable destinataire. Nous aurions là quelque chose de très analogue à ces enveloppes de lettres où nous écrivons au-dessous du nom de notre correspondant celui de la personne « aux soins obligeants » de laquelle le pli est confié. Mais il arrive très souvent dans nos papyrus qu'un acte quelconque soit à double destination, qu'il s'adresse, par exemple, et au stratège et au grammate impérial. C'est que celui-ci comme celui-là, ou à son défaut, avait qualité pour prendre connaissance de certaines affaires. Nous avons certainement ici un cas analogue. Les recherches que sollicitait Némésus sont urgentes et, en l'absence du centurion, il faut qu'un de ses sous-officiers puisse les ordonner sans retard.

Terminons, à propos de cette adresse, par une observation que je m'étonne de n'avoir encore lue nulle part. On trouve une foule de pièces dont le texte même n'offre plus trace de l'emploi classique de l'ι ascrit et où cette lettre accompagne les noms et les titres des hauts fonctionnaires — dicéodotes, stratèges, centurions, etc. — qui figurent au datif dans l'entête. C'est l'emploi honorifique de l'ancienne orthographe remplaçant, mais à l'autre extrémité des mots, nos majuscules de politesse. Ici le centurion est honoré de cette marque de déférence; on s'en passe avec le décurion, qui est un trop mince personnage.

Jules Nicole.

L'HIPPODROME DE DOUGGA[1]

Au nord-ouest des ruines de Thugga, à quelques centaines de mètres du mur d'enceinte de son acropole, le long du haut escarpement de rochers que dominent les restes de la ville antique, on remarque un champ de forme à peu près rectangulaire, compris entre les rochers et une piste qui, de Dougga, se dirige vers la vallée de l'Oued Arko. Contrairement à ce que l'on constate habituellement en pays arabe, les limites de ce champ sont très nettes. Elles correspondent, sur ses faces septentrionale et méridionale, à un long mur en blocage dont la présence indique de suite qu'en ce point se trouvait un vaste édifice antique.

La destination en est demeurée longtemps douteuse tant les débris qui en subsistent sont peu apparents. Il semble que le monument dont la partie maçonnée a été d'ailleurs de peu d'élévation ait été complètement renversé, et que ses matériaux de grand appareil aient été emportés pour construire l'enceinte byzantine, qui, toute proche de là, se continue avec les fortifications de l'acropole.

On trouve même, entre celle-ci et l'hippodrome, sur le sol incliné, une pierre cintrée ayant appartenu à la *meta prima* et qui semble avoir été abandonnée en chemin par ceux qui la poussaient vers la ville. Enfin on rencontre dans l'enceinte byzantine un grand nombre de pierres de même provenance, dont la situa-

1. Cette notice a été rédigée en partie à l'aide de notes que j'ai prises de concert avec M. le lieutenant Denis, qui m'a secondé si utilement durant ma première campagne de fouilles à Dougga, en partie à l'aide de nouvelles observations que j'ai faites pendant que j'ai dirigé le déblaiement du théâtre et du temple de Saturne.

tion ne laisse aucun doute sur les causes de la destruction de ce monument.

La présence de deux petits édifices en forme de fer à cheval — ce sont évidemment les deux extrémités d'une *spina* — indique nettement en présence de quelle catégorie d'édifice on se trouve. On y faisait des courses. Était-ce un hippodrome, un cirque, un stade, ou une palestre? Il est assez difficile de le savoir. Mais la chose est de peu d'importance, pour qui sait quelle confusion règne entre ces différents genres de constructions, tant au point de vue de leur architecture, qu'au sujet des usages assez différents auxquels ils ont été adaptés.

Leur forme se prêtait, en effet, également aux courses à pied, à cheval ou en char, ou même à certains jeux et, à la rigueur, à quelques-uns des divertissements auxquels on se livrait dans les cirques.

Dougga ne possédait pas d'amphithéâtre. Je n'en ai du moins, pas plus que mes prédécesseurs, trouvé de traces[1] et il est fort probable que, si primitivement l'édifice dont il s'agit fut un simple stade, comme la longueur de sa *spina* le donne à penser, il dut, à mesure que la ville se développa, recevoir des affectations différentes, et sans doute aussi subir des modifications dans sa disposition et son architecture.

Quoi qu'il en soit, il est possible, en étudiant de près ce qui en subsiste, de saisir quel en a été le plan général.

L'emplacement où il fut assis était tout indiqué pour l'installation d'un édifice de ce genre. C'était une aire plane, de forme allongée, située hors des murs de la ville, mais tout auprès d'elle[2], et desservie par une voie antique, celle que remplace de nos jours la piste qui a déjà été signalée.

Mais ce qui rendait cette aire tout particulièrement favorable

1. Une grande dépression, creusée dans le sol, à quelques mètres à l'est de la porte triomphale de Bab-er-Roumia, m'avait paru un instant avoir été un monument de ce genre; j'ai renoncé depuis à cette opinion.

2. Elle se trouve à une centaine de mètres d'une porte antique démolie et changée en poterne à l'époque byzantine et qui pour cette raison, est jusqu'à présent demeurée inaperçue.

pour les représentations, c'est l'existence des rochers qui la bordent, d'un côté, sur toute sa longueur (voir le plan).

Par une disposition toute spéciale et qui est due à la direction des plans de clivage de la pierre, celle-ci s'élève lentement en formant un plan incliné au-dessus de l'aire de l'hippodrome.

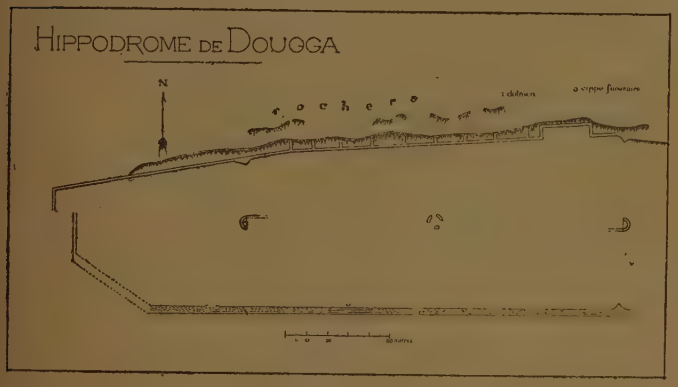

Plan de l'hippodrome de Dougga.

Nul doute que, dès les origines de Dougga, ses habitants ne se soient réunis en ce point si commode pour assister à des jeux ou à des combats, bien avant que l'on ait eu l'idée ou les moyens d'y élever un édifice en pierre. On dut sans doute, quand on songea à aménager cet espace, se contenter, comme l'on fit à Rome dans les premiers temps, de régulariser les surfaces rocheuses à l'aide d'échafaudages en bois.

Lorsque l'on donna à l'hippodrome une structure plus solide et une plus grande régularité, on utilisa encore les conditions où il se trouvait.

C'est en grande partie à cette circonstance qu'est dû le manque de parallélisme des deux grands côtés de l'aire, fait qui se retrouve d'ailleurs dans d'autres monuments analogues.

L'un des murs qui le forment, celui qui est adossé aux rochers,

est de peu d'épaisseur relativement à celui qui fait face. Il existe encore, sur toute sa longueur, à une certaine hauteur au-dessus du sol.

Il devait constituer jadis un *podium*, derrière lequel se trouvaient des gradins. Une série de murs perpendiculaires à sa direction s'en détachent pour se diriger vers les rochers.

La plupart d'entre eux sont placés à environ 15 mètres les uns des autres. Il est peu admissible que les degrés sur lesquels s'asseyaient les spectateurs aient été divisés par eux en un grand nombre de tribunes contiguës ; ils devaient sans doute supporter des voûtes ou des poutres sur lesquelles étaient posés des sièges.

D'autre part, on reconnaît fort bien auprès de son extrémité orientale, en *a* du plan, l'emplacement d'une tribune.

Le mur qui longe le bord méridional de l'arène est bien plus épais que le précédent ; c'est plutôt un massif de maçonnerie, ayant encore de 1 à 2 mètres de hauteur et une épaisseur d'environ 3 mètres, adossé aux substructions de la voie antique qui le longe.

Quelque détruit qu'il soit, une fouille a permis de constater à sa surface, en *b*, les traces d'un *podium* large d'environ 1 mètre et de deux rangées de gradins, d'environ $0^{m},50$ de largeur.

Il semble peu probable que la partie maçonnée de ce monument ait été autrefois beaucoup plus élevée que maintenant, le long développement du pourtour de l'arène se prêtant facilement à l'étalement des spectateurs en surface bien plus qu'en hauteur. On remarque encore sur ce mur, à hauteur des extrémités de la *spina*, des éperons dont un des bords a une courbure parallèle à celle de l'extrémité de la *spina* et dont le but semble avoir été d'indiquer aux coureurs le point où l'on changeait de direction.

Auprès de l'éperon placé à l'angle nord-occidental de l'arène, les fouilles ont mis à jour une borne de forme conique, qui était jadis fixée par son bord inférieur dans un encastrement (fig. 1).

L'extrémité orientale du monument ne présente aucune disposition reconnaissable, aucune trace d'*oppidum* ou de *carceres*. A $0^{m},50$ environ de la *meta prima* on remarque les restes d'un

édifice considérable, mais qui ne semble pas avoir fait partie de l'hippodrome.

L'extrémité opposée offre les traces d'un mur en fort grand

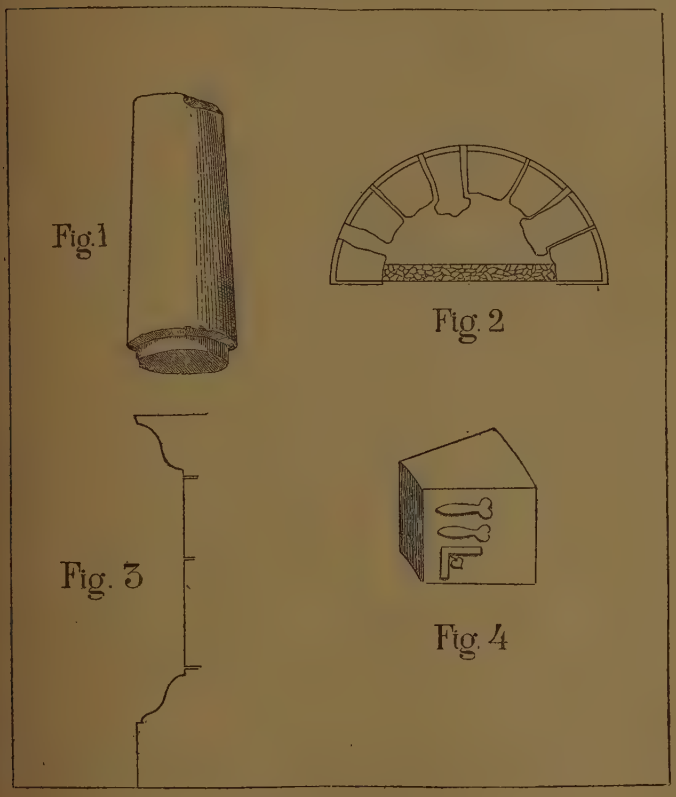

Détails de l'hippodrome.

appareil et les pierres de taille qui en restent indiquent qu'il y avait là sans doute une façade ou une entrée monumentale.

On remarque tout auprès un seuil de porte déplacé, mais qui paraît avoir appartenu à cette partie du monument. Il semble

que cette entrée ait été disposée en sorte que l'axe de la porte ne passât point par l'arène. L'extrémité de la *spina* y était fermée par deux murs qui ne sont point dans le prolongement l'un de l'autre. Peut-être cette disposition est-elle liée à la destination du monument, les chevaux ayant pu se dérober par la porte ouverte si elle avait été dirigée vers eux en face du point où précisément ils devaient changer de direction.

La *spina* était longue d'environ 180 mètres. Si l'on ajoute à cette mesure le rayon des édicules placés à ses extrémités, on trouve que l'espace autour duquel devaient tourner les coureurs et les chevaux avait une longueur d'un stade. Cette *spina* semble avoir été constituée par un double mur en blocage dont la pioche de nos travailleurs a rencontré quelques traces. Exactement en son milieu gisent un certain nombre de pierres cintrées qui paraissent provenir d'un édicule de forme cylindrique placé en ce point, et dont j'ai peut-être, comme on le verra plus loin, trouvé quelques fragments.

Mais les parties de l'hippodrome les plus intéressantes par leur conservation sont les deux petits édicules en forme de fer à cheval qui terminent la *spina*. Ils avaient la forme d'un demi-cylindre dont l'intérieur était tourné vers l'arène et dont le diamètre est de 6 mètres (fig. 2).

Ils se composaient d'un stylobate, formé de quatre assises. L'inférieure offre une plinthe et un talon renversé (fig. 3). Au-dessus d'elle était une assise à surface plane surmontée d'un lit de pierres sur lesquelles était gravée l'inscription dont il sera question plus loin. Enfin l'assise supérieure portait un talon droit.

L'une de ces pierres, appartenant à l'édicule voisin de la *meta prima*, offrait, sur l'une de ses faces latérales, c'est-à-dire cachée par la face correspondante de la pierre voisine, une représentation en relief consistant en une équerre de maçon à l'intérieur de laquelle est gravée une feuille de lierre ou un cœur ; à côté de cette équerre on distingue deux reliefs dans lesquels on serait tenté de voir bien plus la figuration de phallus que celle d'outils de tailleurs de pierres ou de maçons (fig. 4).

J'ai revu les fragments de l'inscription 15524 du *Corpus* (t. VIII) et n'ai rien à ajouter à ce qui a été publié, en ce qui concerne l'édicule situé à l'extrémité occidentale de la *spina*.

En dirigeant mes investigations vers l'enceinte byzantine, avec l'espoir d'y trouver quelques restes de l'hippodrome, j'ai pu découvrir un certain nombre de fragments d'inscriptions gravées sur des pierres cintrées et qui proviennent de l'édicule de la *meta prima*.

Hauteur des pierres, 0m,40 ; hauteur des lettres, 0m,15.

1	2	3
AVG · PONT GATIANVS	CIM POS	NAS
4	5	6
SEVERII ERSOPO	/TABI	· MP · CAESMA

Ces fragments sont inédits. Le n° 4 pourrait peut-être trouver sa place dans la restitution de l'inscription qui en a été donnée au *Corpus*, n° 15525. J'ai revu d'autre part le fragment *a* de la même inscription qui n'a pu faire partie du même texte que le n° 4 reproduit ci-dessus. De même, le n° 1, gravé sur une pierre à surface courbe, ayant des caractères et des dimensions semblables, ne s'accorderait pas avec la lecture qui a été donnée au *Corpus*. Il paraît probable qu'en un point de l'hippodrome, soit vers les *metae*, soit plutôt au centre de la *spina*, là où j'ai trouvé les restes d'un édicule, il a existé une construction à surface courbe, sans doute de forme cylindrique, ayant peut-être supporté une colonne ou une pyramide.

Même raisonnement pour les n°s 3 et 5 et pour le n° 15526 du *Corpus*, qui n'ont qu'une ligne, mais qui, gravées sur des pierres de même forme, ont sans doute appartenu à des édicules du même monument, comme le fait remarquer M. Cagnat à propos du dernier.

Enfin le n° 6, par le travail, la forme et la dimension de la pierre, la forme des lettres et le nom de l'empereur qu'il porte, doit provenir du même endroit,

Tels sont les renseignements fournis par les restes encore apparents ou par les quelques coups de pioche donnés en des points qui nous ont semblé capables de fournir quelques indices sur la destination d'un des édifices publics de Dougga.

Je dois ajouter, à ce sujet, que l'on remarque, vers le nord, le long des murs qui longent l'arène, un certain nombre de monuments mégalithiques qui doivent être antérieurs à l'hippodrome.

L'endroit où il a été construit était, en effet, voisin de l'enceinte de la ville primitive, et les anciennes nécropoles de la cité romaine ont dû s'étendre autour de lui et lui former de leurs monuments une ceinture presque continue.

Comme le constate M. Cagnat[1], c'est durant les années 223-225 que ce monument a été construit, c'est-à-dire à une époque où dans un espace d'environ un siècle, sous l'impulsion de la civilisation romaine, surgirent de toutes parts à Dougga des édifices dont les beaux restes font de ce point de l'Afrique un des plus riches en documents archéologiques.

Dr Carton,
Médecin major.

1. *Nouvelles explorations épigraphiques et archéologiques en Tunisie*, p. 95.

ENCORE LES MARBRES DU PARTHÉNON[1]

Un nouvel examen des papiers de Fauvel me met en mesure d'affirmer, je crois, définitivement, ce que j'ai avancé il y a quelques mois, touchant l'histoire du panneau de frise que possède le Musée du Louvre. C'est bien lui que l'agent du comte de Choiseul retira, le 25 janvier 1789, des décombres avoisinant le temple. Ce qui pouvait laisser subsister quelques doutes sur la légitimité de l'identification, c'était que Fauvel parle dans son journal d'un bas-relief long de 7 pieds 6 pouces, tandis que le panneau du Louvre n'est long que de 6 pieds environ. J'ai soupçonné sur ce point le journal d'inexactitude ; je ne me trompais pas. Effectivement, en 1801, Fauvel, rédigeant à Paris un mémoire pour l'Institut, s'exprime ainsi qu'il suit: « Je viens de voir dans le jardin du Musée, au milieu d'une foule de statues, un Centaure enlevant une femme, provenant, ainsi qu'un bas-relief, du temple de Minerve à Athènes; j'ai trouvé le bas-relief sous les immenses débris de ce temple, il y restait trois figures de prêtresses de la plus belle conservation, leurs têtes ont été éclatées par les maladresses de ceux qui l'ont scié. Ayant appris que ce bas-relief doit être mis en restauration, j'ai proposé aux conservateurs de donner des renseignements suffisants pour retrouver ces têtes précieuses qui furent confiées séparément au capitaine du brick *Le Hasard* qui embarqua ce bas-relief... » A n'en pas douter, cette description concerne la même sculpture que le journal écrit quelques années plus tôt. Voici d'ailleurs qui

1. Cf. *Revue archéol.*, 1894, II, p. 28-34.

achève de nous édifier sur la valeur des mots: « long de 7 pieds 6 pouces. » Le 7 prairial an XI, Fauvel répond d'Athènes au comte de Choiseul qui lui demandait du marbre pentélique pour des travaux de restauration : « Les Anglais vous ont volé une pièce de marbre de 5 pieds de long et de 3 de haut, de plus d'un pied d'épaisseur; cette pièce de marbre avait été sciée d'un bas-relief du temple de Minerve, qui avait été envoyé et qui se voit au Musée. » La vérité était à mi-chemin entre les deux mesures approximatives (7 pieds 6 pouces, et 5 pieds) indiquées — toutes les deux de mémoire — pour la face sculptée et pour la face brute du même bloc de marbre.

Quelques mots du mémoire cité ci-dessus contiennent une révélation intéressante: en 1801 se trouvait à Paris une sculpture du Parthénon qui représentait « un Centaure enlevant une femme » ; évidemment c'était une métope, la même que conserve le Louvre. J'ai voulu, au prix d'une correction de texte, identifier la métope du Louvre avec celle que Fauvel dit avoir recueillie en décembre 1788; je dois avouer que j'étais dans l'erreur, car la trouvaille de Fauvel n'a quitté le Pirée qu'en prairial an XI (printemps 1802)[1], pour séjourner ensuite à Malte, puis en Angleterre où elle était encore à l'époque de l'interrogatoire que raconte le *Memorandum* (29 février 1816). D'autre part, je croyais égarée une seconde métope, acquise par Gaspari au mois de février 1788 et embarquée par lui sur le vaisseau du capitaine Giloux. On voit maintenant quelle conclusion s'impose. La métope de Gaspari, arrivée en France peu de temps après son acquisition, fut confisquée avec tous les antiques du comte de Choiseul, restituée à son propriétaire le 18 novembre 1802, achetée enfin par le Louvre à la vente aux enchères de 1818. Quant à la métope de Fauvel, pas plus après qu'avant 1816, elle n'est sortie d'Angleterre ; de tous les auteurs qui ont voulu la reconnaître au Louvre,

1. Les papiers de Fauvel (t. II, fol. 156 suiv.) contiennent un détail de l'envoi de prairial an XI; j'y relève ces mots : « Les caisses nos 21, 22, 23 contiennent une des métopes, en trois pièces, du temple de Minerve; elle est de marbre. »

aucun ne sait dire exactement à quelle date elle vint en France[1]; c'est qu'en effet elle n'y vint jamais; les généreuses intentions d'Elgin n'ayant pas été suivies d'effet, elle doit figurer actuellement dans les galeries du British Museum [2].

Ph.-E. LEGRAND.

1. Cf. *Revue archéol.*, 1894, I, p. 83.

2. Cette métope représentait « un homme et un Centaure mutilés ». D'autre part, *encaissée* selon toute vraisemblance dès avant l'inventaire dressé à Athènes le 10 prairial an II, elle ne dut pas être dessinée par les agents d'Elgin, Féodor et Lusieri, qui arrivèrent en Attique seulement dans l'été 1800. Parmi les métopes subsistantes dont la découverte n'est pas notoirement postérieure à 1788, une seule me paraît satisfaire aux deux conditions ainsi déterminées : celle que M. Michaelis désigne par le n° 27 (car sur le n° 5 l'homme a disparu presque tout entier). Reste à vérifier si cette métope 27 est réellement « en trois pièces qui se rejoignent. »

LA GROTTE DES HOTEAUX

Le département de l'Ain vient de nouveau [1] de bien mériter des études préhistoriques, en leur fournissant une remarquable station de l'époque du renne, celle de la grotte des Hoteaux[2].

Cette grotte s'ouvre, à 350 mètres d'altitude, dans les calcaires kimméridgiens, sur le flanc gauche de la vallée du Furans et sur le territoire de la commune de Rossillon. Elle est précédée par une terrasse de 15 mètres de longueur, sur 8 à 10 mètres de largeur, qui constitue un abri sous roche. C'est cette plate-forme-abri, qui a été fouillée, en 1894, par M. l'abbé Tournier et M. Ch. Guillon, avec autant de soin et d'habileté que de succès.

La faune recueillie a été déterminée par M. Boule, pour les mammifères, et par M. Milne-Edwards, pour les oiseaux. Elle comprend, par ordre de fréquence :

Cervus tarandus,
Capra ibex,
Cervus elaphus,
Sus scrofa,
Arctomys marmotta,
Castor fiber,
Lepus timidus,

1. Ai-je besoin de rappeler que c'est dans ce département, près du château de Bohan, que fut trouvée une hache du type soi-disant chelléen, qui gisait au-dessus de l'erratique alpin, et dont la fabrication est par conséquent postérieure, sans contestation possible, à la grande extension du glacier du Rhône? — Ch. Tardy, *L'homme quaternaire dans la vallée de l'Ain* in : *Mémoires de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire*, t. VI, 1887, p. 11.

2. Abbé Tournier et Charles Guillon, *Les hommes préhistoriques dans l'Ain*; 7 planches hors texte. Bourg, 1895.

Cervus alces ?,
Hyæna spelæa,
Petits carnassiers indéterminables[1],
Tetrao tetrix,
— *albus*,
Corvus pica,
et *Stryx athene*.

Le renne, très abondant dans les foyers inférieurs — le 6e et le 5e — l'est sensiblement moins dans le 4e et surtout dans le 3e, tandis que les restes du cerf élaphe deviennent de plus en plus abondants ; et il disparaît dans les deux foyers supérieurs, qui d'ailleurs contiennent fort peu de débris.

C'est bien, dans l'ensemble du gisement, la faune des assises tarandienne et élaphienne de M. Piette[2] ; et, pour les trois foyers supérieurs, celle de la couche *c* de Reilhac [3].

L'industrie se rattache également à celle de l'âge du renne ; mais MM. Tournier et Guillon ne disent pas si elle se modifie, comme la faune, suivant les niveaux. Je suis frappé de ne pas y voir figurer, parmi les objets en os, de harpons barbelés soit ronds, soit plats ; mais je citerai deux dents perforées — une de cerf et l'autre d'un petit carnassier ; — deux coquilles également percées, appartenant au *Pecten violaceus*, qui, paraît-il, vit sur les bords de la Méditerranée ; un objet « sculpté » ou plutôt peut-être gravé, mais indéterminable ; et enfin deux bâtons de commandement. L'un d'eux était dans le 6e foyer. Il est usé et l'on ne saurait reconnaître ce que signifient les quelques traits circulaires que l'on y distingue encore. Mais le second porte une gravure remarquable, représentant un cerf qui brame. Grâce à la demande que M. Salomon Reinach a adressée à MM. Tournier

1. Je ne cite pas *Meles taxus*, bien qu'on en ait trouvé une mâchoire. Ce débris n'est pas fossile. Il a été recueilli à la partie supérieure du gisement, près du foyer le plus récent. Il doit provenir de quelque terrier plus ou moins moderne.

2. Piette, *Notions nouvelles sur l'âge du renne*, annexe A de : A. Bertrand, *La Gaule avant les Gaulois*, 2e éd., 1891, p. 266 et 267.

3. E. Cartailhac et M. Boule, *La grotte de Reilhac*, 1889, p. 17 et suiv.

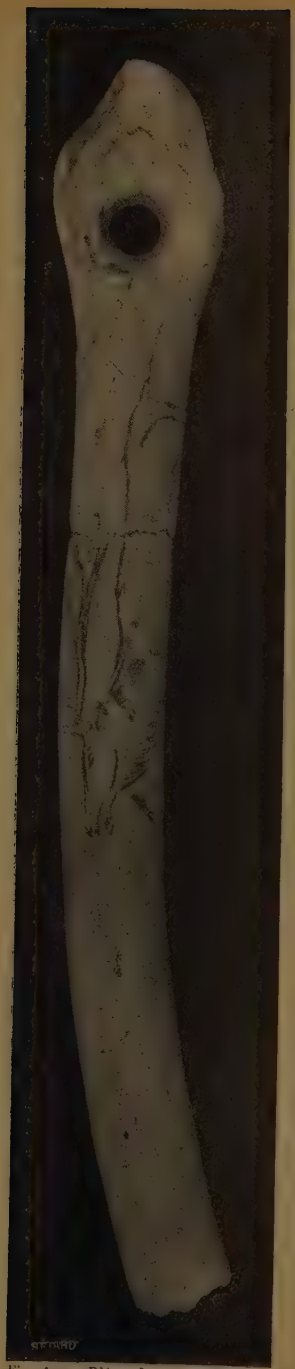

Fig. 1. — Bâton de commandement des Hoteaux.

et Guillon, et à l'amabilité avec laquelle ces Messieurs ont accueilli cette requête, les lecteurs de la *Revue* trouveront ici (fig. 1) la représentation de cette œuvre d'art, et pourront juger de son élégance et de son naturel.

Ce bâton de commandement reposait dans la couche, qui séparait le 4e et le 5e foyer.

Il suffirait pour mettre la grotte des Hoteaux en bon rang parmi les stations de l'âge du renne. Mais une autre découverte la rend plus intéressante encore. C'est celle de la sépulture de l'un de ses habitants.

Le squelette d'un adolescent de seize à dix-huit ans gisait en effet dans le 6e foyer, le dernier par en-bas.

Le cadavre, dont il provient, a été enseveli. L'ocre rouge, dont ses ossements étaient tout recouverts, ne laisse aucun doute à cet égard. Et il était assurément contemporain du foyer dans lequel il a été déposé. Toute supposition d'une inhumation postérieure est absolument inadmissible.

MM. Tournier et Guillon ont exploité les dépôts par tranches verticales; et ce mode de procéder leur a permis de constater, avec la plus grande certitude,

l'existence de six foyers superposés directement les uns au-dessus des autres et séparés par des zones plus ou moins jaunâtres, argileuses ou sableuses. Les quatre foyers inférieurs s'étendaient de l'entrée de la plate-forme-abri, pour ainsi dire jusqu'à la paroi du rocher. Les deux foyers supérieurs commençaient vers le milieu de la terrasse, soit à 2 mètres environ du rocher, et allaient jusqu'à ce rocher ou à peu près[1].

Lorsque les ouvriers découvrirent, dans le 6e foyer, les extrémités des membres inférieurs du squelette, — à 3 mètres environ de la paroi du fond, — MM. Tournier et Guillon firent suspendre la fouille; et, à leur demande, une délégation de la Société d'histoire naturelle de l'Ain vint constater l'état des choses. Elle reconnut qu'il n'y avait aucune trace de remaniement et que les foyers étaient régulièrement disposés et stratifiés, au-dessus des ossements humains aussi bien qu'ailleurs. Les travaux furent alors repris ; la tranchée fut poussée jusqu'à la paroi du rocher — en respectant, bien entendu, le 6e foyer; — et les autres foyers continuèrent à se présenter constamment dans leur même position, ainsi que les couches intermédiaires. Il est donc incontestable qu'il n'y a pas eu d'ensevelissement postérieur à la formation des dépôts, et que le squelette est contemporain du 6e foyer, dans lequel il reposait.

Il était couché sur le dos, les pieds du côté de l'entrée de l'abri et la tête du côté du fond[2].

Le mobilier funéraire se composait d'une dent de cerf perforée,

1. Au-dessous du 6e foyer, venait une couche de 0m,30 environ d'épaisseur, formée par les éboulis et la décomposition du rocher. Elle reposait sur un débris de la moraine du glacier du Rhône, sous lequel était la roche vive. La relation chronologique de ces foyers de l'âge du renne et du glacier du Rhône est donc nettement établie, de même que celle de la station du Schweizersbild et du glacier du Rhin. — M. Boule, *La station quaternaire du Schweizersbild* (Extrait des *Nouvelles Archives des Missions scientifiques et littéraires*, 1893), p. 10 et suiv. du tirage à part.

2. Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que les deux squelettes d'enfant, et très probablement aussi celui d'adolescent, trouvés par M. Rivière dans les grottes de Menton, étaient étendus, eux aussi; qu'ils n'avaient pas les membres repliés, comme les ont la plupart des squelettes d'adulte, découverts dans les sépultures de cette époque.

placée à gauche de la tête, de quelques silex taillés par éclats, dont un — un couteau de $0^{m},09$ — était à droite, à côté de l'omoplate, et du bâton de commandement usé, dont j'ai déjà parlé.

Cette sépulture est très analogue à celles de Menton, de Sordes, de Chancelade, etc. Si l'on veut chercher à déterminer la subdivision de l'âge du renne à laquelle elle appartient, l'abondance du renne, dans le foyer qui la renfermait, me paraît indiquer les premiers temps de l'époque cervidienne, autrement dit, la période tarandienne de M. Piette.

Nous ne pouvons que féliciter MM. Tournier et Guillon des résultats de leurs habiles recherches; nous espérons qu'encouragés par le succès, ils continueront leurs explorations; et nous faisons des vœux pour qu'ils aient souvent la main aussi heureuse que sur la terrasse de la grotte des Hoteaux.

E. D'ACY.

NOTE

SUR QUELQUES DÉCOUVERTES

FAITES A CARHAIX (FINISTÈRE)

A la fin de 1890, M. Nédélec, ancien maire de Carhaix, en plantant un pommier dans le jardin attenant à sa demeure, rue de l'Église, découvrit un hypocauste. Ne voulant pas atteindre les racines de fruitiers voisins, l'exploration ne fut malheureusement pas poursuivie sur ce point. Propriétaire d'un champ voisin de son habitation, appelé Parc-ar-Frout, situé au nord-ouest de la ville de Carhaix, figuré au cadastre de cette commune sous le n° 225, il avait remarqué qu'à chaque labour la bêche ou la charrue ramenaient à la surface du sol des quantités de briques à crochet, vers le milieu de ce terrain situé sur le penchant du coteau sur lequel la ville est bâtie. En mars 1891 il résolut de faire disparaître cet obstacle à sa culture.

Dès le début de ce travail ses ouvriers rencontrèrent des quantités de pierres de petit appareil, ayant encore adhérent du ciment caractéristique des constructions romaines, et de nombreux morceaux de briques à crochet. Bientôt ils constatèrent que ces décombres reposaient sur une couche de cendre et de charbon, provenant d'un vaste incendie.

Dans cette couche ils recueillirent cinquante et une monnaies en bronze, six en argent et un Vespasien en or.

Les monnaies en bronze se décomposent comme suit :

Trente petits bronzes, dont dix illisibles, cinq Gallien, six Postume, trois Victorin, quatre Claudius, un Domitianus et un Constantin.

Vingt et un grands bronzes, dont six illisibles, un Claude, deux Néron, un Vespasien, un Domitien, un Nerva, un Trajan, un Hadrien, trois Antonin, une Faustine, un Marc-Aurèle, une Lucille et un Commode.

Les six monnaies en argent sont deux Vespasien, un Domitien, deux Trajan et un Valérien.

Le 26 mars, un des ouvriers découvrit, à 1^{m},25 de profondeur, dans un des angles de l'habitation mise au jour, près d'un pan de muraille encore debout, trois plats ronds en bronze, légèrement creux, plaqués à l'intérieur d'une mince feuille d'argent, d'environ 0^{m},30 de diamètre. Près d'eux étaient trois casseroles en argent, à queues plates, emboîtées l'une dans l'autre.

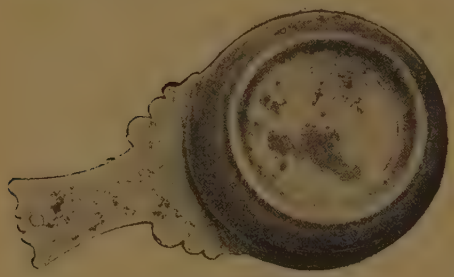

Fig. 1. — Casserole en argent. Carhaix.

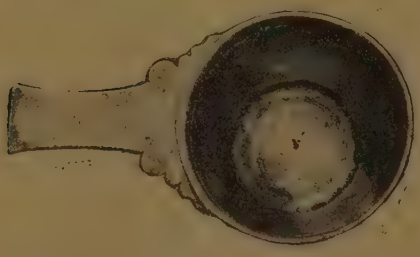

Fig. 2. — Casserole en argent. Carhaix.

Ces trois casseroles, dont je joins les photographies à cette note, pèsent l'une 350 grammes, l'autre 390 et la troisième 575 grammes. L'une est cannelée sur toute sa panse; celle des deux autres est unie. La plus grande de celles-ci porte, gravée au pointillé, sur le revers de la poignée, l'inscription suivante : Q · B · DIVIXTAE (fig. 1); l'autre a, gravé au pointillé, sur la face de dessus de sa poignée : BF · M (fig. 2).

C'est là une trouvaille intéressante à laquelle il faut ajouter deux pierres gravées de petite dimension. Sur l'une on voit un

cavalier ayant la jambe droite sur le flanc droit d'un cheval qui se cabre ; une draperie vole au vent derrière le cheval, en avant du cou duquel on voit la tête du cavalier qui, fortement penché, tient du bras gauche levé un javelot avec lequel il s'efforce d'atteindre un lion qui attaque sa monture. Quant à l'autre pierre gravée, une cornaline, elle représente un personnage assis sur une outre, les jambes croisées, qui paraît tenir une grappe de raisin de la main droite avancée ; le travail en est plus que sommaire.

Fig. 3. — Casserole en argent. Carhaix.

Inutile d'ajouter que dans les décombres de cette habitation il a été rencontré des quantités de fragments de poteries et de vases en verre. Le champ où ont été faites ces découvertes est contigu au cimetière de Carhaix où presque à chaque inhumation on trouve quelque reste de l'occupation romaine.

Cette année, M. de Lézeleuc, habitant une propriété sise en face de l'église de Ploguer, que l'on suppose bâtie là où s'élevait un temple au moment de l'occupation de Carhaix par les Romains, gêné, pour la culture de son parc, par des pierres affleurant un peu partout à la surface du sol, prit le parti de défoncer ce terrain. Sous des décombres, restes de constructions romaines, il rencontra sur une aire faite de ciment romain, excessivement résistant, une mosaïque composée de cubes blancs et noirs dont il n'a conservé que quelques morceaux qui ne permettent pas de juger du dessin. Au milieu des décombres il a remarqué un fragment de colonne en marbre blanc. On voit ces ruines se continuer sous les champs voisins.

La ville de Carhaix montre, à chaque pas, des restes romains sous forme de gros blocs de ciment. Dans les constructions on en fait entrer en guise de pierre de taille.

A l'est de la ville, près du Pluviomètre, on voit une partie intéressante d'un aqueduc de l'époque de l'occupation, en ciment superbe, conduit voûté ayant $0^m,55$ de large sur $0^m,72$ de hauteur sous voûte. Cet intéressant monument est sur le bord d'une voie publique. Classé comme monument historique, il n'est malheureusement protégé par rien ; une petite grille serait pourtant nécessaire pour éviter les dégradations qu'on lui fait subir et qui le feront bientôt disparaître, si l'on n'y prend garde. La chose coûterait bien peu.

Ainsi que nous l'avons déjà dit ailleurs, de fréquentes découvertes ont été faites dans le jardin du couvent des Dames ursulines. Parmi celles-ci la plus intéressante est celle d'une bague en or, du poids de 13 grammes, représentant, gravés sur le chaton, deux bustes affrontés, un homme et une femme, accompagnés de l'inscription acclamatoire : SABINE VIVAS.

Nous-même nous avons, dans nos collections, plusieurs statuettes en bronze trouvées à Carhaix à des époques différentes.

Je dois, en terminant cette note, tous mes remerciements à M. Nédélec qui a bien voulu me permettre de photographier ses vases en argent, et m'a confié, pour les étudier, ses monnaies et ses pierres gravées.

Kernuz, 5 décembre 1894.

P. du Chatellier.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1894

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture de la lettre de remerciements adressée par le chargé d'affaires de Russie au président de l'Institut, en réponse à la lettre de condoléance transmise par les cinq Académies à la famille impériale de Russie.

M. Héron de Villefosse rend compte d'une exploration accomplie dans le Sud tunisien par M. H. Lecoy de la Marche, lieutenant d'artillerie, attaché à la mission Foureau. Cette exploration, entreprise sous les auspices et avec les fonds de l'Académie des inscriptions, avait pour but de rechercher le tracé de la voie antique qui reliait Gigthis (Bou-Grara) à Cydamus (Ghadamès). Sans entrer dans le détail de cette exploration, il convient de signaler deux découvertes archéologiques très importantes. Au Djebel Tlalet, l'antique Talatati, M. Lecoy de la Marche a retrouvé une inscription de l'époque de Dioclétien qui fournit pour la première fois des détails sur l'armée de Tripolitaine. Il y avait là, à la fin du IIIe siècle, le camp d'une cohorte détachée de l'armée de Numidie et chargée de défendre et de surveiller le *limes Tripolitanus*. — Plus au sud, à El-Amrouni, l'explorateur a découvert un tombeau romain portant une inscription bilingue, latine, et néo-punique, et décoré de bas-reliefs relatifs à l'histoire d'Orphée (cf. *Revue*, nos 37-38, p. 142).

L'Académie se forme en comité secret.

SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE 1894

M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, écrit (25 décembre) que des fouilles récentes, non encore achevées, ont mis à jour, à peu de distance de Pompéi, une villa isolée où se trouve l'appareil entier et intact d'un établissement de bains privés. Fourneau, chaudière, tuyaux avec leurs robinets, tout y a été conservé, le pillage qui a enlevé de Pompéi presque tous les métaux ne s'étant pas exercé ici. C'est le premier exemple d'un tel appareil complet. M. le professeur Mau a présenté un récit détaillé de cette découverte dans la dernière séance de l'Institut archéologique allemand. — M. le docteur Baccelli, ministre de l'Instruction publique, a fait rétablir au fronton du Panthéon l'inscription d'Agrippa : *M. Agrippa L. F. cos. tertium fecit.* — Dans les travaux de la saison d'automne au Palatin, on a achevé le déblaiement de plusieurs grandes salles de la maison d'Auguste, où subsistent des traces de l'antique décoration. Il reste à poursuivre les fouilles vers la villa Mills. — L'Institut archéologique allemand compte pouvoir commencer au printemps le moulage de plusieurs parties au moins de la colonne de Marc-Aurèle.

Le R. P. Delattre écrit à l'Académie (21 décembre) que ses recherches se sont portées sur divers points, tels que le flanc sud-ouest de la colline de Saint-

Louis et les abords de l'amphithéâtre, mais surtout sur l'emplacement d'une nécropole punique qu'il avait déjà reconnue. Ces fouilles ont porté à plus de quatre cents le nombre des tombes découvertes à une profondeur variant de 4 à 14 mètres. La mise au jour de cette nécropole est très importante pour la topographie de la première ville de Carthage, et on a trouvé là un grand nombre de pièces archéologiques intéressantes pour l'histoire des mœurs et de la religion des Carthaginois ainsi que pour l'histoire de l'art et celle du commerce. Il faut noter des figurines égyptiennes, des statuettes et des vases de style grec archaïque, des masques d'art carthaginois, des scarabées, des amulettes, des colliers, bracelets d'or, d'argent et de bronze, enfin tout un ensemble d'objets analogues à ceux qui sont sortis des nécropoles de Phénicie, d'Étrurie, de Sardaigne et de Grèce (Camiros et Mycènes), et une inscription punique nommant deux fois comme dieu Pygmalion et qui, d'après M. Philippe Berger, est le plus ancien texte connu de Carthage.

L'Académie procède à l'élection d'un correspondant national et de cinq correspondants étrangers. Sont élus : correspondant national, M. Saige ; correspondants étrangers : MM. Meheren, Kavvadias, Windisch, Buecheler et le R. P. de Smedt.

L'Académie procède à l'élection de son bureau pour l'année 1895. Sont élus : président, M. Maspero; vice-président, M. Schlumberger.

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes pour l'année 1895 :

Du *prix Gobert* : MM. de Rozière, de Barthélemy, l'abbé Duchesne, de Boislisle ;

Des *travaux littéraires* : MM. Delisle, Hauréau, Le Blant, de Rozière, Deloche, Girard, Barbier de Meynard, d'Arbois de Jubainville ;

Des *Écoles d'Athènes et de Rome* : MM. Delisle, Girard, Heuzey, Perrot, Foucart ;

Du *Nord de l'Afrique* : MM. Le Blant, Heuzey, Perrot, Barbier de Meynard, Boissier, Héron de Villefosse, Berger et Oppert ;

Des *Antiquités de la France* : MM. Delisle, Hauréau, de Rozière, Paris, Bertrand, Héron de Villefosse, Longnon et de Lasteyrie,

Commission administrative : MM. Delisle et Deloche.

SÉANCE DU 4 JANVIER 1895.

M. de La Blanchère communique les résultats des fouilles exécutées par ses soins en Tunisie au moyen de la subvention qui lui a été allouée par l'Académie sur la fondation Piot. Il a déblayé le temple de Cælestis (Tanit) à Dougga, l'ancienne Thugga. Cette opération, conduite par M. Pradère, conservateur du Musée du Bardo, a permis de retrouver la disposition complète de ce sanctuaire. Le temple s'élevait au milieu d'une cour en terrasse ceinte d'un portique semi-circulaire. M. de La Blanchère présente les plans et dessins dressés par son collaborateur et exprime le désir de pouvoir reprendre et achever cette fouille.

SÉANCE DU 11 JANVIER 1895

M. Léon Heuzey communique un curieux objet antique provenant de Perse. C'est un cercle en bronze à l'intérieur duquel sont découpées à jour cinq figures de Gorgones, qui forment en se poursuivant une ronde fantastique. Le disque ajouré est supporté par deux taureaux couchés et décoré extérieurement, à la manière des miroirs grecs, de figures d'animaux en saillie; ce sont tout autour des oiseaux aquatiques et au sommet un cerf couché. L'emmanchement se faisait par insertion; mais le haut de la hampe était renforcé par une douille libre, également ajourée, décorée de démons grimaçants et armée de pointes. La forme rappelle de très près celle des enseignes militaires figurées sur les bas-reliefs assyriens; seulement le dieu Assour tirant de l'arc a été remplacé par le motif grec des Gorgones, d'ailleurs avec la même intention à la fois protectrice et terrifiante. Le style permet d'attribuer ce travail à l'époque des Parthes. Le mélange des motifs orientaux et des motifs grecs s'explique par l'influence considérable que conservait dans l'empire parthe l'élément hellénique, implanté en Asie par la conquête macédonienne et par le mouvement de puissante colonisation qui en fut la suite. Les rois parthes s'appuyaient volontiers sur ces grandes cités grecques, comme Séleucie, qui, au 1er siècle de notre ère, peuplée de six cent mille habitants, se vantait encore d'être *sui juris Macedonumque moris*. Pendant que les roitelets de l'Asie Mineure, vassaux de Rome, se disaient à l'envi « amis des Romains », les souverains asiatiques qui régnaient à Ctésiphon s'intitulaient officiellement « Rois philhellènes ». Ainsi se resserrait de plus en plus l'étroite union entre l'esprit grec et l'esprit oriental. — L'objet original appartient au Musée du Louvre. — La lecture de cette communication est suivie de diverses observations de MM. Perrot, Collignon et Héron de Villefosse.

M. Clermont-Ganneau présente deux figurines de bronze très anciennes, provenant de Byblos (Djebaïl), où l'on sait qu'il existait un important sanctuaire phénicien; ce sont peut-être des représentations de la déesse Baalat. M. Clermont Ganneau présente en outre une petite fiole double en verre, trouvée sur les côtes de Phénicie, contenant dans chacune de ses parties deux aiguilles, l'une en bronze et l'autre en argent, et qui servait peut-être à contenir des liquides de toilette. — MM. Saglio et Berthelot présentent quelques observations.

M. S. Reinach présente le fac-similé en galvanoplastie de la partie centrale d'un bouclier, ou *umbo*, découverte à Harpaly en Hongrie. Cet objet, en argent doré, est travaillé au repoussé et orné de figures d'un style curieux, où des influences grèco-romaines se font sentir à côté d'influences barbares et, plus particulièrement, scandinaves. M. Reinach insiste sur l'analogie de ce style avec celui du fameux chaudron d'argent de Gundestrup, qui représente une phase ultérieure du même art composite. L'*umbo* de Harpaly date environ de l'an 300 après J.-C. et doit être attribué aux Goths qui, des bords de la Baltique, étaient descendus dans la Russie méridionale et avaient remonté le Danube; le chaudron de Gundestrup peut être de deux ou trois siècles plus récent.

M. Paul Meyer lit, au nom de M. Ch. de Grandmaison, un acte, longtemps recherché en vain, concédant aux chanoines de Saint-Martin-de-Tours le droit de battre monnaie. M. de Grandmaison a retrouvé cet acte, qui daterait de Louis X, dans un ouvrage de Monsnyer qui fut supprimé et dont peu d'exemplaires subsistent. — M. A. de Barthélemy doute de l'authenticité de cet acte.

SEANCE DU 18 JANVIER 1895

M. Collignon, rapporteur de la commission de la fondation Piot, annonce que cette commission a décidé d'accorder au R. P. Delattre une nouvelle subvention de 3,000 francs, pour la continuation des fouilles qu'il a entreprises à Carthage.

SÉANCE DU 25 JANVIER 1895

M. Foureau écrit de Biskra, à la date du 18 janvier 1895, qu'il est momentanément rentré dans cette ville, les chefs Adzjer ne consentant à lui laisser continuer sa route qu'après entier paiement par le gouvernement de l'Algérie des chameaux razziés autrefois sur eux par des nomades algériens. Dans la première partie de sa mission, M. Foureau a recueilli de nombreux échantillons géologiques, parmi lesquels se trouvent beaucoup de fossiles provenant d'une ligne sud-ouest-sud-est entièrement inexplorée jusqu'ici, et divers monuments préhistoriques (silex, poteries avec lettres et dessins variés). Il a dessiné deux tombeaux anciens non encore signalés et qui se rapprochent des sépultures mégalithiques; l'un d'eux est surmonté d'un monolithe. D'autres tombes anciennes, très nombreuses, appartenant aux premiers âges des Touaregs, ont été aussi photographiées. M. Foureau a en outre entièrement levé l'itinéraire suivi (environ 2,200 kilomètres).

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. Victor Duruy, récemment décédé. Les votants sont au nombre de quarante-quatre. Au premier tour de scrutin, M. Dieulafoy obtient 23 voix; M. de Ruble, 14; et M. Émile Picot, 7. M. Dieulafoy est élu.

M. Michel Bréal communique l'inscription suivante, récemment découverte à Kourba, l'ancienne Curubis (Tunisie), par le capitaine Lachouque, attaché au service géographique de l'armée :

P · ATTITS · P · F · VAARVS · LEG · PRO · PR ·
C · CONSIDIVS · C · F · LONGVS · LEG · PRO · PR ·
MVRVM · TVRRES · POSTEICVVS ·
FOSSAM · FACIVNDVM · COER ·
T · TETTIVS · T · F · VEL · PRAEFECTVS ·

Elle date de l'an 49 avant J.-C., et c'est la plus ancienne inscription connue de l'Afrique. Les personnages qui y figurent sont connus par Cicéron, Appien, Lucain, et surtout par César (*De Bello Civili*). Elle mentionne la mise en état de défense de la ville de Curubis, qui était aux mains des Pompéiens et où

l'on s'attendait à un débarquement de la flotte de César. Elle fournit de plus un nouveau terme d'art militaire, le mot *posteicus*, qui doit désigner un ouvrage de fortification intérieure ou une porte de sortie, une poterne. — M. Bréal présente ensuite quelques observations sur le doublement des voyelles, dans *Vaarus* et *posteicuus*. — Après quelques remarques de M. Boissier, M. Havet dit qu'il pense que ce doublement est dû à l'imitation d'une orthographe étrangère; cette orthographe est probablement celle de l'osque; car la lettre *o* manque dans l'alphabet osque, et dans les inscriptions latines on ne la voit jamais redoublée. Quant à l'importation de la notation *aa*, *ee*, *uu*, rien n'empêche de l'attribuer, selon le témoignage des anciens, au tragique Accius ou Attius. Si le légat Attius Varus, au nom de qui l'inscription a été gravée, était par hasard un parent du poète (comme César était parent de César le tragique), les forme VAARVS et POSTEICVVS s'expliqueraient par une tradition de famille; dans ce cas, l'inscription prouverait définitivement que le nom du poète était Attius et non Accius.

M. Th. Homolle présente, au nom de M. Ardaillon, ancien membre de l'École française d'Athènes, le plan des ports et des docks de Délos. Il décrit le long canal de Délos naturellement abrité que les anciens avaient transformé au moyen d'un puissant brise-lames en un excellent port; il expose les raisons géographiques, religieuses, politiques et économiques qui en ont fait au IIe siècle avant J.-C. le premier entrepôt de la Méditerranée. Il fait connaître ensuite les divisions du port qui, ayant à satisfaire une double clientèle, les pèlerins et les marchands, était partagé en deux bassins, le sacré et le profane. Le port de commerce lui-même comprenait deux bassins inégaux, celui du nord et celui du sud, séparés par le port sacré mais communiquant par un chenal. — A terre, la même division se répète et il y a deux quartiers marchands, au nord et au sud du sanctuaire. Ils se composent des mêmes éléments : 1° les docks et magasins en contact direct avec la mer, où s'entreposent les marchandises, constructions d'utilité, simples et pratiques; grands hangars couverts, de pierre ou de granit; 2° les édifices destinés à l'exposition et à la vente, vastes halles, bazars, bourse de commerce, constructions luxueuses en marbre, décorées de statues, entourées de larges rues, de grandes esplanades. L'étendue en est considérable : les ports occupent plus de 1,200 mètres de rivage, tout bordés de constructions, et les établissements commerciaux pénètrent assez avant dans les terres.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE

M. Georges Lafaye discute les définitions qui ont été données du *funalis*.

M. Prou communique le moulage d'un poids hexagonal avec la légende *libra communis*.

M. Michon entretient la Société des balles de fronde du Musée du Louvre.

M. Ulysse Robert lit une note sur l'origine de l'*e* cédillé.

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE

La Société procède à l'élection du bureau :

Président : M. Ulysse Robert.

1er Vice-président : Le comte de Rougé.

2e Vice-président : M. l'abbé Thédenat.

Secrétaire : M. Collignon.

Secrétaire adjoint : M. Babelon.

Trésorier : M. Ch. Ravaisson-Mollien.

M. Durrieu apporte de nouveaux arguments à l'appui de la thèse qu'il a soutenue au sujet du bréviaire Grimani.

M. Enlart communique des extraits d'actes notariés du XVIIIe siècle relatifs à des fouilles.

M. Babeau communique le plus ancien plan d'achèvement du Louvre.

M. Blanchet présente un sceau de la monnaie d'Orvieto.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE

M. Homolle présente au nom de M. Couve les plans des fouilles de l'île de Délos.

M. Ruelle entretient la Société de la nomenclature faite par Alypius des notes musicales employées par les Grecs.

M. l'abbé Batiffol communique le texte d'une inscription latine à Jérusalem.

M. Lambin lit un mémoire sur la flore gothique.

M. Ch. Ravaisson-Mollien montre les rapports entre une miniature du manuscrit des Héroïdes de Dresde avec une peinture de Léonard de Vinci.

M. Durrieu ajoute quelques observations sur les miniatures de ce manuscrit de Dresde.

M. de Villefosse fait remarquer, à propos des scorpions déposés dans les maisons antiques de Carthage, qu'il y a toujours deux scorpions, l'un en bronze, l'autre en métal blanc.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE

M. Albert Maignan lit une note sur des peintures du xv^e^ siècle découvertes au presbytère de Parcé et qui représentent le roi René d'Anjou.

M. Durrieu fait quelques observations sur ces peintures.

M. Blanchet communique le dessin d'un clou gnostique.

SÉANCE DU 26 DÉCEMBRE

M. Blanchet communique les photographies des statuettes d'Épona conservées au Cabinet des Médailles.

M. Durrieu montre un diptyque de Memling, dont un des panneaux vient d'être donné au Musée du Louvre par M^me^ E. André.

M. d'Arbois de Jubainville présente le plan de la forteresse d'Emain-Macha, près d'Armagh, en Irlande, séjour du héros Cuchulainn.

SÉANCE DU 9 JANVIER 1895

Présidence de M. de Boislisle, président sortant, puis de M. Ulysse Robert, président entrant.

M. de Boislisle donne lecture d'un discours où il prononce l'éloge des membres que la Société a perdus en 1894, et appelle au fauteuil M. Ulysse Robert, président élu pour l'année 1895. Sur la proposition de M. Ulysse Robert, des remerciements sont votés à l'unanimité au bureau sortant.

L'ordre du jour appelle l'élection de deux membres résidants aux deux places laissées vacantes par le décès de M. Edmond Guillaume et de M. de Laurière. MM. Étienne Michon et George Lafaye sont élus et proclamés membres résidants.

MM. Jules Maurice et Marquet de Vasselot sont élus associés correspondants nationaux à Douai (Nord) et à Sèvres (Seine-et-Oise).

SÉANCE DU 16 JANVIER 1895

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

M. Prou offre à la Société, de la part de M. le D^r^ Konrad Plath, un mémoire sur les résidences royales des Mérovingiens et les Carolingiens, où l'auteur identifie *Dispargum*, résidence de Clodion, avec Duisburg sur le Rhin.

M. Etienne Michon communique les dessins ou les originaux de plusieurs ampoules à eulogie, et étudie en particulier un exemplaire du Musée Guimet, où il reconnaît la représentation de saint Théodore.

SÉANCE DU 23 JANVIER 1895

Présidence de M. Ulysse Robert, président.

M. de Baye communique la photographie d'une figurine de bronze, représentant un taureau à trois cornes, récemment trouvée à Cernue, au nord de Prague.

M. Héron de Villefosse communique à la Société, de la part de M. Ch. Maumené, capitaine au 8e cuirassiers, les photographies de deux monuments découverts en Tunisie par cet officier, pendant l'année 1894 : une stèle provenant d'un sanctuaire de Saturne, et une série de deux bas-reliefs représentant une Victoire, et un guerrier assis près d'un trophée.

M. Durrieu fait une communication sur de nouveaux exemples de notes pour l'enlumineur, recueillies dans un manuscrit de Cambridge.

M. S. Berger explique l'origine du nom populaire donné en Franche-Comté à la constellation de la Grande-Ourse.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Les découvertes de Dahchour.

Voici quelques détails sur les nouvelles découvertes de M. de Morgan à Dahchour (*Débats* du jeudi soir, 14 mars 1895) :

Après avoir dégagé les restes d'une pyramide à peine indiquée par Lepsius, et dite *Pyramide blanche*, M. de Morgan, au nord de cette fouille, fit pratiquer un réseau serré de trous de sondage qui atteignit bientôt la partie supérieure des *mastabas* (terme arabe qui sert à désigner un genre d'édicules funéraires). Les couloirs donnant accès à ces sépultures montrèrent, une fois déblayés, d'admirables fresques d'une précision et d'une finesse que l'on ne pouvait s'attendre à rencontrer dans une époque aussi reculée. Ce sont les plus anciennes fresques connues; on retrouva, dans l'un de ces *mastabas*, une stèle portant le cartouche d'un grand prêtre d'Héliopolis, fils aîné du roi Snéfrou. La date de ces monuments est donc absolument précisée; ils appartiennent au début de IVe dynastie (5000 ans av. J.-C.), où à la fin de la IIIe suivant quelques auteurs.

Cette découverte, d'une extrême importance au point de vue archéologique, fut suivie presque immédiatement d'une autre trouvaille dont nous avons télégraphié la nouvelle. Au commencement de février, à l'ouest et à 100 mètres environ de la *Pyramide blanche*, deux tombeaux inviolés furent mis à jour. Ils étaient orientés du nord au sud et construits en énormes blocs de pierre de Tourah. Le 15 février, M. de Morgan, fracassant le dallage supérieur, parvint à pénétrer dans les tombes. Le premier sarcophage contenait un cercueil renfermant, d'après les inscriptions peintes à l'intérieur, la momie de la princesse Ita, parée de ses colliers et de ses bracelets; auprès d'elle gisait un magnifique poignard à lame de bronze et à poignée d'or incrustée d'un quadrillage en cornaline, émeraude égyptienne et lapis-lazuli, avec pommeau formé d'un seul lapis, arme d'une beauté et d'une préservation absolument rares. Un mobilier funéraire des plus intéressants était, en outre, déposé dans la chambre (*serdab*) avoisinant le

sarcophage. Le corps était couvert d'ornements en perles d'or de pâte tendre, de cornaline, de lapis-lazuli et d'émeraude égyptienne, dont le dessin, aussi riche qu'harmonieux, a pu être reconstitué d'après les fragments retrouvés en place.

Le lendemain 16 février, le second sarcophage était brisé; les textes, peints à l'intérieur du cercueil, livraient le nom de la princesse Khnoumit, reine associée au trône. Ici le trésor prenait les proportions d'une découverte unique. Sur et parmi les débris de la momie, M. de Morgan recueillit un superbe collier rattaché, à hauteur des épaules, par deux têtes d'éperviers en or incrusté de cornaline et de lapis-lazuli, des résilles de perles d'or, d'autres ornements formés de perles de cornaline, d'émeraude égyptienne et de lapis-lzauli, des bracelets avec fermoirs d'or incrustés avec un art incomparable. Et ce n'était pas tout : car, se glissant dans le *serdab* par une ouverture à peine suffisante pour livrer passage à un homme, le Directeur du Service des antiquités découvrait, sous les débris d'une cassette à parfums, parmi les débris d'étoffes, deux merveilleuses couronnes, l'une en or massif à fleurons incrustés, avec une hampe en or formant panache à grappes de pierres précieuses, porte-plumets en or destinés à supporter des plumes en éventail, et l'autre composée d'un lacis de fils d'or, semé de guirlandes de fleurettes incrustées, rappelant le myosotis, et de perlettes en lapis-lazuli ; des *croix ansées* (motif qui attirera tout spécialement l'attention des archéologues) divisent en six sections cet admirable travail, véritable révélation de l'art égyptien.

5,760 objets exactement composent cette étonnante découverte, sans tenir compte des perles en pierres précieuses, taillées avec une perfection surprenante. Abstraction faite des ornements et accessoires en argent, le poids en or représente 1,792 grammes; encore faudrait-il ajouter le contenu des coupes renfermant les perlettes d'or que le Musée de Gizeh exposera prochainement.

— Nous reproduisons les renseignements qui suivent au sujet de la même découverte[1] :

Trésors des princesses Ita et Khnoumit (Amenemhat II, de la XII^e^ dynastie) découverts à Dahchour, les 15 et 16 février 1895.

De même qu'en avril 1894, j'ai donné dans une brochure spéciale la liste des bijoux, lors de la découverte des trésors de la galerie des princesses contemporaines d'Usertesen III (XII^e^ dynastie), de même je donne aujourd'hui l'inventaire des bijoux provenant de la dernière trouvaille, afin que les personnes qui portent intérêt à l'histoire et aux arts de l'Égypte antique puissent de suite se rendre compte de l'importance de ces trésors avant qu'une publication détaillée en soit faite.

Les tombes des princesses Ita et Khnoumit se trouvaient situées à l'ouest de la pyramide ruinée d'Amenemhat II, dans un même monument qui avait échappé

1. D'après une brochure publiée au Caire par M. de Morgan (1895).

aux recherches des spoliateurs de l'antiquité. Ces tombeaux étaient fermés de gros blocs de calcaire de Tourah; les cercueils, de même que les chambres destinées aux offrandes, étaient restés intacts, tels qu'au jour de l'ensevelissement des princesses.

TRÉSOR DE LA PRINCESSE ITA

DÉCOUVERT LE 15 FÉVRIER 1895

1. Poignard à lame de bronze. La poignée est en or incrusté de cornaline, de lapis-lazuli et d'émeraude égyptienne; le pommeau est formé d'une seule pierre de lapis-lazuli. Longueur : 0m,27. Poids : 167 grammes.

1 *bis*. Trois pièces provenant du fourreau du poignard, dont elles formaient les deux extrémités; deux en or, une en lapis-lazuli. Poids total : 15 gr. 5.

2. Bracelet formé d'une lame lisse d'or. Poids : 19 grammes.

3. Bracelet lisse en or massif. Poids : 34 gr. 5.

4. Seize pièces en or, ayant fait partie de bracelets, formées de petites perles soudées deux à deux. Poids total : 71 gr. 5.

5. Un fermoir en or. Poids : 6 gr. 5.

6. Deux fermoirs en or avec incrustations de cornaline, de lapis-lazuli et d'émeraude égyptienne, représentant le signe *dad* (la stabilité). Poids total : 22 gr. 5.

7. Dix-sept pièces en argent provenant de bracelets. Poids total : 34 gr. 5.

8. Deux plaques de collier en argent, en forme de demi-cercles. Poids total : 37 grammes.

9. Deux plaques carrées en argent. Poids total : 44 grammes.

10. Vingt-neuf pièces formant un flagellum, la tête en argent de forme demi-circulaire, les autres pièces en forme de cônes tronqués et de cloches, en cornaline et en terre émaillée.

11. Deux yeux de masque funéraire, calcaire et quartz, montés en argent.

12. Épervier accroupi en cornaline. Poids : 7 gr. 85.

13. Un réseau formé de perles en cornaline et pâte.

14. Colliers de perles de cornaline et colliers de perles de pâte.

15. Tête de massue en calcaire.

TRÉSOR DE LA PRINCESSE KHNOUMIT

DÉCOUVERT LE 16 FÉVRIER 1895

Bijoux du sarcophage.

1. Deux têtes d'éperviers en or, servant d'attaches de collier, avec incrustations de lapis-lazuli, cornaline et émeraude égyptienne; yeux en grenat. Poids total : 59 grammes.

2. Cent trois pièces représentant des hiéroglyphes en or avec incrustations de cornaline et émeraude égyptienne, revers ciselés. Hauteur variant de 0m,0145 à 0m,02175. Poids total : 66 grammes.

3. Dix-neuf pendeloques en or, incrustées d'émeraude égyptienne, fragments de collier. Poids total : 8 gr. 25.

4. Cent quatorze pièces en cornaline, émeraude égyptienne, lapis-lazuli, découpées en forme de hiéroglyphes. Poids total : 10 gr. 5.

5. Fermoir en or, forme trapèze, encadrant le signe de la vie. Poids : 2 gr. 5.

6. Bracelet formé d'une lame d'or. Poids : 8 gr. 5.

7. Deux fermoirs de bracelets en or, encadrant le signe *sa* en incrustations de lapis-lazuli, cornaline et émeraude égyptienne, surmontés d'une tête de lionne en or ciselé, revers également ciselés. Poids total : 23 grammes.

8. Six fermoirs de bracelets en or. Hauteur : 0m,045. Poids total : 52 gr. 5.

9. Deux fermoirs de bracelets en or. Hauteur : 0m,053. Poids total : 11 grammes.

10. Soixante-sept pièces ou fragments de bracelets en or. Poids total : 114 gr. 5.

11. Deux griffes de tigre en or incrusté de lapis-lazuli, émeraude égyptienne et cornaline, revers finement ciselés. Poids total : 6 grammes.

12. Des yeux en calcaire et quartz, sertis d'argent, provenant du masque funéraire.

13. Deux mille dix-neuf perles d'or, enfilées en vingt-cinq colliers. Poids total : 665 grammes.

14. Cinq cent trente-cinq perles de lapi-lazuli en huit colliers.

15. Six cent soixante-dix-sept perles d'émeraude égyptienne en dix colliers.

16. Quinze cent trois perles de cornaline en vingt colliers.

17. Une tête de massue en quarts laiteux.

18. Une tête de massue en calcaire.

19. Trois colliers formés de perles d'or, de lapis-lazuli et d'émeraude égyptienne provenant de bracelets.

Bijoux du serdab.

1. Couronne formée d'entrelacs de fils d'or semés de fleurettes semblables à des myosotis, incrustées d'émeraude égyptienne et de cornaline ; de petits grains de lapis-lazuli complètent l'ornementation qui est divisée en six parties par des rosaces, des fleurs de lotus incrustées de cornaline et d'émeraude égyptienne. Diamètre : 0m,175. Hauteur : 0m,02. Poids : 36 grammes.

2. Couronne en or incrustée de cornaline, d'émeraude égyptienne et de lapis-azuli, composée de rosaces et de motifs en forme de lyre, surmontée de huit fleurons. Diamètre : 0m,21. Hauteur : 0m,04. Poids : 108 grammes.

3. Panache en or représentant une plante ornée de feuilles du même métal et de fleurs en grappes de perlettes d'or, d'émeraude égyptienne, de cornaline et de lapis-lazuli. La tige se fixait sur un tenon de la couronne. Poids : 20 grammes.

4. Porte-plumet en or, formé de trois pièces, s'adaptant comme le précédent sur la couronne et destiné à supporter des plumes en éventail. Poids total : 27 gr. 8.

5. Deux porte-aigrettes semblables, en or, formés chacun de deux tubes

rentrant l'un dans l'autre et s'adaptant sur la couronne. Hauteur : 0m,063. Poids total : 13 grammes.

6. Deux porte-aigrettes semblables, en or, formés chacun de deux tubes rentrant l'un dans l'autre et s'adaptant à la couronne. Longueur : 0m,0375 et 0m,046. Poids total : 9 gr. 5.

7. Un cercle en or. Diamètre : 0m,235. Poids : 14 grammes.

8. Un cercle en or. Diamètre : 0m,21. Poids : 25 gr. 5.

9. Un vautour en or finement ciselé, aux ailes éployées, tenant dans chaque serre un sceau formé d'une cornaline incrustée. Les yeux sont figurés par deux petits grenats. Hauteur de la tête à la queue : 0m,031. Envergure : 0m,095. Poids : 9 gr. 2.

10. Vingt-quatre pièces en or, incrustées de cornaline, émeraude égyptienne et lapis-lazuli, revers ciselés, ayant appartenu probablement à un même collier. Ces pièces représentent :

A. Deux têtes d'éperviers. Poids total : 2 gr. 5.

B. Deux vautours ayant sur le dos un flagellum, et perchés sur le signe *neb*. Poids total : 2 gr. 1.

C. Deux urœus dressés sur le signe *neb*. Poids total : 1 gr. 4.

D. Deux abeilles. Poids total : 1 gr. 5.

E. Deux signes *ankh* (la vie). Poids total : 0 gr. 8.

F. Deux signes *dad* (stabilité). Poids total : 0 gr. 75.

G. Deux signes *ouser* (puissance). Poids total : 0 gr. 75.

H. Deux sistres (?) à tête d'Hathor. Poids total : 1 gr. 2.

I. Deux signes *sam* (réunion). Poids total : 1 gr. 1.

J. Deux vases *Khnoum* (nom de la défunte). Poids total : 1 gramme.

K. Deux *oudjas*. Poids total : 1 gr. 5.

L. Un signe *hotep*, surmonté du signe *ankh*. Poids : 0 gr. 6.

M. Une pièce composée de deux signes *mer* flanqués de deux vautours face à face debout sur deux signes *neb*. Poids : 4 gr. 2.

11. Sept fermoirs de colliers en or incrusté de cornaline, lapis-lazuli, émeraude égyptienne, revers ciselés.

A. Un signe *mes* (naissance). Hauteur : 0m,034. Poids : 3 gr. 5.

B. Un groupe formé des signes *fou* et *ab*. Hauteur : 0m,02. Poids : 2 gr. 2.

C. Un nœud de deux fleurs de lotus entourant le sceau. Largeur : 0m,017. Poids : 2 gr. 1.

D. Un sceau. Largeur : 0m,018. Poids : 4 grammes.

E. Un sceau formé d'une seule cornaline enchâssée. Largeur : 0m,01. Poids : 1 gramme.

F. Un groupe formé des signes *sa*, *ankh*, *ha* et *neb* (toute protection de vie derrière le mort). Largeur : 0m,016. Poids : 3 gr. 4.

G. Un groupe semblable au précédent. Largeur : 0m,015. Poids : 1 gr. 4.

12. Cinquante-neuf pendeloques d'or, en forme de larmes, incrustées de lapis-lazuli, cornaline et émeraude égyptienne. Hauteur de chaque pendeloque : 0m,01. Poids total : 23 gr. 8.

13. Cinquante-neuf pendeloques d'or, en forme de larmes, incrustées de lapis-lazuli, émeraude égyptienne et lapis-lazuli. Poids total : 21 gr. 6.

14. Cent cinquante perles en or, rondes, ovales, etc. unies et striées, enfilées en deux colliers. Poids total : 36 gr. 8.

15. Cent vingt-huit perles en or, lapis-lazuli, cornaline, émeraude égyptienne et pâte de verre enfilées en deux colliers.

16. Soixante perles en lapis-lazuli, émeraude égyptienne, cornaline et or en forme de losanges.

17. Cinquante-neuf perles en cornaline de formes diverses.

18. Vingt-quatre petits oiseaux en or, aux ailes étendues. Poids total : 5 gr. 5.

19. Quatre agrafes en or, forme de fer à cheval. Hauteur : 0m,023. Poids total : 13 gr. 2.

20. Deux cylindres en or. Longueur : 0m,020. Poids total : 3 grammes.

21. Chaînette d'or, tressée en quadruple, avec douze pendeloques également d'or, en forme de cœur. Longueur : 0m,278. Poids : 8 gr. 2.

22. Chaînette en or, tressée simple, formant bracelet (?) à laquelle sont suspendues dix coquilles striées (cardium) et deux étoiles à cinq pointes en filigrane d'or. Longueur : 0m,153. Poids : 5 grammes.

23. Médaillon en or renfermant sous une feuille de quartz une mosaïque figurant un bœuf couché (?). A la partie inférieure pendent trois étoiles à huit pointes en filigrane d'or. Deux chaînettes relient à la partie supérieure deux rosaces également en filigrane d'or. Poids : 5 gr. 9.

24. Un papillon en filigrane d'or suspendu à une chaînette de même et formant fermoir. Poids : 2 gr. 5.

25. Deux fermoirs en or figurant des nœuds de corde. Poids total : 2 gr. ?.

26. Deux clochettes en or. Poids total : 0 gr. 8.

27. Un uræus en or, dressé sur une tige de lotus. Haut. : 0m,018. Poids : 0 gr. 2.

28. Un uræus en émeraude d'Égypte, dressé sur le signe *neb*. Hauteur : 0,005 Poids : 0 gr. 05.

29. Une perle en lapis-lazuli, ayant la forme d'un verrou de porte. Longueur : 0m,057. Poids : 5 gr. 5.

30. Une tête de grenouille en lapis-lazuli, avec yeux de grenat (?) sertis d'or, narines serties d'or. Longueur : 0m,018. Largeur : 0m,0125. Poids : 2 gr. 5.

31. Pendeloque en pâte de verre, forme de poire, montée en or. Hauteur : 0m,014. Poids : 1 gramme.

32. Plaque ovale en cornaline. Hauteur : 0m,018. Poids : 0 gr. 7.

33. Deux petits yeux de cygne en quartz sertis de cuivre. Longueur : 0m,015.

Nombre des objets : cinq mille sept cent-soixante-sept.

Poids en argent : 115 *gr. 5, environ.*

Poids en or : 1782 *gr.* 45.

Ces objets ont été exposés au Musée de Gizèh à partir du 21 février 1895.

Le Caire, le 22 février 1895.

J. de Morgan.

— M. Gilliéron, l'artiste bien connu auquel les périodiques publiés à Athènes

GOBELETS DE VAPHIO (développement).

doivent tant d'excellents dessins d'antiquités, a fait exécuter des reproductions galvanoplastiques des deux magnifiques coupes découvertes en 1889 dans le tumulus de Vaphio (Laconie). Il est inutile de décrire à nouveau ces chefs-d'œuvre de l'art mycénien, au sujet desquels on peut consulter l'*Histoire de l'Art* de MM. Perrot et Chipiez (t. VI, p. 784). Le cliché ci-joint, fait d'après les dessins de M. Gilliéron et qu'il a bien voulu nous communiquer, donne le développement des deux scènes qui se déroulent sur la panse des gobelets. La hauteur de chaque coupe est d'environ 0m,08. Le Musée de Saint-Germain s'est déjà rendu acquéreur d'une paire de fac-similés, dont le prix est de 188 francs. Pour s'en procurer des exemplaires, nos lecteurs peuvent s'adresser à M. E. Gilliéron, 43, rue Skoufa, à Athènes.

Notes archéologiques.

Le Recueil des cachets d'oculistes romains, par M. le capitaine Émile Espérandieu, dont les lecteurs de la *Revue* ont eu la primeur et qui a paru à part en 1894 (1 vol. in-8, de 191 p.), permet, entre autres avantages, de s'assurer facilement si un cachet est publié ou inédit. On ne regrettera pas d'y chercher en vain deux prétendus cachets dont la seule mention, à ma connaissance, se trouve dans un catalogue de vente intitulé : *Catalogue of a very interesting collection of watches, antiquities and gems, the property of a well-known collector relinquishing the pursuit*, etc., *also a choice selection of antique and mediaeval gems... which will be sold by auction by Messrs. Sotheby, Wilkinson and Hodge,... on thursday 10th of February* 1881.

On lit, à la p. 16 de ce catalogue :

215. *Two very interesting roman bronze square tablets (called medicine stamps) with a loop at one end, one inscribed* PILODAMVS. JVNI. PLEN ONORE, *and* S. P. AD. VI. IDIA *on each side. The other* D. JVNIVS. HERMETVS. *etc. patinated.*

Ces objets, appelés *medicine stamps* par le compilateur du catalogue, sont évidemment désignés ainsi par erreur ; mais il ne m'a pas semblé inutile de les signaler aux épigraphistes, ne fût-ce que pour l'étrangeté de leur rédaction.

Une erreur du *Recueil* de M. Espérandieu a déjà été notée dans la *Revue critique* (4 mars 1895), mais d'une manière peu équitable pour l'auteur. Le n° 61 du *Recueil* est publié avec l'indication de provenance : « *Erdarbeiten* ». Or, *Erdarbeiten* signifie, en allemand, « travaux de terrassement » ; il n'y a jamais eu de localité de ce nom, et le cachet en question paraît avoir été découvert à Bonn. Mais M. Espérandieu, tout en citant le *Korrespondenzblatt*, renvoie à l'*Année épigraphique* de M. Cagnat. Or, c'est là que l'erreur a été commise, avec renvoi au *Korrespondenzblatt* de 1890 (au lieu de 1891), autre erreur que M. Espérandieu a reproduite. M. Cagnat possède des titres assez éclatants à l'estime des érudits pour pouvoir revendiquer gaîment la responsabilité d'une inadvertance, comme les plus savants sont exposés à en commettre. Il n'est pas juste de la rejeter sur M. Espérandieu.

Le catalogue anglais que nous venons de citer mentionne quelques autres objets intéressants ; je citerai les suivants :

N° 186. *A lion rampant in gilt bronze of the Byzantine period, finely executed, the eyes set with garnets.*

N° 186. *Four very interesting ancient greek leaden weights, square and flat, one with* 3 *lines of greek inscription, athenian, size* 16 ; *another with two circular impressed stamps of the monogran* NΔ, *size* 10 ; *a smaller square with impressed stamp A, size* 6 ; *the other with a dolphin and four pellets, size* 4 ; *found at Athens.*

N° 192. *A greek bronze figure of a man, nude, holding in his left hand a tablet raised above his head, with* 3 *lines of raised inscription, commencing* ANTIΩ-XEON SVΩNE III [*sic* ; il est évident que la légende est mal lue ; le monument, qui doit être faux, appartient à une série dont j'ai déjà rencontré des spécimens. — S. R.]

N° 213. *Two bronze roman potters' stamps,* LIBERI *and* C. S. M. *with ring handles.*

N° 250. *An intaglio of Hercules shooting the Stymphalic birds, in onyx of* 3 *strata, marked* KAAAIO, *and a mask in dark sard.*

N° 261. *A very valuable cameo in oriental garnet of the emperor Hadrian and Sabina, side by side, the former in helmet and breast plate elaborately carved.* 1 in. by 1 1/4 in.

N° 308. *Antique intaglio in cornelian of a female head, inscribed round* ΜЄΛΙCCKOΥ.

Il y aurait beaucoup de renseignements à tirer de ces catalogues de ventes publiés en Angleterre ; malheureusement, le caractère le plus constant qui les distingue, est l'extrême incompétence de leurs auteurs.

Salomon Reinach.

— Dans le numéro de septembre-octobre 1894, la *Revue archéologique* a publié un article de M. Daressy sur *les grandes villes de l'Égypte à l'époque copte.*

M. Daressy a la responsabilité des identifications qu'il propose, mais, quoiqu'il ait eu pour but « d'élucider les parties obscures de la liste des évêchés, « celles qui avaient résisté aux efforts de ses premiers commentateurs », il est juste de faire observer qu'un certain nombre de ses identifications avaient été proposées et suggérées déjà dans la *Géographie de l'Égypte à l'époque copte,* par M. E. Amélineau.

— Nous extrayons l'article suivant de la *République de Seine-et-Marne* :

Découverte d'une sépulture de l'époque néolithique au village de Saint-Mammès (Seine-et-Marne).

Un archéologue parisien, qui a fait pendant quinze années sa spécialité des études du sol de l'antique Lutèce, vient de faire une fouille couronnée de succès sur le territoire du village de Saint-Mammès, au lieu dit les *Montièvres.*

M. Eugène Toulouze vient de mettre à jour une sorte de construction en pierre qui renfermait des restes humains. Ce monument est certainement un des plus anciens et des plus curieux dans le genre; il formait une *cella*, ou chambre sépulcrale, composée de pierres blanches étrangères au lieu exploré et provenant des hauteurs du pays, au lieu dit le *Calvaire*, situé à 800 mètres environ; un mur en pierre sèche avait été disposé au fond de la fosse, une pierre de plus grande dimension, plate, unie, carrée de forme était chargée de recevoir la tête; les côtés de la chambre et les extrémités étaient protégés par une muraille en pierres.

La sépulture mesurait 1m,75 de longueur sur 0m,90 de largeur. Enfin le tout était couvert par un gros bloc de grès du poids de plusieurs milliers de kilos.

Ce qui ajoute beaucoup d'intérêt à cette découverte, c'est que la sépulture avait été soumise à un feu violent avant le dépôt du corps et du mobilier funéraire au point de dénaturer complètement la couleur de la pierre; nous sommes certainement en présence d'un rite religieux, sorte de cérémonie où le feu était chargé de purifier la fosse et de chasser le mauvais esprit.

Le squelette reposait dans la longueur de la fosse à 1m,10 de profondeur au-dessous de la pierre formant couvercle.

Nous constatons, dit M. Toulouze, que la tête est petite, brachycéphale; le coronal est absolument remarquable au point de vue de sa conformation; il est bas, écrasé, déprimé, les bosses frontales ne sont pas accusées, les arcades sourcilières saillissent lourdement, forment bourrelet, ce qui devait déterminer un relief puissant des sourcils, les cheveux plantés bas très probablement sur ce front bestial devait donner à l'ensemble de notre Néolithique brachycéphale un air de brutalité sauvage.

Nous recueillons des fragments de radius, d'humérus, un fémur, une cavité cotyloïde du bassin, le sacrum, les iliaques, un os du tarse, un calcaneum, un scaphoïde tombe en poussière. des éclats de tibias, une vertèbre, des parcelles de l'occipital, des pariétaux et des temporaux, etc. Nous constatons que le squelette est de petite taille (au-dessous de la moyenne).

Au flanc du mort, touchant la tête du fémur gauche, se trouvait une poterie en terre noire, mal cuite, de mauvaise préparation, façonnée à la main; ce monument est certainement un des échantillons de l'industrie humaine le plus ancien que l'on connaisse; il mesure 0m,18 de hauteur, son diamètre est égal à la hauteur; un léger renflement des flancs lui donne aux deux tiers de sa hauteur 0m,19, la base mesure 0m,21 de circonférence.

Trois silex, sortes de petits couteaux, avaient été déposés au fond de la sépulture avant le dépôt du corps.

Une hache polie offre un tranchant remarquable sur lequel on ne peut promener le doigt qu'avec précaution. Une pointe de flèche est taillée avec le plus grand soin.

Ces différents objets composaient le mobilier funéraire.

Un fragment de maxillaire présente une alvéole dans laquelle on remaque une molaire qui se disposait à percer la gencive, au moment ou notre jeune Néolithique était surpris par la mort.

M. Eugène Toulouze se propose de communiquer aussitôt que possible à la Société archéologique de Melun des détails sur cette intéressante découverte, à laquelle M. Bouquet, propriétaire à Saint-Mammès, a donné son concours gracieux.

— *Westdeutsche Zeitschrift*, t. XII (1893). — Seyffarth, *Le palais impérial romain à Trèves* (pl. 1, pl. I). — Hettner, *Bassin romain avec balustrade ornée de têtes d'Hermès* (p 18). — Marx, *Le biographe de l'évêque Agritius de Trèves* (p. 37). — H. Diemar, *Contributions au rétablissement et à l'éclaircissement du Chronicon Moguntinum* (p. 50). — E. Ritterling, *Sur l'histoire des légions romaines du Rhin* (p. 105, 204). — F. Kofler, *Routes anciennes en Hesse* (p. 120). — O. Dahm, *La tour C du limes Gross-Krotzenburg-Rückingen* (p. 157). — E. v. Borries, *L'emplacement de la bataille avec les Alamans en* 357 (p. 242). — Quilling, *Vase d'Heddernheim avec graffito* (p. 255). — G. Liebe, *État légal et économique des Juifs dans le territoire de Trèves* (p. 311). — *Muséographie pour* 1892 : Wurtemberg, Hohenzollern, Bade, Prusse Rhénane, Hollande, Belgique (375-409).

— *Westdeutsche Zeitschrift*, t. XIII (1894). — D. von Sarwey, *Les limites de l'Empire romain en Germanie* (p. 1). — E. Anthes, *Statuette de Priape à Darmstadt* (p. 22). — E. Ritterling, *Gouverneurs de la Germanie inférieure* (p. 28). — G. Wolff et F. Cumont, *Le troisième Mithraeum d'Heddernheim et ses sculptures* (pl. I, p. 37). — P. Richter, *Les privilèges impériaux pour le couvent de Springiersbach* (p. 104). — K. Popp, *Les palissades du limes rhétique* (p. 219). — *Muséographie pour* 1893 : Suisse, Hohenzollern, Bade, Prusse Rhénane, Hollande, Belgique (p. 273-327). — E. Wagner, *Autel à quatre dieux et Jupiter équestre de Klein-Steinbach* (p. 329). — R. Knipping, *Les dettes de la ville de Cologne aux* XIV^e^ *et* XV^e^ *siècles* (p. 340).

— Le *Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift* a publié quelques figures d'après des monuments inédits ou récemment découverts; nous signalerons les suivantes : t. XII (1893), p. 23, plan d'une maison romaine à Cologne; p. 86, 88, 115, vases de tumulus des environs de Trèves, appartenant au début de la période de Hallstatt; p. 181, fibule franque de Worms (intéressante). — T. XIII (1894), p. 18, tête en calcaire très barbare, trouvée près de tombeaux romains à Heidelberg; p. 69, bas-relief de Mercure debout (caducée et bourse), découvert à Differten, cercle de Sarrelouis; p. 147, 150, 153, haches en jadéite, chloromélanite et néphrite trouvées aux environs de Worms; p. 155, meule à main romaine de Birkenfeld; p. 180, plan du Mithraeum de Friedberg; p. 225, tête juvénile romaine (?), coiffée du bonnet phrygien, découverte dans le Palatinat.

— Le *Limesblatt*, contenant les rapports des commissions de district de la *Commission impériale du Limes*, est distribué en même temps que le *Korrespondenzblatt* (5-6 n^os^ par an). On trouve dans le n° 10 (26 juin 1894) une carte d'ensemble du *limes* de la Germanie supérieure et du *limes* rhétique, de Linz près d'Andernach (au nord-ouest) jusqu'à Eining sur le Danube, en amont de Ratisbonne (au sud-est). Les fortins de construction romaine y sont soigneusement indiqués.

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, vol. XLVIII, fasc. III. — Stumme, *Onze morceaux en dialecte Chilha* (berbère), *recueillis à Tazerwalt*. — Jacobi, *L'épopée et la littérature profane de l'Inde ont-elles été ordinairement rédigées en prâkrit* (combat les vues de Barth et Grierson). — Hillebrandt, *Notes védiques*.— Socin, *Notice sur les manuscrits syriaques et arabes du couvent du Sinaï*. — Kaufmann, *Sur l'expression arabe « minka ou ileïka »*. — Jensen, *Principes du déchiffrement des inscriptions dites hittites* (fin ; rapports du cilicien et des autres langues de l'Asie antérieure). — Lippert, *Ibn al-Kifti et l'origine de la fête des « Ἀπατούρια »*. — Von Stackelberg, *Observations lexicographiques sur le poème persan Wîs ou Râmîn*. — Von Bradke, *Sur la légende de Bharata*. — Bibliographie. Polémique.

— *Bullettino di archeologia cristiana* del commend. G. Battista de Rossi, 5e série, 4e année, IVe fascicule. Ce cahier, mis en pages sous la surveillance et par les soins du professeur G. Gatti, clôt la longue suite d'un recueil dont les cinq séries avaient été complètement rédigées, pendant près de trente ans, par M. de Rossi seul et qui ne pouvait lui survivre. Ce numéro contient deux articles que de Rossi avait préparés pour les y placer; M. Gatti a complété le fascicule en le terminant par un travail, resté jusqu'ici inédit, que de Rossi avait composé à vingt-six ans. C'était son premier écrit : 1. *Cimetière souterrain, dont le nom est inconnu, sur le Monte Mario*; 2. *Découverte de l'inscription métrique du martyr Quirinus, évêque de Sicia, dans la Platonia, à l'église de Saint-Sébastien*; 3. *Du recueil des inscriptions chrétiennes de Rome pour les six premiers siècles*. (Cette dissertation avait été écrite en 1848 pour être lue à l'Académie romaine d'archéologie; les événements politiques vinrent interrompre la préparation de l'entreprise scientifique qui y était annoncée, et ce fut seulement trois ans plus tard que ces préparatifs purent être repris.)

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, 24e session, 7e séance, 5 juin 1894 : — P. Le Page Renouf (président), *Le livre des morts*, chapitres XCII-XCVII (planche). — Theo. G. Pinches, *Ninip est-il mentionné dans une tablette de Tel-el-Amarna comme le très haut dieu de Salem?* — F. L. Griffith, *Le papyrus mathématique de Rhind* (partie I, section 2, suite; 2 planches). — Dr Karl Piehl, *Notes de philologie égyptienne* (suite). — Alfred C. Bryant et W. Read, *Les titres royaux que l'on traduit par roi de la Haute et roi de la Basse Égypte*.

— *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XVI, 24e session, 8e séance. — P. Le Page Renouf (président), *Le livre des morts*, chapitres XCIX-CVIII. — C. Arthur Strong, *Note sur un fragment du mythe d'Adapa*. — Dr Gaster, *L'original araméen inconnu des additions de Théodotion au livre de Daniel*.

— *Mittheilungen des k. d. archæol. Institutes Athenische Abtheilung*, t. XIX, 3e cahier. — Th. Preger et F. Noack, *Dorylæon*. — J. Six, *L'Eriphyle de Polygnote* (éclaircit un détail qui est resté obscur même après la dissertation de C. Robert, *Die Nekyia des Polygnot*, 16e hallisches Winckelmann'sprogramm, 1893). — J. Six, *L'Agyieus de Mys* (inscription archaïque sur une pierre co-

nique qui représente Apollon Agyieus). — A. Kœrte, *Vase béotien à représentation burlesque*. — E. Pernice, *De Messénie*. — R. Fœrster, *Inscriptions de Bithynie*. — St. N. Dragoumis, *La stèle des Amazones, à Athènes*. — W. Dœrpfeld, *Les fouilles de Troie en 1894* (pl. IX). — M. Frænkel, *Encore une fois l'inscription d'Hippomédon*. — O. Kern, *Liste de théores provenant de Samothrace*. — L. Pollak, *Inscription d'Athènes*. — Bibliographie. — Nominations.

BIBLIOGRAPHIE

Die christlichen Inschriften der Schweiz vom IV-IX Jahrhundert. Gesammelt und erläutert von Emil Egli (*Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, Band XXIV, Heft 1, Zürich, 1895, in-4).

La Société des Antiquaires de Zurich vient d'ajouter un important fascicule à la collection de ses *Mittheilungen*. C'est un recueil des inscriptions chrétiennes de la Suisse, rassemblées et commentées par M. Émile Egli, le savant professeur de l'Université de Zurich.

Après une courte introduction bibliographique, dans laquelle les travaux des Mommsen et des Le Blant figurent en bonne place, l'auteur donne le texte de cinquante inscriptions provenant de toutes les parties de la Suisse, de Genève et de Saint-Maurice principalement. Toutes ne présentent pas la même importance historique, mais il en est peu qui ne fournissent, à différents points de vue, quelque renseignement précieux. Nous les passerons rapidement en revue :

1. Le préteur Pontius Asclepiodotus a procédé à la réfection de certains édifices publics; marbre de Sion qui porte, avec la date de 377 après J.-C., un chrisme indiquant que le magistrat romain pratiquait, l'un des premiers, la religion chrétienne. — 2. Inscription du diptyque, aujourd'hui disparu, du consul Rufius Achilius Sividius, qui se trouvait à Géronde en Valais. — 3. Anneau d'or de Graifarius ; magnifique spécimen de la bijouterie mérovingienne, trouvé à Géronde et acquis récemment par le Musée national, à Zurich ; au chaton, avec le nom du propriétaire, la formule VTERE FELIX. — 4, 5, 6, et 7. Inscriptions tumulaires de Hymnemodus, d'Ambroise, d'Achivus et de Tranquillus, les quatre premiers abbés de Saint-Maurice d'Agaune ; les originaux n'existent plus aujourd'hui. — 8. Inscription gravée sur un reliquaire du trésor de Saint-Maurice que fit faire le prêtre Teudericus en l'honneur du patron de l'abbaye. — 9. Le *largitas* de Valentinien, au Musée de Genève; disque d'argent orné de personnages en costumes militaires et de la légende LARGITAS D. N. VALENTINIANI AVGVSTI. — 10. Fragment, aujourd'hui perdu, trouvé à Genève en 1840, et portant un chrisme et les premières lettres d'une inscription. — 11. L'inscription bien connue du roi Gondebaud agrandissant Genève, con-

servée au Musée épigraphique de cette ville. — 12. Marbre intéressant du même musée, pierre tumulaire de Adelfina, dont la date est malheureusement trop endommagée pour permettre une lecture certaine. — 13. Pierre tombale d'Ægioldus, prévôt et prêtre de Genève, provenant de l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Victor, mais disparue aujourd'hui. — 14, 15, 16, 17 et 18. Fragments peu importants du même musée; le second fournit le nom de Ursolus. — 19 et 20. Anneaux, avec monogrammes aux chatons, du même musée. — 21. Pierre tumulaire de l'évêque Marius d'Avenches (574-594) dont l'original n'existe plus. — 22 et 23. Vases de verre du Musée d'Avenches dont l'un porte la formule VIVAS IN DEO. — 24, 25, 26, 27 et 28. Agrafes trouvées dans le canton de Vaud et conservées aux Musées de Lausanne et de Berne; les quatre premières sont au type du personnage debout entre deux lions prosternés; les légendes n'ont pas pu toutes être déchiffrées. — 29, 30, 31 et 32. Anneaux des Musées de Lausanne et de Soleure, avec monogrammes aux chatons. — 33. Inscription: PERPETVAE SEMPER AVGVSTAE, sur une plaque d'ivoire du Musée de Bâle. — 34. Inscription funéraire de Radoara au même musée. — 35. Inscription funéraire de Baudoaldus, disparue aujourd'hui, provenant d'Augst comme la précédente. — 36. Inscription du diptyque du consul Fl. Areobindus Dagalaiphus, au Musée de Zurich. — 37. Pierre tombale de l'évêque Valentianus de Coire, 548 après J.-C., qui se trouvait jadis dans la crypte de l'église de Saint-Lucius. — 38. Pierre tombale de l'aïeul paternel de l'évêque Victor et du seigneur Jactadus. — 39. Pierre tombale d'un seigneur; les originaux de ces deux monuments n'existent plus. — 40. Pierre tombale de Ebr(?)ovaccus, datée de 527 après J.-C., trouvée en 1855 près d'Evian et transportée au Musée de Lausanne. — 41. Reliquaire de l'évêque Altheus conservé dans le trésor de la cathédrale de Sion; belle pièce d'orfèvrerie carolingienne sur laquelle on lit, avec les noms de Marie et de saint Jean : HANC CAPSAM DICATA IN HONORE SCE MARIAE ALTHEVS EPS FIERI ROGAVIT. — 42. Fragment de la pierre tumulaire d'Ansegisus, évêque de Genève au IXe siècle; Musée épigraphique de Genève. — 43. Pierre tumulaire de la vierge Landoalda, provenant de Baulmes dans le canton de Vaud; au Musée de Lausanne maintenant. — 44. Pierre tumulaire élevée à la mémoire de la nonne Eufraxia par Frambertus, trouvée à Yverdon et conservée encore dans la même ville. — 45 et 46. Pierres tumulaires de David et de Hartmann, évêques de Lausanne au IXe siècle; les originaux sont perdus aujourd'hui. — 47 et 48. Inscription en l'honneur de saint Martin et fragment de Windisch (Vindonissa). — 49. Inscription sur un reliquaire, aujourd'hui perdu, de l'abbaye de Saint-Gall. — 50. Inscriptions sur les bâtiments entrepris à Saint-Gall par l'abbé Grimold et achevés par l'abbé Hartmut (IXe siècle), inscriptions et bâtiments disparus aujourd'hui.

Des tables, provenances des inscriptions, dates relevées sur elles (cinq en tout, dont une incertaine), noms de personnages et matières, et un supplément relatif aux nos 4, 11, 12, 13, 14, 19, 20, 35 et 46 et à un texte nouveau de Sion, terminent l'ouvrage. N'oublions pas quatre planches de phototypies exécutées d'après des moulages, reproduisant les nos 1, 3, 9, 11, 12, 14 à 17, 22 à 31, 34, 37, 40 à 44 et 47. Toutes ces figures ne sont pas également réus-

sies et il aurait mieux valu, semble-t-il, donner de bons dessins de certains textes comme ceux d'Adelfina, d'Ebrovaccus, du *largitas* de Valentinien, etc.

M. Egli a rendu un grand service en rassemblant ces inscriptions en un *Corpus* ; la plupart avaient été publiées, mais il fallait les chercher dans une foule de recueils qui ne sont pas tous répandus et se contenter de lectures trop souvent insuffisantes; d'autres n'étaient connues que par des copies plus ou moins récentes, restées manuscrites. Ses commentaires font preuve d'une érudition abondante et sûre ; on ne pourra guère lui reprocher que de légères incorrections typographiques, et l'apparente confusion que fait naître l'emploi d'un même et unique caractère pour le texte et les nombreux titres d'ouvrages cités.

J. Mayor.

Carlo Moratti, **La legge osca di Banzia**, Bologne, 1894, in-8.

La traduction du texte osque dit *Loi de Bantia*, insérée par M. Bücheler dans la sixième édition des *Fontes juris Romani* (1893), ne satisfait pas entièrement M. Moratti, qui, après avoir exposé ses objections, a proposé une traduction interlinéaire nouvelle (p. 7-12), suivie d'un commentaire philologique approfondi (p. 13-33) et d'un commentaire historique (p. 33-39). On comparera avec intérêt le travail de M. Moratti avec celui que M. Bréal a publié sur le même texte dans les *Mémoires de la Société de Linguistique* (t. IV, 1881, p. 381-400).

S. R.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Janvier—Mars

1° PÉRIODIQUES

THE ACADEMY, 12 janvier 1895.

Haverfield. Milliaire trouvé près de Carlisle. Il porte deux inscriptions, l'une à Constance Chlore ou Constantin Ier; l'autre est ainsi conçue :

1) IMP C M
AVR MAVS
CARAVSIO P F
INVICTO AVG

Imp(eratori) C(aesari) M. Aur(elio) Maus? Carausio P(io) F(elici) Invicto Aug(usto).

MAVS est inexplicable.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1894.

P. 89. Delattre. Le mur à amphores de la colline Saint-Louis à Carthage. — Découverte de tout un gisement d'amphores employées dans la construction d'un mur romain. Ces amphores portent des inscriptions, quelques-unes des dates consulaires :

P. 94, n° 1.

Sur le col d'une amphore :

2) IM
C·PANS·A·HIRT· (an. 43).
COS

Lettres rouges, hautes de $0^{m},018$.

Sur le sommet de la panse de la même amphore, on lit, en caractères également rouges :

GERILIANIANVM

Hauteur des lettres, $0^{m},011$.

La dernière ligne indique sans doute le domaine d'où provenait le vin contenu dans l'amphore.

P. 94, n° 2.

Sur le sommet de la panse :

3) AR·F·VI
L·VOLC·L·AVT
COS

Lettres rouges, hautes de $0^{m},015$; A et R sont liés.

L. Volcatius Tullus et *L. Autronius Paetus* sont les consuls de l'an 33 avant notre ère.

Sous cette inscription on reconnaît les traces de caractères noirs

plus anciens, hauts seulement d'un centimètre :

ALO?
C·CAES·RMACK?

P. 95, n° 3.

Sur le col d'une amphore :

4) IMP·CAESAR·M·CRAS
COS

Lettres rouges, hautes de 0m,012. M et P, A et E sont liés.

L'empereur Auguste qui est ici désigné fut consul en même temps que *M. Licinius Crassus* l'an 30 avant notre ère.

P. 95, n° 4.

Sur le sommet de la panse d'une amphore entière :

5) AB·L·Q·SAENIO
COS

Petits caractères noirs.

L. Saenius Balbinus fut consul à la fin de l'an 30 avant notre ère.

P. 95, n° 5.

Sur le sommet de la panse :

6) L·ARRVN·MARCEL·COS

Lettres noires hautes de 0m,01.

Les consuls *L. Arruntius* et *Marcellus* sont ceux de l'an 22 avant notre ère.

P. 96, n° 7.

Sur le sommet de la panse :

7) Q LEPIDO M LOLLIO (os)
AF
VINUM MESOPOTAMICUM
VARRANIO·SILVIO

Lettres noires de 0m,01.

Q. Aemilius Lepidus et *M. Lollius* sont les consuls de l'an 21 avant notre ère.

J'ai déjà reproduit cette marque en lettres ordinaires, *Ann. épigr.*, 1893, n° 111.

P. 97, n° 11.

Sur le sommet de la panse, *graffite*.

8) (F·VRNIVSIANVS (o

C. Furnius et *C. Junius Silanus* sont les consuls de l'an 17 avant notre ère.

9)

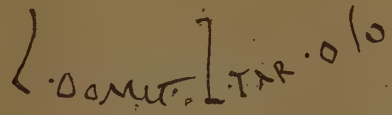

Lettres rouges. Hauteur des L, 0m,027; des autres, 0m,006.

L. Domtius Ahenobarbus et *L. Tarius Rufus* sont les consuls de l'an 16 avant J.-C.

P. 231 et suiv. Gauckler. Inscriptions de Tunisie.

P. 256, n° 14. A Tabarka.

10) FAVNO AVG SAC
E PITYNCHAN
VS PHILOSTOR
GI AVG ARKAR
IVS

*Fauno Aug(usto) sac(rum), Epityncha*nus *(servus) Philostorgi, Aug(usti servi), arkar(ius)*...

P. 272 n° 55. A. Henchir-Moregan. (Ma copie d'après un estampage de M. Gauckler.)

11) EX OFICINA VIC
TORIANI ALVMNI
VS THAMARITHEN
SIS GRATIS EDICL AEDI
FICAVIT

Ex of(f)icina Victoriani, alumn(i)us Thamarithensis gratis (a)edicla(m) aedificavit.

Thamarithensis paraît être un ethnique.

P. 95, n° 12.
Sur le sommet de la panse :

P. 276, n° 62. Aïn-Ghechin.

12)
F R V G I F E R O
A V G V S T O S A C R ·
EX · TESTAMENTO · C · MVTI
LI · FELICIS · ANNAFONI · AD
SERTORIS · PVBLICI · CVRANTE
C · MVTILIO · OPTATO · COG
NATO ET HERede EXINSCRIB
TO EIVS EPVLO · D · DATO

Frugifero Augusto sacr(um). Ex testamento C(aii) Mutili(i) Felicis Annafoni (filii), adsertoris publici, curante C(aio) Mutili(o) Optato, cognato et herede exinscribto ejus, epulo d(ecurionibus) dato.

Bulletin de Correspondance hellénique, 1894.

P. 217. Inscription de Notion (13). Texte rappelant une théorie envoyée de Amisos, sous le proconsulat de Berenicianus Alexander (vers 135 ap. J.-C.).

Bullettino comunale di Roma, 1894.

P. 313 et suiv. Hülsen. Commentaire du *C. I. L.*, VI, 2059.

P. 354 et suiv. Cantarelli. Nouvelles observations sur l'origine de la *cura Tiberis*.

BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA E STORIA DALMATA, 1894.

P. 3. A Gardun.

14)

P Ø A T T E C I V S Ø P Ø F
V E N I M A R V S Ø M I
L Ø C O H Ø V I I I Ø Ɔ Ø A T I
L I Ø D O M O Ø C L A V
V I R V N O Ø A N O
X X I Ø S T I P Ø I I Ø
M Ø R E S S I V S
B R I C O M A R
V S Ø H Ø E X Ø T Ø
P Ø C Ø

l. 2. *mil(es) coh(ortis) VIII, c(enturia) Atili*; l. 9. *h(eres) ex t(estamento) p(onendum) c(uravit)*.

P. 83.

15)

COH · VIII
· VOL ·
MP · FIRMI
C · B · M

coh(ortis) VIII vol(untariorum)..., Firmi c(onjugi) b(ene) m(erenti).

P. 3. A Clissa (*ager Salonitanus*).

16

dauphin — SERVILIA M · F — poisson
COPIESILLA
patère — AEDICVLAM . M · MAG — vase
FACIENDAM · CVRAVIT
chien — IPSA · IMPESA · SVA · QVAM — chine
VOVERAT · PRO · EA · M · COT
TIVS · CERTVS ·
VIR · EIVS

l. 3. *aediculam M(atri) mag(nae)*.

COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1894.

P. 383. Diehl. Inscription du VI^e^ siècle relative à l'élection de l'abbé d'un monastère de Saint-Étienne en Afrique, et aux conditions que le nouvel élu devra remplir. Remarquer les mots *sancimus* et *confirmamus* (souscription impériale) insérés en lettres cursives au milieu du texte en capitales. Nous ne la reproduisons pas parce qu'elle sort des limites chronologiques que nous nous sommes imposées ici.

P. 472. Inscription trouvée à Ras-el-Aïn (*Talalati*) par M. Lecoy de la Marche.

17) IMP·CAES c. *val*. *aur*. *diocletianus* PIVS FELIX INVICTVS AVG · GERMANICVS PERSICVS MAXIMVS PONTIFEX MAXIMVS TRIB·P·XII·COS·V·PPPROCOS·CASTRA·GH VIII FIDAE OPPORTVNO LOCO A SOLO INSTITVIT OPERANTIBVS FORTISSIMIS MILITIBVS SVIS EX LIMI TE TRIPOLITANO

l. 3. *trib(unicia) p(otestate) XII* (a. 295), *co(n)s(ul) V, p(ater) p(atriae), proco(n)s(ul) castra coh(ortis)*.

P. 476. Même provenance.

18) *dil*APSA AD REI S PROPVGNA*cul archon*TIVS NILV*s* V·c *prov*INCIALIBVS O*btulit ad ex*ERCITVVM V*tilitatem p*ROCVRAVI*t*

P. 477. El-Amrouni. Inscription bilingue néo-punique et latine. Celle-ci est ainsi conçue :

19)
DISMANIBVSSACQ
Q·APVLEVS·MAXSSIMVS
QVI·ET·RIDEVS·VOCABA
TVR·IVZALE·F·IVRATHE·N·
VIX·AN·LXXXX THANVBRA·
CONIVNX·ET·PVDENS·ET·SE
VERVS·ET·MAXSSIMVS·F
PIISSIMI·P·AMANTISSIMO·S·P·F

HERMÈS, 1895.

Mommsen. La question du « miracle de la légion Fulminante » auquel il est fait allusion sur la colonne de Marc Aurèle a été traitée successivement depuis quelque temps par M. Petersen (*Bullettino dell' Instituto Romano*, 1894, p. 78 et suiv.), par M. Harnach (*Sitzungsberichte der Academie der Wissenschaften*, 1894. p. 835 et suiv.), et par M. Domaszewski (*Rhein. Museum*, 1894, p. 612 et suiv.). M. Mommsen (p. 90 et suiv.) se prononce pour un système de conciliation entre les opinions de ces divers savants.

JAHRBÜCHER DES VEREINS VON ALTERTHUMSFREUNDEN IM RHEINLANDE, 1894.

P. 61 et suiv. Dressel. Divers petits monuments épigraphiques du Musée de Bonn.

P. 185 et suiv. Résumé des découvertes épigraphiques faites dans la région du Rhin en 1893 par C. Meuser.

LIMESBLATT, 1894.

P. 366. Welzheim.

20) I O M
PRO SALVT DO
MINOR·IMP
M·OCTAVIVS
SEVERVS·C·
LEG VIII AVG
PRAEPOSIT
BRIT·ET EXPI

l. 5. *c(enturio) leg(ionis) VIII Aug(ustae), praeposit(us) Brit(tonum) et exp[l(oratorum)]*.

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE PUBLIÉS PAR L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 1894.

P. 271 et suiv. Gsell. Étude sur Tipasa. Quelques inscriptions inédites, sans grande importance.

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1894.

P. 362. Fragment des Actes des frères Arvales.

21)

eumque IN EO STA*t u quo nunc*
*es*T·AVT·EO·MELIORE·*servare*
RIS·AST·TV·EA·ITA·F*/ xsis*
TVM·TIBI·PRO·CONL*egio*
FRATRVM · ARVALIVM *bove*
AVRATO·VOVEO·ESSE·F*uturum*
*iu*PITER·OPTIME·MAX*ime*

Se rapporte à la période comprise entre les années 50 et 54.

P. 369. Aoste. Inscription trouvée à l'une des portes antiques de la ville.

22)

IMP · CAESA*ri*
DIVI·F·AVGVSTo
COS·XI·IMP VI*ii*
TRIBVNIC · POT
SALASSI · INCOL
QVI · INITIO · SE
IN COLON · CON*t*
PATRON ·

l. 5. *Salassi incol(ae) qui initio se in colon(iam) con[t(ulerunt)] patro(no)*.

Date : 27 juin 731-26 juin 732 de Rome.

P. 389. Marsala. Actuellement au Musée de Palerme.

23)

MG · POMPEIO MG F · PIO IMP · AVGVR
COS·DESIG PORT*u*M·ET TVRRES
L·PLINIVS·L·F·RVFVS·LEG·PRO·PR·PR·DES·F·C

Mag(no) Pompeio, Mag(ni) f(ilio) Pio, imp(eratore) augure, co(n)s(ule) desig(nato) por[tu]m et turres L. Plinius L. f. Rufus leg(atus) pro pr(aetore), pr(aetore) des(ignato) f(aciendum) c(uravit).

L'inscription se place entre l'année 715 (39) où Sextus Pompée fut élu consul et augure et l'an 717 (35) où il fut privé des deux titres (Dion, XLVIII, 53, 54).

L. Plinius Rufus est le légat qui soutint la guerre à la tête du parti pompéien en Sicile (App., V, 97).

PALESTINE EXPLORATION FUND, 1895.

P. 25. A Jérusalem.

24)

IOVI · O · M · SARAPIDI
PRO SALVTE ET VICTORIA
IMP · NERVAE · TRAIAN · CAESARIS
OPTVM*i* AVG GERMANI DACICI
PARTHICI ET POPVLI ROMANI
VEXILL · LEG · III · CYR · FECIT

l. 6. *vexill(atio) leg(ionis) III Cyr(enaicae)*.

P. 41. Inscriptions du Haouran. Mal copiées et sans intérêt historique.

PHILOLOGUS, 1894.

P 629 et suiv. Schulten. Études sur les municipalités d'ordre inférieur (*pagi*, *vici*, *castella*, etc.). Nombreuses inscriptions citées

RENDICONTI DELLA REALE ACCADEMIA DEI LINCEI (classe di scienze filologice), 1894.

P. 911 et suiv. Inscriptions de Sardaigne déjà connues pour la plupart.

La plus importante est celle que j'ai reproduite dans l'*Année épigraphique*, 1894, n° 153. M. Païs la commente p. 928 et suiv.

REVUE DES ÉTUDES GRECQUES, 1894.

P. 298. Coptos. Plaque de cuivre.

25)

Λ ΕΚΤΟΥ ΝΕΡΩΝΟC
ΚΛΑΥΔΙΟΥ ΚΑΙCΑΡΟC
CΕΒΑCΤΟΥ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟC
ΕΠΙ ΛΟΥΚΙΟΥ ΙΟΥΛΙΟΥ
ΟΥΗCΤΙΝΟΥ ΗΓΕΜΟΝΟC
ΛΑΓΟΔΙΚΙΠΡΙΑ

Fait connaître la date exacte du gouvernement de L. Julius Vestinus (6e année du règne de Néron).

REVUE NUMISMATIQUE, 1894.

P. 373 et suiv. Mowat. Éclaircissements sur les monnaies des mines (frappées du temps de Trajan et d'Hadrien). Conclusions intéressantes pour l'histoire des mines impériales sous l'Empire.

REVUE TUNISIENNE, 1895.

P. 38 et suiv. Winckler. La voie romaine de Chemtou à Tabraca. Inscriptions sur bornes milliaires déjà connues.

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

Fr. Eulic. AUCTARIUM INSCRIPTIONUM QUAE A MENSE JUNIO 1892 AD MENSEM JUNIUM A. 1894 IN MUSEUM SALONITANUM SPALATI ILLATAE SUNT.

Inscriptions qui sont entrées depuis deux ans au Musée de Salone. Ont été déjà publiées dans le *Bullettino di archeologia e storia dalmata*. J'ai reproduit ici même les plus importantes.

CORPUS INSCRIPTIONUM LATINARUM, t. VI, 4e partie, 1er fascicule.

Inscriptions de Rome. Les funé-

raires de PLO à z. Inscriptions relatives aux juifs; épitaphes d'animaux; acclamations funèbres; inscriptions métriques; fragments, etc.

Carton, DÉCOUVERTES ÉPIGRAPHIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES FAITES EN TUNISIE (RÉGION DE DOUGGA). Extrait des *Mémoires de la Société des sciences de Lille*. Paris, Leroux, 1895, in-8°.

Beaucoup d'inscriptions nouvelles. Je ne signale ici que les plus importantes.

P. 18. Henchir-Rrao (fac-similé).

26)
A R A · D E O
I O V I · F V N
D O · T I G I ·
B E L L F · R E I
p V B L I C A E
. . L · T E A N E N
S *i* V M · P O S V
E R V N T · V N I
V E R S I · P A G A N I

Ara(m) Deo Jovi, fundo Tigibelle? rei[p]ublicae [co?]loniae Teanensium posuerunt universi pagani.

P. 62. Djebel-bou-Koheil. Borne au milieu de la broussaille.

27)
EX AVCTORITATE ET SENTEN
TIA
IMP CAESARIS T AELI ANTO
NINI AVG PII DETERMINA
TIO FACTA PVBLICA MVSTITA
NORVM

P. 72. Aïn-Taki.

28)
CAEL(*esti aug. sacrum*
ARCVM CV(*m*
PAGVS THAC(*ensium*
FECIT D D IN QV(*em*
CONTVLI*t* S(
CVMIORBICRM(

l. 4. *d(ecreto) d(ecurionum)*.

P. 84. A Testour. Sur une dalle.

29)
IN FORO O
IN DOMO O
IN ATRIO O

P. 112. A Bir-Tersas.

30)
IN HIS PRAEDIS
RVFI VOLVSIANI C V ET
CAECINAE LOLLIANAE C F ET FILIO
RVM CCC VVV THIASVS PROC FECIT

l. 2. *c(larissimi) v(iri)*; l. 3. *c(larissimae) f(eminae) et filiorum c(larissimorum) v(irorum trium), Thiasus proc(urator) fecit.*

C. Rufius Volusianus est le préfet de Rome de 310 après J.-C.

P. 197. Dougga.

30)
D M S
S I V I V V N T
ANIME CORP
ORE CONDITO
VIVIT PATER N
OSTER NOSTER SET
SINE NOS

P. 216. Henchir-Belda.

31)

MASGAV(*ae*? *aug. sac.*
PRO SALVTE) *imp. caes... pii*
FELICI(*s aug.*
PVBLICOL)*a*
ICPPIIIM)
ECACAIO(

Masgav[*ae*? *Aug*(*usto sac*(*rum*)].

P. 253. Henchir-el-Cadi.

32)

PRAEDIA PVLLAENORVM
I DECIMI CC II FILIORVM CELSINI PVPIANI·EV· ET ROIAE TITINIAE

Praedia Pullaenorum... i Decimi c(*larissimorum*) *j*(*uvenum*) *filiorum Celsini*(*i*) *Pupiani e*(*gregii*) *v*(*iri*) *et Roiae Tit*[*i*]*niae.*

La signature *Pullaenorum* est très fréquente sur les lampes qu'on trouve en Afrique.

Aug. Jünemann. De legione Romanorum I adjutrice. Leipzig, 1894, in-8° (Extrait des *Studia Lipsiensia*, t. XVI.)

Histoire de la légion I Adjutrix d'après les textes et les inscriptions. A la fin de la brochure, recueil des inscriptions relatives à la légion.

Von Sarwey et Hettner. Der obergermanisch-raetische Limes des Roemerreichs. In-4. Heidelberg (1re livraison).

Publication qui fera connaître le résultat des fouilles entreprises par le gouvernement allemand sur le *limes*.

N° 44. Castellum de Murrhardt, p. 9.

33)

IVLIAE AVGVS
TAE MATRi INDVLGENS
GENTISSiMI
PRINCIPIS M
*a*VR·ANTo*n*I
N*i* p*ii* *aug*. MA
TRI *sen*ATVS MA
TRI *Cast*ROR MA
TRi *patri*AE COH XXIIII
VOL *a*NTONINI
*a*NA*c*R DEVO
*ta numi*NI EIVS

l. 9. *Co*(*hors*) *XXIIII* [*v*]*ol*(*untariorum*) [*A*]*ntonini*[*a*]*na* [*c*(*ivium*)] *r*(*omanorum*) *devo*[*ta numi*]*ni eju*[*s*].

Ibid., p. 10.

34)
imp. CAES
MARCO AVr
ELIO *s*EVERo
alexandro
PIO FE*lici* AVG
COH XxIIII VOL
SEVERIANA
C R DEVOTISSI
MA NuMINI
EIIVS

B. Nogara. Il nome personale nella Lombardia durante la dominazione romana. Milan, 1895, in-8°, chez Hoepli.

Livre qui comprend deux parties : la première est un bon traité sur le système onomastique romain en général, terminé par un intéressant chapitre où la doctrine est résumée et éclairée par des considérations historiques; la seconde contient un index alphabétique des noms (prénoms, noms gentilices, surnoms d'hommes et de femmes) qui se rencontrent dans les inscriptions de la région lombarde : il est d'un intérêt tout local.

Cazalis de Fondouce. Inscriptions romaines de Lunel Viel (Hérault). 1895.

P. 5, n° 4.

35)
D m
Q·FROn*t*o*ni*
Q·FIL·vOLT
SECVN*d*INI IIII
VIR·IVRe dICVND
PONT·PRAEF VIGIl
ET ARMoR AXIA SE
CVND*in*A MaR OPT

Q. Fro[*ntonii*] *Q. fil*(*ii*) [*V*]*olt*(*inia tribu*)*Secun*[*d*]*ini quatuorvir*(*i*) *jure* (*d*]*icund*(*o*) *pont*(*ificis*) *praef*(*ecti*) *v*[*i*]*gi*[*l*(*um*)] *et arm*[*o*]*r*(*um*), *Axia Secund*[*i*]*na m*[*a*]*r*(*ito*) *opt*(*imo*).

Sylloge epigraphica orbis romani, fasc. VI et III.

Suite des inscriptions de la 1re région de l'Italie.

P.-F. Girard. Textes de droit romain (2e édition). Paris, 1895, in-12, chez Rousseau.

Nouvelle édition de cet excellent recueil de textes juridiques qui sont empruntés en grande partie à l'épigraphie. Les additions de cette édition ont été surtout fournies par les découvertes épigraphiques survenues depuis cinq ans.

Wiegand. Die puteolanische Bauinschrift. Leipzig, 1894, in 8, chez Teubner.

Étude de l'inscription du *C. I. L.*, I, n° 577. Intéressante.

R. Cagnat.

DEUX SCULPTURES

DE L'ÉCOLE DE PRAXITÈLE[1]

(Planches VII et VIII)

La collection de moulages que Raphaël Mengs a léguée au Musée de Dresde nous a conservé plusieurs ouvrages dont les originaux ont disparu. L'un d'eux est reproduit pour la première fois sur notre planche VII. M. Treu, qui a bien voulu le faire photographier pour moi, ignore absolument ce que l'original est devenu[2].

C'est un éphèbe aux formes délicates, dont la nature de Satyre est suffisamment caractérisée par les petites cornes sur le front et la naissance de la queue. Le type est évidemment apparenté à ceux de l'Hermès de Praxitèle et du Satyre ἀναπαυόμενος; le nom du grand maître athénien s'impose au premier aspect. L'analyse confirme cette première impression. Le traitement de la figure est analogue à celui de l'Hermès; il y a aussi des ressemblances dans l'attitude; ainsi, comme dans l'Hermès, le bras gauche était abaissé et le bras droit levé. Il soulevait probablement un vase, dont le Satyre versait le contenu dans une patère qu'il tenait de la main gauche. Sur l'épaule gauche est nouée une nébride, comme, par exemple, dans le torse du Palatin qui est au Louvre. La tête rappelle à la fois celle du Satyre du Capitole (Helbig, n° 521) et celle de l'Hermès d'Olympie; c'est surtout dans le nez, dans la forme des yeux, du menton et du cou, que la ressemblance avec cette dernière figure est sensible. L'arran-

1. [Cet article est extrait d'un travail plus considérable que M. Bienkowski prépare sur les fils de Praxitèle. — *Réd.*].

2. M. Treu veut bien m'apprendre que le moulage qui nous occupe figure déjà dans l'inventaire manuscrit dressé par J. G. Matthaei en 1794 et qu'il y est dessiné sous le n° LXXVII. Entre 1794 et 1803, ce dessin a été gravé par E. G. Krüger et devait paraître dans un ouvrage sur la collection des moulages de Dresde, ouvrage qui n'a jamais vu le jour. — La statue est un peu plus petite que nature. Ce qui reste a 1m,19 de haut; la hauteur du visage est de 0m,14.

gement spirituel des cheveux entremêlés de baies de lierre comporte les mêmes rapprochements. L'expression souriante, mais où le sourire est comme contenu, fait songer à celle de l'Hermès. Remarquons, enfin, que, comme dans l'Hermès, l'attache du deltoïde droit est un peu trop basse, afin de faire ressortir d'autant mieux la tête et le cou.

Certaines divergences paraissent cependant prouver que notre statue est plus récente que celle d'Olympie. Bien qu'il n'y ait pas de support, le mouvement de la hanche n'en est pas moins prononcé, le bras gauche étant plus abaissé. Le Satyre avançait un peu la jambe gauche en touchant légèrement la terre du pied portant à plein. Son attitude rappelait donc davantage celle de l'Hermès des Offices, que M. Furtwaengler (*Meisterwerke*, p. 573, fig. 10) considère comme une réplique d'une des dernières œuvres de Praxitèle. Les formes du corps sont plus élancées et encore plus molles que dans cette statue et se rapprochent de celles du Satyre joueur de flûte (Friederichs-Wolters, nos 1501, 1502). L'épiderme paraît avoir été traité, dans l'original, avec une grâce charmante; on sent dans ce corps, à la fois juvénile et sensuel, la double nature du Satyre, telle que l'idéal de la première époque hellénistique l'a conçue[1]. Ce qu'il y a encore d'athlétique dans le corps de l'Hermès d'Olympie s'efface ici sous un modelé qui adoucit les contours; nous noterons comme particulièrement significatifs, à cet égard, l'indication des muscles de la poitrine et des côtes, ainsi que le passage de la poitrine au ventre. D'autre part, dans le Satyre jouant de la flûte, les formes sont encore plus féminines et la graisse l'emporte davantage sur les muscles. Sans insister sur la différence essentielle de la pose, nous remarquons que la dimension de la tête, dans cette statue, accuse l'influence du canon de Lysippe, alors que, dans la nôtre, elle est encore conforme au canon de l'Hermès; ajoutons que, dans le Satyre jouant de la flûte, le nez un peu retroussé et les joues rondes annoncent déjà le type rustique, dont il n'y a pas de trace dans le Satyre Mengs. Il occupe donc, en ce qui touche l'attitude et les formes

1. Pour l'histoire du type du Satyre à l'époque hellénistique, voy. Furtwaengler, *Annali dell' Instit.*, 1877, 184-245 et 447-450 et le 40e *Berliner Winckelmannsprogramm* (1880) : *Satyr aus Pergamon*; Pottier et Reinach, *La nécropole de Myrina*, p. 372-384 (Pottier), etc.

du corps, une situation intermédiaire entre l'Hermès de Florence et le Joueur de flûte; en ce qui touche l'expression du visage, il est intermédiaire entre cette dernière statue et le Satyre au repos. On peut attribuer par conséquent l'original, d'après lequel a été faite la copie romaine que nous conserve le moulage de Dresde, à l'école attique de la seconde moitié du IVe siècle. Certaines duretés dans le modelé du bas-ventre, de la nébride, des cheveux et de l'œil accusent, en effet, la main d'un copiste[1]; il en est de même, bien qu'à un moindre degré, dans le torse du Palatin, où Brunn avait voulu reconnaître un original de Praxitèle.

Je pense avec M. Furtwaengler (*Meisterwerke,* p. 529 suiv.) que l'Hermès d'Olympie appartient à la dernière période de la vie de Praxitèle; dès lors, il n'est plus possible d'attribuer au maître l'original de la statue de Dresde. La grâce de l'artiste s'y reconnaît bien, mais non plus l'élévation de sa pensée. Le front du Satyre Mengs n'est pas si délicatement caractérisé et ses joues ne sont pas aussi finement modelées que dans le Satyre au repos. Le mouvement exagéré de la hanche et la mollesse des lignes du pectoral droit sont déjà conformes à ce que nous trouvons dans l'Hermès du Belvédère, dont M. Furtwaengler (*loc. laud.*, p. 571) a proposé d'attribuer le prototype aux fils de Praxitèle, Céphisodote le jeune et Timarque.

C'est à ces artistes également que nous rapportons le Satyre Mengs, sans essayer d'établir entre les Πραξιτέλους παῖδες une distinction que l'état de nos informations ne permet pas de tenter. Comme l'a montré M. Furtwaengler (*loc. laud.*, p. 532, note 1) contre M. Overbeck (*Sächs. Ber.*, 1893, p. 45), la date de l'activité de ces sculpteurs doit se placer non vers 292 (Plin., *N. H.*, XXXIV, 51), mais entre 330 et 290 avant J.-C. Le Satyre Mengs, tout imprégné encore des traditions de Praxitèle, appartient sans doute à la première période de leur carrière, c'est-à-dire aux environs de l'an 330. L'Hermès du Belvédère, où les dimensions de la tête trahissent l'influence de Lysippe, est probablement postérieur.

L'individualité des fils de Praxitèle se manifeste à mes yeux le

1. C'est probablement aussi le copiste qui a ajouté les petites cornes sur le front du Satyre; cf. *Satyr aus Pergamon,* p. 31, et *Annali dell' Instit.*, 1877, p. 208 suiv., 44 8.

plus clairement dans la statue du Satyre joueur de flûte, que je voudrais aussi leur attribuer. C'est une transformation presque complète du Satyre ἀναπαυόμενος, où le croisement des jambes constitue un caractère tout nouveau. La mollesse des formes du corps contraste avec la rusticité relative des traits du visage. L'expression du Satyre, qui semble se complaire à la musique qu'il joue, a déjà quelque chose de sentimental; les limites entre le grand art et le genre sont déjà franchies.

Je suis confirmé dans mon opinion par le fait que le Satyre de l'ancienne collection Fould, aujourd'hui au Louvre[1], est plus voisin, par le type du visage, du Satyre Mengs que du Joueur de flûte, tandis que son attitude et le modelé du corps le rapprochent beaucoup de cette dernière statue. Je pense donc que le Satyre Fould est également une œuvre des fils de Praxitèle, postérieure à l'Hermès du Belvédère, mais antérieure au Joueur de flûte.

A ces œuvres on pourrait en rattacher beaucoup d'autres, parmi lesquelles nous citerons ici les suivantes. L'attitude du Satyre Mengs se retrouve dans deux terres cuites de Myrina, dont la dernière présente même avec lui une ressemblance frappante[2], ainsi que dans un bronze du Louvre, qui est placé à droite du n° 179 (catal. de Longpérier) et représente un Éros ailé. Le type de la tête reparaît dans une statuette de Satyre en télamon, qui se trouve au Louvre (salle B, vitrine E). A l'Hermès du Belvédère se rattachent une terre cuite d'Aegae (Pottier et Reinach, *Catal.*, n° 682) et un bronze du Louvre (Longpérier, *Notice des bronzes*, n° 674). Nous n'insistons pas sur le motif des jambes croisées, qui a été étudié par M. Furtwaengler dans le commentaire des planches 77 et 78 de la *Collection Sabouroff*.

Entre le type antérieur du Satyre versant (Wolters, n° 1217; Furtwaengler, *Meisterw.*, fig. 97) et celui de Dresde, il y a cette différence essentielle que le nôtre paraît presque étranger à l'action qu'il accomplit[3]. Il laisse errer son regard et, au lieu de

1. Chabouillet, *Description des antiquités de Louis Fould*, pl. IV, V; Frœhner, n° 260.

2. Pottier et Reinach, *Catal.*, n^{os} 87 et 87 *bis*; cf. n° 67; *La nécropole de Myrina*, pl. XIII, 5; XXXII, 5.

3. Sur le motif du personnage versant de haut le contenu d'un vase, voy. Pottier et Reinach, *La nécropole de Myrina*, p. 494, pl. XLIX; Bloch, *Römische Mittheil.*, 1892, p. 88 suiv.

soutenir le poids de son corps sur la jambe gauche, comme son action le demanderait, il reste appuyé sur la jambe droite. Cette apparence de « distraction » peut légitimer l'hypothèse que le Satyre Mengs a fait partie d'un groupe. Ne pourrait-on pas songer à celui que décrit ainsi Pausanias (I, 43, 5) : Διονύσῳ δὲ ἐν τῷ ναῷ τῷ πλησίον Σάτυρός ἐστι παῖς καὶ δίδωσι ἔκπωμα. Ἔρωτα δ' ἑστηκότα ὁμοῦ καὶ Διόνυσον Θυμίλος ἐποίησε. Stephani et Wolters ont pensé qu'il s'agissait ici d'un ex-voto à Dionysos, qui n'avait rien de commun avec les statues de Thymilos[1]. Cette opinion me paraît erronée. Je crois qu'il y avait un groupe de trois personnages, dont Dionysos occupait le centre, ayant d'un côté un Satyre versant et de l'autre un Éros. C'est ce que me semblent prouver la mention de Dionysos en tête de la phrase et le mot significatif ὁμοῦ. La date de Thymilos nous est tout à fait inconnue, mais le fait que Pausanias nomme ces statues immédiatement après l'œuvre la plus célèbre de Praxitèle (le Satyre de la rue des Trépieds) permet de croire qu'elles se rattachaient à son école. Nous pensons volontiers que le groupe en question comprenait deux figures de Thymilos et une troisième — le prototype du Satyre Mengs — qui serait l'œuvre d'un fils de Praxitèle. M. Furtwængler a déjà proposé de reconnaître dans un groupe de Naples (Gerhard, *Antike Bildwerke*, pl. 19; phot. Alinari, n° 11051) une réplique du groupe de Thymilos[2] ; il me semble parfaitement possible d'ajouter à ce groupe le Satyre Mengs, qui avait sa place à droite du Dionysos[3].

P. Bienkowski,
Privatdocent à l'Université de Cracovie.

1. Wolters, *Arch. Zeit.*, 1885, 82. Les mots δίδωσι ἔκπωμα, qui marquent le but de l'action au lieu de l'action même, sont sans doute inexacts, mais excusables chez Pausanias. Cf. Reisch, *Weihgeschenke*, p. 111; Gherardo Ghirardini, *Bull. della Commiss. arch. di Roma*, 1892, où est citée la bibliographie antérieure.

2. Cf. *Meisterwerke*, p. 535, note 1 ; le groupe de Dionysos et d'Éros a été étudié par Furtwaengler, *Eros in der Vasenmalerei* (München, 1875), p. 89.

3. D'après Gerhard, sont modernes : le bras droit de Dionysos jusqu'au *musculus cucularis* et le bras gauche jusqu'au biceps ; de même une partie du cou. — Nous devons des remerciements à la maison Alinari qui nous a autorisé à reproduire ici la photographie du groupe de Naples.

STATUETTE DE BRONZE

TROUVÉE EN SAVOIE

(Musée de Chambéry)

(Planches IX et X.)

La statuette de bronze reproduite pl. IX et X est conservée au Musée de Chambéry [1]. Elle a été trouvée en 1861 près du village de Détrier (Savoie), au cours des travaux de construction de la route de Chamousset. L'ouverture d'une tranchée dans un mamelon situé entre Détrier et le torrent du Bréda, lieu-dit les Potences, mit au jour un certain nombre de poteries, de verreries et de monnaies (la seule de ces monnaies, toutes très frustes, qu'on ait pu identifier est de Marc Aurèle.) A 3 mètres de profondeur environ se trouvait le roc (schiste ardoisier), au-dessus une couche de diluvium de $1^m,60$, puis $0^m,30$ de terre végétale, et enfin 1 mètre de terre arable. C'est dans la seconde couche qu'on a recueilli la plupart de ces objets. De plus, on a cru y distinguer des restes de fosses remplies d'un mélange de cendres et de charbons.

Mais la découverte la plus importante est celle d'un cercueil de plomb, trouvé dans une cavité creusée dans le roc (à $1^m,90$ de profondeur). Ce cercueil, long de $1^m,40$, large de $0^m,40$, était orienté de l'ouest à l'est et calé au moyen de plaquettes de calcaire. Lorsqu'on l'ouvrit, les restes de la personne qu'il contenait étaient

1. Qu'il me soit permis de remercier ici mon ami le Dr Cazalis qui m'a signalé cette statuette, M. Lefebvre du Grosriez, préfet de la Savoie, qui m'en a procuré les clichés, et M. Daisay, conservateur du Musée de Chambéry, qui a mis le plus aimable empressement à m'envoyer les renseignements dont j'ai eu besoin.

encore parfaitement distincts : ils tombèrent en poussière sous l'action de l'air. Entre les bras et le corps étaient placés un vase de verre et un vase de terre cuite. Le cercueil renfermait de plus deux anneaux d'or et notre statuette[1].

Cette statuette, haute de $0^m,15$, est fixée sur un socle rond, de bronze également, de $0^m,04$ de hauteur et $0^m,047$ de diamètre. Elle est très détériorée par l'oxydation et porte çà et là quelques plaques d'incrustations calcaires. Les parties intactes sont d'une belle patine vert clair.

Elle représente Aphrodite sous les traits d'une toute jeune fille, complètement nue, debout, le poids du corps portant sur la jambe droite, la jambe gauche à demi fléchie. Elle tient à poignée de la main droite une longue tresse de cheveux qu'elle ramène au-dessus de l'épaule, et dont l'extrémité effleure sa poitrine. La main gauche s'appuie contre la hanche, les doigts à demi allongés posant à plat sur le haut de la cuisse. La chevelure,

1. Cf. *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, VI (1862), p. XXI-XXV : communication relative à cette découverte et inventaire des objets recueillis. (Je dois à M. Daisay quelques indications nouvelles : monnaie de Marc Aurèle, restes de fosses dans la seconde couche.) Il fut question à cette époque à la Société savoisienne d'entreprendre des fouilles à Détrier. Ce projet n'a pas été mis à exécution ; il serait à désirer qu'il fût repris. Il est probable qu'il y avait là une véritable nécropole. La région de Détrier garde d'autres vestiges de l'époque gallo-romaine. On a cru reconnaître les tronçons d'une ancienne voie mettant en communication les vallées de l'Isère et de l'Arc entre Pontcharraz et Aiguebelle par Détrier (*Bulletin de l'Académie delphinale*, t. I (1861), p. 149 ; II (1863), p. 414). Une inscription trouvée entre Détrier et La Rochette laisse supposer qu'il y avait près de là un temple de Mercure et Cérès (*C. I. L.*, XII, 2318). D'autres inscriptions de Détrier, Allevard, La Chapelle-Blanche nous font connaître plusieurs familles romaines (*C. I. L.*, XII, 2316-2317).

Quelques lieues plus loin, à Uriage, dans la petite vallée du Sonnant qui s'ouvre comme celle du Bréda sur la vallée du Graisivaudan, on a trouvé, parmi un grand nombre d'objets d'époque romaine, des terres cuites, des bronzes, et notamment une très jolie statuette d'Apollon (*Gazette arch.*, VIII (1883), p. 304). Il est probable que toute cette belle région fut, dans l'antiquité comme aujourd'hui, un séjour d'été recherché. Peut-être les eaux thermales d'Allevard et d'Uriage étaient-elles déjà connues et fréquentées.

Enfin il faut signaler la très intéressante découverte, faite à Aigueblanche en 1891, dans la région voisine de celle de Détrier, de deux patères d'argent de style alexandrin (*Bulletin archéol. du Comité*, 1891, pl. X ; *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, avril-mai 1895).

cachant les tempes et les oreilles, se partage en deux tresses nouées sur la nuque, dont l'une est tenue par la main droite, tandis que l'autre tombe en boucles sur l'épaule gauche. La déesse porte un bracelet de fil d'argent au poignet et à la cheville.

Le visage à l'expression encore enfantine, les seins peu accusés, les formes délicates du corps un peu grêle, toute la figure enfin trahit l'extrême jeunesse, la jeunesse dans sa fleur première. Les mouvements des bras s'opposent l'un à l'autre avec le rythme le plus gracieux, et l'inflexion de la jambe, répétant celle des bras en la contrariant, en complète l'harmonie. L'arrangement de la chevelure, dont la simplicité ne laisse pas de contraster avec la complication ordinaire des coiffures féminines, achève de donner à notre statuette le caractère très original qui frappe en elle tout d'abord. Le socle enfin, de style très élégant, terminé à la base par une sorte de tore et couronné par un rang d'oves et un rang de perles, met bien en valeur ses fines proportions. Ce bronze donne l'impression d'une œuvre grecque : les attaches des mains et des pieds, il est vrai, sont un peu lourdes : le mauvais état de conservation, la couche épaisse d'oxydation qui les empâte, rendent plus sensible encore ce défaut. Mais le fin travail de la chevelure, le modelé délicat de la poitrine, les lignes gracieusement ondulées du corps, la fraîcheur dont toute l'œuvre est empreinte ne laissent guère de doute sur son origine.

La série de monuments dans laquelle rentre cette statuette est bien connue. Elle se rattache au célèbre tableau de Cos où Apelles avait représenté Aphrodite Anadyomène tordant ses cheveux encore humides des flots de la mer[1]. Sans doute, la représentation de l'Anadyomène n'était pas restée jusque-là étrangère à la sculpture[2] : le peintre du moins semble avoir trouvé

1. Sur le tableau d'Apelles et l'attitude de l'Anadyomène, cf. Pottier et Reinach, *La nécropole de Myrina*, p. 160, où l'on trouvera le résumé de la question et les indications bibliographiques.

2. Il est à peine besoin de rappeler l'Anadyomène que Phidias avait représentée sur le trône de Zeus à Olympie (Paus., V. 11, 8); cf. *Gaz. arch.*, 1879,

ce geste le premier. Ce fut l'un des thèmes les plus en vogue de l'art hellénistique : peintures, marbres, bronzes, terres cuites, pierres gravées le reproduisent à l'envi. Bernoulli en a finement distingué les variantes et les transformations successives. Un premier groupe comprend les monuments où le geste garde sa signification primitive, et où la déesse demeure occupée à faire égoutter l'eau de sa chevelure [1]. Dans un autre groupe le geste reste sensiblement le même, mais il prend un sens moins particulier et s'explique simplement par les soins qu'Aphrodite donne à sa coiffure [2]. Cette idée nouvelle de coquetterie et de parure modifie à son tour le geste de la déesse. L'une des mains seulement reste en contact avec la chevelure, tandis que l'autre tient le plus souvent un attribut relatif à la toilette [3]. C'est à ce dernier groupe qu'appartient notre statuette. Elle ne laisse pas cependant d'y tenir une place à part. L'attitude est nouvelle. La déesse, au lieu de se regarder dans un miroir suivant en quelque sorte l'action qui l'occupe, s'est arrêtée, la main posée nonchalamment sur la hanche, l'air distrait et rêveur. C'est là une pose familière aux figurines de Tanagra : et il faut sans doute en chercher l'origine dans l'une des figures de Satyres de Praxitèle [4]. A ce point de vue on peut rapprocher de notre statuette un petit bronze du Musée de Dresde de très beau style grec, appartenant à la même série [5]. La déesse, tenant une pomme de la main gauche, paresseusement accoudée sur une colonnette, cède à la rêverie qu'éveille le sentiment naissant de sa beauté. Cet attribut du

p. 171. — Sur la transformation du type de l'Anadyomène d'Apelles dans la plastique, et l'hypothèse de Stark au sujet du statuaire Polycharme (*Venusstat.*, p. 77), cf. Bernoulli, *Aphrodite*, p. 294.

1. Bernoulli, *Aphrodite*, p. 285-293. Bernoulli distingue de plus, dans chaque groupe, la série des représentations où la déesse est nue, et celle où elle porte une draperie couvrant la partie inférieure du corps.

2. Bernoulli, *l. l.*, p. 300-302.

3. Bernoulli, *l. l.*, p. 302-308.

4. E. Pottier, *Les statuettes de terre cuite*, p. 111.

5. Furtwaengler, *Meisterwerke d. griech. Plastik*, fig. 122, p. 622. La statuette a la même hauteur que celle de Chambéry (0m,15). La colonnette de marbre est moderne; mais l'attitude du corps rend certaine la restitution d'un support.

moins le laisse aisément deviner. L'attitude est pour ainsi dire identique à celle de l'Apollon Sauroctone, dans le bronze Albani. C'est le même corps juvénile à la hanche saillante, aux flexions onduleuses : et il semble que l'artiste ait voulu retrouver dans l'adolescent la jeune fille qui avait servi de modèle au sculpteur athénien.

Dans la statuette de Chambéry comme dans celle de Dresde, le geste de la main droite est le même. Il caractérise, nous l'avons vu, le dernier groupe que nous avons distingué dans la série des représentations d'Aphrodite Anadyomène, et permet de le rattacher aux groupes précédents. C'est comme le rappel de l'idée primitive. Un joli bronze inédit du Musée du Louvre forme en quelque sorte le terme de cette série[1]. La déesse est debout, le poids du corps reposant sur la jambe gauche, la jambe droite fléchie : la main gauche portée en avant à hauteur de la poitrine devait tenir un miroir ; la tête s'incline dans cette direction. C'est l'attitude ordinaire que notre statuette et le bronze de Dresde nous avaient fait perdre de vue[2]. Mais le mouvement du bras droit est cette fois légèrement modifié : la main ne tient plus une tresse de cheveux : elle reste au-dessus de l'épaule à hauteur du cou qu'elle effleure, comme prête à retoucher la coiffure dont elle vient de terminer l'arrangement. Ce geste est précisément le même que celui d'une statuette de bronze de Cassel, dans laquelle Klein croit reconnaître le type de la Pseliou-mène de Praxitèle[3]. Seulement le mouvement de la main gauche appuyée contre la poitrine (les doigts paraissant y fixer un objet) en change la signification, et il est très vraisemblable, en effet, de supposer que la déesse attachait un collier. Ainsi le geste de la main portée à la chevelure tiendrait en quelque sorte le milieu entre celui de l'Anadyomène d'Apélles et celui de la

1. Longpérier, *Notice des bronzes ant. du Mus. Louvre*, n° 130.
2. Bernoulli, *l. l.*, p. 303, n°s 4-21.
3. Wilh. Klein, *Jahrbuch. des Instituts*, IX (1894), p. 248 et s. Le Cabinet des médailles possède un bronze de type identique (le bras gauche manque). Babelon et Blanchet, *Catal. des bronzes antiques de la Bibl. nat.*, n° 234.

Pselioumène auquel le mouvement de la statuette du Louvre conduit comme par une transition insensible [1].

Ces différents rapprochements laissent donc entrevoir dans notre statuette comme un reflet praxitéléen. Ce serait aller trop loin, il est à peine besoin de le dire, que de vouloir préciser davantage les influences lointaines qu'elle trahit. C'est là sans doute une œuvre due à la fantaisie hellénistique : malgré les affinités que nous avons pu saisir, elle ne laisse pas de garder une marque très personnelle : et l'on surprend comme un sentiment tout moderne dans cette statuette de jeune fille au visage d'enfant encadré de cheveux aux boucles flottantes.

J. Delamarre.

1. Les bracelets que porte la déesse dans notre bronze nous ramènent également au cercle de l'Aphrodite au collier. Mais ces bracelets sont assez grossièrement travaillés : et il n'est pas certain qu'ils aient fait partie primitivement de la statuette. Cf., sur les attributs mobiles, Longpérier, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1859, p. 98-105 (*Œuvres*, t, II, p. 454).

D'UNE POINTE DE LANCE EN SILEX

TROUVÉE DANS UNE TOMBE DU DANEMARK

Je me suis, dans un mémoire récent, occupé des talismans auxquels, jusqu'à un âge bien rapproché de nous, on attribuait une vertu protectrice dans les combats [1]. Aux traits que j'ai déjà relevés chez des peuples de temps, de pays bien divers, beaucoup d'autres pourraient se joindre encore. Sylla, au dire de Plutarque, portait sur son sein, dans les batailles, une statuette d'or d'Apollon qu'il couvrait alors de baisers [2]. Sur l'anneau de César était gravée la figure de la *Venus victrix*, amulette qui le gardait, pensait-il, contre les plus grands périls [3]. Les Estyens, peuplade de la Germanie, portent avec eux, écrit Tacite, l'image d'un sanglier, signe tutélaire dans les combats [4], et de ces textes semblent pouvoir être rapprochés les reliefs d'une plaque de bronze du Musée de Stockholm publiés par le savant M. Montelius; deux guerriers y sont représentés, le casque surmonté de cet antique talisman [5].

D'une superstition de même sorte, je veux dire de l'espoir de vaincre en conjurant le péril, me paraît témoigner une arme de silex trouvée dans un tumulus, à Hvidegärd, près de Copenha-

1. *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXIV, 2e partie, p. 113.
2. Plut., *Sylla*, c. XXIX.
3. Dio Cassius, l. XLIII, c. XLIII; cf. Appianus, *De bellis civilibus*, l. II, c. LXXVI.
4. *Germania*, c. XLV.
5. *Les temps préhistoriques en Suède et dans les autres pays scandinaves*, traduction de M. Salomon Reinach, p. 246.

gue : c'est une pointe de lance de silex enveloppée d'un morceau de boyau cousu tout autour [1].

De ce fait que le savant conservateur du Musée de Stockholm se borne à constater, je rapprocherai trois passages du livre d'Olaus Magnus, *De gentium septentrionalium variis conditionibus* : « Il était, dit l'auteur, un guerrier de haute renommée appelé Visinus, dont le seul regard émoussait les armes de ses ennemis; il périt cependant sous les coups du géant suève Starchatere; ce dernier avait tenu son glaive enveloppé d'une peau

Fig. 1. — Pointe de lance de Hvidegård.

légère, ce qui est l'unique remède contre le pouvoir d'émousser les armes [2]. » « Comme Starchatere, ajoute l'évêque d'Upsal, le pirate danois Oddon était habile à émousser le fer à l'aide de certains charmes [3]. » Ailleurs, en racontant la dramatique histoire du héros Haldanus, il explique comment ce dernier tua son frère Hildiger, vainqueur de soixante-dix champions. « Il avait, pour conjurer les charmes, enveloppé son glaive d'une étoffe [4]. »

Comme ces textes, la nature des objets trouvés, avec la pointe de lance, dans le tumulus danois, peut donner à penser que cette

1. *Les temps préhistoriques en Suède et dans les autres pays scandinaves*, p. 132, 133.

2. « Visinus eximiæ opinionis gladiator omnem telorum aciem ad hebetudinem solo conspectu redigere solebat. Gladio tamen suevici gigantis Starchateri interemptus est. Tenuissima enim pelle, quod unicum contra hebetandi vim remedium perhibetur, gladium suum semper servavit obtectum » (l. III, c. XVII, éd. de Bâle, 1567, p. 116).

3. « Oddo Danicus, pirata maximus... magice doctus,... in hebetando carminibus ferro, miro ingenio pollebat » (*ibid.*, c. XVIII).

4. « Plures Suecorum pugiles duelli provocatione oblatos interemit; et in posteris proprium fratrem Hildigerum, septuaginta pugilum oppressorem, gladio panniculis, ne carminibus hebetaretur obducto, occidit » (*ibid.*, p. 166, l. V, c. XI).

arme nous garde un souvenir des bizarres croyances des temps antiques : ce sont l'une de ces perles d'ambre dont saint Éloi condamne l'usage superstitieux [1], l'extrémité d'une queue de serpent, une griffe d'oiseau, la mâchoire d'un écureuil, bagage magique sans doute, ainsi que les dents de taupe, les os de rat, les griffes d'ours saisis sur un imposteur dont parle Grégoire de Tours et que l'on reconnut, dit-il, pour des engins de maléfice [2].

Edmond Le Blant.

1. *Vita S. Eligii*, lib. II, c. xv.
2. *Hist. Franc.*, l. IX, c. vi.

MYTHES CHALDÉENS

Parmi les dieux chaldéens, représentés en grand nombre sur les cylindres, la plupart restent encore pour nous indéterminés. C'est que l'art de l'ancienne Chaldée n'est pas parvenu à les douer d'une personnalité assez forte. S'il les distingue les uns des autres, ce n'est en effet ni par l'originalité du type physique ni même d'ordinaire par les particularités du costume, mais seulement par quelques attributs, souvent incertains et difficiles à connaître. Trois ou quatre figures divines tout au plus se détachent de la masse confuse, grâce à un symbolisme plus hardi, qui leur donne un aspect fantastique et qui est de nature à frapper vivement l'imagination.

De ce nombre est un dieu caractérisé par deux gerbes de flammes ondoyantes, qui lui sortent du dos et des épaules et lui font comme des ailes de feu. L'étrange décor, au milieu duquel il se montre d'habitude, est bien fait aussi pour exciter notre curiosité. Le dieu, visible jusqu'aux genoux ou seulement jusqu'à la taille, apparaît derrière une montagne dont le sommet se termine parfois en double pyramide. Au premier plan, en avant de cette scène, qui semble avoir l'horizon pour théâtre, deux autres personnages ouvrent les battants d'une grande porte et servent, à l'occasion, d'introducteurs aux dévots qui se présentent avec des offrandes.

Quelques interprètes en ont conclu qu'il s'agissait simplement d'un temple du dieu et des portiers qui en surveillaient l'entrée. D'autres, au contraire, sont allés chercher beaucoup trop loin des explications peu vraisemblables. Telle est surtout la singulière hypothèse qui, sous l'empire des préoccupations bibliques, voit

dans ces monticules et dans la porte qui les précède une allusion à la tour de Babel, sur les ruines de laquelle se dresserait un dieu vengeur[1]. L'opinion plus diserte, qui a songé aux sept portes infernales, mentionnées dans la célèbre légende d'Istar, n'est pas au fond plus acceptable : car il est impossible de faire du dieu aux ailes de flamme une divinité souterraine et, comme il a été dit, le sinistre gardien du séjour d'où l'on ne revient pas[2].

Je crois avoir établi dès 1884, dans les observations qui accompagnent mon mémoire sur la Stèle des Vautours, le véritable sens de la représentation, en lui attribuant un caractère tout sidéral[3]. Le dieu flamboyant qui paraît derrière les montagnes ne peut être qu'un astre, le soleil évidemment, l'astre brûlant par excellence[4]. Les portes qui s'ouvrent devant lui sont les portes du ciel[5]; c'est là une image chère à toutes les mythologies primitives, en Grèce comme en Chaldée. Le pieux Chaldéen qui invoquait le Soleil lui disait, le matin :

Tu ouvres la porte du ciel,

et lui répétait, le soir :

Que la porte du ciel te soit obéissante.

Quant aux gardiens de ces portes, coiffés ordinairement du bonnet à double corne, ce sont des divinités secondaires attachées au dieu principal, des génies du soir et du matin, de l'Orient et de l'Occident, analogues aux Heures grecques, malgré la différence des sexes, ou bien encore aux Dioscures.

Ces idées sont d'ailleurs si simples, elles répondent si bien au sujet et viennent si naturellement à l'esprit que je ne saurais

1. G. Smith, *Chaldæan account of Genesis*, p. 158.
2. Menant, *Cylindres de la Chaldée*, p. 125.
3. Dans la *Gazette archéologique* de 1884, p. 198 200; article réimprimé dans les *Origines orientales de l'art*, p. 76-78.
4. Désigné idéographiquement par le signe *oud*, appelé *Para*, *Babbar* en sumérien, *Samas* (ou si l'on veut *Shamash*) en langage sémitique.
5. En sumérien *ghis-gal Anna-ghé*. Voir les hymnes au Soleil levant et au Soleil couchant, depuis longtemps traduits, le premier par F. Lenormant, *La Magie chez les Chaldéens*, p. 165-166, le second par G. Bertin dans la *Revue d'Assyriologie*, vol. I, IV, p. 157-161.

m'étonner de les voir aujourd'hui adoptées de différents côtés, comme l'explication courante de la curieuse représentation gravée sur les cylindres [1].

Nous trouvons là juxtaposées, plutôt que combinées, deux conceptions de l'imagination populaire, qui sont d'ordre différent. L'image des portes du ciel est d'essence poétique; c'est purement une allégorie, une métaphore réalisée par le dessin. L'autre scène au contraire, tout en donnant au soleil la forme humaine, divinisée par des attributs, le fait agir et se mouvoir dans le cadre réel de l'horizon et des montagnes; nous sommes devant un véritable paysage, résumé en quelques traits, et le dieu reste en contact avec la nature. L'incohérence qui résulte d'un pareil doublement d'images est loin du reste de répugner à la poésie primitive; l'impression d'ensemble en devient plus fantastique, et ces portes, ouvertes sur le monde, prennent les proportions de l'infini. Même chez les Chaldéens, c'est dans un premier anthropomorphisme, mêlé au sentiment de la nature, qu'il faut chercher, croyons-nous, l'explication de cette mythologie figurée, plutôt que dans des constructions cosmologiques trop précises, agencées et raccordées après coup sous l'influence du dogmatisme sacerdotal.

Comme exemple de ces représentations, nous reproduisons d'abord un cylindre déjà plusieurs fois publié [2], qui donne la mise en scène telle qu'elle est le plus souvent disposée (fig. 1).

A première vue, on pourrait douter si le soleil s'élève ou descend derrière les montagnes. La question est résolue par certaines variantes, où le dieu semble se hausser, en s'appuyant des deux mains sur la double cime [3]. Ici même son bras gauche, replié avec effort, conserve quelque chose de la précédente attitude, comme

1. Maspero, *Histoire ancienne des peuples d'Orient*, I, p. 655-658; W. Hayes Ward, *Seal Cylinders* (catalogue des cylindres du Musée métropolitain de New-York), p. 13 et suiv., 18 et suiv.

2. A. de Longpérier, *Notice des antiquités assyriennes*, n° 540; Menant, *Cylindres de la Chaldée*, p. 123, fig. 71; Maspero, *Hist. anc. des peuples d'Orient*, p. 656.

3. Menant, *Cylindres de la Chaldée*, p. 122, fig. 69; cf. pl. III, fig. 3.

pour rendre sensible aux yeux le mouvement ascensionnel de la figure. Le soleil à son lever avait, dans la superstition orientale, une puissance particulièrement bienfaisante. C'était l'heure où il chassait les démons de la nuit et dissipait leurs maléfices. Il ne faut pas oublier que les cylindres, tout en servant de cachets, étaient aussi des talismans; les images qu'ils imprimaient sur l'argile avaient une influence protectrice, une valeur de bon augure. On s'explique ainsi que la représentation du soleil levant y soit figurée de préférence.

Fig. 1.

Le dieu, à ce moment de son apparition, est toujours vêtu d'une longue robe, et il élève souvent de la main droite un attribut dont la forme et la nature sont ici nettement caractérisées : ce n'est ni une arme ni précisément un rameau, mais bien une palme[1]. Faut-il déjà, dans le symbolisme chaldéen, en faire l'emblème classique de la victoire, exprimant le triomphe de la lumière sur les ténèbres ? Il serait peut-être plus simple d'y reconnaître, à l'origine, l'attribut naturel du dieu qui protège les palmiers et qui en mûrit les fruits. Du reste, les deux interprétations ne s'excluent pas nécessairement, et le geste a, sans contredit, quelque chose de triomphal.

Ce que je que voudrais surtout montrer, c'est que ce premier

1. Sur les cylindres de petite dimension cette palme a été facilement prise pour une arme, pour une sorte de coutelas (cf. fig. 2 et 6); c'est là une méprise qu'il faut rectifier.

acte du drame solaire n'est pas le seul qui soit figuré dans l'iconographie chaldéenne. Il y a là une action qui se poursuit et qui fait naître en se développant d'autres péripéties non moins expressives, qui mettent en scène de nouveaux acteurs. Le fait est démontré par quelques cylindres de la collection du Louvre, dont plusieurs sont d'acquisition récente.

Un point plus avancé de la marche du dieu est marqué par les représentations qui le font voir tout entier de profil, posant le pied sur la montagne ou sur l'un de ses sommets, quand elle est

Fig. 2.

double. C'est la barrière de l'horizon définitivement franchie par le Soleil, qui s'apprête à bondir au delà. Dans cette attitude, la figure, encore vêtue de son riche costume, tient toujours, avec un grand geste, la palme élevée devant elle. Un des cylindres du Louvre reproduit la scène avec plus de détails qu'à l'ordinaire (fig. 2). La porte du ciel a ses battants surmontés de deux lions ; entre les lieutenants du dieu, qui la tiennent grande ouverte, un adorateur s'approche timidement et présente un chevreau [1].

Infiniment plus rares sont les représentations où le dieu Soleil s'empare d'une montagne, sans doute distincte de la précédente, non plus par simple escalade, mais en livrant bataille à un premier occupant, dieu comme lui. Le cylindre, dont nous

1. Variantes plus simples sur un autre cylindre du Louvre, cf. *Coll. De Clercq*, n° 85 et Menant, n^{os} 68 et 72.

reproduisons l'empreinte, donne un exemple remarquable et tout à fait dramatique de ce nouvel acte de la légende.

Ici la porte du ciel n'est plus figurée; nous sommes à une autre étape dans la marche diurne de l'astre. Les deux acolytes divins, qui tout à l'heure jouaient le rôle de portiers, n'ont pas cependant abandonné leur chef; ils le suivent maintenant et font partie de son escorte guerrière, portant ses armes sacrées, une masse d'armes de rechange et le bâton coudé qui lancé revient à la main. Le dieu lui-même se montre dans un redoutable appa-

Fig. 3.

reil de combat. Complètement nu, la taille seule sanglée d'une étroite ceinture, tout environné de flammes, qui lui sortent même des jambes, il aborde de près son adversaire et le menace de sa masse d'armes. Après lui, pour lui prêter main forte, vient encore un terrible personnage, qui n'est caractérisé par aucune arme ni par aucun attribut, si ce n'est qu'il brûle et flambloie de la tête aux pieds; c'est l'incendie qui marche. Il ne faut pas hésiter, croyons-nous, à y reconnaître le démon du feu ou mieux le Feu en personne[1], plus d'une fois célébré dans les hymnes de l'ancienne Chaldée.

Quant au dieu menacé d'être brûlé vif, rien n'est plus curieux ni plus naïvement expressif que son attitude. Assis sur la mon-

1. *Is* ou *Ghi-bil*; voir particulièrement les fragments d'hymnes déjà rassemblés par F. Lenormant, *La Magie chez les Chaldéens*, p. 169-173.

tagne, dont il était jusque-là le paisible possesseur, nu comme son ennemi et n'ayant aussi qu'un lien autour de la taille, il est de plus tout à fait désarmé contre cette irruption soudaine. Aussi se contente-t-il d'écarter ses mains ouvertes et abaissées dans un geste d'impuissante protestation. Il semble cependant qu'il n'ait pas cédé la place sans résistance ; c'est ce qu'indiquent plusieurs cylindres de plus petite dimension[1], dont le Louvre possède un bon exemplaire. Au revers de la représentation précédente, sommairement reproduite, on voit une scène de palestre où les deux adversaires se mesurent corps à corps ; mais déjà le dieu de la mon-

Fig. 4.

tagne a fléchi le genou et la victoire du Soleil n'est pas douteuse. Dans plusieurs variantes curieuses de la collection de Clercq, l'agresseur saisit son ennemi par sa longue barbe ; souvent encore il tient sa masse d'armes et ne l'abandonne que vers la fin de la lutte[2].

Avant d'étudier la signification, d'ailleurs assez transparente, de cette lutte épique, je voudrais faire connaître un cylindre du Louvre, qui donne une disposition un peu différente de la scène d'agression. Le travail soigné, minutieux, cherche à rendre jusqu'au fond rocheux du paysage, ce qui paraît marquer une époque assez avancée dans l'art chaldéen.

Ici la montagne, beaucoup plus développée dans ses lignes,

1. Tous les cylindres ici figurés sont reproduits à la grandeur réelle de l'éxécution.

2. *Catalogue de la Collection de Clercq*, pl. XIX, nos 176, 180 et surtout 181 ; cf. 178. La présence des ailes de feu est significative et devrait bien faire abandonner une fois pour toutes l'ancienne explication des sacrifices humains par de prétendus pontifes.

brûle tout entière autour du dieu, qui n'est pas seulement assis, mais adossé contre ses hautes pentes. Bien que le Soleil n'ait pas ses ailes de feu, sans doute à cause du champ restreint qui l'entoure, il est désigné par une torche à triple flamme dont il menace son adversaire, en même temps qu'il le saisit par une des cornes de sa tiare. Les ailes flamboyantes ont passé à une déesse, peut-être *Aa* ou *Malka*, l'épouse même du Soleil[1], tenant une couronne en signe de victoire. Les deux lieutenants ne sont pas figurés, non plus que le démon du feu, à moins que l'on ne

Fig. 5.

reconnaisse ce dernier dans un petit personnage qui est agenouillé derrière la montagne et semble attiser l'incendie.

Il est impossible de ne pas ouvrir une parenthèse pour dire incidemment quelques mots de la seconde scène gravée sur le revers du même cylindre. C'est encore une des luttes où le dieu Soleil était engagé, d'après la légende chaldéenne ; mais celle-ci appartient à une autre partie de son histoire. Au milieu des montagnes, qui forment derrière les figures comme deux panneaux rocheux, le dieu aux ailes de feu, dont le caractère sidéral est encore accentué par une étoile qui rayonne entre les cornes de sa coiffure, a trouvé un nouvel adversaire dans Eabani, le monstre moitié-homme, aux jambes de taureau, vivant avec les bêtes sauvages. Les fragments conservés de l'épopée chaldéenne racontent bien en effet par quelles séductions le Soleil l'avait attiré

1. Voir la fin de la page suivante.

et retenu dans la ville d'Erech; mais ils ne parlent pas de violence. Ici c'est de force que le dieu lui-même s'empare du monstre, l'arrêtant à la fois par sa queue de taureau et par l'une de ses cornes, sans craindre la massue recourbée dont il est armé. L'épisode est de toute manière inédit; seulement rien ne prouve qu'il se reliât en quelque façon à la lutte ignée contre le dieu de la montagne, et ce n'est peut-être qu'un simple pendant à la scène gravée sur le côté opposé du cylindre.

Revenons maintenant à cette lutte, qui fait surtout l'objet de notre étude. Prise en elle-même, elle paraît représenter l'heure du jour où les rayons solaires sont dans toute leur incandescence. La difficulté est de savoir quelle est la montagne, dont le dieu cherche alors à prendre possession en la brûlant de ses feux. Est-ce la cime arrondie sous la forme de laquelle les Chaldéens se représentaient la terre? Une idée plus simple peut-être serait d'y reconnaître la montagne de l'Occident[1], vers laquelle l'astre, arrivé au sommet de sa course et maintenant dans toute sa force, marche pendant ces heures de l'après-midi qui sont les plus chaudes de la journée. Les légendes chaldéennes, dont les débris nous sont parvenus, sont si incomplètes qu'il serait vain de vouloir nommer le dieu qui se mesure ici avec le Soleil[2]. Il suffit de nous rappeler, par la comparaison avec d'autres mythologies, que de pareilles luttes, comme le combat d'Hercule et d'Apollon dans la légende grecque, sont inhérentes à l'essence même des mythes solaires.

J'ajouterai que la présence de l'épouse du Soleil est liée d'habitude au moment où l'astre achève sa course. C'est dans l'hymne chaldéen au Soleil couchant[3] qu'il est dit en propres termes :

Que ton épouse bien-aimée vienne avec joie au devant de toi.

1. Cependant sur le cylindre n° 178 de la collection De Clercq, le vieillard nu, à longue barbe, est déjà agenouillé devant le dieu flamboyant au moment où celui-ci met le pied sur la montagne. Peut-être est-ce une représentation abrégée, qui réunit les deux scènes en une seule.

2. Les assyriologues mentionnent un dieu de l'Occident nommé *Martou*, fils d'Anou, le dieu du Ciel; F. Lenormant, *Les dieux de Babylone et de l'Assyrie*, p. 17.

3. Dans cet hymne bilingue (traduit par G. Bertin, *Revue d'Assyr.*, I, IV, p. 158),

Ainsi le poète grec Stésichore, dans un chant conservé par Athénée[1], rapportait de même que le Soleil

S'en allait dans les profondeurs de la nuit sacrée, de la nuit solitaire,
Pour retrouver sa mère et l'épouse de sa jeunesse,
Et ses chers enfants.

Les points de contact entre les légendes grecques et celles de la Chaldée sont maintenant si bien établis qu'il y a peut-être là quelque chose de plus qu'une coïncidence, d'ailleurs assez naturelle.

Fig. 6.

Ce qui me confirme dans l'idée d'un assaut livré à la montagne de l'Occident, c'est un autre cylindre qui représente le combat terminé et le dieu aux ailes de flamme se reposant après sa victoire. Assis à son tour sur la montagne qu'il vient de conquérir, il tient encore en main la masse d'armes. Dans le champ, des deux côtés de la figure, sont suspendues une autre masse d'armes et une aiguière ou un vase à verser, double symbole du repos après la lutte. Ajoutez que les portes du ciel sont ici de nouveau représentées avec leurs gardiens habituels.

Telle est bien l'impression que produisent sur l'imagination populaire les splendeurs du soleil, quand il approche de son

le nom de la déesse, douteux en sumérien, se lit *A-a* dans la traduction assyrienne, comme sur un grand nombre de cylindres où il est gravé à côté de celui du Soleil (*Catal. de la Coll. de Clercq*, n° 172; cf. n^{os} 96, 117, 129 et 130). Pour l'identification avec *Malka*, voir dans le même ouvrage la note de M. Oppert, p. 57.

1. Athénée, I, p. 469, *e*.

coucher. Le moment où il semble se reposer à l'horizon est comme un triomphe où se manifeste sa royauté. Les Grecs modernes, pour exprimer le fait que le soleil se couche, disent d'un seul mot qu'il « règne » (βασιλεύει), expression superbe qu'ils ne semblent pas devoir à l'antiquité classique. La représentation gravée sur notre cylindre éveille une idée toute semblable.

Avec les scènes successives qui viennent d'être décrites, nous aurions toute l'évolution diurne de l'astre. Cependant, avant de clore cette énumération, je voudrais signaler encore deux varian-

Fig. 7.

tes intéressantes, également tirées de nos cylindres chaldéens. Dans l'une d'elles, le dieu, au lieu de trôner sur la montagne, est assis sur un siège ordinaire. La porte, comme il arrive quelquefois, est indiquée par un seul battant, que tient un des deux génies, tandis que l'autre introduit un adorant. On remarquera ce curieux détail que le présentateur déploie et agite une grande draperie, sorte de voile ou de rideau, qui pouvait bien être l'offrande faite au dieu ; mais l'idée qui s'y attachait était évidemment de masquer, d'atténuer pour les yeux mortels le dangereux rayonnement de la face solaire.

La représentation suivante (fig. 8) rappelle de très près celle par où nous avons commencé, l'image du dieu paraissant à demi derrière la montagne ; mais elle est d'un style particulier et elle offre des détails qui ne sont pas ordinaires.

On remarquera surtout que les six lignes ondulées figurant les ailes de flamme se terminent par autant d'étoiles. Si, contraire-

ment à l'opinion opposée plus haut, la scène pouvait se rapporter, dans certains cas, au soleil descendant derrière l'horizon, aucune variante ne s'y prêterait mieux que celle-ci. Comme dans un exemple précédent, les battants de la porte sont surmontés de deux lions. Les deux gardiens n'ont pas cette fois la coiffure munie de cornes; en revanche, ils sont armés de bâtons recourbés. Ces armes ne leur sont point inutiles; car ils ont à contenir un horrible démon, aux pieds d'aigle, à la tête décharnée, assez semblable à celui qui figure le Vent du sud-ouest dans plusieurs

Fig. 8.

représentations connues. Des traits presque effacés semblent indiquer des ailes et même quelques flammes qui entourent le monstre. Ne serait-ce, sous une forme plus accentuée, que le démon du feu? Je préférerais y reconnaître un de ces esprits mauvais que la montée du jour met en fuite et qui recommencent à rôder sur la terre à l'approche du soir. Si réellement il y a des flammes autour de lui, on peut supposer qu'il paie ainsi sa témérité à braver les feux du soleil.

A côté des compositions précédentes, qui apportent un développement notable à l'iconographie des mythes solaires dans l'ancienne Chaldée, je ne résiste pas au désir de faire connaître, pour terminer, un remarquable cylindre qui n'appartient plus à la même série et dont les figures nous conduisent dans un domaine mythologique différent.

L'idée de représenter les dieux sur des animaux réels ou imaginaires est une des formes les plus originales du symbolisme

chaldéo-assyrien. Cependant les groupes de ce genre, assez fréquents à l'époque assyrienne et aussi chez les populations de l'Asie Mineure, sont tout à fait rares sur les monuments de la haute antiquité chaldéenne. En voici pourtant un exemple, d'autant plus intéressant que le procédé n'est pas encore devenu banal et commun à toutes les divinités.

Du même pas s'avancent l'un derrière l'autre deux monstres exactement pareils, que l'on pourrait, par anticipation, appeler apocalyptiques. Lions par le corps, par leurs membres antérieurs

Fig. 9.

et par leurs têtes abaissées, dont les terribles mâchoires, ouvertes en cisailles, vomissent des torrents d'eau ou de feu, ils sont aigles par leurs puissantes ailes étendues, par les serres de leurs pattes postérieures et par leur queue de plumes en éventail. C'est en somme une des formes que la démonologie chaldéo-assyrienne prête le plus souvent aux puissances destructives, aux esprits du mal. Seulement l'art chaldéen y ajoute une grandeur étrange, surtout par la petitesse relative des figures divines que ces monstres portent à travers l'espace, non pas simplement, comme plus tard, posées sur leur dos, mais dressés en avant sur le garrot de la bête, vers la naissance des ailes déployées, qui semblent les soulever.

Sur le premier vient un dieu qui tient dans sa main droite l'arme coudée des rois chaldéens[1] et lève le bras gauche d'un geste menaçant, comme s'il poussait un cri de guerre. La petite figure

1. Si, comme je le suppose, cette massue coudée était aussi une arme de jet, sorte de *boumerang*, elle représente très exactement l'éclair et la foudre.

qui suit sur l'autre monstre est plus difficile à déterminer, à cause de son exiguïté même; pourtant les formes générales et la robe serrée aux jambes[1] sont bien d'une femme[2]; de ses mains étendues elle tient deux traits brisés, qui font penser à des éclairs. Une figure virile, de proportions beaucoup plus grandes, marche entre les deux animaux; comme elle est à pied, on a pu lui laisser toute la hauteur du cylindre, sans qu'il faille lui accorder pour cela un rang supérieur dans la hiérarchie céleste. De même que le dieu qui le précède, ce personnage porte l'arme coudée; mais, si l'on en juge par sa coiffure dépourvue de cornes, il ne joue à sa suite que le rôle d'un simple *armiger*[4]. Pour une raison toute technique, tenant à la nécessité de remplir le champ du cylindre, les dieux principaux ne sont pas ici désignés par leur taille, mais par leurs redoutables montures.

De pareilles images appartiennent évidemment au cycle des divinités qui personnifiaient les troubles de l'atmosphère, comme *Bin*, ou mieux *Ramman*, le dieu des tempêtes, avec sa compagne, la déesse *Sala*, et les autres êtres mythologiques qui forment leur cortège[4]. Les monstres qui les portent figurent les ouragans, les souffles orageux, qui se confondent, dans les incantations chaldéennes, avec toute une classe de démons malfaisants.

Par cet exemple, comparé à ceux que nous avons empruntés aux représentations solaires, on peut juger avec quelle puissance tragique et quelle fantaisie grandiose l'imagination des artistes chaldéens avait su dramatiser la marche des phénomènes célestes et l'éternel combat des forces de la nature.

Léon Heuzey.

1. A moins que même la figure ne soit nue.

2. Cette réserve est motivée par l'empâtement du menton et du cou, d'où il résulte une certaine indécision sur le sexe de la figure.

3. Le même sujet, rudement ébauché à la pointe, se trouve déjà sur un cylindre du Louvre, de travail plus archaïque. L'acolyte y prend la forme d'un génie à quatre ailes.

4. F. Lenormant, *Les dieux de Babylone*, p. 18; Sayce, *Religion of the ancient Babylonians*, p. 202 suiv.; Maspero, *Hist. anc. des peuples d'Orient*, p. 661-663. Pour la déesse Sala, voir surtout les cylindres qui portent la légende : « Ramman et Sala ». De Clercq, *Catalogue*, n° 124; cf. 204.

EPONA

(*Suite* [1])

II. DIVINITÉS ASSOCIÉES A DES CHEVAUX

A. ANGLETERRE

Wiltshire. — 61. Bronze. Haut. 0m,07. Dans le *Catalogue des antiquités composant la collection de MM. de Fegervary et*

N° 61.
Wiltshire (Angleterre). Bronze.

N° 61. — Wiltshire (Angleterre). Bronze.

Pulsky (Paris, 1868), on lit la mention suivante (p. 12, n° 183): « Épone, déesse gauloise des chevaux, des écuries et des courses, assise entre deux chevaux; trouvée en Angleterre. Sujet très

1. Voir le numéro de mars-avril.

rare et très curieux. » Au Musée Britannique, où cette figure est conservée aujourd'hui, elle passe pour avoir été découverte dans le Wiltshire. — Signalée par Robert, *Épigraphie de la Moselle*, t. I, p. 17 et à l'article *Epona* du *Lexikon* de Roscher. Je la publie d'après deux excellents dessins qu'a fait exécuter pour moi M. Cecil Torr. La déesse, tenant une corne d'abondance, est assise sur un trône entre deux poulains (?). Nous avons déjà vu plusieurs fois des représentations de ces animaux qui ne s'écartent pas moins de la vérité.

B. FRANCE

Allier. — 62. Pierre. Haut. 0^{m},29. Groupe découvert à *Néris*, acheté en 1889 par le Musée de Saint-Germain (n° 31635). Une femme, vêtue d'une longue robe, marche à côté d'un cheval aux

N° 62. — Néris (Allier). Pierre.

formes puissantes, qui pose sa jambe antérieure gauche sur un enfant nu assis à terre. Le sujet est encore inexpliqué; mais il est vraisemblable qu'il se rapporte à Epona.

Meuse. — 63. Pierre. Haut. 0^{m},60. Autel quadrilatère, découvert à *Naix* (Nasium), qui était dans la collection Dufresne à Metz. Sur la face antérieure est gravée une dédicace qui se restitue

comme il suit : *Deae Eponae et genio Leuc(orum) Tib(erius) Iustinus Titianus [b(ene)f(icarius) leg(ati) leg(ionis) XXII pr(imigeniae)] Antonin(ianae), ex vo(to)*. Sur la face latérale figure la déesse Epona, debout entre deux poulains; sur celle de droite on voit un homme étendant la main droite sur un autel (suivant Ch. Robert, le *Genius Leucorum*). Le monument de Naix est jusqu'à présent le seul où une représentation d'Epona soit accompagnée du nom de cette divinité. — Beaulieu, *Archéologie de la Lorraine*, t. I, p. 160; Liénard, *Archéologie de la Meuse*, t. I, pl. IX, 1; Robert, *Épigraphie de la Moselle*, pl. I, 6 et p. 15, où l'on trouvera d'autres indications bibliographiques.

N° 63.
Naix (Meuse). Pierre.

C. LUXEMBOURG

N° 64.
Dalheim (Luxembourg).
Pierre.

Luxembourg. — 64. Pierre. Haut. 0m,23. Groupe découvert à *Dalheim*, aujourd'hui au Musée de Trèves. Epona est assise entre deux poulains. — Hettner, *Steindenkmäler*, n° 107 (cf. *Westdeutsche Zeitschrift*, t. IV, p. 217).

D. ALLEMAGNE

Wurtemberg. — 65. Pierre. Haut. 0m,68. Bas-relief découvert en 1583 à *Beichingen*, à 7 milles au nord-ouest de Stuttgart; au Musée de Stuttgart. Au registre supérieur, on voit Epona, tenant une corne d'abondance, assise dans une niche entre deux groupes de trois et quatre gros chevaux, qui semblent marcher vers elle pour lui rendre hommage. Au-dessous, un char traîné par trois chevaux du même type, un personnage devant un autel et un autre amenant un goret pour le sacrifice. — Sattler, *Allgemeine*

Geschichte Würtembergs, 1764, pl. XXII, 1, p. 229; Wagner,

N° 65. — Beichingen (Wurtemberg). Pierre.

Handbuch der vorzügl. in Deutschland entdeckten Alterth., pl. XIV, n° 131, p. 129; Sixt, *Philol. Wochenschrift*, 1895, p. 639. Moulage à Saint-Germain, n° 28248. Mon dessin est fait d'après le moulage.

N° 66. — Oehringen (Wurtemberg). Pierre.

66. Pierre. M. Mommsen a signalé, dans l'*Archaeologischer Anzeiger* de 1861 (p. 229), la découverte, à *Oehringen*, d'un bas-relief représentant Epona assise entre deux chevaux qui tournent la tête vers elle; ce bas-relief, transporté au Musée de Stuttgart, a été trouvé en même temps qu'une tête en bronze de Minerve, deux statuettes en

pierre de la même divinité, une statue de dieu local et quatre inscriptions. Oehringen est l'ancien *Vicus Aurelius*, comme l'a établi une inscription gravée sur la base d'une des statuettes de Minerve[1]. Un bon dessin du monument d'Epona a été publié par M. Sixt dans les *Süddeutsche Blätter für höhere Unterrichtsanstalten*, Stuttgart, 15 décembre 1892, p. 162; il est reproduit ici d'après un exemplaire de ce recueil peu connu que M. Sixt a bien voulu me communiquer.

Nassau. — 67. Pierre (basalte poreux). Diam. 0m,50. Bas-relief découvert à *Heddernheim* (camp romain). Epona, tenant une corne d'abondance, paraît s'appuyer sur les croupes de deux poulains. Ce médaillon rappelle le relief de Bregenz (n° 59) et celui d'Oehringen (n° 66). — *Annalen des Vereins für nassauische Alterthumskunde*, t. I (1827-1830), pl. IV, 6; *Sitzungsberichte der Wien. Akad.*, 1852, pl. I, B; Wagner, *Handbuch*, pl. LI, n° 526; *Lexikon der Mythol.* de Roscher, p. 1291. Mon dessin est un calque de la gravure donnée par Habel dans les *Annalen*.

N° 67. — Heddernheim (Nassau). Pierre.

E. AUTRICHE-HONGRIE

Basse-Autriche. — 67 *bis*. Bas-relief découvert à *Petronell* (Carnuntum). M. R. von Schneider, suivi par M. Lafaye, a pensé que la femme debout qui abreuve les deux chevaux était Epona; mais il me paraît qu'on doit y reconnaître plutôt la figure féminine souvent associée aux Dioscures sur les bas-reliefs grecs (Hélène?)[2]. — *Arch.-epigr. Mittheil. aus Oesterr.*, t. XI,

N° 67 *bis*. — Petronell (Basse-Autriche). Marbre.

1. O. Keller, *Vicus Aurelii oder Oehringen zur Zeit der Römer*, 1871 (avec le bas-relief d'Epona, p. 25, pl. III); cf. *Limesblatt*, 1893, p. 76.
2. Voir mon article *Dioscuri* dans le *Dictionnaire* de M. Saglio, p. 258.

p. 14; Lafaye, art. *Epona* dans le *Dictionnaire* de M. Saglio, p. 735.

N° 68. — Ofen (Hongrie). Bronze.

Hongrie. — 68. Bronze. Haut. 0m,09. Tablette de bronze découverte près d'*Ofen* en 1855; elle appartenait en 1859 à F. Kiss, professeur d'archéologie à Budapest, et a passé depuis au musée de cette ville. M. Hampel m'en a communiqué une empreinte au papier d'étain, d'après laquelle j'ai exécuté le croquis ci-joint; il a bien voulu m'avertir que l'authenticité de l'objet lui inspire des doutes. Epona est figurée sous un édicule, assise sur un trône entre deux poulains. — Arneth, *Sitzungsb. der Wien. Akad.*, 1859, p. 582, n° 20; Häufler, *Histor. topogr. Skizze von Ofen und Pesth* (cité par Peter dans le *Lexikon* de Roscher).

N° 69. Adria (Italie). Pierre gravée.

Le buste en bronze du Musée de Budapest, trouvé à Mitrovitz (Slavonie), où l'on a cru reconnaître une image d'Epona, n'a rien à voir avec cette divinité; l'inscription qu'il porte, transcrite à tort EQVEIAS, doit se lire EQVETAS, c'est-à-dire *Aequitas*. Ce buste a servi de peson de balance, ce qui s'accorde parfaitement avec l'inscription. — Haliczky, *Acta litteraria Mus. Hungarici*, 1818, p. 295; Cattaneo, *Equeijade, monumento antico di bronzo*, Milan, 1819; Gerhard, *Griech. Mythol.*, t. II, p. 302; *Corp. inscr. lat.*, t. III, p. 762, n° 6015, où l'on trouvera d'autres références. L'authenticité du tout a été suspectée.

F. ITALIE

Adria. — 69. Pierre gravée du Musée Bocchi à *Adria*, représentant Epona, tenant une patère et une haste, assise sur un trône

entre deux poulains. — *Annali dell' Instit.*, 1863, p. 127; 1866, p. 227, tav. d'agg. K, 3; Peter, dans le *Lexikon der Mythol.*, p. 1290; Lafaye, dans le *Dictionnaire* de M. Saglio, fig. 2706.

Le P. Garrucci (*Bull. dell' Instit.*, 1866, p. 27) a signalé dans une collection particulière une pierre gravée représentant Epona assise entre deux chevaux; c'est probablement une réplique de la gemme d'Adria.

N° 70. — Milan (Italie). Pierre.

Milan. — 70. Pierre. Haut. 1m,01. Bas-relief taillé dans la pierre du pays, au Musée de *Milan*. Cette sculpture très mutilée représente une divinité féminine dans une niche, la main gauche levée, tenant de la main droite une patère, debout entre deux poulains. Il n'est pas certain que la déesse doive être appelée Epona, bien que l'ensemble rappelle le monument de Naix (n° 63). Une simili-gravure de ce bas-relief, d'après laquelle a été exécuté notre calque, se trouve dans l'ouvrage de Carlo Romussi, *Milano nei suoi monumenti*, p. 105; j'en dois l'indication à l'obligeance de M. le professeur Novati. — H. Heydemann, *Mittheilungen aus den Antikensammlungen in Ober- und Mittel-Italien*, 1879, p. 32, n° 9; Dütschke, *Antike Bildwerke in Oberitalien*, t. V, n° 1001; Peter, dans le *Lexikon der Mythol.*, p. 1291, n° 9.

Naples. — 70 *bis*. Le bas-relief en terre cuite publié dans le *Bullettino napolitano* de 1854 (n° 38, pl. II, 3) et représentant une femme qui conduit un quadrige, n'a rien à voir avec Epona; c'est par une erreur manifeste qu'Arneth l'a introduit dans le petit catalogue de monuments relatifs à cette divinité qu'il a publié en 1859.

Rome. — 71. Peinture connue seulement par d'anciennes gravures[1], qui décorait le cirque de Maxence sur la voie Appienne. Epona est assise sur un trône entre quatre poulains, dont deux

1. M. Marucchi m'a dit l'avoir vainement cherchée au Vatican et ailleurs.

mangent de l'avoine étendue sur ses genoux. — Bianconi, *Descriz. dei circhi*, pl. XVI; O. Müller, *Handbuch*, § 404, 3; Reifferscheid, *Annali dell' Instit.*, 1863, p. 127; Jordan, *ibid.*, 1872,

N° 71. — Rome (Italie). Peinture.

p. 49; Peter, *ap.* Roscher, *Lexikon der Mythol.*, p. 1287; Lafaye, dans le *Dictionnaire* de M. Saglio, fig. 2705; Moreau, *Supplément de l'Album Caranda*, 1892, I, fig. 6.

72. Marbre. Haut. 0m,60. Groupe découvert à Rome, représentant Epona assise entre deux poulains. — O. Marucchi, *Annali dell' Instit.*, 1881, p. 239, tav. d'agg. S; Peter, dans le *Lexikon der Mythol.*, p. 1290.

N° 72. — Rome (Italie). Marbre.

73. Un groupe analogue, mais plus endommagé encore, a été trouvé à Rome sur le monte Testaccio (*Annali*, 1881, p. 248).

Provenance inconnue. — 73 *bis*. Le Musée de Berlin possède une pierre gravée représentant une déesse voilée, assise sur un trône, tenant une torche et une patère; à droite et à gauche sont deux animaux, un cheval et un mulet (?). On a voulu à tort reconnaître ici Epona, alors qu'il s'agit sans doute de Déméter. — Müller-Wieseler, *Denkmäler*, t. II, pl. VIII, n° 91 *b* (où l'on trouvera

des indications bibliographiques inutiles à reproduire); Overbeck, *Demeter*, *Gemmentafel* IV, n° 10 et p. 508 ; Panofka, *Ueber verlegene Mythen,* pl. I, 2 ; Peter, *ap.* Roscher, *Lexikon der Mythol.*, p. 1292.

III. TEXTES ET INSCRIPTIONS RELATIFS A EPONA

A. LES TEXTES

Les textes grecs et latins sur Epona sont peu nombreux et peu explicites. Ils ne nous apprennent rien sur l'origine de son culte ; ils ne nous disent pas si on la représentait en écuyère. Tout ce qu'ils permettent d'affirmer, c'est qu'Epona était une divinité très humble et que l'on voyait son image dans les écuries, accompagnée de celles des bêtes de somme qu'elle protégeait.

74. Le seul témoignage grec, et peut être aussi le plus ancien de tous, est celui d'un certain Agésilas, auteur d'un ouvrage intitulé Ἰταλικά qui comptait au moins trois livres. Un passage de ce troisième livre est cité par le Pseudo-Plutarque (*Parall. min.*, XXIX)[1]. Il y est dit qu'un nommé Fulvius Stellus, ennemi des femmes, eut commerce avec une jument ; il devint père d'une belle jeune fille qu'il appela Epona (ou *Hippona*) et qui est la déesse tutélaire des chevaux. On ne sait rien sur cet Agésilas, mais parmi les autres auteurs d'Ἰταλικά que cite le Pseudo-Plutarque dans le même traité, plusieurs paraissent avoir vécu vers le milieu du IIe siècle avant J.-C., alors que nombre de Grecs s'appliquaient à écrire sur l'histoire ancienne de l'Italie[2] : tels sont Aristide de Milet[3], Aristoclès[4], Dercyllos d'Argos[5]. Il est donc assez probable qu'Agésilas se place vers la même époque.

1. Cf. *Fragm. historic. graec.*, éd. Müller, t. IV, p. 292.
2. Cf. *Ibid.*, p. 305.
3. *Ibid.*, p. 320.
4. *Ibid.*, p. 329.
5. *Ibid.*, p. 387.

La légende conservée ou imaginée par lui vaut ce qu'elle vaut, mais nous ne voyons pas la moindre raison pour refuser d'en tenir compte [1], sous prétexte qu'Agésilas nous est inconnu et que le compilateur qui l'a cité n'inspire pas confiance.

75. Dans un passage célèbre de Juvénal (VIII, 154), il est question d'un consul romain, Lateranus, qui, oublieux de sa dignité, se livre à ses goûts de cocher — ce que l'on appellerait aujourd'hui des « goûts sportifs » — et, lorqu'il fait un sacrifice sur l'autel de Jupiter suivant les rites de Numa, *ne jure que par Epona et les divinités peintes sur les parois des écuries* :

Solam Eponam et facies olida ad praesepia pictas.

Le scoliaste ajoute qu'Epona est la déesse des muletiers. Il n'est nullement permis de conclure de ce passage, avec Corssen, qu'Epona fût une vieille divinité italique [2]. Peut-on dire qu'il implique, tout au contraire, l'origine étrangère d'Epona, parce que Juvénal, dans la même tirade, reproche à Lateranus ses accointances avec un Syro-Phénicien de Petra [3] et qu'il fait un crime à Néron, quelques vers plus haut, d'avoir porté la cape gauloise, le *santonicus cucullus*, dans ses expéditions de débauche nocturne? Cette seconde opinion n'aurait pour elle qu'une mince vraisemblance. Tout ce qui ressort avec évidence des vers de Juvénal, c'est qu'il trouve scandaleux, chez un grand seigneur romain, l'habitude de jurer par la déesse des palefreniers et des muletiers, dont les occupations sont aussi devenues les siennes; il ne faut pas essayer d'y voir autre chose.

76. Le héros du roman d'Apulée, se trouvant dans une écurie, aperçoit sur le pilier du milieu, qui soutient les poutres de la pièce, un édicule contenant l'image d'Epona et décoré de roses fraîches [4]. Il s'agit sans doute d'une statuette placée dans une niche, mais l'auteur ne nous apprend rien sur son attitude.

1. Comme le fait Peter, dans le *Lexikon* de Roscher, p. 1293.
2. Corssen, *Beitraege zur italischen Sprachkunde*, 1876, p. 131.
3. J'adopte la jolie correction de M. Froehner : *Idumaeae incola Petrae* (et non *portae*, VIII, 159). Cf. *Revue archéol.*, 1893, I, p. 57.
4. Apulée, *Métamorphoses*, III, 27.

77, 78, 79. Les trois textes suivants se réduisent, en réalité, à un seul. Les auteurs, Minucius Felix et Tertullien, répondent aux païens qui reprochent aux chrétiens d'adorer une tête d'âne en leur rappelant qu'ils adorent eux-mêmes, dans leurs écuries, des ânes et d'autres bêtes de somme, avec leur protectrice Epona. Je transcris ces textes en regard.

Minuc. Fel., *Octav.*, XXVII, 7	Tertull., *Apol.*, XVI.	Tertull., *Ad nat.*, I, 11.
Nisi quod vos et totos asinos in stabulis cum vestra vel [*sua*] *Epona consecratis.*	*Vos tamen non negabitis et jumenta omnia et totos cantherios cum sua Epona coli a vobis.*	*Sane vos totos asinos colitis et cum sua Epona et omnia jumenta et pecora et bestias quae peridie cum suis praesepibus consecratis.*

Dans le manuscrit unique de Minucius Felix, le mot *sua*, que nous donnons entre crochets, manque ; c'est une restitution à peu près certaine de Rigault d'après le texte de l'*Apologie* de Tertullien. On avait aussi proposé de lire : *cum Vesta vel Epona*, correction qui permettrait de reconnaître Vesta dans l'écuyère *kourotrophe* de l'écurie pompéienne (n° 60) ; mais la comparaison avec les deux textes parallèles de Tertullien n'est pas favorable à cette hypothèse.

Minucius Felix a-t-il copié Tertullien, ou faut-il admettre le contraire? Ebert et Renan ont pensé que l'*Octavius* est antérieur à l'*Apologie*[1] ; MM. Massebieau, Boissier et la plupart des savants contemporains croient l'*Apologie* plus ancienne[2]. La question est pendante depuis le milieu du XVII[e] siècle. Il me semble que la comparaison des trois passages transcrits ci-dessus milite en faveur de l'opinion d'Ebert : Tertullien a l'air de *développer*.

La phrase de Minucius Felix se termine par une proposition assez singulière, que les commentateurs ne se sont pas mis en

1. M. Wölfflin a conclu avec hésitation dans le même sens (*Archiv für lat. Lexicographie*, t. VII, p. 483).

2. Voir Massebieau, *Rev. de l'Hist. des Religions*, 1887, I, p. 316; Boissier, *La fin du paganisme*, t. I, p. 307. D'autres veulent que Tertullien et Minucius aient démarqué une œuvre de polémique aujourd'hui perdue (Hartel, Wilhelm). L'antériorité de Minucius vient, je crois, d'être démontrée par M. Schanz (*Rhein. Mus.*, 1895, p. 114).

peine d'expliquer. Voici le texte complet : *Nisi quod vos et totos asinos in stabulis cum vestra vel* [*sua*] *Epona consecratis et eosdem asinos cum Iside religiose devotatis.* Le dernier mot est une correction, le manuscrit portant *devoratis*, leçon évidemment fautive que M. Rönsch a vainement essayé de défendre [1]. Ainsi Minucius semble établir un parallèle entre Epona et Isis, en indiquant que l'une et l'autre sont associées à l'âne Pour Isis, le fait n'est pas attesté par d'autres textes, mais nous avons déjà fait observer, à propos du n° 60 (l'écuyère de Pompei), qu'il n'est pas invraisemblable. Dans l'*Octavius*, dont la scène est à Ostie, les divinités alexandrines jouent un grand rôle [2]; la discussion religieuse qui fait l'objet du dialogue commence même à l'occasion des hommages que le païen Caecilius rend à une image de Sérapis. Il est bien possible qu'à Ostie, comme dans les villes campaniennes, le syncrétisme de l'époque impériale ait transformé Epona en Isis, d'autant plus qu'Isis était identifiée par les Grecs à Séléné [3], qui est assez souvent représentée comme écuyère [4]. Si, comme nous le pensons, Tertullien a eu sous les yeux l'opuscule de Minucius Felix, on s'explique d'ailleurs qu'il n'ait pas tiré parti de l'allusion à Isis, que ses lecteurs africains auraient pu ne pas comprendre ou qu'il ne comprenait pas lui-même.

80. Prudence cite Epona, à côté de Cluacina, parmi les divinités les plus humbles (*Apotheosis*, 197) :

> *Nemo Cloacinae aut Eponae super astra deabus*
> *Dat solium...*

On remarquera qu'ici, comme dans le passage de Juvénal cité plus haut, l'*o* d'*Epona* est bref, alors qu'il est long dans les composés latins comme *Bellona*, *Pomona*, etc.

81. Un auteur africain de la fin du v^e^ siècle, Fulgentius Plan-

1. Rönsch, *Zeitschrift für österr. Gymnasien*, 1883, p. 409. Il propose de traduire : « *Dieselben Esel mitsammt der Isis möchtet Ihr in frommeifriger Verehrung schier verschlingen!* » Rigault lisait *decoratis* et pensait qu'il s'agissait d'un âne portant les ornements du culte d'Isis.
2. Une barque du port d'Ostie s'appelle *Isis*; cf. *C. I. L.*, XIV, n^os^ 20 et suiv.
3. Cf. le *Lexikon* de Roscher, art. *Isis*, p. 437.
4. Voir notre article de la *Revue archéologique*, 1894, I, p. 290.

ciadès, écrit ce qui suit (*Expos. sermonum antiquorum*, XXI) : « *Semones dici voluerunt deos, quos nec caelo dignos ascriberent ob meriti paupertatem, sicut sunt Priapus, Epona, Vertumnus, nec terrenos eos deputare vellent pro gratiae veneratione, sicut Varro in mystagogorum libro ait : Semoneque inferius derelicto deum depinnato orationis attollam eloquio.* » Là-dessus Corssen remarque[1] : « Comme Fulgentius cite ici un écrit de Varron, et un peu plus loin les *Pontificalia* de Varron, il faut en conclure qu'il a emprunté à Varron l'assertion qu'Epona compte parmi les Semones ; c'est aux écrits de Varron que Tertullien aussi doit sa connaissance d'Epona. »

Il est impossible de raisonner plus mal. D'abord, nous sommes à peu près certains qu'il n'était pas question d'Epona dans Varron, puisque cette divinité ne paraît pas dans les listes des dieux inférieurs que nous ont transmises Tertullien et saint Augustin d'après le XIV^e^ livre des *Antiquitates rerum divinarum* de Varron[2]. En second lieu, Fulgentius Planciadès cite un prétendu passage de Varron *à propos du mot Semo*, mais il parle évidemment en son propre nom lorsqu'il énumère, parmi les *Semones*, Priape, Epona et Vertumnus. Enfin, l'hypothèse que Tertullien devrait sa connaissance d'Epona à Varron est tout à fait gratuite ; le roman d'Apulée et les nombreuses inscriptions impériales que l'on trouvera mentionnées plus loin prouvent assez que le culte populaire d'Epona était vivant sous l'Empire et qu'on n'avait pas besoin d'aller en exhumer le souvenir dans les écrits archéologiques de Varron.

B. LES INSCRIPTIONS

En 1819, Cattaneo énumérait sept monuments épigraphiques portant le nom d'Epona[3]. Seidl en ajouta quatre en 1844[4]. En

1. Corssen, *Beitraege zur ital. Sprachkunde*, p. 131.
2. Cf. Peter, art. *Indigitamenta* dans le *Lexikon* de Roscher.
3. Cattaneo, *Equeijade, monumento antico di bronzo*, Milan, 1819. Les textes épigraphiques et littéraires relatifs à Epona avaient déjà occupé Gough en 1786 (*Archaeologia*, t. III, p. 120).
4. Seidl, *Wiener Jahrbücher*, 1844, t. CVIII, p. 78.

1859, Arneth put en signaler six autres, sans compter les monuments anépigraphes[1], ce qui faisait un total de dix-sept textes, alors qu'il n'y en avait que dix dans le recueil d'Orelli. Aujourd'hui, l'on en connaît trente-huit, sur lesquels douze sont de provenance italienne ; Orelli n'en possédait qu'un seul de cette région (n° 1793). La liste en a été dressée en dernier lieu par M. Holder dans son *Alt-keltischer Sprachschatz* (art. *Epona*) ; elle est faite avec tant de soin que je ne trouve rien à y ajouter. L'auteur a eu communication du t. XIII du *Corpus inscriptionum latinarum*, encore inédit, que je citerai seulement d'après lui. J'indique ici la distribution géographique des inscriptions et me contente d'en résumer le contenu.

A. ANGLETERRE ET ÉCOSSE

82. **Auchindavy** en Écosse, près du *vallum* d'Antonin, à l'est de Dunbarton et de l'embouchure de la Clyde. Dédicace d'un centurion de la II^e^ légion à Mars, Minerve, les *Campestres*, Hercule, Épona, la Victoire. — *C. I. L.*, VII, n° 1114 *d*.

83. **Carvoran** (*Magnae*) en Angleterre, à l'ouest de Newcastle, près du *vallum* d'Hadrien. Sur un autel où sont représentés un *urceus*, une hache et un couteau, dédicace à la *Dea Epona*. — *C. I. L.*, VII, n° 747.

B. ESPAGNE

84. **Siguenza**, au sud-ouest de Saragosse, près de Calatayud. Ex-voto à Epona. — *C. I. L.*, II, n° 5788.

C. FRANCE

Côte-d'Or. — 85. Inscription découverte à *Thil-Chatel*, canton d'Is-sur-Tille, au nord de Dijon. Dédicace en l'honneur de la Maison Divine, à la déesse Épona, aux déesses Maires et au Génie

1. Arneth, *Sitzungsb. der Wien. Akad.*, 1859, p. 580 et suiv.

du lieu par un *librarius* de la légion XXII. — Lejay, *Inscriptions de la Côte-d'Or*, n° 275 *bis*; *C. I. L.*, XIII, n° 5622.

Meuse. — 86. Monument de *Naix* (déjà décrit sous le n° 63). Les bas-reliefs représentent Epona debout entre deux poulains et un homme personnifiant le *Genius Leucorum* (?). L'inscription est un ex-voto à la déesse Epona et au Génie des Leukes, par un bénéficiaire du légat de la légion XXII. — Voir le n° 63.

Moselle *. — 87. Monument de *Metz* (déjà décrit sous le n° 23). Le bas-relief représente une écuyère ; au-dessus on ne lit que les deux noms du *dedicans*, celui de la divinité manque. — Voir le n° 23.

Rhône. — 88. Monument de *Lyon*. Dédicace, par un prêtre de Rome et d'Auguste, d'un monument élevé par l'assemblée des Trois Gaules à Epona et à Mars Segomo. — Allmer et Dissard, *Inscriptions de Lyon*, t. II, p. 188.

D. SUISSE

89. **Soleure.** — Un soldat de la XXII[e] légion fait une dédicace à Epona, DEAE EPONAE MA////. On peut suppléer *Matri*, *Magnae* ou *Matronae*, mais aucune de ces restitutions ne s'impose. — *C. I. L* , XIII, n° 5170 ; Orelli, n° 402.

E. ITALIE

90. Calendrier rustique de *Guidizzolo*, entre Mantoue et Vérone : *XV Kalendas Januarias Eponae*. — *C. I. L.*, I, 2[e] édit., p. 253 ; *Revue archéologique*, 1892, II, p. 146.

91. **Rome.** — Sur l'ordre des dieux, un nommé C. Valerius a restitué à ses frais un édicule dédié à Hercule, Épona, Silvain.

92-101. **Rome.** — Série d'inscriptions gravées sur des bases découvertes au Latran, sur l'emplacement de la caserne des *equites singulares*, garde impériale qui se recrutait surtout sur le Rhin et le Danube [1]. Les auteurs de ces dédicaces sont tous des militaires. Elles sont adressées aux divinités suivantes, que nous

1. Voir Cagnat, *Equites singulares*, dans le *Dictionnaire* de M. Saglio, p. 790.

énumérons dans l'ordre où elles se présentent en faisant suivre chaque nom de deux chiffres (page et numéro d'ordre), renvoyant à l'article de Henzen dans les *Annali dell' Instituto* de 1885. Nous ne tenons compte, bien entendu, que des dédicaces où figure le nom d'Epona.

Jovi.	239, 4	241, 5	244, 6	245, 7	246, 8	248, 9	252, 12	252, 13	258, 20	258. 21
Junoni	239, 4	241, 5	244, 6	245, 7	»	248, 9	252, 12	252, 13	258, 20	258, 21
Minervae . . .	239, 4	241, 5	244, 6	245, 7	246, 8	248, 9	252, 12	252, 13	258, 20	258, 21
Marti	239, 4	241, 5	244, 6	245, 7	246, 8	248, 9	252, 12	252, 13	258, 20	258, 21
Victoriae . . .	239, 4	241, 5	244, 6	245, 7	246, 8	248, 9	252, 12	252, 13	258, 20	258, 21
Herculi	239, 4	»	»	»	»	248, 9	252, 12	252, 13	258, 20	258, 21
Fortunae . . .	239, 4	»	»	»	»	248, 9	252, 12	252, 13	258, 20	»
Mercurio . . .	239, 4	241, 5	244, 6	245, 7	246, 8	248, 9	252, 12	252, 13	258, 20	258, 21
Felicitati . . .	239, 4	241, 5	244, 6	245, 7	246, 8	248, 9	252, 12	252, 13	258, 20	258, 21
Saluti	239, 4	241, 5	244, 6	245, 7	246, 8	248, 9	252, 12	252, 13	258, 20	258, 21
Fatis	239, 4	241, 5	244, 6	245, 7	246, 8	248, 9	252, 12	252, 13	258, 20	258, 21
Campestribus .	239, 4	241, 5	244, 6	245, 7	246, 8	248, 9	252, 12	252, 13	258, 20	258. 21
Silvano	239, 4	241, 5	244, 6	245, 7	246, 8	248, 9	252, 12	252, 13	258, 20	258, 21
Apollini	239, 4	241, 5	244, 6	245, 7	246, 8	248, 9	252, 12	252, 13	258, 20	258, 21
Dianae	239, 4	241, 5	244, 6	245, 7	246, 8	248, 9	252, 12	252, 13	258, 20	258, 21
Eponae . . .	239, 4	241, 5	244, 6	245, 7	246, 8	248, 9	252, 12	252, 13	258, 20	258, 21
Matribus Sulevis[2].	239, 4	241, 5	244, 6	»	»	248, 9	252, 12	252, 13	258, 20	258, 21
Genio singularium Augusti	239, 4	241, 5	244, 6	245, 7	246, 8	248, 9	252, 12	252, 13	258. 20	258, 21
Ceteri dii immortales. . .	»	»	»	»	»	248, 9	252, 12	252, 13	258, 20	»

Comme l'a déjà fait remarquer M. Mommsen[1], l'association d'Epona, sur ces dédicaces, aux *Matres Suleviae*[2], vient à l'appui de l'opinion qui cherche dans la vallée du Rhin sinon l'origine, du moins le centre du culte d'Epona à l'époque impériale. Les *Matres Suleviae* sont encore connues par un certain nombre d'inscriptions découvertes à Rome, en Dacie, en Rhétie, à Andernach, à Cologne, en Grande-Bretagne, en Belgique, en Suisse, dans la Narbonnaise[3]. Elles paraissent toujours dans des dédicaces

1. *Westdeutsche Zeitschrift, Korrespondenzblatt*, 1886, p. 125.

2. Henzen comprenait « Matribus *et* Sulevis » ; je crois que M. Mommsen a eu raison d'admettre que ces deux mots désignent un seul groupe de divinités. Cf. Ihm, *Jahrb. der Alterthumsfr.*, t. LXXXIII, p. 80.

3. Ihm, *Jahrb. der Alterthumsfr. im Rheinlande*, t. LXXXIII, p. 80 ; d'Arbois, *Revue celtique*, 1892, p. 284.

de Barbares et peuvent être considérées avec assurance comme celtiques, bien qu'on ait prétendu tout récemment le contraire[1]. Quant à l'étymologie du nom, elle reste obscure[2].

F. ALLEMAGNE

Bavière. — 102. *Pföring* près d'Ingoldstadt, à 20 kilomètres au nord-nord-est d'Augsbourg. Dédicace d'une *ala singularium* aux divinités *Campestribus et Eponae*. — *C. I. L.*, III, 5910 = 11909.

Prusse rhénane. — 103. *Andernach* sur le Rhin, au nord-ouest de Coblence. Dédicace à Epona. — Brambach, *C. I. Rhen.*, n° 683.

— 104. *Cologne*. Autel avec dédicace à Epona. — Düntzer, *Verzeichniss der röm. Alterthümer des Museums in Köln*, 1885, p. 37.

— 105. *Heinzerath* (*Vicus Belginum*, à 10 kilomètres au nord-ouest-ouest de Trèves, sur la rive droite de la Moselle). Dédicace des *vicani Belginates* à la déesse Epona, en l'honneur de la Maison Divine. — Hettner, *Steindenkmäler zu Trier*, n° 105.

— 106. Même provenance. Dédicace à la déesse Epona, en l'honneur de la Maison Divine, sur un autel dont le petit côté porte, suivant M. Hettner, un éperon en relief. S'il n'y a pas erreur, il faut considérer ce symbole, évidemment caractéristique d'une écuyère, comme venant à l'appui de l'opinion qui assimile les déesses équestres à Epona. — Hettner, n° 106.

G. AUTRICHE-HONGRIE.

Carinthie. — 107. Près de *Klagenfurt*. Dédicace à Hercule et à Epona Augusta. — *C. I. L.*, III, 4784.

1. Keller, *Lateinische Volketymologie*, 1892. Suivant cet auteur, *Suleviae* serait une corruption populaire de *Silviae*, par analogie avec *sublevare*. A quoi M. d'Arbois de Jubainville a justement répondu (*Revue celt.*, 1892, p. 284) : « On a jusqu'ici relevé neuf exemples de ce nom divin dans les pays celtiques. Sans doute, Rome nous en offre autant ; mais en conclure que le nom est latin serait aussi rationnel que si l'on disait qu'*Arduinna* est une forêt des environs de Rome et *Camulus* un dieu romain, parce qu'il se trouve à Rome une dédicace à la déesse *Arduinna* et au dieu *Camulus*, par un Rémois, soldat en garnison dans la capitale de l'empire. »

2. Ihm, *loc. laud.*, p. 80 et suiv.

Carinthie. — 108, 109. Près de *Klagenfurt*. Deux dédicaces mutilées à Epona. — *C. I. L.*, III, 4777.

— 110. Dédicace à Epona Augusta, provenant d'une localité non précisée du Norique. — *C. I. L.*, III, 4776.

Dalmatie. — 111. *Salone* près de Spalato. Dédicace à Jupiter, Epona et Mars Camulus. — *C. I. L.*, III, 8671.

Hongrie. — 112. *Waitzen*, sur le Danube, à 40 kilomètres au nord de Budapest. Dédicace d'un cavalier de la II^e^ légion à Epona Augusta. — *C. I. L.*, III, 3420.

Styrie. — 113. *Cilli*, à 90 kilomètres au sud de Gratz. Dédicace à Epona Augusta. — *C. I. L.*, III, 5176.

— 114. Au même endroit. Dédicace à Jupiter, à Epona et à la divinité topique *Celeia sancta*. — *C. I. L.*, III, 5192.

— 115. *Wiedenau* près Marbourg, au nord de Gratz. Dédicace à Epona Augusta. — *C. I. L.*, III, 5312.

Transylvanie. — 116. *Alsó-Ilosva*, à 40 kilomètres au nord-nord-est de Klausenburg, localité où se trouvait une garnison romaine. Dédicace à Epona par le préfet de cavalerie d'une *aile* de Tongriens. — *C. I. L.*, III, 788.

117. *Karslburg*, à 60 kilomètres au nord de Klausenburg. Dédicace d'un légat propréteur, *Eponae reginae sanctae*. — *C. I. L.*, III, 7750.

118. *Varhély*, au sud-ouest de la Transylvanie. Dédicace d'un centurion de la IV^e^ légion, *exercitator equitum singularium*, aux Eponae et aux Campestres, *Eponab(us) et Campestrib(us)*. C'est le seul texte où il soit question de plusieurs divinités du nom d'Epona, formant un groupe comme les *Campestres* et les *Suleviae*. — *C. I. L.*, III, 7904; Villefosse, *Bulletin de la Société des Antiquaires*, 1891, p. 86.

H. SERBIE

119. On signale une inscription *Epone* gravée au fond d'une patère d'argent faisant partie d'un trésor découvert au mont *Rudnik*, dont l'emplacement exact m'est inconnu. — *C. I. L.*, III, 6332 *a*.

Sur ces trente-huit inscriptions, il y en a vingt, c'est-à-dire plus de la moitié, qui émanent certainement de soldats. Epona est associée 13 fois à Mars, 1 fois à Mars Camulus (111), 1 fois à Mars Segomo (88), 8 fois à Hercule (91, 92, 97-101, 107), 11 fois à Silvain (91, 92-101), 13 fois aux *Campestres* (82, 92-101,

Distribution des monuments relatifs à Epona.

102, 118), 8 fois aux *Suleviae* (92, 93, 94, 97-101), 11 fois à un génie local (85, 86, 92-99, 101), 1 fois à la divinité indigène *Celeia sancta* (114). Elle est qualifiée cinq fois d'*Augusta* (107, 110, 112, 113, 115)[1] et une fois de *regina sancta* (117). Enfin,

1. Je crois qu'*Epona Augusta* est Epona assimilée à l'impératrice régnante. Epona est représentée, sous les traits d'une impératrice, dans le beau groupe de Loisia (n° 15).

une fois seulement, il est question des *Eponae* au pluriel (118).

La *géographie* de ces inscriptions peut induire en erreur, car, pour ne citer qu'un exemple, la présence à Rome de cavaliers germains ou bataves explique qu'on y ait rencontré beaucoup de dédicaces à Epona, alors qu'on se tromperait si l'on voulait en conclure que le culte de cette déesse fût *romain*[1]. Cette réserve faite, nous croyons devoir donner une carte d'ensemble, où toutes les localités où l'on a découvert des monuments d'Epona, plastiques ou épigraphiques, sont mises en évidence par un point. On comparera cette carte à celle des *Eponae* équestres que nous avons donnée à la fin du chapitre 1er de cette étude. Il en résulte ce fait curieux, que les inscriptions au nom d'Epona sont très rares en Gaule (completement inconnues dans la Narbonnaise, l'Aquitaine, l'Armorique), et fréquentes seulement sur le moyen Rhin et dans la vallée du Danube, alors que les monuments figurés représentant Epona comme écuyère font défaut sur le Danube et que les autres monuments de cette déesse y sont également très rares. En Italie, c'est au nord du Pô que paraissent les seules traces certaines de ce culte qui ne soient pas dues à une importation accidentelle. Cette remarque est d'une singulière conséquence pour les conclusions qu'il nous reste à présenter.

IV

Il serait inutile de résumer les opinions émises par les savants modernes sur les monuments anépigraphes que nous rapportons à Epona et les inscriptions où elle est mentionnée, d'autant plus que tous ces auteurs, sans en excepter les plus récents, n'ont eu à leur disposition que des matériaux incomplets et défectueux. Deux thèses seulement, que nous croyons fausses, méritent d'être examinées ici. Suivant la première, soutenue par Becker, Lin-

1. Voir plus haut l'observation de M. d'Arbois de Jubainville, à propos des nos 92-101.

denschmit et Peter, les figures équestres n'auraient rien de commun avec Epona ; suivant la seconde, qui a pour elle la haute autorité de Corssen, Epona ne serait pas une divinité celtique, mais appartiendrait au vieux fonds religieux de l'Italie.

Personne n'a contesté, surtout depuis la découverte du monument de Naix (n° 63), que la divinité représentée entre deux ou plusieurs chevaux ne fût Epona. Mais on a prétendu que cette désignation ne devait pas s'appliquer aux figures équestres dont les croquis sont réunis au début de ce travail.

Becker est frappé du « caractère matronal » des figures équestres et les appelle *reitende Matronen*[1]. Ces matrones écuyères ne sont pas inconnues à la mythologie germanique du moyen âge : ce sont les *Nachts-oder Pferdemähren*, divinités malfaisantes qui entortillent la crinière des chevaux et les fatiguent pendant la nuit dans des courses folles (*mairae nocturnae*, d'où, suivant Grimm, l'anglais *night-mare*, signifiant cauchemar). Aux Pays-Bas, la légende populaire montre la *Schwarze Grete* sur un cheval blanc, accompagnée de deux esprits tout de blanc habillés. Elle est identique à la *Schwarze Hel*, personnification du monde infernal, qui, en temps de peste, chevauche à travers le monde. Pour Lindenschmit[2], l'écuyère gallo-romaine est la *nordische Diana*, *paganorum dea*, identique à *Abundia* (*Abundantia*), que la mythologie germanique figure comme parcourant le monde à cheval et y répandant ses dons. Il est bien difficile de deviner, à travers l'obscure phraséologie de Lindenschmit, en quoi sa manière de voir diffère de celle de Becker. En tous cas, pour Becker comme pour lui, comme aussi pour Peter qui s'est rangé à leur sentiment[3], les écuyères n'ont rien de commun avec Epona : bienfaisantes ou malfaisantes, ce sont des *fées*.

Un des rares savants allemands qui aient protesté contre le parti-pris de Becker, M. Ihm[4], s'exprime ainsi : « Becker a affirmé

1. *Jahrb. der Alterthumsfr. im Rheinlande*, t. XXVI (1858), p. 91.
2. Lindenschmit, *Alterthümer*, t. II, I, 6, texte.
3. Art. *Epona* dans le *Lexikon der Mythologie* de Roscher.
4. Ihm, *Jahrbücher der Alterthumsfr. im Rheinlande*, t. LXXXIII (1887), p. 55.

que les figures équestres sont des matrones, mais il ne l'a pas prouvé. Il faut d'autant plus regretter que son hypothèse ait trouvé tant d'adhérents. Car il n'y a vraiment aucun fond à faire sur les analogies que présentent la coiffure et le vêtement. En outre, les attributs des divinités équestres font, en partie, complètement défaut aux Matrones. »

A mon avis, pour écarter l'opinion de Becker, il suffit de deux observations. La première, c'est que les fées de la légende *parcourent* le monde : on devrait les trouver figurées soit au galop, soit du moins à une allure rapide. Or, nous avons vu que, parmi les soixante figures d'écuyères, il n'en est guère qu'une seule (n° 17) qui soit représentée au galop, alors que plusieurs montent une jument qui allaite son poulain. Ces derniers monuments prouvent sans réplique qu'il s'agit bien d'une déesse protectrice des chevaux.

La seconde observation part du bas-relief de Bregenz (n° 59). La déesse y est représentée à cheval, entre quatre chevaux qui se pressent autour d'elle. Il y a là, répétons-le, comme un trait d'union entre les figures équestres et celles de notre seconde série, où Epona est environnée de chevaux. Si le nom de la déesse figurait sur le bas-relief à Bregenz, la désignation d'Epona, que nous adoptons sans hésiter pour elle, ne pourrait pas être plus certaine qu'elle ne l'est.

Il suffit presque de signaler, sans la réfuter, la singulière théorie émise en 1887 par M. Christ[1]. Suivant ce savant, Rosmerta est la parèdre de Mercure, Mercure est le dieu du négoce et les Matrones écuyères sont le symbole des affaires du marché. Il pense que *Rosmerta*, à l'origine, signifiait « la terre mère », mais que, par suite de l'analogie du nom avec *hross* (cheval), on l'a représentée chevauchant. L'idée que les écuyères gallo-romaines sont de « bonnes femmes allant au marché » pouvait, à la rigueur, se soutenir en 1853, époque à laquelle G. Boulangé l'exposait dans *L'Austrasie*[2] ; elle ne résiste pas, aujourd'hui, à

1. Christ, *Jahrb. der Alterthumsfr. im Rheinl.*, t. LXXXIV (1887), p. 247.
2. G. Boulangé, *L'Austrasie*, *Revue de Metz*, t. XII (1853), p. 619. Il se

un examen même superficiel de l'ensemble des monuments que nous possédons.

Passons à l'hypothèse de Corssen, que ce savant a résumée lui-même comme il suit[1] :

« Epona est positivement désignée comme une divinité italique et romaine : 1° par le caractère essentiellement romain de son culte : *more Numae* ; 2° par la légende indigène qui fait d'elle la fille de Fulvius Stellus et d'une jument ; 3° par les indications de Fulgentius et de Tertullien, empruntées à Varron et attestant qu'Epona est une des divinités romaines d'ordre inférieur. »

L'argumentation de Corssen, présentée avec une singulière assurance, ne repose que sur des erreurs ou des sophismes. 1° Nous avons déjà vu (75) que les vers de Juvénal, où il est question d'un sacrifice *more Numae* offert par un consul qui jure par Epona, prouve, à qui veut l'entendre, qu'Epona et le rituel de Numa n'avaient rien de commun ; 2° la légende prétendue indigène sur la naissance d'Epona (74) est attestée par un auteur qui peut avoir vécu au IIe siècle avant J.-C. ; elle prouve seulement qu'à cette époque quelques *Graeculi*, écrivant sur des questions italiennes, s'étaient posé la question : De qui la déesse des chevaux était-elle fille? Une réponse n'était pas difficile à imaginer ; 3° Fulgence et Tertullien n'ont pas emprunté à Varron ce qu'ils disent d'Epona (voir plus haut, 77, 81). Varron avait nommé *Bubona*, la déesse des bœufs, mais non *Epona*, bien que le culte de cette dernière existât certainement déjà en Italie à son époque. Mais *Bubona* seule était une vieille divinité latine et Varron, dans ses *Antiquités religieuses*, n'avait à s'occuper que d'elle[2]. Si Corssen avait raison, on ne trouverait pas seulement Epona en Gaule, mais Bubona ; or, il n'existe pas une seule inscription au nom de cette divinité et je ne connais qu'une seule figurine de terre cuite (n° 3 *bis*) qui puisse être désignée par son nom.

demande si ces petits monuments ne « pouvaient servir d'enseignes aux auberges gallo-romaines. »

1. Corssen, *Beitraege zur italischen Sprachkunde*, 1876, p. 132.
2. Augustin., *Civ. Dei*, IV, 24.

Dans le nom même d'Epona, deux caractères trahissent une origine exotique. Le premier est le *p* : les Latins auraient dit *Equona*, là où les Ombriens et les Celtes devaient dire *Epona*. Le second est la quantité de l'*o*, qui est bref, comme on l'a vu par les vers cités de Juvénal (75) et de Prudence (80), tandis que dans *Bellona*, *Pomona*, etc., qui sont des divinités latines, l'*o* est long. Or, précisément, en gaulois, nous savons que l'*o* du suffixe *-ona* était bref :

Matrona non, Gallos Belgasque intersita fines
(Ausone, *Mos.*, 462).
Divona Celtarum lingua, fons addite divis
(Ausone, *Clar. Urb.*, XIV, 32).

Voilà des arguments très précis[1]. Que répond Corssen ? Il existait, dit-il, dans les langues italiques, une forme *epo-* à côté d'*equo-*, à laquelle se rattachent les noms propres *Epius*, *Eppius*, *Epidius*, *Eppilius* et que l'on trouve même en étrusque : *Epia*, *Epnes*, *Epnei*[2]. Mais ces noms ne prouvent rien, car nous ne savons pas s'ils étaient d'origine latine : ils peuvent être ombriens ou osques, ou encore ne pas dériver de la racine *epo-* signifiant « cheval ». Corssen allègue encore les formes *coquina* et *popina*, *columba* et *palumbes* ; mais *popina* et *palumbes* sont probablement des mots osques, que le latin a simplement empruntés[3].

L'objection tirée de la quantité n'embarrasse pas davantage Corssen, qui considère Juvénal et, *a fortiori*, Prudence, comme très capables d'avoir abrégé une syllabe longue pour la commodité du vers. Düntzer, en 1842, avait attribué dubitativement la brièveté de l'*o* dans *Epona* à l'influence de l'accent, mais il ajoutait que ce mot, comme la divinité, était probablement d'origine osque[4].

Ce qui est, en effet, parfaitement admissible, c'est qu'Epona a pu être osque ou ombrienne avant d'être naturalisée latine ;

1. Ils ont été allégués par Zeuss, Pictet, Schleicher, Fick, etc., dont on trouvera les témoignages indiqués dans l'ouvrage cité de Corssen.
2. Corssen, *op. laud.*, p. 127 et *Sprache der Etrusker*, t. II, p. 38, 560.
3. Bréal et Bailly, *Dictionnaire étymologique latin*, p. 48.
4. *Jahrb. der Alterthumsfr. im Rheinlande*, t. I (1842), p. 00.

mais elle était bien d'origine celtique, et les statistiques de monuments que nous avons publiées plus haut prouvent qu'elle est toujours restée plus celtique que latine[1].

Corssen insiste sur le fait que le nom d'Epona s'est rencontré, en épigraphie, là où il y avait des soldats ou des garnisons romaines ; mais il paraît ignorer que ces garnisons étaient recrutées en grande partie dans les provinces et que la cavalerie, notamment, comprenait surtout des soldats non italiens. Du reste, s'il avait pu connaître les inscriptions des *equites singulares*, découvertes à Rome en 1885 (n^os^ 91-102), il n'aurait probablement pas maintenu son opinion, sans quoi il lui eût fallu ajouter que les *Campestres* et les *Suleviae* étaient également des divinités romaines.

La dernière observation de Corssen est bien puérile[2]. Il croit impossible, en principe, que les Romains aient adopté des divinités gauloises : « Aucun peuple moral et pieux, comme l'étaient les anciens Romains, n'emprunte à un ennemi grossier et barbare, qui a brûlé ses maisons et ses temples, le culte de ses divinités. » Ceci impliquerait l'assertion qu'Epona est devenue romaine vers l'époque de la bataille de l'Allia, ce qui est très invraisemblable, et exclurait l'hypothèse, beaucoup plus digne d'attention, suivant laquelle Epona n'a pas été transmise directement par les Celtes aux Romains.

Jordan a supposé[3] que le culte d'Epona s'est répandu en Italie lors des guerres d'Annibal, à la faveur des contingents gaulois de son armée. Il n'y a rien de moins croyable que cela. Les divinités ne s'introduisent pas par la guerre, mais par les relations pacifiques : c'est à la faveur de la *pax romana*, établie à la suite de conquête de César et de la pacification d'Auguste, que le panthéon latin a reçu droit de cité en Gaule. Les plus anciens témoignages du culte d'Epona en Italie (70, 90) ont été recueillis dans

1. On voit aussi qu'il ne reste rien de ces assertions de Corssen (p. 129) : *Wo diese Göttin bezeugt ist, bei den Römern, da soll sie nicht einheimisch sein, und wo sie nicht bezeugt ist, bei den Galliern* (!), *da soll sie auszuholen sein.*
2. Corssen, *op. laud.*, p. 130, 131.
3. *Annali dell' Instit.*, 1872, p. 54.

une région longtemps celtique, au nord du Pô. C'est là que vivaient ces Gaulois, grands éleveurs de bétail, dont parle Varron dans le *De re rustica* (II, 10, 4) : *Galli appositissimi, maxime ad jumenta.* Le latin a emprunté au gaulois plusieurs termes de la profession de roulier, tels que *petorritum* et *raeda*; Plaute parle déjà des chevaux hongres de Gaule, qui se vendaient à très bas prix[1]. C'est par les Gaulois qui soignaient les chevaux et qui les vendaient, maquignons, palefreniers, voituriers, que le culte d'Epona s'est introduit en Italie ; mais, au sud du Pô, nous n'avons pas la moindre trace d'un culte *indigène* de cette déesse ; nous n'en trouvons que des vestiges dus à l'immigration de soldats venus des Gaules. Quant à la date de l'apparition du culte d'Epona au sud des Alpes, il est inutile de chercher à la préciser, parce que les documents nous font entièrement défaut. Tout ce qu'on peut dire, dans l'état actuel de nos connaissances, c'est qu'à l'époque impériale le centre du culte d'Epona n'était certainement pas dans la Cisalpine, mais sur la Haute-Saône, la Moselle et le Rhin moyen. Cela n'est pas une hypothèse, mais ressort avec évidence des cartes que nous avons publiées.

Nous pourrions encore compléter cette étude en dressant la liste des localités dont le nom rappelle celui d'Epona, telles qu'*Eppenich* (près d'Aix-la-Chapelle) et *Appoigny* (Yonne)[2]; mais la forme gallo-romaine, *Eponiacum*, n'atteste pas nécessairement l'existence d'un sanctuaire d'Epona; on peut la rattacher à un nom celtique dont nous connaissons le diminutif *Eponina*, l'épouse héroïque de Julius Sabinus. Nous nous en tiendrons donc, pour rester sur un terrain solide, à la géographie des monuments et des inscriptions d'Epona, persuadés d'ailleurs que ces documents sont assez nombreux et explicites pour que des découvertes ultérieures ne puissent modifier, dans ce qu'elles ont d'essentiel, les conclusions de notre travail.

Salomon Reinach.

1. *Sient viliores gallicis cantheriis* (Plaute, *Aulul.*, III, 5, 21).
2. Le nom d'*Epône*, en Seine-et-Oise, n'a rien de commun avec *Epona*, qui aurait pu seulement donner *Epne*.

ADDITION. — Grâce à l'obligeance de M. Changarnier, conservateur du Musée de Beaune (Côte-d'Or), le Musée de Saint-Germain possède aujourd'hui un moulage de notre n° 7 (l'*Epona* de Meursault), qui n'était encore connu que par la mauvaise gravure de Bigarne. L'étude de ce moulage prouve que le nimbe est contemporain du reste de la sculpture et ne saurait donc être attribué à quelque dévot du moyen âge ; il en est sans doute de même pour le n° 28. Mais la nature de cet ornement est assez difficile à préciser. Dans le bas-relief de Meursault, il présente l'aspect d'un morceau d'étoffe circulaire, sur lequel se détache la tête ; il n'y a toutefois aucun lien apparent entre cette pièce et le reste du vêtement de la déesse, de sorte que l'on peut hésiter à y reconnaître une partie du costume plutôt qu'un symbole. La même difficulté a été soulevée au sujet de bon nombre de sculptures païennes dont la tête paraît ornée d'un nimbe ; il en est souvent question dans le mémoire célèbre de Stephani, *Nimbus und Strahlenkranz in den Werken der alten Kunst,* publié en 1859 dans les *Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg* (vi^e^ série, t. IX). Mais Stephani veut parfois reconnaître des nimbes là où les archéologues cherchent aujourd'hui une autre explication. Ainsi (p. 76 du tirage à part) il dit que les matrones, dans les bas-reliefs de la région du Rhin, sont souvent figurées avec le nimbe, et il allègue à ce propos les monuments publiés dans les *Jahrbücher der Alterthumsfreunde im Rheinlande*, t. XII, pl. 1-3 ; t. XX, pl. 1, 3. M. Ihm, étudiant de nos jours les mêmes bas-reliefs (*Jahrbücher*, t. LXXXIII, p. 39), considère les prétendus nimbes comme des espèces de bonnets, *grosse runde wulstartige Hauben*. Le fait que des divinités païennes ont été figurées avec le nimbe est hors de doute, mais il reste encore beaucoup à faire pour déterminer l'origine de ce symbole et le distinguer de certaines particularités de costume ou de coiffure qui peuvent aisément en suggérer l'idée. Le travail de Stephani devrait être repris et accompagné des illustrations qui lui font défaut.

S. R.

LES

COLLECTIONS DE COSME Ier DE MÉDICIS

(1574)

NOUVELLES RECHERCHES

Dans un mémoire communiqué à l'Académie des inscriptions (séances des 2 juin et 12 juillet 1893, des 15 juin, 13 et 30 juillet 1894), j'ai essayé de reconstituer, d'après des informations nouvelles, l'imposant ensemble des collections d'antiques formées au XVIe siècle par les Médicis[1]. Depuis la publication de mon travail, j'ai pu, grâce à l'obligeance de M. Alarico Carli, me procurer la copie *in extenso* d'un document inédit dont j'avais dû me borner à donner quelques extraits lors de mes précédentes communications. Ce document, rédigé en 1574, et récemment incorporé aux Archives d'État de Florence, après avoir fait partie des Archives de la Maison du Roi, au palais Pitti, contient l'inventaire

1. *Les Collections d'antiques formées par les Médicis au XVIe siècle*. Paris, Klincksieck, 1895. Voy. aussi la *Chronique des Arts* du 2 mars 1895. — Grâce à une obligeante communication de M. le professeur Michaelis, je suis en mesure de compléter sur plusieurs points mes précédentes recherches : la date de 1550 mise en avant par M. Michaelis pour la rédaction du catalogue d'Aldroandi est aujourd'hui définitivement acquise. Elle résulte du témoignage même d'Aldroandi : *Mittheilungen des d. archæologischen Instituts, Rœmische Abtheilung*, t. VI, 1891, p. 250 et suiv. — Un dessin de Heemskerck, signalé par M. Wolters (n° 1414) et par M. Michaelis (*Rœmische Skizzenbücher, Marten van Heemskerck*... I, n° 57), prouve que le *Rémouleur* se trouvait à Rome dès les années 1534-1536. — L'inscription rapportée page 30, note 2, de mon mémoire, comme se trouvant à la Villa Médicis, reparaît, avec quelques variantes, sur une épreuve moderne en bronze d'un *Silène avec l'enfant Bacchus* (Musée des Offices) : elle est ainsi concue :

Pella (sic) *manu pacemq. gero, mox præscius ævi*
Te duce venturi futorum arcana recludam.

des œuvres d'art de toute nature laissées par Cosme Ier († 1574) : statues et tableaux, pierres gravées et tapisseries, armes, bijoux, meubles et curiosités. C'est un registre de 80 pages, portant le nº 87 du fonds de la « Guardaroba », et donnant, salle par salle, l'indication, trop sommaire malheureusement, du contenu du palais Pitti et du Palais vieux.

Jetons tout d'abord un coup d'œil sur la topographie même des monuments qui abritaient tant de richesses. Le rédacteur de l'inventaire passe tour à tour en revue la première salle du palais Pitti, la grande salle, une salle décorée de frises à figures et à armes, le passage qui conduit à l'avant-dernière pièce, du côté du jeu de paume, la chambre à coucher de Cosme, la chapelle, la salle à côté de la chapelle, la salle des figures où se trouvent trente-cinq sculptures, la « stanza della Credenza », la salle du rez-de-chaussée où se tenait Cosme.

Au Palais vieux, les objets étaient, les uns enfermés dans des armoires, les uns exposés sur les murs. On y remarquait l'inestimable trésor des Médicis : des cristaux de roche, des gemmes, des joyaux; une série très riche de sculptures antiques ou modernes; des livres. Je signalerai, parmi les salles, dont toutes ne sont pas très nettement désignées, la salle des armes et arquebuses, la salle de l'horloge, affectée plus spécialement aux tapisseries, la salle du crocodile, ainsi nommée parce qu'elle renfermait un crocodile empaillé, les salles nouvelles de la duchesse Éléonore, les salles nouvelles du cardinal de Médicis, la chambre d'Ulysse, la salle des Deux-Cents [1].

1. Comme on ne saurait trop préciser, quand il s'agit de monuments d'une telle importance, je reproduirai ci-dessous les désignations de ces salles telles que les donne le texte original.

Palais Pitti. — « Nella 1ª stanza de' Pitti. — Sala grande de' Pitti. — Stanza di là dalla sala dove sotto il palco sono fregi intorno intorno di figure et arme. — Nell'andito che va alla penultima stanza, che volge inverso il corridore overo il giuoco della palla. — Stanza accanto a quella dove dormiva il Gran Duca buona memoria, nell' armadio che teneva il barbiere. — Nella cappella de' Pitti. — Nella stanza accanto alla cappella. — Nella sala delle figure. — Stanza della Credenza de' Pitti. — Stanza a' Pitti nella prima camera terrena dove stava il Gran Duca bona memoria. »

Palais vieux. — « Palazzo vecchio. Prima stanza di sotto. — 1ª Stanza sotto

L'inventaire rédigé à la mort de Cosme Ier offre, malgré ses lacunes, un avantage sur les registres d'entrées et de sorties : dans ceux-ci les indications de dates sont souvent des plus vagues et laissent parfois une marge de dix ou quinze ans. La mention faite de tel ou tel objet dans notre inventaire nous prouve au contraire que cet objet était entré dans les collections médicéennes avant la mort de Cosme Ier, c'est-à-dire avant 1574.

A côté des antiques, dont on trouvera plus loin la liste, l'inventaire de 1574 enregistre un certain nombre de sculptures modernes, de tableaux, de dessins, de tapisseries, de livres, d'objets mobiliers ou de curiosités de toute sorte : coffrets, horloges, boussoles, mappemondes, échiquiers, pièces d'orfèvrerie et bijoux, armes, vases en pierres dures, etc. Quelque incomplète ou quelque sommaire que soit cette liste, je crois utile d'en donner ici un extrait, du moins pour les ouvrages accompagnés d'un nom d'auteur. Ces indications sont à rapprocher de celles que j'ai publiées dans la *Chronique des Arts* (1895, p. 72-73).

Dans la section de la sculpture, je relèverai les articles suivants :

Une tête de bronze sans buste, à l'antique, par Donatello.

gli argenti. — Stanza 2a di sotto dov'è una finestra di ferro inginocchiato. — ...Stanza dove sono gli armari de' libri. — Andito che entra alle stanze di sotto soprafatte e su per le scale che vanno dalla sala dell'orologio alle dette tre stanze di sotto. — Per la scala. — Andito subito che s'esce della stanza dell' orologio. — Stanza di sopratetto che si dice la stanza dell' arme et archibusi. — Stanza dell' horiuolo. — Nella prima stanza del canto della stanza del Cuccodrillo. — Stanza terza detta la sala del Coccodrillo. — Stanza prima in su detta sala che colla finestra risponde in su l'ortaccio. — Robe della soffitta nella quale si va dall' andito sopradetto. — Stanza degli archibusi a tetto basso acanto alla stanza de corsaletti et è sopra il coccodrillo. — Nella stanza del terrazino dinanzi alle dette stanze. — Robe nello stanzino che è nel sopradetto terrazino che non ha lume se non dal tetto et dal terrazino. — Statue di marmo in sul corridore che va al terrazino. — Nella stanza prima principale della Guardaroba dove è la mostra per la quale si passa alla stanza dell' Horologio. — In uno armario della prima stanza principale. — Robe nelle stanze nuove dove sta la signora dogna Leonora. — Robe nelle stanze nuove dove habita il cardinale. — Nella sala dell'horologio. — Nella camera d'Ulisse. — Nella stanza della contessa di Bagno et delle Dame. — Nelle stanze delle balie della Principessa. — Nelle stanze del cardle Illme de' Medici. — Nella sala de' 200. — Nella stanza del Gran Duca dove stanno li staffieri in guardia. — Nella stanza dove dorme il signor Pandolfo che va nella stanza delle statue. »

Une Vierge en marbre en bas-relief, « che viene da Donato ».

Le *Crucifix* de marbre de Cellini, exposé dans la chapelle du palais Pitti.

La *Résurrection du Christ*, en bas-relief, avec un ornement (un cadre?) en noyer, de Vincenzo (Danti) de Pérouse.

Dix têtes en bas-relief, en porphyre, incrustées(?) dans de la serpentine (« teste no dieci di basso rilievo di porfido commesse in un serpentino »), par Francesco del Talda.

Une grande sphère avec un « ornamento » de noyer, par le Tasso.

Un « braccio » de marbre surnommé, « il visco » et portant la signature Francesco da San Gallo.

Le tableau de bronze, long de 3 brasses, haut de 1 brasse un tiers, avec des figures en bas-relief, fait penser à la *Bataille mythologique* de Bertoldo, au Bargello (fol. 64 v°). Ce bas-relief n'est pas à confondre avec un autre plus petit (fol. 67 v°), qui ne mesure qu'une brasse et demie.

L'inventaire des peintures ne donne que rarement le nom des artistes, et encore, plus d'une de ces attributions est-elle des plus hypothétiques. Je me bornerai à relever, parmi les tableaux ou dessins susceptibles d'être identifiés, les articles suivants :

Un tableau avec un cadre de bois, « alla misura di Filippo di ser Brunellesco. »

Un tableau de *Saint Jean*, de la main de Léonard de Vinci.

Un portrait de *Cosme Ier armé*, par Bronzino.

Le *Jules II* sur toile, de Raphaël.

Le portrait de *Lucrèce Tornabuoni*, de Ghirlandajo.

Le portrait de *Jean de Médicis*, par le Titien.

Le *Grand-Duc François de Médicis*, par Bernardo Buontalenti.

Un petit tableau de *Cléopâtre*, de la main de Michel-Ange (« quadretto n° uno a uso di sphera di nocie »).

Une *Furie* du même (« quadretto simile di una Furia di mano del detto »). Dans un autre document (1553-1558), ce tableau (la *Méduse*?) est attribué à Léonard de Vinci. (Voy. la *Chronique des Arts*, 1895, p. 73.) A rapprocher de ce tableau le portrait d'une femme, ayant la tête entourée de serpents (« con acconciatura in capo piena di serpi »).

Trois têtes dessinées par Michel-Ange (« quadro di nocie a uso di spera con tre teste disegnate di mano di Michel Agnolo) ».

Un portrait d'une « Zingana », par le même (« quadro a uso di spera n° uno col retratto della Zingana di mano di Michel Agnolo »).

Pour un autre dessin de Michel-Ange, le sujet n'est pas indiqué (« quadretto n° uno di disegno in carta di Michelagnole divino, con sua cornice di nocie. »)

La série iconographique, contenant entre autres les portraits

de Romulus, d'Annibal, ceux des sultans, puis de Castruccio, de Pippo Spano, etc., comprend bien certainement les copies exécutées à Côme, dans le musée de Paul Jove, par Cristoforo dell' Altissimo. L'inventaire enregistre en bloc 238 portraits de même dimension, placés dans la « stanza dello Horiuolo », au Palais vieux, non compris ceux qui étaient dispersés partout.

L'inventaire de 1574 est particulièrement précieux pour l'histoire des tapisseries faisant partie du garde-meuble des Médicis. Il complète sur beaucoup de points les documents publiés, soit par M. Conti dans ses *Ricerche storiche sull'arte degli Arazzi in Firenze* (Florence, 1875), soit par moi, dans mon *Histoire de la Tapisserie en Italie* (Paris, Dalloz, 1878-1884, p. 94-96). Je dois cependant faire observer qu'il ne contient qu'une partie des tentures que nous savons de source certaine avoir appartenu dès cette époque aux souverains de la Toscane.

Voici la liste des pièces principales :

L'*Histoire du roi Cyrus l'Ancien*, composée des sept pièces, dont quatre tentures et trois dessus de porte. Cette suite semble être identique à celle qui fut exécutée sur les cartons du Stradan (cf. Conti, *Ricerche storiche sull'arte degli Arazzi in Firenze*; Florence, 1875, p. 53).

L'*Histoire de David*, en dix pièces, dont six tentures, un lambrequin de cheminée et trois dessus de porte. Cf. Conti, p. 52, 55.

L'*Histoire d'Ulysse*, en six pièces (Conti, p. 52).

L'*Histoire des Sabines*, en huit pièces, dont six tentures et deux dessus de porte.

L'*Histoire de Cyrus le Jeune*, en six pièces.

La *Vie de l'homme*, en quatorze pièces, dont douze tentures et deux dessus de porte. (D'après le Stradan : Conti, p. 51.)

L'*Histoire de Jean de Médicis*, en cinq pièces (*Histoire de la Tapisserie en Italie*, p. 95).

La *Toscane*, en une pièce.

La *Guerre de Sienne*, en six pièces (Conti, p. 54).

L'*Histoire de Laurent de Médicis le Magnifique*, en sept pièces (*Histoire de la Tapisserie en Italie*, p. 95).

Trois dessus de porte avec les armes des Médicis et celles de l'Autriche.

Soixante tapisseries aux armes du duc Alexandre de Médicis.

L'*Ecce homo*, en une pièce (*Histoire de la Tapisserie en Italie*, p. 94).

Une *Pietà*, en or, argent et soie; de 3 brasses et demie carrées (*ibid.*, p. 94).

L'*Histoire de Joseph*, destinée à la salle des Deux-Cents, en vingt-une pièces (cf. Conti, p. 12, 15, 48, 49; *Histoire de la Tapisserie en Italie*, p. 94).

L'*Histoire d'Assuérus*, en quatre pièces (Conti, p. 52).

L'*Histoire de Cybèle*, en douze pièces.

L'*Histoire de Jupiter*, en huit pièces, dont six tapisseries et deux dessus de porte.

La *Chasse à l'ours*, en quatre pièces (Conti, p. 53).

L'*Histoire d'Adam et d'Ève*, en sept pièces (Conti, p. 38, 39, 57 ; *Histoire de la Tapisserie en Italie*, p. 94).

L'*Histoire de Cérès*, en sept pièces, dont un dessus de porte. De nombreuses portières.

Une *Vierge*, de petite dimension.

L'*Histoire de Saturne*, en trois pièces (Conti, p. 50).

L'*Histoire de Tobie*, en six pièces (*Histoire de la Tapisserie en Italie*, p. 94. — M. Conti ne mentionne qu'une *Histoire de Tobie* exécutée au XVIIe siècle).

Les *Quatre Saisons*, en quatre pièces de petite dimension ; or et soie (ici encore, M. Conti ne mentionne qu'une réplique du XVIIe siècle).

Un *Saint Jean*.

L'*Histoire* « *della Gualdrada* », en trois pièces.

L'*Histoire du pape Clément VII*, en six pièces (Conti, p. 54 ; *Histoire de la Tapisserie en Italie*, p. 25).

Parmi les œuvres diverses, je citerai, comme pouvant intéresser les numismates, quatre coins de fer pour frapper des médailles de Laurent de Médicis et de Cosme l'Ancien, avec leurs revers.

LISTE DES ANTIQUES CONSERVÉES AU PALAIS PITTI ET AU PALAIS VIEUX

Inventario delle robe della guardaroba di sopra già del Gran Duca Cosimo felice memoria et oggi del Sig. Gran Duca Francesco de' Medici prese in consegna dal cavalier Gori, cominciato questo di tre di giugno 1574 a laude et hore (honore) de Dio benedetto.

E prima del Palazzo Pitti a dì 4 di giugno preso da me Giovanbatista da Cerveto, guardaroba maggiore del Gran Duca Francesco [1].

PALAIS PITTI

Nella stanza accanto alla Cappella.

Testa una grande di marmo bianco d'altezza braccio uno 1/2 in circa (fol. 9).

1. Par suite du laconisme de l'inventaire de 1574, il est difficile d'identifier les objets qu'il décrit, parfois même de décider s'ils sont antiques ou modernes. J'ai donc dû prendre le parti de livrer à la publicité, sans commentaire, toutes les mentions qui semblent se rapporter à des œuvres d'art antiques. Ces mentions portent sur environ 80 statues, statuettes ou torses, et sur environ 150 bustes, presque tous en marbre. Les bronzes, si nombreux dès lors dans les collections des Médicis, ne figurent qu'accidentellement dans notre inventaire.

Cupido di paragone, anzi uno *Ercole*, lungo braccio uno 1/2 in circa, posto in pezo de pietra dov' è scolpito uno leone et detto Ercole ha l'ali (fol. 9 v°).

Nella sala delle figure.

Figure di marmo n° trentacinque tra figure humane et d'animali, parte appiccate insieme, et parte di per se spiccate et sole (fol. 9 v°)[1].

Stanza della credenza de' Pitti.

Sciopone (sic) in statua una di bronzo d'altezza braccia tre in circa, in basa di marmo.

Stanza a' Pitti nella prima camera terrena dove stava il Gran Duca bona memoria.

Teste due di bronzo di *Scipione* sopra due porte in detta stanza (fol. 11 v°).

PALAIS VIEUX

Palazzo Vecchio. Prima stanza di sotto. Robe nell' armario da noi segnato, n° XI.

Statua di *Minerva* d'avorio n° una, con sua lancia et scudo, in una cassetta di legno di nocie (fol. 19).

Segue la roba nell' armario n° XXII.

Vaso uno d'oro massiccio a l'antica, per manico uno *Ercole*, pesò libbre tre, once quattro, denari dua, in sua cassa di quoio pulita (fol. 23 v°).

Cose appicate in alto alle mura et sopra li armari della sopradetta stanza (1ª stanza sotto gli argenti).

Seguitano le teste et vasi di marmo et d'alabastro (fol. 28 v°-29 v°).

Testa una di marmo piccola d'una *Sabina*.

Testa una di marmo d'uno *Scipione giovane*.

Testa n° una d'uno giovane ignudo dalle poppe in su.

Testa di marmo con suo busto alta col suo piede quasi uno braccio et 1/8.

Testa grande et grossa senza busto di *Adriano imperatore*, gli manca un pezo di naso in sulla mano ritta.

Testa una di marmo senza busto di una femina trovata nell' Elba.

Puttino uno di marmo che è uno *Amore* con una mano di donna che gli tira e capelli.

Testa di marmo con busto de *Giulio Cesare*[2].

Testa una di marmo senza busto di *Socrate*.

Testa grande d'una donna grande trovata nell' Elba.

Testa una di marmo con busto senza nome piccola.

Testa n° una di marmo senza busto et collo del macigno romano.

Testa n° una col busto d'uno *Baccho* piccolo.

Testa n° una di marmo con il busto et manto all' antico.

1. Ce sont évidemment les sculptures décrites par Vasari comme se trouvant dans « la sala del Palazzo de' Pitti » (voy. mon mémoire, p. 23-24, 80-82). Dans l'intervalle compris entre la publication du travail de Vasari (1568) et la mort de Cosme 1er (1574), la série a été augmentée d'une demi-douzaine de morceaux.
2. Voyez, sur ce buste, les p. 20 et 57 de mon mémoire.

Testa n° una di marmo piccola con il busto.
Teste n° una col busto et manto all' antico d'*Ottaviano Augusto* giovane.
Testa n° una di marmo col busto et marmo all' antico d'uno putto.
Testa n° una di marmo col busto moderno et manto all'antico d'altezza braccio 1 1/8.
Testa n° una di marmo piccola d'uno *Bacco* n° uno.
Testa n° una di marmo senza busto piccola.
Testa di marmo n° una senza busto, antica.
Testa una piccola di marmo d'una *Cleopatra*.
Testa una di marmo senza busto antica.
Figuretta n° una di marmo d'uno *Ercole* colle mani legate di dietro.
Testa una di marmo col busto moderno d'una *Cleopatra*.
Testa n° una di bronzo d'*Antinovo* senza busto.
Testa di marmo n° una antica con il busto moderno.
Testa n° una di marmo antico d'uno putto.
Testa n° una di marmo con il busto d'una *Sabina* piccola.
Testa n° due di *Giove* con vasi in capo.
Figura di marmo di braccio 1 1/4 d'una *Venere*.
Putto n° uno di marmo d'uno *Amore che dorme*, di bassorilievo.
Testa di marmo n° una di basso rilievo di *Galba* con ornamento di nocie.

Robe che sono per la stanza dove sono gli armari de' libri, et sono fuora delli armari parte in terra et parte su per li armari et parte appiccate al muro, come sono i quadri di pittura...

Marmi.

Testolina di marmo d'uno putto antico senza naso[1].
Figura di marmo d'*Ercole*, di braccio uno, che ha uno bastone et uno leone in mano.
Figura n° una d'*Ercole che strangola uno leone*, di braccio uno in circa.
Statuette di marmo n° due di 2/3 di braccio, l'una che si pensa siano a similitudine di quelle sono in Roma a Monte Cavallo che tengano uno cavallo in mano[2].
Figurette n° due appicate insieme que osculant invicem.
Testa n° una antica di donna, gli manca un pezo di dietro.
Figuretta una di 0/2 braccio che sta chinata con uno *Cupido che scherza*.
Figuretta n° una a sedere di terra cotta, che è uno che si cava uno stecco del piede[3].
Testa n° una di uno *Fauno*, antica.
Torso n° uno di bronzo grande al naturale.
Figuretta n° uno di 0/2 braccio di uno *Ercole* che s'appoggia in su uno bastone.
Medaglia n° una di marmo di basso rilievo dentrovi una testa di donna.

1. Voyez mon mémoire, p. 57.
2. Ce sont probablement des réductions modernes d'après les *Dioscures* du Quirinal.
3. Le *Tireur d'épine*.

Esculapii di marmo n° due di 0/3 di braccio.
Testolina di marmo piccola con barba.
Quadretto n° uno di basso rilievo con ornamento di nocie con una testa di donna di marmo.
Testa n° una col busto di marmo et peduccio all' antico et morione.
Testa n° una di donna antica di marmo.
Testa n° una antica ricciuta da huomo di marmo.
Vasetti n° due di terra coloriti nero e giallo con figure sgraffiate.
Vaso di legno colorito che v'è una figura che lo reggie.
Testa n° una di donna di marmo antica.
Testa n° una di marmo di donna antica.
Testa n° una di fanciullo antica.
Testa n° una grande al naturale d'huomo, di marmo antica.
Testolina n° una antica di donna.
Testa n° una di donna di marmo, antica.
Piede n° uno di marmo antico.
Testa di marmo antica con un poco di busto n° una.
Testolina piccola antica n° una.
Testa n° una di marmo d'*Agrippa*.
Testa piccola di marmo, antica, tutta consumata.
Mano di marmo antica che tiene una maza.
Testa n° una a uso di maschera di marmo antica.
Testolina antica di marmo con barba [1].
Piede di marmo n° uno antico.
Mano di marmo antica n° una.
Testolina d'uno *Fauno* con petto di marmo piccola.
Tondo uno di 1/3 di braccio in circa, di marmo dentrovi una testa d'uno giovane con celata in capo.
Testa n° una di marmo d'un giovane, antica.
Testa n° una di marmo antico con du' ale in capo.
Figuretta n° una si giudica di donna ignuda, non ha capo ne braccia.
Figuretta n° una di marmo a sedere in mezo a due leoni.
Figuretta n° una di marmo che pare vestita di veli.
Figuretta n° una di marmo a diacere senza capo e senza braccia.
Testolina n° una di marmo con il busto et peduccio d'una donna.
Testolina n° una simile d'uno huomo.
Termine n° uno con le corne d'uno braccio in circa con la barba.
Testa n° una piccola di marmo d'uno putto che ride.
Testa n° una con la barba [2].
Testa di bronzo una di donna rotta e consumata.
Satiri due di bronzo appiccati insieme.
Medaglie di bronzo in una borsa di quoio n° centoquattordici di piu sorte.

1. Voyez mon mémoire, p. 58.
2. *Ibid.*, p. 57.

Figura n° una ignuda rotta, che ha il capo spiccato et uno piede et le braccia spiccate.

Cavallo n° uno di marmo senza gambe et capo spaccato con uno pezo d'uomo a cavallo.

Testoline piccine di marmo n° tre d'altezza 1/10 di braccio in circa.

Testa n° una di marmo da donna al naturale con acconciatura bella in capo [1].

Testa n° una di marmo d'uno *Vecchio grasso.*

Testa n° una con busto et peduccio di donna.

Testa n° una di bronzo con il busto et peduccio di marmo.

Testa n° una di marmo con il busto et peduccio d'uno giovane.

Testa n° una di marmo di donna al naturale.

Testa n° una di marmo d'uno *Nerone.*

Argenti in casse che sono nella stanza detta.

Medaglie di bronzo n° cinque, tre piccole e due maggiori (fol. 42).

Armario n° 3.

Quadro di marmo n° uno di basso rilievo con uno *Ganimede rapito da un' aquila* (fol. 43).

Statue et pitture che sono nell' andito che entra alle stanze di sotto sopra fatte et super le scale che vanno dalla sala dell'orologio alle dette tre stanze di sotto (fol. 45).

Figura n° una di donna di marmo a diacere, di braccio uno in circa, senza braccia e gambe.

Testa n° una d'uomo sul peduccio di marmo.

Testa n° una di marmo antica, di giovane.

Figura n° una di marmo di femina che ha due teste et in mano una serpe.

Figuretta di braccio uno et 1/3 senza capo, e senza braccia, di marmo.

Figura n° uno simile di profiro (*sic*).

Pecorina n° uno di marmo appiccata con essa una gamba d'huomo.

Pezo n° uno di marmo piccolo che sono due gambe da ginocchio in giu.

Pezo n° uno di torso di marmo.

Stanza di sopratetto che si dice la stanza dell' arme et archibusi (fol. 47).

Torsi di marmo n° cinque fra maschi e femine.

Teste di marmo n° cinque che quattro d'uomo et una di donna!

Figura n° una diacere senza capo e senza braccia.

Putti piccini di marmo di basso rilievo n° due che reggono un trofeo, rotti [2].

Stanza del horiuolo. Palchetto I (fol. 48 v°).

Testa n° una con busto di marmo da huomo alta braccio uno.

Teste piccole di marmo n° cinque che una di bassorilievo.

Stanza dell'oriuolo, armario n° 9, palco n° 2 (fol. 52 v°).

Teste di marmo n° sei, che quattro d'huomo, e due di donna, sono antiche.

Robe nello stanzino che è nel sopra detto terrazino che non ha lume se non dal tetto et dal terrazino (fol. 66).

1. Voyez mon mémoire, p. 57.
2. *Ibid.*, p. 20, 57.

Statua di bronzo che gli manca uno braccio alta braccia due 1/2 in circa.

Statua di marmo d'uno *Bacco* alta braccia dua in circa.

Quadro uno di basso rilievo di marmo bianco di braccio uno 1/2 che vi sono dentro otto figure et si pensa sia la *Storia di Diana*.

Statue di marmo in sul corridore che va al terrazino (fol. 68).

Teste di marmo con loro busti n° trenta distese in terra per tutta la lunghezza del corridore.

Teste n° due di marmo senza busto.

Teste di basso rilievo con visi grandi n° due.

Torsi di marmo n° due.

Nella stanza prima principale della Guardaroba dove è la mostra per la quale si passa alla stanza dell' Horologio a di 19 giugno (1574) (fol. 69).

Testa d'uno bambino di marmo con busto.

Testa n° una di donna di marmo con busto.

Testa n° una d'huomo con busto di marmo.

Testa n° una di terra cotta con busto e zazera.

Testa n° una con busto d'huomo di marmo.

Testolina n° una di marmo con poco di busto d' uno putto.

Figura n° una di marmo d'huomo a diacere.

Testa n° una con suo busto d' huomo di marmo.

Testa grande di marmo con suo busto d'huomo.

Testa di marmo con busto d'una donna.

Pezo di fregio di metallo di figure di basso rilievo di lunghezza di braccia due in circa.

Teste di metallo n° tre d'huomo et uno che colla bocca aperta fa una vecchia, in tutto n° tre.

Neptumno n° uno di metallo in su due cavalli di metallo di basso rilievo.

Statua d'uno putto di marmo ch' ha manco una mano.

Cavallo che v' è sopra uno homo di terra cotta.

Testa n° una di marco (? *sic*) con busto di donna.

Testa n° una di marmo con busto d'huomo.

Figura n° una di marmo di donna con busto.

Teste n° due, una di terra et una di marmo, piccina.

Robe nelle stanze nuove dove sta la signora Dogna Leonora (fol. 75).

Teste di marmo n° dua messe sopra una basa di marmo grande con dua viticci di bronzo.

Nella stanza dove dorme il signor Pandolfo che va nella stanza delle statue (fol. 78).

Statue n° due di marmo in su due base, che una è uno *Bacco* et l'altra abozata d'alteza braccia dua 1/4 in circa l'una.

Eugène Müntz.

LA POLYCHROMIE

DANS LA SCULPTURE ANTIQUE

Tout récemment, dans la *Revue des Deux-Mondes*, M. Collignon a publié, sur la polychromie des statues grecques, un article qui, pour plus d'une raison, attire et retient l'attention. L'éloge du célèbre érudit n'est plus à faire, et chacun sait quelle autorité il s'est acquise en ces matières; d'autre part, cette question du coloriage de la sculpture antique est l'une des plus dignes de curiosité que l'histoire de l'art nous présente.

L'opinion de M. Collignon est que, dans tous les temps où l'art grec a fleuri, et même dans la période dite gréco-romaine, l'habitude fut de peindre les statues. Il tient le fait pour établi en ce qui concerne la période primitive, antérieure au temps de Périclès; quant à la période dénommée classique, son idée est que les documents qu'il apporte, interprétés comme il convient, ne permettent pas de douter qu'il en ait été de même.

Nous ne dirons rien de la première partie de la thèse, assise sur des témoignages à peu près incontestables. Il ne paraît pas douteux qu'avant les guerres médiques, la coutume de peindre les statues, qui vraisemblablement n'alla pas sans exception, ne fût généralement répandue. On en a pour preuves, entre autres, les frontons mis au jour sur l'Acropole d'Athènes, les métopes de Sélinonte et les figures de femme d'une époque moins lointaine que le petit Musée de ladite Acropole conserve tout au fond, dans une salle réservée. « *Sculpturae vitam insuflat pictura.* » M. Gérome exposait, ce printemps, au cercle de la rue Boissy-d'Anglas, un tableau sous ce titre, où l'on voyait, dans

une boutique, une femme grecque occupée à peindre des statues. Apparemment, du temps de Pisistrate encore, c'était une opinion généralement reçue. Où la thèse de M. Collignon nous paraît outrer la vérité et dépasser les faits établis, c'est quand elle étend pareillement cette coutume à l'époque classique.

M. Collignon l'appuie en même temps de textes pris dans les auteurs anciens, et d'exemples tirés des monuments. Les textes sont curieux sans être toujours neufs, les exemples sont d'importance sans être toujours concluants. Notre auteur a fini par les textes, ce qui va nous autoriser, puisque aussi bien les présentes lignes prennent un air de réfutation, à les examiner d'abord, car, quoi qu'on dise, ils font l'argument principal. Les témoignages écrits ont cet avantage de préjuger en quelques mots la question et de la trancher en général.

*
* *

M. Collignon cite les comptes de Délos, publiés par M. Homolle.

A la date de 246, il est fait mention de feuilles d'or fournies pour dorer un carquois de marbre appartenant à une statue d'Artémis. Ailleurs nous trouvons le compte d'un personnage chargé de peindre à l'encaustique (ἐγκαῦσαι) une statue d'Aphrodite [1]. Dans les incriptions réunies par Loewy concernant les sculpteurs grecs, on trouve l'inscription funéraire d'un sculpteur mentionné avec la qualité de « sculpteur peintre à l'encaustique » (ἀγαλματοποιὸς ἐγκαυστής) [2]. Ce sont trois textes intéressants que nous allons examiner.

Touchant le premier texte, nous croyons qu'il convient de faire une réserve importante. C'est à savoir que la dorure de quelques accessoires n'est aucunement la polychromie. On sait de reste que certaines parties délicates, malaisément taillées dans le marbre, furent, chez les anciens aussi bien que chez les

1. *Bulletin de Correspondance hellénique*, année 1890, p. 499.
2. *Inschriften griechischer Bildhauer*, n° 551.

modernes, faites en bronze et rajustées. Qu'on les ait peintes en blanc pour les raccorder au marbre, ou dorées pour plus de magnificence, il n'y a pas là de polychromie; mais que cette dorure ait été appliquée là même où il n'y avait pas de bronze et sur les accessoires de marbre, soit pour fournir un rappel nécessaire, là où quelque bronze doré brillait déjà dans la statue, soit pour toute autre raison, la chose n'a rien en soi qui puisse servir à la thèse qu'on nous présente.

Les deux autres textes prouvent davantage. Les mots ἐγκαίειν, en effet, ἐγκαυστής ne peuvent avoir ici de sens que celui que donne M. Collignon. Il en ressort fort clairement qu'à Délos et ailleurs on fabriquait des statues peintes.

Nous disons « *des* statues », car ces textes ne prouvent pas qu'on ait peint toutes les statues. Il s'agit en effet de savoir de quel mérite étaient les statues qu'on peignait, et si les vrais artistes pratiquaient cet usage. Il y a de nos jours des peintres de statues : la statuaire religieuse, entre autres, fournit aux artisans de ce genre une incessante occupation. Plus tard, dans des comptes de paroisse, on pourra trouver plus d'une mention de figures de saints « décorées », c'est le terme ; on aura tort cependant d'en conclure que la polychromie ait été une pratique constante de nos sculpteurs. Cette habitude de peindre les statues se rattache fort directement à la polychromie du moyen âge, comme c'est notre opinion que le coloriage qui se pratiquait encore durant la période classique chez les anciens conservait, chez certaine espèce d'artistes, la primitive polychromie.

On ignore trop généralement que durant les trois derniers siècles, la statuaire peinte n'a cessé d'être en vogue. Ce n'est pas, à vrai dire, dans les églises de Paris qu'il faut chercher, où les restaurateurs plus encore que la Révolution ont apporté trop de bouleversement, mais la province et les campagnes fournissent en nombre considérable des échantillons de cette plastique bariolée qui, sous le règne non seulement de François Ier et de Henri II, mais de Louis XIII, de Louis XIV, de Louis XV, ne cessa point de servir au culte et à d'autres usages

encore [1]. Pierre ou bois, les exemples abondent, et j'ajoute qu'en dépit d'une certaine hâte et de la grossièreté du ciseau, ces vieux ouvrages sont infiniment supérieurs aux plâtres peints du quartier Saint-Sulpice. Quelques-uns parfois ne sont pas loin d'être des œuvres d'art véritables.

Supposons maintenant que La Bruyère par manière de comparaison ait écrit dans son livre : « Un homme qui peindrait des statues, etc. »; serait-on autorisé à conclure que les sculpteurs du règne de Louis XIV, Puget, Girardon et Coysevox pratiquaient la polychromie? M. Collignon produit pourtant à l'appui de ses conclusions un pareil texte de Platon : « Si nous étions à peindre des statues, et qu'on vînt nous reprocher de ne pas employer pour les plus belles parties du corps, les couleurs les plus magnifiques, etc. » — « La statuaire grecque, ajoute notre auteur, est dans tout son éclat lorsque Platon écrit ces lignes. » Sans doute, et je demande, encore que nos sculpteurs ne soient point dans l'usage de peindre leurs figures, qui empêcherait un contemporain de tenir un pareil langage, puisque d'ailleurs il est constant qu'il y a, de nos jours, des gens qui peignent des statues. M. Collignon convient lui-même que le sculpteur cité par Loewy est « fort obscur ». Il s'appelait Aphrodisios. Il le traite même non pas de sculpteur mais de « fabricant de statues ». Je n'aurais pas risqué cette traduction du mot ἀγαλματοποιός, car je ne crois pas que ce terme ait marqué pour les Grecs une profession moins relevée que celui de πλάστης ou d'ἀνδριαντοποιός [2], dont ils se servaient encore. Quant à l'auteur de l'Aphrodite de Délos, il n'est même pas nommé dans le compte, mais seulement le donateur, comme nous voyons dans nos pièces d'archives que, pour des ouvrages trop médiocres, le nom de l'ouvrier ne paraît

1. Les enseignes peintes se rencontraient à chaque pas dans nos rues, et la sculpture de ces morceaux est très loin d'être méprisable. Voyez, entre autres, le *Rémouleur* au coin de la rue des Nonnains-d'Hyères et de la rue de l'Hôtel-de-Ville.

2. Il semble que les mots ἀγαλματοποιός et ἀνδριαντοποιός marquent des espèces de πλάστης; le second s'appliquant à ceux qui font des statues d'hommes, le premier, des statues de dieux.

point. « La statue d'Aphrodite, est-il dit, que Stésilas a consacrée. » Il faut avoir considéré quelques-uns de ces petits marbres offerts en vœu par des particuliers, pour concevoir dans quelle médiocrité cette industrie pieuse s'entretenait.

Mais M. Collignon ne s'en tient pas là. Dans son argumentation fort serrée, il n'avait garde d'oublier des textes qui mettent en cause des sculpteurs de renom. C'est, comme nous avons dit, le point délicat. Il en a deux seulement de cette sorte, un de Pline et un de Lucien.

Celui de Pline, fort anciennement connu, a fait de nos jours une fortune qui nous paraît peu méritée. Le voici : « Ce peintre-là est Nicias, dont Praxitèle, à qui l'on demandait lesquels de ses ouvrages de marbre il estimait le plus, répondait : Ceux auxquels Nicias a mis la main [1]. » D'où l'on conclut que Nicias *décorait* les marbres de Praxitèle. Et il est vrai que le nom de Praxitèle donnerait à ce témoignage une importance capitale, si le nom de Pline n'avait d'ailleurs de quoi le déconsidérer.

Il ne faut pas oublier que Pline, en ce qui concerne les beaux-arts, se place tout juste au même rang que la foule des compilateurs sans jugement qui, tant Latins que Grecs, ont entassé sur diverses matières, des témoignages qu'ils n'entendaient point. Ce ne sont pas des erreurs seulement, ni même des contradictions, mais de véritables non-sens que l'on relève par tout son livre. Il serait long d'en produire ici des exemples, trop concluants; qu'il nous suffise du présent texte. Faut-il entendre que si Praxitèle eût fait une très belle figure à laquelle Nicias n'eût point travaillé et une autre moins bonne à laquelle Nicias eût mis la main, il eût pourtant préféré cette dernière? Cette explication serait absurde. Ou ne remettait-il à Nicias que les œuvres dont il était le plus content? Ce n'est pas là ce que la forme même de la réponse paraît signifier. Mais la suite est encore plus étonnante : « *Tantum circumlitioni ejus tribuebat* — Tant il estimait l'enduit de Nicias. » Ainsi Praxitèle employait un peintre à vernir

1. Pline, XXXV, 39.

ses statues, et ce vernis avait à ses yeux tant de prix qu'il préférait à toutes les autres celles de ses statues qui s'en trouvaient parées! De quelles incertaines traditions, de quels propos vains ou mal entendus Pline a-t-il forgé cette histoire, non moins incompréhensible que tant d'autres qu'il rapporte?

Le plus court serait de n'en tenir nul compte, mais si l'on veut pourtant y trouver quelque sens et en tirer quelque profit, je demande ce que l'on voit là-dedans qui touche à la polychromie. Est-ce parce qu'il est question d'un peintre et qu'un peintre ne saurait être employé qu'à peindre? Mais Pline lui-même interdit cette interprétation en limitant, sans équivoque possible, le service que rendait Nicias à Praxitèle à cette seule *circumlitio*, où il n'y a nulle idée de peinture, mais seulement d'enduit, de vernis, de *patine*, si l'on veut. Cette patine n'est point de la couleur, mais un ton général donné au marbre. Les sculpteurs d'aujourd'hui, qui ne sont point polychromistes, usent volontiers pourtant d'un pareil artifice. C'est d'eau-forte aujourd'hui qu'on se sert ordinairement pour le marbre, comme on emploie l'huile pour le plâtre.

M. Collignon reconnaît lui-même que la *circumlitio* de Pline est la même chose que les Grecs appelaient κόσμησις et que les comptes de Délos nous définissent fort exactement comme l'application d'une mixture de nitre, d'huile, de cire et d'un certain parfum. Ces documents mentionnent jusqu'à l'éponge et au linge qui servait à l'étendre. C'en est assez pour faire entendre que la polychromie n'a rien à voir non plus avec les mots de κοσμεῖν, ἐπικοσμεῖν, κοσμητής qui se rencontrent çà et là dans tous ces textes.

Venons maintenant au témoignage de Lucien, le dernier que nous ayons à examiner. Laissons parler M. Collignon : « Pour réaliser un type de beauté parfaite, deux amateurs, Lykinos et Polystratos, empruntent aux statues grecques les plus célèbres, tous les traits de la description. » L'auteur énumère ces statues, œuvres des sculpteurs les plus célèbres. « Mais ce n'est pas tout; Polystratos réclame un nouvel élément de beauté. Lequel? — Ce

n'est pas le moins intéressant, mon cher ami, à moins que le coloris propre à chaque partie ne te paraisse contribuer en rien à la beauté, notre ouvrage court grand risque de pécher par le point essentiel[1]. Et les deux causeurs partagent entre les peintres les plus illustres de l'antiquité grecque le soin d'appliquer cette polychromie idéale. » D'où M. Collignon conclut qu' « au second siècle de notre ère, les plus fins connaisseurs considèrent la polychromie comme le complément indispensable de la sculpture. »

Le témoignage serait d'importance si le sens du dialogue était tel qu'on nous le rapporte. Mais ce rapport n'est pas exact. Il suffit de dire sur quoi s'engage la conversation entre Polystrate et Lycinus pour faire tout d'un coup tomber cette preuve.

La figure composée par ces deux personnages est le portrait d'une femme réelle que Lycinus a vue et dont Polystrate exige la description afin d'être à même de la reconnaître. Cette femme est si belle que Lycinus se déclare incapable de la peindre et qu'il appelle à l'aide les plus grands artistes alors connus. Des ouvrages de chacun d'eux il tire quelque trait de ressemblance à la personne qu'il veut représenter : on conçoit de reste qu'après la forme de son visage et de son corps, il faille encore fournir la couleur des cheveux, des yeux, du visage. Mais ces couleurs même sont si belles qu'il faut se reporter aux ouvrages des grands peintres pour en faire concevoir la splendeur. Il ne s'agit donc point, comme dit M. Collignon, de « réaliser un type de beauté parfaite, » mais de définir une personne donnée, ce qui change entièrement l'affaire. A la fin et sur ce détail, Polystrate la reconnaît pour être la propre maîtresse de l'empereur. Il a commencé par demander un portrait de la personne quant à la forme (ὁπως ἂν τῆς γραμμῆς ἔχῃ) ; satisfait là-dessus, il demande de quelles couleurs (χρόα) elle est embellie. Faute de ce point, la description demeurerait incomplète et les plus touchantes grâces du modèle ne seraient point rapportées. Ce n'est point être polychromiste

1. Lucien, XXXIX, Εἰκόνες.

que de penser que le feu des yeux, la couleur des cheveux, l'éclat du teint sont la plus belle parure d'une femme.

Une pareille méprise se laisse d'autant moins concevoir qu'après avoir énuméré les peintres, Lycinus en vient à celui qu'il appelle le plus grand d'entre eux, τὸν ἄριστον τῶν γραφέων : c'est Homère. Sur quoi notre homme emprunte de nouveaux traits à Homère, puis à Pindare par surcroît. Serions-nous donc fondés à conclure qu' « au IIe siècle de notre ère, les plus fins connaisseurs considéraient la poésie, tant épique que lyrique, comme le complément indispensable de la sculpture »?

Le texte de Lucien ne prouve rien. Mais si l'on veut qu'il prouve quelque chose, il prouvera au moins que de toutes les statues signalées par Lycinus pas une, ni la Vénus de Cnide, œuvre de Praxitèle, ni celle des Jardins d'Athènes sculptée par Alcamène, ni la Sosandre de Calamis, ni la Pallas de Lemnos qu'on devait à Phidias, ni l'Amazone du même sculpteur n'étaient peintes, puisqu'après avoir composé de toutes ces statues une figure, il reste à faire venir les peintres pour y ajouter le coloris.

*
* *

Au reste, combien d'autres statues ne furent pas davantage polychromées, quoique Lycinus n'en parle pas! Le pire écueil de la thèse est justement le chapitre des exemples.

Car ce n'est pas assez d'avoir des faits, il faut que ces faits emportent la preuve de ce qu'on cherche. Pour juger sainement cette question de la polychromie antique, il n'est pas inutile d'envisager, comme nous avons déjà fait, la pratique de ces derniers siècles.

On imagine qu'en ces temps-là artistes et amateurs ignoraient tout à fait la statuaire peinte et qu'ils en eussent détesté l'usage : c'est une erreur. Sans parler du mélange des marbres et de la variété produite par l'emploi de matières différentes, qui n'est pas, à proprement parler, de ce sujet, on rencontre çà et là des exemples de fort belles statues de cette époque coloriées au pin-

ceau. L'abbaye de Saint-Riquier conserve un crucifix de la main de Girardon, grand comme nature et peint du haut en bas, et cette polychromie remonte, comme la sculpture, au temps de Louis XIV. L'Ésope de Legros et l'Amour de Tuby, placés jadis à l'entrée du Labyrinthe de Versailles, aujourd'hui dans le bosquet de l'Arc de triomphe, sont coloriés des pieds à la tête. Mais ces exemples ne font pas que la sculpture sous Louis XIV ait été généralement polychrome. La peinture des statues, loin d'être en soi un art barbare comme quelques superstitieux d'une antiquité mal connue ont voulu, à la fin du siècle dernier, le faire croire, est au contraire un art très délicat fait pour tenter par exception les plus habiles. L'admirable buste de cire du Musée de Lille, ouvrage italien du XVI^e^ siècle, nous montre quels résultats exquis on peut obtenir par ce mélange. Le défaut de ces ouvrages est plutôt dans ce qu'ils ont de trop adouci, de trop flatteur pour l'œil, la sculpture étant chose, de soi, plus majestueuse et plus sévère. Quand donc M. Collignon rapporterait de ses savantes excursions dans l'antiquité un petit nombre de ces œuvres rares, délassement de quelques grands artistes, il n'aurait point encore établi sa thèse, puisque dans deux mille ans d'ici, on aurait autant de preuves d'affirmer que la sculpture moderne fut polychrome, ce qui n'est pas vrai.

En matière de textes, ce qu'il nous eût fallu, ce serait quelque passage de Pausanias décrivant comme chose ordinaire et commune, le coloris de plusieurs marbres de Polyclète, d'Alcamène, de Phidias; ce seraient quelques maximes relevées par Pline à l'usage des descendants des Parrhasius et des Apelle dont c'eût été la coutume et une partie de la profession de décorer de pareils chefs-d'œuvre. En matière d'exemples, ce qu'il faudrait c'est une collection de pièces du premier rang où des vestiges incontestables de coloris attestassent une entière polychromie.

M. Collignon croit relever sur la chevelure de l'admirable Hermès de Praxitèle à Olympie quelques traces de brun rouge. Quand encore cette chevelure eût été frottée d'une telle couleur, de même qu'il est constant que la sandale fut dorée, où notre

auteur prend-il le droit de le repeindre tout entier en imagination, alors qu'il est impossible de retrouver sur aucune autre partie du marbre le moindre reste de peinture ? Il me paraîtrait assez probable, vu le mouvement du bras rompu, de supposer que le dieu tenait de la main droite et présentait de loin un pampre de bronze doré à l'enfant Bacchus qu'il porte sur le bras gauche et que l'or des sandales servait de rappel à cette dorure.

La belle statue d'Auguste qui se voit dans le *Bras Neuf* au Vatican porte assez de traces de couleur pour supposer qu'elle fut polychromée : mettons que c'en est un exemple. Au Mausolée d'Halicarnasse plusieurs figures semblent avoir été peintes, mais il est à remarquer pourtant que le superbe Mausole, pièce principale du monument, l'un des plus beaux morceaux du Musée Britannique, n'offre aucune prise à de pareilles conjectures. Quant aux frontons du temple de Jupiter à Olympie, c'est un exemple qui ne préjuge rien, par la raison que ces frontons sont encore tout près de l'époque primitive et, quoique dans le fait contemporains de Phidias, d'un archaïsme à frapper tous les yeux. Le Péloponnèse apparemment se trouvait en retard sur l'Attique et raisonnablement cet art se rattache à l'époque précédente.

Mais le point auquel M. Collignon semble attacher le plus d'importance, ce sont les sarcophages trouvés dans la nécropole royale de Sidon. Nulle part on n'avait vu encore de polychromie mieux conservée : tout y est peint et de couleurs fort vives. Du reste, il est constant que ces sarcophages sont de la plus belle époque classique.

A cette instance nous ne répondrons que par deux questions. La fabrication des sarcophages engage-t-elle l'art tout entier, et quand les Grecs eussent été dans l'usage de peindre leurs tombeaux, cela permet-il de conclure qu'ils auraient peint tous leurs bas-reliefs et toutes leurs statues ? Davantage, la sculpture des tombeaux qu'on présente est-elle de nature à nous faire croire qu'on a polychromé là les productions d'un grand artiste ? et lequel ? Ces bas-reliefs sont bons, mais non point excellents, et

ni le sarcophage des Pleureuses, ni celui qu'on appelle d'Alexandre ne méritent en somme d'autre éloge sinon qu'on trouve en eux des échantillons bien venus d'une époque heureuse et d'une bonne pratique courante. Quel raisonnement pourra valablement conclure de ces morceaux-là aux célèbres antiques dont le nom est dans toutes les bouches et l'image dans toutes les mémoires?

Car voilà l'étrange de cette thèse. On veut placer sur le même pied, à l'égard de la polychromie, l'époque primitive et la classique. Or la polychromie primitive est attestée par une foule de pièces, tandis que parmi les œuvres classiques, bien autrement nombreuses, on ne trouve à produire qu'une quantité d'exemples vraiment infime. Que l'on compte pour chaque musée d'Europe les quelques morceaux de cette époque où l'on retrouve de la peinture, et dans ce peuple de statues antiques qui emplissent les galeries de sculpture et toutes les glyptothèques du monde civilisé, les œuvres propres à confirmer la thèse de M. Collignon. Sur un millier de statues et de bustes que renferme le Louvre, on en trouve dans ce cas trois ou quatre[1]. Et c'est d'ailleurs un fait que ni les frontons de Phidias, ni la frise des Panathénées au Parthénon, ni les Caryatides du temple d'Érecthée, ni les bas-reliefs de la Victoire Aptère, ni les frontons d'Épidaure, ni la Gigantomachie de Pergame, ni le Taureau, ni l'Hercule Farnèse, ni la Vénus de Médicis, ni celle du Capitole, ni le Faune Barberini, ni le Faune Borghèse, ni l'Apoxyoménos du Vatican, ni le Torse du Belvédère, ni l'Hercule Commode, n'ont jamais fourni le moindre prétexte d'une restauration polychrome. Quand on tira de terre la Vénus de Milo et plus tard la Victoire de Samothrace, on n'y trouva de trace de peinture d'aucune sorte. Mais, dit-on, il y a à Constantinople un sarcophage très bien sculpté, long de trois mètres trente[2] et entièrement peint. Que prétend-on que

1. Citons nommément le Faune de Vienne, la Pallas de Vellétri, une Tête de déesse, n° 576 du Catalogue Fröhner.

2. C'est la mesure donnée par M. Th. Reinach dans son article des *Sarcophages de Sidon au Musée de Constantinople*, *Gazette des Beaux-Arts*, année 1892.

pèse ce témoignage? La précédente énumération pourrait être cinq fois plus longue et ne renfermer encore que des chefs-d'œuvre, des ouvrages de tout temps fameux, les seuls justement dont il importe de décider, les seuls, s'ils eussent été polychromés, qui fussent capables d'établir ce trait unique et extraordinaire qu'on prétend attacher à la sculpture antique.

L. Dimier.

SUR

LES SUBDIVISIONS DE L'HEURE

DANS L'ANTIQUITÉ

1. Dans un article sur *La coudée astronomique*[1], j'ai déjà eu l'occasion de rappeler, après Letronne[2], l'existence d'une antique division du cercle en 720 parties égales, transmise des Chaldéens aux astrologues grecs.

Jusqu'à ces derniers temps, on ignorait en fait le nom grec donné à l'unité engendrée par cette division. Car, si Manilius emploie le terme de *stadium*[3], il est clair, malgré l'origine grecque du mot, qu'un poète latin, en pareille matière, n'est pas une autorité suffisante; au lieu de transcrire exactement l'expression technique, il a certainement pu en choisir une autre plus commode ou plus euphonique. Comment Manilius aurait pu être conduit à dire métaphoriquement *stadium*, nous le savons de reste par un passage du grammairien Achille (Tatius). D'après ce dernier[4], les Chaldéens auraient comparé la marche (apparente) du soleil à celle d'un homme, pour laquelle ils comptaient normalement 30 stades (un parasange) à l'heure. Si donc le stade humain est l'espace moyen parcouru par un marcheur ordinaire en 1/30e d'heure ou en 2 minutes, on pouvait appeler *stade* du soleil l'espace moyen (rapporté à l'équateur) parcouru pendant le même temps par l'astre dans son mouvement diurne. Or puisque le cercle entier est accompli en 24 heures, cet espace moyen

1. *Revue archéologique*, 1886.
2. *Journal des Savants*, 1817, p. 740 et suiv.
3. *Astronomicon*, III, 274 :(« Nunc, age, quot stadiis et quanto tempore surgunt Sidera... ») et plus loin dans le même livre.
4. *Uranologion* de Petau, 137 D.

sera précisément 1/720e du cercle (sensiblement le diamètre même du soleil).

Mais loin d'employer lui-même le mot στάδιον pour désigner cette subdivision, Achille se sert du terme vague ὅρος, qu'il semble au reste rapporter plus spécialement au temps de 1/30e d'heure[1] et qu'on a traduit, à tort, je crois, par *limite* (de la course du soleil). Le sens est plutôt que ce temps, pendant lequel le soleil décrit un arc de l'équateur égal à son diamètre, est pris pour terme de comparaison fixe dans la définition de la vitesse de marche.

2. Il n'est donc nullement confirmé que le terme de στάδιον ait été technique dans l'astrologie grecque pour désigner la 720e partie du cercle, à l'époque où cette division était encore en usage[2]. L'emploi d'une expression tout à fait différente, στιγμὴ κύκλου (*punctum circuli*), vient en tout cas de nous être révélé par une inscription du IIe ou du Ier siècle avant notre ère, récemment trouvée dans l'île de Rhodes et publiée par M. Hiller von Gaertringen[3]; on y lit, en effet, à l'avant dernière ligne :

Ο ΚΥΚΛΟΣ Μ̊ Τ Ξ ΣΤΙΓΜΩΝ Θ Ψ Κ,

et la στιγμή semble bien en effet être employée comme subdivision du cercle pour l'expression fractionnaire d'un des nombres de l'inscription.

La seule difficulté réside dans l'interprétation de l'idéogramme Θ qui apparaît après le mot στιγμῶν et devant le nombre ψκ' (720), fait dont il n'y a pas, je crois, d'autre exemple dans l'épigraphie grecque, mais qu'on ne doit pas trouver étrange dans une inscription de cette nature. On a proposé de lire ἡλίου; je crois préférable d'interpréter κύκλου, puisque l'idéogramme est le symbole bien connu du cercle dans les manuscrits grecs.

1. *L. c.* : εἰς λ' ὅρους μερίζουσιν, ὥστε τὸ λοv μέρος τῆς ὥρας τῆς ἐν τῇ ἰσημερινῇ ἡμέρᾳ ὅρον λέγεσθαι τοῦ δρόμου τοῦ ἡλίου.

2. Les astrologues postérieurs à Manilius n'emploient plus que la division en 360e.

3. *Inscriptiones graecae insularum maris Aegei*, fasc. 1, n° 913. — Voir, dans la *Revue des Études grecques* (1895), l'article sur *L'inscription astronomique de Keskinto*, où j'ai raconté le déchiffrement de cet important document.

Mais, dans tous les cas, on se demandera la raison de l'addition de ce symbole. L'explication est, je crois, assez simple. Lorsqu'au commencement du IIe siècle avant notre ère, les Grecs adoptent les divisions sexagésimales des Chaldéens, Hypsiclès, dans son Ἀναφορικός, distingue avec soin la μοῖρα τοπική, 360e partie de la circonférence du zodiaque, et la μοῖρα χρονική, 360e partie du jour de 24 heures ou nychthémère; cette distinction ne subsiste plus dans les écrits postérieurs, une fois qu'il est bien admis en principe que, sauf indication contraire, la μοῖρα est le 360e de l'unité supérieure. Mais, sur l'inscription, nous ne pouvons nous étonner de lire στιγμὴ κύκλου, par opposition à στιγμὴ χρόνου (*punctum temporis*), expression déjà passée dans le langage ordinaire à cette époque, tandis que la division du cercle en 720 στιγμαί n'a jamais été réellement courante et que déjà, sans doute, elle était primée par la division en 360 μοῖραι[1].

3. La distinction peut avoir été d'autant plus nécessaire que, très probablement, la στιγμὴ χρόνου, entendue dans le sens d'un intervalle de temps très petit, mais déterminé, ne représentait pas réellement la 720e partie du jour de 24 heures (c'est-à-dire 2 de nos minutes), ne correspondait donc pas de fait à la στιγμὴ κύκλου de l'inscription. C'est ce que je me propose en particulier d'établir et d'expliquer dans cet article.

L'ancienneté de l'expression στιγμὴ χρόνου chez les Grecs est suffisamment attestée par ce fait que Démétrius de Phalère (Plutarque, *Consol. ad Apollon.*, 104 B), au sujet de vers d'Euripide, disait que, pour exprimer la rapidité des révolutions de la fortune, le poète n'aurait pas dû parler d'un jour, mais d'un *point de temps*. Il est essentiel de remarquer que cette expression, copiée plus tard par les Romains et classique chez eux, n'est jamais prise dans le sens précis d'instant mathématique ; la στιγμή n'est nullement le τὸ ἐνεστός ou le τὸ νῦν, l'indivisible du temps; c'est un petit intervalle qui, à la vérité, dans le langage ordinaire, est

1. Comme l'indique par exemple ce fait de l'abréviation de μοιρῶν en M̊ sur l'inscription; si d'un autre côté κύκλου n'a pas été écrit en toutes lettres après στιγμῶν, il est aisé de se rendre compte que c'est faute de place.

considéré comme indéterminé, mais auquel on a pu donner abusivement le nom technique d'un intervalle déterminé, comme quand nous disons couramment : « J'en ai pour une minute. »

Sur l'origine de l'expression, on ne peut d'ailleurs avoir de doute. La minute est pour nous une division sur un cadran où marchent des aiguilles ; pour les anciens, il faut penser au πόλος ou cadran solaire. Il n'y avait pas en général, entre les lignes horaires, d'autres lignes en indiquant les subdivisions ; mais sur la route suivie par l'ombre de l'extrémité du style entre deux lignes horaires, on imaginait naturellement une suite de petites marques contiguës (στιγμαί) ; et la στιγμὴ χρόνου correspond au temps que l'ombre du style reste sur l'une de ces marques. Il faut d'autant moins penser à des points mathématiques qu'à cause du diamètre du soleil, l'ombre du style elle-même, accompagnée de pénombre, n'est nullement un indivisible.

Toute la question est de savoir si, pour cette subdivision de l'heure, on procédait d'une façon systématique et régulière. Le défaut absolu de témoignages anciens à cet égard doit faire penser qu'en tous cas les divisions qu'ont pu imaginer les techniciens (astrologues ou autres) ne sont jamais devenues d'un usage courant. Il y a toutefois un indice sérieux que celles que nous rencontrons dans les documents du moyen âge reposent sur une tradition vraiment ancienne ; cet indice est que la première division de l'heure est faite en 5 parties ; c'est dire que le jour naturel de 12 heures se trouve subdivisé en 60 de ces parties. Il y a évidemment là une division chaldéenne dont l'usage en Grèce doit remonter aux premiers temps de l'introduction du cadran solaire ; car plus tard c'est le nychthémère que les astronomes divisent régulièrement en 60 πρῶτα λεπτά.

4. Les documents auxquels je viens de faire allusion sont au nombre de trois. Le plus ancien est un texte latin, bien connu, des *Gromatici veteres* (Lachmann, p. 374) ; il a été tiré d'un manuscrit, le *Gudianus*, du IX^e^ ou du X^e^ siècle, et fait partie d'*Excerpta de mensuris* en grande partie extraits d'Isidore.

« Hora constat ex V punctis, X minutis, XV partibus, XL mo-

mentis, LX ostentis. Hora autem diei secundum solis cursum V punctos habet, juxta lunam IIII[1]. »

Les deux autres textes sont grecs et inédits : le premier consiste en une note écrite d'une main du XIV^e^ siècle au verso du second feuillet de garde du ms. Supplément grec n° 387, de la Bibliothèque nationale (écrit vers 1302). Le commencement de ce texte est malheureusement entaché d'erreurs évidentes par des confusions qu'il est plus facile qu'intéressant de débrouiller[2] ; la fin seule est valable :

καὶ ἔχει ἡ ὥρα λεπτὰ ε, στιγμὰς κ, μοίρας ιε, ροπὰς μ, ἐνδείξεις ξ, ἄτομα ,βυ[ξ].

Le second texte se trouve au f° 26 recto du manuscrit de Turin Cl. VI, 21, manuscrit qui est catalogué par Pasini (n° 238) comme du XVI^e^ siècle, mais que je crois plutôt du milieu du XV^e^ siècle, et qui, en tout cas, n'est pas d'une écriture italienne :

Ὁ χρόνος ἔχει νυχθήμερα τξε καὶ δον καὶ ὥρας ,ηψξς, λεπτὰ μυριάδας δ καὶ ,γωλ, καὶ στιγμὰς μυριάδας ιζ καὶ ,ετκ, καὶ ροπὰς μυριάδας σι καὶ ,γωμ. Ὁ δὲ χρόνος τελεῖται εἰς μῆνας ιβ καὶ ἑβδομάδας νβ· περιττεύει δὲ νυχθήμερον ἓν καὶ τέταρτον· ἕκαστον δὲ τῶν νυχθημέρων ἔχει ὥρας κδ· ἑκάστη δὲ ὥρα λεπτὰ ε· ἕκαστον δὲ λεπτὸν στιγμὰς δ· ἑκάστη δὲ στιγμὴ ἔχει ροπὰς ιβ· ροπή ἐστι τὸ μῦσαι καὶ ἀναβλέψαι[3].

1. Cette dernière phrase, qui prouve précisément que la division en quarts d'heure est relativement récente, concorde avec le texte de Denys le Petit (*De Paschal.*, 16) : « Punctus vero unus quarta pars horæ est. » Voici l'explication qu'on en peut donner. Pendant le jour, le temps se mesure sur le cadran solaire, où la division traditionnelle est de 60 pour les 12 heures, de 5 pour l'heure; pendant la nuit on peut l'estimer par le déplacement de la lune, par rapport aux étoiles. Or ce déplacement moyen peut être compté à 360° pour 30 jours, soit 12 degrés par jour, soit $\frac{1}{2}$ degré ou 12 doigts lunaires par heure; la division indiquée, en partant du diamètre de la lune (12 doigts lunaires) comme terme de comparaison, est donc plutôt en 4 qu'en 5.

2. Voici ce commencement : Ἡ ὥρα τέμνεται εἰς ἄτομον, ἔνδειξιν, ροπήν, μοῖραν, λεπτὸν καὶ στιγμάς· οὕτως. τὰ ξ (?) ἄτομα ποιοῦσι μίαν ἔνδειξιν· αἱ δυώδεκα ἐνδείξεις ποιοῦσι ροπὴν μίαν· αἱ ὀκτὼ ροπαὶ ποιοῦσι μοῖραν μίαν· αἱ ιε μοῖραι ποιοῦσι στιγμήν· αἱ δ στιγμαὶ ποιοῦσι λεπτόν· τὰ δὲ ε λεπτὰ ποιοῦσιν ὥραν μίαν.

3. « L'année comprend 365 jours $\frac{1}{4}$, ce qui fait 8,766 heures, 43,830 *lepta*, 175,320 *points*, 2,103,840 *ictus*. Il y a dans l'année 12 mois ou 52 semaines et en plus 1 jour $\frac{1}{4}$; chaque jour est de 24 heures ; chaque heure de 5 *lepta*;

Voici les divisions de l'heure qu'en déduit de ces trois documents, que je désignerai respectivement par G (Gudianus), P (Parisinus), T (Taurinensis) :

Il y a dans une heure :

		Intervalles de :
5 *puncti* G,	λεπτά P, T,	12 minutes d'heure.
10 *minuta* G,		6 —
15 *partes* G,	μοῖραι P,	4 —
20	στιγμαί P, T,	3 —
40 *momenta* G,	ῥοπαί P,	1 ½ —
60 *ostenta* G,	ἐνδείξεις P.	1 —
240	ῥιπαί T.	15 secondes.
2400	ἄτομα P.	1 ½ —

5. Si la première division de l'heure en 5 parties est ancienne, et si son nom grec λεπτά (minutes) indique bien sa relation avec une division sexagésimale du jour naturel (ce que j'ai dit plus haut), il n'en est pas moins étrange que le 1/5e d'heure ait reçu chez les Latins le nom de *punctus*, qui correspond à celui d'une fraction sensiblement plus petite dans la tradition grecque.

On doit remarquer à cet égard que cette dénomination est certainement d'une époque très basse, car Pline et Apulée opposent le *punctum temporis* au *momentum*, comme étant plus court que ce dernier et semblent le considérer comme la plus petite partie dénommable.

Il n'y a pas d'ailleurs à supposer pour cela que les Romains aient effectivement eu une division en *puncta* plus petits que les στιγμαί grecques. Ce que l'on doit dire, c'est d'une part que la division de l'heure en 5 n'a pu être qu'une division théorique, servant de base aux suivantes, mais trop grande pour se substituer, dans le langage courant, aux fractions habituelles $\frac{2}{3}$, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, etc. ; son nom a donc

chaque *lepton* de 4 *points* ; chaque *point* de 12 *ictus* ; l'*ictus* est le temps de fermer les yeux et de les rouvrir. » Au lieu de ῥοπή, je lis ῥιπὴ (ὀφθαλμῶν) = *temporis ictus*, d'après la définition donnée à la fin du texte. La ῥοπή est au contraire le *momentum* ; mais les mots ῥοπή et ῥιπή sont fréquement pris l'un pour l'autre. — D'après les données admises, les calculs du fragment sont d'ailleurs exacts.

toujours été un mot technique ou savant, jusqu'à ce que, très tard, on lui ait attribué celui de *punctus*. Mais l'expression *punctum temporis*, dans les auteurs classiques. est simplement la transcription du grec στιγμὴ χρόνου; la vraie division latine est le *momentum* (le petit mouvement de l'ombre sur le cadran)[1], tandis que la divison grecque est la στιγμή.

La correspondance des *momenta* de G et des ῥοπαί de P ne doit pas en effet faire illusion. Il est très probable que si l'auteur du texte P a conservé les divisions traditionnelles en Grèce de λεπτά et de στιγμαί, pour le reste, il a fait un emprunt à une source latine. Il a traduit *momentum* par ῥοπή et *ostentum* (l'action de montrer) par ἔνδειξις.

6. En tout cas, après la première division en 5, celles qui suivent n'appartiennent plus à la tradition chaldéenne primitive. Si l'on exclut la division en 15 *partes* ou μοῖραι (les μοῖραι χρονικαί d'Hypsiclès) qui est astronomique[2], et si l'on fait abstraction des deux plus petites subdivisions, que l'on ne trouve chacune que dans une seule source, il reste, pour le partage du λεπτόν primitif, un système essentiellement gréco-romain.

Il y a dans un *lepton* (1/60e du jour naturel):

2 *minuta* G	correspondant à	6	de nos minutes.
4 *puncta* P, T	—	3	—
8 *momenta* G, P	—	1	—
12 *ostenta* G, P	—	1	—

La division en 8 au lieu de celle en 6 (qui aurait donné la correspondance avec la στιγμὴ κύκλου de l'inscription de Keskinto) est caractéristique.

Le nom donné à la plus grande de ces divisions est certainement d'une époque très basse et ne mérite pas une attention particulière. La division en *puncta* (στιγμαί) apparaît, ainsi que je l'ai dit, comme plutôt courante chez les Grecs, celle en *momenta*

1. Si toutefois ce nom ne correspond pas déjà à l'usage de l'horloge à eau.
2. C'est la 360e partie du jour de 24 heures, ou le temps d'ascension d'un degré équatorial.

chez les Romains. La division en *ostenta* (sauf le nom qui fut changé) est au contraire celle qui a triomphé chez les modernes, parce qu'elle redonnait pour l'heure une division sexagésimale ; mais on voit que son origine est différente.

Enfin les ῥιπαί et les ἄτομα peuvent dériver du *punctum* ou στιγμή, subdivisé en 12 et 120 parties. Mais on ne doit voir là que des fantaisies qui n'ont pu correspondre, comme les précédentes divisions, à des mesures susceptibles d'être pratiquement réalisées avec la clepsydre. Il est précisément frappant que la fraction de l'heure dénommée comme indivisible (ἄτομον) soit en réalité encore assez grande, puisqu'elle correspond à peu près au temps de faire deux pas de marche ordinaire. L'impuissance des anciens à apprécier réellement les intervalles de temps très courts est suffisamment attestée par ce fait.

En résumé, je crois avoir établi, d'une façon suffisamment probable, que la première subdivision technique de l'heure temporaire (douzième du jour naturel) a été faite en 5 λεπτά (*minuta*), par une tradition chaldéenne transmise aux Grecs, puis aux Romains. Le reste est plus conjectural, puisque les documents écrits que nous possédons sont d'une époque trop récente pour que l'on puisse affirmer que les subdivisions du *lepton* appartiennent à l'antiquité classique ; elles peuvent avoir été imaginées à une date quelconque, tandis que pour la division de l'heure en 5, il faut nécessairement supposer un emprunt à des traditions essentiellement étrangères au fond gréco-romain.

Cependant, si à la στιγμὴ κύκλου, révélée par l'inscription de Keskinto, a dû correspondre une στιγμὴ χρόνου, ainsi que l'indique l'usage de la langue classique, on ne comprendrait guère que cette dernière désignation, après avoir été appliquée au 30e d'heure, l'ait plus tard été au 20e. Il est plus aisé de supposer que la στιγμὴ χρόνου était le nom technique du 20e d'heure, avant que l'expression correspondante, στιγμὴ κύκλου, ait été employée pour désigner la 720e partie du cercle, division introduite seulement vers le nᵉ siècle avant notre ère.

Paul Tannery.

LES DÉESSES NUES

DANS L'ART ORIENTAL ET DANS L'ART GREC[1]

Les orientalistes et les hellénistes sont d'accord pour admettre que l'Aphrodite grecque est une divinité d'origine orientale. Elle dériverait, en dernière analyse, de la grande déesse à la fois guerrière et lascive de la Chaldée, connue sous les noms divers de Belit, d'Istar, de Zarpanit, de Nana, etc.[2], correspondant aux multiples aspects de sa personnalité divine, et qui serait devenue l'Astarté syrienne avant de franchir la mer pour prendre pied sur le continent d'Europe. Les tendances de l'exégèse, dans notre siècle, ont beau eu se modifier et se contredire, les systèmes de Creuzer, d'Otfried et de Max Müller ont pu s'entre-détruire et s'effrondrer tour à tour, sans que l'origine chaldéenne de l'Aphrodite grecque ait jamais été révoquée sérieusement en doute. Deux savants seulement, Engel en 1841 et Enmann en 1886, ont fait entendre des protestations isolées contre la doctrine reçue[3]. Ils se sont placés, d'ailleurs, sur le terrain de la mythologie pure, de l'analyse des traditions légendaires, et n'ont point abordé celui de l'art plastique qui était étranger à leurs études. Les archéologues ont continué à penser et pensent encore que la déesse Istar a été représentée sans voiles, dans toute l'exubérance d'une sensualité conforme aux caractères de son culte, par les plus an-

1. Mémoire lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres les 29 mars et 6 avril 1895.

2. Cf. Lenormant, *Gazette archéologique*, 1876, p. 60.

3. Engel, *Kypros*, préface; Enmann, *Kypros und der Ursprung des Aphroditekultus*, dans les *Mém. de l'Acad. de Saint-Pétersbourg*, 1886.

ciens artistes de la Babylonie et de la Chaldée; puis, que ces images d'une divinité nue ont été portées vers l'Occident par les relations commerciales et qu'elles ont été imitées en Phénicie, à Chypre, à Troie même, avant de recevoir droit de cité en Grèce, au prix de modifications qui en épuraient à la fois la forme et l'esprit. Ce type de la déesse nue est même devenu, en archéologie, une des marques distinctives des influences chaldéennes; partout où il se rencontre, on croit se trouver en présence d'Istar. Ernest Curtius, en 1865 [1], a émis l'idée que certaine statuette orientale en terre cuite, conservée au Louvre, était le prototype des Vénus de Médicis et du Capitole [2]; seulement, là où l'artiste asiatique avait prêté à la déesse un geste brutal, appelant l'attention sur le double siège de la fécondité, les sculpteurs grecs auraient transformé le caractère de cette attitude au point d'en faire l'expression même de la pudeur. François Lenormant se montra encore plus affirmatif. En 1871 et en 1876 [3], développant un ingénieux paradoxe dû à son père [4], il rappela qu'Artaxerce Mnémon avait institué dans ses états le culte d'Anaïtis, qui serait la Nana babylonienne, à peu près à l'époque où Praxitèle sculptait son Aphrodite pour la ville de Cnide, redevenue, depuis le traité d'Antalcidas, sujette des Perses ; et il ne craignait pas d'affirmer que le chef-d'œuvre du sculpteur athénien n'était qu'une Istar épurée, conforme toutefois aux données générales du type plastique auquel Artaxerce ouvrait alors les temples de son empire. Charles Lenormant avait déjà écrit en 1861 : « En demandant à Praxitèle une Vénus entièrement nue, les Cnidiens obéissaient à une pensée plus asiatique que grecque... C'est ainsi qu'Anaïtis, passant de Sardes jusque dans les villes grecques de

1. *Nuove memorie*, 1865, p. 376 (article écrit en français).

2. « Nous voyons que le geste qui caractérise la Vénus de Médicis et les représentations analogues est très ancien et appartient au culte de l'Orient » (*l. l.*). Cf. le même, *Archaeol. Zeit.*, 1869, p. 62.

3. F. Lenormant, *Commentaire de Bérose*, p. 160 ; *Gazette archéol.*, 1876, p. 15.

4. Ch. Lenormant et de Witte, *Élite des monuments céramogr.*, t. IV, p. 49 (les 134 premières pages de ce volume sont de Lenormant seul; cf. p. III).

l'Asie, devint aisément, et par une curieuse combinaison de circonstances, la Vénus de Praxitèle [1]. »

C'était vraiment pousser les choses trop loin, d'autant plus que rien n'autorise à se figurer l'Anaïtis d'Artaxerce comme une déesse nue. M. Heuzey réagit en 1884, dans le premier volume de son Catalogue des terres cuites du Louvre [2]. Il observa d'abord que la statuette visée en 1865 par M. Curtius et publiée par ce savant en 1869 appartenait à une époque relativement récente [3]; puis, que la plupart des statuettes de femmes nues découvertes en Chaldée n'étaient pas antérieures à la période sassanide et pouvaient avoir subi l'influence de modèles grecs. Quant aux terres cuites analogues recueillies à Chypre, dont le geste est bien celui de l'Aphrodite de Cnide, M. Heuzey remarquait que ce geste n'avait encore été retrouvé dans aucune figurine orientale que l'on puisse considérer avec certitude comme antérieure à la statue grecque [4].

Malgré ces réserves, dont l'influence bienfaisante se retrouve dans la plupart des travaux archéologiques récents, M. Heuzey n'a pas encore renoncé à la doctrine généralement admise, comme le montrent les citations suivantes de son Catalogue : « On ne peut plus douter aujourd'hui, écrivait-il, que l'image d'une déesse nue ne fût familière aux peuples de l'Orient longtemps avant l'époque où Praxitèle osa, le premier entre les sculpteurs grecs, dépouiller complètement Aphrodite de ses vêtements. Le torse d'une grande statue de femme en pierre existe au British Museum... On y a lu le nom d'Assour-bel-Kala, dont le règne est placé vers le commencement du XI[e] siècle. D'un autre côté, rien n'est plus commun que le type d'une déesse nue, portant les deux mains à

1. *Élite, l. l.*

2. L'essai de M. Heuzey sur les terres cuites chaldéennes, lu d'abord à l'Académie le 13 décembre 1879, a reparu en dernier lieu, avec quelques changements, dans *Les origines orientales de l'art*, t. I, p. 1 et suiv., 1891.

3. Heuzey, *Catalogue*, p. 108.

4. *Ibid.*, p. 32, 199. Depuis, M. Ohnefalsch-Richter a dit avoir découvert dans la nécropole chypriote d'Hagia-Paraskevi et envoyé à M. Schaaffhausen de Bonn (aujourd'hui décédé) une figurine en terre cuite incisée qu'il attribue au deuxième millénaire avant J.-C. et dont l'attitude serait celle de la Vénus pudique (*Kypros, die Bibel und Homer*, t. I, p. 277).

sa poitrine, sur toute une série de cylindres babyloniens, qui n'appartiennent pas ordinairement, il est vrai, à l'époque la plus ancienne de cette classe de monuments[1]. » Ces derniers mots renferment un avertissement dont nous aurons lieu de nous souvenir. Quelques pages plus loin, M. Heuzey fait une concession aux théories de Charles Lenormant et d'Ernest Curtius : « Par un miracle de l'art et par une création nouvelle, le geste éhonté des anciennes déesses orientales deviendra, dans l'Aphrodite grecque, l'expression même de la pudeur[2]. »

M. Perrot n'a pas davantage hésité à reconnaître l'origine chaldéenne du type de l'Aphrodite nue : « Si la Grèce l'a fait sienne, écrit-il[3], c'est seulement par la beauté de la forme que l'art a commencé à lui prêter depuis le v^e^ siècle ; son culte et ses attributs ont toujours conservé l'empreinte très profonde des origines asiatiques. »

M. Kroker pensait de même en 1886[4] : « Il est hors de doute que les Babyloniens ont créé le type le plus ancien de la nudité féminine ; des Babyloniens il a passé aux habitants de l'Asie antérieure, aux Européens et même aux Égyptiens. »

Il est inutile de multiplier les citations. Le dernier en date parmi les archéologues qui ont traité de la Vénus pudique, M. Jamot, écrivait en 1894 dans les *Monuments Piot*[5] : « Tout le monde a dit que l'Aphrodite grecque est fille de l'Astarté sémitique... Rien n'est plus vrai si l'on se contente de dire que les Grecs ont emprunté aux cultes de l'Orient l'idée première de leur Aphrodite nue. »

Après ce court exposé historique, je me propose de reprendre la question et de démontrer :

1° Que le type d'une déesse nue est absolument étranger à l'art assyro-babylonien archaïque.

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 36.
2. *Ibid.*, p. 39.
3. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, III, p. 200.
4. Kroker, *Jahrb. des Institt.*, 1886, p. 102.
5. *Monuments Piot*, t. I, p. 156.

2° Que ce type appartient à l'art égéen, c'est-à-dire à celui des peuples, réunis sous la dénomination conventionnelle de pélasgiques, qui ont dominé, entre le XXX^e^ et le X^e^ siècle avant notre ère, sur les côtes et les îles de la mer Égée.

3° Que lorsque le type d'une divinité nue paraît dans une œuvre assyro-babylonienne, on peut être certain qu'il est le résultat d'un emprunt, soit à l'art égéen, soit à l'art syrien qui s'y rattache, soit à l'art hellénique.

4° Que l'art hellénique proprement dit, dont les débuts se placent vers le VIII^e^ siècle, a longtemps évité de représenter la nudité féminine; s'il a commencé à la faire couramment vers le IV^e^ siècle, ce peut être sous l'influence de motifs que l'art égéen, son prédécesseur, avait rendus familiers à l'art syrien et qui s'étaient perpétués dans l'imagerie populaire sur le littoral asiatique de la mer Égée.

I

QUE LA DÉESSE NUE N'EST PAS CHALDÉENNE

Il est toujours difficile de démontrer une proposition négative; je crois cependant qu'on peut rendre très vraisemblable celle que j'ai énoncée.

Parmi le grand nombre de monuments que nous possédons de l'art assyro-babylonien, les seules figures de femmes nues que nous connaissions sont les suivantes :

a) Le torse du Musée Britannique [2], qui porte une inscription votive d'Assour-bil-Kala, fils de Téglathphalasar. C'est par une confusion entre Téglathphalasar I^er^ et Téglathphalasar II que M. Kroker a placé cette statue vers 730 [3]; Assour-bil-Kala régnait vers 1100 avant J.-C. [4].

1. Perrot et Chipiez, t. II, p. 515; Heuzey, *Catal. des terres cuites*, p. 37; Menant, *Annales des rois d'Assyrie*, p. 54.
2. Kroker, *Jahrb. des Instit.*, 1886, p. 102.
3. Sayce, *The ancient empires of the East*, p. 300.
4. Perrot et Chipiez, t. II, fig. 231, 232.

2° Deux fragments de statuettes en ivoire, également au Musée Britannique [1]. Dans celle qui a conservé sa tête, l'influence de l'art égyptien est sensible. Ces statuettes, provenant des fouilles de Koujoundjik, ne sont guère antérieures à l'an 700 ; ce sont probablement des œuvres phéniciennes.

3° Les cylindres où paraît une divinité nue et sur lesquels nous reviendrons avec détail.

4° Beaucoup de figurines en terre cuite et en albâtre, découvertes en Chaldée. M. Heuzey a montré que, loin d'appartenir à une antiquité reculée, elles sont postérieures à la domination perse et, pour la plupart, à la conquête d'Alexandre. Pour le n° 30, il est vrai, de la collection du Louvre, qui représente une femme nue allaitant, M. Heuzey est disposé à revendiquer une origine babylonienne, mais il avertit lui-même que, d'après le témoignage de Delaporte, elle aurait été découverte dans un tombeau postérieur à la conquête macédonienne [2]. On peut ajouter que le type de la femme allaitant ne se trouve jamais sur les cylindres et ne paraît pas chaldéen. Dans les n^{os} 32-63 du Louvre, idoles plates de femmes nues portant les mains à leur poitrine, M. Heuzey, qui les croit d'époque perse, a reconnu l'*action en retour* de l'archaïsme grec. Enfin, il n'hésite pas à considérer comme gréco-babyloniennes, c'est-à-dire comme plus récentes que le IV^{e} siècle, les figures nues, debout ou couchées, qui ont été recueillies aux environs d'Hillah.

Malgré les résultats négatifs auxquels l'a conduit sa pénétrante analyse, M. Heuzey admet, pour les figurines de déesses nues, un prototype oriental très ancien, produit du réalisme indigène et de la singulière licence des cultes nationaux [3]. « De pareilles images, écrit-il [4], sont tout à fait en rapport avec ce que nous savons de l'ancienne religion de la Babylonie et de la Chaldée... Elles répondent très bien à l'idée que les anciens nous ont fait

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 32.
2. Heuzey, *Origines orientales*, gravure à la page 5.
3. Heuzey, *Catalogue*, p. 32.
4. *Ibid.*, p. 37.

concevoir des divinités comme Mylitta, l'Aphrodite assyrienne d'Hérodote, la déesse des prostitutions sacrées de Babylone[1]. »

On peut ne pas accepter, à cet égard, les inférences de M. Heuzey. Le témoignage d'Hérodote sur les prostitutions sacrées de Babylone s'applique au milieu du v^e^ siècle; fût-il de cinq siècles antérieur, il ne s'ensuivrait nullement qu'une déesse honorée de la sorte eût été représentée sans voiles. Les modernes conçoivent difficilement le caractère grave et solennel de pareilles pratiques; il n'en est pas moins certain qu'un culte impur peut être rendu à une image décente. Et puis, si l'on fait abstraction de ce témoignage d'Hérodote, nous n'avons pas le droit de prêter un caractère impudique à l'ancienne religion babylonienne; nous verrons tout à l'heure qu'il n'en existe aucune trace dans les monuments.

M. Heuzey rappelle la diffusion du culte d'Anaïtis, que l'on croit identique à l'Anat babylonienne[2], et paraît admettre que les images nues d'Anaïtis, à l'époque gréco-chaldéenne, impliquent l'existence d'images nues d'Anat. Telle a été, en tous les cas, la pensée de François Lenormant, et c'est pourquoi cet argument doit être discuté. Or, quand même les images nues postérieures au IV^e^ siècle seraient celles d'Anaïtis, elles n'autoriseraient pas à conclure qu'Anaïtis fut représentée nue à une époque plus ancienne, car, en raisonnant de même sur les statuettes grecques en terre cuite de l'époque d'Alexandre, qui représentent Aphrodite, on en arriverait à croire que l'Aphrodite grecque du VI^e^ siècle était nue. En second lieu, un passage de la *Vie d'Artaxercès* par Plutarque[3] semble prouver qu'Anaïtis, à l'époque de ce roi, était figurée sous les traits d'une déesse guerrière et vêtue. Comme, d'autre part, les Grecs identifiaient aussi Anaïtis à Aphrodite[4], il put arriver qu'Anaïtis fut représentée sans voiles sous l'influence de l'art grec postérieur à Alexandre.

1. Heuzey, *Catalogue*, p. 38.
2. Lenormant, *Commentaire de Bérose*, p. 157.
3. Plutarque, *Artax.*, chap. 3. Cf. Menant, *Glyptique orientale*, t. II, p. 170.
4. Hérod., I, 131; cf. Cumont, art. *Anaïtis* dans Pauly-Wissowa.

Si Anaïtis avait été nue dès l'origine, les Grecs n'auraient pas songé à y reconnaître Artémis, divinité qui, même à Éphèse, ne laisse voir que la partie supérieure de son corps.

On allègue encore la légende chaldéenne d'Istar. Dans le poème babylonien qui nous l'a conservée, Gilgamès rappelle à la déesse qu'elle a eu de nombreux amants[1]. Mais un personnage homérique aurait pu en dire autant à Aphrodite, et cependant l'Aphrodite grecque, à l'époque d'Homère, n'était pas figurée comme une déesse nue. Il n'y a donc rien à tirer de là en faveur de la théorie que nous combattons.

De très bons juges ont pensé, en revanche, qu'elle trouvait une confirmation sans équivoque dans le récit de la descente d'Istar aux enfers. Nous croyons, au contraire, que ce récit autorise une conclusion tout opposée.

De quoi s'agit-il, en effet? Après la mort du berger Doumouzi, tué par un sanglier, Istar, qui l'aime, veut descendre aux enfers pour puiser l'eau de la source miraculeuse qui rendra la vie à son amant[2]. Elle se met en chemin, superbement parée; mais ce n'est pas ainsi qu'on peut pénétrer chez les morts. A chaque porte qu'elle franchit, le gardien lui enlève un ornement; à la septième, on lui retire son dernier voile. Arrivée en présence d'Allat, la déesse des enfers, Istar se précipite sur elle pour lui ravir de haute lutte la vie de Doumouzi. Mais Namtar vient au secours d'Allat et inflige à Istar de cruels tourments. Alors la vie s'arrête sur la terre, les sources de la fécondité tarissent et le dieu suprême Ea se décide, pour sauver le monde, à permettre qu'Istar retourne à la lumière avec Doumouzi. Dans son ascension, elle reprend à chaque porte les habits et les bijoux qu'elle avait abandonnés en traversant les cercles de l'enfer.

Istar, dans cette tradition poétique, n'est donc pas une déesse nue, mais une déesse qu'on a déshabillée. Cette épreuve a été pour

1. Voir la traduction de Jérémias dans le *Lexicon* de Roscher, art. *Izdubar*, p. 790.

2. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, t. I, p. 693, que j'ai suivi presque littéralement.

elle une cruelle humiliation. Qu'on ne dise pas qu'elle est figurée nue en tant que déesse des enfers, car elle ne règne pas aux enfers : elle y lutte, elle y est vaincue, elle y souffre. Dès qu'elle redevient la puissante déesse, rendant la fécondité à la nature que son absence a frappée de mort, elle reprend les vêtements et les parures qu'il lui a fallu quitter. Ce n'est donc pas comme déesse nue qu'elle préside à la vie universelle et, quand on est pénétré de ce récit, on ne se figure pas une image d'Istar sans voiles, même présidant aux prostitutions sacrées.

Cette conclusion est d'ailleurs en parfait accord avec ce que nous apprennent l'art babylonien et l'art assyrien. On a remarqué depuis longtemps que la nudité virile et les emblèmes phalliques, si fréquents en pays cananéens et grecs, sont inconnus en Assyrie et en Chaldée. Pouvons-nous prendre au sérieux l'étrange hypothèse d'après laquelle la nudité virile seule aurait effrayé les Chaldéens? Elle a cependant été soutenue par un savant illustre. Après avoir observé que les monuments assyro-babyloniens n'offrent pas d'images phalliques, Fr. Lenormant écrit[1] : « Sous ce rapport et sous celui de l'absence de la nudité virile, cet art est d'une chasteté exceptionnelle, qu'il ne faut pas trop se hâter, du reste, de rapporter à une haute notion de pureté morale, car il n'a pas la même répugnance pour la représentation de la nudité féminine, du moins comme type hiératique divin, et le κτείς, représenté d'une manière incontestable, est un des emblèmes les plus multipliés sur les cylindres. » Lenormant justifiait cette prétendue anomalie par le rôle prépondérant que la cosmogonie chaldéenne attribuait, dans la génération, à l'élément féminin. Mais, cette faible considération écartée, que reste-t-il pour justifier son opinion? Quelques images d'une divinité nue, toujours la même, sur des cylindres ; un torse du XI^e^ siècle ; de nombreuses statuettes dont pas une seule n'est antérieure aux influences méditerranéennes; enfin, le prétendu κτείς des cylindres. En ce qui concerne ce dernier emblème, que certains ar-

1. F. Lenormant, *Orig. de l'histoire*, t. II, 1, p. 288.

chéologues ont cru reconnaître un peu partout, il est bien permis de se montrer sceptique. Je ne connais pas, pour ma part, un seul exemple où cette désignation s'impose avec rigueur. Et quand même on serait autorisé à dénommer ainsi l'objet qui figure souvent dans le champ des cylindres[1], il faudrait d'abord démontrer que ces cylindres sont fort anciens, puis que la représentation conventionnelle d'un emblème de ce genre équivaut, dans la question qui nous occupe, à celle de divinités toutes nues.

La preuve, du reste, que l'argument du κτείς est sans valeur, c'est que l'auteur du seul travail d'ensemble sur la glyptique orientale, M. Menant, ne l'a même pas allégué. Ce n'est pas, toutefois, que nous puissions accepter davantage ceux qu'il avance. « Constatons surtout, dit-il[2], que les artistes chaldéens représentaient depuis longtemps la femme dans un état de nudité complète. Nous en avons la preuve par des monuments d'une antiquité incontestable, non seulement par les cylindres où nous la voyons ainsi, mais encore par des statuettes en terre cuite et en bronze qu'on rencontre abondamment dans les ruines de la Mésopotamie inférieure. » Or, nous avons déjà écarté le témoignage des terres cuites, et quant aux bronzes dont parle M. Menant, il semble qu'ils soient encore à découvrir. Le seul qu'il allègue à l'appui de son assertion[3] ne représente nullement une femme nue. Il ne reste donc que les cylindres; nous verrons plus loin ce qu'ils nous apprennent.

Deux points sont déjà acquis. Le premier, c'est que l'Istar babylonienne, à en juger par les textes qui la concernent, n'était pas figurée nue. Le second, c'est la rareté des images nues dans les monuments assyro-babyloniens, rareté qui serait inexplicable si la plus grande déesse du panthéon chaldéen avait été représentée ainsi. Nous pensons donc que Fr. Lenormant n'a eu

1. Voir O. Richter, *Kypros, die Bibel und Homer*, p. 150, avec les pl. XXX et LXIX. La désignation d'« œil symbolique » paraît convenir dans la plupart des cas; cf. Babelon, *Gravure en pierres fines*, p. 42.
2. Menant, *Glyptique orientale*, t. I, p. 170.
3. Perrot et Chipiez, t. II, p. 329.

qu'à moitié raison d'écrire[1] : « Ce sentiment de honte de la nudité, si contraire à l'esprit et aux habitudes des Hellènes, était général chez les Orientaux. Nous le trouvons aussi vif chez les Hébreux, chez les Babyloniens et les Assyriens, dont l'art, dans tous les monuments que nous en connaissons, n'offre jamais à nos regards une figure humaine nue, à part le type hiératique[2] de la déesse Zir-banit ou Zarpanit, la génératrice universelle, la déesse de la fécondité prolifique. » L'exception signalée par Lenormant repose, en vérité, sur une pétition de principe : on commence par reconnaître Istar dans quelques figures nues, et l'on part de là pour affirmer que la nudité était le caractère général des images d'Istar. Remarquons encore que Lenormant, dans ce dernier passage, n'allègue plus la présence, sur les cylindres, de l'emblème du κτείς.

II

QUE L'ART ÉGÉEN A REPRÉSENTÉ DES DÉESSES NUES

Si nous voulons découvrir, à une époque antérieure au XI^e^ siècle, des représentations incontestables de la nudité féminine, c'est vers les îles et les côtes de l'Archipel que nous devons diriger notre attention.

Fig. 1. Idole troyenne (plomb).

Schliemann a recueilli, dans la seconde ville d'Hissarlik, qu'il prenait à tort pour la Troie d'Homère, une idole en plomb représentant une femme entièrement nue, les jambes serrées et formant une gaine[3]; sur le milieu du corps est gravée une croix gammée qui, ainsi mise en évidence, ne peut naturellement pas être prise pour un simple motif de décoration. La date approximative de ce curieux objet peut être déduite de la stratigraphie d'Hissarlik. On sait en effet aujour-

1. Fr. Lenormant, *Origines de l'histoire*, t. II, 1, p. 258.
2. On a imprimé « hébraïque »!
3. Perrot et Chipiez, t. VI, fig. 295 ; Schliemann, *Ilios*, éd. all., fig. 226.

d'hui[1] que la ville mycénienne, contemporaine des événements chantés par Homère, n'est pas la seconde, mais la quatrième à partir du roc. La quatrième couche se plaçant ainsi aux environs de l'an 1200, la deuxième doit être de plusieurs siècles antérieure, car la troisième couche, qui est intermédiaire, comprend, suivant M. Doerpfeld, les ruines de plusieurs villages superposés, composés de maisons très simples qui ont plusieurs fois été brûlées et reconstruites. On ne risque donc point de se tromper en considérant la figurine de plomb comme antérieure à l'an 1600 avant l'ère chrétienne ; elle peut être facilement de deux ou trois siècles plus ancienne et remonter même bien au delà de l'an 2000.

A la vue de cette statuette, les archéologues ont naturellement pensé à la grande déesse babylonienne ; mais ils n'ont pas tardé à comprendre que la présence de la croix gammée, qui est complètement inconnue en Assyrie et en Babylonie, créait une difficulté très grave à l'hypothèse d'une importation. A quoi l'on peut ajouter que la même couche archéologique, à Hissarlik, offre de nombreux vases qui affectent l'aspect de femmes nues et des centaines de prétendues fusaïoles décorées de croix gammées, de sorte que l'idole de plomb, malgré son étrangeté, n'est nullement isolée, comme le serait un produit exotique, dans le milieu où Schliemann l'a recueillie.

Fig. 2. — Figure d'un moule à bijoux de Méonie.

En 1883, j'ai rapporté de Smyrne au Musée du Louvre un moule à bijoux en serpentine, découvert en Méonie, où l'on voit juxtaposés deux personnages, dont l'un, le plus grand, qui est une déesse nue, ressemble d'une manière frappante à la figurine d'Hissarlik[2]. Dans le champ sont des ornements tout à fait sem-

1. D'après les dernières fouilles de M. Doerpfeld, dont les conclusions ont été résumées d'abord dans la *Berliner philologische Wochenschrift*, 1893, p. 934. Cf. *Revue archéol.*, 1893, II, p. 352.

2. Je l'ai publié d'abord dans la *Revue archéologique*, 1885, I, p. 54-61.

blables aux prétendues fusaïoles troyennes. M. Sayce, à qui j'avais communiqué, avant de le publier moi-même, un dessin de cet objet, n'hésita pas à l'attribuer à un atelier hittite[1]. Il émit l'opinion que la statuette de plomb était un monument du même art et, à l'appui de son opinion, il signala, d'après M. Ramsay, l'existence de croix gammées ornant le vêtement d'un personnage dans le bas-relief hittite d'Ibriz en Lycaonie. Sur l'origine de ce symbole, M. Sayce se montrait hésitant : « Il faut, disait-il, ou qu'il ait pris naissance en Europe et se soit répandu vers l'est à travers l'Asie Mineure, ou que, partant de la demeure primitive des Hittites, il se soit porté vers l'ouest. La dernière opinion est la plus vraisemblable ; mais, quoi qu'il en soit, la présence de ce symbole dans les parages de la mer Égée implique clairement, pour ces pays, l'existence d'une civilisation antérieure à celle des Phéniciens. »

Une carte, qu'il est facile de dresser, montrant la diffusion de la croix gammée dans le monde connu des anciens, en ne tenant compte que des monuments antérieurs à Alexandre, prouve, au contraire, de la façon la plus évidente, que le centre de rayonnement du symbole qui nous occupe doit être cherché à l'ouest de la Troade[2]. La seule figurine de femme nue qui soit ornée, comme celle d'Hissarlik, d'une croix gammée sur le milieu du corps, est une terre cuite découverte dans un tumulus de Thrace, qui est conservée au Musée d'histoire naturelle de Vienne. C'est un objet extrêmement grossier, dont on ne peut préciser la date, mais dont l'intérêt est encore augmenté, à nos yeux, par les traditions antiques qui font venir les populations phrygiennes de Thrace en Asie[3]. Si les Hittites avaient reçu des Babyloniens

Fig. 3. — Idole de Thrace (terre cuite).

1. Sayce, *apud* Schliemann, *Trója*, p. xxvi.

2. Voir Goblet d'Alviella, *De la croix gammée ou svastika*, Bruxelles, 1889, p. 49 et notre *Mirage oriental*, p. 26.

3. J'ai pris un croquis rapide de cette figurine au Musée de Vienne, où elle est

les rudiments de leur civilisation, et que M. Sayce eût raison de leur attribuer une part dans la civilisation troyenne, Schliemann et ses successeurs n'auraient pas manqué de découvrir à Hissarlik d'autres vestiges des influences de la Chaldée. Or, M. Sayce a été le premier à reconnaître qu'on ne trouve rien, à Hissarlik, qui puisse être qualifié d'assyrien ou de phénicien. Il vaut mieux, dans l'espèce, ne point parler des Hittites, mais seulement de civilisation anatolienne; or, l'on peut déjà affirmer que cette civilisation, du moins à ses débuts, se rattache à l'Europe et non à la Mésopotamie[1].

Schliemann, dans le volume intitulé *Ilios*, avait déjà signalé l'analogie de la statuette de plomb troyenne avec les idoles en marbre de femmes nues que l'on découvre surtout dans les îles de l'Archipel et dont quelques exemplaires se sont rencontrés tant sur le continent hellénique que sur la côte d'Asie[2]. L'analogie est, en effet, très frappante ; elle l'est d'autant plus qu'on a recueilli à Troie même, dans la seconde ville et au-dessus, des idoles plates en marbre ou en os qui représentent comme les premiers essais dans la même voie[3]. Il y a là les restes d'une école de sculpture qui a fleuri dans la mer Égée, autour de l'île de Paros, à une époque extrêmement reculée. Nous disposons de quelques indices pour la fixer d'une manière approximative[4]. Les tombes d'Amorgos où l'on a découvert des figurines de femmes nues ne contenaient aucun objet phénicien; en revanche, il y avait des outils de bronze très élémentaires et des pointes d'obsidienne;

conservée depuis plusieurs années sans avoir été publiée. Je regrette de dire que l'on ne m'a pas autorisé à en faire exécuter une photographie.

1. Brugsch, suivi par Lenormant, a cru que l'Atargatis hellénique et la Dercéto syrienne dérivaient d'une divinité hittite nommée *Targata*, dont le nom se trouve dans celui d'un chef khéta tué à la bataille de Kadesch, *Targata-tsas*. Je ne sais si l'on a encore rappelé à ce propos le dieu scythique *Targitaos* (Hérod., VI, 4).

2. Voir Perrot et Chipiez, t. VI, fig. 331, 333, etc.

3. Un spécimen s'est même rencontré dans le première ville (Schliemann, *Ilios*, éd. all., fig. 73).

4. Cf. *Athenische Mittheilungen*, t. III, p. 7; t. IX, p. 156; t. XI, p. 15; t. XVI, p. 47.

on y a aussi signalé quelques objets d'argent[1]. Le type des poignards triangulaires est plus archaïque que celui des armes découvertes dans les tombes royales de Mycènes, où, d'autre part, on n'a exhumé aucune figurine en marbre de ce style. La poterie des tombes d'Amorgos et des autres îles où l'on a trouvé les idoles plates ressemble beaucoup, comme l'a déjà reconnu M. Dümmler[2], à celle de Théra. Le même archéologue a conclu de ses observations que la civilisation des îles, telle qu'elle nous est connue par ces diverses découvertes, est chronologiquement intermédiaire entre celles de Mycènes et d'Hissarlik. Sans vouloir reprendre en détail sa démonstration, que M. Wolters a complétée depuis par la publication de faits nouveaux, je puis dire qu'elle me paraît convaincante : les idoles plates de l'Archipel doivent remonter, pour la plupart, aux environs du XVI[e] siècle avant J.-C.

A cette époque lointaine, il existait donc dans les îles de l'Archipel des sculpteurs qui représentaient volontiers des femmes nues, avec un réalisme que la peinture venait sans doute encore aggraver, puisque des traces de coloration encore très sensibles ont été relevées sur plusieurs de ces idoles. Et il ne faudrait pas croire que ce fussent toutes des figurines, comme celles que l'on peut voir au Louvre. On en conserve une, à Athènes, qui n'a pas moins de 1[m],53 de haut et M. Wolters a publié en 1891 la tête d'une statue analogue, découverte à Amorgos, qui devait être de grandeur naturelle[4]. Le visage mesure, en effet, 0[m],29 de haut, c'est-à-dire près d'un cinquième de plus que dans la figure d'Athènes,

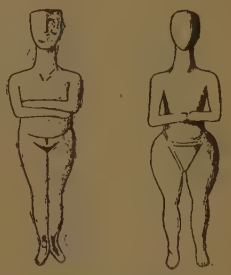

Fig. 4 et 5. — Idoles en marbre de Naxos et d'Amorgos[3].

1. *Athenische Mittheilungen*, t. XVI, p. 50.
2. *Ibid.*, t. XI, p. 34.
3. Perrot et Chipiez, t. VI, fig. 331, 333.
4. *Athenische Mittheilungen*, t. XVI, p. 46.

ce qui donne, pour la hauteur totale, $1^m,50 + 0^m,30$, c'est-à-dire $1^m,80$.

Possédons-nous un seul monument aussi ancien de l'art babylonien qui représente soit en ronde bosse, soit en demi-bosse, l'image d'une divinité féminine sans voiles? Aucun archéologue ne voudra l'affirmer, car cela n'est pas. Mais les idées préconçues ont tant de puissance que, même en présence de ces idoles de l'Archipel, produits incontestables d'un développement indigène que l'on poursuit jusqu'à ses débuts, les archéologues n'ont pas hésité à faire intervenir de prétendus modèles babyloniens.

M. Dümmler, pour ne citer que lui[1], commence par dire que l'idole en plomb d'Hissarlik est probablement importée, parce qu'elle reproduit fidèlement le type babylonien. De quel type babylonien s'agit-il? Assurément, il n'existe pas dans nos musées; c'est un *postulat* des archéologues qui, voyant une femme nue sur quelques cylindres, concluent qu'il devait exister des statues babyloniennes analogues. Mais tandis que l'idole troyenne porte ses mains à sa poitrine, celles de l'Archipel, dit M. Dümmler, ont les bras croisés. Il y a là une dégénérescence ultérieure du type babylonien. Les idoles de l'Archipel sont des imitations de modèles babyloniens qui ont trouvé, dans la religion des insulaires, un *substratum* moins caractérisé (je traduis M. Dümmler) que dans celle de leurs auteurs[2].

Il est assurément étrange de voir un savant, qui a vu et décrit lui-même le contenu des tombes primitives d'Amorgos, se laisser aller à de pareilles assertions. Si la civilisation de l'Archipel, entre 1500 et 2000 avant notre ère, avait été, à un titre quelconque, tributaire de celle de la Babylonie, comment expliquer qu'il ne s'en trouve aucun vestige dans les tombes, sous forme de cylindres, ou de terres cuites, ou de figurines d'albâtre? Et si les insulaires imitaient, dans leur marbre de Paros, des modèles plastiques venus de Babylonie, pourquoi n'auraient-ils reproduit

1. *Athen. Mitth.*, t. XI, p. 38.

2. Même opinion dans Lenormant, *Les antiquités de la Troade*, 1876, p. 46, approuvée par Schliemann, *Ilios*, éd. all., p. 381.

que le type prétendu d'Istar, alors que les monuments babyloniens archaïques leur en offraient tant d'autres? M. Dümmler a été victime, à son tour, de cette illusion tenace que je me suis permis d'appeler ailleurs le *mirage oriental.*

Il me reste à dire quelques mots des plus anciennes images de femmes nues découvertes à Chypre. M. Ohnefalsch-Richter, qui a fouillé tant de nécropoles dans cette île et dont il faut admettre le témoignage sur la succession des couches archéologiques, écrivait en 1893[1] : « La plupart de ces idoles nues de Nana-Istar-Astarté-Aphrodite appartiennent à l'époque comprise entre 1500 et 1000 et se rencontrent avec des vases mycéniens. Dans les mêmes couches on rencontre des scarabées égyptiens du Nouvel Empire et, ce qui est plus important, des cylindres assyro-babyloniens avec inscriptions, qui remontent à la même période. Les plus anciens exemples de ces idoles nues paraissent plus tard que les plus anciens cylindres babyloniens importés. Une comparaison des idoles avec les représentations d'Istar nue, dessinée de face sur les cylindres babyloniens archaïques, ne laisse pas de doute que le modèle des plus anciennes idoles chypriotes, comme celui des idoles des Cyclades et de l'idole de plomb d'Hissarlik, soit la figure nue d'Istar, dont il est question dans le récit de la descente aux enfers, etc. »

Les opinions de M. Richter ont moins de poids que ses observations. Nous ne retiendrons donc que deux points de ce qui précède. Le premier, c'est que les idoles nues se trouvent, à Chypre, avec des vases mycéniens, comme MM. Loeschcke et Furtwaengler l'avaient déjà admis d'après un témoignage antérieur de M. Richter; le second, c'est qu'elles se rencontrent avec des cylindres. Mais parmi ces cylindres découverts à Chypre, il n'en est pas un seul qui offre la représentation prétendue d'Istar, et parmi les innombrables terres cuites chypriotes, il n'en est pas une, en dehors des femmes nues, dont on ait jamais cherché le

1. O.-Richter, *Kypros, die Bibel und Homer*, p. 272.

modèle sur un cylindre babylonien. En revanche, on constate une analogie étroite entre les statuettes de femmes nues recueillies à Chypre et les figurines en marbre de l'Archipel (fig. 4-6). Le fait qu'il existait, vers l'an 1500 avant J.-C., des relations entre la Mésopotamie et l'île de Chypre, n'offre assurément rien de surprenant; mais pour en conclure que l'art chypriote indigène se soit inspiré alors de types assyro-babyloniens, il faudrait d'autres arguments que la concordance d'un motif unique, qui, de plus, rare en Assyrie, est extrêmement répandu dans l'Archipel.

Fig. 6. — Idole chypriote (terre cuite)[1].

Fig. 7 et 8. — Divinités nues sur des cylindres[2].

III

QUE LA DÉESSE NUE DES CYLINDRES EST UNE STATUE IMPORTÉE

Fig. 9. Divinité nue sur un cylindre.

Ayant établi, dans ce qui précède, que le type égéen de la déesse nue, qui remonte au moins au XVI[e] siècle avant notre ère, est antérieur aux statues et statuettes assyro-babyloniennes qui reproduisent le même motif, il nous reste à aborder l'étude de la femme nue figurée sur les cylindres orientaux, où l'on a cru reconnaître l'origine du type analogue répandu dans les îles et sur les côtes de l'Archipel.

Les cylindres où paraît la femme nue n'ont jamais été catalogués; je ne crois pas qu'il en existe

1. Perrot et Chipiez, t. VI, fig. 375.
2. Perrot et Chipiez, t. II, fig. 228; *Coll. de Clercq*, n° 219.

plus d'une quarantaine, dont quelques beaux exemplaires sont à la Bibliothèque nationale et dans la collection de M. de Clercq [1].

Le type de beaucoup le plus fréquent est celui de la déesse nue, debout, les bras ramenés vers la poitrine et les jambes rapprochées (fig. 7 et 8).

Sur quelques cylindres [2] la déesse lève le bras gauche. Sur un seul cylindre, elle est vue de profil, les bras tombant le long du corps [3]. Un autre cylindre, également unique, mais dont la date et la provenance sont très contestables, montre la déesse la tête de profil et le corps de face, levant à moitié les deux bras [4]. Il n'y a pas lieu de s'occuper ici de ces variantes, qui se ramènent sans difficulté au type primitif. Sur deux cylindres de la collection de Clercq (fig. 9) [5] et sur un cylindre du Musée de Berlin [6], la figure nue est placée sur un piédestal.

Fig. 10. — Cylindre de la Bibliothèque nationale.

Très souvent, elle est beaucoup plus petite que les personnages qui l'entourent [7]. Sur un cylindre de la Bibliothèque nationale (fig. 10) [8], une très petite image de ce genre est placée au-dessus d'un petit personnage phallique, vu de face, les jambes arquées, qui reparaît encore sur d'autres cylindres [9] et que Ch. Lenormant quali-

1. Un exemplaire du Louvre a été publié par M. Heuzey, *Origines orientales*, p. 11, fig. 7.

2. Menant, *Glyptique orientale*, t. I, fig. 110, 111.

3. *Collection de Clercq*, n° 233, p. 138.

4. Perrot et Chipiez, t. VI, p. 749, fig. 346; cf. *Gazette archéol.*, 1878, p. 75.

5. *Collection de Clercq*, n°s 221, 222.

6. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. XXXI, 2.

7. Ainsi sur le cylindre du Louvre. « On remarquera, écrit M. Heuzey, que la figure de la femme nue n'y paraît encore que sous des proportions réduites, comme une représentation accessoire, au milieu des divinités ordinaires. » N'est-ce pas une raison suffisante pour ne point l'appeler Istar?

8. Chabouillet, *Catalogue*, n° 781. J'ai exécuté mon dessin d'après une empreinte, en supprimant les inscriptions.

9. *Ibid.*, n°s 758, 761. Il y en a plusieurs exemples parmi les cylindres de la collection de Clercq.

lifiait de patèque. Le type est celui du Bès égyptien, divinité étrangère au panthéon chaldéen; ainsi rapproché de la déesse nue sur un cylindre et, comme elle, de taille inférieure à celle des autres figures, il semble attester que la déesse est également étrangère à la Chaldée.

Un caractère constant de la déesse nue, c'est qu'elle neparaît prendre aucune part à la cérémonie qui s'accomplit à côté d'elle. Elle y assiste, mais elle n'y intervient pas.

Frappé de cette singularité, M. Menant s'est refusé avec raison à désigner les déesses nues sous le nom d'Istar[1]; il les appelle simplement des *Beltis*, c'est-à-dire des divinités féminines, en laissant ouverte la question de leur identification avec telle ou telle déesse du panthéon chaldéen. M. de Clercq, au contraire[2], d'accord avec presque tous les archéologues, a maintenu l'opinion courante, qui reconnaît dans la déesse nue Istar descendue aux enfers. Mais cette opinion est insoutenable. Dans l'hymne, nous voyons Istar, aussitôt qu'elle a été dépouillée de ses vêtements, se ruer comme une furie sur la déesse des enfers; les cylindres la représentent toujours au repos. Dans l'hymne, le dévêtement d'Istar est une humiliation pour son orgueil; sur les cylindres, la déesse nue est un objet d'adoration. Enfin, et cette objection est sans réplique, le grand rôle joué par Istar dans la mythologie chaldéenne, dont elle est la déesse principale, ne s'accorde pas avec les dimensions, souvent tout à fait exiguës, que les graveurs ont données à cette image. La véritable Istar, qui paraît vêtue et armée sur les cylindres, n'a jamais l'aspect d'une poupée[3].

M. Nikolsky, reprenant une idée émise, puis abandonnée par M. Menant[4], a reconnu, en 1892, que la figure nue des cylindres est une statue[5]. C'est ce que la présence d'un socle sur trois

1. Menant, *Glyptique orientale*, t. I, p. 159-186; *Collection de Clercq*, t. II, p. 19.
2. *Collection de Clercq*, t. II, p. 431.
3. Cf. Menant, *Collection de Clercq*, t. II, p. 139, n° 236.
4. Menant, *Glyptique orientale*, t. I, p. 181.
5. *Revue archéologique*, 1892, t. II, p. 37.

exemplaires au moins rend tout à fait évident dès qu'on y réfléchit ; l'uniformité du type et le manque d'animation qui le caractérise suffiraient d'ailleurs à recommander cette explication, que nous considérons comme définitivement acquise.

Le savant russe est allé plus loin. Il prend aussi pour une statue le personnage viril vu de profil qui paraît quelquefois à côté de la déesse nue. Or, sur un cylindre de la collection Blau, le personnage et la déesse nue figurent parmi les caractères de l'inscription, qui semblent donner au premier le nom de Ramanu, à la seconde le nom de Sala. Ce couple divin de Ramanu et de Sala est déjà connu ; il résulterait donc de l'étude de M. Nikolsky que la déesse des cylindres n'est pas Istar, mais Sala.

Cette conclusion nous paraît erronée. Même en admettant l'authenticité du cylindre Blau, sur lequel elle se fonde, il resterait à prouver que les inscriptions au milieu desquelles se trouvent les deux figures ont bien pour objet d'en faire connaître les noms. Peut-être n'y a-t-il là qu'une tentative de syncrétisme, comme celle qui aurait fait graver par un Romain le nom de Vénus sur la base d'une Aphrodite grecque. En outre, nous savons que Sala est une vieille divinité babylonienne[1] ; or, nous avons montré que le goût des Babyloniens, comme celui des Assyriens, répugnait à la représentation des nudités. Enfin, l'explication de M. Nikolsky ne rend compte ni des petites dimensions de la déesse, ni de sa juxtaposition, sur le cylindre de Paris, au type évidemment étranger du patèque.

Un nouvel indice nous est fourni par un cylindre de la collection de Clercq (fig. 11)[2]. M. Menant l'a décrit ainsi : « Une déesse nue, debout... En dessous d'elle, un animal passant à droite, peut-être un chien. » Il nous semble plutôt que l'intention du graveur était de figurer la déesse debout sur un lion. Or, nous ne connaissons, dans l'art oriental, qu'un seul type de femme nue debout sur un lion : c'est celui de la déesse de Kadesch

1. Menant, *Glyptique orientale*, t. I, p. 160.
2. *Collection de Clercq*, t. II, n° 224, p. 134.

sur l'Oronte[1], ville amorite et hittite, qui s'est introduit dans l'art égyptien à l'époque de la XIX[e] dynastie[2], c'est-à-dire vers l'an 1200, lorsque la Syrie jusqu'à l'Oronte était devenue une province égyptienne. Ce n'est pas le lieu de discuter ici si le motif des divinités debout sur des animaux n'est pas plutôt syrien que babylonien ou assyrien[3]; il nous suffit de constater que le type de la déesse nue debout sur un lion, que présente le cylindre de la collection de Clercq, nous reporte vers la rive droite de l'Euphrate, en pays cananéen[4].

Fig. 11. — Cylindre de la collection de Clercq (fragment).

Nous avons admis, comme une vérité acquise, que la déesse nue des cylindres est la reproduction d'une œuvre d'art. Or, il suffit de grandir convenablement une de ces images et de la rapprocher soit de la figurine en plomb d'Hissarlik, soit de quelques statues primitives de l'Archipel, pour être frappé de l'extrême analogie qu'elles présentent (fig. 1, 4, 5, 7, 8). Évidemment, il y a eu emprunt et imitation. L'idée que l'emprunt aurait

1. Meyer, *ap.* Roscher, *Lexikon*, p. 653; cf. Perrot et Chipiez, t. I, fig. 480.

2. Cf. Puchstein, *Pseudo-hethitische Kunst*, p. 17.

3. Ce type, fréquent dans l'art hittite, est resté si familier à la Syrie qu'il a pu se répandre de là sur le monde romain à l'époque impériale (voir mon article *Dolichenus* dans le *Dictionnaire* de M. Saglio). Pour des exemples, cf. Perrot et Chipiez, t. II, fig. 310, 313, 314, 315; t. III, fig. 283, 285; t. IV, fig. 267, 276, 367, 374, 384, pl. VIII; Menant, *Glyptique orientale*, t. I, p. 203; t. II, p. 58; Lajard, *Culte de Vénus*, pl. IV, 10-12; Luschan, *Ausgrabungen in Sindjirli*, t. I, p. 18.

4. Istar est quelquefois associée au lion sur les monuments; un texte l'appelle même « Istar aux lions » (Menant, *Collection de Clercq*, t. II, p. 139). Il est donc possible et même probable qu'il existe une relation entre la véritable Istar babylonienne, déesse vêtue et armée, et la déesse de Kadesch; mais il nous semble certain que le type de la déesse *nue* debout sur un lion a passé de Syrie en Mésopotamie, et non inversement.

pu être fait à la Babylonie par l'Archipel est condamnée par trois motifs : 1° la sculpture primitive de l'Archipel n'offre pas d'autres types analogues à ceux de l'art babylonien ; 2° la déesse nue, isolée dans l'art babylonien, se rattache, dans l'art égéen, à toute une série de monuments dont on peut suivre les débuts jusque dans la première couche d'Hissarlik ; 3° les statuettes de marbre, taillées dans une matière indigène, ne se sont jamais rencontrées en compagnie d'objets importés, ni égyptiens, ni babyloniens, ni phéniciens.

Si donc l'emprunt est du côté de la Mésopotamie et si la déesse des cylindres est une statue, l'on en vient à se demander si quelques statues de la même école que celles de l'Archipel n'auraient pas été enlevées par un conquérant assyrien ou babylonien et transférées dans une ville lointaine pour y recevoir, à titre de divinités étrangères, et par suite de second ordre, les honneurs divins.

Tout s'explique alors le mieux du monde : la petitesse des images, leur isolement sur les cylindres, l'association de l'une d'elles à une autre figure de divinité étrangère, celle du Bès égypto-phénicien ou arabe.

Que les monarques assyro-babyloniens aient eu l'habitude d'enlever des statues, c'est-à-dire des dieux étrangers, c'est ce que nous savons avec certitude. Sennachérib, en 694, s'empara de Babylone et y reprit les statues des dieux Ramanu et Sala, que Mardouk Nadinousour, roi d'Akkad, avait enlevées à Téglath-phalasar, roi d'Assyrie, en 1112 avant J.-C.[1]. En 659, Assourbanipal s'empara de Suse et y enleva la statue de la déesse Nana, qu'un roi élamite avait dérobée d'un sanctuaire chaldéen seize cent trente-cinq ans plus tôt, c'est-à-dire en 2298 avant J.-C.[2]. Quoi qu'on puisse penser de ces indications chronologiques, le fait de l'enlèvement des dieux est avéré ; il est d'ailleurs confirmé par d'au-

1. Menant, *Collection de Clercq*, t. II, p. 615 ; Lenormant-Babelon, *Histoire ancienne*, t. IV, p. 158.

2. Menant, *ibid.*, t. II, p. 61 ; *Glyptique orientale*, t. I, p. 103 ; Lenormant-Babelon, t. IV, p. 92.

tres textes. Ainsi, dans une inscription de Téglathphalasar I^er^, on voit qu'il emporta du canton de Sugi vingt-cinq images des divinités du pays[1]. Sennachérib, en conquérant Addoumou, pays d'Arabie, emporta comme trophées les statues d'Atar-Samaïn et des autres dieux. « La perte de leurs idoles affligea tellement les Arabes que leur roi Khazaïl vint lui-même à Ninive et en implora humblement la restitution[2]. » — « J'eus pitié de lui, dit Asarhaddon ; je fis réparer ses dieux, j'y inscrivis l'éloge d'Ashour, mon maître, accompagné de ma signature, et je les lui rendis. » Le même Asarhaddon, vainqueur d'un autre peuple arabe, celui de Khâzou, dit qu'il emporta en Assyrie « leurs dieux, leurs dépouilles, leurs trésors et leurs sujets[3]. » — « Layalé, roi de Yadiah, s'était soustrait à ma domination ; quand il apprit le rapt de ses idoles, il comparut devant moi à Ninive, il s'inclina devant moi et je lui remis son péché... Quant à ses dieux, j'écrivis au-dessous de leurs images les éloges d'Ashour, mon maître ; je les apportai et les lui restituai[4] ». Cela se passait vers 670 avant J.-C.; le plus ancien enlèvement de statues dont il soit question remonte à 2298; ainsi cet usage, évidemment inspiré par une idée religieuse et qu'on retrouvera à l'époque romaine, est attesté, dans l'Asie antérieure, pendant une durée de plus de quinze siècles.

C'est justement à Téglathphalasar I^er^ que, vers l'an 1100 avant J.-C., un roi d'Akkad aurait enlevé, pour les transporter à Babylone, les statues des dieux Ramanu et Sala. M. Nikolsky, reconnaissant dans Sala la déesse des cylindres, pensait que la statue figurée par les graveurs était précisément celle-là. Nous avons vu que cette hypothèse n'est pas fondée. Mais ce qui est très admissible, c'est que la statue reproduite sur les cylindres ait fait partie du butin de Téglathphalasar, dans une de ces campagnes glorieuses qui se placent vers la fin du XII^e^ siècle. Cette supposi-

1. Lenormant-Babelon, t. IV, p. 148.
2. Maspero, *Histoire ancienne*, 4e éd., p. 453.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*, p. 454.

tion est d'autant plus tentante que la seule statue babylonienne d'une femme nue, celle qui a été découverte à Nimroud, porte précisément le nom d'Assour-bil-Kala, le fils de Téglatphalasar Ier. Cette figure attesterait l'imitation, par un artiste indigène, d'un type sculptural introduit par la conquête en Babylonie [1].

Où Téglathphalasar a-t-il pu trouver des statues de ce genre? Pour répondre à cette question, il faudrait connaître l'extension de l'art égéen vers l'est; or, c'est seulement depuis quelques années que nous en avons constaté l'existence sur la côte d'Asie Mineure, dans la nécropole voisine de Cnide qui a été explorée par M. Bent [2]. Nous possédons aussi des œuvres similaires découvertes à Hissarlik, en Méonie, à Chypre. La côte syrienne n'a encore rien donné. Il faut donc se borner à rappeler que Téglathphalasar s'est avancé jusqu'à la Méditerranée [3] et qu'il a pu rencontrer, sur sa route, bon nombre de vieux sanctaires égéens. On a même supposé qu'il avait été en contact avec des peuples apparentés aux Hellènes, les Kurthi, dont les rois, dits *Kiliantéru*, *Kaliantéru* et *Sadiantéru* sur ses inscriptions, portent des noms qui rappellent les appellatifs grecs en -ανδρος [4]. Mais il est inutile de multiplier les hypothèses. Le fait à retenir, c'est qu'au cours du deuxième millénaire avant J.-C., date probable des cylindres qui nous occupent, des statues de femmes nues, œuvres de l'art égéen, ont été transportées en Babylonie et y ont provoqué des imitations. Elles ont sans doute été imitées aussi ailleurs.

1. Je tiens à dire, cependant, avant d'aller plus loin, que je n'attache pas plus d'importance qu'il ne faut à l'hypothèse concernant Téglathphalasar Ier. Je prends plutôt le nom de ce conquérant comme un exemple. Bien d'autres, avant lui, enlevèrent des statues, de sorte que si l'on venait un jour à faire remonter au xve, et même au xviiie siècle avant notre ère, la date des cylindres où sont figurées des femmes nues, l'ensemble des considérations que je présente n'en serait pas affaibli, puisque l'école égéenne, dont les statues de femmes nues en marbre attestent l'importance, a fleuri plus près du xxe que du xe siècle avant J.-C. Cette réserve faite, je continue à parler de Téglathphalasar Ier, en observant que, dans l'état actuel de la science, personne n'est en état de dater, même à cinq siècles près, un cylindre assyro-babylonnien.

2. *Journal of Hellenic Studies*, t. IX. p. 82 ; Perrot et Chipiez, t. V, p. 905.

3. Lenormant-Babelon, t. IV, p. 154.

4. *Ibid.*, p. 146.

notamment à Chypre, où les figurines primitives de femmes nues doivent dériver de modèles égéens, puisque l'influence de la Babylonie, qu'on a invoquée pour en rendre compte, ne saurait plus être admise. Ce sera la tâche des archéologues, dans un avenir prochain, de suivre les transformations de l'art égéen en Asie Mineure et d'établir les rapports, aujourd'hui vraisemblables, mais non démontrés, qui le relient à l'art anatolien, en particulier dans la Syrie du nord et le domaine héthéen.

Car l'art égéen n'est pas mort sans postérité. Les mouvements de peuples qui se produisirent en Grèce un siècle après la guerre de Troie, c'est-à-dire aux environs de l'an 1000, poussèrent dans la direction de l'est ce qui restait de la vieille civilisation. Chypre et la Phénicie s'en imprégnèrent, en même temps qu'elles subissaient de plus en plus les influences des grandes monarchies orientales et de l'Égypte. Le style mixte que l'on appelle phénicien est sorti de là. Comme j'ai essayé de le montrer ailleurs, en traitant des coupes gravées phéniciennes [1], un élément important de ce style, dont on n'a pas encore tenu compte, est précisément la tradition proto-hellénique, telle que les découvertes de Mycènes nous l'ont fait connaître. La Phénicie conserva aussi le type égéen de la femme nue. C'est probablement à un atelier phénicien qu'il faut attribuer la statuette en ivoire découverte à Nimroud [2]; il en est sans doute de même de la figure en calcaire du Louvre [3], où la déesse semble presser ses seins pour en faire jaillir le lait. Jusqu'à nouvel ordre, on peut considérer comme phénicienne cette modification du type égéen, dont on trouve des exemples jusqu'en Sardaigne [4]. Ainsi pendant que la Grèce, profondément secouée par l'invasion dorienne, renaissait lentement à une vie nouvelle, les semences dispersées par sa première floraison se développaient sur les côtes orientales de l'Archipel. Le jour arriva où les leçons lui vinrent de là, où les statues et les statuettes, transpor-

1. Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 218.
2. Perrot et Chipiez, t. II, fig. 231.
3. *Ibid.*, t. III, fig. 380.
4. *Ibid.*, t. III, fig. 291.

tées en Grèce par les vaisseaux phéniciens, y favorisèrent l'éclosion d'un nouveau génie plastique. Mais de ce génie naquit un art tel que le monde n'en avait pas encore connu. La sévérité de l'esprit dorien prévalut longtemps dans la sculpture, d'où la nudité féminine fut proscrite alors que la nudité virile y triomphait. Il y a lieu de croire, toutefois, que les tendances contraires de l'art égéen ne furent jamais complètement étouffées. Dans les ruines d'un sanctuaire à ciel ouvert, à Orvieto, on a découvert une statuette très archaïque sculptée en marbre des îles. C'est une déesse entièrement nue, ramenant la main droite vers le milieu de son corps, où le sexe, comme dans les idoles égéennes, est brutalement accusé. Le travail rappelle celui des sculptures naxiennes étudiées par M. Sauer; le type carré de la tête fait penser à l'Apollon de Théra. M. Koerte, qui a signalé ce curieux morceau, croit qu'il existait à Sicyone une idole de même époque et de même aspect, représentée sur une monnaie de Septime Sévère, et rappelle à ce propos les petites figurines en or de Mycènes, que rien n'autorise à considérer comme phéniciennes [1]. J'écrivais à ce propos il y a deux ans : « On peut croire que si le goût hellénique, vers la fin du VI^e^ siècle, préférait les statues drapées d'Aphrodite, les artistes du IV^e^ siècle, qui dépouillèrent la déesse de ses voiles, ne firent que revenir à une tradition plus ancienne. » Il faut ajouter qu'ils y revinrent graduellement et qu'Aphrodite ne fut pas dépouillée de ses voiles en un seul jour.

Peut-être, en effet, dans ce regain de faveur qui, depuis le IV^e^ siècle, s'attache dans l'art hellénique à la représentation des nudités féminines, doit-on reconnaître, à côté de la décadence de l'esprit dorien, l'influence des modestes terres cuites phéniciennes qui, à Chypre et ailleurs, continuaient obscurément les traditions de l'art égéen. Mais il faut se mettre en garde contre les illusions que M. Heuzey a si nettement signalées dès 1884. Beaucoup de statuettes de style dit oriental n'ont qu'un faux air d'archaïsme :

1. Koerte, *Archaeol. Studien H. Brunn dargebracht*, 1893, p. 37-65; cf. *Revue archéol.*, 1893, II, p. 227.

c'est de la statuaire grecque du IVe siècle que leurs auteurs se sont inspirés.

Grâce aux conquêtes d'Alexandre, préparées par une lente pénétration de l'hellénisme, les types de Scopas et de Praxitèle se répandirent bientôt jusqu'aux rives du Tigre et de l'Indus. Istar, Zarpanit, Nana, Anaïtis adoptèrent, avec plus ou moins de gaucherie, l'attitude de l'Aphrodite grecque; de là ces statuettes des nécropoles babyloniennes et gréco-parthes, femmes nues debout ou couchées, qui viennent continuer la série commencée par la déesse nue des cylindres et par les imitations phéniciennes, presque caricaturales dans leur réalisme, des types égéens.

En résumé, nous ne croyons pas que le type d'une divinité sans voiles ait été transmise à la Grèce par les vieilles civilisations de l'Asie. Nous pensons, au contraire, que la civilisation dont la mer Égée était le centre et qui s'étendait sur les côtes syriennes a fait pénétrer en Asie, à deux reprises, le motif de la déesse nue. C'est de Grèce aussi que l'Italie l'a reçu, pour le transmettre, sous la domination romaine, jusque dans les régions les plus éloignées du monde antique. Ensuite, pendant dix siècles, il s'effacera de nouveau, proscrit par les religions orientales, le christianisme d'abord, puis l'islamisme. Mais quand l'art renaissant, à l'époque de Botticelli, recommencera à figurer la nudité féminine, c'est encore des exemples et des leçons de la Grèce que s'inspireront les peintres et les sculpteurs[1].

1. Déjà Jean de Pise (1240-1320) imitait, dans la chaire de la cathédrale pisane, le motif de la Vénus pudique. Cf. Müntz, *Précurseurs de la Renaissance*, *p.* 17.

Salomon Reinach.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 1er FÉVRIER 1895

M. Daumet communique un rapport qu'il a lu dans une séance récente de l'Académie des beaux-arts, sur un travail de M. Fauré, relatif au module adopté et au canon suivi par les grands architectes de l'antiquité et du moyen âge dans leurs constructions. Presque dans toutes peut s'inscrire un triangle équilatéral. — M. de Vogüé observe qu'il a tenté un travail analogue pour les monuments de la Syrie centrale et qu'il croit avoir abouti à quelques résultats certains, mais que, d'une manière générale, il faut se défier de ce genre de recherches. — M. de Lasteyrie nie formellement que de pareilles règles puissent s'appliquer aux monuments du moyen âge et appuie son opinion sur les dessins de Villard de Honnecourt. — MM. Perrot et Viollet ajoutent quelques remarques.

M. Schlumberger présente une monnaie d'argent, récemment acquise par le Cabinet des Médailles et qui porte le nom de l'impératrice Théodora, fille de Constantin VIII et sœur de la célèbre Zoé. Les monnaies de cette princesse qui, presque toute sa vie, fut tenue à l'écart par sa sœur et par les époux successifs de celle-ci, et qui finit cependant par régner seule durant ses dernières années (1055-1056), sont d'une excessive rareté. Sur celles qui étaient connues jusqu'ici et qui sont des sous d'or, cette princesse, qui mourut célibataire, porte le titre d'*Augusta*. Sur celle que présente M. Schlumberger et qui est en argent, Théodora est désignée sous les noms de *Despoina* et de *Porphyrogénète*, ce qui reporterait la date de son émission aux années où cette princesse régnait conjointement avec son beau-frère Constantin Monomaque, c'est-à-dire aux années 1051-1055. Au droit figure une effigie de la *Panagia Blachernitissa*.

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 1895

M. Eugène Müntz communique une étude sur l'histoire des roses d'or pontificales pendant le moyen âge. Jusqu'ici l'on n'avait vu, dans la distribution de ces joyaux, qu'une cérémonie d'un caractère essentiellement ecclésiastique, ou, tout au plus, un acte de courtoisie, un témoinage de bienveillance. Dorénavant on sera forcé de chercher quels graves intérêts, quelles profondes combinaisons diplomatiques inspirèrent le plus souvent, du moins pour la période ancienne, des choix auxquels la politique paraissait étrangère. Il arriva plus d'une fois que le don de la rose à tel personnage, au détriment de tel autre, provoqua des contestations au sein du Sacré-Collège. Le pape Urbain V en fit l'expérience lorsqu'il accorda à la reine de Naples la préférence sur le roi de Chypre, qui se trouvait à Rome en même temps que cette princesse : plusieurs cardinaux n'hésiterent pas à lui adresser des remontrances. En réalité, en dérogeant au code

des cérémonies pontificales, Urbain V avait obéi à des considérations d'un ordre supérieur.

Un autre point définitivement acquis, c'est que, notamment pendant le grand schisme, la richesse des roses varia selon la qualité ou le caractère des personnages auxquels elles étaient destinées. L'antipape Clément VII, qui connaissait les goûts du duc de Berry, le plus raffiné sans contredit d'entre les amateurs du XIVe siècle, fit exécuter à son intention, en 1391, une rose d'une valeur de 300 florins, soit au moins une vingtaine de mille francs, au pouvoir actuel de l'argent. Or les roses ne coûtaient d'ordinaire guère plus d'une centaine de florins. — Sur la forme et le poids des roses pontificales pendant le moyen âge, les renseignements étaient des plus contradictoires ou des plus précaires. M. Müntz, en s'appuyant sur le témoignage des pièces comptables conservées dans les Archives du Vatican, ainsi que sur celui d'anciens inventaires, montre que, dès le XIVe siècle, ces joyaux se composaient, non d'une simple rose, mais d'une branche garnie de roses épanouies, de roses entr'ouvertes, de boutons, et enrichie soit de saphirs, de grenats et de perles, soit, mais plus rarement, de rubis. Leur poids moyen était d'environ 300 grammes. — Malgré toutes les recherches, on n'avait pu établir jusqu'ici, pour le XIVe siècle, que la destination d'une dizaine de roses. Grâce aux informations nouvelles fournies par les Archives du Saint Siège, on connaît aujourd'hui, pour la même période, le nom de près de quarante personnages ayant reçu ces insignes si enviés. Ce sont presque invariablement des souverains, de puissants princes, de grands capitaines, les rois de France, d'Aragon, de Hongrie, d'Arménie, etc., les ducs d'Anjou, de Berry, le fils du prince d'Andria, les comtes de Savoie, de Comminges, de Nimbourg, de Poitiers, du Forez, Nicolas Acciajuoli, grand sénéchal du royaume de Naples, le maréchal de Boucicaut, etc. C'est toute une face de l'histoire diplomatique de la papauté qui était restée dans l'ombre.

M. Dieulafoy, dont l'élection a été approuvée par M. le président de la République, est introduit en séance.

M. Henri Cordier décrit un atlas coréen du siècle dernier, acquis par le Musée Britannique. Cet atlas comprend le Japon et les îles Liou-Kiou, une carte d'ensemble de la Corée, des cartes séparées de ses huit provinces, la carte de Séoul, sa capitale, et une carte de ses environs, la carte du monde et la carte de l'empire chinois. Cet atlas, en grande partie manuscrit, est un document d'une nature fort rare, et, dans l'espèce, unique en son genre. D'ailleurs, d'ici à quelques semaines, M. Cordier, qui présente plusieurs photographies, publiera sur cet atlas un travail spécial accompagné de fac-similés.

M. Heuzey communique un petit groupe en bronze qui est venu sur le marché parisien par la voie d'Erzeroum. C'est un cerf sur la haute ramure duquel est perché un aigle. Bien que ce travail soit d'une époque assez avancée, sans doute de l'époque romaine, le motif est local et remonte aux anciens cultes de l'Asie Mineure. Il est même possible d'en préciser plus exactement la provenance. Ce sujet, peu commun, ramène l'attention sur une série d'ex-voto en bronze, qui tous représentent un aigle reposé sur quelque objet. On l'y retrouve, en particulier, sur les cornes d'un cerf, dont la tête brisée n'est autre chose qu'un

fragment de notre petit groupe. L'aigle est perché encore sur les cornes d'un bouquetin, sur une tête de bœuf surmontant elle-même une colonne, puis sur un autel, sur une pyramide, enfin au sommet d'une montagne. L'aigle toujours placé ainsi sur quelque sommet indique le culte d'un Jupiter très haut, d'un *Zeus Hypsistos*, épithète qui, même en Grèce, désigne un dieu d'origine orientale, un Adon ou un Baal adoré sur les hauts lieux. L'aigle sur la montagne rappelle surtout un motif bien connu des monnaies de Césarée, l'ancienne Mazaca de Cappadoce, symbole d'un dieu local, adoré près de là, sur le sommet du mont Argée. Toute cette série d'ex-voto provient, en effet, de Césarée de Cappadoce, et il est difficile de ne pas attribuer aussi la même origine au petit bronze d'Erzeroum. La variante qui représente l'aigle sur des animaux se rattache d'autre part à l'ancien symbole chaldéen de l'aigle à deux têtes, posé sur des cerfs ou sur des bouquetins. L'aigle bicéphale des rochers d'Euïuk, en Cappadoce, posé sur deux lièvres, en est une dérivation très directe. Cette image héraldique s'est ensuite répandue par les cachets cappadociens, où M. Heuzey en signale de nombreux exemples, particulièrement sur un remarquable cachet qui, par le développement de sa bélière fixe, a pris la forme d'une petite enclume et constitue une espèce de cachets que l'on pourrait appeler *incudiformes*. C'est ainsi que cet emblème a passé chez les Arabes, sur les sceaux, sur les monnaies, sur les étoffes, comme sur le fameux suaire arabe de la cathédrale de Périgueux, dans la décoration sculptée, comme sur le bassin de marbre du khalife Almansor au Musée national de Madrid. Par la même voie, il s'est répandu chez les populations chrétiennes, particulièrement dans le blason de l'Empire germanique.

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1895.

M. d'Arbois de Jubainville communique une étude sur le nom Condorcet, sous lequel est connu Jean-Antoine-Nicolas Caritat, marquis Condorcet, mort en 1794. Dans la langue géographique, c'est celui d'un village du département de la Drôme. Le *t* final de ce mot ne remonte qu'au XVII^e^ siècle; il remplace un *s*; au XVI^e^ siècle, on écrivait *Condorces*, et cette orthographe, attestée aussi au XIV^e^ et au XV^e^ siècle, est expliquée par un diplôme de Rodolphe III, roi de Bourgogne, en faveur de l'abbaye de Cluny, en 998; parmi les biens mentionnés dans ce document, on trouve mentionné le *Castrum Condorcense*, c'est-à-dire le château bâti au moyen âge sur l'emplacement d'un fundus qui, sous l'Empire romain, portait au cadastre le nom de son propriétaire primitif *Condorcus* ou mieux *Condorcos*. *Condorcos* est un nom propre gaulois, primitivement un adjectif; il veut dire « celui qui voit ». *Condorco-* est la forme fléchie d'un thème composé dont la forme normale est *con-derco-*. *Con-derco-* est attesté à la fois comme substantif, comme adjectif et comme verbe : comme substantif, par la signature *Conderci* au Musée de Toulouse; comme adjectif, dans le nom de lieu *Condercus* [*fundus*], en Grande-Bretagne; comme verbe, dans la troisième personne du singulier de l'indicatif présent passif irlandais *condercar*, « on voit ». *Condorco-* est le thème du verbe irlandais au parfait *ad-chon-darc*, « j'ai

vu » = *ad-con-dorca* ; *ad-chon-dairc*, « il a vu » = *ad-con-dorce*. — Les langues celtiques sur ce point sont d'accord avec le grec δέρκομαι, « je vois, je regarde ». au parfait δέδορκα, « j'ai vu » ; δέδορκε, « il a vu » ; δόρκας, « gazelle », littéralement « celle qui voit ». — A côté du composé celtique *con-derco* et de sa variante fléchie *con-dorco*, le celtique a un thème *derco-*. Le féminin **derca*, en irlandais *derc*, littéralement « celle qui voit », est un nom de l'œil. Quant au masculin, si l'on n'en a pas d'exemple, on en connaît plusieurs dérivés ; l'un est *Dercinus*, nom de potier trouvé dans le département de l'Allier, dont le féminin *Dercina* est attesté par une inscription de Rome ; un autre est *Derco, -onis*, conservé par deux inscriptions, l'une de la Gaule cisalpine, l'autre d'Aix-les-Bains ; enfin, il y a un gentilice dérivé de *dercos* : c'est *Dercius*, d'où *Derciacus* [*fundus*], aujourd'hui Dercé (Vienne) et Dercy (Aisne). — A côté de ces exemples de la forme normale *derco-s*, *derca*, nous pouvons en mettre une de la forme fléchie *dorco-s*, *dorca* ; c'est le nom de Dorche, commune de Chanay (Ain) ; on en a trouvé une notation *Dorcha*. — Ainsi *Condorcet*, dérivé de *Condorcos*, « celui qui voit » ou « celui qu'on voit », n'est pas un mot isolé.

M. Salomon Reinach fait une lecture sur une série de bas-reliefs accompagnés d'inscriptions grecques que lui a communiqués M. Dobrusky, conservateur du Musée de Sofia (Bulgarie). Ces monuments, tous découverts dans l'ancienne Thrace, présentent un grand intérêt pour la connaissance des cultes locaux et des éléments constitutifs de l'ancienne langue, dont nous ne savons encore presque rien. Ils forment un précieux complément au recueil d'inscriptions de la Thrace qui a été publié jadis par Albert Dumont et réédité par M. Homolle. — La lecture de M. Reinach est suivie d'observations diverses présentées par MM. Perrot, Weil, Boissier, l'abbé Duchesne et Collignon.

M. Maspero annonce la mort de Reginald-Stuart Poole, ancien conservateur au Musée Britannique, correspondant étranger de l'Académie depuis 1876.

L'Académie se forme en comité secret.

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 1895

Le R. P. Delattre écrit de Saint-Louis de Carthage, à la date du 15 février 1895, que, grâce à un subside de M. René Millet, résident de France à Tunis, il a pu reprendre ses fouilles. Il a découvert comme précédemment des scarabées avec hiéroglyphes, un étui travaillé à jour avec le double cartouche de Mycérinus, ce roi d'Égypte qui construisit la troisième pyramide de Gizeh, enfin un petit disque en or semblable de forme et de dimension au disque portant l'invocation d'Iadamelek au dieu Pygmalion ; mais, au lieu d'une inscription, la face de ce disque porte le globe entre deux urœus, surmonté de l'épervier aux ailes déployées tenant entre ses serres l'emblème religieux de Carthage, c'est-à-dire le croissant et le disque solaire. Il signale aussi une petite fiole de terre cuite assez grossière dont la panse porte une inscription punique écrite à l'encre sur deux lignes et envoie une copie de ce texte. Il adresse enfin à l'Académie l'estampage d'une épitaphe punique gravée sur pierre, ce qui est excessivement rare à Carthage.

M. d'Arbois de Jubainville communique une note sur l'adjectif vieil-irlandais *lour*, « suffisant », noté plus tard *lor*, *léor*, qui, écrit *Laurus* dans le monde romain, a été employé comme nom propre d'homme par les Gaulois barbares ou esclaves : les inscriptions d'Italie en contiennent des exemples. Certains Gaulois citoyens romains en ont tiré le gentilice *Laurius*, et de ces noms d'hommes et de leurs dérivés viennent des noms de lieux fréquents en territoire celtique, non seulement entre les Pyrénées, les Alpes et le Rhin, mais au sud des Pyrénées et à l'est du Rhin. — De ces noms de lieux un des plus intéressants, grammaticalement, est le superlatif *Lourismo*, nom d'une localité d'Espagne, en Galice, province de Corunan : c'est un ancien *fundus Laurismus*, ainsi désigné du nom d'un propriétaire primitif appelé *Lourismos*, « très suffisant ». On trouve en Galice quatre *Lauro*, chacun un *fundus Laurus*; trois *Lourino*, c'est-à-dire trois *fundi Laurinii*, et deux *Lourina*, c'est-à-dire *villa Laurinia*, tous cinq ainsi dénommés à cause de propriétaires appelés *Laurinius*. — *Laurinius* est aussi curieux à étudier que *Laurismo*. Dans une inscription d'Uzès figure un certain *Laurinus Celti filius*; c'est donc, semble-t-il, un nom celtique. — Il y a en France deux noms de lieu dérivés immédiatement du nom d'homme *Lauros*; ce sont Laurac (Ardèche), et un autre Laurac, plus connu, dans l'Aude, qui a donné son nom au Lauragais. — Ce qui est plus fréquent en Gaule, ce sont des noms de lieux dérivés du gentilice *Laurinus*, tiré lui-même du nom d'homme barbare *Lauros*. Nous citerons en France : Loirey (Maine-et-Loire), appelé *Lauriacum* en 943; Loirac (Gironde), qui donne la forme méridionale du même nom; Lorris (Loiret), nommé *Lauriacus* dans un diplôme d'Hugues Capet (990); et aussi à l'ouest du Rhin, dans l'ancien département de la Moselle, Lorry-les-Metz, *Lauriacus*, dans une charte de 945.

Ces quatre noms de lieux occidentaux se retrouvent deux fois à l'est du Rhin, Wurtemberg et en Autriche, près de Vienne. le dernier, aujourd'hui Lorch, près d'Ens, est le plus connu; c'est le *Lauriacus* qui figure dans la date d'un rescrit des empereurs Constance et Constantin (341), dont le code Théodosien et le code Justinien ont conservé des extraits. Ammien Marcellin dit que l'empereur Gratien y passa en 377. L'Itinéraire d'Antonin parle plusieurs fois de cette localité, qui est aussi mentionnée dans la *Notitia dignitatum*. Le *Lauriacus* de Wurtemberg, appelé aujourd'hui Lorch, comme le précédent, n'apparaît qu'au XII^e^ siècle. — Ces noms de lieux orientaux rapprochés de ceux d'Espagne et de ceux de Gaule sont un des témoignages qui attestent quelle a été jadis l'étendue du domaine celtique, auquel on donne vulgairement comme limites les Pyrénées et le Rhin. — Il est inadmissible que le nom d'homme *Laurus*, dont ils dérivent, soit, primitivement un nom d'arbre comme M. de Vit le propose. L'usage de tirer d'un nom commun d'arbre des noms propres d'homme est étranger au monde romain; aucun Romain ne s'est jamais appelé *Abies*, *Alnus*, *Quercus*, *Ulmus*. On trouve en grec les noms propres d'homme Ἄρκτός, Ἱκανός, qui tous deux signifient « suffisant », comme l'irlandais *lour*. Ces noms propres sont des synonymes du nom propre gaulois **Louros*. — MM. Bréal et l'abbé Duchesne présentent quelques observations.

M. Héron de Villefosse communique une note de M. P. Gauckler sur des ins-

criptions inédites de Tunisie fixant la position des deux villes antiques : Thuraria, station de la voie romaine de Carthage à Hippone la Royale, et Meninx dans l'île de Djerba. M. Gaukler a trouvé entre Djedeïda et les marais d'El-Mebtouh, près de la ferme française de Chaouat, deux inscriptions dont la première contient le nom de Thuraria ; elle fournit de précieux renseignements sur cette ville assez importante pour avoir reçu de César le titre de colonie romaine et sur son organisation municipale. La seconde inscription est la dédicace d'un temple construit à Thuraria en l'honneur de Gordien III et qui renfermait trois statues acrolithes des Victoires de l'empereur. La troisième inscription a été découverte par M. Hartmayer, contrôleur civil, au sud-est de l'île de Djerba, à Houmt-Cedoukech. C'est le fragment d'un important *cursus honorum* qui confirme définitivement l'identification de Meninx avec les ruines antiques qui s'étendent entre cette localité et le bord de la mer.

M. Müntz communique, de la part de M. Antoine Thomas, chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris, une note sur les manuscrits enluminés par un miniaturiste du xv^e^ siècle, Evrard de Pinques ou d'Espinques. On savait, grâce aux recherches de M. Guibert, qu'Evrard, originaire du diocèse de Cologne, se fixa à Paris vers 1430, qu'il travailla entre autres pour Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, et mourut en 1494. Il résulte des recherches de M. Thomas que deux des ouvrages enluminés par cet artiste en 1479-1480, un *Tristan*, en trois volumes, et un *Propriétaire*, en un volume, étaient destinés à Jean du Mas, sieur de l'Isle, et se trouvent aujourd'hui, le premier dans la bibliothèque du duc d'Aumale à Chantilly, le second à la Bibliothèque nationale, où il porte le numéro 9140 du fonds français. L'identification faite par M. Thomas donne un intérêt tout particulier au mémoire dans lequel Evrard a consigné le chiffre de ses dépenses et le montant de ses honoraires. On y voit qu'il consacra quinze mois à l'illustration des quatre volumes, qu'il peignit tout ensemble les initiales, les vignettes et les « histoires » du *Propriétaire*, qu'il travaillait à raison de 40 sous tournois par mois, non compris le remboursement des dépenses faites pendant son séjour. Outre l'or et l'argent, il employa dix couleurs différentes, qui sont toutes spécifiées dans son mémoire. Il résulte de l'examen auquel M. Müntz a soumis le manuscrit de la Bibliothèque nationale qu'Evrard d'Espinques, quoique né dans les environs de Cologne, n'appartient ni à l'école allemande ni à l'École flamande ; pour la technique comme pour les types, il s'inspire rigoureusement des traditions en honneur dans notre pays où il résida pendant plus de soixante ans. Grâce à l'intéressante découverte de M. Thomas, cet artiste laborieux plutôt qu'inspiré est désormais en droit de revendiquer une place honorable, sinon brillante, parmi les représentants de la miniature française du xv^e^ siècle.

M. Bouché-Leclercq, professeur à la Faculté des lettres, commence la lecture d'une communication sur le règne de Séleucus II Callinicos.

SÉANCE DU 1^er^ MARS 1895

L'Académie se forme en comité secret et y reste durant toute la séance.

SÉANCE DU 8 MARS 1895

M. Maspero, président, annonce le décès de Sir Henry Greswick Rawlinson, né en 1810, associé étranger de l'Académie depuis 1887.

M. Héron de Villefosse présente une patère en argent ornée d'intéressants bas-reliefs qui a été donnée au Musée de Saint-Germain par M. Noblemaire, directeur de la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée. Elle a été trouvée près d'Aigueblanche en Savoie, avec une autre patère semblable. La décoration du manche est très remarquable; c'est un spécimen tout a fait intéressant de l'art alexandrin. On y voit des masques bachiques, des perruches à collier, un enfant nu, de petits hermès dans une grotte, une syrinx, un pin, etc., le tout disposé avec beaucoup de grâce et d'originalité. Ces bas-reliefs sont exécutés avec finesse et rehaussés de dorures. Les deux patères étaient, au moment de leur découverte, emboîtées l'une dans l'autre. Cette trouvaille rappelle celle qui fut faite en 1862 dans le Rhône, entre Arles et Tarascon, où on recueillit également deux patères en argent décorées d'une forme analogue et qui sont aujourd'hui conservées au Musée d'Avignon.

L'Académe se forme en comité secret.

SÉANCE DU 15 MARS 1895

Lecture est donnée par M. le Secrétaire perpétuel d'une lettre par laquelle M. le Ministre de l'Instruction publique prie l'Académie de lui présenter une liste de deux candidats à la chaire de langue et littérature araméennes vacante au Collège de France par suite du décès de M. James Darmesteter.

L'Académie se forme en comité secret.

L'Académie présente, pour la place de Directeur de l'École française de Rome, en première ligne, M. l'abbé Louis Duchesne; en seconde ligne, M. Eugène Müntz.

M. Robert de Lasteyrie commence la lecture d'un mémoire sur les œuvres d'André Beauneveu.

M. Bouché-Leclercq, professeur à la Faculté des lettres de Paris, continue la lecture de son mémoire sur le règne de Séleucus II Callinicos et la critique historique. L'histoire de ce règne si mouvementé étant contenue tout entière, sauf quelques renseignements accessoires, dans trois récits sommaires, le prologue XXVII de Trogue-Pompée, le chapitre XXVII de Justin et une notice de l'Eusèbe (Porphyre) Arménien, M. Bouché-Leclercq examine l'usage qui a été fait de ces trois sources depuis Niebuhr. Il reproche à Niebuhr d'avoir introduit dans la critique historique la liberté absolue d'interprétation à l'égard des auteurs, supposés ignorants ou inintelligents, et d'avoir presque érigé en principe le mépris de Justin. J. G. Droysen exagère encore les libertés prises par Niebuhr et tombe dans l'arbitraire pur : il n'arrive pas à constituer un récit vraisemblable. L'exemple de Droysen ayant mis en évidence l'impuissance de la critique subjective, une réaction se produit. U. Kœhler, étudiant la fondation du royaume de Pergame (*Histor. Zeitschr.*, XLVII 1882), espère mettre

d'accord Justin et Eusèbe sans déranger une ligne dans l'un ou l'autre texte ; mais ce scrupule honorable, combiné avec l'hypothèse de Niebuhr, l'amène à brusquer, plus encore que ne l'avait fait Droysen, la marche des événements. Le travail de M. Fr. Kœpp (*Rhein. Mus.*, XXXIX, 1884) marque un progrès dans la méthode ; mais, pour avoir hésité entre la traduction des sources et les postulats de l'école de Niebuhr, il n'a obtenu que des résultats peu satisfaisants. Enfin J. Beloch (*Histor. Zeitschr.*, LX, 1888), déplaçant dans Eusèbe une phrase à laquelle n'avait osé toucher Kœhler et rompant, comme Kœpp, avec les hypothèses issues de Niebuhr ou de Droysen, revient à Justin, et on est étonné de voir avec quelle facilité tous les renseignements venus d'ailleurs se placent dans le cadre tracé par Justin. M. Bouché-Leclercq estime que le canevas proposé par Beloch doit être accepté. Cependant il y a, dans ce travail, quelques omissions et quelques points discutables ; ainsi on ne saurait concéder à Beloch que la *Séleucide* dont il est question dans l'inscription de Magnésie (*C. I. G.*, 3137) soit l'Asie Mineure, ni que la Thrace où se réfugie Antiochus soit un dernier débris de ses possessions. Il est inutile aussi de récuser Justin pour attribuer à Séleucus l'initiative des hostilités qui aboutissent à la bataille d'Ancyre. Kœpp faisait de l'Hiérax l'ennemi irréconciliable de son frère ; Beloch le transforme en un cadet presque trop respectueux. Enfin, il vaut mieux, pour fixer la date approximative du mariage d'Antiochus avec la fille de Ziaélas de Bithynie, se contenter des données fournies par Eusèbe, que de prétendre issue de cette union une Laodice dite par Polybe (VIII, 22, 11) « fille de Mithridate ». Ainsi amendé, le système de Beloch est de tous celui qui approche le plus de la vérité.

SÉANCE DU 22 MARS 1895

L'Académie se forme en comité secret.

L'Académie présente comme candidats à la chaire de langue et littérature araméenne, vacante au Collège de France, en première ligne M. Rubens Duva en seconde ligne M. l'abbé Chabot.

L'Académie désigne M. Müntz pour faire une lecture à la prochaine séance trimestrielle.

M. Robert de Lasteyrie termine la lecture de son mémoire sur les œuvres de peinture attribuées à André Beauneveu, un des plus grands artiste français du temps de Charles VI. Le point de départ de cette étude est une communication que M. Paul Durrieu, conservateur au Musée du Louvre, fit à l'Académie au printemps dernier. Il s'agissait d'un dessin à la plume attribué jusqu'ici à l'école de Giotto et dont M. Durrieu voulait faire honneur à Beauneveu. M. de Lasteyrie démontre avec une grande abondance de preuves que ce dessin ne saurait être l'œuvre de Beauneveu ; puis, passant en revue toutes les miniatures où l'on a voulu jusqu'ici reconnaître l'œuvre de cet artiste, il montre que nous ne possédons actuellement qu'un seul manuscrit — c'est un psautier du duc de Berry, appartenant à la Bibliothèque nationale — auquel la collaboration de Beauneveu semble indiscutable. Par contre, les deux belles miniatures d'un

manuscrit de la Bibliothèque royale de Bruxelles représentant le duc de Berry agenouillé devant la Vierge, et qu'on est généralement d'accord pour attribuer à Beauneveu, ne sont pas de lui, mais de Jacquemart de Hesdin. C'est à ce dernier, un des plus grands artistes de la fin du XIVe siècle et dont on a trop méconnu l'importance, qu'il faut restituer deux magnifiques manuscrits de la Bibliothèque nationale, les Grandes Heures et les Petites Heures du duc de Berry, que M. Durrieu a attribuées aussi avec quelques autres critiques à Beauneveu. En terminant, M. de Lasteyrie donne des renseignements sur cinq très curieuses miniatures évidemment de la même école, que Curmer avait jadis reproduites dans une de ses publications d'enluminures et dont on avait depuis complètement perdu la trace. Elles viennent d'être acquises par M. Maciet.

M. le Ministre de l'Instruction publique écrit qu'il a transmis à son collègue des Affaires étrangères la lettre de l'Académie relative au barrage projeté sur le Nil et qui pourrait compromettre les monuments de l'île de Philæ.

SÉANCE DU 29 MARS 1895

M. Dieulafoy, membre libre de l'Académie, communique un mémoire sur la dernière campagne des Philistins et la bataille de Réphaïm.

M. Foucart lit, au nom de M. Radet, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, un mémoire sur l'emplacement de Dorylée, une des plus anciennes villes d'Asie Mineure. Par l'examen de la localité aussi bien que par l'étude des auteurs grecs et byzantins, mais surtout par le témoignage des inscriptions qu'il a découvertes dans sa mision de 1893, M. Radet démontre que le site de Chehir-Euïuk est l'emplacement de la Dorylée qui existait sous les successeurs d'Alexandre et de l'époque romaine. Il étudie ensuite les diverses positions que la ville a occupées.

M. Salomon Reinach commence la lecture d'un mémoire sur les représentations des femmes nues dans l'art grec et dans l'art oriental.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 30 JANVIER 1895

M. Mowat communique les photographies de trois patères antiques d'argent découvertes à Carhaix (Finistère) et dont deux portent une inscription.

M. Homolle lit un mémoire sur les sculptures de l'école argienne découverte à Delphes. Il reconnaît dans la frise du Trésor des Siphniens une œuvre péloponnésienne, et par les sujets et par le style, et l'attribue à l'école d'Argos.

M. le baron de Baye communique les photographies de plusieurs statuettes tanagréennes données par S. M. le roi des Hellènes à S. A. le grand-duc Serge de Russie.

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 1895

M. le baron de Baye soumet à la Société des fragments de poteries et de terres cuites recueillies par lui sur l'emplacement de l'ancienne Théodosie, en Crimée.

M. Romans communique le dessin d'un sceau inédit de Bérault, comte dauphin d'Auvergne, gouverneur du Dauphiné.

M. le vicomte Jacques de Rougé lit une étude sur l'origine de la race égyptienne.

M. Prou lit un mémoire sur la livre dite de Charlemagne, et communique de la part de M. Delamain, correspondant à Jarnac, les reproductions de divers objets trouvés à Bougneau (Charente-Inférieure) dans une sépulture.

SÉANCE DU 6 FÉVRIER 1895

MM. Th. von Sickel et le Dr Hans Olrik sont élus associés correspondants honoraires étrangers. M. Daguin est élu associé correspondant national à Chamesson (Côte-d'Or).

M. Blanchet communique le dessin d'une statuette de bronze du Cabinet des Médailles, représentant Mercure debout, avec une tête à quatre visages.

M. Mowat communique la photographie d'un médaillon d'or de Théodoric, récemment trouvé en Italie.

M. Mazerolle soumet à la Société la photographie d'une aquarelle de la collection Gaignières, à la Bibliothèque nationale, représentant une aiguière ornée d'armoiries.

SÉANCE DU 13 FÉVRIER 1895

M. Cagnat lit une note sur une inscription récemment trouvée à Timgad, et faisant connaître la vie et la carrière d'un magistrat romain, P. Fl. Pudens Pomponianus. Cette inscription est écrite en onciales, et permet de faire remonter jusqu'au IIIe siècle l'emploi de l'onciale dans les inscriptions.

M. l'abbé Beurlier fait une communication sur les archives du patriarcat de Constantinople, et sur les fonctions du *chartophylax*, chargé de la garde de ces archives.

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1895

M. Lambin, associé correspondant national, lit un mémoire sur la tour de l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs.

M. l'abbé Beurlier fait une communication relative à une légende concernant la brièveté du mois de février.

M. Molinier soumet à la Société une pièce d'émail champlevé de Limoges, représentant une scène de fauconnerie, et datant de la fin du XIIIe siècle.

M. de Rougé donne lecture d'une lettre de M. Vireu, rendant compte des dernières découvertes faites à Dahchour par M. de Morgan et la Mission française du Caire.

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 1895

M. l'abbé Thédenat donne, d'après M. P. le Vayer, des renseignements sur des fouilles exécutées dans une ville gallo-romaine à Oisseau-le-Petit (Sarthe).

M. Lafaye présente une balle de fronde anépigraphe acquise par lui à Bayeux (Calvados).

M. Collignon fait une communication sur quelques œuvres de Praxitèle, connues seulement par les textes, et qui ont été interprétées comme des sujets de genre.

SÉANCE DU 6 MARS 1895

M. Blanchet lit une communication de M. Coutil relative au cimetière de Muids (Eure) datant de l'époque mérovingienne.

M. Cagnat donne lecture de deux notes de M. Gauckler, l'une sur une tête colossale en marbre, découverte à Carthage, l'autre sur une statuette trouvée à El Djem, qui servait de fontaine. M. Gauckler la compare au *Mannekenpiss* de Bruxelles.

M. Germain Bapst, lit une communication sur l'origine de l'insigne des maréchaux de France, le bâton de commandement. M. Bapst y voit un insigne d'administration.

M. de Barthélemy lit une note de M. le baron de Baye sur un cimetière d'époque barbare découvert à Noison-le-Citeaux dans la Côte-d'Or, et une lettre de M. de Puymaigre relative à une inscription latine de l'église de Cattenom (Lorraine).

SÉANCE DU 13 MARS 1895

M. Durrieu communique le texte d'une lettre d'Antoine Marcello, de 1449, relative à un jeu de cartes que Michelino di Besozzo, peintre milanais, avait peint pour Filippo Maria Visconti, et que Marcello envoya plus tard en France.

M. Romans communique le dessin d'un nouveau sceau de Philibert de Beaujeu, évêque de Bethléem.

M. Cagnat annonce la découverte à Batteria, en Tunisie, d'une inscription où se lit probablement l'ethnique *Bitensis*.

M. de Barthélemy communique de la part de M. Duval, archiviste de l'Orne, l'empreinte de la matrice d'un sceau du xv^e^ siècle, de Louis Cottel, prieur de Saint-Martin du Vieux-Bellême.

M. Molinier soumet à la Société le moulage d'une intaille sur cristal de roche, de l'époque carolingienne, appartenant au Musée des Antiquités de la Seine-Inférieure, et représentant le baptême du Christ.

SÉANCE DU 20 MARS 1895

M. Frossard offre à la Société une brochure intitulée *La chaussure dans le Bigorre*, et en donne l'analyse. A propos de cette communication, M. Durrieu

entre dans quelques détails sur une danse du pays de Bigorre, appelée la danse de Bayard. M. Romans ajoute quelques observations.

M. Héron de Villefosse annonce, de la part de M. Baron, libraire à Narbonne, la découverte de poteries romaines faites par M. Baron dans sa propriété. Il communique également, de la part de M. Théophile Habert, conservateur du Musée de la Société archéologique de Reims, les résultats de différentes fouilles faites cette année. Elles ont amené la découverte de poteries, de stèles funéraires avec inscriptions, et d'une lame de plomb portant, semble-t-il, une formule d'*execratio*.

SÉANCE DU 27 MARS 1895

M. Cagnat complète la communication qu'il a faite précédemment et sur une inscription nouvellement découverte à Timgad, et écrite en onciales. L'étude de certaines lettres confirme les conclusions qu'il a déjà énoncées sur l'âge du monument.

M. l'abbé Duchesne fait une communication sur la dualité des saintes tuniques au VI^e^ siècle.

M. Bordeaux communique une étude sur la date où apparaît le bâton de maréchal de France comme insigne du commandement.

M. Casati entretient la Société des récentes transformations des Musées de Rome, et de la collection de marbres provenant des collection Borghèse formée à Nice par le consul d'Autriche.

M. Babelon soumet à la Société des bijoux donnés comme provenant d'Asie Mineure, et qui sont l'œuvre d'un faussaire.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XIV^e^ année, fasc. V, décembre 1894 : St. Gsell et H. Graillot, *Exploration archéologique dans le département de Constantine (Algérie). Ruines romaines au nord des monts de Batna* (pl. X, XI, XII, XIII, XIV, 33 dessins dans le texte). — A. Coulon, *Un présent de Philippe V, roi de France, au pape Jean XXII*. — Neuf articles de bibliographie. — Nécrologie : *Mgr Carini*.

— *Bulletin de Correspondance hellénique*, 18^e^ année, août-octobre 1894 : P. Jamot, *Fouilles de Thespies. Fragments d'un sarcophage représentant les Travaux d'Hercule* (pl. XVIII). — Chamonard et P. Legrand, *Inscriptions de Notion*. — André Joubin, *Stèle archaïque de Symi* (pl. VIII). — Louis Couve, *Inscriptions de Delphes*. — De Ridder, *Fouilles de Gha* (pl. X-XI; ces ruines curieuses, depuis longtemps signalées, sont restées bien des années sans attirer l'attention; puis, presque au même moment, elles ont attiré l'attention d'un savant français et d'un savant allemand. M. de Ridder les a visitées et relevées

le premier; mais le mémoire de M. Noack, *Arné*, a paru en même temps dans les *Mittheilungen*). — J. Giannopoulos, *Inscriptions de l'éparchie d'Almyros*. — — L. Couve, *Sphinx de Cypre* (pl. VIII). — A. Diamandara, *Inscriptions de la Lycie*. — B. Latyschew, *Deux inscriptions du Musée Surutchan*. — Th. Homolle, *Nouvelles signatures du sculpteur Eutychidès*. — Th. H., *Nouvelles et Correspondance*. — L. C., *Bibliographie*.

— *Revue des Études grecques*, t. VII, juillet-décembre : H. Weil, *Sur un morceau suspect de l'Antigone de Sophocle*. — J. Imbert, *L'épigramme grecque de la stèle de Xanthe*. — Ph.-E. Legrand, *Sur la date de quelques poèmes de Théocrite et de Callimaque*. — A.-H. Sayce, *Inscriptions et papyrus grecs d'Égypte*. — Ch.-E. Ruelle, *La clef des songes d'Achmet-Abou-Mazar*. — Th. Reinach, *Un peuple oublié. Les Matiènes*. — G. Schlumberger, *Sceaux byzantins inédits* (3e série). — P. Girard, *De l'expression des masques dans les drames d'Eschyle*, 2e article (l'auteur n'est pas encore arrivé à son sujet propre ; ce chapitre a pour titre : *Les jeux de physionomie dans la sculpture et dans la peinture des Grecs jusqu'au temps d'Eschyle*. On y trouvera beaucoup de fines et justes observations. M. G. ne connaît pas moins bien les monuments de la plastique que ceux des lettres grecques. On remarquera surtout l'explication qu'il donne du sourire des plus anciennes statues grecques). — H. Omont, *Fragments d'un manuscrit perdu des Éléments d'Euclide*. — Th. Reinach, *Bulletin épigraphique*. — X. *Correspondance grecque*. — *Actes de l'Association. Ouvrages offerts*. — C.-E. Ruelle, *Bibliographie des Études grecques* (1892-94).

— *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, vol. XVII, fasc. 4 : Benzinger, *Rapport sur les publications relatives à la Palestine parues en* 1892 *et* 1893. — Guthe, *L'exploration du Sépulcre des Patriarches à Hébron en l'année* 1119 (discussion du procès verbal de l'inventaire des reliques d'Abraham, etc., publié par Riant ; regrette, avec raison, que Riant n'ait pas donné le texte complet du document[1]). — Stumme, *Inscriptions arabes du Haram de Hébron* (sans intérêt historique). — Schick, *Histoire architecturale et topographique de Jérusalem depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* (fin ; époque des croisades; conquête turque; Ibrahim Pacha ; époque actuelle). — Röhricht, *Pèlerinage de Heinrich von Zedlitz en* 1493 (fin). — Dalman, *État présent des colonies juives en Palestine* (additions et rectifications : la population juive de Jérusalem est évaluée à 40,000, celle de toute la Palestine à 65,000 âmes).

1. Parmi les preuves tendant à établir une intervention byzantine dans les aménagements du sanctuaire traditionnel, M. Guthe aurait pu avantageusement rappeler l'existence des proscynèmes en l'honneur de saint Abraham, dont le plus important est donné en fac-similé dans mes *Études d'archéologie orientale*, p. 143, pl. III, B. J'ai autrefois essayé de montrer qu'il y avait encore au moyen âge, dans la caverne, des ossuaires judéo-chrétiens du type bien connu. — C. C.-G.

BIBLIOGRAPHIE

Dr Carton. **Découvertes épigraphiques et archéologiques faites en Tunisie (région de Dougga)**. Paris, Leroux, 1895, in-8, 427 pages. 1 carte, 10 planches en héliogravure.

Le nouveau travail de M. le Dr Carton est, comme les précédents, une exploration très attentive et très fructueuse d'une petite portion de la Régence de Tunis. Cette fois, il s'agit du pays qui entoure Teboursouk, dans un rayon de 20 kilomètres environ. Pays de *saltus* au nord et à l'ouest, de vie municipale intense au sud et à l'ouest, cette région a déjà fourni et réserve sans doute encore plus d'une découverte : le passage du Dr Carton comptera dans l'histoire de son exploration. Le livre contient 563 inscriptions nouvelles, dont bon nombre ne sont pas sans intérêt — j'ai reproduit les textes tout à fait importants dans le bulletin épigraphique que j'insère régulièrement dans cette *Revue* — et beaucoup de plans, dessins et croquis. Tout cela est fort instructif pour l'étude de la colonisation romaine en Afrique. Si nous connaissions avec ce détail un plus grand nombre de régions diverses, nous pourrions tenter, avec quelque chance de succès, d'écrire une histoire de la « romanisation » de l'Afrique septentrionale. Grâce au Dr Carton et à ceux qui, comme lui, ne se lassent pas d'explorer et de regarder, cela viendra.

Je ne puis pas, naturellement, entrer ici dans le détail des trouvailles, toutes sporadiques, du Dr Carton, ni discuter les mille questions que soulèvent les divers documents insérés par lui dans son travail. Je signalerai seulement les pages qu'il consacre en appendice aux sépultures mégalithiques de la région de Teboursouk. Il y a là l'amorce d'une « Histoire de la sépulture en Afrique » que le Dr Carton nous a promise et qu'il faudra bien qu'il nous donne un jour.

Il faut remercier aussi la Société des sciences de Lille, qui a fait généreusement les frais de l'impression et de l'illustration.

R. Cagnat.

TABLES

DU TOME XXVI DE LA TROISIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Les théories de la genèse à Mycènes et le sens zoologique de certains symboles du culte d'Aphrodite, par M. Frédéric Houssay 1
Statuette d'Apollon, par M. J.-Adrien Blanchet. 28
Quelques figurines hétéennes en bronze, par M. J. Menant . . . 31
Exploration archéologique dans le Morbihan, par M. A. Martin . . 42
Le mausolée d'El-Amrouni, par M. Philippe Berger 71
Chronique d'Orient (n° XXIX), par M. Salomon Reinach. 84
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 133
Société nationale des Antiquaires de France. 135
Nouvelles archéologiques et Correspondance 136
Bibliographie : 1. W. Helbig, L'épopée homérique expliquée par les monuments (par Alexandre Bertrand). 142
— 2. Kondakoff, Les émaux byzantins de la collection de M. A. de Zwènigorodskoi (par M. Salomon Reinach). 143
— 3. Dr Deneffe, Étude sur la trousse d'un chirurgien gallo-romain du IIIe siècle (par R. C.). 144
Le tombeau de Sully à Nogent-le-Rotrou, par M. P. Vitry. 145
Lycurgue et Niké, par M. Cecil Torr. 160
Epona, par M. Salomon Reinach 163
Les vases peints gallo-romains du Musée de Roanne, par M. J. Déchelette 196
Note sur un disque en bronze du Cabinet de France, par M. R. Cagnat 213
Vase grec de la collection de M. Cecil Torr, par M. Salomon Reinach . 221
Requête adressée à des officiers romains (Papyrus inédit de la collection de Genève), par M. Jules Nicole. 223
L'hippodrome de Dougga, par M. le Dr Carton 229

Pages.

Encore les marbres du Parthénon, par M. Ph.-E. Legrand. 237
La grotte des Hoteaux, par M. E. d'Acy 240
Note sur quelques découvertes faites à Carhaix (Finistère), par M. P. du Chatellier 245
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 249
Société nationale des Antiquaires de France. 254
Nouvelles archéologiques et Correspondance. 256
Bibliographie : 1. Emil Egli, Die christlichen Inschriften der Schweiz vom IV-IX. Jahrhundert (par J. Mayor). 268
2. Carlo Moratti, La legge osca di Banzia (par S. R.) . 270
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par M. R. Cagnat. 271
Deux sculptures de l'école de Praxitèle, par M. P. Bienkowski. . . . 281
Statuette de bronze trouvée en Savoie (Musée de Chambéry), par M. J. Delamarre 286
D'une pointe de lance en silex trouvée dans une tombe du Danemark, par M. Edmond Le Blant. 292
Mythes chaldéens, par M. Léon Heuzey 294
Epona (*fin*), par M. Salomon Reinach. 309
Les collections de Cosme Ier de Médicis (1574), par M. Eug. Müntz. . 336
La polychromie dans la sculpture antique, par M. L. Dimier 347
Les subdivisions de l'heure dans l'antiquité, par M. Paul Tannery . . 359
Les déesses nues dans l'art oriental et dans l'art grec, par M. Salomon Reinach. 367
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions 395
Société nationale des Antiquaires de France. 403
Nouvelles archéologiques et Correspondance. 406
Bibliographie : Dr Carton, Découvertes épigraphiques et archéologiques faites en Tunisie (région de Dougga) (par R. Cagnat). 408

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

Acy (E. d'). — La grotte des Hoteaux. 240
Berger (Philippe). — Le mausolée d'El-Amrouni. 71
Bienkowski (P.). — Deux sculptures de l'école de Praxitèle 281
Blanchet (J.-Adrien). — Statuette d'Apollon 28
Cagnat (René). — Note sur un disque en bronze du Cabinet de France. 213
— Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine. 271
Carton (Dr). — L'hippodrome de Dougga. 229
Chatellier (P. du). — Notes sur quelques découvertes faites à Carhaix (Finistère) 245
Déchelette (Joseph). — Les vases peints gallo-romains du Musée de Roanne 196
Delamarre (J.). — Statuette de bronze trouvée en Savoie (Musée de Chambéry). 286
Dimier (L.). — La polychromie dans la sculpture antique. 347
Heuzey (Léon). — Mythes chaldéens. 294
Houssay (Frédéric). — Les théories de la genèse à Mycènes et le sens zoologique de certains symboles du culte d'Aphrodite. 1
Le Blant (Edmond). — D'une pointe de lance en silex trouvée dans une tombe du Danemark 292
Legrand (Ph.-E.). — Encore les marbres du Parthénon. 237
Martin (A.). — Exploration archéologique dans le Morbihan. . . . 42
Menant (J.). — Quelques figurines hétéennes en bronze. 31
Müntz (Eug.). — Les collections de Cosme Ier de Médicis (1574). . 336
Nicole (Jules). — Requête adressée à des officiers romains (Papyrus inédit de la collection de Genève). 223
Reinach (Salomon). — Chronique d'Orient (no XXIX) 84
— Epona 163, 309
— Vase grec de la collection de M. Cecil Torr. 221
— Les déesses nues dans l'art oriental et dans l'art grec 367
Tannery (Paul). — Les subdivisions de l'heure dans l'antiquité . . . 359
Torr (Cecil). — Lycurgue et Niké 160
Vitry (P.). — Le tombeau de Sully à Nogent-le-Rotrou. 145

TABLE DES PLANCHES

I. — Statuette en bronze de la Bibliothèque nationale.

II. — Objets en fer trouvés dans l'enceinte quadrangulaire du tumulus de Coet-er-Houarn.

III. — Mausolée d'El-Amrouni.

IV. — Le tombeau de Sully à Nogent-le-Rotrou.

V-VI. — Vases peints gallo-romains du Musée de Roanne.

VII. — Satyre, moulage du Musée de Dresde.

VIII. — Groupe en marbre du Musée de Naples.

IX-X. — Vénus, bronze du Musée de Chambéry.

ANGERS, IMP. BURDIN ET C^ie^, RUE GARNIER, 4.

STATUETTE EN BRONZE
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

OBJETS EN FER

TROUVÉS DANS L'ENCEINTE QUADRANGULAIRE DU TUMULUS DE COET-ER-HOUARN

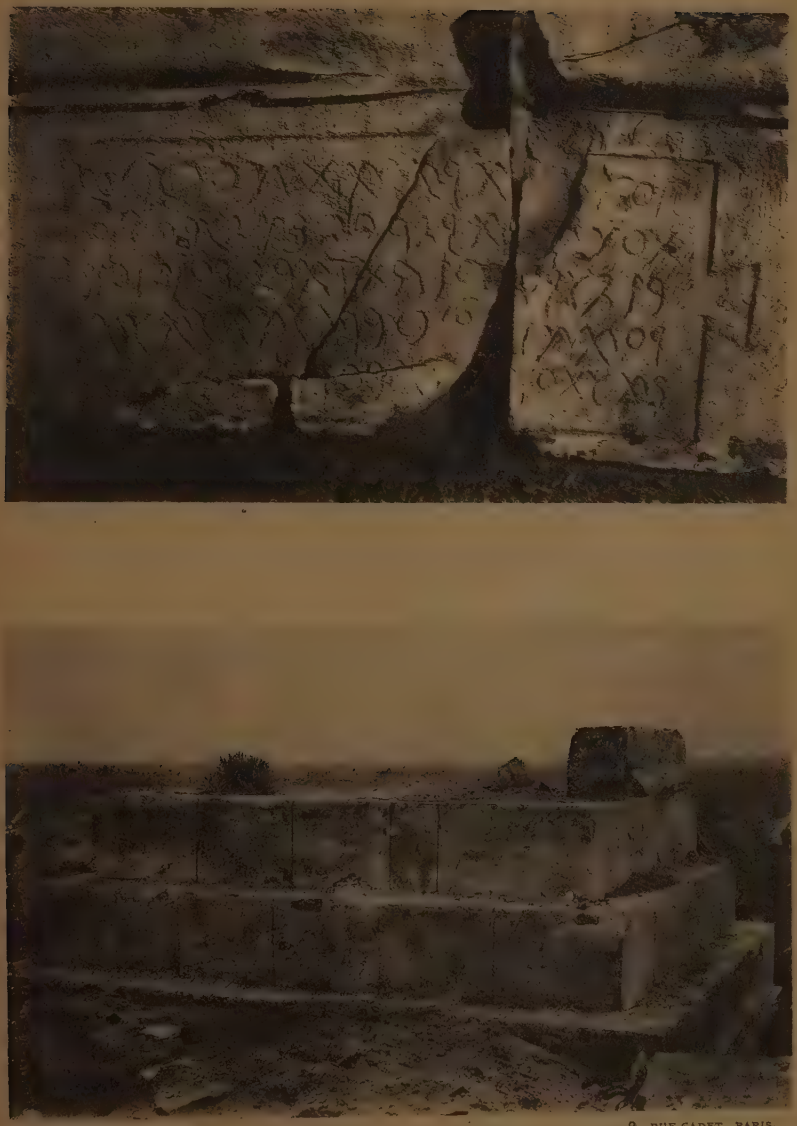

PHOTOTYPIE BERTHAUD, 9, RUE CADET, PARIS.

MAUSOLÉE D'EL-AMROUNI (Tripolitaine)

LE TOMBEAU DE SULLY

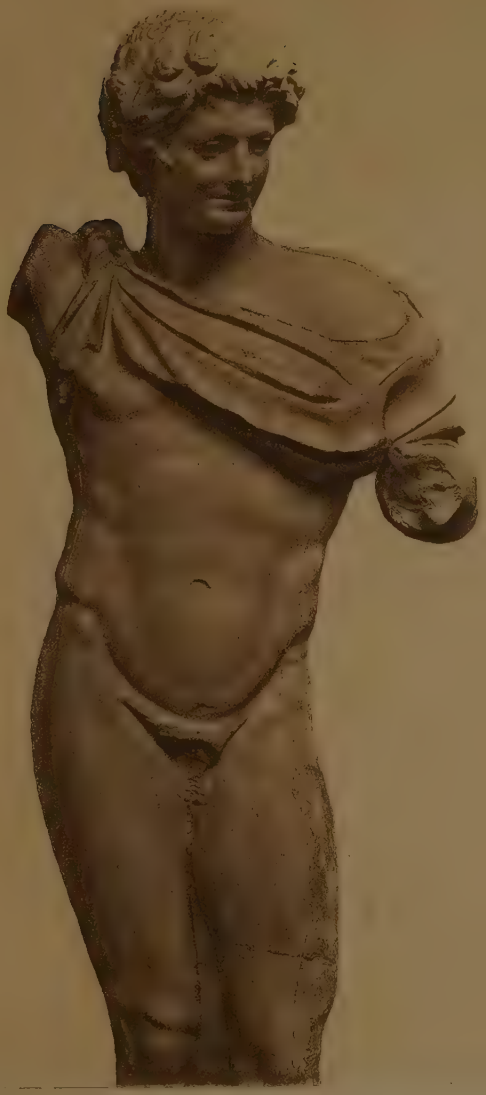

Héliog. Bordier Paris

SATYRE AU REPOS
(Moulage à Dresde)

Heliog. Bordier Paris

DIONYSOS ET EROS
(Groupe en marbre à Naples)

Heliog. Bordier Paris

STATUETTE DE BRONZE
Trouvée en Savoie
(Musée de Chambery)

Héliog. Bordier Paris

STATUETTE DE BRONZE
Trouvée en Savoie
(Musee de Chambéry)

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
RUE BONAPARTE, 28, PARIS

PUBLICATIONS OFFICIELLES

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

BULLETINS DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

Bulletin historique et philologique. Année 1883. In-8. . . . 4 fr.
— Années 1884 à 1895. In-8. Chacune . . . . . 8 fr.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE

Bulletin archéologique. Année 1883. In-8 . . . . . 9 fr.
— Années 1884 à 1895. In-8, figures et planches. Chacune. . 12 fr.

SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Bulletin des sciences économiques et sociales. Années 1883 à 1895. In-8. Chacune. . . . . 3 fr.

SECTION DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE

Bulletin de géographie historique et descriptive. Années 1886 à 1895. In-8, figures, planches et cartes. Chacune . . . . . 10 fr.

REVUE DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES

Mensuelle. In-8. Années 1 à 15 (1881-1895). Chacune . . . . 15 fr.

ARCHIVES DES MISSIONS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES

CHOIX DE RAPPORTS ET INSTRUCTIONS
PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Troisième série. 15 volumes in-8, fig. et pl. Chaque volume . . 9 fr.
Table générale des trois séries des Archives des Missions. In-8. 9 fr.

NOUVELLES ARCHIVES DES MISSIONS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES

Tomes I à VI. In-8, figures et planches. Chaque volume . . . . 9 fr.

ANGERS. — IMP. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.